Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9170786
Centre d'intérêt: 610

L'Aide pédagogique, une réalité en pleine évolution : l'aide pédagogique individuelle / par Andrée Blanchard... [et al.]. -- Montréal : Fédération des cégeps, 1977.
3 v. (xliii, 509, [147] p.) : 28 cm.

"Rapport présenté à la Commission des A.P.I. de la Fédération des cégeps". Code: C-437. Bibliogr.: v. 3, p. 507-509. Dépouillement: v. 1. Historique de ses origines, son institution et son modèle de départ -- v. 2. Instantané de l'aide pédagogique individuel(le) dans la province en 1975-76 -- v. 3. Congruence entre le modèle de départ et la situation de fait et souhaitée.

Vedette(s)-secondaire(s): Blanchard, Andrée * Fédération des cégeps

Descripteur(s): Aide pédagogique individuelle * Histoire * Théorie * Enquête * Questionnaire * Collégial (Ordre d'enseignement)

Cette étude sur l'aide pédagogique individuelle se veut un dossier d'information destiné à la commission des A.P.I. Dans ce dossier, on retrace d'abord les origines et les fondements théoriques de l'aide pédagogique individuelle afin d'en dégager l'historique et le modèle de départ. Puis on fait un instantané de l'A.P.I. en 1975-1976 (portrait-type du titulaire de l'aide pédagogique individuelle et situation de la fonction elle-même) et on vérifie finalement s'il y a congruence entre le modèle de départ et la fonction telle qu'exercée en 1975-1976. Pour ce faire, on a recueilli des données au moyen d'un questionnaire auprès de 92 A.P.I. répartis dans 36 collèges du Québec.

Type de document:

134-1005

10

Centre de documentation

91 70786-A

notre réf. C-437

L'AIDE PEDAGOGIQUE
UNE REALITE EN PLEINE EVOLUTION

par
Andrée Blanchard (Cégep Lionel-Groulx)
André Caulet (Cégep de Lévis-Lauzon)
Renaud Corriveau (Cégep St-Jean-sur-Richelieu)
Jacques Lemire (Cégep de Trois-Rivières)

PARTIE 1

L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

Historique de ses origines,
son institution et son modèle de départ

Rapport présenté
à la Commission des A.P.I.
de la Fédération des cégeps

Décembre 1977

CÉGEP Fédération des cégeps
1940 est, boulevard Henri-Bourassa, Montréal (Québec) H2B 1S2 -- Tél.: 381-8891

notre réf. C-437

Lauzon, le 30 décembre 1977

Monsieur André Gagnon
Président de l'exécutif de la
commission des A.P.I. en 1977-78
Collège d'enseignement général et
professionnel de Bois-de-Boulogne

Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous rendons compte, aujourd'hui, du mandat qui nous fut confié par l'assemblée générale de la commission des A.P.I. au printemps 1975.

Vous trouverez ci-joint, outre les diverses conclusions auxquelles nous sommes arrivés, le rapport complet et détaillé de nos recherches. Nous vous serions obligés de nous en faciliter la présentation à tous les A.P.I. de la Province.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et vous prions, cher monsieur, d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour l'équipe

André Caulet

ANDRE CAULET
Responsable du projet de recherche
de la commission des A.P.I.

CEGEP Fédération des cégeps
1940 est, boulevard Henri-Bourassa, Montréal (Québec) H2B 1S2 — Tél.: 381-8891

TABLE DES MATIERES

PAGES

PRESENTATION DU RAPPORT PAR M. ROLAND-ROCH MARTIN, EX. PRESIDENT DE LA COMMISSION DES API IX

CONSIDERATIONS PREALABLES XIII

1 - Cadre théorique du projet: problématique et état de la question; objectifs spécifiques; originalité et hypothèses de départ XV

2 - Schéma expérimental XXIII

a) Population - échantillon - validité XXV

b) Instruments XXVI

c) Techniques de cueillette des données XXVII

d) Administration du questionnaire XXVIII

e) Traitement des données - Analyse XXVIII

LEXIQUE XXXV

NOTE AU LECTEUR XLI

INTRODUCTION 1

PARTIE 1 - L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE: L'HISTORIQUE DE SES ORIGINES, SON INSTITUTION ET SON MODELE DE DEPART 5

Introduction 17

PAGES

Chapitre 1 : Les causes lointaines de l'origine de l'A.P.I. comme fonction professionnelle nouvelle dans le domaine de l'éducation en milieu collégial.............. 25

Chapitre 2 : Les causes prochaines de l'origine de l'A.P.I. ou les retombées pédagogiques et administratives du Rapport Parent.................................... 53

Chapitre 3 : La cause déclenchante de la création de l'aide pédagogique individuelle: la création des cégeps......................... 111

Chapitre 4 : Une conception plus étoffée du modèle de départ de l'A.P.I. pour les objectifs du projet.................................... 155

PARTIE 2 - INSTANTANE DE L'A.P.I. dans la province en 1975-76.. 163

Introduction.. 167

Chapitre 1 : Le titulaire.................................. 171

Chapitre 2 : La fonction................................... 203

2.1 Analyse détaillée........................ 205

2.2 Attributions dominantes actuelles et souhaitées............................ 421

PAGES

PARTIE 3 - CONGRUENCE ENTRE LE MODELE DE DEPART ET LA SITUATION DE FAIT ET SOUHAITEE.......................... 453

Introduction... 457

1) Une définition de la congruence

2) Exposé de notre méthode de calcul de la congruence

3) Analyse de la congruence, une mesure de l'évolution de la fonction.................................... 460

CONCLUSION... 473

REMERCIEMENTS.. 503

REFERENCES... 505

ANNEXES

A Structure détaillée d'un Cégep. Tableau 2: Extrait du "GUIDE POUR L'ADMINISTRATION D'UN CEGEP" publié en avril 1967

B Structure complète des services de l'enseignement Extrait du "GUIDE POUR L'ADMINISTRATION D'UN CEGEP" publié en avril 1967, tableau 6

C Le coordonnateur de l'aide pédagogique individuelle Extrait du "GUIDE POUR L'ADMINISTRATION D'UN CEGEP" publié en avril 1967, pages 34-35

D Aide pédagogique individuelle, document numéro 24 de la politique administrative et salariale, 12 décembre 1972, page 8

E Les principales fonctions au sein de l'administration pédagogique des CEGEPS - Fédération des CEGEPS Décembre 1970 - pages 84 à 97

F L'aide pédagogique individuelle tel que vu par les C.A.P.I.

G Questionnaire administré aux A.P.I.

H Questionnaire administré aux secrétaires généraux

J Table de calcul des temps

K Table de calcul de la satisfaction

L Tableau du temps affecté aux tâches d'A.P.I. par région et pour l'ensemble de la province

M Spécimen du traitement informatique des données du questionnaire administré aux A.P.I.

L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE: UNE REALITE EN PLEINE EVOLUTION

PRESENTATION

C'est en juin 1975 que la Commission des professionnels de l'aide pédagogique individuelle, à l'occasion d'une assemblée générale spéciale, décidait de loger une demande de subvention auprès de la Fédération des Cégeps pour un projet d'étude particulière intitulée l'Aide pédagogique: une réalité en pleine évolution. Ce projet répondait à une attente largement répandue parmi les professionnels de l'aide pédagogique individuelle dont plusieurs avaient tenté, de façon parfois fort intéressante, de jeter les bases théoriques de la nature de cette fonction inédite, ou de cerner d'aussi près que possible la réalité vécue par les A.P.I.. Mais ces tentatives se faisaient sans véritable concertation et, au surplus, ne pouvaient compter forcément que sur des ressources très limitées. L'acceptation par la Fédération des Cégeps du projet d'étude de la Commission permettait d'envisager un travail d'une tout autre envergure. C'est le résultat de ce travail que j'ai le plaisir de présenter au lecteur.

Il n'entre pas dans mon propos de faire un historique détaillé du développement du projet depuis sa conception jusqu'à sa réalisation finale ni de livrer les grande lignes du contenu de l'étude que l'on va lire. Je voudrais me borner à deux remarques.

La première concerne les implications nombreuses qui ont rendu possible la réalisation du projet et qui en font une oeuvre commune, au sens où elle a été assumée par un nombre considérable de personnes. Bien sûr, le mérite d'avoir mener la tâche à bien revient en tout premier lieu à l'équipe qui a accepté de faire traverser au projet toutes les étapes de sa réalisation. J'y reviendrai tout à l'heure. Je voudrais aussi mentionner la part qu'ont prise les exécutifs successifs de la Commission des A.P.I. depuis la gestation lointaine du projet, avant même qu'il ne soit adopté en juin 1975, jusqu'à la production du présent document. Il leur a fallu être attentifs aux attentes et aux besoins des professionnels de l'A.P.I. et faire des démarches nombreuses et parfois délicates pour assurer le succès de l'entreprise. Mais ces efforts auraient été vains, ils n'auraient sans doute jamais existé, sans un appui massif des membres de la Commission et sans des initiatives heureuses provenant de la base. En outre, la généreuse collaboration des collèges d'où venaient les membres de l'équipe responsable (Lévis-Lauzon, Lionel-Groulx, St-Jean-sur-Richelieu, Trois-Rivières) a permis d'investir le temps nécessaire à la poursuite de la tâche. Enfin, la participation financière de la Fédération des Cégeps a été décisive. L'accueil qu'y a reçu notre projet a constitué un puissant encouragement, malgré les difficultés rencontrées, à persévérer dans l'entreprise.

En second lieu, je voudrais noter de façon spéciale la contribution capitale de l'équipe responsable: Madame Andrée Blanchard, du collège Lionel-Groulx, Messieurs André Caulet de Lévis-Lauzon, Renaud Corriveau

de St-Jean-sur-Richelieu et Jacques Lemire de Trois-Rivières. Ils ont accepté de relever un défi considérable, conscients qu'ils auraient à travailler dans des conditions difficiles, et sachant très bien, au surplus, qu'ils allaient fatalement se heurter à des écueils qu'ils ne pouvaient prévoir avec précision à l'origine. Dès la première année de travail sur le projet, les négociations dans le secteur des cégeps devaient rendre impossible le respect intégral de l'échéancier. Au surplus, si la libération de vingt jours ouvrables obtenue des collèges était généreuse, il n'avait pas été possible d'aménager ces libérations de façon à obtenir le maximum d'efficacité, et si la contribution financière de la Fédération était subtantielle, elle suffisait à peine à rendre possibles des conditions décentes de travail. C'est donc de leur temps et de leurs ressources personnelles que les membres de l'équipe responsable ont accepté d'investir pour mener leur tâche à bien. A ce titre, ils méritent la reconnaissance de toute la Commission des professionnels de l'A.P.I. et le résultat de leur travail n'en devient que plus précieux.

Roland-Roch Martin,
Ancien président de la Commission des professionnels de l'A.P.I. (1974-76).

Le 28 novembre 1977.

Considérations

préalables

1- Cadre théorique du projet

a) <u>Problématique et état de la question</u>

La création des nouveaux cégeps nécessita la mise en place de nouvelles ressources tant humaines que matérielles. Et c'est dans ce contexte de l'implantation du nouveau système d'éducation dont le Québec se dotait que l'aide pédagogique individuelle vit le jour.

Cette nouvelle fonction fut d'abord assumée par les coordonnateurs de l'aide pédagogique individuelle (C.A.P.I.), qui devinrent, dès lors, les garants de l'encadrement pédagogique des étudiants et de la personnalisation du nouveau régime pédagogique.

Parachutés dans ce nouveau système, sans cadre de référence bien défini, les C.A.P.I. furent rapidement confrontés à une multitude de difficultés auxquelles ils durent faire face: éparpillement de leurs énergies dans un très grand nombre de tâches, surcharge, orientation de la fonction, etc... Ils étaient littéralement balottés.

Aussi sautèrent-ils sur l'occasion qui leur fut offerte en 1970 de se réunir sur le plan provincial. La commission des directeurs des services pédagogiques les avait, en effet, invités à se regrouper en comité ad hoc pour échanger sur leurs problèmes communs de fonctionnement et leurs expériences de travail. Ils y virent une occasion rêvée de situer leurs services les uns par rapport aux autres, de se comparer.

Formé d'abord exclusivement de cadres adjoints, dont les préoccupations, pour une large part, étaient d'ordre administratif, ce comité ad hoc accueillit dès 1971 dans ses rangs un certain nombre de conseillers aux programmes ou aides pédagogiques individuels. Les nouveaux venus, praticiens de l'aide pédagogique individuelle,

relancèrent avec énergie le débat sur l'identité de l'A.P.I. Puis deux (2) années s'écoulèrent, pendant lesquelles le groupe de travail tenta, sans trop de succès, de définir provincialement les rôles et fonctions de l'A.P.I., afin d'en arriver à une certaine uniformité. Au terme de ces deux (2) années, les membres du groupe procédèrent à un bilan de leurs réalisations et s'interrogèrent sur la composition de ce groupe de travail. Et, à cette occasion, les C.A.P.I. se rendirent compte qu'ils étaient maintenant trop loin de la réalité quotidienne de l'aide pédagogique individuelle pour être vraiment à eux seuls représentatifs de celle-ci et pour orienter valablement son évolution. Aussi adoptèrent-ils, lors de leur congrès annuel de 1972, une résolution à l'effet que leur groupe de travail accueille désormais tout consultant affecté dans les collèges à des tâches d'aide pédagogique individuelle. C'était les débuts officieux de la commission des A.P.I., dont le congrès d'orientation de la fédération des cégeps de 1973 devait officiellement entériner l'existence.

La nouvelle commission, mue par un souci évident d'efficacité, se dota d'une structure de fonctionnement régionale qui devait permettre aux A.P.I. de chaque région d'acquérir une meilleure connaissance les uns des autres et de rester en contact toute l'année durant, afin d'être en situation d'échanger facilement et régulièrement sur leurs expériences de travail respectives.

En plus de ces rencontres régulières par région, ils mirent sur pied un système de communication écrite: le SAPI-NOTES. Ce mini journal devait compléter les échanges qui se produisaient à l'intérieur de chaque région et y assurer un écho provincial. Tout ce travail contribua à faire des A.P.I. un véritable groupe, une entité vivante, de plus en plus efficace, mais aussi de jour en jour plus consciente et critique face à ses tâches.

Les exécutifs successifs organisèrent des stages de perfectionnement en réponse aux besoins pressentis: relation d'aide 1, relation d'aide 11, difficultés d'apprentissage chez les étudiants de niveau collégial, profil d'apprentissage et mon intervention d'A.P.I. Ces stages, pour intéressants et formateurs qu'ils fussent, ne répondaient tout de même qu'à des besoins intuitivement identifiés. Conscient de cela, le groupe prit aussi conscience, dès le printemps 1975, de la nécessité de s'instrumenter pour réfléchir en toute connaissance de causes et en tout état de faits sur les orientations possibles de la fonction d'A.P.I. et sur les façons les plus adéquates de progresser dans le sens de l'orientation collectivement choisie.

b) Objectifs spécifiques

Quels sont et quels devraient être les rôles et fonctions de l'A.P.I., comment orienter son perfectionnement en fonction de besoins rationnellement indentifés? Voilà le double objectif que poursuivait la commission des A.P.I. en confiant à un comité de recherche le soin de lui monter un dossier d'information complet, de l'instrumenter en quelque sorte. Et c'est précisément à cette tâche que nous avons consacré nos énergies.

Nous avons donc préparé un projet, dans lequel nous avons structuré l'information susceptible d'intérêt pour la commission, et nous l'avons présenté pour approbation à l'assemblée générale des A.P.I. de juin 1975. Nous proposions plus spécifiquement de retracer les origines et les fondements théoriques de l'aide pédagogique individuelle afin d'en dégager l'historique et le modèle de départ, de faire un instantané de l'A.P.I. (individu et

fonction) en 1975-76 et de vérifier s'il y a congruence entre le modèle de départ et la fonction telle qu'elle s'exerce en 1975-76. Notre plan de travail fut agréé.

c) Originalité

Néophytes dont l'ardeur n'avait d'égale que l'inconscience, nous nous sommes mis résolument à l'oeuvre, fort de la conviction que ce qui nous était demandé était capital pour l'évolution de la fonction. Nous découvrîmes, toutefois, rapidement que la mission qui nous était confiée était d'une envergure insoupçonnée et qu'elle était sans précédent. En effet, force nous fut de constater, après avoir parcouru l'ensemble de la littérature existant sur le sujet que les quelques textes trouvés avaient, plus souvent que de raison, une coloration très locale et une portée très limitée. On se contentait d'y dépeindre schématiquement les tâches exécutés par l'A.P.I. chez soi ou de proposer un modèle type de l'A.P.I. "Les principales fonctions au sein de l'administration pédagogique", publié par la Fédération des cégeps en 1970 et attribuable à Claude Fortier, et "Etude sur la fonction de conseiller pédagogique au Collège de Rosemont" par Fernand Lafleur constituent, de fait, les deux (2) textes les plus dignes d'intérêt. Il s'agit, toutefois, dans les deux (2) cas d'essais présentant une vision figée dans le temps et déjà surannée de cette réalité. Enfin, bref, aucun texte, à notre connaissance, n'a jamais abordé de façon exhaustive le sujet qui nous intéresse.

Et c'est là que réside en partie l'originalité de notre recherche: non seulement présente-t-elle, pour la première fois dans l'histoire de l'A.P.I., une étude approfondie des origines de la fonction, de son institution et de son modèle de départ et un instantané très récent et détaillé de la fonction, mais encore elle dépeint les

différentes facettes de l'individu lui-même, procède à une rétrospective très détaillée de cette réalité et propose même quelques éléments prospectifs à partir des souhaits exprimés par les A.P.I. interrogés sur leurs tâches.

Elle est également et peut-être même surtout originale en ce qu'elle émane de la base et qu'elle est destinée à nourrir la réflexion de pairs qui, comme groupe, se situent à un point tournant de leur évolution.

d) Hypothèses de départ

Nous nous proposons donc de vérifier par cette recherche un certain nombre d'hypothèses que nous allons maintenant énoncer:

1. L'A.P.I. a été pensée et créée comme un service spécialisé d'aide à l'étudiant en vue de l'assister dans l'élaboration de son programme d'études et, si besoin est, par la suite de lui venir en aide dans ses difficultés scolaires par des modes d'encadrement et de tutorat pédagogique.

2. Depuis sa création, l'A.P.I. aurait surtout réussi à assumer la partie programmation individuelle de ses fonctions (réf.: choix de cours) et aurait rencontré des difficultés en ce qui a trait à l'encadrement, au tutorat, au follow-up, au counseling et au "dépannage" pédagogique des étudiants.

3. Il y aurait un déphasement notable entre le modèle de départ théorique de l'A.P.I. et la situation pratique

actuelle de l'A.P.I.

4. S'il y a déphasement, ce déphasement résulterait:

4.1 d'un trop grand investissement de l'A.P.I. dans des services de soutien à l'administration pédagogique.

et/ou

4.2 du fait que la première partie des fonctions d'aide-conseil de l'A.P.I. relativement à l'élaboration des programmes d'études individuels requiérait plus d'énergie et de temps qu'il n'en avait été initialement prévu.

2 - Schéma expérimental

a) Population - échantillon - validité

L'enquête s'adressait à tous les A.P.I. (113.5) des cégeps francophones de la province. Quelque 92 A.P.I. répartis dans 36 collèges différents y participèrent.

Vous trouverez ci-bas le détail de l'échantillonnage par région:

TABLEAU: Répartition de l'échantillonnage par région.

REGION	N. DE REPONDANTS	N. TOTAL D'A.P.I.	%
Montréal	28	46.5	60.21%
Sud du Québec et Mauricie	19	21	90.48%
Québec	21	21	100%
Laurentides	12	12	100%
Bas-du-Fleuve et Basse côte-Nord	12	13	92.31%
	92	113.5	

Provincialement 92/113.5 soit 81.06%

On constate qu'on a un échantillon qui représente 81.06% de la population totale soumise à l'enquête: ce qui est plus que très représentatif.

b) Instruments

Prenant comme canevas de départ un questionnaire qui avait déjà été administré dans la région du sud du Québec et qui explorait la plupart des dimensions connues de la fonction d'A.P.I., nous avons bâti un projet de questionnaire visant à couvrir de façon exhaustive l'ensemble de la réalité de l'aide pédagogique individuelle, l'homme et la fonction.

Nous l'avons construit de telle façon qu'il nous permette de connaître d'une part, celui (celle) qui exerce cette profession et d'autre part, son degré d'implication actuelle et souhaitée dans chacune des tâches énumérées, le temps qu'il y alloue et aimerait y allouer et son degré de satisfaction actuelle. Constitué de questions fermées, notre instrument de cueillette offrait à ceux qui le désirait la possibilité de faire des ajouts. Quelques uns s'en sont prévalus.

Nous l'avons, par la suite, soumis à monsieur Marc-André Nadeau, spécialiste en mesure et évaluation de l'Université Laval, afin qu'il nous aide à le mettre en forme de telle sorte qu'il soit facilement compréhensible par ceux à qui nous devions l'administrer et "informatisable".

Nous avons convenu avec lui d'un continuum de 1 à 7 pour la mesure des temps au lieu de pourcentages. Cette méthode perdait en précisions mais gagnait en facilité de répondre pour les participants.

En effet, sauf pour la classe 7, les intervalles de classes de ce continuum sont de 5%: ce qui signifie par réponse, une incertitude de même ordre de grandeur (plus ou moins 2.5%).

Une autre enquête fut parallèlement menée auprès de tous les secrétaires généraux des collèges concernés (36) dans le but de compléter les renseignements sociologiques tirés du questionnaire principal. On leur fit parvenir par voie de courrier une feuille-questionnaire dont vous trouverez un exemple en annexe H. Vingt-cinq (25) d'entre eux y répondirent et nous la retournèrent.

c) Techniques de cueillette des données et facteurs pouvant influencer la qualité des informations recueillies.

Le questionnaire fut administré sans prétest. Nous savions pertinement bien qu'il eut été préférable de procéder à une validation préalable du questionnaire en l'administrant à un échantillonnage restreint mais significatif des sujets visés par l'enquête, ce qui nous eut permis de corriger avant coup les questions portant à interprétations multiples. Toutefois, les contraintes de temps et de moyens avec lesquelles nous étions aux prises nous empêchèrent de le faire.

Il fut, dès lors, convenu de garantir la validité de notre enquête en déléguant un membre du comité de recherche partout où le questionnaire serait administré, afin d'assurer une compréhension commune des questions posées. Cette omniprésence des garants de l'interprétation nous parut une solution de rechange acceptable. Car, à l'opposé du prétest, cette validation sur le tas était réalisable. Donc cette compréhension commune était garantie dans la mesure où les membres du comité la possédait déjà: pour ce faire, nous nous sommes rencontrés deux jours pour étudier le questionnaire et nous mettre d'accord sur l'interprétation des questions.

----

d) <u>Administration du questionnaire</u>

Finalisé à la fin d'octobre 1975, ce questionnaire que vous trouverez en annexe G fut administré du début de novembre 1975 à la fin de février 1976.

- - - - - - - - - - - - - - - - - -

e) <u>Traitement informatique des données</u>

1 - Aspect sociologique

La partie portant sur l'aspect sociologique n'a été que partiellement traitée par informatique, la variété des réponses et des niveaux d'implication nous obligeant souvent à une analyse questionnaire par questionnnaire pour pouvoir apporter des explications précises.

2 - La fonction

Les derniers questionnaires nous étant parvenus à la fin de mai au lieu de la fin de février tel que prévu initialement retardèrent d'autant le traitement informatique. Tant et si bien que, en dépit du concours précieux et dévoué de Monsieur André Nadeau, les premières données informatisées nous sont parvenus à la fin de juin plutôt qu'à la fin de mars. Une première analyse nous convainquit rapidement de la nécessité de pousser plus avant le traitement d'une partie des données. Ce qui fut fait au début de septembre 1976. Devant l'envergure considérable des informations disponibles nous dûmes faire des choix. Nous décidâmes donc de concentrer notre analyse sur la définition et la comparaison des modèles régionaux et provinciaux émanant de chacune des questions et sous-questions, sachant qu'il sera toujours possible à chacun des collèges de s'y comparer. Pour l'analyse de chacune des 17 questions et de leurs opérations (un total de 83 éléments), il nous a d'abord fallu valider chacune des sous-questions de chaque

questionnaire. En effet, un premier traitement informatique des données, fait à partir des données brutes des questionnaires, nous avait permis de constater des erreurs, des imprécisions qui invalidaient une grande partie des résultats.

C'est ainsi que nous avons :

1° ajouté une cote 0 au niveau de l'implication où nous avons placé

- tous les gens qui n'avaient pas répondu à cet article;
- tous les gens qui ayant répondu à cet article n'avaient pas répondu à l'article temps correspondant;
- tous les gens qui n'ayant pas répondu à cet article avaient quand même mis une cote à l'article temps correspondant.

Ce sont ces gens que nous retrouvons à l'article sans réponse, au niveau de chaque histogramme.

2° ajouté une cote 0 au niveau temps où nous avons placé tous les gens qui avaient la cote 1 au niveau de l'implication pour corriger l'erreur générale du questionnaire qui faisait que des individus non impliqués se voyaient attribuer un temps, ce qui faussait le temps total et le temps moyen consacré à l'opération;

2.1 **Histogramme d'implication:**

Au départ, il nous devenait facile, à partir des données fournies de tracer pour chaque région et pour l'ensemble des histogrammes d'implication actuelle et souhaitée en utilisant la fréquence en pourcentage pour conserver l'élément comparatif et c'est ce que nous avons fait: nous avons demandé au service d'informatique dè nous tracer des histogrammes d'implication actuelle et souhaitée pour chaque région et pour l'ensemble des répondants et de joindre à ces histogrammes les indications de temps actule et souhaité, ainsi que la cote de satisfaction. Nous nous sommes donc

questionnaire. En effet, un premier traitement informatique des données, fait à partir des données brutes des questionnaires, nous avait permis de constater des erreurs, des imprécisions qui invalidaient une grande partie des résultats.

C'est ainsi que nous avons :

1° ajouté une cote 0 au niveau de l'implication où nous avons placé

- tous les gens qui n'avaient pas répondu à cet article;
- tous les gens qui ayant répondu à cet article n'avaient pas répondu à l'article temps correspondant;
- tous les gens qui n'ayant pas répondu à cet article avaient quand même mis une cote à l'article temps correspondant.

Ce sont ces gens que nous retrouvons à l'article sans réponse, au niveau de chaque histogramme.

2° ajouté une cote 0 au niveau temps où nous avons placé tous les gens qui avaient la cote 1 au niveau de l'implication pour corriger l'erreur générale du questionnaire qui faisait que des individus non impliqués se voyaient attribuer un temps, ce qui faussait le temps total et le temps moyen consacré à l'opération;

2.1 Histogramme d'implication:

Au départ, il nous devenait facile, à partir des données fournies de tracer pour chaque région et pour l'ensemble des histogrammes d'implication actuelle et souhaitée en utilisant la fréquence en pourcentage pour conserver l'élément comparatif et c'est ce que nous avons fait: nous avons demandé au service d'informatique de nous tracer des histogrammes d'implication actuelle et souhaitée pour chaque région et pour l'ensemble des répondants et de joindre à ces histogrammes les indications de temps actule et souhaité, ainsi que la cote de satisfaction. Nous nous sommes donc

retrouvés face à 6 tableaux pour chacune des 83 sous-questions, soit 498 tableaux regroupés dans 83 feuilles. Ce sont ces tableaux que nous avons analysés et dont nous vous présentons les résultats.
Il faut noter ici que pour des raisons de programmation, toute implication inférieure à 5% n'a pas été retenue.

2.2 Calcul de la cote de satisfaction :

Voici les 4 cotes possibles de satisfaction à l'usage du répondant, données dans le questionnaire :

1 - insatisfait
2 - peu satisfait
3 - satisfait
4 - très satisfait

Or comme en moyenne la gamme des niveaux de satisfaction n'est pas très étendue (de 2.38 à 3.42) dans l'ensemble des réponses, nous avons discriminé davantage les niveaux de satisfaction tout en respectant les caractéristiques de tous, en leur donnant des qualificatifs dont voici la correspondance :

de 2.50 à 2.75 - satisfaction mitigée
de 2.75 à 3.00 - satisfaction moyenne
de 3.00 à 3.25 - satisfait
de 3.25 à 3.50 - plus que satisfait

Nous avons calculé le degré de satisfaction en calculant la moyenne par sous-question, pour l'ensemble de la province et par région. Ensuite nous avons calculé le dégré de satisfaction pour une question (il y a 17 questions) en calculant

encore la moyenne, pour l'ensemble et par région (cf. annexe III).

A cet effet, nous avons utilisé la formule suivante :

$$S_Q = \frac{(S_1 \times n_1) + \text{--------} + (S_n \times n_n)}{n}$$

S_Q = satisfaction moyenne de la question pour l'ensemble de la province ou pour une région donnée

S_n = satisfaction moyenne de chaque sous-question pour l'ensemble de la province ou pour une région donnée

n = nombre de répondants

A titre d'exemple pour la question 1 pour l'ensemble de la province:

$$S_{Q1} = \frac{(2.85 \times 85) + (2.82 \times 76) + (2.83 \times 68 + (2.89 \times 83) + (2.92 \times 76)}{(85 + 76 + 68 + 83 + 76)}$$

$$S_{Q1} = \frac{11108}{388} = 2.86$$ (cf. Annexe K)

2.3 Calcul du temps:

Au début du questionnaire, nous avions identifié 17 tâches formant l'ensemble de la fonction d'A.P.I. et nous avons demandé aux répondants de préciser le temps consacré à chacune de ces tâches. Ensuite les répondants devaient indiquer le temps actuellement

consacré et souhaité à chaque sous-question de ces 17 tâches un peu plus loin dans le questionnaire. La méthode utilisée pour indiquer les temps était un continuum de 1 à 7 ou

1 - 5% ou moins
2 - 6% à 10%
7 - 31% ou plus

Peu de gens ont utilisé la valeur 7; ce qui nous permet de dire qu'on a une incertitude moyenne de $\pm$ 2.5% sur le temps. L'informatique a calculé des valeurs moyennes de ce continuum: ces valeurs moyennes, nous les avons transformées en pourcentage moyen par la méthode suivante: nous avons utilisé le postulat statistique que tous ces individus se situaient au milieu de la "classe" et nous avons alors attribué aux cotes les valeurs suivantes:

cote 1: (entre 0.1% et 5.9%): 3.5%
cote 2: (entre 6.0% et 10.9%): 8.5%
cote 3: (entre 11% et 15.9%) : 13.5%
cote 4: (entre 16% et 20.9%) : 18.5%

et ainsi de suite. A partir de là, nous avons établi une table d'équivalence entre la cote et le % que nous avons appliqué à chaque cote de temps (voir annexe J) au niveau du temps exprimé.

Dans un premier volet, nous avons fait la somme des % des temps actuels exprimés dans la première partie du questionnaire. D'ailleurs, nous avons ramené à 100% la somme de ces temps pour ces 17 tâches (temps réel ajusté). Les temps alors

consacrés à chacune des 17 questions, nous ont servi de guide pour le calcul des temps consacrés à chaque sous-question. Dans un deuxième volet, nous avons calculé les temps consacrés à chaque sous-question de chacune des 17 tâches, par la méthode suivante: par exemple, si l'ensemble des A.P.I. ont répondu dans la 1ère partie du questionnaire qu'ils consacraient en moyenne 7.69% de leur temps à la question 2 (admission), nous avons réparti ce 7.69% sur les 15 "items" de la question 2 par simple règle de trois par rapport à ce que les A.P.I. avaient répondu à chaque sous-question de la question 2: pour être plus précis, nous avons calculé que les A.P.I. consacrent 7.69% de leur temps aux admissions (1ère réponse) mais si l'on calcule la somme des temps consacrés aux 15 sous-questions de la question 2 alors on obtient 51.50%: ceci étant un effet de l'utilisation du continuum. Donc nous avons corrigé chaque réponse de chaque sous-question de la question 2 par un facteur de $\frac{7.69}{51.50}$.

Nous avons procédé de la même façon pour chaque question.

Deux questions remettaient en cause la méthode utilisée. Il s'agit de la question 6 (accueil) et de la question 12 (orientation professionnelle). En effet les dix-sept (17) premières questions ne comportaient pas de catégorie d'implication et si nous pouvions assumer que dans chacune des quinze (15) autres questions les répondants participaient à l'une ou l'autre des opérations de la tâche et donc consacraient du temps à la tâche, les questions 6 et 12 avec un seul élément attribuaient un temps à certaines personnes nullement concernées.

Nous avons pu facilement conclure que la question 12 ne posait pas de problème puisque les éléments de réponse: j'en fais, je réfère, j'en fais et je réfère, comportaient un minimum de temps et que moins de 5% des répondants se disaient non impliqués. Mais tel n'était pas le cas dans la question 6 où un très grand nombre d'A.P.I. non impliqués se voyaient attribuer un temps minimum, ce qui entraînait une sur estimation du temps consacré à cette tâche. D'ailleurs l'analyse de la même question 6, à l'intérieur du questionnaire, où l'on tenait cette fois compte des non impliqués apportait des résultats tout différents.

C'est pourquoi nous avons dû, pour cette question, apporter un correctif au temps exprimé en tenant compte des non impliqués.

Cette opération a ramené à des proportions plus normales le temps consacré à la journée d'accueil, mais a en même temps créé une marge d'erreur de moins de 2% dans la repartition du temps global entre les 17 questions, marge qui répartie sur les 16 autres questions s'avère négligeable compte tenu de la valeur de l'incertitude inhérente au continuum.

Nous avons procédé de la même façon pour le calcul du temps souhaité. En effet nous sommes partis du postulat que le répondant avait la même perception du continuum des temps lorsqu'il répondait au temps actuel que lorsqu'il répondait au temps souhaité pour la même question. De plus, l'effet du continuum est le même pour le temps actuel que pour le temps souhaité. Donc par question, les mêmes facteurs de compression nous ont servi pour ces temps actuels et pour les temps souhaités. Il est évident qu'alors la somme des temps souhaités ne donne pas 100%; elle fait alors partie de l'interprétation des données.

LEXIQUE

LEXIQUE

CHOIX DE COURS:

Opération sessionnelle qui consiste pour l'étudiant à sélectionner avec ou sans l'aide de l'A.P.I., parmi les cours offerts, ceux qui sont pertinents à la réalisation de son programme d'études.

COMITE D'ADMISSION

Formé d'un nombre variable de personnes dont les rôles et fonctions ne sont pas forcément indentiques d'un Collège à l'autre , son objet de travail est l'admission des nouveaux étudiants.

COMITE DE PROMOTION:

Formé d'un nombre variable de personnes dont les rôles et fonctions ne sont pas forcément identiques d'un Collège à l'autre, son objet de travail est l'admission des étudiants déjà inscrits au Collège à la poursuite de leurs études. Ce comité voit au respect des règles qui régissent le passage d'une session à une autre.

INSCRIPTION:

Opération qui consiste à transcrire sur les fiches prévues à cette fin les cours préalablement choisis.

MAQUETTES DE COURS:

Rencontrées parfois sur les vocables profils ou grilles de cours, elles sont constituées de l'ensemble des cours agencés par type (obligatoire, concentration et complémentaire) et par session et prévus dans la réalisation d'un programme d'études donné.

ORIENTATION SCOLAIRE:

Fonction de conseiller des individus et des groupes sur les programmes et les projets scolaires et la progression des études, ce qui implique guider et assister des étudiants en ce qui concerne des problèmes tels que leur admission dans un établissement scolaire, le choix d'un cours, la progression de leurs études et l'adaptation au milieu scolaire.

N.B.: Cette définition fut rédigée à partir du texte de la "Classification canadienne descriptive des occupations du C.M.C."

ORIENTATION PROFESSIONNELLE:

Fonction d'aider, par ses conseils les gens à choisir une profession, à s'y préparer, à débuter et à progresser dans une

carrière, ce qui implique étudier, évaluer et interpréter les données réunies afin d'aider les gens à choisir la profession qui leur convient le mieux, discuter des carrières possibles et donner des conseils relatifs à des études et à une formation complémentaires compatibles avec les préférences et la personnalité de l'individu, afin d'utiliser ses aptitudes au maximum, documenter les intéressés sur les divers métiers et professions en ayant recours à diverses méthodes, par exemple, distribuer des imprimés, faire appel à des conférenciers, organiser des visites d'usines ou utliser du matériel audio-visuel et des ordinateurs.

N.B.: Même source que la définition précédente.

REGIE PEDAGOGIQUE:

Il s'agit de l'assemblée des responsables des services pédagogiques.

RESPONSABLE:

Individu investi d'un pouvoir délégué relativement à un champ de juridiction bien déterminé. Ses décisions sont généralement exécutoires, quoiqu'on puisse toujours en appeler à son supérieur immédiat. Car, un pouvoir délégué peut-être rapatrié à discrétion par celui qui en est détenteur de droit.

\- - - - - - - - - - - - -

NOTE AU LECTEUR

NOTE AU LECTEUR

Il convient de noter avant d'entreprendre la lecture de ce rapport que les enquêtes de base qui le constituent ont été menées il y a deux (2) ans.

Nous n'estimons pas que les résultats de ces recherches seraient identiques si elles étaient reprises aujourd'hui. Nous croyons cependant que les résultats ne seraient pas sensiblement différents.

Nous tenons également à souligner que nous avons dû faire face, dans la réalisation de ces enquêtes, à des contraintes considérables de temps et de moyens. Cet ouvrage n'en est pas moins, pensons-nous, le reflet assez fidèle de la réalité de l'Aide Pédagogique Individuelle en 1975-76.

INTRODUCTION

Fournir à l'assemblée générale des A.P.I. l'information la plus complète possible sur les origines, sur les fondements théoriques, le titulaire et la fonction d'aide pédagogique individuelle, afin de leur permettre de faire le point et d'entreprendre la définition des orientations à donner à la fonction.

Tel est l'objectif général que nous visions en faisant cette enquête et en rédigeant ce rapport. Nous donnions suite en ce faisant à un besoin collectivement ressenti au Congrès de la Commission des A.P.I. de juin 1975, jeter un regard critique sur cette réalité qu'est l'aide pédagogique individuelle à la lumière du maximum d'informations disponibles. Cette rétrospective permettra, nous l'espérons, à l'assemblée générale des A.P.I. de préciser l'identité de ses membres, de vérifier si le rôle qu'ils sont actuellement appelés à jouer est conforme à celui auquel leur mission initiale les destinait et d'apporter les corrections de trajectoires qui pourraient éventuellement s'imposer.

Ce rapport quant à ses intentions et à l'étendue de son sujet, est sans précédent chez les A.P.I. En effet, alors que les quelques essais produits antérieurement sur le sujet qui nous concerne ne proposaient, pour la plupart, que des modèles de définition de l'A.P.I., référant à des expériences particulières et limitées, le nôtre tente de tirer des données historiques et factuelles un portrait nuancé et complet de l'individu et de la fonction d'A.P.I. et d'évaluer la congruence entre le modèle de départ et le modèle actuel.

Nous présentons en première partie l'historique des origines de l'aide pédagogique individuelle, son institution et son

modèle de départ, toutes choses qui n'ont jamais été clairement établies auparavant.

Un instantané de l'A.P.I. constitue la deuxième partie. Dans cette image qui , comme vous le constaterez, est très détaillée, nous procédons à une description assez exhaustive du titulaire et de la fonction d'aide pédagogique individuelle en 1975-76.

La troisième partie du rapport cherche à établir jusqu'à quel point il y a congruence entre le modèle de départ de l'A.P.I. et celui qui prévaut actuellement ou qui est souhaitée.

Une brève conclusion termine le rapport proprement dit. Suivent en annexe les documents les plus essentiels à la compréhension de l'ensemble de la recherche.

PARTIE 1

L'aide pédagogique individuelle:

l'historique des origines, son institution

et son modèle de départ.

PLAN

L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE: L'HISTORIQUE DE SES ORIGINES, SON INSTITUTION ET SON MODELE DE DEPART.

Introduction ou "petite histoire clandestine" de l'aide pédagogique individuelle

1. Les causes lointaines de l'origine de l'A.P.I. comme fonction professionnelle nouvelle dans le domaine de l'éducation en milieu collégial

   1.1 Quelques incidences socio-économiques sur le système d'éducation au cours de l'histoire du Québec et la nécessité d'une réforme.

   1.2 Le phénomène de l'orientation prpofessionnelle dans la société.

   1.3 Quelques insuffisances et caractéristiques pédagogiques de l'ancien système.

      1.3.1 l'ancien système post-secondaire

      1.3.2 quelques insuffisances de l'ancien système

      1.3.3 les caractéristiques de l'ancien système au point de vue de l'orientation, du régime pédagogique et de l'encadrement des étudiants.

   1.4 Un projet de réforme du système d'éducation prend forme: Le Rapport Parent. Il allait englober le niveau postsecondaire.

2. Les causes prochaines de l'origine de l'A.P.I. ou les retombées pédagogiques et administratives du Rapport Parent.

2.1 La polyvalence des programmes, le phénomène de l'orientation progressive et des "décisions individuelles" des étudiants

2.1.1 la démocratisation

2.1.2 la polyvalence

2.1.3 l'orientation progressive versus les décisions individuelles des étudiants.

2.2 Une conception d'un système d'orientation scolaire et de son intégration aux structures de l'enseignement.

2.3 La nécessité de remédier à la disparition des fonctions d'encadrement des étudiants et de préserver une formule de tutorat pédagogique.

2.4 Le Rapport Parent et les "prototypes" de l'A.P.I.

2.4.1 L'organisation d'un système d'orientation intégré aux structures de l'enseignement polyvalent.

2.4.2 Un système d'enseignants-orienteurs

2.4.3 Les tuteurs et les patrons

3. La cause déclenchante de la création de l'aide pédagogique individuelle: la création des cégeps.

3.1 des nécessités du nouveau système à la cristallisation d'une conception de l'aide pédagogique.

3.2 L'A.P.I. s'institutionnalise: le modèle de départ et les stratifications théoriques de l'A.P.I. Au total, quatre textes fondamentaux qui vont jalonner la fonction.

3.2.1 Le modèle de départ de l'aide pédagogique individuelle et les stratifications théoriques de l'A.P.I.

3.2.2 Quelques éléments d'un schéma synoptique de l'évolution de l'A.P.I.

4 . Une conception plus étoffée du modèle de départ de l'A.P.I. pour les objectifs du projet.

4.1 Le cadre théorique du nouveau modèle de départ de l'A.P.I.

4.2 Le schéma opérationnel de l'A.P.I. pour les objectifs du projet.

NOTE AU LECTEUR POUR LA PARTIE 1

NOTE AU LECTEUR POUR LA PARTIE 1

La naissance d'une profession ne saurait s'expliquer sans quelques considérations sur le milieu dans lequel elle a pris forme ni sans remonter aux professions connexes qui lui ont donné le jour. Comme dans tout autre domaine, là aussi, il ne saurait y avoir de génération spontanée. Un peu comme un individu, une profession a une histoire qui lui est propre où l'on retrouve des ancêtres, des parents et un milieu propice à sa naissance.

Traiter des origines de l'A.P.I. revient donc d'abord à traiter des origines mêmes des cégeps et de leurs structures pédagogiques puisque l'A.P.I. est apparue à toute fin pratique en même temps que les cégeps eux-mêmes. L'A.P.I. demeure encore ce qu'il serait convenu d'appeler une fonction professionnelle relativement jeune car elle a tout juste dix ans d'existence. Pour développer une compréhension adéquate de sa nature, de son rôle, de ses objectifs et de ses fonctions, en plus de connaître son milieu d'éclosion, il importe aussi d'une part de connaître les fonctions professionnelles connexes qui l'ont générées et d'autre part de bien saisir en quoi sa création fut une nécessité qui répondait à des besoins précis.

Au cours de cette première partie de notre travail nous ne poursuivrons d'autres objectifs que ceux-là.

INTRODUCTION

OU

"PETITE HISTOIRE CLANDESTINE DE L'A.P.I."

Vers la fin des années 60, la réforme de l'éducation au Québec atteignait sa dernière phase soit le premier cycle des études post-secondaires. Dans les nouvelles institutions d'enseignement collégial qui devaient initialement s'appeler institut et qui prirent finalement le nom de cégep, s'ouvrirent très rapidement des services tout nouveaux dénommés: services d'aide pédagogique individuelle.

En 1969-1970, les valeureux représentants aux services d'A.P.I. ont été tantôt des cadres, tantôt des professionnels, tantôt des professeurs "atteints de dédoublement vocationnel évident" (mi-temps enseignant mi temps A.P.I.) tantôt des professeurs "défroqués" (plein temps A.P.I.) et enfin une poignée de hardis psychologues et conseillers d'orientation parfois considérés par leurs frères dans la "profession de l'acceptation inconditionnelle" comme étant presque des dénaturés professionnels ou à tout le moins comme des égarés.

Rappelons que précédemment entre 1967 et 1969, des "hordes d'étudiants" sortis de tous les coins de la belle province fourmillaient vers ces "nouveaux temples du savoir et de la connaissance" appelés cégeps. Ainsi les hauts stratèges de l'Education instituèrent cet ordre de l'A.P.I. et les premiers réservistes furent appelés aux stylos...

Quelle était donc la mission de ces nouvelles recrues dans cette période de "réarmement pédagogique" du Québec moderne qui coïncidait "sans nul doute" avec quelque important cycle planétaire ou quelque éruption solaire au sujet desquels les générations futures recevront peut-être des éclaircissements?

De toute évidence, nous pouvons dire aujourd'hui que les élus de l'A.P.I. furent consacrés promptement docteurs en prescriptions légales de la nouvelle religion collégiale québécoise. Leur rôle: connaître

et appliquer le nouveau "talmud" pédagogique sans y changer un iota, évangéliser et baptiser les nouveaux, servir discrètement d'ange gardien à tout néophyte étudiant, encourager les jeunes pèlerins tentés de glisser sur les pentes du laisser-aller, récupérer les vocations tardives (changements d'orientation), ramener les égarés et au besoin soumettre au grand-prêtre (D.S.P.) des bulles d'excommunication contre les étudiants relaps.

Bien sûr, cette allégorie caricature à outrance une facette d'une époque révolue du Québec, et d'une façon humoristique, nous l'espérons, elle nous aura permis de reconnaître certaines de nos fonctions les plus importantes: soit visiter des écoles secondaires, admettre et inscrire les nouveaux, faire connaître aux étudiants le régime pédagogique dans "sa juste interprétation", assister l'étudiant tout au long de l'élaboration de son programme et des périodes de choix des cours, dépister les étudiants en difficulté et leur venir en aide par quelque moyen à inventer et enfin, sordide besogne: exclure les échoueurs. Cette énumération de tâches n'est certes pas pour l'instant exhaustive de tout ce qu'ont fait et font les A.P.I. qui tiennent toujours boutiques depuis l'ouverture de ces services dans les Cégeps mais, en tout cas, nous croyons qu'elle situe "grosso modo" le caractère et la nature de leurs interventions et de leurs fonctions.

LES A.P.I.: génération spontanée, espèce hybridée ou mutants types?

En quelques années venait de germer et de se développer au Québec un tout nouveau spécialiste de l'Education en milieu collégial soit: l'aide pédagogique individuel. Nous tenons ici à souligner que ce qui distinguait au début l'A.P.I. dans les cégeps, c'était son caractère

d'innovation comme fonction professionnelle naissante. Avec l'ouverture des cégeps, bien des fonctions déjà existantes dans l'ancien système ont été remaniées et redéfinies tandis que d'autres ont été pratiquement crées de toutes pièces. Parmis ces dernières, ont peut certainement désigner l'aide pédagogique individuelle et le registariat. En effet, considéré sous l'aspect d'innovation, l'on pourrait dire que l'aide pédagogique individuelle était au départ sur le plan des attentes et des besoins pédagogiques face aux étudiants ce que pour sa part en ce qui le concerne, le registrariat était sur le plan administratif.

Malgré tout, il serait intéressant en vue d'une meilleure compréhension de notre sujet, de se demander si les A.P.I. constituaient pour autant une génération spontanée ou hybridée. Avaient-ils été précédés d'avortons, de prototypes ou bien étaient-ils simplement des mutants?

Eh bien, pour répondre à de telles interrogations à propos d'une espèce animale (excusez, distingués collègues, cette analogie de règne inférieur) la méthode scientifique exigerait qu'on se penche sur l'évolution et les conditions de l'environnement dans lequel cette espèce est d'abord apparue puis s'est par la suite développée. Alors, bien des choses s'éclairciraient au cours de cette étude. Voilà, c'est en somme un peu la démarche et l'approche que nous voulons suivre dans notre étude de l'apparition de l'A.P.I. en milieu collégial. Autant à titre de service que de fonction professionnelle, l'A.P.I. a elle aussi sa genèse. Nous allons donc entreprendre une remontée dans la marche du temps pour venir sur le terrain tel qu'il existait bien avant la création des cégeps afin de dégager les éléments et les faits qui préparaient la naissance de l'A.P.I.

Puisque l'A.P.I. constitue une fonction nouvelle, elle-même apparue en même temps qu'une institution nouvelle, nous ne saurions donc trop insister, au risque ici de nous répéter, sur le fait que traiter de l'origine de l'A.P.I. revient d'abord à traiter de l'origine du cégep et de ses structures pédagogiques. L'A.P.I. en tant qu'entité récente, est avant tout une fonction professionnelle innovée et distincte. Pour l'identifier adéquatement et la bien comprendre, il est nécessaire de bien comprendre ce qui dans l'évolution du niveau post-secondaire de l'ancien système a nécessité sa création.

Les grandes divisions de la première partie de notre travail

Après avoir apporté ces précisions plus haut, nous exposerons ici les grandes lignes de cette première partie de notre travail. Dans un premier chapitre nous essayerons de dégager ce que l'on pourrait considérer comme les causes lointaines de l'origine de l'A.P.I. en tant que fonction professionnelle nouvelle, à savoir:

1. quelques incidences socio-économiques sur le système d'éducation au cours de l'histoire du Québec (brève rétrospective);

2. la naissance du phénomène de l'orientation professionnelle dans la société.

3. quelques insuffisances et caractéristiques pédagogiques de l'ancien système.

Toutes ces considérations nous conduiront vers une autre étape soit un projet de réforme: le Rapport Parent. C'est au cours d'un deuxième chapitre que nous nous pencherons plus spécifiquement sur les causes prochaines de l'origine de l'A.P.I.

En premier lieu nous considèrerons parmi les retombées pédagogiques et administratives du Rapport Parent celles qui à notre point de vue ont préparé le terrain à l'A.P.I. soit: (ce sont ici à notre point de vue les causes prochaines de l'origine de l'A.P.I.).

1. la polyvalence des programmes versus l'orientation progressive et les décisions individuelles de l'étudiant;

2. une conception de l'orientation scolaire et son intégration aux structures de l'enseignement;

3. la nécessité de remédier à la disparition des fonctions d'encadrement pédagogique des étudiants et de préserver une formule de tutorat pédagogique.

Ceci étant fait, nous présenterons ce qu'il serait convenu d'appeler les premier prototypes de l'A.P.I. tels que conçus dans le Rapport Parent.

Dans un troisième chapitre, nous ferons un pas de plus vers la création de l'A.P.I. en procédant à l'étude de la cause déclenchante de la fonction d'aide pédagogique individuelle. Nous identifierons alors sur les plans pédagogique et administratif des nécessités de trois ordres:

1. celle de guider les étudiants dans leurs programmes (relation d'aide-conseil);

2. celle d'assurer le respect du régime pédagogique et l'évaluation du rendement scolaire des étudiants (relation d'autorité);

3. celle d'assurer certaines contingences administratives (relation de gestion).

Après avoir vu en quelque sorte se cristalliser les besoins qui devaient conduire à la création de l'A.P.I., nous verrons comment cette fonction nouvelle s'est institutionnalisée. Nous nous pencherons alors sur les premiers fondements théoriques de l'A.P.I., son modèle de départ de même que les principaux textes, sortes de stratifications théoriques, qui ont servi de jalons et de cadres à la fonction au début de son évolution. Nous terminerons ce chapitre par la présentation d'un bref schéma de l'évolution de l'A.P.I.

Un quatrième chapitre sera consacré à la présentation d'une conception plus étoffée du modèle de départ, sorte d'essai de synthèse d'un cadre théorique et d'un schéma opérationnel de l'A.P.I. pour les objectifs de recherche du projet. C'est précisément sur ce schéma opérationnel abstrait du modèle de départ que sera basée l'étude de congruence entre le modèle de départ de l'A.P.I. et les situations réelles et souhaitées de l'A.P.I.

CHAPITRE PREMIER

LES CAUSES LOINTAINES DE L'ORIGINE DE L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE COMME FONCTION PROFESSIONNELLE NOUVELLE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION EN MILIEU COLLEGIAL

CHAPITRE PREMIER

LES CAUSES LOINTAINES DE L'ORIGINE DE L'A.P.I.

1.1 Quelques incidences socio-économiques sur le système d'éducation au cours de l'histoire du Québec et la nécessité d'une réforme.

La naissance du système des cégeps, préalable à la naissance de l'A.P.I., ne saurait s'expliquer sans certaines considérations d'ordre socio-économique sur l'évolution de notre système d'éducation.

Nous avons appris que depuis la conquête en 1760 jusqu'à la fin du 19ième siècle, le Québec et son peuple ont survécu grâce au clergé, à l'agriculture et à l'abondance des richesses naturelles (ex: fourrures, forêts, poissons). Dirigé par une élite formée et moulée à un certain "classicisme" très institutionnalisé, on y perpétuait le même type de société traditionnelle à classes fermées: clergé, clercs, porfessions libérales, classes ouvrières, agriculteurs, artisans, journaliers non spécialisés. La mobilité d'une classe à l'autre n'était pas impossible mais elle se faisait difficilement et était inhabituelle. Dans cette société l'activité économique était surtout basée sur la nature. L'initiation au travail comportait des techniques archaïques et traditionnelles, elle se faisait "sur le tas". Les métiers se transmettaient de père en fils. La migration des populations et la mobilité professionnelle étaient pour ainsi dire inexistantes.

Les femmes, pour leur part, demeuraient au foyer occupées au travaux ménagers, à l'éducation et à l'instruction de leurs nombreux enfants. C'est ainsi qu'elles complétaient le travail des hommes, qu'elles jouaient un rôle tout aussi indispensable à la survie de l'espèce.

Le temps accordé aux loisirs et aux activités socio-culturelles était minime. La semaine de travail pouvait alors varier de 50 à 70 heures. Les connaissances scientifiques étaient très limitées et n'étaient pas essentielles à la vie quotidienne des "paysans". On ne connaissait ni le recyclage, ni l'éducation permanente institutionnalisée.

Cette société se perpétuait d'autant plus facilement qu'elle constituait un univers restreint soumis à une mentalité conservatrice et qu'elle se prêtait à un contrôle rigoureux et permanent. Pour des raisons historiques et politico-économiques, le Québec a vécu en vase clos plus longtemps que d'autres peuples occidentaux. Bien d'autres pays du monde occidental étaient entrés eux dans l'ère industrielle du travail spécialisé et de l'urbanisation vers 1850. Ce phénomène au Québec a agi à retardement et un mouvement d'entraînement allait s'amorcer à la faveur des grands conflits internationaux qui coïncidaient, pour la plupart des pays occidentaux, avec l'accès à l'ère scientifique et technologique.

Les commissaires du Rapport Parent avant de formuler un projet de réforme, s'étaient intéressés à l'évolution socio-économique du Québec. Dans un chapitre consacré à la transformation des conditions de vie, voici ce que l'on peut lire sur la transformation accélérée de la société québécoise.

> *"Le Québec en 1871 ne comptait que cinq villes de plus de 5,000 habitants: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Lévis et Sorel. Leur population globale 186,000 habitants, constituait 15% seulement de la population de la province. Montréal la plus grande de ces villes, ne comptait alors que 107,000 habitants; aujourd'hui près de 40% de la population de la province vit dans la région de Montréal. Au moins quarante villes comptent plus de 10,000 habitants. Que de déracinements, de déplacements, de migrations représente cet énorme drainage vers les villes d'une population que les campagnes ne pouvaient plus absorber. En 1871, 77%*

de la population de la province était rurale, et 23% urbaine; en 1961, la proportion est renversée, 75% de la population est urbaine et 25% rurale. De 1941 à 1961, la population urbaine de la province a doublé, passant de deux à près de quatre millions. Dans le Québec, trois personnes sur quatre vivent aujourd'hui dans les villes." 1

Ce que nous pourrions ajouter à cet extrait du Rapport Parent c'est qu'entre 1961 et 1971 ce mouvement des populations vers les villes et la tendance à l'urbanisation ont continué à se développer d'une façon moins prononcée mais constante.

Ainsi, en quelques décades à peine, les phénomènes de migration des populations et de transformation de l'activité économique du travail auront réussi à ébranler sur ses propres fondements le modèle culturel et social d'un Québec suranné.

Il devenait inévitable qu'une transformation aussi fondamentale et radicale de la société québécoise conduirait bientôt à une réforme en profondeur du système d'éducation. L'ampleur de la réforme qui allait s'imposer laissait supposer des transformations majeures dans nos institutions scolaires. Eventuellement des fonctions et des postes allaient disparaître au profit de fonctions nouvelles et services nouveaux mieux adaptés aux besoins manifestés.

En effet, traditions et systèmes d'éducation ont pour but d'assurer à un peuple sa survivance par la reproduction de son modèle, de son cadre culturel, de sa structure, de son organisation et de son activité sociale. Si ce "pattern" structural et fonctionnel (i.e. projet collectif) de la société se trouve radicalement bouleversé, il s'en suivra une remise en question généralisée de ses institutions pédagogiques du fait que l'on doive désormais non plus maintenir un modèle social et culturel reconnu, sorte de projet collectif, mais plutôt assurer son adaptation et son évolution en face de conditions d'existence et d'activités nouvelles.

(1) Commission royale d'enquête sur l'éducation
Rapport Parent, Ronalds-Federated Limited, 1965
Tome 1, p.p. 70 et 72.

Il nous semblerait maintenant à propos de noter que selon les enquêteurs de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, "les structures scolaires du Québec dans leurs grandes lignes se sont dessinées entre 1845 et 1875, dans un milieu principalement rural" (ref: Rapport Parent, Tome I, p. 70). Compte tenu des transformations majeures déjà survenues dans la société québécoise, ceci nous donne une idée de la désuétude de notre système d'éducation des années 50.

C'est par un effet d'entraînement de l'activité économique nord-américaine qu'entre 1950 et 1960, le Québec se trouvait plongé en pleine période industrielle et faisait ses premiers pas dans l'ère technologique. Son tissu social n'était plus rural mais très urbain. Sur le plan politique et culturel, on sentait un désir de renouvellement anonciateur de la révolution tranquille. Dans les domaines de l'industrie et de la technologie, les grand projets de conquête des richesses naturelles allaient marquer l'assaut des vastes territoires du nord (électricité hydraulique et mines).

Les conditions étaient rassemblées, un nouveau projet collectif se dessinait pour le Québec. Le temps était venu de reconsidérer nos structures et nos institutions scolaires afin de les harmoniser avec les besoins réels de notre société qui vivait une accélération de son évolution et une explosion démographique. C'est dans cette perspective que le Québec allait s'engager dans une réforme généralisée de son appareil scolaire.

Voilà tracé dans ses grandes lignes, le tableau général du Québec qui, croyons-nous, existait tout juste avant la réforme de l'éducation. Ce projet de réforme consigné dans le Rapport Parent allait conduire à l'implantation du réseau actuel des cégeps. Une des conséquences immédiates de la création de ces cégeps, en particulier en ce qui a trait

au bouleversement des structures pédagogiques, devait être la création précitée quoique anticipée des services d'aides pédagogiques en 1967. Sans la création des cégeps, il est peu probable que nous connaîtrions aujourd'hui des services d'aide pédagogique individuelle. Voilà pourquoi, avons-nous tenu au risque de nous voir accuser de remonter au déluge, à mettre un premier éclairage sur ce "background" historique et social qui explique à notre point de vue les cégeps en tant que nécessité pour le Québec et cause immédiate de l'aide pédagogique individuelle.

Le Québec en modifiant en profondeur son système d'éducation confirmait par le fait même ses desseins bien arrêtés en vue de l'élaboration d'un nouveau projet collectif.

Les facteurs socio-économiques et culturels ont donc conduit le Rapport Parent à remettre en question le système scolaire puis, par la suite, à proposer la création des instituts plus tard appelés cégeps. C'est en ce sens que cet enchaînement des faits nous est apparu être les premières causes lointaines de l'apparition de l'aide pédagogique.

Dans un chapitre plus précisément consacré aux causes prochaines de l'origine de l'aide pédagogique nous étudierons plus en détail les points clés du Rapport Parent qui devaient conduire lors de l'ouverture des cégeps à l'instauration de l'aide pédagogique individuelle.

Toutefois il nous semblerait un peu prématuré d'aller plus en profondeur dans l'étude des causes prochaines. Aussi, allons poursuivre l'analyse de quelques autres causes lointaines.

1.2 Le phénomène de l'orientation professionnelle dans la société

Dans ce chapitre sur les causes lointaines de l'origine de l'A.P.I., nous avons fait quelques considérations sur le contexte historique, socio-économique et culturel qui conduira, comme nous le verrons, au projet de réforme de l'éducation et par la suite structurera le milieu institutionnel, en l'occurence le CEGEP, où allait éclore l'A.P.I.

Mais voilà, l'A.P.I. en tant qu'occupation nouvelle sur le marché du travail de l'éducation a bien sûr des origines institutionnelles dont nous traiterons plus loin. Elle a également des origines professionnelles et c'est ce que nous allons maintenant aborder. Si l'on y regarde bien, on pourrait aussi considérer son origine comme le phénomène d'une "professionnalisation" hybridée. Dans le domaine des professions, des occupations, tout comme dans celui des organismes microscopiques, il n'y a pas de génération spontanée.

Certains indices nous autorisent à dire qu'il y a une filiation évidente entre certaines tâches attribuées à l'A.P.I. et d'autres traditionnellement dévolues à l'orientation professionnelle. Nous en voulons pour preuves le fait que les objectifs de l'A.P.I. s'apparentent à ceux de l'orientation professionnelle. En effet, l'un des objectifs premiers de l'A.P.I. qui est le choix de programme, de cours (réf.: P.A.S. Déc. 72) découle habituellement de l'objectif premier de l'orientation professionnelle qui est le choix vocationnel,(une première démarche d'orientation est caractérisée par la clarification d'un choix vocationnel qui lui aura une influence prépondérante sur le choix et la composition d'un programme d'études).

Au niveau des objectifs secondaires (moyens), toutes deux, A.P.I. et orientation professionnelle, se basent théoriquement sur la connaissance des goûts, des aptitudes, des possibilités et des débouchés prévisibles. C'est là un champ d'activités qu'elles partagent en commun. Nous savons que l'A.P.I. s'est précisément vue attribuer des responsabilités bien identifiées dans ce domaine par la politique administrative et salariale de décembre 1972.

> *"Nature du travail*
> *L'aide pédagogique individuelle assiste l'étudiant dans le choix de sa programmation individuelle des cours et des horaires en fonction de ses goûts, aptitudes et possibilités.*
>
> *Il conseille et informe les étudiants dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans la fabrication de leur horaire individuel, dans les changements d'orientation ou de spécialités dans l'abandon de cours...*
>
> *Il se tient au courant des débouchés à l'université et sur le marché du travail pour les diplômés des différents programmes afin de conseiller plus utilement les étudiants".*
> *Réf.: P.A.S. Déc. 1972, p. 9*

Ces deux fonctions professionnelles, A.P.I. et orientation professionnelle, sont donc ici liées entre elles par la nature même de leurs tâches. Et puisque l'orientation professionnelle est apparue la première, nous nous croyons justifiés de dire qu'elle a exercé une influence sur la naissance de la seconde. C'est pour cette raison que nous considérons le phénomène de l'orientation professionnelle dans la société comme une cause lointaine de l'origine de l'A.P.I.

Tout d'abord, il y aurait eu dans la société le phénomène de l'orientation professionnelle des individus, amené par la division du travail. Ce phénomène aurait conduit en premier lieu à la création de

cette occupation professionnelle qu'a d'abord été l'orientation. L'utilité de cette occupation professionnelle dès que socialement reconnue, de même que l'augmentation des connaissances scientifiques psychologiques et pédagogiques auraient contribué à la doter d'assises plus stables en donnant naissance dans un deuxième temps à cette profession ou à cette discipline qu'est l'orientation professionnelle (réf.: corporation professionnelle et programme de formation professionnelle universitaire de l'orientation). Enfin comme c'est souvent le cas, l'évolution, que l'on observe dans le monde des professions aurait amené l'orientation professionnelle à se morceler, à se professionnaliser davantage par le jeu de la spécialisation pour donner naissance entre autres: au conseiller en information scolaire et professionnelle, à l'orthopédagogue, et au conseiller en aide pédagogique individuelle.

C'est de ce long cheminement, de l'orientation jusqu'à l'A.P.I. en passant par l'orientation scolaire dont nous voulons maintenant traiter.

Voilà donc un autre aspect de l'origine lointaine de l'A.P.I. que nous tenterons de circonscrire et de clarifier maintenant.

Nous venons de présenter l'A.P.I. comme étant en quelque sorte un phénomène d'hybridation. Nous avons identifié l'un des parents possibles soit l'orientation. Notre étude nous porte à croire que l'autre serait le tutorat pédagogique tel que nous l'avons connu dans l'ancien système d'éducation. Pour l'instant, notre étude se limitera à l'orientation professionnelle afin d'éviter toute confusion. Nous reviendrons au tutorat au chapitre des causes prochaines.

Comment la naissance et surtout l'évolution du phénomène de l'orientation professionnelle ont-elles conduit à la création d'une fonction

professionnelle telle que l'A.P.I.? Pour répondre à cette question nous ferons ici un bref historique du phénomène de l'orientation professionnelle en tant qu'une des particularités de notre civilisation industrielle et technologique.

Le phénomène d'orientation professionnelle nous est né d'abord du problème de la division du travail et de sa répartition entre les individus membres d'une société. Il sera donc ici question de suivre les diverses étapes de ce phénomène à mesure qu'il s'est spécifié.

En fait, ce problème de la division et de la répartition du travail que nous venons de mentionner est un problème presqu'aussi vieux que l'humanité. Il remonte dans la nuit des temps à l'époque où l'être humain s'est organisé en société.

> *"L'invention des autres arts fut donc nécessaire pour forcer le Genre-humain de s'appliquer à celui de l'agriculture. Dès qu'il fallut des hommes pour fondre et forger le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là. Plus le nombre des ouvriers vint à se multiplier moins il y eût des mains employées à fournir à la subsistance commune, sans qu'il y eût moins de bouches pour la consommer; et comme il fallut aux uns des denrées en échange de leur fer, les autres trouvèrent enfin le secret d'employer le fer à la multiplication des denrées. De là naquirent d'un côté le labourage et l'agriculture, et d'autre l'art de travailler les métaux et d'en multiplier les usages."* [1]

Déjà bien avant nous, des animaux inférieurs (abeilles et fourmis) avaient depuis longtemps solutionné très efficacement ce problème de la division du travail en y omettant toutefois l'une des valeurs les

---

1 Rousseau, J.-J. Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, Collection "Idées", no 90, Editions Gallimard, France, 1965, page 99

les plus chères à l'être humain, la liberté.

Grosso modo, le problème à solutionner consistait à répartir les emplois et les occupations à partir d'une connaissance aussi complète que possible des travaux à exécuter et des besoins auxquels il fallait répondre en vue d'assurer le bien être de la collectivité. La question posée était: Qui peut faire quoi? Ce problème devait s'accentuer avec les sociétés technologiques.

Dans les sociétés traditionnelles, cette répartition du travail était simple et ne justifiait pas la création de services spécialisés en orientation.

En effet, une telle société était caractérisée par la stabilité; stabilité des besoins primaires, stabilité dans les techniques ancestrales de production, stabilité des populations à vocation régionale pour le travail. Ainsi la plupart du temps le choix d'un métier était-il déterminé de façon rigide par l'appartenance à une classe sociale, à une famille. Le métier acquis se transmettait de père en fils ou de mère en fille.

Toutefois ces choses n'allaient pas en demeurer ainsi éternellement. Voici ce quécrivait A. Léon à ce sujet:

> *"... à partir de la seconde moitié du XVIII siècle, le développement rapide du machinisme a pour effet d'accentuer considérablement la division du travail et de susciter, du même coup la création d'institutions sociales propres à faciliter la répartition professionnelle.*
>
> *Tandis que de nombreux secteurs de production naissent et se développent, les formes intellectuelles*

du travail tendent à se séparer des formes manuelles et la mobilité des travailleurs à travers les différentes branches professionnelles s'accroît. C'est dans de telles conditions qu'apparaît la nécessité de réglementer l'accès à certaines professions et de donner un cadre légal aux examens... Le développement intensif de la production provoque, à partir de cette époque, l'élargissement progressif du système scolaire et la création de nombreux types d'examens qui sont destinés, soit à sanctionner diverses formations, soit à filtrer les candidats à l'entrée de certains établissements scolaires ou professionnels." 1

Le phénomène de l'orientation était donc né avant ce siècle dans lequel nous vivons. Plus les années s'écoulaient, plus les connaissances humaines augmentaient; et plus le travail se divisait, se spécialisait. Ainsi des besoins nouveaux se créaient et il fallait y répondre. Les développements de l'économie, le mouvement des populations, et même le rejet de valeurs traditionnelles familiales dans la transmission des métiers accéléraient la mobilité professionnelle.

De plus en plus, les individus voulaient choisir leur métier ou leur profession. Au début du siècle, le phénomène de l'orientation devenait une réalité mais ce n'est que plus tard que l'orientation professionnelle en tant que discipline allait voir le jour.

Chez nous au Québec, l'orientation professionnelle remonte à environ 35 ans, pour les U.S.A. à environ 60 ans.

En fait l'orientation a pris un essort considérable, comme c'est le cas pour plusieurs autres secteurs, à la faveur de la première guerre mondiale. C'est à cette époque qu'aux U.S.A. se sont développés les

---

1 Léon, A. Psycho-pédagogie de l'orientation professionnelle. Collection "Nouvelle Enclyclopédie Pédagogique", Presses Universitaires de France, Paris, 1957, pages 9 et 10

premiers tests d'orientation. L'objectif visé était d'en arriver à utiliser de façon optimum les ressources humaines pour soutenir l'effort de guerre.

Conception mécaniste de l'orientation

Au début de sa pratique, l'orientation reposait sur une conception mécaniste baptisée plus tard "équation de Parson". C'était l'époque des pionniers. Cette conception de l'orientation consistait en un partage des individus et des métiers basés sur la connaissance des occupations et des différences individuelles. Ainsi l'enfance de l'art se limitait à établir au moyen de tests une équation entre d'une part des exigences caractéristiques des occupations et d'autre part les aptitudes personnelles.

Conception éducative et fonction scolaire de l'orientation

Les débuts de l'orientation ont donc consisté à procéder au mariage des gens et des occupations. On eût tôt fait de constater les limites d'une telle approche. Premièrement on s'est rendu compte que les tests ne considéraient que des aspects bien limités de la personnalité. De plus, ils comportaient souvent une marge d'erreur (fidélité, validité des tests) de nature à compromettre la prédiction. D'autre part cette approche était trop statique. Elle ne tenait pas compte des autres aspects pouvant influencer la vie professionnelle tels: l'évolution

des intérêts, des valeurs, de l'image de soi, de satisfaction retirées d'expérience nouvelles. Elle comportait le danger de ne considérer l'individu qu'à deux moments, le moment où l'on fait la prédiction et celui où on la vérifie. L'erreur fondamentale résidait dans le fait de s'appuyer sur un instantanné incomplet de l'individu pour orienter sa vie professionnelle.

Sous l'influence de l'évolution scientifique et sociale, du développement de la pédagogie et de la psychologie, cette approche mécaniste, technique de l'orientation allait être dépassée pour faire place à une approche plus humaniste, plus éducative, plus évolutive et dynamique.

Les influences les plus prépondérantes sont d'abord venues de la psychologie par Carl Rogers et ses disciples. Leurs principales contributions auront été de nous apporter les premières approches de "counseling" non directif basées sur le principe qu'un individu est la personne la mieux placée pour comprendre sa situation et qu'il possède en lui les ressources nécessaires à son adaptation. L'évolution de l'orientation vers une approche éducative s'est appuyée aussi sur les travaux d'autres grands chercheurs tels Erikson, Maslow en psychologie du développement et Roe, Holland, Ginsberg, Super qui pour leur part en sont venus à décrire le développement vocationnel à l'aide de théories articulées, complémentaires les unes des autres.

Enfin du côté de la pédagogie s'effectue tout un brassage d'approches et d'idées nouvelles. La démocratisation de l'enseignement, l'individualisation de l'enseignement, l'enseignement programmé, la polyvalence, le morcellement des programmes et la multiplication des options en sont venus à transformer le simple choix professionnel autrefois statique en un choix évolutif, progressif pour lequel tout étudiant à maintenant le droit de recevoir une assistance.

Désormais le choix professionnel ne sera plus envisagé au seuil d'entrée dans la société adulte où nécessairement l'individu se doit d'être productif. Aujourd'hui plus que jamais l'individu se doit d'être utile et l'orientation scolaire se souciera tout au long du processus d'éducation de tenir davantage compte de l'évolution individuelle pour mieux asseoir le choix professionnel.

Grâce à tous ces développements, l'orientation a pris des dimensions pédagogiques. Une conception pédagogique de l'orientation (i.e.: choix professionnel), l'orientation scolaire s'en est donc dégagée et a commencé à implanter profondément ses racines dans nos institutions scolaires.

L'orientation sera maintenant en situation de s'exercer dans un plus grand contrôle du cheminement de l'étudiant à l'intérieur des phases de réalisation d'un choix professionnel. Pour ce faire, le nouveau système permettra des étapes de vérification impliquant plus fréquemment la confrontation du choix du principal intéressé, soit l'étudiant, avec divers facteurs de réalité.

Comme nous le verrons plus loin dans les causes prochaines de l'origine de l'A.P.I. la réforme de l'éducation, en accélérant la transposition des problèmes d'orientation des étudiants au plan scolaire, allait confier aux titulaires de l'A.P.I. un rôle et des responsabilités de premier plan dans l'orientation des étudiants.

En résumé le problème de l'orientation dans notre société s'est d'abord posé au niveau des professions, des métiers, des emplois, puis par la suite il s'est ramifié dans des implications scolaires et pédagogiques d'un plan de réalisation du choix professionnel. C'est dans

cette perspective que nous pourrions considérer l'orientation comme une des causes lointaines mais fondamentale de l'origine de l'A.P.I. dans le monde du travail de l'éducation.

Le monde du travail (carrières, professions, métiers, emplois) constitue un véritable univers. Qu'il suffise de mentionner que le dictionnaire américain des occupations a répertorié plus de 40,000 occupations tandis que son cousin canadien en compte plus de 20,000. Ajoutons que c'est un univers en continuelle effervescence en raison des changements constants et des progrès qui caractérisent l'ère technologique dans laquelle nous vivons. Régulièrement dans le monde du travail, des occupations disparaissent alors que d'autres sont créées.

A titre d'exemple, le conseiller d'orientation et beaucoup plus tard le conseiller à l'aide pédagogique individuelle ne sont de fait que des illustrations parmi tant d'autres des changements évolutifs de ce monde du travail et des professions.

Une des dernières venues dans la famille des spécialités de l'éducation, l'aide pédagogique, s'insère évidemment dans un cadre institutionnel, mais aussi dans le monde des occupations professionnelles bien que pour le moment elle n'ait pas d'autre cadre de référence l'assurant d'une existence autonome propre hors de son institution d'attache. Et ceci la rend très vulnérable aux influences et aux pressions extérieures.

1.3 Quelques insuffisances et caractéristiques pédagogiques de l'ancien système

Au cours de la deuxième partie des causes lointaines de l'origine de l'A.P.I. nous avons présenté un essai d'explication de ce qui à long

terme nous semblait être une partie de ses origines professionnelles.

En première partie du présent chapitre nous avions aussi précédemment traité des bouleversements socio-économiques du Québec. Nous avons alors essayé de voir pourquoi ces changements avaient conduit à la réforme de l'éducation et par le fait même , comme nous l'avons souligné, à la préparation du milieu d'éclosion de l'A.P.I.

Toutefois nous avons dit encore peu de choses sur l'état du système d'éducation qui précédait la réforme.

Nous orienterons donc maintenant en ce sens notre étude. Nous espérons ainsi cerner de façon plus précise ce qui nous semble être des facteurs institutionnels qui auraient joué une influence certaine dans l'apparition de l'A.P.I.

1.3.1 L'ancien système post-secondaire

Au moment de la constitution en mars 1961 de la commission royale d'enquête sur l'enseignement, quels étaient l'état et l'organisation de l'éducation de niveau collégial au Québec? Nous nous limiterons ici essentiellement à ce niveau afin de ne pas déborder le cadre de notre étude.

Mentionnons cependant que l'éducation au niveau secondaire était assumée tant par un vaste réseau d'institutions privées que publiques, ceci conformément à la loi de l'instruction publique qui fixait à 15 ans révolu l'âge de fréquentation scolaire.

En ce qui concerne l'enseignement post-secondaire il était presqu'en-

tièrement assumé par six réseaux parallèles très souvent dirigés par des communautés religieuses.

Voici la liste de ces institutions:

1. les collèges classiques dispendant l'ancien Baccalauréat ès Arts
   Ces collèges étaient affiliés à une des universités suivantes: Laval, Montréal et Sherbrooke.

2. Les Ecoles normales qui elles dispensaient les brevets d'enseignement A (15e année) et B (13e année).

3. Les institutions d'éducation familiale. Au nombre de trente-deux (32) ces institutions s'adressaient aux jeunes filles.
   On y dispensait un enseignement pouvant aller jusqu'à la 15e année.
   Le rôle de ces institutions: préparer les jeunes filles à leur rôle de ménagère et de mère de famille...

4. Les institutions d'enseignement spécialisé qui offraient des cours de techniques spécialisées et de métiers jusqu'au niveau de la 14e année (ex.: Institut de Papeterie, Ecole d'assistance sociale de Trois-Rivières et les Instituts de technologie).

5. Les collèges commerciaux privés qui dispensaient un enseignement pouvant aller jusqu'à la 13e année (ex.: Académie commerciale de Sainte-Foy dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

6. Les six universités du Québec: Montréal, Laval, Sherbrooke, McGill, Sir Georges Williams et Bishop. Selon le Document no 3 sur l'enseignement collégial et les cégeps, 32.6% des étudiants inscrits dans ces universités allaient y chercher un enseignement de niveau collégial.

1.3.2 Quelques insuffisances de l'ancien système

Vers les années 60, on commençait à ressentir de façon plus prononcée les insuffisances du système en regard des profondes transformations socio-économiques du Québec.

Soulignons en quelques unes:

- Chacune des sections mentionnées avait un programme de cours et une organisation pédagogique étanche qui ne permettaient pas de transfert à moins de consentir à perdre une et même plusieurs années. Une fois engagé, il fallait se rendre jusqu'à la certification finale sinon on risquait la plupart du temps de tout perdre.

- L'ancien système posait donc par le fait même trop souvent d'une façon précoce et difficilement réversible le problème de l'orientation scolaire et professionnelle chez les étudiants dont la maturité vocationnelle était à peine en voie de spécification.

- Dû au fait que les institutions étaient indépendantes et isolées, la circulation de l'information sur les programmes d'études (conditions d'admission, contenus, débouchés) était très restreinte et compliquait encore plus l'orientation des étudiants.

- Trop souvent les études post-secondaires avancées demeuraient le privilège des mieux nantis de la société.

- Ce système reproduisait aussi le même répertoire limité de formations intellectuelles et de professions libérales.

- Les formations techniques répertoriées (i.e.: professionnelles) demeuraient trop restreintes et elles étaient parfois géographiquement isolées.

- Ce système favorisait beaucoup plus l'accessibilité des garçons aux études universitaires que celles des filles. Il y avait plus d'institutions post-secondaires pour les garçons que pour les jeunes filles.

Du côté de la formation professionnelle, les filles se voyaient malheureusement trop souvent confinées soit à l'école normale, soit à l'école d'infirmières ou à celle des arts familiaux ou au secrétariat.

Suite à l'éveil socio-économique et technologique du Québec, ces insuffisances devenaient de plus en plus inacceptables.

Voici en quel terme le document no 3 du ministère de l'éducation faisait la critique de ce système:

> *"De cette description se dégage un impression d'incohérence et d'anarchie: séparation étanche entre la formation pré-universitaire et la formation professionnelle, multiplicité des administrations et des régimes pédagogiques; répétition d'un grand nombre de matières, variation dans les conditions d'admission au niveau universitaire d'un secteur à l'autre et même à l'intérieur d'un même réseau: autant d'inconvénients résultant du fait que six réseaux parallèles d'institu-*

tions occupent le champ de l'enseignement collégial. Mais les deux inconvénients majeurs qui résultent de la situation actuelle de l'enseignement post-secondaire sont, du côté des élèves, la confusion et l'injustice; du côté de la société, le gaspillage." 1

Non seulement les attentes mais aussi les besoins du milieu commandaient de toute part une réforme de l'enseignement post-secondaire. Ce fut du reste la recommandation majeure et unanime des commissaires du Rapport Parent.

1.3.3 <u>Les caractéristiques de l'ancien système au point de vue de l'orientation, du régime pédagogique et de l'encadrement des étudiants</u>.

a) <u>L'orientation de l'étudiant</u>.

Dans l'ancien système, l'orientation de l'étudiant est une question qui se pose surtout à la fin d'un cycle d'étude ou lorsqu'on doit le quitter prématurément. Le compartimentage des programmes ne contribue pas à favoriser par des choix évolutifs et progressifs le processus développemental de l'orientation de l'étudiant. Le choix étant fait, on ne se préoccupera pas la plupart du temps de l'orientation de l'étudiant si ce n'est qu'à la fin du cycle suivant soit quelques années ou même plusieurs années plus tard. A ce moment le problème pouvait se poser de deux manières: soit que l'étudiant se mette à la recherche d'un emploi qui corresponde à ses besoins ou encore qu'il choisisse une discipline de spécialisation. Ceux qui ont lu le Rapport Parent se souviendront qu'il a consacré quelques pages au manque de souplesse de l'ancien système et aux erreurs d'aiguillage qu'il a souvent occasionnées dans l'orientation des jeunes.

---

1 Ministère de l'Education . <u>L'enseignement collégial et les collèges d'enseignement général et professionnel</u>. Document 3, octobre 1967, page 26

Dans le système qui a précédé les cégeps, il était rare de voir un service d'orientation tenir boutique à plein temps. D'ailleurs plusieurs institutions considéraient ce service comme un luxe. Il faudrait dire qu'à cette époque les conseillers d'orientation étaient rares et que la majorité d'entre eux exerçaient au secondaire. Les services d'orientation s'implantaient à peine au niveau collégial et ils poursuivaient les objectifs suivants: réorientation des "échoueurs" et orientation professionnelle versus choix professionnel et vocationnel.

A cette époque, l'orientation scolaire en termes de choix de cours, d'élaboration de programmes d'études, de progression des études, de cheminement pédagogique scolaire particulier n'est pas encore une réalité. Cette pratique s'amorcera avec le nouveau cours collégail (N.C.C.). Toute cette approche nouvelle de l'orientation de l'étudiant se trouve dans le projet de réforme scolaire du Rapport Parent tome 2 et 3. Le secondaire et le collégail allait y être concernés.

b) L'encadrement des étudiants.

Dans ce système, l'étudiant s'inscrit à un programme institutionnel. La promotion s'effectue d'une année à l'autre sur l'ensemble des cours inscrits. A chaque année, l'étudiant suit un programme de cours déterminé à l'avance par le programme institutionnel. Ces cours sont obligatoires et communs à tous les étudiants d'un "groupe-classe-degré".

Une des conséquences de cela c'est que l'étudiant suivait le même horaire pendant toute une année avec les mêmes personnes (étudiants et professeurs). Il appartenait à une classe stable, groupe homogène d'étudiants pouvant compter de 25 à 35 étudiants. La plupart du temps, les mêmes groupes se reconstituaient pendant plusieurs années. Un des

avantages de ce regroupement était de favoriser un meilleur "follow up" pédagogique des individus. Cet encadrement permettait au professeur de mieux connaître la nature des aptitudes de ses étudiants, leurs forces, leurs faiblesses. Il permettait aussi de mieux connaître les individus, les causes de leurs difficultés et favorisait une relation d'aide plus suivie.

Parmi les désavantages possibles de ce système mentionnons: un encadrement peut-être rigide qui ne favorisait pas le mélange des étudiants d'une institution et aussi le fait qu'un individu victime de préjugés toujours possibles pouvait en souffrir longtemps et dans une certaine mesure voir son évolution, sa réalisation personnelle restreinte et parfois même bloquée.

L'encadrement des étudiants était non seulement assuré au niveau des horaires mais aussi des responsables de groupes. Le cheminement scolaire de l'étudiant était supervisé par diverses personnes: le préfet d'études, le titulaire de classe et le préfet de discipline.

Le préfet d'études (ancêtre de nos actuels D.S.P.), en plus de s'occuper des professeurs et du bon fonctionnement des cours faisait très souvent une analyse des performances scolaires des étudiants. Il était d'usage qu'il rencontre mensuellement les étudiants en classe pour distribuer les bulletins, faire ses remarques positives ou négatives et signaler les étudiants en difficulté. Souvent ces interventions se poursuivaient en entrevue individuelle.

Le titulaire de classe était le plus souvent parmi les professeurs celui qui avait le plus de périodes avec une classe donnée. Le rôle de ce titulaire était d'assurer d'une façon générale la bonne marche de ses élèves, de surveiller d'une façon plus immédiate et plus constante que le préfet le rendement scolaire d'un groupe. Tout étudiant en

difficulté pouvait s'adresser au titulaire de sa classe. Toutefois, pour décrire la réalité il serait plus exact de dire que c'était la relation inverse qui s'établissait en ce qui concerne les difficultés scolaires, c'est-à-dire que le titulaire prenait l'initiative d'intervenir auprès de l'étudiant en danger d'échec.

Le préfet de discipline, dont peut-être quelques-uns déplorent encore la disparition dans notre actuel système d'éducation, représentait, bien que de façon essentiellement autoritaire, un modèle d'éducation disciplinaire, de dissuasion, qui devait son respect et son efficacité aux sanctions qu'il permettait d'imposer. Le titulaire de ce poste avait la responsabilité de faire respecter l'ensemble des règlements de l'institution qui régissaient tant la vie pédagogique que communautaire. Il devait sévir contre tout abus individuel ou collectif de nature à perturber soit le rendement scolaire ou la vie de la communauté. C'était là, la plus rigide des formules d'encadrement des étudiants dans l'ancien système et c'est de cette dernière dont nous parlerons ici. Certains ont acueilli sa disparition avec soulagement, d'autres avec inquiétude. Sans vouloir revenir au régime rigide des anciennes institutions, il y aurait peut-être lieu de se poser quelques interrogations sur la disparition d'une formule de discipline pédagogique dans nos institutions collégiales, compte tenu du fait, qu'il n'y a pas si longtemps, on se demandait encore si les gens qui les fréquentent sont des adultes! D'ailleurs le fait d'avoir une population adulte ne nous dispense pas de tout système disciplinaire, car les sociétés adultes ont elles aussi leurs règles de discipline propres: lois, code pénal, corps policiers, tribunaux. Et il y a probablement lieu de croire que les choses demeureront ainsi tant et aussi longtemps que l'homme n'atteindra pas ce haut degré d'harmonie intérieure individuelle et collective, vécue dans ces paradis fabuleux auxquels se complaisent de croire certains "guru" égarés,

certains utopistes fièvreux ou encore quelques délirants écrivains de la littérature merveilleuse!

1.4 Un projet de réforme du système d'éducation prend forme: Le Rapport Parent. Il allait englober le niveau post-secondaire.

En avril 1961, le bill 31 créait la commission royale d'enquête sur l'enseignement mieux connue sous le nom de Commission Parent. Après quelques années de fonctionnement un premier rapport d'étape était publié en avril 1963. L'une des premières recommandations du Rapport Parent fut de demander au gouvernement de constituer le plus rapidement possible un Ministère de l'éducation. Sitôt créé, le nouveau ministère s'attaqua à la réalisation des grandes recommandations du Tome 2 du Rapport Parent publié en novembre 1964. Le ministère était invité à entreprendre une réforme et une réorganisation de l'enseignement élémentaire et secondaire. A cette fin, le ministère lança l'opération 55 dont l'objectif était de restructurer l'enseignement secondaire et de le régionaliser adéquatement.

Même si le travail accompli était considérable en 1966, la réforme n'allait pas s'arrêter au secondaire. Déjà les recommandations 82 à 109 invitaient le ministère à poursuivre la réforme jusqu'au niveau pré-universitaire. D'ailleurs de très nombreuses pages des tomes 2 et 3 du Rapport Parent avaient été écrites sur les programmes et les services éducatifs qui concernaient également le post-secondaire.

L'évolution de la réforme conduisait donc maintenant à la réorganisation de l'enseignement collégial.

Parmi les principaux facteurs qui commandaient cette réforme, mentionnons:

1. Une forte explosion démographique. Les prévisions du ministère annonçaient que les effectifs de 12e année allaient doubler de 1967 à 1972.

Il fallait donc prendre des mesures pour rendre l'enseignement pré-universitaire disponible à cette clientèle plus nombreuse.

2. L'objectif de scolarisation de la population pour le niveau secondaire était assuré par la loi de l'instruction publique et l'opération 55.

Il fallait maintenant favoriser l'accessibilité à l'enseignement post-secondaire par la gratuité scolaire.

3. Facteur primordial, il y avait un pressant besoin de corriger les insuffisances du système dont nous avons déjà parlé et aussi il était temps de penser à une utilisation plus rationnelle et plus fonctionnelle des ressources pédagogiques: professeurs, immeubles, locaux et matériel didactique.

4. Enfin, les besoins modernes de la société québécoise exigeaient plus de techniciens professionnels. Dans certains cas, il fallait reviser les programmes professionnels et dans d'autres secteurs il fallait en créer. Dans les deux cas, il fallait mettre cet enseignement à la portée de la population par des politiques de développement régional et de gratuité scolaire.

CHAPITRE DEUXIEME

LES CAUSES PROCHAINES

DE L'ORIGINE DE L'A.P.I.

OU

LES RETOMBEES PEDAGOGIQUES

ET ADMINISTRATIVES DU RAPPORT PARENT

CHAPITRE DEUXIEME

LES CAUSES PROCHAINES DE L'ORIGINE DE L'A.P.I.

INTRODUCTION

Au cours du chapitre premier, nous nous sommes penchés sur les causes lointaines de l'origine de l'A.P.I. Nous avons vu comment l'histoire socio-économique du Québec avait conduit à une remise en question du système d'éducation laissant prévoir la venue d'organisations institutionnelles nouvelles.

Par la suite nous avons vu comment le phénomène de l'orientation professionnelle allait éventuellement servir de point de départ à la fonction future d'A.P.I. En cela nous avons essayé de reconnaître une part des fondaments professionnels de l'A.P.I.

Puis nous avons traité des caractéristiques et des insuffisances de l'ancien système. Ce chapitre nous aura permis d'entrevoir les besoins auxquels le nouveau système et l'A.P.I. devraient tenter de répondre dans l'avenir.

Enfin nous avons terminé ce chapitre en présentant brièvement la réalisation d'un projet de réforme; le Rapport Parent qui, croyons-nous, sera sans doute considéré dans l'avenir au Québec comme un classique dans l'histoire de l'Education. Ce Rapport devait donc engendrer un nouveau système pour le collégial et ce nouveau système devait à son tour engendrer directement l'A.P.I.

Dans ce deuxième chapitre sur les causes prochaines de l'origine de l'A.P.I. nous nous attacherons principalement aux nouvelles structures proposées par le Rapport Parent et à leurs retombées pédagogiques et administratives en tant que causes prochaines de l'A.P.I.

Successivement nous nous pencherons sur les points suivants:

1. la polyvalence des programmes, l'orientation progressive (réf.: phénomène) versus les décisions individuelles des étudiants (réf.: choix de cours).
2. la notion d'orientation scolaire (réf.: phénomène) versus l'intégration de l'orientation à l'enseignement (réf.: aspect phénoménal et professionnel).
3. le besoin de remédier à la disparition des fonctions d'encadrement et de préserver une formule de tutorat pédagogique.
4. le Rapport Parent et les prototypes de l'A.P.I.

Nous tenons ici à prévenir le lecteur qu'au cours du prochain chapitre nous ferons un usage abondant de "généreux" extraits du Rapport Parent et du Document no 3.

Nous croyons cet usage justifié et nécessaire pour les raisons suivantes:

a) Il nous paraissait indispensable de vérifier notre théorie des causes prochaines de l'origine de l'A.P.I. par l'apport de citations précises et aussi complètes que possible.

b) Nous considérons comme fondamentales les citations choisies. Ce sont en quelque sorte des passages clés qui présentent des synthèses révélatrices sur les faits et les circonstances de l'origine de l'A.P.I.

Les restreindre ou encore les couper aurait pu leur faire perdre toute leur valeur et leur intérêt.

c) Ces citations nous paraissaient aussi essentielles du fait qu'elles représentent des ponts authentiques entre l'ancien et le nouveau système. Il nous a paru primordial de rappeler ces passages fondamentaux du Rapport Parent datant déjà de quatorze ans et qui sont peut-être malheureusement déjà trop oubliés.

Bien des critiques du Rapport Parent ont affirmé qu'il renfermait des erreurs et des naivetés. Si l'on considère l'ampleur de cette oeuvre, il ne faudrait pas s'offusquer du fait qu'on n'ait pas réussi du premier coup à écrire la "Bible" de l'éducation. Toutefois en ce qui concerne notre sujet d'étude, nous n'y avons vu aucune utopie délirante en ce qui a trait aux besoins pressentis et aux rôles à assumer dans le nouveau système. Bien au contraire, nous nous inclinons devant la justesse des propos et des visions des commissaires sur ces questions de fond. Toutefois dans la façon de satisfaire à ces besoins, notre opinion pourrait se nuancer un peu plus.

Ceci dit, nous allons maintenant passer à l'étude des causes prochaines et immédiates de l'origine de l'A.P.I.

2.1 La polyvalence des programmes, le phénomène de l'orientation progressive et des"décisions individuelles"des étudiants.

Les prévisions du Ministère de l'Education annonçaient que les effectifs scolaires de 12e année allaient presque doubler entre 1968 et 1972.

Si au niveau secondaire le réseau ramifié des multiples institutions d'enseignement et les dispositions de la loi de l'instruction publique facilitaient maintenant la scolarisation de la population, la situation de l'enseignement post-secondaire (collégial) était tout autre. A ce niveau, il n'y avait pas de gratuité scolaire; les institution n'entretenaient que peu de rapports entre elles; les programmes demeuraient univalents et hermétiques.

Dans les années à venir le Québec aurait à faire face à une explosion démographique sans précédent de ses effectifs scolaires. Le Rapport Parent recommandait l'accessibilité à l'enseignement collégial pour tout citoyen qui en avait les aptitudes mais non les moyens (réf.: démocratisation de l'enseignement). Le système ne répondait plus convenablement aux besoins. Il fallait offrir une plus grande diversité de programmes, faire disparaître leur cloisonnement, assurer une formation plus diversifiée et plus poussée des techniciens, utiliser au maximum les ressources des diverses institutions et en faire bénéficier le plus grand nombre possible de personnes, enfin permettre aux femmes d'accéder à un éventail de programmes répondant davantage à leurs intérêts et aptitudes, afin de leur permettre de sortir de leur confinement au nursing, au secrétariat et à l'enseignement.

Considérant un aspect du marché du travail, le Document no 3 du Ministère de l'Education (octobre 1967) parlait en ces termes de la nécessité d'une réforme au niveau collégial: "Soulignons seulement que les cadres qui nous manquent en 1966 dans l'industrie, le commerce les services ce sont les cadres qui n'ont pas été formés en 1930 et 1940 et... Il faut à tout prix, éviter de devoir déplorer la même situation en 1980". (Réf.: document no 3 p. 18).

La réforme au niveau collégial devait se faire sur le même axe qu'au niveau secondaire. Les deux grands principes polarisants allaient en être la démocratisation de l'enseignement et la polyvalence.

2.1.1 La démocratisation

Grosso modo, elle consistait à établir à la grandeur du Québec, un réseau d'institutions de niveau collégial au plus grand répertoire possible de programmes dont l'accessibilité serait favorisée par une politique de gratuité scolaire. La démocratisation de l'enseignement voulait donc offrir la possibilité à tout citoyen québécois qui en a le désir, les intérêts et les aptitudes de se développer au maximum au plan physique, intellectuel, affectif et social.

2.1.2 La polyvalence

Voilà en principe, la clé de voûte du nouveau système. Concrètement, il s'agissait d'abord de la polyvalence et de la

multiplicité des programmes d'études nécessitant par la suite celles des institutions chargées de les offrir.

On voulait donc s'assurer que les nouveaux programmes ne conduisent pas qu'à un seul débouché. A cette fin, on proposait la mise en place d'un tronc commun de cours servant de pivot pour de multiples orientations. L'orientation de l'étudiant devait se préciser au fil des choix de cours et des inscriptions. En cas de modification d'orientation, les lois régissant les programmes permettraient une récupération des cours. Ainsi les cours réussis ne seraient pas nécessairement perdus mais plusieurs pourraient s'ordonner d'une nouvelle façon pour composer un autre programme. Ceci permettrait donc de ne pas perdre de temps, de conserver la majorité des acquis en vue de la réalisation de son nouveau programme et parfois même de différer son choix d'orientation.

Au niveau des institutions, on s'engage dans une sorte de culture mixte de plusieurs programmes. La polyvalence institutionnelle allait permettre pour les différents programmes des avantages certains au niveau des cours optionnels complémentaires ou de concentration et des cours de service. De plus, pour l'étudiant qui changerait d'orientation, l'avantage serait que dans la majorité des cas il n'aurait plus besoin de changer d'institution et de repartir à zéro!

Voici ce que nous dit le Document no 3 à propos de la polyvalence:

"Toute la réforme scolaire proposée par le Rapport Parent et traduite dans les Règlements no 1 et no 3 correspond à une nouvelle définition de la culture. Depuis la Renaissance le mot culture signifie une formation à dominante philosophique et littéraire. Mais la science et la technique d'une part et la culture de masse d'autre part, ont provoqué l'éclatement de la conception traditionnelle de la culture. Désormais, la culture est un univers polyvalent de connaissances (culture humaniste, scientifique, technique, culture de masse); chacun de ces univers correspond à un mode de perception du réel et à des aptitudes mentales, morales et spirituelles qui lui sont propres. L'enseignement post-secondaire actuel a enregistré cet éclatement culturel un peu au hasard des pressions immédiates du milieu. Il en est résulté une fragmentation du système scolaire post-secondaire en réseaux parallèles et en sections étanches.

L'organisation de l'enseignement collégial doit tenir compte du pluralisme culturel; le moyen d'accorder le système scolaire aux exigences de la culture du monde d'aujourd'hui et de demain, c'est de décloisonner les réseaux parallèles et les sections étanches qui existent présentement. La polyvalence représente l'expression positive de ce décloisonnement.

La fin visée par la polyvalence, c'est-à-dire la traduction cohérente dans les structures scolaires du pluralisme culturel, ne pourrait pas être atteinte si l'enseignement devait continuer à s'adresser à des catégories d'étudiants engagés dans des réseaux exclusifs et enfermés dans des programmes imperméables les uns aux autres. Il faudra donc, chaque fois que la chose sera possible au plan pédagogique, offrir la même matière, sinon à tous les élèves, du moins à plusieurs catégories d'entre eux, nonobstant les orientations diverses des programmes individuels de ces élèves." 1

1 Ministère de l'Education. L'enseignement collégial et les collèges d'enseignement général et professionnel. Document 3, octobre 1967, page 36.

La polyvalence, facteur favorisant l'orientation progressive, devenait une sorte de pierre angulaire du système pédagogique du cégep. Ce principe de la polyvalence supportant l'orientation progressive chez l'étudiant revient comme un thème général dans l'ensemble du Rapport Parent. Un autre thème découlant du premier et qui revient souvent est l'idée de l'enseignement programmé: c'est-à-dire un programme adapté aux aptitudes et aux goûts de chacun, ce que l'on a aussi appelé les différences individuelles au début de la réforme de l'éducation.

Maintenant nous présenterons ici quelques extraits du Rapport Parent et du Document no 3 qui croyons nous recoupent quelques idées que nous venons d'énoncer quant à l'orientation progressive et les décisions individuelles.

> *"Le service d'orientation constituera une pierre d'angle du système d'éducation que nous avons proposé. Les nouvelles structures supposent en effet que l'on retarde le plus possible les choix définitifs et irréversibles; elles se fondent sur une orientation progressive à travers une série d'options échelonnées tout au long des études, depuis la fin du cours élémentaire. Nous avons aussi insisté sur le fait qu'aucun cours ne doit être considéré comme terminal, c'est-à-dire comme ne débouchant pas sur des cours plus avancés. Quant à la polyvalence du secondaire, du pré-universitaire et professionnelle, elle doit aller bien au-delà du regroupement des immeubles: c'est un réaménagement complet des programmes que nous avons recommandé, basé sur une conception renouvelée de ces enseignements. <u>Cette réforme n'a de chance de succès que si l'on peut rapidement organiser un système efficace d'orientation scolaire et professionnelle</u>.(1) Autrement, la perplexité des étudiants, des parents et des maîtres risque d'être grande devant la multiplicité des décisions individuelles que ce régime appelle; on peut craindre des erreurs d'aiguillage*

---

(1) le souligné est du Comité de recherche.

plus nombreuses encore que présentement. Nous avons déjà plusieurs fois parlé de l'importance que prendra l'orientation dans l'avenir: il nous a cependant semblé que nous devions au risque de nous répéter y consacrer un chapitre particulier pour analyser plus en détail la nature de l'orientation scolaire et professionnelle; ses fonctions aux différents niveaux de l'enseignement et l'organisation des services d'orientation." 1

Nous voyons ici que, déjà avant la création des cégeps, les commissaires du Rapport Parent étaient nettement conscients des implications des nouvelles structures pédagogiques et des nouveaux programmes proposés. Face à ces changements une des conséquences anticipées se dessinait dans leur esprit comme un système d'orientation scolaire qui fera d'ailleurs l'objet de notre prochain point à l'étude.

Toutefois avant d'aborder l'étude de ce point nous souhaiterions conclure celui que nous débattons actuellement par la présentation d'un autre passage du Rapport Parent qui d'après nous donne une très bonne synthèse des thèmes que nous venons d'étudier et des intentions des commissaires quant aux objectifs de cette réforme. Voici donc cet extrait du Rapport Parent:

"Tels sont en bref les objectifs que nous assignons à l'enseignement pré-universitaire et professionnel: assurer au plus grand nombre possible d'étudiants qui en ont les aptitudes la possibilité de poursuivre des études plus longues et de meilleure qualité, cultiver l'intérêt et la motivation chez les étudiants, pour diminuer le nombre des échecs et des abandons des étudiants selon leurs goûts et leurs aptitudes; hausser le niveau des études pré-universitaires et de l'enseignement professionnel; uniformiser le passage

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport Parent. Les programmes d'étude et les services éducatifs, Tome 3, Ronalds - Federated Limited, 1966, no 1068, page 263.

des études secondaires aux études supérieures et mieux préparer les étudiants à entreprendre ces dernières. On peut donc dire que c'est la préoccupation d'un système d'enseignement plus riche et plus large, plus souple et plus simple, plus généreux et plus démocratique qui nous a amenés à proposer cette étape polyvalente entre le cours secondaire et les études supérieures. Nous savons qu'il faudra briser des habitudes acquises, opérer des regroupements parfois complexes, modifier les programmes et la pédagogie bref, il faudra mettre sur pied une structure nouvelle en utilisant les ressources existantes et en créant d'autres. Mais c'est notre conviction qu'une profonde réforme s'impose pour résoudre les problèmes actuels et répondre aux exigences de l'avenir.

Il faut corriger la dispersion d'énergies par un regroupement audacieux; il faut briser les cloisonnements inutiles par un système polyvalent; il faut sortir de la confusion par des structures simples et cohérentes. Du même coup, nous croyons qu'on améliorera la qualité de l'enseignement; on donnera à tous la chance de faire des études plus poussées; on favorisera une meilleure orientation en fonction des goûts et des aptitudes. Tels sont les objectifs principaux que nous proposons et que nous croyons réalistes." [1]

2.2 Une conception d'un système d'orientation scolaire et de son intégration aux structures de l'enseignement.

L'un des reproches souvent formulés contre l'ancien système était celui de forcer les jeunes à s'engager dans des orientations prématurées et parfois très difficilement réversibles. Le Rapport Parent conscient de ces dangers voulait y remédier. Dans l'esprit des commissaires le nouveau système s'adressait à des jeunes dont l'orientation n'en était pas nécessairement à sa dernière étape.

---

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec Rapport Parent, Les structures et les niveaux de l'enseignement, Tome 2, Ronalds - Federated Limited, 1965, no 269, page 162.

Ainsi peut-on lire ceci au no 272 (tome 2 p. 164) du Rapport Parent: "L'enseignement pré-universitaire et professionnel s'adressera à des étudiants dont l'orientation est en train de se cristalliser pour prendre un caractère définitif".

Sur ce point les vues des commissaires se révèlent assez justes. En effet, des théories du développement vocationnel développées aux U.S.A. (principalement par Super et Ginzberg) tendent à vérifier qu'entre 18 et 25 ans l'orientation d'un individu n'est pas définitive mais évolue plutôt dans des phases dites de spécification, d'actualisation et de confrontation avec la réalité. A cet âge donc des changements, plutôt des modifications de parcours demeurent toujours possibles même probables et cela ne dévie en aucune façon de ce que l'on pourrait appeler les critères d'un développement vocationnel parfaitement normal. Contrairement à ce qui était admis il y a 15 ou 20 ans, nous admettons plus facilement que l'orientation professionnelle d'un individu (et encore plus son plan de carrière) puissent continuer à évoluer après ses 21 ans. Pour s'en convaincre ne suffirait-il pas de se pencher sur l'évolution professionnelle des A.P.I. et même de plusieurs de leurs collègues! Pourquoi nous étonnerions-nous du fait que des jeunes 17-18 ans, eux, aient des hésitations à faire un choix ou remettent en question leur choix.

L'orientation prématurée et irréversible des étudiants était sans contre dit considérée par les commissaires du Rapport Parent comme l'un des dangers les plus fréquents de l'ancien système. Il fallait donc y remédier. De plus, le Rapport Parent reconnaissait le caractère naturellement évolutif du processus d'orientation des jeunes.

La façon la plus directe et la plus efficace d'améliorer la situation de manière à favoriser les processus naturels dont nous avons parlé était de prévoir des aménagements spéciaux au niveau des programmes. Pour cela, on avait proposé un principe de base: la polyvalence dont l'un des avantages serait de permettre des programmes d'études évolutifs tenant compte de la progression de l'orientation des étudiants.

Nous verrons un peu plus loin que, dans l'esprit des auteurs du Rapport Parent, la polyvalence nécessitait un système d'orientation scolaire intégré à l'enseignement.

Mais tenons nous en pour l'instant aux programmes qui seront le terrain d'opération des futurs A.P.I. non encore imaginés par les commissaires mais dont en tout cas ils avaient souligné la nécessité et précisé le rôle sous d'autres titres (tuteurs, patrons, enseignants orienteurs).

Voyons maintenant ce que dit le Rapport Parent de cette orientation progressive, de ces programmes évolutifs et polyvalents dont nous venons de parler.

> *"Pour que soit réussie cette phase d'orientation, il faut que le programme d'études s'y prête. C'est là une autre raison pour éviter les sectionnements rigides et donner à ce niveau d'études toute la souplesse requise par un large système d'options. C'est en ce sens qu'on peut parler d'un programme: L'institut d'enseignement préuniversitaire et professionnel offrira l'ensemble de cours le plus large que permettront les ressources disponibles. Le jeu des options par le découpage et l'assemblage d'enseignements*

qu'il permettra de faire, déterminera les différents programmes d'études: programmes pré-universitaires conduisant à différentes facultés, programmes d'études professionnelles préparatoires à des emplois industriels, en administration dans les services , le commerce, les affaires." 1

"Il ne sera probablement pas facile d'arriver à une formule équilibrée de cours communs, de cours spécialisés et cours complémentaires. Ce sera d'autant plus difficile que les jeunes adultes de cet âge s'engagent dans des orientations très variées. Beaucoup d'expérimentation et de réflexion seront nécessaires: les professeurs devront être attentifs aux réactions et aux succès des étudiants. On devra rester en contact avec ceux qui recevront les étudiants après leur 13e année: universités, centres universitaires des sciences appliquées, employeurs. Pour le moment, nous fondant sur ce que l'on connaît des besoins des jeunes adultes et sur les expériences des autres pays, nous croyons pouvoir recommander que l'on établit au départ qu'un tiers du programme de chaque étudiant sera consacré aux cours communs, un tiers à des cours spécialisés et un tiers à des cours complémentaires ou connexes. Ces proportions pourront en pratique varier un peu selon les différents programmes d'études: nous proposons que ce soit généralement autour de cette formule que s'établisse le programme moyen." 2

Tout en rappelant les dangers de l'ancien système, le Document no 3, l'un des documents qui devait servir de guide à la mise sur pied des cégeps, fait de l'orientation scolaire l'un des objectifs majeurs des cégeps.

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport Parent. Les structures et les niveaux de l'enseignement, Tome 2, Ronalds - Federated Limited, 1965, no 272, p. 164
2 Ibid., no 276, p. 167

"Le mode actuel d'organisation de l'enseignement oblige les étudiants à prendre une orientation définitive à un stage hâtif souvent prématuré soit à la fin du secondaire soit dès la fin du primaire.

Cette orientation hâtive des étudiants est, par la suite, difficile à corriger, dans la plupart des cas, les étudiants ne peuvent se réorienter qu'en modifiant carrément la nature de leurs études, en changeant d'institution et parfois en rétrogradant. L'impasse où conduit souvent une orientation prématurée correspond généralement au moment de l'abandon complet des études.

L'un des objectifs majeurs de l'organisation intégrée de l'enseignement collégial général et professionnel est de permettre à chaque étudiant, apte à poursuivre des études au-delà du niveau secondaire, de préciser progressivement son orientation. L'enseignement collégial devra permettre à chaque étudiant de choisir parmi une variété d'options dispensées sous l'autorité d'une direction des études unique." [1]

En page 7, le Document 3 précise encore parmi les objectifs du cégep: "permettre aux étudiants une orientation progressive de leurs études qui soit le mieux adaptée possible à leur personnalité".

A la suite des profondes métamorphoses de l'appareil scolaire, toute la problématique de l'orientation de l'étudiant devait se transposer dans des perspectives toutes nouvelles. Ainsi pouvons-nous dire que l'orientation n'y échapperait pas, qu'elle devait elle aussi passer des mutations. Enfin bref, nous pouvons dire que les

1 Ministère de l'éducation. L'enseignement collégial et les collèges d'enseignement général et professionnel. Document 3, octobre 1967, page 6

labyrinthes de la polyvalence, conduisaient l'orientation à une conception et à une approche renouvelées du phénomène de l'orientation des étudiants.

Dans l'ancien système, le problème de l'orientation de l'étudiant se posait avant tout en terme de choix professionnel et vocationnel. Ce problème se posait la plupart du temps dans une perspective à long terme et l'objectif était tout en utilisant des instruments psychométriques de prédire la profession, la carrière dans laquelle l'étudiant avait les meilleures chances de succès et de réalisation de soi. L'intervention de l'orienteur professionnel avait lieu soit vers la fin des études ou lorsqu'en désespoir de cause on s'adressait à lui après avoir tout échoué et que l'on se voyait forcé de quitter l'institution fréquentée, de reconsidérer son avenir.

Or, avec la réforme proposée dans le Rapport Parent par l'instauration des programmes polyvalents des options, des concentrations, des cours complémentaires; l'orientation de l'étudiant allait se présenter dans une perspective toute nouvelle impliquant des choix multiples et gradués. L'avènement de la polyvalence des options impliquait que le choix professionnel avant de pouvoir se concrétiser nécessiterait des choix de cours optionnels (soit en concentration, soit en complémentaires). L'élaboration d'un programme d'études pour parvenir à la réalisation d'un choix professionnel (carrière professionnelle) nécessiterait désormais la réalisation positive d'un cheminement pédagogique impliquant des interventions plus suivies de services d'encadrement des étudiants. Le processus d'orientation allait s'enraciner de plus en plus profondément dans le système scolaire. Désormais, il devait

se traduire par une série d'interventions d'aiguillage, de contrôles périodiques et cycliques puisque maintenant le choix de cours composant le programme de l'étudiant au post-secondaire se ferait non plus annuellement mais à chaque session.

Donc en principe à chaque session un étudiant allait pouvoir mieux contrôler son processus d'orientation et ajuster son programme à la lumière de faits nouveaux et de tests avec la réalité tels: des informations nouvelles sur une discipline ou une profession; les résultats scolaires, des prises de conscience de soi consécutives à un emploi ou à des activités parascolaires. L'étudiant aidé de ses parents, de ses professeurs et de ses conseillers allait devenir davantage maître de son orientation et pourrait l'élaborer d'une façon plus éclairée et progressive. Ces mutations dans le système scolaire faisaient de l'orientation, au plan du cheminement scolaire, non plus un phénomène statique limité dans le temps à un événement, en l'occurrence un choix définitif, mais plutôt un phénomène vraiment dynamique, c'est-à-dire un processus échelonné dans le temps sur une série de choix évolutifs.

Il nous semble que toutes les transformations du système d'éducation convergeaient vers la nécessité de l'orientation scolaire et favorisaient son insertion aux structures pédagogiques et à l'enseignement.

Quoi d'étonnant à cela? L'orientation ne se propose-t-elle pas en définitive d'aider un individu à découvrir ce qu'il y a de meilleur et de plus fort en lui et par la suite de l'aider à actualiser ses potentialités pour son épanouissement personnel et son insertion positive dans la société. En cela, l'orientation est et

demeure fondamentalement un art pédagogique et une science de l'éducation.

A la faveur de changements que nous avons décrit précédemment est apparu un phénomène de "mitose" de l'orientation; elle s'est dédoublée pour devenir scolaire et professionnelle, scolaire en référence à l'élaboration d'un programme; professionnelle en référence au choix d'une profession, d'une carrière afin de permettre à l'étudiant de mieux se réaliser, de mieux s'épanouir et de donner le meilleur de ses capacités. L'orientation scolaire distincte de l'orientation professionnelle classique, appelant une approche, des interventions, des techniques et des compétences nouvelles était assurée de sa naissance en milieu collégial.

Si nous avions à définir de façon schématique l'orientation scolaire à ce moment-ci, voici ce que nous pourrions en dire. Tout dépendant des besoins manifestés par l'étudiant, elle consisterait:

1. à l'aider à choisir un programme d'études en fonction de ses goûts, de ses aptitudes et en conformité avec ses objectifs professionnels connus.

2. à l'aider à entrer dans ce programme, à déterminer la composition de ce programme dans la mesure où il y a des choix à faire, à convenir d'un rythme de travail et de progression.

3. à l'aider à s'adapter dans son programme à y demeurer et à y progresser ultimement vers la réalisation de ses objectifs professionnels et ce à mesure qu'ils se cristallisent, se précisent et se spécifient ou se modifient.

Nous pourrions encore définir de la façon suivante l'orientation scolaire.[1] Elle serait le résultat de la collaboration entre des enseignants, les psychologues scolaires, les conseillers et les parents en vue d'aider l'étudiant à faire le point aux différentes étapes des choix scolaires (options) et aux moments des transitions de cycles d'études tout en tenant compte des diverses variables propres à la scolarité de l'étudiant. Ces variables sont: les résultats scolaires, les connaissances acquises et à acquérir selon les programmes d'études, le niveau intellectuel, les capacités et les potentialités, les caractéristiques spécifiques positives et négatives des modes d'apprentissage, les intérêts et les causes des difficultés (santé, motivation, exigences des programmes, méthode d'enseignement et de travail). Au cours du processus d'orientation scolaire, l'on pourra faire appel selon les besoins aux modes d'interventions suivants: le conseling, l'information scolaire et professionnelle et l'évaluation psychométrique. A long terme, ce travail en orientation scolaire aura pour but de renseigner l'étudiant, ses parents et ses conseillers de façon à commencer à anticiper sa situation future dans le monde adulte du marché du travail (réf.: orientation professionnelle). L'orientation scolaire s'opère sur la base des connaissances suivantes: les caractéristiques individuelles d'un étudiant par rapport aux autres de son groupe et les particularités propres aux différents programmes d'études. Enfin, chronologiquement en ce qui a trait à ses temps et à ses mouvements, l'orientation scolaire sera tributaire des règles et des étapes inhérentes à ce que l'on pourrait appeler la mécanique du système scolaire où elle s'exerce et elle devient un corollaire du processus d'orientation professionnelle.

1 Remarque: Cette définition de l'orientation scolaire a été élaborée à partir d'une autre définition produite par Léandre Coudray dans "Lexique des Sciences de l'Education pages 91 et 92.

Le Rapport Parent conséquent avec les principes et les structures qu'il avait proposés établissait avant même la création des cégeps une distinction entre orientation scolaire et orientation professionnelle, tout en ayant auparavant insisté sur l'insertion de l'orientation à la pédagogie. Voyons ce qu'écrivaient les commissaires du Rapport Parent.

> *"Le service d'orientation scolaire et professionnelle doit être perçu et accepté comme une partie essentielle, constituante de l'enseignement moderne. On ne peut concevoir un programme d'études qui soit polyvalent, souple, démocratique sans une orientation continue à tous les paliers. Le service d'orientation ne doit donc pas être en marge de l'enseignement."* 1

> *"Orientation scolaire et orientation professionnelle comme on semble distinguer assez souvent "orientation professionnelle" et "orientation scolaire", il y a lieu de clarifier cette distinction. L'orientation professionnelle fait connaître à l'étudiant l'éventail des métiers et professions et l'aide à faire un choix. L'importance et la difficulté croissante du choix d'une profession et des voies qui y conduisent exigent que cet aspect particulier de la préparation à la vie reçoive toute l'attention nécessaire. L'orientation scolaire est une condition de l'orientation professionnelle, en ce sens qu'elle dirige l'étudiant vers le programme d'études qui correspond le mieux à ses aptitudes et à ses intérêts et qui le prépare à la profession ou au métier dans lequel il songe à s'engager. L'orientation professionnelle est conditionnée par l'orientation scolaire l'une*

---

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport Parent. Les structures et les niveaux de l'enseignement, Tome 2, Ronalds - Federated Limited, 1965, no 1075, page 266.

suppose l'autre: elles sont indissociables, toutes deux impliquées dans le même processus." 1

Les commissaires du Rapport Parent ont tenu à préciser le rôle de l'orientation à l'institut (c'est-à-dire le cégep actuel).

"Normalement les jeunes de 17 à 18 ans arrivés à l'échelon de l'institut devraient pour la plupart avoir déterminé au moins l'orientation générale de leur choix; sinon, avec plus de précision, la profession à laquelle ils aspirent. Le cours pré-universitaire et professionnel aidera les étudiants de ce niveau à confirmer leur orientation, à la préciser davantage à se spécialiser plus ou moins rapidement selon qu'ils se proposent ou non de poursuivre des études supérieures; un service d'orientation pourra particulièrement aider les étudiants à faire les choix de cours les plus judicieux à ne pas déprécier ni exagérer leurs aptitudes à conserver une préoccupation de culture générale à travers les études toujours plus spécialisées qu'ils poursuivent. Il est cependant un type de problème que rencontrera particulièrement le service d'orientation de l'institut, c'est celui de la réorientation: étudiants qui se rendent compte qu'ils ne pourront poursuivre les études envisagées ou étudiants qui au contraire se découvrent des ambitions nouvelles. 2 *On devra dans l'avenir reconnaître à qui en manifeste un désir raisonnable toutes les chances d'une réorientation; le spécialiste en orientation devra donc en particulier évaluer les chances d'une réorientation dans chaque cas, aider l'étudiant à prendre une décision personnelle, le soutenir au besoin dans les difficultés qu'il rencontrera."* 3

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec Rapport Parent. Les structures et les niveaux de l'enseignement, Tome 2, Ronalds - Federated Limited, 1965, no 1076, page 266

2 le souligné est du comité de recherche

3 Ibid. no 1083, page 269

On voit que le Rapport Parent distinguait l'orientation scolaire de l'orientation professionnelle. Il liait cette première au processus de programmation des cours dans les structures de l'enseignement polyvalent lui attribuant une fonction propre dans le cheminement pédagogique de l'étudiant et préparatoire à la réalisation du processus de l'orientation professionnelle.

Il n'y a pas que le Rapport Parent qui souligne cette distinction qui s'est opérée entre l'orientation professionnelle et l'orientation scolaire. D'autres ouvrages portés à notre connaissance ont abordé cette question. Nous mentionnerons d'abord une publication du Ministère de l'Education, Vocabulaire de l'Education au Québec. Voici ce que l'on peut y lire en page 42:

> "*Orientation professionnelle:*
>
> *action d'indiquer à l'élève le genre d'activité professionnelle qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts en tenant compte des débouchés prévisibles.*
>
> *Orientation scolaire:*
>
> *action de conseiller l'élève dans le choix des cours qui lui sont nécessaires ou utiles pour parvenir à l'activité professionnelle vers laquelle il entend se diriger."*

Un deuxième ouvrage beaucoup plus connu celui-là, a décrit le rôle et les fonctions du conseiller d,orientation scolaire par distinction avec le conseiller d'orientation professionnelle. C'est à la Classification canadienne descriptive des

professions tome I, 1971 du Ministère de la Main d'Oeuvre du Canada que nous nous référerons maintenant.

Voici ce que l'on peut lire concernant l'analyse de tâches du Conseiller d'orientation scolaire au no 2391-118:

> *"CONSEILLER D'ORIENTATION*
> *SCOLAIRE (ENS) DPC: 108*
> *FG: 5 PPS: 7 CA: 1AP: 567*
>
> *Conseille des individus et des groupes sur les programmes et les projets scolaires et la progression des études:*
>
> *Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre 2391-114 CONSEILLER D'ORIENTATION EN GENERAL (cons. serv. sociaux). Est spécialisé dans l'orientation d'étudiants en ce qui concerne des problèmes tels que leur admission dans un établissement scolaire, le choix d'un cours, la progression de leurs études, l'organisation d'un programme d'études, l'adaptation au milieu scolaire, l'épanouissement intellectuel et culturel ainsi que les bourses et les allocations d'études. Peut également, au cours de son travail, avoir à donner des conseils sur des problèmes professionnels et personnels."* 1

Nous avons précédemment vu que l'orientation professionnelle suite au développement de l'éducation (multiplication et complexité des programmes) devait s'enraciner au plan de l'enseignement et donner naissance à l'orientation scolaire. Pour le Rapport Parent, elle devenait nécessaire et devait jouer un rôle de base dans l'implantation de la réforme.

1 Ministère de la Main d'Oeuvre et de l'immigration du Canada. Classification canadienne descriptive des professions. Classifications et définitions, Tome I, Ottawa, 1971, no 2391-118.

Nous arrivons maintenant à un point culminant de notre démarche où nous constatons qu'il semble y avoir un très fort lien de filiation entre d'une part une concentration importante des tâches de l'A.P.I. telle que définie à ses débuts et d'autres part les conceptions de l'orientation scolaire auxquelles nous nous sommes référées ou que nous avons citées: le Rapport Parent, le Vocabulaire de l'éducation, la Classification canadienne descriptive des occupations.

Pour nous aider à saisir ce lien référons-nous maintenant à une première description officielle de l'A.P.I., celle du document no 24 du Ministère de l'Education, la Politique administrative et salariale, décembre 72.

Voici donc comment l'A.P.I., y est présenté

AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUEL:

"Nature du travail

L'aide pédagogique individuel assiste l'étudiant dans le choix de sa programmation individuelle des cours et des horaires en fonction de ses goûts, aptitudes et possibilités.

Attributions caractéristiques

Il conseille et informe les étudiants dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans la fabrication de leur horaire individuel, dans les changements d'orientation ou de spécialités, dans l'abandon de cours...

Il analyse les dossiers des étudiants, diagnostique le plus précisément possible les causes ou les dangers d'échecs, suggère aux étudiants des remèdes à ces situations et fait régulièrement rapport à ce sujet aux membres de la direction des services pédagogiques.

Il se tient au courant des débouchés à l'université et sur le marché du travail pour les diplômés des différents programmes afin de conseiller plus utilement les étudiants. Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction."

En comparant cette description de l'A.P.I. du document no 24 aux descriptions de l'orientation scolaire que nous venons de tirer principalement du Rapport Parent, du Vocabulaire de l'éducation au Québec et de la Classification canadienne descriptive des professions, nous conviendrons qu'il doit y avoir pour le moins entre toutes ces descriptions une convergence certainement explicite au niveau des objectifs et si ce n'est implicitement au niveau des méthodes et des instruments.

Si nous insistons sur ces liens entre l'orientation scolaire et l'A.P.I. ce n'est pas qu'on veuille affirmer que les A.P.I. sont des conseillers d'orientation clandestins, ni faire la promotion d'une formation universitaire spécifique (l'orientation) ou encore celle d'une corporation professionnelle donnée. Si jamais il se trouvait des gens motivés par de tels objectifs, ils auront dans l'avenir tout le loisir de faire valoir leurs points de vue. Mais en ce qui nous concerne, nous n'avons aucun autre intérêt de ce côté, si ce n'est bien sûr celui de décrire les faits le plus clairement possible, en évitant toute équivoque et sans craindre de désigner les choses par leurs noms. Nous sommes toutefois, bien conscients qu'une telle attitude pourra soulever des interrogations dans certains milieux.

En parlant ouvertement d'abord d'orientation en général, puis plus spécifiquement par la suite d'orientation scolaire, notre but était plutôt de faire prendre conscience de transformations rela-

tivement nouvelles mais capitales qui se sont produites dans notre système d'éducation; tel le processus réel et personnel d'orientation de l'étudiant dans les structures scolaires et le phénomène global d'orientation des étudiants à l'intérieur des institutions d'enseignement.

Quelques-uns seront peut-être enclins à croire que parler de l'orientation dans l'origine de l'A.P.I., c'est briser la réalité, faire preuve de parti pris. Là-dessus, notre réponse sera la suivante: nous défions qui que ce soit de traiter honnêtement et de façon exhaustive de l'origine et des fonctions de l'A.P.I. en ignorant ces aspects de la réalité, qui lient de façon évidente, d'une part certains objectifs de l'orientation dite scolaire et, d'autre part, certaines fonctions de l'A.P.I.

Le fait est que l'A.P.I. est depuis ses débuts une fonction professionnelle ambivalente pour ne pas dire paradoxale. Car il s'y est développé une double allégeance: (la relation d'aide-conseil et la relation d'autorité et de gestion pédagogique). Actuellement, nous pensons que l'A.P.I. cherche encore sa voie. Le présent rapport en est probablement la meilleure preuve. Nous espérons que notre travail aidera à clarifier les rôles et favorisera pour l'A.P.I. et son avenir la prise d'options non équivoques. Malgré ces ambiguïtés portant plus sur le statut que sur le rôle, on pourra difficilement mettre en doute certaines réalités à propos de l'A.P.I. qui n'ont fait que s'affirmer depuis les dix dernières années de cégep. Ainsi, l'A.P.I. dès le début des cégeps, s'est vu attribuer par les autorités mêmes qui ont conçu le cégep, à défaut d'un statut clair, non pas un rôle vague mais bien plutôt des responsabilités explicites dans le domaine de l'orientation scolaire. Ce phénomène est peut-être attribuable à un manque d'intégration des conseillers d'orientation professionnelle à l'intérieur des structures de l'enseignement polyvalent.

S'il est une fonction par laquelle tend à s'exercer (entendons-nous bien sur les termes) l'orientation scolaire, qui en fait une réalité davantage croissante qu'elle contribue à mieux implanter et à mieux définir, c'est bien l'A.P.I. Et cela d'abord en vertu de ses acquis, mais aussi peut-être davantage, par les grandes possibilités contenues en potentialités dans le noyau de ses objectifs et de son modèle théorique de départ. L'A.P.I. pourrait se comparer à un arbre dont la croissance ne fait que débuter et qui est loin d'avoir déployé toutes ses branches. Voilà la situation qui, croyons-nous, se présente à nous aujourd'hui.

Nous tenons maintenant à ajouter ici certains propos quasi prophétiques que Rock Duval et Gilles Deshaies tenaient à propos de l'insertion de l'orientation dans les structures de l'enseignement. Ces propos ont été publiés dans la revue Orientation professionnelle il y a de cela dix ans. Une fois de plus les citations seront peut-être longues mais nous les croyons pertinentes.

> *"La profession, comme la culture, est en perpétuelle croissance et le refus de la promouvoir est aussi coupable que l'intention de la faire dévier. Mais il ne faudrait pas que le désir de promouvoir le développement harmonieux de l'orientation scolaire et professionnelle tende à concrétiser dans des structures des idées qui, tout compte fait, sembleraient devoir rendre la réalité "Orientation scolaire et professionnelle" marginale dans l'oeuvre éducative et ainsi, peut-être, la faire dévier."*
>
> *Si le conseiller d'orientation actuel n'adhère pas à ce qu'on peut aussi appeler une double allégence (les enseignants aussi ont une double allégence: éducation et enseignement) il sera concrètement remplacé par un type de conseiller d'orientation qui, lui, s'engagera à fond dans l'entreprise d'éducation scolaire. Et si les conseillers d'orientation actuels "démissionnent" en renonçant à leur intégration communautaire avec les autres éducateurs scolaires, les professeurs d'information sont tout*

prête à les remplacer et à multiplier considérablement leurs effectifs."

Et à supposer qu'ils refuseraient de se regrouper là, il est très plausible qu'ils rétréciraient la clôture de l'orientation en l'isolant en quelque sorte, en la coupant de l'enseignement et de la pédagogie, qu'ils manifesteraient ainsi leur désir d'avoir une existence professionnelle marginale au sein de l'institution scolaire, de sorte qu'ils favoriseraient la prise en mains de l'orientation dans les écoles par d'autres éducateurs professionnels intégrés, plus proches de la pédagogie et de l'enseignement. Pour vouloir s'identifier comme des non-éducateurs dans l'école, ils ouvriraient le chemin à des conseillers d'orientation - éducateurs au sens formel du terme.

C'est vraiment compliquer à plaisir un problème relativement simple que de ne pas situer l'étude de la place et du statut de l'orientation sur le terrain des fins et des fonctions plutôt que sur celui des méthodes et des techniques. Celles-ci n'ont jamais défini ou situé une profession."

Il est loisible à quiconque de décréter que la médecine est de la biologie appliquée ou de la physique appliquée, il n'en demeurera pas moins qu'un médecin se définit par des fins thérapeutiques soit préventives soit curatives et non pas par les Rayons X, le stétoscope et les pilules. Il existe tel professionnel qu'on appelle conseiller d'orientation (autrefois orienteur ou, demain peut-être, conseiller pédagogique et professionnel ou professeur d'orientation ou professeur conseiller ou quoi d'autre?). Quelles que soient les méthodes et les techniques qu'il emploie actuellement ou qu'il emploiera dans l'avenir ce "spécialiste" contribue d'une façon spécifique à l'éducation totale de l'individu, jeune ou adulte, parce qu'il est impossible de penser éducation sans penser orientation vers l'avenir, et particulièrement vers l'avenir professionnel lointain ou proche."

L'école n'étant plus sociologiquement repliée sur elle-même mais s'étant au contraire, depuis ces dernières années, considérablement ouverte à la société devient le lieu d'élection quasi exclusif de l'orientation professionnelle. Celle-ci s'institutionnalise, après avoir été pendant longtemps le fait de franc-tireurs. En somme, l'orientation, après s'être donnée une valeur scientifique et avoir acquis un statut professionnel distinct maintenant à peu près partout reconnu sans réticence, réintègre son milieu naturel: l'école. Sa solide implantation au sein de l'institution scolaire a eu comme premier effet de situer l'orientation professionnelle, de lui faire perdre rapidement le caractère para-scolaire et subsidiaire qu'elle possédait jadis.

Une image nouvelle se précise peu à peu depuis que l'orientation professionnelle elle-même s'installe dans un contexte précis, le sien propre, dont elle épouse les préoccupations, les aspirations, les buts généraux. C'est ainsi que la relation entre l'éducation et l'orientation est maintenant vue comme si étroite que le conseiller d'orientation ne peut remplir que très imparfaitement son rôle, s'il n'est pas, en quelque sorte, un spécialiste des programmes d'études en même temps qu'un spécialiste du développement individuel général des élèves et de leur développement vocationnel ou professionnel particulier.

Alors que, dans les premiers temps de son existence comme profession distincte, l'on situait l'orientation professionnelle, au point de jonction entre le monde scolaire et le monde du travail, on lui trouve aujourd'hui une mission plus avancée même que celle d'aider les élèves à effectuer la transition d'un palier scolaire à un autre; en effet on la voit constamment requise et présente exerçant son rôle d'aide spécifique aux élèves et aux professeurs tout au long de la période de la scolarité, à chaque pas en avant dans le processus de l'éducation totale de l'individu. C'est un

phénomène considérable que celui d'une discipline professionnelle jeune, qui a pris naissance à cause des lacunes mêmes de l'école, et qui se définit de mieux en mieux au plan opérationnel uniquement parce qu'elle retrouve sa place dans l'école, parce qu'elle se resitue là où des nécessités sociologiques la ramènent." 1

Ces propos nous semblent donc s'être confirmés, du moins en général, en autres choses par l'éclosion de la fonction A.P.I. dans les cégeps et la multiplication des professeurs en information scolaire et professionnelle au niveau secondaire. Ils soulignent le fait que dans un passé encore récent, l'orientation professionnelle a connu des difficultés certaines à opérer son insertion aux structures pédagogiques et à établir la preuve de sa rentabilité auprès de certains administrateurs scolaires. Ironie du destin, ces difficultés temporaires n'auront contribué qu'à favoriser un plus grand enracinement de l'orientation dans l'éducation institutionnalisée mais toutefois par des modes différents.

Le monde des professions étant un vaste univers nécessitant tellement de connaissances, le choix professionnel requiérant une si juste connaissance de soi, il n'est pas à prévoir que l'on puisse se passer de sitôt du conseiller d'orientation professionnelle si l'on considère les grandes difficultés qu'ont les jeunes à simplement se connaître, se définir et se situer. Quelques soient les ressources de l'A.P.I., jamais les décisions de choix professionnel ne pourront s'appuyer que sur les seules considérations d'ordre scolaire. Celà est d'ores et déjà inconcevable!

1 Duval, R. Deshaies G. "Pour une insertion sociale réaliste de l'orientation scolaire et professionnelle, in L'Orientation professionnelle, vol. 5, no. 1, hiver 1969, extraits des pages 5 à 14.

Quiconque a des contacts permanents avec les étudiants reconnaîtra que les professionnels de l'A.P.I. et du choix professionnel tireront des avantages certains à travailler en collaboration et en complémentarité pour aider les jeunes à répondre à leurs besoins. Les uns et les autres seront nécessaires pour mener à bien cette tâche. La disparition de l'un ne saurait contribuer qu'à compromettre le travail de l'autre.

Si nous avons tant insisté pour parler d'orientation et que nous y avons accordé autant d'importance, c'est donc pour deux raisons majeures. Premièrement nous réaffirmons que le phénomène de l'orientation scolaire et professionnelle a joué un rôle déterminant dans la création de l'A.P.I. sans toutefois dire qu'il s'agit là de la seule cause de sa création. Deuxièmement, nous croyons que l'orientation dans son sens le plus englobant, en tant que processus individuel et collectif, est un phénomène naturel dans lequel les A.P.I. jouent un rôle important. Les A.P.I. au même titre d'éducateurs que les professeurs, les conseillers d'orientation ou les parents collaborent aux processus d'orientation des étudiants du cégep mais désormais avec ceci de différent qu'en vertu du statut et des rôles spécifiques qu'il leur ont été confiés, leurs interventions portent plutôt sur des problèmes d'opérationnalisation du choix professionnel (réalisation et implications scolaires multiples) que sur la clarification et la précision des projets d'orientation professionnelle des étudiants.

Après dix ans d'opérations, il est naturel que l'A.P.I. songe à mieux se définir professionnellement et recherche des instruments, des techniques et des modes d'intervention en vue de s'améliorer.

L'A.P.I. devait donc naître quelques années après la parution du Rapport Parent. Les études et les prospectives de ce volumineux rapport tout autant que l'évolution naturelle de l'orientation vers un élargissement de son objet et de son champ d'action venaient de lier les destinées de ce que l'on est convenu d'appeler l'orientation scolaire d'une part et de ce que d'autre part l'on appellerait, non pas dans les instituts mais bien les cégeps, l'aide pédagogique individuelle.

2.3 La nécessité de remédier à la disparition des fonctions d'encadrement des étudiants et de préserver une formule de tutorat pédagogique.

Nous pensons que deux types de besoins auraient conduit à l'instauration de la fonction A.P.I. Avant la transformation de notre système d'éducation à partir du modèle polyvalent du Rapport Parent, ces besoins ont été mis en évidence et sont ressortis de façon très prononcée dans le relief du nouveau système proposé, surtout lorsqu'on a pris conscience de l'écroulement prochain et inévitable des structures et des fonctions d'encadrement de l'ancien système univalent.

Ici quand nous utilisons le terme besoins, c'est en référence à l'étudiant et à l'institution d'enseignement. La première catégorie de ces besoins concernerait toute la question des choix scolaires à faire au cours des études. C'est à cette catégorie de besoins que nous nous sommes référés lorsque nous avons traité de la notion d'orientation scolaire et de son intégration aux structures de l'enseignement. L'insistance que nous avons mise sur l'étude de ce point à la division 2.2 du présent chapitre ne nous paraît donc pas exagérée. Loin de là, car dans le Rapport Parent, l'orientation scolaire se présente comme étant l'une des principales fonctions d'encadrement du nouveau système polyvalent. Elle sert de substitut aux anciennes fonctions d'encadrement du précédant système, dont la disparition causait de vives et de réelles inquiétudes dans les milieux de l'éducation tant aux éducateurs de carrière, aux administrateurs scolaires qu'aux stratèges du ministère. Le problème était réel et se posait avec une grande acuité. Essentiellement nous nous croyons justifiés d'affirmer ici que l'A.P.I. doit fondamentalement son existence à cette préséance des besoins d'encadrement de deux types: soit, les besoins ayant trait au choix d'un programme de cours et, à son élaboration progressive et les besoins ayant trait à l'évaluation du rendement de l'étudiant et à l'aide plus spécifiquement pédagogique requise pour la progression de ses études. Cette préséance des besoins d'encadrement des étudiants qui est apparue dès le début de la réforme constitue en quelque sorte notre thèse relative à l'explication de la création de l'A.P.I.

Voilà donc ce qui expliquerait pour une part l'origine de l'A.P.I. à travers la réforme scolaire en autant que l'on se réfère à cette dimension de la fonction d'A.P.I. qu'est la programmation individuelle des cours.

Nous nous tournerons maintenant vers la deuxième catégorie de besoins d'encadrement des étudiants qui explique l'origine de la fonction d'A.P.I. Cette deuxième catégorie de besoins avait déjà dans le Rapport Parent fait l'objet des préoccupations des commissaires et concernait l'encadrement plus proprement pédagogique des étudiants. C'est ce que nous les A.P.I. nous devions appeler plus tard: encadrement, follow-up, counseling pédagogique. Ainsi les auteurs du Rapport Parent faisaient-ils remarquer: "Le système d'options fait éclater le cadre de la classe au programme unique et au contingentement d'étudiants tous astreints à recevoir le même enseignement en même temps et au même rythme".

Les commissaires étaient devenus vite conscients que, les nouvelles structures pédagogiques commandées par le regroupement des anciennes institutions et par l'instauration de la polyvalence des programmes, l'enseignement spécialisé et le décloisonnement des cours allaient faire disparaître le titulaire de classe. Par contre d'autres postes demeuraient, mais à tel point modifiés qu'il n'était plus permis de croire que leurs titulaires pouvaient continuer à apporter une aide vraiment personnelle et soutenue à cette population d'étudiants beaucoup plus grande qu'autrefois. L'ancien préfet des études devenait un directeur des services pédagogiques qui avait la lourde tâche de voir à l'implantation des programmes, à la mise sur pied et au fonctionnement des départements et enfin à l'évaluation continue des enseignements tout ceci en conformité avec l'esprit du nouveau régime pédagogique.

Le directeur de discipline devait lui aussi disparaître au profit d'un directeur des services aux étudiants dont la responsabilité allait être de diriger une équipe multidiciplinaire de professionnels et d'offrir surtout des services collectifs:

résidence, sports, sociaux culturels, santé, aide financière, etc... Quant aux directeurs spirituels, qui très souvent prodiguaient des conseils pédagogiques (car ils avaient fait le programme dans lequel la plupart enseignaient une et plus souvent plusieurs disciplines), ils allaient eux aussi pratiquement disparaître. Ils devaient être remplacés par un seul animateur à la vie pastorale pour toute la population du cégep. Son rôle était de dispenser des services collectifs dans le domaine de la vie chrétienne. Tout semblait se réorganiser autour du collectif et presque toutes les fonctions qui privilégiaient une relation personnelle individualisée avec l'étudiant disparaissaient à cause du gigantisme des nouvelles institutions et des nouvelles structures pédagogiques. Par rapport à l'ancien système que l'on quittait à peine, c'était un changement brusque et radical.

Avec l'avènement des structures polyvalentes, le décloisonnement des programmes et des cours, la démocratisation de l'enseignement et forcément l'augmentation des populations étudiantes, l'éducation au Québec venait de rompre avec des traditions en usage depuis plus d'un siècle et demi. Cette décade voyait donc le Québec donner un coup de barre décisif dans l'orientation de son système d'éducation.

Comme nous l'avons vu précédemment dans un tel système, il n'apparaissait plus possible de conserver certaines fonctions qui existaient depuis de nombreuses décennies et qui pourtant avaient assuré la qualité des enseignements. Ainsi le titulaire de la classe, le préfet des études, les maîtres de discipline et les directeurs spirituels devenaient autant de personnages qui entraient désormais dans l'histoire de l'éducation.

L'évolution du Québec vers une société moderne et technologique exigeait qu'il fasse son entrée dans l'ère de l'enseignement polyvalent. Cette formule au premier abord ne permettait plus l'encadrement pédagogique des étudiants. Pourtant, les éducateurs du Québec qui savaient bien faire les choses reconnaissaient que cette fonction d'encadrement des étudiants demeurait tout aussi essentielle que l'enseignement lui-même. Et même si l'on savait qu'on ne pourrait plus l'assurer de la même façon qu'autrefois, on tenait à s'assurer qu'elle survive aux métarmorphoses en cours.

Déjà on anticipait les importantes retombées du nouveau système polyvalent sur la vie pédagogique et sur son organisation pratique dans le quotidien. Un tel système amènerait les étudiants à vivre une diversification et une multiplication des choix scolaires. Logiquement pour les auteurs du Rapport Parent, la premiere étape susceptible d'assurer à la base le succès scolaire des étudiants était évidemment de faire en sorte qu'ils fassent des choix réalistes et adéquats. De là, l'explication de leur insistance sur toute la question de l'orientation scolaire. Sur ce point, le Rapport Parent n'a laissé planer aucune équivoque et a même fait une sérieuse mise en garde contre les graves dangers que l'on courait avec un système polyvalent, s'il devait s'y manifester des insuffisances chroniques au niveau de l'orientation scolaire.

Puis les inquiétudes des commissaires se sont tournées du côté de la fonction d'encadrement pédagogique que les professeurs assuraient auprès des étudiants dans l'ancien système. Non seulement la polyvalence faisait disparaître les titulaires de classe mais elle exigeait des professeurs qu'ils se spécialisent et qu'ils deviennent d'abord des transmetteurs de connaissances.

Le professeur ne pourrait plus avoir la responsabilité d'un groupe, d'un programme. Il était à prévoir qu'il circulerait dans plusieurs groupes appartenant à différents programmes ou dans plusieurs groupes constitués d'étudiants de différents programmes. Sa préoccupation et ses responsabilités allaient se concentrer sur les apprentissages spécifiques à un "groupe-matière" des étudiants et non plus à l'ensemble de leurs performances dans leur programme en général. La clientèle du professeur grossit et se diversifie donc au point qu'il ne lui est plus possible de jouer comme avant les rôles suivants: conseiller pédagogique sur la progression des études dans un programme, éducateur substitut et mandataire des parents en ce qui concerne la progression des études et la conduite générale des étudiants. Compte tenu de cette nouvelle situation, il ne serait donc plus raisonnable de croire que les professeurs puissent à eux seuls assumer cet encadrement pédagogique qu'ils assuraient autrefois.

Quant aux autres titulaires de postes ayant un rôle à jouer dans l'encadrement des étudiants, nous avons déjà vu ce qu'il advenait de leur sort.

Cette situation, qui s'annonçait comme inévitable, causait donc les plus vives inquiétudes, compte tenu des succès obtenus avec les pratiques traditionnelles en matière d'encadrement pédagogique. La présence d'éducateurs enseignants ou non, plus spécifiquement affectés à l'encadrement pédagogique s'imposait donc. Il n'en fallait pas plus pour que les auteurs du Rapport Parent parlent ouvertement du tutorat pédagogique.

Si le Québec pratiquait de par ses institutions scolaires une forme d'encadrement pédagogique, nous n'avons malheureusement pas trouvé dans notre littérature de l'éducation d'oeuvre de référence sur ce sujet.

Par contre nous avons trouvé une référence anglaise The Tutorial System and its Future (Will G Moore) qui raconte que la naissance du mot "tuteur" appliqué à l'éducation remonterait au 15e siècle. D'abord rencontré en France (Paris) sous le vocable régent, ce genre de personnage fut transposé en Angleterre par Oxford University et qualifié de "tutor". Les premiers tuteurs n'étaient pas forcément des enseignants: leur rôle consistait à superviser la conduite générale et les dépenses des étudiants. Ils étaient en quelque sorte des gardiens. Les anglophones auraient donc institutionnalisé très tôt cette fonction dans leurs institutions d'éducation et de façon plus distincte que dans les institutions francophones qui se seraient plutôt orientées vers les préfets d'études et de discipline. Avec les décennies le "tutor" serait devenu ce que les anglais ont appelé "Academic advisor". Nous croyons que la formule de tutorat pédagogique proposée par les auteurs du Rapport Parent leur a été inspirée par des modèles de références en usage chez les anglophones où un professeur ou un conseiller pédagogique était chargé du cheminement scolaire général et parfois même de l'orientation d'un groupe d'étudiants d'un programme donné.

Le Rapport Parent cheminait donc progressivement vers l'adaptation à notre nouveau système d'éducation d'une formule inédite d'encadrement pédagogique, dont le rôle serait de personnaliser le système polyvalent auprès des étudiants et de l'assurer d'une forme d'aide individuelle dans son cheminement scolaire.

Maintenant il nous paraîtrait opportun de voir ici les passages du Rapport Parent consacrés à cette question:

> *"C'est s'illusionner de croire qu'il faut que le principal connaisse personnellement chaque étudiant; il faut plutôt concevoir un type d'organisation qui encadre les étudiants leur assure la direction et l'appui nécessaire pour qu'ils ne se sentent pas perdus dans une masse. De nombreux exemples nous ont convaincus que l'on peut sur un campus assez vaste, assurer tout l'enseignement en même temps qu'une suffisante attention individuelle accordée à chaque étudiant."* 1

Au tome 3 du Rapport Parent on peut lire encore:

> *"Il nous apparaît essentiel... de prévoir un équilibre nouveau des programmes d'études et d'aider individuellement les élèves dans leur travail scolaire.*
>
> *Tout aussi indispensable nous apparaissent la collaboration entre les parents et les maîtres pour favoriser le développement de l'enfant à l'école et dans la famille et la nécessité d'un encadrement pédagogique des élèves et groupes d'élèves par un système de tuteurs."* 2

A la suite de quoi les commissaires formulaient la recommandation suivante:

---

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport Parent. Les structures et les niveaux de l'enseignement, Tome 2, Ronalds - Federated Limited, 1965, no 292, page 179

2 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport Parent. Les structures et les niveaux de l'enseignement Tome 2, Ronalds - Federated Limited, 1965 no 292 page 179

"Nous recommandons que le tuteur ou le groupe de tuteurs ait pour fonction de s'assurer de la qualité du travail de chacun des élèves dont il a la responsabilité, d'aider chacun dans les difficultés qu'il pourrait rencontrer." 1

Ces citations des tomes 2 et 3 font référence aux orientations pédagogiques générales que les commissaires voulaient voir s'appliquer tant au niveau secondaire qu'à celui de l'institut, puisque tous les deux auraient les mêmes caractéristiques et les mêmes structures à titre d'institutions polyvalentes. En guise de conclusion nous pouvons dire que les commissaires étaient bien conscients de la nécessité d'encadrer pédagogiquement l'étudiant mais qu'ils soupçonnaient peu de choses quant aux implications de la satisfaction de ce besoin dans le nouveau système.

Déjà donc on pressentait la venue d'un nouvel agent pédagogique qui prendrait charge dans un premier temps d'une partie des attributions dévolues autrefois au préfet d'études et au titulaire de classe.

Il serait en quelque sorte un tuteur nouvelle version (adaptation québécoise) mandaté par le système pour venir en aide à l'étudiant qui rencontre des difficultés d'apprentissage et le guider compte tenu de ses possibilités et des contraintes du système. Au CEGEP, ce nouvel agent sera l'aide pédagogique individuel et l'on espérait qu'il facilite aux étudiants leur intégration au système.

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Rapport Parent. Les programmes d'études et les services éducatifs, Tome 3, Ronalds - Federated Limited, 1966, no 569 page 22.

2.4 Le Rapport Parent et les "prototypes" de l'A.P.I.

Nous avons vu au cours du point 2.3 que tout ce qui encadrait l'étudiant et qui garantissait une évaluation de son cheminement était compromis. Les commissaires du Rapport Parent n'ont pas fait que flairer le danger réel du "flottement" des étudiants et de l'absence de leur encadrement. Puisque ces problèmes devaient être consécutifs aux nouvelles structures pédagogiques proposées par les commissaires, il était normal et de leur responsabilité de proposer des solutions.

Les problèmes appréhendés par la disparition de l'ancien système se situaient à deux niveaux: celui des structures et des "personnes-ressources". Les solutions proposées par les commissaires visaient à couvrir ces deux dimensions du problème.

Comme les principes pédagogiques réorganisateurs (disparition des programmes-monolithes, décloisonnement des cours, polyvalence, promotion par matière, etc...) s'appliquaient à la fois au niveau secondaire et collégial, il est à remarquer que les commissaires ne parlaient pas exclusivement à l'intention du collégial en ce qui concerne les solutions qu'ils proposaient. Malgré cela, nous avons tenu à signaler certains passages du Rapport Parent qui bien que s'adressant parfois au niveau secondaire nous permettent quand même de voir se dessiner les intentions et les principes de base devant conduire à l'A.P.I. C'est au cours de cette division de notre travail que nous présenterons ce que nous pourrions appeler ici les prototypes de l'A.P.I.

Nous aurons encore une fois à parler de l'orientation car le Rapport Parent lui attribuait un rôle clé dans la solution d'une partie de certaines carences de l'ancien système dont nous avons déjà parlées. On attribuait un rôle de premier ordre à l'orientation dans la réalisation du nouveau système.

De plus les commissaires croyaient probablement que les conseillers d'orientation allaient s'engager dans des rôles et des fonctions d'encadrement des étudiants, présentant des colorations d'administration et d'autorité. Nous savons aujourd'hui que tel ne fut pas le cas au niveau collégial tout d'abord en raison des réticences des conseillers d'orientation à s'engager dans de telles fonctions et aussi en raison du peu de conseillers d'orientation disponibles au niveau collégial.

Concrètement, si nous récapitulons, il fallait donc suppléer à la disparition de l'ancien préfet d'études, du titulaire de classe et des autres dont les rôles étaient dans une grande part d'analyser les notes des étudiants, de développer une synthèse de leur rendement scolaire et de leur cheminement. Il fallait aussi, comme nous l'avons vu, remédier à la dispersion des étudiants causée par le décloisonnement des classes, des horaires, des programmes et des multiples options.

Pour ne pas perdre le contrôle sur ces aspects importants de la pédagogie, le Rapport Parent a préconisé différentes mesures:

1. l'organisation d'un système d'orientation
2. un système d'enseignants orienteurs
3. un système de "tuteurs" et de "patrons"

Ces différents palliatifs aux modes d'encadrement pédagogique envisagés dans le Rapport Parent sont certainement les textes les plus déterminants qui ont conduit à la naissance de l'A.P.I. dès la création des cégeps. Ces références auront probablement servi aux concepteurs des fonctions nouvelles des cégeps à préciser même les objectifs et le rôle de l'A.P.I. Voilà pourquoi nous les avons appelés les prototypes de l'A.P.I. Chacun présentait une facette de la future fonction d'A.P.I., aucun n'était complet.

2.4.1 L'organisation d'un système d'orientation intégré aux structures de l'enseignement polyvalent.

Au point 2.1 des causes prochaines de l'origine de l'A.P.I., nous avons vu toute l'importance que le Rapport Parent accordait à l'orientation dans les nouvelles structures. Et cette conception dans le Rapport Parent du rôle de l'orientation dans ces nouvelles structures devait amener l'orientation à repenser la formule de son intervention professionnelle en éducation ou sinon à s'associer des nouveaux collaborateurs qui lui seraient de très proches parents si ce n'est au niveau de la formation, du moins à celui des responsabilités et des objectifs.

Ce que le Rapport Parent avait donc proposé, c'est qu'aucun cours ne soit plus considéré comme terminal. L'orientation devait se faire progressivement par "une série d'options échelonnées tout au long des études" et cela au fur et à mesure que l'étudiant cheminait vers sa maturité et devenait de plus en plus conscient de ce qu'il voulait et pouvait faire. L'objectif était d'adapter les programmes aux besoins des étudiants, de leur maturité, de leur connaissance de soi et de leur choix vocationnel. On ne voulait plus engager les jeunes dans des choix définitifs et difficilement réversibles comme c'était le cas dans le système précédent. Pour s'en

assurer le Rapport Parent avait proclamé que le service d'orientation constituerait une pierre d'angle dans le système polyvalent qu'il proposait. Cette proposition procédait selon nous de la logique la plus fondamentale, si l'on considère les caractéristiques du système polyvalent. Les auteurs du Rapport Parent se prononçaient de façon catégorique sur la nécessité d'un système d'orientation, allant jusqu'à affirmer,comme nous l'avons déjà dit, que la réforme qu'ils préposaient n'avait de chance de succès que si l'on pouvait rapidement organiser un système d'orientation scolaire et professionnelle.

Par les structures qu'ils proposaient, les commissaires invitaient l'orientation à pousser davantage ses racines dans les structures scolaires. Pour eux, il devenait maintenant impossible de concevoir des institutions polyvalentes (secondaires, collégiales) des programmes d'études polyvalents eux aussi sans assurer dans les institutions une orientation continue à tous les paliers. Selon leur propre souhait, l'orientation devait donc s'intégrer davantage à l'enseignement (réf.: Rapport Parent, tome 3 page 263 no 1068).

Pour mener à bonne fin la réforme telle que proposée, le Rapport Parent devait donc s'assurer de l'insertion du système d'orientation scolaire et professionnelle dans les structures de l'enseignement. En effet, nous avons vu que l'une des principales conséquences de la polyvalence était de placer périodiquement l'étudiant au carrefour de choix multiples. Considérant son âge et sa maturité c'eût été presque de l'irresponsabilité que d'abandonner l'étudiant à lui-même.

Dans le processus d'orientation de l'étudiant, la conséquence

la plus immédiate devait être assurément que l'orientation professionnelle était transposée au plan scolaire. Ainsi le système engageait l'étudiant dans une première carrière, sa carrière scolaire qui devenait le fondement de sa carrière professionnelle. La carrière scolaire prenait donc une perspective fondamentale dans la vie de l'étudiant et tout comme la carrière professionnelle, elle devait comporter toute une série d'étapes graduées à franchir. La recommandation 320 du Rapport Parent fut donc précise et se formulait comme suit: "Nous recommandons que l'orientation scolaire et professionnelle fasse partie intégrante de l'enseignement". Si ce système d'orientation apparaissait de plus en plus nécessaire au fonctionnement du système réformé, il n'était pas pour autant dit que les conseillers d'orientation professionnelle, présents dans les collèges, allaient devenir les seuls agents de l'orientation scolaire.

Le Rapport Parent ne s'est pas contenté uniquement de parler de la nécessité de l'orientation, mais il est allé même jusqu'à préciser certaines implications nouvelles sur le plan scolaire qu'exigera du système d'orientation le fonctionnement dans les nouvelles structures de la réforme.

> *"Le rôle du service d'orientation, à ce niveau, sera d'examiner les résultats scolaires de l'élève dans les diverses matières, de confronter ces résultats avec la vocation ou la profession que celui-ci veut choisir et dans un certain nombre de cas d'examiner les motivations qui poussent un élève dans telle ou telle direction."* 1

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport Parent. Les structures et les niveaux de l'enseignement, tome 2, Ronalds-Federated Limited, 1965, p. 191.

On peut voir ici que le Rapport Parent insistait fortement pour que le service d'orientation engage son activité dans des rôles de prévention et même d'interventions directes auprès des étudiants, dans le but de leur éviter des déboires ou de s'assurer de leur progression.

D'autres précisions sont encore apportées quant au système d'orientation souhaité par les commissaires.

> *"Le cours pré-universitaire et professionnel aidera les étudiants de ce niveau à confirmer leur orientation, à la préciser d'avantage, à se spécialiser plus ou moins rapidement selon qu'ils se proposent ou non des études supérieures... un service d'orientation pourra particulièrement aider les étudiants à faire des choix de cours les plus judicieux, à ne pas déprécier leurs aptitudes, à conserver une préoccupation de culture générale à travers les études toujours plus spécialisées qu'ils poursuivent."* 1

Nous pouvons dire que le Rapport Parent était des plus conscients de la place de l'orientation dans le nouveau système. Toutefois, sa conception du rôle de l'orientation intégrée à l'enseignement invitait cette discipline professionnelle à sortir un peu plus des sentiers traditionnels qu'elle pratiquait dans l'ancien système. C'était aussi par le fait même une remise en question des formations universitaires qui jusqu'à maintenant mettaient surtout l'accent sur le choix professionnel et la carrière professionnelle en ne s'intéressant que très superficiellement à la carrière scolaire de l'étudiant. Vraiment en proposant

---

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport Parent. Les programmes d'études et les services éducatifs Tome 3, Ronalds-Federated Limited, 1966, no 1083, page 269.

l'instauration d'un tel système d'orientation, les commissaires venaient de tracer les traits d'une sorte de service "mutant" hybridé de l'orientation et de la pédagogie, à qui l'on confierait la responsabilité d'assurer une présence humaine dans cette nouvelle fonction psycho-pédagogique orientante de l'école du lendemain du Rapport Parent. La mise sur pied d'un service d'orientation intégré aux structures de l'enseignement est sans aucun doute la première tentative de ré-encadrement pédagogique qui est surgie du Rapport Parent. Et si l'on peut s'exprimer ainsi, on voit déjà ici se décalquer certains grands traits caractéristiques de ce nouveau service de l'encadrement psycho-pédagogique des étudiants dans un système polyvalent, soit le service de l'aide pédagogique individuelle.

2.4.2 Un système d'enseignants orienteurs

Les commissaires avaient pris conscience que l'orientation était une des clés maîtresses du nouveau système et qu'elle devait s'intégrer à l'enseignement. De là, il n'y avait qu'un pas à faire pour préconiser un système d'enseignants orienteurs (peut-être était-ce déjà dans l'esprit des commissaires la formule des professeurs d'information scolaire et professionnelle qui sont au niveau secondaire l'équivalent des A.P.I. du cégep).

Il y avait de fait deux raisons pour lesquelles un tel système était préconisé par le Rapport Parent:

1. on souhaitait une implication directe des maîtres dans le cheminement pédagogique de l'étudiant et dans son processus d'orientation (en fait son processus d'orientation scolaire et professionnelle).

2. Il y avait à cette époque un manque sérieux de conseillers d'orientation pour répondre aux besoins urgents. En fait au niveau collégial, il y avait tout au plus une quarantaine de c.o. à cette époque. La formation d'un c.o. nécessitait trois ans d'études universitaires. Le système d'enseignants orienteurs avait l'avantage de remédier vite au manque de conseillers professionnels et d'expérimenter une formule qui semblait donner des résultats chez les anglophones.

Citons quelques extraits du Rapport Parent à l'appui de nos affirmations.

> *"On ne peut s'attendre à ce que chaque maître remplisse les fonctions d'orienteur, il ne faut pas non plus le lui demander, encore moins l'exiger de lui. Pourtant, le maître est appelé à jouer un rôle important et irremplaçable en orientation. Il connaît parfois ses élèves mieux que personne. On devra compter plus encore sur la collaboration des maîtres, si l'on organise comme nous l'avons proposé déjà, un système selon lequel chaque professeur du cours secondaire et de l'institut aura la responsabilité d'un certain nombre d'élèves à titre de tuteur. Dans cette perspective la participation du maître à l'orientation peut se voir comme suit:*
>
> - *coopérer avec les autorités scolaires et avec les spécialistes en orientation à l'application des programmes d'orientation,*
> - *contribuer à entretenir dans l'établissement un climat favorable au développement de chaque élève,*
> - *signaler les liens entre sa discipline propre et les orientations ultérieures possibles,*

- *observer les élèves et recueillir des renseignements sur leurs intérêts, leur ambition, leurs aptitudes, leur comportement sur le statut socio-économique de leur famille.*

- *encourager tous les élèves particulièrement ceux qui présentent des difficultés d'adaptation ou qui ont des problèmes d'orientation aux services de l'orienteur."* 1

"La formule présente des avantages certains. Dans une période de pénurie d'orienteurs spécialisés, elle permet d'utiliser des ressources qui resteraient autrement inexploitées et l'on peut prévoir qu'on manquera longtemps encore d'orienteurs à un moment où on en aura un pressant besoin. Mais surtout nous avons pu constater que cette formule établit un lien étroit entre le service d'orientation, le corps enseignant et la salle de cours, elle permet une bien meilleure intégration du service d'orientation à la vie quotidienne de l'école, elle établit un dialogue plus facile et plus naturel entre maîtres et orienteurs. Ces deux raisons nous conduisent à recommander que dans le secteur de la langue française on se prépare à utiliser cette formule des enseignants orienteurs." 2

Il fallait donc remédier au flottement des étudiants dans le nouveau système. Comme les étudiants auraient des choix à faire comme jamais ils n'en avaient eu auparavant, il était normal que l'on songe à leur assurer la présence d'aides. Le système d'orientation a été une des principales sinon la première mesure systématique recommandée par les commissaires du Rapport Parent en vue d'assurer un début d'encadrement des étudiants.

Les extraits du Rapport Parent que nous avons présentés nous montrent que l'on ne s'attendait pas à ce que l'engagement

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport Parent. Les programmes d'études et les services éducatifs, Tome 3, Ronalds-Federated Limited, 1966, no 1088, p. 271.
2 Ibid, no 1089, page 272

des orienteurs soit centré uniquement sur le choix professionnel mais qu'ils s'impliquent davantage dans l'orientation scolaire de l'étudiant et son cheminement pédagogique, en vue d'avoir une meilleure connaissance de l'étudiant pour son orientation professionnelle. En impliquant le système d'orientation dans le système d'enseignement, ce qui du reste était rendu nécessaire par la nature du nouveau système d'éducation, on voulait ainsi s'assurer comme nous l'avons déjà dit, d'une première mesure d'encadrement pédagogique des étudiants. En fait c'était là ce qu'exigerait la conception et le fonctionnement du nouveau système lui-même tributaire du vaste éventail des programmes de formations qu'engendre une société post-industrielle et technologique.

Dans ce système orientant, l'orientation devenait omniprésente et son accessibilité devait être assurée. Le nouveau système d'éducation tout en faisant la démocratisation de l'enseignement, faisait aussi celle de l'orientation du même coup.

En autant qu'une partie de l'A.P.I. est considérée, ses fonctions de conseiller en programme ou d'orientation scolaire, on peut donc dire qu'un des premiers prototypes du professionnel de l'A.P.I. que nous connaissons aujourd'hui se présentait dans le Rapport Parent sous la conception d'un enseignant orienteur. Qu'il suffise de mentionner qu'au tout début des cégeps certaines institutions ont expérimenté pendant quelques années un système d'A.P.I./enseignants et que la majorité des A.P.I. ont été recrutés parmi les enseignants. Nous pensons qu'il faut voir en cela une influence prépondérante du Rapport Parent.

2.4.3 Les tuteurs et les patrons

Le premier prototype de l'A.P.I. visait à notre point de vue à venir en aide aux étudiants pour toute question relative aux

choix multiples qu'ils auraient à faire pendant la durée de leurs études tout en gardant le meilleur contact possible avec l'étudiant dans son cheminement pédagogique.

En proposant le système d'enseignants orienteurs, après avoir décrit l'importance du service d'orientation, les commissaires croyaient avoir pris les dispositions nécessaires en vue d'assurer à l'étudiant toute l'aide dont il pourrait avoir besoin relativement à son orientation scolaire et professionnelle. Bien qu'on souhaitait que l'orienteur s'intéresse de très près aux problèmes pédagogiques, il était à prévoir que l'ampleur de sa tâche ne lui permettait pas tellement d'apporter une aide pédagogique individuelle aux étudiants. Les commissaires en étaient probablement conscients et ils savaient fort bien que les postes et les fonctions d'encadrement plus spécifiquement pédagogique de l'ancien système disparaissaient. Aussi dans le but de ne pas abandonner les étudiants à eux-mêmes sur ce plan, geste dont les conséquences auraient pu être graves, les commissaires ont-ils senti le besoin de créer un poste pour palier à ce danger. Ils l'ont fait en récupérant des pièces des fonctions d'encadrement de l'ancien système (titulaire, préfet des études). Ainsi donc les commissaires prévoyaient deux nouveaux postes le <u>tuteur</u> et le <u>patron</u> en vue d'assurer l'encadrement de l'étudiant. C'est là à notre point de vue le deuxième type de prototype de l'aide pédagogique dans le Rapport Parent. Il réfère au deuxième groupe de tâches des A.P.I. concernant le counseling et le follow-up pédagogique.

Nous allons maintenant retourner au texte du Rapport Parent et voir ce que les commissaires ont écrit à ce sujet. Avant de présenter ces textes, nous tenons ici à souligner que certains passages du Rapport Parent pourraient aujourd'hui nous faire sourire par leur ton parfois un peu trop moralisateur. D'ailleurs les seuls

titres de tuteur et de patron pourraient faire entrer en crise d'hystérie plusieurs membres des mouvements étudiants actuels. Enfin, il n'en demeure pas moins qu'initialement les commissaires avaient un souci réel de voir des "personnes-ressources" responsables offrir une aide individuelle à l'étudiant sur le plan pédagogique pour qu'il puisse plus facilement évoluer à l'intérieur des nouvelles structures. Voyons donc maintenant les deux extraits du Rapport Parent qui concernent ce deuxième prototype de l'A.P.I. sur la supervision pédagogique.

> *Le tuteur*
>
> *"L'une des fonctions du tuteur ou du groupe de tuteurs sera, au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux écoliers des méthodes de travail, de leur indiquer une discipline intellectuelle adaptée à leur âge, de souligner la force, le courage, la tenacité, l'ingéniosité, l'honneur nécessaire pour mener à bien leur travail et, à l'occasion, d'établir un parallèle entre ces vertus scolaires et celles qui ont fait les héros et les grands hommes.*
>
> *De même, au cours de rencontres individuelles, le tuteur pourra encourager chacun à bien faire son devoir d'écolier, il devrait être invité à consacrer au moins une dizaine de minutes par semaine à chaque étudiant afin de se tenir au courant des progrès et des difficultés de chacun; au besoin le tuteur consultera les enseignants qui ont affaire à tel ou tel élève ou le conseiller d'orientation ou l'assistante sociale, afin de chercher avec eux la solution des difficultés que rencontre cet élève."* 1

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport Parent, Les programmes d'études et les services éducatifs, Tome 3, Ronalds-Federated Limited, 1966, no 568 page 21.

Le patron

"Quelle que soit l'orientation choisie par l'élève, il devrait pour la durée de ses études à l'institut, être sous la direction plus personnelle d'un "patron" sorte de conseiller pédagogique dont le rôle consistera à rencontrer chacun des étudiants sous sa direction environ deux fois par mois, afin de s'enquérir de son travail, de ses résultats scolaires, de ses problèmes particuliers et qui aidera cet élève à surmonter ses difficultés soit en l'acheminant vers le service psychologique de l'établissement, soit en prenant contact avec les professeurs des disciplines qui causent un problème à l'élève. Avant que la situation ne soit sans issue, il y aurait lieu de charger le service d'orientation d'étudier le cas et au besoin d'aider un élève à se réorienter." [1]

Dans ce que nous avons appelé les prototypes de l'A.P.I. on pouvait déjà retrouver les deux grandes fonctions maîtresses des A.P.I.

Une autre remarque que nous nous permettrons a pour but de souligner ici le caractère distinctement plus autoritaire des deux derniers prototypes cités dont l'A.P.I. semble avoir hérité en partie. Rappelons que le premier prototype, l'enseignant orienteur, mettait surtout l'accent sur la fonction conseil.

Aucun des prototypes proposés par le Rapport Parent ne recouvrait à lui seul ce que nous connaissons aujourd'hui comme l'aide pédagogique individuelle. Pourtant chacune des fonctions couvertes par les différents prototypes s'avérait nécessaire au bon fonctionnement du système et des futures maisons d'éducation de niveau collégial.

---

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport Parent. Les programmes d'études et les services éducatifs, Tome 3, Ronalds-Federated Limited 1966, no 1043, page 250

Avant de conclure cette partie de notre travail où nous avons plus spécifiquement analysé les extraits du Rapport Parent qui présentaient ce que nous avons appelé les prototypes de l'A.P.I. nous aimerions vous présenter un texte qui à notre connaissance aurait été le dernier à traiter du délicat problème de l'encadrement pédagogique des étudiants, problème causé par l'application de la réforme.

Ce texte est le fruit d'un comité spécial formé en 1965 par le M.E.Q. peu de temps probablement après la parution du tome 3 du Rapport Parent. Il s'agit du COPEPP soit: comité de la planification de l'enseignement pré-universitaire et professionnel présidé par Mgr Marcel Lauzon, qui se composait de pédagogues des institutions de l'ancien système. Son mandat était de procéder à une étude des implications pédagogiques posées par l'implantation des structures nouvelles des instituts. En fait, leurs considérations et leurs remarques s'inscrivaient en continuité avec la ligne de pensée du Rapport Parent et en était pratiquement l'acceptation.

Voici la synthèse à laquelle ils étaient arrivés sur cette question:

> *"La polyvalence de l'institut aura pour conséquence, plus qu'au secondaire, la disparition de la classe. Nous verrons alors des masses d'élèves qui se promèneront d'un cours à l'autre.*
>
> *Les qualifications exigées des professeurs de l'institut en feront des spécialistes à qui on ne pourra confier l'enseignement de plus d'une matière. Eux aussi, par conséquent, passeront régulièrement et à un rythme accéléré d'un local à l'autre. Par conséquent, ils n'auront*

pas de contacts fréquents et prolongés avec des groupes.

Actuellement, nous pouvons affirmer que nous retrouvons au cours collégial à peu près les mêmes élèves que nous avions au cours secondaire. De sorte qu'une certaine homogénéité se retrouve d'une année à l'autre. Le système des options, toutefois, ne permet pas toujours à tous les professeurs, d'avoir une bonne connaissance de leurs élèves, surtout de ceux qu'ils ne rencontrent que pour une option précise. Il reste quand même possible une certaine connaissance des élèves, grâce surtout au nombre restreint des élèves du cours collégial d'une seule et même institution.

Tous les élèves ont besoin, à un moment ou l'autre, de contacts avec leurs professeurs. Bien sûr, il se trouve des professeurs spécialisés qui ont suffisamment de prestige et de personnalité pour susciter autour d'eux des disciples. Un tel lien leur demande du dévouement, ce qui se traduit par une disponibilité, tant au plan de l'esprit qu'à celui du temps. Un professeur qu'on soumet à un horaire trop chargé ne peut disposer du désir et du temps de s'occuper activement et intimement de ses élèves. Ceci nous amène donc à parler des tuteurs ou patrons.

Tuteurs ou patrons

Nous demandons un effort presque surhumain à des professeurs, lorsque, en plus d'un horaire régulier, nous leur confions des groupes d'élèves, soit en direction spirituelle, soit en direction de thèse. L'expérience le prouve quotidiennement.

Voilà pourquoi il faut prévoir, à l'institut, qu'un certain nombre de professeurs soient affectés à ces fonctions éminemment éducatives. Il faut éviter toutefois que ces professeurs soient dégagés de tout enseignement direct. Ils doivent, au moins quelques heures durant la semaine, continuer à donner des cours afin qu'ils se tiennent constamment au courant des programmes et de leur évolution." 1

1 Comité d'organisation de l'enseignement pré-universitaire et professionnel, COPEPP, Commission pédagogique du comité provisoire de l'institut, Document de travail, 1965, extraits des pages 1 à 3

Le COPEPP fait donc sensiblement la même analyse de la situation que le Rapport Parent et en arrive à des conclusions semblables. L'attitude nettement paternaliste qu'on y trouve à l'égard des étudiants vient sans doute du fait que les auteurs appartiennent à une autre génération et à l'ancien système d'éducation qui transmettait ces attitudes par tradition. Nous ne souhaitons en aucune façon que cette remarque soit interprétée comme un jugement péjoratif, car nous reconnaissons que l'ancien système a produit ses bonnes moissons, alors qu'on s'interroge toujours en certains cas sur celles de l'actuel système.

Le principal intérêt de ce texte, en particulier, le paragraphe: tuteurs et patrons est de nous aider à comprendre pourquoi au début des cégeps, il y a eu dans plusieurs collèges des A.P.I. enseignants. Par l'importance du rôle que l'on attribuait au maître dans l'ensemble du cheminement étudiant, ce texte explique aussi, pour une très grande part, pourquoi les premiers postes d'A.P.I. ont été offerts principalement à des professeurs de carrière plutôt qu'à des professionnels de l'orientation, comme l'aurait présupposé l'insistance du Rapport Parent sur les services d'orientation, sur la formule des enseignants orienteurs et même sur certains aspects des fonctions des tuteurs et des patrons à qui les commissaires attribuaient un rôle en matière d'orientation scolaire.

Enfin ce texte nous aide à comprendre sans aucune équivoque l'apparition de la relation d'autorité dans la fonction A.P.I. Toutefois nous croyons qu'il ne faudrait pas considérer l'attribut d'autorité que l'on peut retrouver à l'A.P.I. comme étant uniquement le résultat d'un héritage de certains attributs du maître dans l'ancien système. Nous reviendrons brièvement sur ce thème un peu plus loin.

Voilà terminée l'étude des textes du projet de réforme (Rapport Parent) qui traitent du sort de l'étudiant, de son évolution dans les nouvelles structures, de l'ensemble des dispositions à prendre et des services à inventer au plan pédagogique pour assurer le mieux être des étudiants. Dans l'année qui allait suivre, les Instituts devaient changer de nom pour adopter celui de CEGEP tandis que les services de "tuteurs", de "patrons" et d'"enseignants orienteurs" allaient être assurés par un nouveau service baptisé service d'aide pédagogique individuelle.

CHAPITRE TROISIEME

LA CAUSE DECLENCHANTE DE LA CREATION DE L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE: LA CREATION DES CEGEPS

3.1 Des nécessités du nouveau système à la cristallisation d'une conception de l'aide pédagogique.

Dans la période de passage de l'ancien au nouveau système d'éducation, une conception de l'A.P.I. comme service et comme "personne-ressources" va se cristalliser dans la pensée de ceux qui vont élaborer et fixer le caractère plus définitif des nouvelles structures de l'enseignement collégial. A mesure que leur pensée va s'éveiller aux exigences du nouveau système, ils en arriveront à une intelligence plus précise des implications premières, élémentaires mêmes, de la prise en charge dans ce système du cheminement scolaire de l'étudiant. L'aspect créateur de cette prise de conscience se traduira par la création de l'A.P.I.

Après tout ce qui avait été écrit dans le Rapport Parent relativement à l'encadrement pédagogique des étudiants, le processus de création des cégeps apparaît comme étant la cause directe de la création de l'A.P.I., et par la suite de son "institutionnalisation" et de son évolution précoce.

Au cours de cette première division du troisième chapitre, nous allons essayer de résumer les considérations qui ont possiblement amené les responsables de la création des cégeps à suggérer la mise sur pied du service d'A.P.I. Ceci implique donc que cette analyse ne se limitera pas nécessairement au cadre exclusif et précis du modèle de départ de l'A.P.I., mais pourra aussi inclure certaines considérations qui n'y sont pas formellement exprimées mais qui ont pu se manifester concrètement par résurgence au début de l'évolution de la fonction.

Nous invitons donc le lecteur à ne pas confondre les préoccupations premières des responsables de la création des cégeps avec le modèle de départ de l'A.P.I.

Il n'en est rien! Comme nous le verrons plus loin certaines de ces préoccupations ne se retrouveront pas explicitement dans les éléments de base du modèle de départ. Cette ambiguité apparente est due au fait que nous n'avons voulu exclure, dans un premier temps, aucune des dimensions qui pourraient expliquer la fonction actuelle de l'A.P.I. Aussi, pour l'instant, n'allons-nous pas nous limiter exclusivement au modèle de départ auquel nous nous consacrerons de façon plus spécifique dans une autre division de notre travail.

Nous nous devons de préciser, par ailleurs, que pour cette partie de notre travail que nous abordons maintenant, nous n'avons pas trouvé de références officielles et nous allons nous baser essentiellement sur des déductions et des liens qui nous semblent en accord avec les implications théoriques de la réforme (réf.: textes cités antérieurement) et la situation actuelle de l'A.P.I. C'est donc sous toute réserve que nous allons poursuivre notre étude. Nous tenterons cependant de demeurer le plus congruent possible avec ce que nous avons déjà écrit et pu contrôler à partir de textes officiels concernant la réforme. Rien ne nous autoriserait donc, pour l'instant, à reconnaître dans les lignes qui vont suivre une formulation officielle du modèle de départ de l'A.P.I. Pour le moment, nous sommes encore au niveau des hypothèses. Ceci étant convenu, voyons maintenant comment a pu se cristalliser la conception de l'A.P.I. et de quelle façon, dans une certaine mesure, cette conception pourrait expliquer la situation actuelle de l'A.P.I.

Entérinant les conclusions et les recommandations du Rapport Parent, le Ministère de l'éducation présenta incidemment la loi des

collèges d'enseignement général et professionnel qui fut sanctionnée le 24 juin 1967.

La création des cégeps ouvrait un nouveau chapitre dans l'histoire de l'éducation au Québec. L'éclosion s'est faite comme une grande couvée à un rythme très accéléré. En septembre 1967, douze premiers cégeps ouvraient leurs portes, en 1968 onze autres collèges étaient ouverts; en 1969: sept en 1970: six en 1971: deux. La mission de ces nouvelles institutions était de poursuivre la démocratisation au niveau post-secondaire et d'implanter la polyvalence des programmes de formation et de l'enseignement collégial en général.

Nous supposons qu'à mesure que l'on procédait au démantèlement de l'ancien système et que l'on s'apprêtait à instaurer le nouveau, l'évidence de certaines nécessités de plus en plus pressantes s'est imposée aux concepteurs du système. Ces nécessités relevaient de trois ordres. Toutes n'étaient pas contenues dans les textes précités. Elles devaient jouer un rôle déterminant dans la création de l'A.P.I. et dans son évolution.

Voici donc ces nécessités dans l'ordre dans lequel nous croyons qu'elles sont apparues et ont influencé la conception de l'A.P.I.

1. la nécessité de guider les étudiants dans leurs programmes d'études. Apparue dans le Rapport Parent comme l'une des premières implications de l'enseignement polyvalent, elle aurait mis de l'avant l'approche de la relation-conseil.

2. la nécessité d'assurer un contrôle dans la qualité du rendement scolaire des étudiants. Cette préoccupation majeure figure aussi dans le Rapport Parent comme étant tout aussi importante que la première surtout en raison de la

disparition des formules d'encadrement pédagogique. Ce sera là la première porte ouverte à la relation d'autorité pédagogique (maître-élève) dans la fonction A.P.I.

3. La nécessité de contrôler l'application du régime pédagogique et d'assurer certaines contingences administratives. Cette nécessité n'apparaît pas dans les textes du Rapport Parent concernant ce que nous avons appelé les prototypes de l'A.P.I. Et bien au contraire, il contient une mise en garde sur cet aspect (réf.: tome 3 p. 272). Bien que cette dimension fasse actuellement partie des attributions de beaucoup d'A.P.I., il demeure difficile de préciser quand et comment elle est apparue dans la fonction.

Nous étions, alors, en pleine mise en chantier du cégep tel que nous le connaissons maintenant. Nous étions aussi très près du moment où, pour les concepteurs du cégep, se cristallisera la conception de l'A.P.I. et de sa nature, telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, à peu de chose près, malgré toutes ses particularités régionales et locales.

Ainsi nous paraît-il opportun, avant de passer aux stratifications théoriques et à l'institutionnalisation de l'A.P.I., de faire une dernière revue un peu plus détaillée de ces nécessités dont les considérations et les interactions ont conduit à la cristallisation de la conception de l'A.P.I. et à sa réalisation.

Au plan pédagogique:

Dans le domaine des services pédagogiques, le Rapport Parent

avait précisé deux champs d'interventions auprès des étudiants. Ces champs, il avait pressenti comme essentiel et nécessaire de les personnaliser dans les nouvelles institutions d'enseignement.

Grosso modo, il s'agit:

1. d'assurer l'étudiant d'une présence professionnelle au moment de son entrée aux études post-secondaires et de la composition ou de l'élaboration de son programme d'études.

2. d'assurer l'étudiant d'une présence professionnelle pour l'aider à prévenir les difficultés scolaires, les surmonter et réaliser ses objectifs de départ ou les réévaluer et en fixer de nouveaux.

Ce sont là, nous semble-t-il, les deux principaux rôles de l'A.P.I. telle que nous la connaissons. Nous nous garderons toutefois d'affirmer ici que ces deux principales fonctions soient pleinement assumées et réalisées par les actuels A.P.I. Tout au moins pouvons nous affirmer qu'elles figurent dans son analyse de tâches.

Il s'agissait dond de fait d'une forte concentration de fonctions et de tâches plus spécifiquement de nature aide-conseil auprès de l'étudiant et éventuellement auprès des professeurs. Déjà l'embryon de l'A.P.I. en tant que service et "personne-ressources" aidante avait pris forme grâce aux textes du Rapport Parent.

Au seul plan pédagogique, la création du service d'aide pédagogique était devenue une nécessité. En effet, sur ce plan la polyvalence posait les problèmes suivants dont nous avons déjà traités au chapitre II et qu'il nous semble maintenant important de résumer.

1- L'immédiateté des problèmes d'orientation et leur transposition au plan pédagogique

Dans un système polyvalent tel que décrit au Rapport Parent, il se produit nécessairement un phénomène de transfert des problèmes d'orientation professionnelle au niveau de l'orientation scolaire. Le problème d'orientation professionnelle est alors vécu au niveau de l'élaboration du programme d'études, des choix de cours, des inscriptions et des points de contrôle imposés par le régime pédagogique.

2- Le contrôle du cheminement scolaire des étudiants:

Ceci implique la responsabilité d'examiner à titre de "personnes-ressources" le rendement scolaire des étudiants et si besoin est de faire des remarques et des observations. En cela serait maintenue à l'A.P.I. la première nature de sa fonction d'autorité (style counseling directif) qui lui fut léguée par les prépondérantes fonctions du maître tituliare, du préfet d'études ou du tutorat de l'ancien système. De façon pratique, il fallait s'assurer que quelqu'un fasse l'analyse périodique des notes des étudiants, que soit maintenue une observation de synthèse du rendement scolaire des étudiants et que selon les besoins des interventions soient faites auprès des étudiants concernés.

3- L'encadrement pédagogique des étudiants:

Si le système polyvalent présentait de nombreux avantages, il comportait aussi certains désavantages comme l'aspect de dispersion causé par les labyrinthes dépersonnalisants "de ce système où l'on ne retrouvait ni classe ni

groupe homogène" et où toutes les fonctions étaient très spécialisées. On prenait de plus en plus conscience du besoin d'assurer dans un tel système la présence d'un généraliste pouvant offrir aux étudiants et parfois même aux professeurs des relais "pédagogiques" dans ce parcours des études collégiales.

Ainsi, il devenait indispensable de personnaliser ce système en particulier sur les points suivants:

- les processus de choix de cours, d'inscription et de stabilisation des horaires au début des sessions.

- l'aide conseil et la connaissance du régime pédagogique plus spécifiquement en ce qui concerne la progression des études dans un programme.

Tout ce la avait déjà fait l'objet des préoccupations des commissaires. En conclusion, l'adaptation du système aux différences individuelles exprimées dans le Rapport Parent, dans les règlements no 3 du Ministère de l'Education devenait la règle d'or de la nouvelle philosophie québécoise de l'éducation et comme cette adaptation, ne pouvait se faire automatiquement il fallait y prévoir des "personnes-ressources".

<u>Au plan administratif</u>

Par rapport aux anciennes institutions, les cégeps se dotaient d'un système et de rouages administratifs modernes avec ses avantages et parfois ses inconvénients. Bien entendu ce système allait pousser ses racines jusqu'au plan pédagogique. Le régime pédagogique étant lui-même un système, il fallait s'assurer de son fonctionnement et de

application. Qui allait assumer cette fonction de façon plus immédiate? Jusqu'à maintenant dans les grandes envolées littéraires sur la nouvelle philosophie de l'éducation, sur la nature et les objectifs des nouveaux programmes, on ne s'était pas arrêté à des questions aussi terre à terre. Le nouveau système nécessitait un certain contrôle pour assurer le respect du régime pédagogique en particulier sur les articles suivants: 2 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 14 - 17 - 18 - 30 et 32 respectivement: l'inscription, la composition des programmes, l'admission, le contrôle des pré-requis, les équivalences et exemptions, la présence aux cours, la promotion et la certification. Sur tous ces points il y avait un contrôle plus rigoureux à assurer. Ces préoccupations flottaient sûrement dans les pensées des premières personnes qui ont pris en charge les premiers cégeps, d'autant plus qu'elles représentaient une charge considérable de travail qu'il devenait urgent d'assumer. Mais tout ceci se passait probablement à un moment où le modèle de départ théorique de l'A.P.I. avait déjà été fixé puisque c'est dans le Guide pour l'administration d'un cégep publié en 1967 que nous le retrouverons. Or nous supposons que le problème de ces incidences sur l'administration du régime pédagogique dont nous avons fait précédemment état est apparu dans la réalité, à l'usage, au cours de la mise en opération des cégeps. Nous savons qu'à plus d'un endroit l'A.P.I. se trouve chargée à tort ou à raison d'une partie importante de ces responsabilités. Seule l'étude du modèle de départ aidera à clarifier cette situation.

Pour des raisons et des circonstances qui resteront difficiles à clarifier, faute de références, il semble que, au début des cégeps (première et deuxième année d'opération), l'A.P.I. ait été chargée de ces responsabilités. Les hypothèses d'explications peuvent être diverses. Etait-ce par ce qu'il y avait urgence et que cette fonction n'ayant pas été prévue, elle a été attribuée par surcroît à l'A.P.I. parce qu'elle était perçue dans le système comme la mieux indiquée pour l'assumer? Etait-ce tout simplement parce que l'A.P.I. étant bien au fait du régime pédagogique, était croyait-on mieux placée pour en assumer le contrôle? Etait-ce parce que les fonctions de

l'A.P.I. n'étaient pas encore assez bien définies, principalement au niveau des fonctions d'autorité et de conseil, qu'est venue s'ajouter cette fonction? Ou était-ce encore parce que l'A.P.I. ne pouvait s'identifier à des cadres professionnels précis et ne possédait pas de code de déontologie qu'elle s'est vue imposer cette charge? Il serait très difficile de le dire exactement. Toutefois ce que nous pouvons affirmer c'est qu'aucune de ces hypothèses n'est exclusivement vraie et que chacune nous donne une pièce du casse-tête qui pourrait nous aider à reconstituer ce qui a pu se produire.

Il est important de souligner ici que les principaux textes qui ont servi à définir le rôle et les fonctions des premiers A.P.I. mettaient davantage l'accent sur des fonctions de guide et d'aide conseil plutôt que sur des fonctions d'autorité. Quant au contrôle administratif et disciplinaire nous n'avons trouvé aucune référence à ce sujet.

D'autres faits peuvent fournir des éléments d'explication plus facilement vérifiables de ce phénomène; tel le fait que les premières personnes en charge du service d'A.P.I. ont été des cadres appelés coordonnateur de l'aide pédagogique individuelle (C.A.P.I.). Il y a aussi le fait que parmi le premier A.P.I. on retrouvait là des anciens préfets d'études et beaucoup d'ex-professeurs dont les fonctions antérieures auraient contribué à implanter une fonction d'autorité mais souvent mal définie (autorité pédagogique - autorité administrative et disciplinaire).

Enfin une question plus fondamentale se pose encore concernant la relation d'autorité chez l'A.P.I.: le jeune cégépien est-il suffisamment intégré à son statut et à sa fonction d'adulte pour

qu'auprès de lui, dans son processus de formation au cégep, une relation d'aide conseil dépouillée de toute forme d'autorité contraignante ait les chances de produire les meilleurs résultats escomptés? Au fond ceci revient à un des débats qu'a suscité le Rapport Nadeau: l'étudiant du cégep est-il oui ou non un adulte? Selon la réponse que l'on trouvera à cette question, il serait approprié de dire que l'A.P.I. peut ou non sans trop de conséquences se départir de sa forme d'autorité contraignante pour ne garder que celle qui ne se réfère qu'à ses connaissances, sa spécialité et ses compétences. En effet si les écoles de counseling soutiennent que la relation de conseil avec des adultes ne saurait s'accomoder en même temps d'une relation d'autorité sans que la première ne soit compromise, le problème pourrait se poser tout autrement dans un processus éducatif où les sujets sont des individus qui n'ont pas encore atteints le stade de l'état adulte. Et même là, notre problème n'est pas entièrement solutionné, puisque toutes les sociétés adultes conservent des formes d'autorité et des mécanismes de contrôle. Ce sont là les exigences de la vie en société.

Nous ne prétendons pas pouvoir solutionner ici ce problème. Certains A.P.I., les ex-professeurs en particulier, semblent bien s'accomoder de la relation d'autorité, alors que d'autres s'y sont sentis moins à l'aise pour aider les étudiants. Nous reconnaissons l'importance de cette délicate question mais nous arrêterons ici son étude parce que en dehors de ce que nous avons déjà dit sur ce sujet, cette question ne constitue plus l'objet de cette partie de notre travail. Si besoin est, nous y reviendrons dans la troisième tranche de ce rapport.

3.2 L'A.P.I. s'institutionnalise: le modèle de départ et les stratifications théoriques de l'A.P.I. Au total, quatre (4) textes fondamentaux qui vont jalonner la fonction.

Au cours de cette division de notre travail, nous allons faire la présentation de ce que nous avons appelé les fondements théoriques de l'A.P.I. Il s'agit en l'occurrence de quatre (4) textes parus sur une période de cinq (5) ans et qui ont servi à fonder l'A.P.I. (service et fonction), à poser ses premiers jalons et à orienter les débuts de son évolution.

La première de ces quatres (4) références retiendra plus spécifiquement notre attention et fera l'objet d'une étude particulière, puisque nous reconnaissons dans ce texte le modèle de départ officiel de l'A.P.I. en tant que service et fonction.

Si l'enseignement polyvalent présentait des avantages réels, il comportait des situations par contre nouvelles et dans une certaine mesure imprévues qui, au début, ont pu être perçues comme des désavantages auxquels il fallait remédier. Ainsi dans l'enseignement polyvalent tout devenait franctionné. C'est là le paradoxe de la polyvalence; on décloisonne d'abord, mais parallèlement on établit d'autres cloisons encore plus compartimentées, avec cette particularité qu'elles ont en certains endroits des sections communicantes (ex.: troncs communs de cours obligatoires ou de concentration, cours d'appoint, cours complémentaires). Au cours des derniers préparatifs qui précédèrent l'ouverture des cégeps, il ne faisait plus aucun doute dans l'esprit des responsables de la création des cégeps qu'il fallait mettre en place un service et des "personnes-ressources" pour faire face à ce nouvel ordre des choses, à ces situations nouvelles.

En plus des fonctions de programmation individuelle assumées par ces personnes qui seraient en contact permanent avec les programmes et les étudiants, on a souhaité aussi, en raison de leurs contacts, qu'elles assurent différentes liaisons entre différents groupes (professeurs, étudiants, administration). Ces liaisons semblaient s'imposer en raison du morcellement et de la dispersion des enseignements occasionnés par l'application de la polyvalence.

Il fallait s'assurer d'une liaison réelle et fonctionnelle entre les exigences des programmes d'études et le comportement pédagogique ou scolaire des étudinats. En somme, il fallait s'assurer que les problèmes éventuellement rencontrés surtout par les étudiants, sans exclure les professeurs, seraient détectés promptement, analysés et solutionnés par des correctifs appropriés. Si des problèmes plus persistants se maintenaient, il fallait s'assurer qu'ils soient également analysés puis véhiculés aux instances concernées ou aux autorités susceptibles de mettre en marche les processus pour leur trouver des solutions valables. En ce sens, on espérait que le futur service et ses "personnes-ressources" deviennent une sorte de relais ou de carrefour pédagogique pour les voyageurs du nouvel "univers polyvalent". Ici nous voyons apparaître les caractéristiques et les implications plus proprement pédagogiques du nouveau service, caractéristiques qui ont souvent contribué dans les débuts à faire baptiser son titulaire de "conseiller pédagogique".

Etait-ce à la fois trop demander humainement à un seul service ou plutôt y avait-on prévu suffisamment de "personnes ressources" et y avait-on suffisamment bien clarifié les rôles et dosé les charges de responsabilités? Voilà autant de questions auxquelles nous ne pourront malheureusement pas répondre dans cet ouvrage mais qu'il faudrait peut-être considérer un jour si on voulait comprendre toutes

les difficultés auxquelles on s'est heurté dans la réalisation de cette mission sûrement plus implicite qu'explicite du nouveau service de l'aide pédagogique individuelle.

Nous savons que les pères de la réforme avaient beaucoup insisté sur la mission de ces nouveaux services qu'on appelle système d'orientation, de tuteurs ou de patrons et qu'ils en parlaient comme l'une des clés du succès du nouveau système polyvalent. Pour eux, il était désormais primordial d'assurer aux étudiants l'orientation professionnelle la plus adéquate soit la mieux harmonisée à la réalité de chaque étudiant. Ceci était capital, car pour assurer l'accomplissement du nouveau projet collectif moderne et technologique du Québec insufflé par la révolution tranquille et tracé dans ses premières lignes par la réforme de l'éducation, ils voulaient miser d'abord sur les réalisations individuelles de ses jeunes citoyens. Nous recoupons ici la question fondamentale de l'organisation sociale, question que nous avons traitée au début de ce travail, à savoir le phénomène de l'orientation professionnelle des individus sur le marché du travail et dans la société ou, en d'autres termes, qui fait quoi.

Et pour faire de tout ceci un succès, les commissaires ont sûrement réalisé l'enchaînement des étapes à franchir en vue d'une solution heureuse de ce problème global. C'est dans cette ligne de pensée que nous pensons qu'ils en sont venus à des recommandations précises en vue d'assurer à l'étudiant l'encadrement pédagogique nécessaire à la réussite de sa carrière scolaire préalable absolu à la réussite de sa carrière professionnelle.

Après le développement dans le Rapport Parent des concepts tels le système d'orientation scolaire, de tuteurs, de patrons, d'enseignants orienteurs, après la suppression des fonctions de préfets des

études, de titulaires de classe et après la constatation de l'absence de services d'orientation dans certains collèges de l'ancien système ou de leur insertion plus ou moins adéquate aux structures pédagogiques, la création du service d'aide pédagogique individuelle devenait une étape nécessaire dans le processus de croissance des nouvelles institutions d'enseignement polyvalent de niveau collégial.

Claude Pratte, conseiller d'orientation du Cégep de Maisonneuve, a donné une synthèse de ces principales transformations qui ont conduit à l'éclosion de l'A.P.I. Sa perception du scénario de l'institution de l'A.P.I. nous paraît assez pertinente à la réalité pour que cette citation présente ici un intérêt.

> *"L'avènement des cégeps est venu dans certains cas annuler ce qui venait d'être acquis et dans d'autres cas, soulever avec plus d'acuité le même problème de fond. Les nouveaux programmes offerts aux étudiants, la polyvalence des cours largement étendue et finalement une très forte affluence d'étudiants allaient inviter les conseillers d'orientation à se situer peut-être davantage au centre du nouveau système puisque le choix de profession implique d'abord le choix de matières. A l'occasion des choix de cours, les conseillers d'orientation devraient rejoindre la masse des étudiants plutôt qu'un petit nombre seulement.*
>
> *Ces mutations dans le système collégial, c'est-à-dire les facteurs ci-dessus énumérés, créaient de nouveaux besoins ou plutôt les faisaient ressortir. La fonction "orientation" s'élargissait. Quelqu'un devait aider les étudiants à effectuer leur choix de cours; ce besoin était réel. Quelqu'un devait aussi apporter une attention particulière aux étudiants en difficulté sur le plan académique, perdus dans une masse scolaire anonyme. Les administrateurs scolaires et les éducateurs ont lorgné timidement du côté de ceux que l'on désigne comme les spécialistes de l'orientation...*

et sentant les réticences de ces dits spécialistes, certains administrateurs scolaires ont organisé eux-mêmes un service d'aide pédagogique individuelle. Un nouveau spécimen parmi les spécialistes en éducation venait de voir le jour, conseils aux étudiants en difficulté sur le plan académique et autres fonctions indéterminées. Qui pouvait-il être? Un pédagogue d'expérience ou peut-être un conseiller d'orientation qui ne pourrait plus dire à haute voix qu'il en est un." [1]

3.2.1 Le modèle de départ de l'aide pédagogique individuelle et les stratifications théoriques de l'A.P.I.

Nous amorçons maintenant l'étude des textes qui ont d'abord créé l'aide pédagogique individuelle et qui, par la suite, lui ont servi de jalons théoriques au cours de ses premières années. Ce sont les premiers textes qui en ont parlé explicitement et qui l'on identifiée avec son titre comme une fonction professionnelle nouvelle et spécifique dans les structures pédagogiques du CEGEP. C'est ce que nous avons appelé les stratifications théoriques de l'A.P.I. ou encore son encadrement théorique. Ces textes ont été identifiés par l'éxécutif 72-73 de la commission des A.P.I. duquel nous étions à l'exception de Jacques Lemire. Claude Fortier conseiller permanent à la Fédération des CEGEPS a aussi contribué à cette tâche et nous l'avions même contacté à ce sujet dès 72-73 à l'époque où nous dirigions la commission des A.P.I. Dans les premières années du réseau des CEGEPS, Monsieur C. Fortier avait été mandaté par la commission des D.S.P. pour mettre sur pied le groupe de travail des coordonnateurs de l'aide pédagogique individuelle (C.A.P.I.) (groupe composé de cadres: C.A.P.I. et de professionnels A.P.I.) qui a été le point de départ de la commission

1 Pratte, C. "L'orientation dans les CEGEPS", in L'Orientation professionnelle, vol. 5, no 3, été 1969, page 239

des professionnels de l'aide pédagogique individuelle. En raison de ses compétences au sein de la Fédération, nous considérons donc les références que nous a données M. Fortier comme précises, fidèles et valides. Etant donné l'importance de ces textes, nous les reproduirons intégralement en annexes. Nous nous en tiendrons ici à donner leurs coordonnées, à en résumer leurs particularités et au besoins à citer quelques extraits.

De ces quatre références, une seule pourra être considérée comme le véritable modèle de départ de l'A.P.I. en raison à la fois de sa place dans le temps et de son caractère officiel. Ce texte est apparu quelques mois seulement avant l'ouverture des CEGEPS. Dans l'ordre chronologique, les autres textes à traiter officiellement de l'A.P.I. seront publiés respectivement en 1970, en 1971 et en 1972. Entre le premier texte de l'A.P.I. et le second, il s'écoulera trois ans pendant lesquels l'A.P.I. s'est structurée et parfois même redéfinie soit à l'usage ou soit sous la pression de différentes influences extérieures introduisant à ses fonctions des éléments étrangers à son cadre initial. Voilà pourquoi nous disons du premier qu'il constitue le modèle cadre de départ de l'A.P.I. et des trois autres qu'ils sont explicatifs et qu'ils constituent des jalons et des balises pour la fonction au cours de ses premières années.

Donc, le premier texte qui à notre connnaissance a parlé nominalement et officiellement de l'aide pédagogique individuelle et non plus de système d'orientation, de tuteurs ou de patrons à été le Guide pour l'administration d'un CEGEP produit en avril 1967. Le titre exact de cet ouvrage est Structure administrative et fonctionnelle d'un collège d'enseignement général et professionnel. Pour souligner l'importance de ce document, nous devons dire que c'est celui qui a servi de modèle et de guide (comme son titre l'indique) pour la mise en chantier

des premiers CEGEPS. Ce document établit d'abord non pas un poste de professionnel mais bien précisément une fonction professionnelle, l'aide pédagogique individuelle composée de quatre sous-fonctions. Il crée officiellement un service correspondant et un poste de coordonnateur. Dans le tableau 2 de ce document (cf.: annexe A), on retrouve un organigramme de la structure détaillée d'un CEGEP. Sous le titre Directeur des services pédagogiques on retrouve deux services voisins mais indépendants et séparés l'un de l'autre. Ce sont le Registraire-Secrétariat pédagogique et l'Aide pédagogique individuelle. Il est à remarquer que sous le titre Directeur des services aux étudiants, on retrouve là un service de psychologie et de service social où il n'y est fait aucune mention d'un service d'orientation. Un autre tableau portant le numéro 6 (cf.: annexe B) reprend d'une façon plus détaillée et explicite la structure complète des services de l'enseignement. Toute la structure de cet organigramme est chapeautée par le Directeur des services pédagogiques. Immédiatement sous le D.S.P. à gauche, on retrouve les deux services dont nous venons de parler et leur responsable en titre soit le Registraire/Secrétariat pédagogique et Coordonnateur de l'aide pédagogique individuelle. Pour chacun de ces deux services, il y est fait mention de leurs champs de responsabilités respectifs. Pour le Registraire, il s'agit entre autres des points suivants soit:

- admission
- inscription
- dossier
- examens
- polycopie

Au Coordonnateur de l'aide pédagogique individuelle, on attribue les champs de responsabilités et les fonctions suivantes:

- programmation individuelle
- orientation
- information professionnelle
- tuteurs

Donc une grande fonction générique sur laquelle affluent ou se greffent quatre sous-fonctions qui définissent la fonction maîtresse dont le service est la raison d'être et qui encadrent les champs d'interventions.

En page 34 du Guide pour l'administration d'un CEGEP, il y a un court paragraphe consacré au coordonnateur de l'aide pédagogique individuelle. Sous ce titre on rappelle brièvement que la "caractéristique fondamentale" du CEGEP est la polyvalence et "qu'elle nécessite une programmation individuelle des cours et des horaires en fonction des goûts, des aptitudes et des possibilités". Puis on précise qu'un CEGEP devra offrir les services de programmation individuelle et d'orientation; cette fonction pouvant inclure l'information professionnelle. Ce texte est reproduit intégralement en annexe C.

Ce qu'il nous semble important de retenir de ce texte du <u>Guide pour l'administration d'un CEGEP</u> et de ses tableaux ce sont les faits suivants:

1. C'est ce document qui reconnait officiellement la fonction d'aide pédagogique individuelle, lui consacre un service dirigé par un coordonnateur ce qui laisse supposer qu'on y retrouve un cadre et des professionnels.

2. Il est important de noter que dès le début dans ce que l'on pourrait appeler aussi le plan d'un CEGEP, on a associé spontanément et regroupé naturellement à l'intérieur de l'aide pédagogique individuelle les fonctions suivantes: programmation individuelle, orientation, information professionnelle, tutorat dans un même service sous la direction des coordonnateurs de l'A.P.I., et cela probablement parce qu'on les considérait complémentaires et tributaires l'une de l'autre, aussi, semble-t-il, dans le souci d'assurer la qualité et la continuité de la relation d'aide aux étudiants.

3. Il nous apparaît important de souligner que les fonctions énumérées et situées dans le contexte du paragraphe consacré au C.A.P.I. font références à des services pédagogiques personnels offerts aux étudiants surtout individuellement mais aussi en groupe plutôt qu'à des services de soutien à l'administration pédagogique. En ce sens, si l'on considère les champs de responsabilités attribués au Registraire on se rendra compte que son secteur apparaît comme celui d'un bureau où l'on se charge d'opérations et de tâches de soutien à la pédagogie (admissions, inscriptions, tenue de dossiers, d'horaires des examens et de polycopie). Par ailleurs, si l'on considère les

champs de responsabilités attribués au C.A.P.I. on se rendra compte qu'il ne s'agit plus d'opérations à objectifs administratifs ou de soutien mais bien plutôt de fonctions à objectis proprement pédagogiques (programmation individuelle, orientation, information professionnelle, tutorat) par lesquels on veut proposer de façon bien authentique à l'étudiant une aide directe dans son cheminement pédagogique. Ces services offerts vont bien au delà des strictes contingences administratives.

En guise de conclusion de l'examen de ce premier document, tellement fondamental pour la compréhension des objectifs initiaux de l'A.P.I., puisqu'il en constitue le modèle de départ, nous ferons les remarques suivantes:

1. Parmi les fonctions dont la responsabilité a été confiée au C.A.P.I., il semble que ce soit celles de la programmation individuelle et du tutorat touchant inévitablement à celle de l'orientation scolaire qui ont servi à caractériser dans ses débuts la fonction A.P.I. et par la suite les fonctions des professionnels de l'A.P.I. C'est la dimension programmation individuelle qui aurait donné naissance au titre de conseiller en programmes surtout utilisé dans la région de Montréal. Ce titre professionnel fut utilisé officiellement pour la première fois dans l'annexe C du Régime budgétaire et financier des CEGEPS 1970-71.

La dimension tutorat, elle, aurait favorisé l'appellation aide pédagogique individuelle beaucoup plus utilisée dans les autres régions de la province. Bien qu'il s'agisse là d'appellations différentes, il semble que les fonctions ou l'analyse de tâches des conseillers en programmes ou des aides pédagogiques individuels soient demeurées sensiblement les mêmes. Le regroupement de ces dimensions: programmation individuelle, tutorat et orientation scolaire vient, nous semble-t-il, directement à l'appui des différentes hypothèses que nous avons développées au chapitre II relativement aux causes prochaines de l'A.P.I.

2. L'insertion immédiate des fonctions orientation en général (scolaire et professionnelle) et information professionnelle dans les responsabilités du C.A.P.I. nous semble avoir été le fruit d'une logique élémentaire et souligner l'importance du commerce que devaient entretenir, selon les penseurs du système, ces fonctions interreliées dans leurs rôles par la nature du système polyvalent. Nous croyons que cette juxtaposition de la fonction orientation à celles de la programmation individuelle et du tutorat devait répondre au souci que l'on avait dès le début, de la continuité de la relation d'aide auprès des étudiants. Cette insertion effective de l'orientation à l'A.P.I. nous semble venir à l'appui des hypothèses que nous avons développées dans le chapitre I concernant les causes lointaines

de l'origine de l'A.P.I. où nous avons accordé une importance certaine au rôle du phénomène de l'orientation professionnelle. Au chapitre II point 2.2 nous avions aussi parlé de l'intégration d'un système d'orientation scolaire et professionnelle aux structures de l'enseignement. Ces remarques nous semblent venir souligner davantage l'idée que le pont naturel entre l'A.P.I. et l'orientation professionnelle soit l'orientation scolaire.

3. Enfin dans ce premier document, l'A.P.I. semble très peu concernée par des opérations de "cuisine administrative". L'accent semble nettement porter sur des services reliés directement au cheminement pédagogique de l'étudiant plutôt que sur des opérations liées à l'administration pédagogique. Le Rapport Parent flairant vraisemblablement le danger ne disait-il pas à l'époque ceci à propos du service d'orientation que l'on doit considérer dans ce contexte comme l'un des ancêtres de l'A.P.I.:

Danger de surcharges inutiles

"Il faut éviter que la direction scolaire ne se décharge sur le service d'orientation de certaines tâches qui ne sont pas de son ressort. On devra, par exemple, résister à la tentation de confier au service d'orientation la tenue de dossiers divers, le soin d'enquêter sur les absences, la préparation d'horaires, etc... [1]

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport Parent. Les programmes d'études et les services éducatifs, tome 3, Ronalds-Federated Limited, 1966, page 272.

Ces trois dernières remarques nous semblent être les observations premières qu'il nous paraît important de dégager de ce premier document concernant la création officielle de l'A.P.I. Après la parution du Guide pour l'administration d'un CEGEP, il n'y aura plus avant trois ans d'autres documents dont l'importance serait susceptible de marquer la fonction, d'en changer les orientations et ceci ne concernait pas l'unique fonction A.P.I. De ce fait, nous terminons donc ici l'histoire des origines de l'A.P.I. et de la création de son modèle de départ. En septembre 1967, les premiers CEGEPS ouvraient leurs portes, évènement qui avait été préparé par le Rapport Parent, le Guide pour l'administration d'un CEGEP, le bill 21 et le Document no 3 du Ministère de l'Education. Pendant trois ans chaque CEGEP allait évoluer à sa façon en s'inspirant de ces documents qui avaient presque valeur d'évangile mais aussi beaucoup en composant avec les moyens du bord, et les approches privilégiées par le personnel des premières administrations qui provenaient en grande partie des institutions qui avaient fait place aux CEGEPS.

Ici débute l'évolution de l'A.P.I. Cette fonction à peine naissante n'avait pour son fonctionnement opérationnel qu'un cadre schématique qui situait grosso modo ses responsabilités et un paragraphe de texte qui commentait ce schéma (réf. p. 34 Guide pour l'administration d'un CEGEP). Il n existait encore aucune analyse de tâches détaillée. Nous attribuons une certaine importance aux années qui suivirent jusqu'à ce que se fixe une analyse des tâches officielles de l'A.P.I. Voilà pourquoi nous allons poursuivre notre étude jusqu'à ce moment. Nous appellerons stratifications théoriques les textes qui apparaîtront au cours des années et il est indéniable qu'ils ont eu valeurs de jalons ou de balises pour l'A.P.I. Ces textes nous aideront à comprendre ce qu'elle est aujourd'hui.

Le premier document à parler officiellement de l'A.P.I. l'avait fait avec une grande parcimonie de sa prose et l'a surtout présentée au moyen d'un schéma et d'un court texte: douze lignes en tout! Malgré cela, ceci aura eu, entre autre, l'avantage de situer sur papier, dans un premier temps, assez précisément et sans trop d'ambiguité, les fonctions et les responsabilités premières de l'A.P.I. Ce court texte aura aussi permis de délimiter assez clairement ses frontières avec les autres services (en particulier le Registrariat), du moins en théorie. Nous ne nierons pas qu'il en fut autrement dans la pratique et dans les faits durant les trois années qui suivirent la publication du Guide pour l'administration d'un CEGEP. De nombreux textes régionaux concernant l'A.P.I. et que nous avons retracés en témoignent. A maints endroits l'A.P.I. a pris des orientations différentes accentuant une concentration de ses activités dans l'une ou l'autre de ses responsabilités explicites ou implicites, allant même jusqu'à accepter des tâches étrangères au modèle de départ ce qui a donné naissance à des sous-espèces. C'est au cours de cette période qu'ont pu s'exercer des influences extérieures sur l'A.P.I. qui l'a conduite à accepter des tâches étrangères à ce modèle de départ. Ces influences ont été d'autant plus faciles à exercer qu'il n'est pas assuré que les premiers A.P.I. étaient bien au fait du modèle de départ de leur fonction. De plus, au début des CEGEPS, régnait une grande effervescence due aux tâches complexes de la mise en marche de l'enseignement polyvalent et de l'acceuil d'un grand nombre d'étudiants. A cette époque, les administrateurs n'avaient pas le temps de philosopher sur la nature des fonctions de l'A.P.I. Ce qu'il était impérieux d'assurer c'est que le système fonctionne, qu'ils soit prêt à acceuillir les centaines de professeurs et les milliers d'étudiants.

Il n'est pas dans notre intention de développer très longuement l'évolution de l'A.P.I. ici. Nous nous en tiendrons au stricte nécessaire c'est-à-dire aux textes qui ont conduit à la première analyse des tâches de la fonction et qui ont eu une portée, une influence provinciale. Nous laisserons donc de côté les textes régionaux qui ont très souvent abordé le thème du tutorat pédagogique dans le système polyvalent, dimension qui est pour une bonne part à l'origine de l'A.P.I. mais pour laquelle nous n'avons malheureusement presque pas trouvé de références lorsque nous avons fait l'histoire des origines de l'A.P.I. Nous croyons qu'une telle étude s'étendant de 1968 à 1976 aurait l'avantage de mettre en lumière cette dimension importante de l'A.P.I. en contrebalançant, au soulagement de certains peut-être, l'insistance que, croyons-nous, nous avons mise de façon justifiée par les textes sur les fonctions programmation individuelle versus orientation. Si nous n'entreprenons pas cette étude, c'est pour des raisons bien précises. Tout d'abord, nous tenons à rappeler que l'objectif premier de notre étude consistait d'abord et avant tout à retracer les origines de l'A.P.I., les besoins auxquels elle devait répondre et son modèle de départ. Si nous devions aborder une partie de l'évolution de l'A.P.I. nous devions le faire tout au plus pour qu'il nous soit possible de construire un modèle de départ opérationnel qui tout en respectant strictement le modèle de départ authentique, nous permette également de vérifier effectivement la congruence entre ce dernier et la situation réelle et souhaitée de l'A.P.I. en 1976. Enfin une autre raison pour laquelle nous n'avons pas poussé plus loin cette étude, c'est qu'elle requiérait une somme d'énergies de beaucoup supérieur à nos actuelles ressources.

Ceci dit nous allons passer à l'étude du deuxième document d'importance concernant l'A.P.I. et qui a contribué à lui servir de jalons théoriques. Autant le premier était abrégé dans ses commentaires autant le deuxième que nous allons aborder est généraux

dans ses détails et sa prose sur le sujet qui nous intéresse. Sa principale particularité réside dans le fait qu'il constitue un véritable bilan des modèles et des voies empruntés par l'A.P.I. depuis sa création, août 1967 jusqu'en décembre 1970. Ce deuxième document a pour titre: Les principales fonctions au sein de l'administration pédagogique des CEGEPS. Avant d'aborder l'étude de ce document, il serait opportun de le présenter brièvement. Tout d'abord comme son titre l'indique, il va de soi que ce document de quelques 214 pages ne concerne pas que la seule fonction A.P.I. mais les autres fonctions d'importance de la direction pédagogique. Vous retrouverez en annexe E les pages concernant l'A.P.I.

Ce document a été produit par Claude Fortier alors conseiller pédagogique à la Fédération et ceci à la demande des D.S.P. Rappelons que les CEGEPS étaient en opération depuis déjà trois ans et qu'il n'y avait que le seul Guide pour l'administration d'un CEGEP pour servir de base à l'implantation et à l'opération des CEGEPS. Ce guide étant beaucoup plus une description des structures essentielles qu'un document énonçant de façon détaillée des orientations, des politiques fonctionnelles et opérationnelles, l'inévitable s'est produit. Après trois ans, on pouvait observer, à travers les régions des écarts importants dans des fonctions appartenant à de mêmes services, de mêmes postes portant les mêmes titres. Ceux qui ont encore en mémoire certaines réunions tumultueuses des C.A.P.I. des années 70 à 72 seront d'accord pour convenir que l'aide pédagogique a été un bel exemple de ce phénomène. La Fédération se souciait sans doute à l'époque de ces écarts grandissants dans un réseau d'institutions publiques dont on espérait une certaine uniformité à travers la province pour ne pas reproduire les difficultés des anciennes institutions indépendantes ou privées. Avant de procéder à un processus d'uniformisation, s'il y avait lieu de le faire, il apparaissait souhaitable de recueillir les expériences réalisées d'une région à l'autre (même celle des institutions

anglophones, américaines ou canadiennes) pour prendre connaissance de leurs particularités de leurs avantages et de leurs inconvénients. C'est dans cette optique qu'a été réalisé ce document qui se voulait d'abord un ouvrage de références. De la page 84 à 97, il y sera spécifiquement question du service d'A.P.I.

En introduction l'auteur compare les objectifs du service d'A.P.I. à ceux du module de l'Université du Québec. Parmi ses objectifs, il souligne ceux qui consistent "à élaborer un programme d'études, à conseiller les étudiants au moment de leur inscription et au cours de leurs études, à s'assurer que les étudiants inscrits au module remplissent les exigences du programme et spécialement qu'ils font la synthèse propre à leur orientation."

Dans un deuxième temps, il présente ce qui à l'époque était reconnu comme les définitions officielles de l'A.P.I.

1. sa première référence sera celle du Guide pour l'administration d'un CEGEP. Il cite intégralement le paragraphe consacré au coordonnateur de l'A.P.I. Il rappelle qu'en page 30 de ce document (tableau 6) les champs d'activités et de responsabilité du C.A.P.I. sont désignés comme étant: la programmation individuelle, l'orientation, l'information professionnelle, les tuteurs.

2. il présente un extrait de l'assemblée des D.S.P. à Fort Prével qui avaient délimité des responsabilités du coordonnateur de l'A.P.I.
"Sous l'autorité du D.S.P., le C.A.P.I. est responsable:

1. de l'orientation scolaire, i.e. de la programmation individuelle.

2. de l'analyse des résultats scolaires."

Puis l'auteur, présente trois exemples de définition de l'aide pédagogique individuelle expérimentée à travers la province et qui pourraient être représentatifs des diverses façons dont la fonction A.P.I. était exercée à l'époque. L'auteur ne précise toutefois pas les références qui auraient pu lui servir à produire ces différents modèles d'A.P.I.

1e exemple

L'aide pédagogique individuel (A.P.I.), nommé par le directeur général sur recommandation du directeur des services pédagogiques.
C'est un assistant du D.S.P. en ce qui a trait aux tâches d'orientation scolaire des étudiants et de diagnostic pédagogique des étudiants en difficultés. On peut supposer que dans ce cas, il s'agit généralement d'un poste de professionnel. Parmi les fonctions qui lui sont attribuées mentionnons les plus importantes:
- information scolaire et professionnelle
- programmation individuelle
- diagnostic des difficultés scolaires
- rencontre avec les étudiants individuellement ou en groupe
- application du régime pédagogique Ex.: article 30
- admission des étudiants

2^{e} exemple

Le coordonnateur de l'aide pédagogique individuelle. Celui-ci est nommé par le conseil d'administration après consultation de la commission pédagogique. Dans ce cas, il s'agit probablement d'un poste de cadre. Ses fonctions englobent celles du modèle précédant mais ses responsabilités sont généralement plus grandes puisqu'on peut penser qu'il a la charge du service et du personnel qui y oeuvre. Le C.A.P.I. est fait membre "ex officio" du conseil des services pédagogiques et du comité des admissions et promotions. Il planifie les activités du service à court et à long terme et il les coordonne. Parmi ses activités, signalons:

a) Programmation individuelle, donc choix de cours, fabrication des horaires individuels, changement d'orientation ou de spécialités, abandons de cours.

b) dépistage des étudiants en difficultés, diagnostic des causes possibles d'échecs, apport de solutions adaptées aux situations des étudiants concernés.

c) se tenir au courant des débouchés à l'université et sur le marché du travail pour conseiller plus utilement les étudiants.

d) il a la responsabilité de préparer le budget de son service et de produire un rapport annuel des activités du service.

3e exemple L'auteur classe ici deux modèles

a) le conseiller pédagogique
Il s'agit ici probablement d'un poste de professionnel. Les tâches de ce conseiller ressemblent beaucoup à celles du premier exemple l'A.P.I.
Mentionnons:
- admission et promotion des étudiants
- "follow-up" des étudiants faibles à l'admission
- prévention des problèmes pédagogiques chez les étudiants
- rencontre avec les étudiants
- programmation individuelle

Dans ce modèle, on sent comme son titre semble l'indiquer que l'accent est un peu plus prononcé sur le suivi scolaire des étudiants i.e. "follow-up" pédagogique.

b) le conseiller d'orientation
Par rapport aux modèles précédents, la particularité de celui-ci c'est qu'il s'agit non pas d'un professionnel de fonction mais de formation. En conséquence, on le considère comme un conseiller pédagogique spécialisé et une personne-ressources pour l'admission et l'orientation des étudiants. On lui attribue une fonction diagnostique. On lui donne aussi également la responsabilité de l'assistance à l'étudiant (via les conseillers pédagogiques) des quatre temps de l'orientation:
- information
- évaluation

- prise de décision
- réalisation

Enfin, on lui confie la responsabilité de l'information scolaire et professionnelle.

Dénominateur commun des modèles de l'A.P.I.

En page 85, l'auteur affirme que le dénominateur commun à tous ces exemples de la fonction A.P.I. serait la préoccupation de l'étudiant. Le service existe pour l'étudiant. Il ajoute aussi que tout service d'A.P.I. s'occupe de programmation individuelle. L'auteur souligne que déjà à cette époque certains A.P.I. ou C.A.P.I. considèrent incompatibles les fonctions de conseiller et les pouvoirs de décision sur les étudiants (au fond c'est ici le débat ayant pour objet l'opposition de la relation d'autorité et de la relation de conseil).

Nous allons maintenant étudier deux derniers textes concernant la fonction de l'aide pédagogique. Ces deux textes ont eu une influence certaine sur la fonction puisqu'ils ont eu une diffusion provinciale et par le fait même une portée tout aussi étendue. Ils ont contribué à façonner l'A.P.I. et cela d'autant plus facilement qu'il s'agissait d'une fonction encore très jeune.

Le prochain texte que nous allons aborder sera donc celui produit par les C.A.P.I. et qui fut présenté à la réunion de mai 1971 de ce groupe de travail de la Fédération des CEGEPS. Il se trouve en annexe F. Avec la présentation de ce texte en 1971, on assiste à la première tentative d'uniformisation de la fonction, ou de recherche d'un dénominateur commun reconnu collectivement depuis avril 1967. En effet, déjà les D.S.P. et les C.A.P.I. étaient conscients

des différences de plus en plus grandes dans les services d'A.P.I. Selon Claude Fortier conseiller à la Fédération, les D.S.P. avaient invité les C.A.P.I. à se regrouper et à définir leur service afin d'éviter une trop grande dispersion de la fonction aide pédagogique.

Le texte des C.A.P.I. s'intitule l'Aide pédagogique individuelle. Son titre nous laisse évidemment entendre qu'il nous proposera une définition de la fonction A.P.I. Ceci est exact mais le ou les auteurs ont tenté de le faire par une description des fonctions des simples A.P.I. (professionnels) et des C.A.P.I. (cadres) ce qui contribue à entretenir certaines ambiguités.

Ce texte débute par deux paragraphes qui, à notre point de vue, avait pour objet de délimiter un dénominateur commun à tout modèle de la fonction A.P.I.

Le premier paragraphe dit que la tâche essentielle de l'A.P.I. est "d'entourer l'étudiant de tous les éléments nécessaires à la réussite de ses études", ce qui à notre point de vue constitue une entreprise irréaliste et utopique si l'on considère le nombre actuel d'étudiants.

Dans le deuxième paragraphe, se dégagent les deux grands pôles connus de l'A.P.I.:

1. la programmation individuelle: "il faut que l'étudiant soit le mieux informé possible sur le contenu et les conséquences de son choix scolaire. Il faut lui offrir une programmation individuelle." (Texte des C.A.P.I.)

2. le "follow-up" pédagogique: "Il faut en outre assurer une présence continue auprès de tous les étudiants et plus particulièrement auprès de ceux qui en éprouvent le besoin". (Texte des C.A.P.I.)

A la suite de ces paragraphes figurent huit propositions qui concernent directement l'opérationnalisation de la fonction A.P.I. Certains énoncés concernent les professionnels de l'A.P.I. et d'autres les coordonnateurs de l'A.P.I. (cadre C.A.P.I.). Certaines propositions concernant l'A.P.I. soulignent que son rôle auprès de l'étudiant en est un d'agent d'intégration et d'adaptation à la vie pédagogique du CEGEP en prévilégiant pour cela une relation d'aide-conseil. Les propositions un (1) et cinq (5) vont dans ce sens. Deux (2) autres propositions concernent directement les responsabilités du C.A.P.I. et lui attribuent un rôle d'animation dans la vie pédagogique, en particulier dans la solution des problèmes qui peuvent s'y rencontrer. Ce sont les énoncés quatre (4) et sept (7).

Enfin nous croyons que c'est ce texte qui a contribué à renforcir la relation d'autorité dans la fonction A.P.I. et à y introduire la relation de gestion pédagogique. Pour la relation d'autorité, ce sont les propositions un (1), deux (2) et trois (3) qui invitent l'A.P.I. à intervenir auprès de l'étudiant s'il connaît des difficultés. Quant aux propositions six (6), sept (7) et huit (8) elles introduisent la relation d'autorité-gestion pédagogique en rendant l'A.P.I. responsable de l'admission et de l'application du régime pédagogique. Ce texte nous apparaît donc comme étant sans contre-dit celui qui aura le plus contribué à faire de l'A.P.I. une fonction paradoxale en y faisant coexister d'une façon implicitement contradictoire les relations de conseil et d'autorité.

Un dernier texte viendra consolider la fonction et il jouera un rôle déterminant dans le jalonnement de cette fonction professionnelle que sera désormais l'A.P.I. Il s'agit en effet du Document 24 de la P.A.S. du M.E.Q. concernant les corps de professionnels des CEGEP. Il sera publié en décembre 1972 à la suite des négociations du front syndical du printemps précédant. C'est là la première analyse de tâches détaillée et officielle de l'aide pédagogique que nous connaissons. Ce texte aura un impact considérable sur l'uniformisation de la fonction puisqu'il revêt un caractère légal et que sa diffusion et son application se feront sur une échelle provinciale donc à la grandeur du réseau des CEGEPS. A cette époque, la très grande majorité des A.P.I. et C.A.P.I. ne sont pas syndiqués et sont régis par la P.A.S.

Le texte de décembre 1972 classe définitivement l'aide pédagogique individuelle parmi les postes de professionnels de fonction. Déjà auparavant le Régime budgétaire 70-71 du M.E.Q. avait aboli le poste de C.A.P.I. (cadre) et avait créé des postes de professionnels ayant pour titre "conseiller en programmes" et qui prendront en décembre 72 le titre d'aide pédagogique individuel, sans avoir véritablement perdu ce titre auparavant.

La P.A.S. de 72 confirme donc l'A.P.I. comme un poste de professionnel de fonction.

Elle définit la nature de son travail comme participant de façon intégrée à ce que l'on serait convenu d'appeler l'orientation scolaire. En effet il y est textuellement dit que l'A.P.I. "assiste l'étudiant dans le choix de sa programmation individuelle de cours et des horaires en fonction de ses goûts, aptitudes et possibilités".

Parmi les attributions caractéristiques on retrouve une concentration des tâches en vue de la programmation individuelle par le moyen de la relation d'aide.

> "Il conseille et informe les étudiants dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans la fabrication de leur horaire individuel, dans les changements d'orientation ou de spécialités, dans l'abandon de cours". (P.A.S. décembre 1972, p. 8)

Une autre concentration des tâches de l'A.P.I. se cristallise dans ce que l'on pourrait appeler le "follow-up pédagogique" des étudiants en difficultés. Ici on peut dire que l'A.P.I. se situe en relation d'autorité pour autant que l'on entend par là que l'A.P.I. agit sur la base de ses compétences et qu'il prend l'initiative de contacter l'étudiant au nom du collège et cela par délégation de pouvoirs.

> "Il analyse les dossiers des étudiants, diagnostique le plus précisément possible les causes ou les dangers d'échecs, suggère aux étudiants des remèdes à ces situations et fait régulièrement rapport à ce sujet aux membres de la direction des services pédagogiques". (P.A.S., décembre 1972 page 8)

A noter que l'on ne retrouve dans ce texte aucune allusion à une relation d'autorité dans le genre administratif ou disciplinaire Ex: admission, renvois, conditions particulières imposées à l'admission, application et contrôle du régime pédagogique.

Dans les attributions caractéristiques, une troisième concentration de tâches concernera l'information scolaire et professionnelle.

Il n'y est pas dit que l'A.P.I. est responsable de cet aspect mais qu'il doit s'y intéresser pour s'acquitter de ses fonctions. En effet, il conseille l'étudiant sur son curriculum scolaire (carrière scolaire) mais ceci en vue d'actualiser et d'opérationnaliser la réalisation d'un projet professionnel et vocationnel qui concerne son avenir.

> "Il se tient au courant des débouchés à l'université et sur le marché du travail pour les diplômés des différents programmes afin de conseiller plus utilement les étudiants". (P.A.S. décembre 72, page 8)

Ceci termine notre étude de ce que nous avons appelés les fondements théoriques de l'A.P.I. Dans les textes cités et étudiés, il semble y avoir une préoccupation constante en vue d'aider les étudiants à résoudre de façon positive les multiples étapes de leur carrière scolaire.

3.2.2 Quelques éléments d'un schéma synoptique de l'évolution de l'A.P.I.

Toute la première partie du projet aura eu vraiment comme objectif de retracer les origines de l'A.P.I. et sa création par une étude des transformations et des besoins apparus dans le système d'éducation. Ceci fait, nous nous sommes attachés aux premières années d'évolution de l'A.P.I. et nous aurions été, croyons-nous, hors sujet en allant plus loin. Toutefois nous sommes conscients que l'étude

de l'évolution de la fonction au cours des dix dernières années demeure un sujet d'une grande importance pour la compréhension de notre fonction. Avant de terminer ce chapitre nous brosserons un canevas des principaux faits de cette évolution depuis dix ans. Eventuellement, nous espérons qu'il pourrait servir de point de départ à un groupe de travail qui serait intéressé à faire une étude détaillée de cette évolution et de ses conséquences sur l'exercice de la fonction A.P.I.

Voici donc ce schéma de la naissance et de l'évolution de l'A.P.I.:

- En 1967, ouverture des CEGEPS et création du service d'A.P.I. en raison des besoins urgents suscités par la polyvalence;
  1. besoin de conseillers au choix des cours
  2. besoin d'encadrement pédagogique des étudiants
- les premiers postes - A.P.I. et/ou C.A.P.I.
- Qui sont les premiers A.P.I.?
  1. majoritairement des anciens professeurs; fait explicable en partie par le manque de conseillers professionnels et par l'insistance sur la fonction tutorat.
  2. quelques cadres de l'ancien système, en particulier des préfets d'études.
  3. quelques conseillers d'orientation professionnelle ou psychologues voulant, semble-t-il, faire carrière dans le domaine de l'orientation scolaire et s'y spécialiser.
- Au début, trois titres différents circulent et sont utilisés en référence à une même réalité soit celle de l'aide pédagogique individuelle. Ces titres annoncent des approches différentes dans la façon d'exercer la fonction. Les titres en question sont:

- <u>aide pédagogique individuel</u>: où l'accent est également mis sur la programmation individuelle et sur le follow-up pédagogique.
- <u>conseiller en programme</u>: où l'accent est surtout mis sur la programmation individuelle.
- <u>conseiller pédagogique</u>: où l'accent est surtout mis sur le follow-up et l'encadrement pédagogique des étudiants.

- Au début des CEGEPS, il y a eu des A.P.I. mi-temps A.P.I. et mi-temps professeurs. Cette formule d'A.P.I. a disparu semble-t-il assez vite surtout en raison d'implications syndicales.

- En 1970, à la demande des D.S.P., formation du groupe de travail des C.A.P.I.

- En 1971, le groupe de travail des C.A.P.I. procède à un premier essai de définition d'un dénominateur commun pour les A.P.I. et C.A.P.I. Ceci dans le but d'amorcer une certaine uniformisation de la fonction ou à tout le moins d'éviter sa dispersion.

- Au début des CEGEPS, le poste de C.A.P.I. est un poste de cadre qui deviendra par la suite un poste de professionnel de fonction et non pas de formation.

- Dans les premières années de la fonction, le groupe de travail des C.A.P.I. se penchera sur les questions suivantes:
  Qui sont les A.P.I.?
  Quel est leur rôle?

Y a-t-il un dénominateur commun aux multiples facettes de cette fonction inédite qu'est l'A.P.I.? Peut-on exercer une relation de conseil tout en étant dans une position d'autorité?

- Publication dans les CEGEPS de textes proposant une définition locale de l'A.P.I. et de ses objectifs. Ces textes ont été écrits par les premiers C.A.P.I. et les premiers A.P.I. Nous considérons donc leur valeur comme étant de première importance pour toute étude dont l'objectif serait l'évolution de l'A.P.I. Ces textes couvrent une période d'à peu près quatre ans. Ces définitions ont été produites très souvent pour une meilleure compréhension locale du rôle et des tâches de l'A.P.I.

- En 1970-71 dans le Régime budgétaire et financier des CEGEPS, l'A.P.I. est classée parmi les emplois de professionnels. Le poste de coordonnateur de l'A.P.I. est aboli. Les C.A.P.I. en place peuvent y demeurer.

- En 1972, début du processus de syndicalisation des A.P.I. de même que des autres professionnels des CEGEPS.

- Au printemps 72, le groupe de travail des C.A.P.I. s'élargit à tous les professionnels de l'A.P.I. et deviendra peu de temps après une commission comprenant cinq régions.

- En février 1972, publication du Rapport du comité A.P.I.-C.O. et Psychologues sur les modes de collaboration à développer entre ces spécialistes.

- En 1972, identification de quatre documents pouvant être considérés comme les fondements théoriques de l'A.P.I. Ce travail a été le résultat d'une collaboration entre l'exécutif 72-73 et monsieur Claude Fortier, conseiller à la Fédération.

- Octobre 1972, premier congrès réunissant les A.P.I. (professionnels et cadres)

- 1973, création de Sapinotes, journal d'information des A.P.I.

- Juin 1973, deuxième congrès réunissant des A.P.I. (professionnels et cadres)

- Mai 1974, première session de perfectionnement des A.P.I. à Cap-Rouge. Sujet à l'étude: la relation d'aide (Université de Laval)

- Mai 1975, deuxième session de perfectionnement en relation d'aide. (Université de Laval)

- Octobre 1975, acceptation par la Fédération des CEGEPS du projet d'étude de la commission des A.P.I.: L'Aide pédagogique individuelle une réalité en pleine évolution.

- Novembre 1975, session de diagnostic des besoins de perfectionnement des aides pédagogiques individuels. Cette session avait été organisée par l'U.Q.A.M. Huit besoins de perfectionnement sont ressortis dans divers domaines reliés à l'intervention en A.P.I. Nous les nommons dans l'ordre prioritaire:

1. psychométrie
2. apprentissage scolaires
3. relation d'aide
4. information
5. croissance personnelle
6. organisation du temps
7. économique vs débouchés
8. provenance du milieu social des étudiants versus la réussite scolaire.

- Juin 1976, troisième session de perfectionnement: Les difficultés d'apprentissage et mon intervention d'A.P.I., Cap-Rouge. (Université Laval)

- Juin 1976, les stages de perfectionnement portent sur les processus de follow-up pédagogique et sur la motivation des étudiants des CEGEPS. (U.Q.A.M.)

- Juin 1977, stage de perfectionnement à Cap-Rouge, sujet: les profils et processus d'acquisition des connaissances et des habiletés. (Université Laval)

CHAPITRE QUATRIEME

UNE CONCEPTION PLUS ETOFFEE DU MODELE

DE DEPART DE L'A.P.I.

POUR LES OBJECTIFS DU PROJET

CHAPITRE QUATRIEME

UNE CONCEPTION PLUS ETOFFEE DU MODELE DE DEPART DE L'A.P.I. POUR LES OBJECTIFS DU PROJET

Bien avant l'institution des CEGEPS, la cristallisation des besoins qui devait donner naissance à l'A.P.I. avait commencé à s'opérer. Ceci est apparu dès les premières esquisses du projet de réforme de l'éducation qui s'orientait vers l'instauration d'un système polyvalent. Plus précisément, c'est dans certains extraits du Rapport Parent et certaines prises de position du COPEPP que l'on retrouve une insistance sur la nécessité d'aider, d'encadrer les étudiants dans un tel système pour la réalisation des tâches suivantes: les choix scolaires ref: cours optionnels et la relance pédagogique des étudiants en difficultés. Pour les concepteurs des CEGEPS, ceci s'est traduit par la cristallisation du noyau d'une fonction inédite: l'A.P.I. C'est dans le Guide pour l'administration d'un CEGEP que s'est vraiment cristallisé le noyau de la fonction auquel les divers CEGEPS n'ont pas manqué d'apporter des interprétations locales. Donc après la parution de ce document, le noyau de la fonction a traversé une période d'une certaine instabilité. Le document de Claude Fortier, celui des C.A.P.I. et possiblement certains textes régionaux en constituent autant d'échos. Enfin, le noyau de la fonction a atteint une certaine consolidation par la publication dans la P.A.S. 1972 d'une première analyse de tâches officielles de la fonction qui devait conserver une certaine stabilité par la suite.

Ceci étant rappelé, nous en arrivons maintenant à une étape plus délicate de notre étude. Cette étape sera celle où pour la réalisation des objectifs que nous poursuivons dans ce projet nous devrons procéder à l'élaboration d'un modèle de départ plus étoffé que celui présenté dans le Guide pour l'administration d'un CEGEP et qui comporte certaines limites en regard des objectifs que nous nous sommes fixés au début de ce projet.

De fait, ce modèle de départ initial ne se prêterait pas de façon pratique à la mesure de la continuité ou de la congruence entre d'une part ce dernier et d'autre part les situations réelles et souhaitées de l'A.P.I. en 1976 dont l'instantanné a été obtenu par l'administration d'un questionnaire aux titulaires de ces postes. Voilà pourquoi, il nous paraît donc indispensable de créer un nouveau modèle de départ qui tout en étant fidèle au modèle initial aura l'avantage de constituer un instrument qui nous permettra de procéder d'une façon plus sûre aux mesures dont nous venons de parler.

Pour créer ce nouveau modèle de départ, nous nous baserons d'abord et avant tout sur le modèle de départ initial en l'enrichissant au besoin de certaines nuances. Ces nuances nous les puiseront soit dans les thèmes développés dans les causes prochaines et immédiates de l'origine de l'A.P.I. ou encore dans les trois textes qui ont suivi le Guide pour l'administration d'un CEGEP et qui ont été reconnus comme étant des fondements théoriques de l'A.P.I.

Le nouveau modèle de départ comportera un cadre théorique (nature et étendue de la fonction) duquel nous extrairons finalement un schéma opérationnel.

4.1 Le cadre théorique du modèle de départ de l'A.P.I.

Nature de la fonction

L'aide pédagogique individuelle est prioritairement un service d'encadrement de l'étudiant dans un système d'enseignement polyvalent et comporte au départ des fonctions d'aide-conseil dans les choix de cours et des fonctions de tutorat pédagogique. Là-dessus tous les textes étudiés sont clairement et suffisamment explicites. L'objet des interventions de l'A.P.I. concerne fondamentalement la réalisa-

tion scolaire d'un projet d'orientation retenu par l'étudiant plutôt que la clarification de ses projets d'orientation professionnelle sans que toutefois cette dimension soit explicitement et nécessairement exclue. L'A.P.I. a reçu comme mandat de travailler à l'orientation des étudiants mais en se préoccupant plutôt de la dimension réalisation scolaire que de celle de la précision des projets des étudiants.

L'étendue de la fonction

Le service de l'aide pédagogique se voit confier la responsabilité de suivre le cheminement de l'étudiant à partir du moment où il demande son admission au collège jusqu'à son entrée à l'université ou sur le marché du travail. A cet effet, il pourra lui fournir l'aide et l'information dont il a besoin pour des questions relatives à l'admission ou à la composition d'un programme ou encore pour des questions d'ordre pédagogique: difficultés scolaires et connaissance du régime pédagogique.

a) La programmation individuelle:

La meilleure façon de contribuer à la reussite scolaire de l'étudiant c'est d'abord de s'assurer que celui-ci s'engage dans un programme et un choix de cours qui soit au diapason de ses goûts et à la mesure de ses possibilités. Sans doute, est-ce là la première mesure à prendre en vue d'enrayer à leurs sources certaines difficultés scolaires. La première façon de venir en aide aux étudiants se ferait donc par une programmation individuelle adéquate.

Après l'admission de l'étudiant, la responsabilité de l'A.P.I. sera donc d'assurer l'accès de l'étudiant à un programme de cours qui sera conforme à ses aspirations de même qu'aux exigences de la spécialisation envisagée ou des structures d'accueil universitaire.

Ce service est offert pour toute la durée des études collégiales sous la forme d'un "follow-up" qui doit conduire l'étudiant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en faisant les réajustements qui s'imposent en cours de route. L'A.P.I. doit informer l'étudiant sur la nature et les conséquences de ses choix et l'aider à circuler sur les voies des prérequis, des structures d'accueil et des lois de la concentration en tenant compte de sa capacité à rencontrer premièrement ses objectifs scolaires et ultérieurement les objectifs professionnels qui sont les siens.

b) La relance pédagogique

La présence du service d'A.P.I. ne se limite pas à la seule phase du choix des cours conforme aux besoins de l'étudiant mais doit se maintenir au cours de son cheminement vers la réalisation de ses projets. Ainsi la tâche de l'A.P.I. consisterait dans ce deuxième temps à mettre en oeuvre différents moyens pouvant permettre d'être informé des difficultés scolaires des étudiants, de leurs causes et ensuite à proposer une aide concrète susceptible d'apporter les correctifs à sa situation indésirable sur le plan scolaire.

4.2 Schéma opérationnel de l'A.P.I. pour les objectifs du projet

1. Informer convenablement l'étudiant sur ses chances de succès dans un programme compte tenu de ses antécédents scolaires, de ses possibilités et l'aider à identifier les zones difficiles qu'il aura à traverser.

2. Assurer aux étudiants l'information sur la structure des programmes, le contenu des cours, le régime pédagogique et les seuils d'accueil universitaire de façon à favoriser une

attitude active dans l'élaboration de leur programme d'études i.e. amener l'étudiant à saisir les relations qu'il peut établir par la programmation individuelle entre son programme d'étude et l'évolution de ses objectifs professionnels.

3. Organiser un système de choix de cours qui permette aux étudiants qui ont le plus besoin de conseil d'obtenir toute l'aide nécessaire du conseiller.

4. Faire en sorte que l'étudiant du général fasse un choix de cours qui colle d'abord à ses goûts, ses intérêts, ses aptitudes et ses possibilités personnelles et ensuite aux lois de la concentration.

5. Assurer l'étudiant d'une assistance lorsqu'il remet en question son orientation et l'aider à envisager ses chances de succès dans son programme actuel ou dans un autre programme compte tenu de ses antécédents scolaires, de ses aptitudes, de ses possibilités.

6. Assurer les étudiants d'une aide-conseil en ce qui a trait aux incidences particulières d'un cheminement scolaire: abandons de cours, équivalences, exemptions, demandes d'enseignement tutoral, commandites, extension des études, et horaires individuels.

7. S'instrumenter en vue d'identifier les étudiants susceptibles de connaître des difficultés scolaires ou dès qu'ils en ont et par la suite être en mesure de leur proposer une aide véritable.

8. Assurer le suivi des étudiants qui ont des échecs scolaires significatifs ou indicatifs de difficultés sérieuses dans la réalisation de leurs projets d'orientation professionnelle, leur proposer une aide conseil et des solutions de rechange.

9. Agir en qualité de tuteur pédagogique en vérifiant les performances scolaires des étudiants et en intervenant si des difficultés apparaissent de façon à assurer un encadrement pédagogique des étudiants.

Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9170786
Centre d'intérêt: 610

L'Aide pédagogique, une réalité en pleine évolution : l'aide pédagogique individuelle / par Andrée Blanchard ... [et al.]. -- Montréal : Fédération des cégeps, 1977.
3 v. (xliii, 509, [147] p.) ; 28 cm.

"Rapport présenté à la Commission des A.P.I. de la Fédération des cégeps". Code: C-437. Bibliogr.: v. 3, p. 507-509. Dépouillement: v. 1. Historique de ses origines, son institution et son modèle de départ -- v. 2. Instantané de l'aide pédagogique individuel(le) dans la province en 1975-76 -- v. 3. Congruence entre le modèle de départ et la situation de fait et souhaitée.

Vedette(s)-secondaire(s): Blanchard, Andrée * Fédération des cégeps

Descripteur(s): Aide pédagogique individuelle * Histoire * Théorie * Enquête * Questionnaire * Collégial (Ordre d'enseignement)

Cette étude sur l'aide pédagogique individuelle se veut un dossier d'information destiné à la commission des A.P.I. Dans ce dossier, on retrace d'abord les origines et les fondements théoriques de l'aide pédagogique individuelle afin d'en dégager l'historique et le modèle de départ. Puis on fait un instantané de l'A.P.I. en 1975-1976 (portrait-type du titulaire de l'aide pédagogique individuelle et situation de la fonction elle-même) et on vérifie finalement s'il y a congruence entre le modèle de départ et la fonction telle qu'exercée en 1975-1976. Pour ce faire, on a recueilli des données au moyen d'un questionnaire auprès de 92 A.P.I. répartis dans 36 collèges du Québec.

Type de document:

Centre de documentation

9170786-B

notre réf. C-437

L'AIDE PEDAGOGIQUE
UNE REALITE EN PLEINE EVOLUTION

par
Andrée Blanchard (Cégep Lionel-Groulx)
André Caulet (Cégep de Lévis-Lauzon)
Renaud Corriveau (Cégep St-Jean-sur-Richelieu)
Jacques Lemire (Cégep de Trois-Rivières)

PARTIE 2

L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

Instantané de l'aide pédagogique individuel(le) dans la province en 1975-76

Rapport présenté
à la Commission des A.P.I.
de la Fédération des cégeps

Décembre 1977

CEGEP Fédération des cégeps
1940 est, boulevard Henri-Bourassa, Montréal (Québec) H2B 1S2 – Tél.: 381-8891

TABLES DES MATIERES

Partie 2

Introduction 167
Chapitre 1: le titulaire 171
Chapitre 2: la fonction 203
2.1 Analyse détaillée 205
2.2 Attributions dominantes actuelles et souhaitées 421
Conclusion 447

INTRODUCTION

Maintenant que sont précisées les origines de la fonction, les circonstances entourant son institution et le modèle théorique de départ, nous nous attarderons à faire en détail le portrait du titulaire et de la fonction d'aide pédagogique en 1975-76. Nous serons dès lors, en mesure de disséquer cette réalité à un moment bien précis de son évolution et d'en faire ressortir les caractéristiques dominantes.

Notre analyse portera essentiellement sur les données tirées des questionnaires complétés par les secrétaires généraux et les aides pédagogiques individuels(les) du réseau. Elle sera surtout de caractère factuel, les quelques interprétations proposées ne visant qu'à mettre davantage en lumière les faits mentionnés. Elle permettra de constater les disparités existant d'une région à l'autre et les particularités que présentent certaines régions par rapport au modèle provincial.

CHAPITRE 1: Le titulaire

1.1 Portrait robot

1.2 Portrait détaillé

A l'aide des données statistiques d'ordre sociologique que nous avons recueillies, nous brosserons d'abord, à grands traits, puis, dans le détail, le portrait-type du titulaire de la fonction d'aide pédagogique individuelle en 1975-76.

Cette analyse nous permettra de mettre en lumière une partie importante de cette réalité de l'aide pédagogique individuelle, l'individu qui l'assume. Nous décrirons avec force détails l'ensemble de ses caractéristiques.

1.1 PORTRAIT ROBOT

Titre d'emploi:	Aide pédagogique individuel (A.P.I.)
Sexe:	Masculin
Age:	36 ans
Statut:	Professionnel non-enseignant
Champ d'activité:	Collège de 2,400 à 2,800 étudiants, plus précisément de 2,451 étudiants
Degré de scolarité:	18 ans
Type de diplôme:	Universitaire de 1^er^ cycle
Expérience:	
- antérieure:	Enseignement
- dans l'exercice de la fonction:	4.25 ans
Association professionnelle d'appartenance:	Nil
Clientèle:	785.5 étudiants par A.P.I.
Situation dans la structure des collèges:	Rattaché aux services pédagogiques
Supérieur immédiat:	Dans l'ordre, un adjoint au D.S.P., le D.S.P. ou le responsable du service
Polyvalence:	50% vivent une certaine spécialisation 46.8% se disent polyvalents

1.2 PCRTRAIT DETAILLE:

Titre d'emploi et statut

L'analyse des statistiques recueillies nous révèlent qu'en 1975-76 l'aide pédagogique individuel est d'abord et avant tout un professionnel. En effet, soixante-douze (72) des quatre-vingt-douze (92) répondants, soit 78% des participants, se sont déclarés professionnels. Les autres sont tantôt des cadres adjoints (C.A.P.I.: 9%) investis d'une autorité hiérarchique, tantôt des responsables professionnels (R.S.API: 11%) assumant une autorité technique. Deux (2) des quatre-vingt-douze (92) répondants se sont abstenus d'indiquer leur statut.

Sexe:

Alors que dans les collèges publics, 53% des étudiants sont de sexe masculin et 47% de sexe féminin, on trouve 84% d'A.P.I. de sexe masculin pour 16% d'A.P.I. de sexe féminin. Nous voyons d'ici les féministes s'élever en faux contre cette disproportion. Serait-ce que les administrateurs concernés sont misogynes? Les filles d'Eve ont-elles subitement pris d'assaut les collèges renversant les prévisions de clientèle féminine les plus optimistes? Est-ce là la manifestation d'un ensemble des préjugés défavorables à l'endroit de la femme professionnelle? Voilà, quelques-unes des questions que suscite l'évidence constatée. Nous nous garderons bien toutefois de nous lancer dans une analyse d'attitudes, de mentalités ou d'évolution démographique.

Age:

Tableau 1: Répartition provinciale des A.P.I. par région par groupe d'âge.

REGIONS	GROUPE D'AGE										NOMBRE D'A.P.I.
	-25	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +	
Montréal	1	0	5	12	6	2	1	1	0	0	28
Sud du Québec et Mauricie	0	4	1	6	3	0	2	2	0	1	19
Québec	0	4	6	5	0	1	2	1	0	0	21
Les Laurentides	0	1	5	1	3	1	1	0	0	0	12
Bas-du-Fleuve et Basse-Côte Nord	0	2	8	0	2	0	0	0	0	0	12
Fréquence absolue	1	11	27	24	14	4	6	4	0	1	92

<u>Commentaires</u>:

On constate que 38 des 92 répondants ont entre 25 et 34 ans et 38 entre 35 et 44 ans, dont 18 de la région de Montréal. L'âge moyen de l'A.P.I. de la province se situe donc à 36 ans, si l'on s'en reporte à la moyenne.

Il semble, par ailleurs, que les A.P.I. de la région de Montréal soient plus âgés règle générale que ceux des autres régions. Car, 22 des 28 A.P.I. de cette région qui ont répondu au questionnaire ont 35 ans et plus.

Issus d'instituts de technologie ou de séminaires qui existaient bien avant l'instauration de notre système collégial actuel, ces anciens professeurs, préfets d'études ou de discipline ou directeurs pédagogiques auraient préféré demeurer dans le réseau public d'éducation plutôt que d'être versés à la fonction publique ou de passer au réseau privé. Ce phénomène, quoique provincial, se serait exprimé avec une acuité toute particulière dans la région de Montréal.

C'est, par ailleurs, dans la région du Bas-du-Fleuve et de la Basse Côte-Nord qu'on trouve la moyenne d'âge la moins élevée. En effet, 10 des 12 répondants de cette région ont entre 25 et 34 ans. Ils sont donc pour la plupart en deça de la moyenne provinciale.

Les hypothèses d'explication les plus plausibles qui nous viennent à l'esprit sont les suivantes: les éducateurs de cette région, déjà en poste dans les institutions d'enseignement au moment de la création des C.E.G.E.P., ont préféré continuer d'enseigner, occuper des fonctions administratives, s'intégrer à la fonction publique ou passer au réseau privé plutôt que de devenir A.P.I.

Cette apparente réticence à occuper des fonctions d'A.P.I. dans le nouveau système collégial fut beaucoup moins ressentie dans les autres régions de la province. A telle enseigne que, les postes disponibles pour les jeunes diplômés étant relativement peu nombreux dans les grands centres, ceux-ci regardèrent vers les régions plus éloignées et y trouvèrent effectivement de l'emploi. Quant aux éducateurs chevronnés des grandes

villes, l'éloignement relatif exerça possiblement sur eux un effet répulsif. Au surplus, leur expérience leur permit probablement de se trouver du travail sur place.

Enfin, nous sommes enclins à croire que l'éloignement constitue un élément important d'explication des nombreux mouvements de personnels observés dans cette région et dont nous traiterons en détail ultérieurement.

Champ d'activité:

Tableau 2: Taille du collège moyen.

REGIONS	POPULATIONS ETUDIANTES									Nombre de Collèges
	-1000 (1)	1000-1500	1500-2000	2000-2500	2500-3000	3000-3500	3500-4000	4000-5000	5000 et +	
Montréal	0	0	2	0	1	0	1	3	3	10
Sud du Québec et Mauricie	1	5	1	0	0	1	1	0	0	9
Québec	1	1	0	3	1	0	2	0	0	8
Les Laurentides	0	1	1	3	0	0	0	0	0	5
Bas-du-Fleuve et Basse-Côte Nord	2	1	0	0	0	1	0	0	0	4
	4	8	4	6	2	2	4	3	3	36

Commentaires:

Le traitement informatique des données recueillies nous a permis d'établir la taille approximative de la clientèle du collège moyen.

On fixe comme a priori que la catégorie de -1,000 (1) égale 750 et que celle de 5,000 et plus égale 5,000, ces chiffres répondant assez fidèlement à la réalité. On situe de plus la cote moyenne de chaque catégorie au milieu de la classe.

(1) L'expression employée ici (-1,000) doit se lire "moins de mille".

Ex.: On constate qu'il existe 4 collèges de -1,000 (i.e.: 750 étudiants). Il est donc prévisible que quelques 3,000 étudiants soient impliqués dans cette réalité.

Par un sous-traitement du tableau de la "taille du collège moyen" et en appliquant les paramètres précédemment énoncés, on arrive à déterminer la population moyenne des collèges impliqués. L'équation qu'on applique est la suivante:

Population étudiante totale impliquée ÷ nombre de collèges concernés = population moyenne de ces collèges.

Les composantes de cette équation furent déterminées comme suit:

Catégorie de collège	x nombre de collège	- Population étudiante impliquée
750	4	3,000
1,250	8	10,000
1,750	4	7,000
2,250	6	13,500
2,750	2	5,500
3,250	2	6,500
3,750	4	15,000
4,250	3	12,750
5,000	3	15,000
	36	88,250

88,250 ÷ 36 = 2,451 étudiants

Comme on peut le constater le calcul de la moyenne nous permet d'établir que la population étudiante moyenne des collèges impliqués est de l'ordre de 2,451 étudiants. L'enquête effectuée parallèlement auprès des secrétaires généraux de ces collèges est venue en quelque sorte confirmer cette statistique. Il appert que c'est dans les régions de Québec et des Laurentides qu'on rencontre le plus grand nombre de collèges correspondants à cette taille.

Degré de scolarité et type de diplôme:

Tableau 3: Nombre d'années de scolarité

Tableau 4: Diplôme universitaire

Passez à la page 184

Degré de scolarité et type de diplôme:

Tableau 3: Nombre d'années de scolarité

Années	Fréquence	% des répondants
-15	0	0
15	1	1.08
16	10	10.86
17	17	18.47
18	21	22.82
19	28	30.43
20 et +	15	16.3
	92	99.96

Tableau 4: Diplôme universitaire

Niveau	Fréquence	% des répondants
Aucun	7	7.61
1° cycle	54	58.69
2° cycle	28	30.43
3° cycle	1	1.08
Sans réponse	2	2.17
	92	99.98

Commentaires:

Il s'avère que l'A.P.I. a complété en moyenne 18 ans de scolarité et que 90% d'entre eux détiennent au moins un diplôme universitaire de premier cycle. Ces diplômes sont de nature très variée. En voici le détail:

Fréquence	Discipline
48	Pédagogie
22	Sciences Humaines (Histoire, Géographie, Philosophie, Sciences Sociales)
14	Lettres
13	Orientation scolaire et professionnelle
13	Sciences Pures
10	Information scolaire et professionnelle
3	Administration

3	Psychologie
3	Sciences appliquées

On remarque, dès lors, que la formation des répondants est d'abord et avant tout pédagogique. Et nos recherches nous ont permis de constater que ce modèle provincial est à peu de chose près reproduit au niveau régional où la même tendance est observée.

Expérience antérieure et dans l'exercice de la fonction:

A) Antérieure à l'exercice de la fonction d'A.P.I.:

L'enseignement semble constituer la préparation la plus immédiate à l'exercice des fonctions d'A.P.I.: En effet, l'enquête effectuée auprès des secrétaires généraux nous révèle que 89% des répondants ont déjà enseigné. Ils se répartissent comme suit:

REGIONS	nombre d'ex-enseignants	nombre de répondants	%
Montréal	26	28	93
Sud du Québec et Mauricie	17	19	89
Québec	17	21	81
Laurentides	11	12	92
Bas-du-Fleuve et Basse Côte Nord	11	12	92

Provincialement 82 sur 92 soit 89%

Quant à ceux qui n'ont jamais enseigné, ils sont venus à l'aide pédagogique par une multitude de chemins: orientation scolaire et professionnelle, direction des études, direction des services aux étudiants, psychologie, pastorale, technologie...

B) Dans l'exercice de la fonction:

Tableau 5: Nombre d'années d'expérience dans la fonction:

REGIONS	Moyenne des années d'expérience
Montréal	4.37
Sud du Québec et Mauricie	5.10
Québec	3.72
Laurentides	4.71
Bas-du-Fleuve et Basse-Côte Nord	2.92

Provincialement 4.25 années

N.B.: Ces statistiques sont tirées du questionnaire administré aux A.P.I. de la province. Elles rendent compte de l'expérience exprimée par les 87 répondants à cette question.

Rendez-vous à la page 188 pour mettre en parallèle les tableaux 5 et 6.

Tableau 6: Détail du calcul du facteur de stabilité

Passez à la page 188

Tableau 6: Détail du calcul du facteur de stabilité.

REGIONS	Collèges	N. actuel d'A.P.I.	N. total d'A.P.I.	Durée moyenne dans un Collège
MONTREAL	Bois-de-Boulogne	6	7	4 ans
	St-Laurent	4	4	3.5
	Vieux-Montréal	14	22	3.11
	Edouard-Montpetit	4	8	3.16
	Maisonneuve	6	10	3.4
	Facteur de stabilité = 67%		Durée moyenne régionale:	3.33
SUD DU QUEBEC ET MAURICIE	Ste-Hyacinthe	2	3	
	Drummonville	1	1	4.33
	Tracy	1	1	
	Victoriaville	1	1	6
	Trois-Rivières	5	5	5.80
	Thetford-Mines	2	2	4
	Shawinigan	2	3	3.3
	Facteur de stabilité = 87.5%		Durée moyenne régionale:	4.67
QUEBEC	Limoilou	4	11	2.27
	F.-X. Garneau	3	3	1.67
	Chicoutimi	3	5	3.4
	Lévis-Lauzon	3	4	3.83
	La Pocatière	1	1	4.5
	Ste-Foy	2	2	3.75
	Jonquière	3	3	0.3
	Facteur de stabilité = 66%		Durée moyenne régionale:	2.6
LAURENTIDES	Joliette	2	2	2.5
	Lionel-Groulx	4	6	4.83
	Outaouais	1	1	
	St-Jérôme	3	6	3.08
	Nord-Ouest	2	2	5.5
	Facteur de stabilité = 70.5%		Durée moyenne régionale:	4.08
BAS DU FLEUVE	Matane	1	2	2.5
	Côte-Nord			
	- Manic	1	2	2.3
	- Mingan	1/2	1/2	
	Rivière-du-Loup	2	5	1.8
	Facteur de stabilité = 50%		Durée moyenne régionale:	2.1

Facteur de stabilité moyen: 69%

Facteur de stabilité

S'il était facile de calculer le nombre moyen d'années d'expérience provincialement et par région, ce ne fut pas une mince tâche d'établir le facteur de stabilité. Cf. tableau 6, page 188. Nous avons déterminé ce facteur comme étant le rapport entre le nombre d'A.P.I. actuellement dans la fonction et le nombre total de personnes qui un jour ou l'autre ont exercé cette fonction. Il faudrait toutefois se garder de considérer ce facteur comme absolu: car la stabilité est ici influencée par les mouvements de personnels impliquant des postes déjà existants mais ne laisse rien paraître de la création de nouveaux postes. En effet, sans avoir fait d'études poussées sur la création de nouveaux postes, on ne peut que constater une augmentation du nombre de postes d'A.P.I. de 1968 à 1974 et une saturation en 1975. C'est du moins ce que les dates de fondation des C.E.G.E.P. les plus récents et la courbe des prévisions de la population étudiante collégiale nous inclinent à croire. Quant à la durée moyenne d'un A.P.I. dans un collège donné elle n'échappe pas davantage à l'influence des mouvements de personnels de même qu'à celle de la création de nouveaux postes.

Gardant à l'esprit les limites de ces statistiques, attardons-nous maintenant à comparer les données des deux (2) tableaux que nous venons de brosser.

Si l'on se base sur les réponses des Secrétaires généraux, 122.5 personnes ont occupé ou occupent un poste d'A.P.I.; 84.5 personnes occupent actuellement un poste d'A.P.I.: ce qui donne un facteur moyen de stabilité de 69%. On remarque dès le départ que le nombre moyen d'années d'expérience des A.P.I. actuellement dans la fonction (4.25 années, cf. tableau 5) est supérieur à la durée moyenne (3.53 années) d'un A.P.I. dans un collège donné. (Ce calcul tenant compte des A.P.I. actuels et des ex-A.P.I.). Cette

apparente anomalie est un phénomène parfaitement normal qui s'explique du fait que le facteur de stabilité est inférieur à 100%, c'est-à-dire que les A.P.I. qui ont quitté leur emploi font baisser la durée moyenne.

Il ressort de plus que c'est dans la région du Sud du Québec et de la Mauricie qu'on trouve le plus haut facteur de stabilité (87.5%), la plus longue durée moyenne (4.67 années) et le nombre moyen d'années d'expérience dans la fonction le plus élevé (5.1 années).

Par contre, c'est dans la région du Bas-du-Fleuve qu'on note la plus grande instabilité (50%). La durée moyenne (2.1 années) y est aussi la moindre. Nous devons toutefois souligner que pour ces deux (2) calculs nous ne disposions pas des renseignements relatifs aux A.P.I. des Collèges de Rimouski et de Gaspé. Quoi qu'il en soit, force nous est de constater que dans l'ensemble de cette région le nombre moyen des années d'expérience est aussi le moindre (2.92 années). Peut-on attribuer ces données au fait qu'on y trouve toute proportion gardée le plus grand nombre de Collèges récemment créés (Matane, Côte-Nord et Rivière-du-Loup) ou à l'éloignement par rapport aux grands centres?

Dans la région de Québec, le Collège de Limoilou a nettement influencé le facteur de stabilité. Par ailleurs, on constate des ouvertures de postes aux Collèges de Jonquière et de François-Xavier Garneau, ce qui, comme nous le mentionnions précédemment, a influencé la durée moyenne.

Quant à la région de Montréal, étant donné le petit nombre de secrétaires généraux répondants, nous estimons qu'il serait imprudent voire périlleux de faire une analyse détaillée des données qui, calculées globalement, risqueraient d'être peu significatives.

Enfin, dans la région des Laurentides, qui fait figure de région moyenne par excellence, le Collège de St-Jérôme présente le pourcentage de stabilité le plus faible.

Association professionnelle:

Seulement 23% des répondants appartiennent à une association professionnelle: ce sont dans la majorité des cas des Conseillers d'orientation, Psychologues, Ingénieurs ou Infirmières exercant des fonctions d'A.P.I.

Clientèle de l'A.P.I.

Tableau 7: Les moyennes

REGIONS	N. (d'étudiants)	N. d'A.P.I.	N. de personnes ressources	N. d'étudiants par A.P.I.	N. d'étudiants par personnes ressources
Montréal	35,731	46.5	75	768.41	476.41
Sud du Québec et Mauricie	18,235	22	42.4	829	430.07
Québec	19,635	20.5	41.5	955	473
Les Laurentides	9,487	12	20.5	788	452
Bas-du-Fleuve et Basse-Côte Nord	7,154	12	25	587	287

Provincialement: 785.5 étudiants par A.P.I.
423.7 étudiants par personne ressource

Tableau 8: Répartition du nombre d'étudiants par région par personnes ressources.

REGIONS	N. d'étudiants par A.P.I.	N. d'étudiants par Conseiller d'Orientation	N. d'étudiants par Psychologue	N. d'étudiants par Travailleur Social	N. d'étudiants par Conseiller en Inf. Scol. & Prof.
Montréal	768.41	2,382	2,749	7,146	5,955
Sud du Québec et Mauricie	829	1,140	6,078		3,039
Québec	955	1,964	3,300	19,635	3,930
Les Laurentides	788	2,372	1,897	9,487	4,744
Bas-du-Fleuve et Basse Côte Nord	587	1,025	3,595	7,154	1,435
MOYENNE:	785.5	1,775.6	3,523.8		3,820.6

Commentaires:

Ces statistiques tirées des données fournies par les secrétaires généraux nous informent d'une situation de fait prévalent actuellement dans le réseau. Cette "norme" (785.5 étudiants par A.P.I.) prend davantage de relief si on l'associe au nombre d'étudiants par personne ressource dans le domaine de la consultation (423.7 étudiants). Nous entendons ici par personne ressource les A.P.I., Conseillers d'Orientation, Psychologues, Travailleurs Sociaux et Conseillers en Information Scolaire et Professionnelle. Nous nous appliquerons dans les quelques paragraphes qui suivent à garder en constant parallèle ces deux (2) notions d'étudiants par A.P.I. et par personne ressource.

Nous constatons à l'analyse que la région de Montréal se situe audessus de la moyenne provinciale du nombre d'étudiants par personne ressource. Cet apparent handicap est dû, à notre avis, à une carence relative de Conseillers d'Orientation et de Conseillers en Information Scolaire et Professionnelle comparativement aux autres régions.

Par ailleurs, la région du Sud du Québec et de la Mauricie semble généreusement pourvue de Conseillers d'Orientation, mais l'est moins en A.P.I.

La région de Québec, pour sa part, fait figure de parent pauvre en nombre d'A.P.I. Ce manque est légèrement compensé par le nombre de Psychologues. Mais il demeure tout de même que le nombre d'étudiants par personne ressource est supérieur à la moyenne dans cette région.

Dans la région des Laurentides, il appert qu'on est favorisé en nombre de Psychologues, ce qui compense, quant à la norme, le manque de Conseiller d'Orientation.

On remarque également que la région du Bas-du-Fleuve et de la Basse Côte Nord est bien pourvue en A.P.I. et de façon générale en personnes ressources.

Cette "norme" (785.5 étudiants par A.P.I.) fait enfin ressortir le caractère totalement irréaliste des attentes des pères du Rapport Parent relativement au tutorat pédagogique que les A.P.I., qu'ils appelaient "patrons", devaient assurer.

Les commissaires espéraient, en effet, que le patron puisse rencontrer les étudiants sous sa responsabilité deux fois par mois. A ce sujet, nous nous référons à un extrait déjà cité du Rapport Parent concernant le patron (réf. page 106).

Nous baserons nos calculs sur une session régulière, soit quinze (15) semaines.

Les données:

a) 785 étudiants par A.P.I., norme provinciale obtenue par l'enquête situation actuelle des A.P.I.;

b) nous supposons qu'une rencontre avec l'étudiant, pour être efficace, nécessite un minimum de 30 minutes.

Un premier calcul nous révèle que pour rencontrer 785 étudiants seulement deux fois par session (une rencontre - 30 minutes), un A.P.I. devrait donc consacrer 785 heures de travail à cette seule fonction. Et ici nous ne tenons pas compte des tâches nécessitées par cette opération telles: étude de dossier, rapport d'entrevue, contact avec les professeurs, utilisation d'instruments de diagnostic, etc... Or, un A.P.I. ne dispose dans une session que de 525 heures ouvrables qu'il doit partager entre des

tâches multiples (ex.: choix de cours, correction des horaires, à la rentrée des étudiants, changement de programme, abandons, vérification du respect des prérequis, admissions, rapports divers, etc...). Dans son optimisme, le Rapport Parent allait même jusqu'à souhaiter, selon les données fournies, que le "patron" rencontre un étudiant jusqu'à huit (8) fois par session...

Nous avons peu de commentaires à ajouter à ce qui précède. Nous espérons seulement que l'on comprendra mieux certaines implications d'un programme de tutorat pédagogique dans les conditions prévalant actuellement dans l'enseignement collégial.

Dans la situation actuelle, les objectifs du Rapport Parent à l'endroit du patron, dont l'A.P.I. a hérité, nous semblent nettement trop élevés pour ne pas dire utopistes.

Situation des A.P.I. dans la structure des collèges:

Il se dégage avec netteté que l'immense majorité, (91.3%) des A.P.I. répondants sont reliés aux services pédagogiques. Les autres sont tantôt rattachés aux services aux étudiants (6.5%), tantôt intégrés aux services personnels à l'étudiant (2.2%). Cette situation s'explique sans doute par le fait que la vocation première de l'A.P.I., conformément aux intentions des penseurs du Rapport Parent, est d'assurer un encadrement pédagogique adéquat aux étudiants.

Quant à leur supérieur immédiat, il varie singulièrement d'une région à l'autre. Vous trouverez à la page suivante un tableau détaillé de la situation par région.

Tableau 9: Fonction du supérieur immédiat par région.

REGIONS	N. de répondants	Fonction du supérieur
Montréal	19	Adjoint au D.S.P.
	3	Responsable de l'A.P.I.
	3	Coordonnateur de secteur
	2	D.S.P.
	2	Coordonnateur de l'Education permanente
	29	
Sud du Québec		Adjoint au D.S.P.
et Mauricie	8	C.A.P.I.
	4	D.S.P.
	2	Responsable de l'A.P.I.
	2	
	16	
Québec	4	D.S.P.
	4	Adjoint au D.S.P.
	4	Adjoint au Directeur des activités éducatives
	2	Responsable de l'A.P.I.
	2	C.A.P.I.
	2	Directeur des services aux étudiants
	18	
Laurentides	4	D.S.P.
	7	Responsable de l'A.P.I.
	1	Adjoint au D.S.P.
	12	
Bas-du-Fleuve	6	D.S.P.
et Basse Côte	2	C.A.P.I.
Nord	1	Coordonnateur de l'Education permanente
	1	Directeur adjoint à l'Enseignement (Adjoint au D.S.P.).
	10	
	Total: 85	

Commentaires:

On constate que dans la région de Montréal où l'on enregistre le plus grand nombre d'étudiants par collège et conséquemment le plus grand nombre d'A.P.I. par collège, les Directeurs des services pédagogiques délèguent surtout la coordination des services d'aide pédagogique à des adjoints. Alors que dans les autres régions de la province les D.S.P. assument directement la coordination du travail des A.P.I. ou délèguent leur pouvoir en cette matière à des gens oeuvrant dans ce domaine à titre de coordonnateur ou responsable de l'aide pédagogique individuelle ou d'adjoint au directeur des activités éducatives.

Au surplus, le regroupement des données recueillies nous révèlent qu'au niveau provincial

33	A.P.I.	relèvent	d'un adjoint au D.S.P.
18	"	"	du D.S.P.
14	"	"	d'un responsable (professionnel)
8	"	"	d'un C.A.P.I.
4	"	"	d'un adjoint au Directeur des activités éducatives
3	"	"	d'un coordonnateur de secteur
3	"	"	d'un coordonnateur de l'éducation permanente
2	"	"	du Directeur des services aux étudiants

Il est donc impossible d'isoler un supérieur immédiat dont relève la majorité absolue des A.P.I. répondants. Nous pouvons tout au plus mentionner que 38.6% d'entre eux relèvent d'un adjoint au D.S.P., 20% du D.S.P., 16% du Responsable du service et 9% d'un C.A.P.I. Ces statistiques globales doivent toutefois pour prendre toute leur signification être mises en relation avec la situation très particulière qui prévaut dans la région de Montréal et que nous avons soulignée précédemment.

Enfin, de toute évidence, les services d'aide pédagogique sont, dans la majorité des cas, chapeautés par un cadre.

La polyvalence:

Trois (3) possibilités de réponses s'offraient à ceux qui ont prêté leur concours à notre enquête:
A l'intérieur d'un collège donné:

1 - Chaque A.P.I. s'occupe exclusivement d'un groupe de programmes particuliers.

2 - Chaque A.P.I. s'occupe de tous les programmes.

3 - Certains A.P.I. ont des programmes particuliers et d'autres n'en ont pas.

Ils ont choisi dans une proportion de 50% la première, 46.8% la seconde et 1.1% la troisième. Deux (2) des quatre-vingt-douze (92) répondants se sont abstenus de répondre. Cette spécialisation d'une bonne moitié des A.P.I. quant aux programmes se rencontrent aussi, et à peu près dans les mêmes proportions, lorsqu'il s'agit d'établir le type de clientèle auprès duquel ils travaillent. On constate, en effet, que parmi les quatre-vingt-dix (90) répondants à cette question, cinquante-deux (52) sont ou ont été affectés pendant un certain temps aux seuls étudiants de l'enseignement régulier et trente (30) sont ou ont été affectés pendant un certain temps aux étudiants de l'éducation régulière et de l'éducation permanente. On remarque, par ailleurs, que les A.P.I. reçoivent sans distinction aucune les étudiants du secteur général et du secteur professionnel. Il est également à noter que l'A.P.I., une fois affecté à un seul type de clientèle (étudiants réguliers ou étudiants adultes), n'en change plus. Seulement deux (2) de nos quatre-vingt-dix (90) répondants ont opéré un tel changement.

Bref, il semble exister deux (2) écoles de pensée d'égale importance dans le réseau: la première implique la polyvalence totale et la seconde, une certaine spécialisation quant aux programmes et au type de clientèle.

Nous nous garderons toutefois, d'épiloguer sur le mérite de chacune de ces formules. Nous nous limitons à constater le fait et à souligner que ces deux (2) orientations consacrent l'existence de deux (2) types d'A.P.I.

CHAPITRE 2: La fonction

2.1 Analyse détaillée

2.2 Attributions dominantes actuelles et souhaitées

2.1 - Analyse détaillée

INTRODUCTION

L'analyse de la situation actuelle ou de l'instantané de la fonction d'aide pédagogique nous est apparue dès le début du projet comme un élément essentiel de toute la recherche. La rumeur voulant que la pratique de la fonction d'aide pédagogique recoupe une multitude de réalités et que les tâches accomplies par un aide pédagogique varient grandement d'une région, d'un collège à l'autre, ne pouvait être vérifiée que par une prise de connaissance de ce que chaque aide pédagogique faisait chez lui.

Notre questionnaire visait essentiellement à obtenir l'agir de chaque A.P.I. sur toutes les tâches, toutes les opérations possibles pour tenter de mieux déterminer, mieux dégager ce qui distingue et ce qui réunit les aides pédagogiques des différents collèges, des différentes régions.

Cependant, cet instantané de la fonction était un élément statique; il pouvait nous fournir un portrait robot de l'aide pédagogique moyen, mais il ne nous permettait pas de voir si les aides pédagogiques étaient satisfaits ou si au contraire, ils souhaitaient voir se réaliser des modifications à leurs tâches. C'est pourquoi le questionnaire recherchait aussi la situation souhaitée au niveau de chaque tâche et ajoutait la cote de satisfaction. Nous avions ainsi l'impression de pouvoir mieux cerner la question, de mieux voir à la fois comment les aides pédagogiques vivent leur travail, quelle satisfaction ils en tirent et comment ils souhaitent le modifier, lorsqu'ils le souhaitent.

Le questionnaire a pu alors paraître long et ardu, trop général ou trop spécifique, mais les résultats que nous vous présentons maintenant démontrent qu'il fallait procéder ainsi pour recueillir tous les éléments d'information nécessaires à notre recherche.

Pour une meilleure compréhension, il nous faut préciser:

a) qu'au niveau des histogrammes, toute implication inférieure à 5% n'a pas été retenue;

b) qu'au niveau de la cote de satisfaction, nous en avons précisé les significations de la façon suivante:

2.00 à 2.50	- peu satisfait
2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait
3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait
3.51 à 4.00	- très satisfait

c) qu'au niveau du temps actuel, nous avons partagé l'ensemble des tâches sur un temps égal à 100% du temps consacré à la fonction;

d) qu'au niveau du temps souhaité, pour tenir compte d'un désir exprimé de consacrer plus de temps à telle ou telle tâche, le temps souhaité total varie entre 104.92% et 128.12% selon les régions;

e) qu'il nous a fallu établir un temps souhaité comprimé égal à 100% pour montrer comment l'ensemble des modifications souhaitées pouvaient se réaliser dans le temps normal sans ajout de personnel supplémentaire qui serait nécessaire au niveau du temps souhaité.

Il nous faut ajouter que nous analyserons d'abord chacune des opérations d'une tâche puis la tâche comme telle et ce, pour chacune des 17 tâches de la fonction d'aide pédagogique qui faisait l'objet du questionnaire.

Ensuite, nous tenterons de mettre en lumière les tâches qui nécessitent le plus de temps (i.e. les attributions dominantes actuelles) et celles auxquelles on voudrait consacrer le plus de temps (i.e. les attributions dominantes souhaitées).

Nous explorerons à cette fin, la situation actuelle et souhaitée dans chacune des régions et dans l'ensemble du Québec.

QUESTION 1

Information aux commissions scolaires régionales

1.1 Rencontres avec les personnes ressources du secondaire
1.2 Rencontres avec les étudiants du secondaire
1.3 Lieux de rencontre avec les étudiants du secondaire
1.4.1 Fabrication de documents d'information destinés aux C S R
1.4.2 Distribution des documents d'information destinés aux C S R

TABLEAU 10

1.1 RENCONTRES AVEC LES PERSONNES-RESSOURCES DU SECONDAIRE

```
        MONTREAL                         MAURICIE                 QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                         SUD DU QUEBEC                 LA POCATIERE
*************************PC*********************************PC*******************************
*       TR=0.62          *    *       TR=0.94               *    *       TR=0.69            *
*       TS=1.00          *    *       TS=1.63               *    *       TS=1.31            *
*       SA=2.99          *    *       SA=2.99               *    *       SA=2.44            *
*                        * 90 *                             * 90 *                          *
*                        *    *                             *    *                          *
*                        * 80 *                             * 80 *                          *
*                        *    *                             *    *                          *
*                        * 70 *                             * 70 *                          *
*                        *    *                             *    *                          *
*                        * 60 *                             * 60 *                          *
*                 S      *    *                             *    *                          *
*                 S      * 50 *                  RS         * 50 *                          *
*                 S      *    *                  RS         *    *        R                 *
*                 S      * 40 *                  RS         * 40 *        R                 *
*                RS      *    *                  RS         *    *        R     R           *
*          R     RS      * 30 *                  RS    R    * 30 *        R     RS          *
*          R     RS      *    *                  RS    RS   *    *        RS    RS     S    *
*          R     RS   RS * 20 *                  RS    RS   * 20 *        RS    RS     S    *
*          R     RS   RS *    *           R      RS    RS   *    *        RS    RS     S    *
*    S     RS    RS   RS * 10 *   S       RS     RS    RS   * 10 *        RS    RS     RS   *
*   RS     RS    RS   RS *    *   S       RS     RS    RS   *    *   S    RS    RS     RS   *
********************************************************************************************
*   0      1     2    3  *CODE*   0       1      2     3    *CODE*   0    1     2      3    *

        LAURENTIDES                      BAS DU FLEUVE                     ENSEMBLE
*************************PC*********************************PC*******************************
*       TR=0.[illegible]3          *    *       TR=0.96               *    *       TR=0.74            *
*       TS=0.89          *    *       TS=1.11               *    *       TS=1.19            *
*       SA=3.08          *    *       SA=2.74               *    *       SA=2.85            *
*                        * 90 *                             * 90 *                          *
*                        *    *                             *    *                          *
*                        * 80 *                  RS         * 80 *                          *
*                R       *    *                  RS         *    *                          *
*                R       * 70 *                  RS         * 70 *                          *
*                R       *    *                  RS         *    *                          *
*                R       * 60 *                  RS         * 60 *                          *
*                RS      *    *                  RS         *    *                          *
*                RS      * 50 *                  RS         * 50 *              RS          *
*                RS      *    *                  RS         *    *              RS          *
*                RS    S * 40 *                  RS         * 40 *              RS          *
*                RS    S *    *                  RS         *    *              RS          *
*                RS    S * 30 *                  RS         * 30 *              RS          *
*                RS   RS *    *                  RS         *    *        R     RS     S    *
*                RS   RS * 20 *                  RS         * 20 *        R     RS     RS   *
*                RS   RS *    *                  RS         *    *        R     RS     RS   *
*                RS   RS * 10 *                  RS         * 10 *        RS    RS     RS   *
*                RS   RS *    *           RS     RS    RS   *    *   S    RS    RS     RS   *
********************************************************************************************
*   0      1     2    3  *CODE*   0       1      2     3    *CODE*   0    1     2      3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT   R=SITUATION ACTUELLE   TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE   S=SITUATION SOUHAITEE  TS=TEMPS SOUHAITE
                                                        SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

1.1 Rencontre avec les personnes ressources du secondaire

Cette opération recoupe une diversité de degrés d'implications d'une région à l'autre et la courbe d'ensemble présentée ne peut trouver sa signification que dans la comparaison des courbes régionales.

En effet, si la courbe d'ensemble présente un niveau de participation de 52% et un niveau de responsabilité de 20%, nous remarquons que cette participation est de 83% dans la région du Bas du Fleuve, de 75% dans la région des Laurentides, de 52% dans la région de la Mauricie, de 39% dans la région de Montréal et de 38% dans la région de Québec. Par contre, le niveau de responsabilité passe de 35% dans la région de la Mauricie, à 25% dans les Laurentides, à 21% dans la région de Montréal, à 14% dans la région de Québec et à seulement 8% dans la région du Bas du Fleuve.

Au niveau de l'implication souhaitée, la courbe d'ensemble présente un désir de participation de 54% et un désir de responsabilité de 25%. Cependant encore là un coup d'oeil aux tableaux fera voir que les déplacements diffèrent d'une région à une autre passant d'une stabilité absolue dans la région du Bas du Fleuve à un fort désir d'augmentation de la participation et de la responsabilité dans la région de Québec.

Quant au temps consacré à cette tâche, nous remarquons que toutes les régions veulent l'augmenter et que le pourcentage de cette augmentation est lié directement aux déplacements entre l'implication actuelle et l'implication souhaitée. Si les A.P.I. du Québec consacrent actuellement 0.74% de leur temps total à cette tâche, ils voudraient en consacrer 1.19%. Ici il faut remarquer le peu d'écart de la région du Bas du Fleuve en opposition aux écarts très grands des régions de Québec et de la Mauricie.

Le niveau de satisfaction dans une telle diversité est donc moyen (2.85) mais encore là il ne trouve sa signification que dans la jonction du peu de satisfaction de la région de Québec (2.44) et de la satisfaction de la région des Laurentides (3.08). Si le peu de satisfaction de la région de Québec s'explique assez facilement par le manque de temps et le désir d'une plus grande implication, la satisfaction à peine moyenne de la région du Bas du Fleuve où nous constatons le moins d'écarts entre l'actuel et le souhaité demeure pour nous une interrogation. La seule hypothèse plausible étant que sans vouloir assumer la responsabilité de cette opération, ils ne sont pas satisfaits de la façon dont les responsables assument leur responsabilité.

TABLEAU 11

1.2 RENCONTRES AVEC LES ETUDIANTS DU SECONDAIRE

```
        MONTREAL                            MAURICIE                      QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                            SUD DU QUEBEC                        LA POCATIERE
*******************************PC*********************************PC*****************************
*      TR=0.75                *    *      TR=1.09                 *    *      TR=0.69               *
*      TS=1.27                *    *      TS=1.59                 *    *      TS=1.25               *
*      SA=2.99                *    *      SA=2.82                 *    *      SA=2.37               *
*                             * 90 *                              * 90 *                            *
*                             *    *                              *    *                            *
*                             * 80 *                              * 80 *                            *
*                             *    *                              *    *                            *
*                             * 70 *                              * 70 *                            *
*                             *    *                              *    *                            *
*                             * 60 *                              * 60 *                            *
*                S            *    *                              *    *                            *
*                S            * 50 *                S             * 50 *                            *
*                S            *    *                RS            *    *                            *
*                RS           * 40 *                RS            * 40 *         R     R            *
*                RS           *    *                RS            *    *         R     RS           *
*                RS           * 30 *                RS            * 30 *         R     RS           *
*         R      RS     S     *    *                RS     RS     *    *         R     RS     S     *
*         R      RS     RS    * 20 *         R      RS     RS     * 20 *         RS    RS     S     *
*         R      RS     RS    *    *         RS     RS     RS     *    *         RS    RS     S     *
*         RS     RS     RS    * 10 *         RS     RS     RS     * 10 *         RS    RS     RS    *
*  RS     RS     RS     RS    *    *  RS     RS     RS     RS     *    *  S      RS    RS     RS    *
*************************************************************************************************
*  0      1      2      3     *CODE*  0      1      2      3      *CODE*  0      1     2      3     *

        LAURENTIDES                         BAS DU FLEUVE                        ENSEMBLE
*******************************PC*********************************PC*****************************
*      TR=1.22                *    *      TR=1.49                 *    *      TR=0.99               *
*      TS=1.30                *    *      TS=1.57                 *    *      TS=1.40               *
*      SA=3.00                *    *      SA=2.89                 *    *      SA=2.82               *
*                             * 90 *                RS            * 90 *                            *
*                             *    *                RS            *    *                            *
*                             * 80 *                RS            * 80 *                            *
*                             *    *                RS            *    *                            *
*                             * 70 *                RS            * 70 *                            *
*                       S     *    *                RS            *    *                            *
*                       S     * 60 *                RS            * 60 *                            *
*                       RS    *    *                RS            *    *                            *
*                       RS    * 50 *                RS            * 50 *               S            *
*                       RS    *    *                RS            *    *               RS           *
*                       RS    * 40 *                RS            * 40 *               RS           *
*                       RS    *    *                RS            *    *               RS           *
*                RS     RS    * 30 *                RS            * 30 *               RS           *
*                RS     RS    *    *                RS            *    *               RS     S     *
*                RS     RS    * 20 *                RS            * 20 *         R     RS     RS    *
*                RS     RS    *    *                RS            *    *         R     RS     RS    *
*                RS     RS    * 10 *                RS            * 10 *         RS    RS     RS    *
*  R             RS     RS    *    *                RS     RS     *    *  S      RS    RS     RS    *
*************************************************************************************************
*  0      1      2      3     *CODE*  0      1      2      3      *CODE*  0      1     2      3     *
```

```
0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

1.2 Rencontres avec les étudiants du secondaire

Nous trouvons ici une situation parallèle à la situation de rencontre avec les personnes ressources du secondaire où la courbe d'ensemble ne trouve de signification que par comparaison avec les courbes régionales.

Aussi, au niveau de l'implication, 49% des A.P.I. du Québec participent à ces rencontres et 24% en sont responsables mais ces données d'ensemble montrent des variations allant de 91% de participation dans la région du Bas du Fleuve à un niveau de responsabilité de 58 % dans la région des Laurentides.

Dans les modifications souhaitées nous remarquons partout, à des degrés différents, un désir d'être davantage impliqué et ce tant au niveau de la participation qu'à celui de la responsabilité.

Toutes les régions souhaitent augmenter le temps consacré à cette tâche et ce proportionnellement aux modifications voulues de la situation actuelle. Dans l'ensemble on consacre 0.99% de son temps à cette tâche et on voudrait en consacrer 1.40%. Notons encore que la région du Bas du Fleuve veut passer de 1.49% à 1.57% alors que la région de Québec veut passer de 0.69% à 1.25%.

Le niveau de satisfaction est moyen (2.82) et nous y retrouvons les mêmes écarts de 2.37 pour la région de Québec (peu satisfaite) à 3.08 pour la région des Laurentides (satisfaite). Les mêmes causes qu'en 1.1 expliquent l'insatisfaction de la région de Québec alors qu'ici la région du Bas du Fleuve rejoint la satisfaction moyenne avec une cote de 2.89.

TABLEAU 12

1.3 LIEU DES RENCONTRES AVEC LES ETUDIANTS DU SECONDAIRE

```
        MONTREAL                      MAURICIE                    QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                      SUD DU QUEBEC                       LA POCATIERE
***************************PC***************************PC****************************
*      TR=1.36            *    *      TR=1.38           *    *      TR=1.55           *
*      TS=1.67            *    *      TS=1.63           *    *      TS=1.72           *
*      SA=3.09            *    *      SA=2.99           *    *      SA=2.22           *
*                         * 90 *                        * 90 *                        *
*                         *    *                        *    *                        *
*                         * 80 *                        * 80 *                        *
*                         *    *                        *    *                        *
*                         * 70 *                        * 70 *                        *
*                         *    *                        *    *                        *
*                         * 60 *                        * 60 *              S         *
*                         *    *                        *    *              S         *
*                         * 50 *                        * 50 *              S         *
*                         *    *                        *    *              RS        *
*                         * 40 *              S         * 40 *              RS        *
*  S     R                *    *  S     R     S         *    *              RS        *
*  RS    R                * 30 *  S     R     RS        * 30 *        R     RS        *
*  RS    RS    S          *    *  S     R     RS        *    *        R     RS        *
*  RS    RS    S          * 20 *  RS    R     RS        * 20 *        R     RS        *
*  RS    RS    S     R    *    *  RS    R     RS        *    *  S     R     RS    S   *
*  RS    RS    RS    RS   * 10 *  RS    RS    RS        * 10 *  RS    R     RS    S   *
*  RS    RS    RS    RS   *    *  RS    RS    RS    RS  *    *  RS    R     RS    S   *
**************************************************************************************
*  0     1     2     3    *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *

        LAURENTIDES                   BAS DU FLEUVE                    ENSEMBLE
***************************PC***************************PC****************************
*      TR=1.09            *    *      TR=1.39           *    *      TR=1.39           *
*      TS=1.20            *    *      TS=1.57           *    *      TS=1.62           *
*      SA=3.17            *    *      SA=2.87           *    *      SA=2.83           *
*                         * 90 *                        * 90 *                        *
*                         *    *                        *    *                        *
*                         * 80 *                        * 80 *                        *
*        R                *    *                        *    *                        *
*        R                * 70 *                        * 70 *                        *
*        R                *    *                        *    *                        *
*        R                * 60 *                        * 60 *                        *
*        R                *    *                        *    *                        *
*        RS               * 50 *              S         * 50 *                        *
*        RS               *    *              S         *    *                        *
*        RS               * 40 *        R     RS        * 40 *        R     S         *
*        RS               *    *        R     RS        *    *        R     S         *
*        RS    S          * 30 *        R     RS        * 30 *        R     RS        *
*        RS    RS         *    *  S     RS    RS        *    *  S     R     RS        *
*        RS    RS         * 20 *  S     RS    RS        * 20 *  S     RS    RS        *
*  S     RS    RS         *    *  RS    RS    RS        *    *  RS    RS    RS        *
*  S     RS    RS         * 10 *  RS    RS    RS        * 10 *  RS    RS    RS        *
*  S     RS    RS         *    *  RS    RS    RS        *    *  RS    RS    RS    RS  *
**************************************************************************************
*  0     1     2     3    *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *

0=SANS REPONSE   2= POLY - CEGEP    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=TJS DS POLY    3= TJS AU CEGEP    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

1.3 Lieu de rencontres avec les étudiants du secondaire

Cette question ne présente pas une opération, mais un lieu où les A.P.I. remplissent une tâche. C'est pourquoi les codes représentent une signification différente et aussi c'est pourquoi le facteur temps recoupe une autre réalité.

Au départ, seulement 74 des 92 répondants ont apporté une réponse à cette question et ces 74 répondants disent que leur service consacre 1.39% de son temps total à l'organisation et à l'exécution de ces rencontres et souhaiterait en consacrer 1.62%. Il faut noter ici qu'en comparaison avec le temps exprimé de la question précédente (1.2) il ne s'agit pas du temps que consacre chaque A.P.I. à ces rencontres, mais du temps moyen que consacre le service d'A.P.I.

Au niveau du lieu de rencontre nous remarquons d'abord une hésitation certaine puisque 18 personnes n'ont pas répondu au niveau de la situation souhaitée. Il apparaît cependant que le compromis parfois dans les CEGEPS, parfois dans les polyvalentes, rencontre le désir du plus grand nombre, le système de toutes les rencontres dans les polyvalentes perdant des points au niveau de la situation souhaitée. Ce qui est significatif c'est qu'on aimerait que plus de rencontres aient lieu dans les CEGEPS tout en continuant à tenir un bon nombre de ces rencontres dans les polyvalentes. Des 41% qui disent que les rencontres ont toujours lieu dans les polyvalentes seulement 20% souhaitent qu'un tel système continue.

Il n'est pas étonnant alors de trouver un degré de satisfaction de niveau moyen de 2.83 qu'il nous faut cependant interpréter en fonction des modifications souhaitées dans chaque région et aussi en fonction du fort pourcentage d'indécis.

A ce niveau l'insatisfaction (cote 2.22) des A.P.I. de la région de Québec s'explique en grande partie par le fait qu'aucun A.P.I. de cette région ne souhaite aller uniquement dans les polyvalentes.

Le "ratio" d'un A.P.I. pour 955 étudiants dans la région de Québec comparé à celui de 1 pour 785.5 étudiants pour l'ensemble du Québec peut expliquer le manque de disponibilité pour des rencontres à l'extérieur du CEGEP.

TABLEAU 13

1.41 FABRICATION DES DOCUMENTS D'INFORMATION DESTINES AUX C.R.R.

```
        MONTREAL                          MAURICIE                          QUEBEC-SAGUENAY-LAC ST-JEAN
                                          SUD DU QUEBEC                     LA POCATIERE
**********************************PC**************************************PC**************************************
*     TR=0.59                     *    *      TR=1.13                     *    *      TR=0.41                     *
*     TS=0.61                     *    *      TS=1.40                     *    *      TS=0.65                     *
*     SA=3.08                     *    *      SA=2.94                     *    *      SA=2.36                     *
*                                 * 90 *                                  * 90 *                                  *
*                                 *    *                                  *    *                                  *
*                                 * 80 *                                  * 80 *          R                       *
*                                 *    *                  R               *    *          R                       *
*                                 * 70 *                  R               * 70 *          R                       *
*                                 *    *                  R               *    *          R                       *
*                                 * 60 *                  R               * 60 *          R                       *
*                                 *    *                  R               *    *          R                       *
*                                 * 50 *                  RS              * 50 *          R                       *
*                 S               *    *                  RS              *    *          R                       *
*                 S               * 40 *                  RS              * 40 *          RS      S               *
*         R       S               *    *                  RS              *    *          RS      S               *
*         R       RS              * 30 *                  RS              * 30 *          RS      S               *
*         R       RS              *    *                  RS      S       *    *          RS      S               *
*         RS      RS      R       * 20 *                  RS      S       * 20 *          RS      S               *
*         RS      RS      RS      *    *                  RS      S       *    *          RS      S               *
*  S      RS      RS      RS      * 10 *  S       RS      RS      RS      * 10 *          RS      S               *
*  RS     RS      RS      RS      *    *  S       RS      RS      RS      *    *          RS      RS      RS      *
******************************************************************************************************************
*  0       1       2       3      *CODE*  0       1       2       3       *CODE*  0       1       2       3       *

        LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                     ENSEMBLE
**********************************PC**************************************PC**************************************
*     TR=0.76                     *    *      TR=0.49                     *    *      TR=0.65                     *
*     TS=0.46                     *    *      TS=0.54                     *    *      TS=0.76                     *
*     SA=2.99                     *    *      SA=2.99                     *    *      SA=2.87                     *
*                                 * 90 *                                  * 90 *                                  *
*                                 *    *                                  *    *                                  *
*                                 * 80 *                                  * 80 *                                  *
*                 RS              *    *                  RS              *    *                                  *
*                 RS              * 70 *                  RS              * 70 *                                  *
*                 RS              *    *                  RS              *    *                                  *
*                 RS              * 60 *                  RS              * 60 *                                  *
*                 RS              *    *                  RS              *    *                                  *
*                 RS              * 50 *                  RS              * 50 *                  S               *
*                 RS              *    *                  RS              *    *                  RS              *
*                 RS              * 40 *                  RS              * 40 *                  RS              *
*                 RS              *    *                  RS              *    *          R       RS              *
*                 RS              * 30 *                  RS              * 30 *          R       RS              *
*                 RS      R       *    *          RS      RS              *    *          R       RS              *
*                 RS      R       * 20 *          RS      RS              * 20 *          RS      RS              *
*         S       RS      R       *    *          RS      RS              *    *          RS      RS              *
*         S       RS      R       * 10 *          RS      RS              * 10 *          RS      RS      RS      *
*  S      S       RS      R       *    *          RS      RS              *    *  S       RS      RS      RS      *
******************************************************************************************************************
*  0       1       2       3      *CODE*  0       1       2       3       *CODE*  0       1       2       3       *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE    TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE   TS=TEMPS SOUHAITE
                                                          SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

1.4.1 Fabrication de documents d'information destinés aux C.S.R.

Les A.P.I. du Québec sont dans une proportion de près des 2/3 impliqués dans cette opération. Cependant, cette implication varie d'une région à l'autre et encore là, la courbe d'ensemble ne trouve sa signification que dans le cumul de moyennes régionales variées. C'est ainsi que la région de Québec présente un taux de non-implication actuelle de 81% alors que 100% des répondants de la région des Laurentides sont impliqués et que 75% de ceux du Bas du Fleuve le sont également. Ce qui frappe ici c'est que l'implication se situe majoritairement au niveau de la participation et que ceux qui sont responsables veulent le devenir moins, exception faite de la Mauricie où on veut augmenter ce degré de responsabilité.

Les A.P.I. consacrent actuellement 0.65% de leur temps total à cette opération et ne souhaitent pas en consacrer davantage (dont 0.31% en temps supplémentaire)[1].

En général les répondants sont moyennement satisfaits (cote de 2.89) de la façon dont ils sont impliqués dans cette tâche et l'insatisfaction de la région de Québec (cote de 2.36) s'explique facilement par le fait que 81% des A.P.I. de cette région ne sont pas impliqués dans l'opération mais voudraient l'être.

1- Selon la comparaison entre le temps souhaité et le temps comprimé.

TABLEAU 14

1.42 DUFFUSION DES DOCUMENTS D'INFORMATION DESTINES AUX C.S.R.

```
         MONTREAL                         MAURICIE                         QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                          SUD DU QUEBEC                         LA POCATIERE
**********************************PC*********************************PC**********************************
*        TR=0.49                 *     *       TR=0.88              *     *       TR=0.20                *
*        TS=0.40                 *     *       TS=0.88              *     *       TS=0.27                *
*        SA=3.18                 *     *       SA=2.87              *     *       SA=2.52                *
*                                * 90  *                            * 90  *                              *
*                                *     *                            *     *                              *
*                                * 80  *                            * 80  *                              *
*                                *     *                            *     *         R                    *
*                                * 70  *                            * 70  *         RS                   *
*                                *     *                            *     *         RS                   *
*                                * 60  *                            * 60  *         RS                   *
*                                *     *                 R          *     *         RS                   *
*                                * 50  *                 R          * 50  *         RS                   *
*          RS                    *     *                 R          *     *         RS                   *
*          RS                    * 40  *                 RS         * 40  *         RS                   *
*          RS                    *     *                 RS         *     *         RS                   *
*          RS      R             * 30  *                 RS         * 30  *         RS                   *
*          RS      RS            *     *         RS      RS         *     *         RS                   *
*          RS      RS            * 20  *         RS      RS         * 20  *         RS                   *
*   S      RS      RS            *     *   S     RS      RS     S   *     *         RS                   *
*   S      RS      RS      RS    * 10  *   S     RS      RS     RS  * 10  *         RS      S       R    *
*   RS     RS      RS      RS    *     *   RS    RS      RS     RS  *     *   S     RS      RS      R    *
*********************************************************************************************************
*   0      1       2       3     *CODE*    0     1       2      3   *CODE*    0     1       2       3    *

         LAURENTIDES                      BAS DU FLEUVE                    ENSEMBLE
**********************************PC*********************************PC**********************************
*        TR=0.63                 *     *       TR=0.58              *     *       TR=0.53                *
*        TS=0.56                 *     *       TS=0.43              *     *       TS=0.51                *
*        SA=3.16                 *     *       SA=2.71              *     *       SA=2.92                *
*                                * 90  *                            * 90  *                              *
*                                *     *                            *     *                              *
*                                * 80  *                            * 80  *                              *
*                                *     *                            *     *                              *
*                                * 70  *                            * 70  *                              *
*                                *     *                            *     *                              *
*                                * 60  *                            * 60  *                              *
*                  R             *     *                            *     *                              *
*                  RS            * 50  *         R       S          * 50  *                              *
*                  RS            *     *         R       S          *     *         R                    *
*                  RS            * 40  *         RS      RS         * 40  *         RS                   *
*                  RS            *     *         RS      RS         *     *         RS      R            *
*                  RS            * 30  *         RS      RS         * 30  *         RS      RS           *
*          S       RS            *     *         RS      RS         *     *         RS      RS           *
*          S       RS            * 20  *         RS      RS         * 20  *         RS      RS           *
*          RS      RS      RS    *     *         RS      RS         *     *         RS      RS           *
*          RS      RS      RS    * 10  *         RS      RS         * 10  *   S     RS      RS      RS   *
*   RS     RS      RS      RS    *     *         RS      RS     RS  *     *   S     RS      RS      RS   *
*********************************************************************************************************
*   0      1       2       3     *CODE*    0     1       2      3   *CODE*    0     1       2       3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE       TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE      TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

1.4.2 Diffusion des documents d'information destinés aux C.S.R.

Ce qui frappe d'abord ici c'est la quasi uniformité entre la situation actuelle et la situation souhaitée au niveau de chaque région même si cette situation varie d'une région à l'autre.

Il en va de même du temps consacré à l'opération qui demeure sensiblement le même tant au niveau du réel que du souhaité; ce qui entraîne une cote de satisfaction moyenne de 2.92, représentative des cotes régionales exception faite de la région de Québec où la cote de 2.52 montre que les A.P.I. de cette région sont assez peu satisfaits de la situation. Ce qui étonne alors c'est qu'en même temps, les A.P.I. de cette région ne désirent pas vraiment modifier la situation. L'élément du "ratio" (étudiants par A.P.I.) plus élevé dans cette région joue sensiblement dans cette situation.

Pour l'ensemble de la fonction d'information aux C.S.R.

Pour l'ensemble de cette fonction, eu égard aux particularismes régionaux déjà signalés, nous pouvons dégager qu'il y a en général un désir de participation un peu plus grande, exception faite de l'opération de distribution des documents d'information qui relève, selon les commentaires donnés, d'autres services. On aimerait cependant pouvoir consacrer un peu plus de temps à cette fonction (de 4.30% à 5.48% du temps total) et on est dans l'ensemble moyennement satisfait (cote 2.86).

Signalons l'exception qu'est la région de Québec où on est peu impliqué mais où on souhaite l'être et où on note une insatisfaction claire née de la non-implication, du manque de temps et d'une disponibilité moins grande. Par contre les régions du Bas du Fleuve et des Laurentides sont en général impliquées et conséquemment plus satisfaites.

QUESTION 2

Les admissions

2.1 Revision annuelle des politiques, procédures et conditions
2.2 Revision annuelle des contingentements
2.3 Revision annuelle des critères de sélection
2.4 Analyse des dossiers relativement à leur admissibilité
2.5 Séances de tests et entrevues
2.6 Admission conditionnelle (décision)
2.7 Opération repêchage (2e phase)
2.8.1 Admission définitive sans réserve
2.8.2 Admission définitive sous certaines réserves
2.9 Acheminement à l'informatique des décisions prises
2.10 Transmission des réponses aux demandes d'admission
2.11 Offres d'alternatives pour les refusés
2.12 Etude des cas de demande de revision suite à un refus
2.13 Etablissement des listes des étudiants admis et/ou refusés
2.14 Production et analyse de données statistiques
2.15 Evaluation de l'opération admission

TABLEAU 15

2.1 ADMISSION REVISION ANNUELLE DES POLITIQUES,PROCEDURES ET CONDITIONS

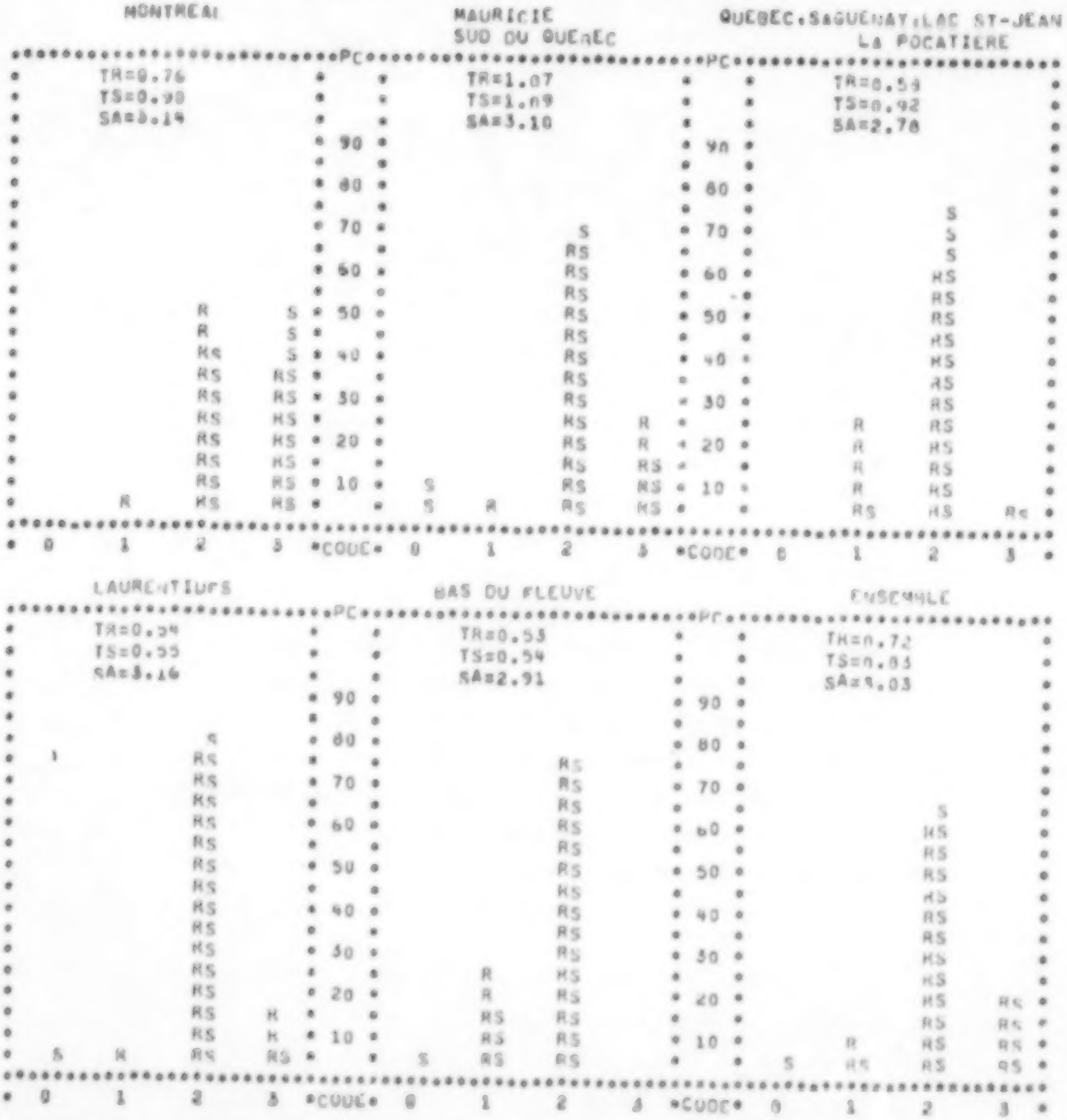

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait 2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait 3.01 à 3.25 - satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait 3.51 à 4.00 - très satisfait

2.1 Admission: revision annuelle des politiques, procédures et conditions

Nous constatons facilement qu'une forte majorité des A.P.I. du Québec participe à cette opération et qu'elle veut maintenir et même augmenter cette participation, la seule exception étant celle de la région de Montréal où on recherche davantage le niveau de la responsabilité que celui de la participation.

Au niveau du temps, on consacre actuellement 0.72% de son temps à cette opération et on voudrait en consacrer juste un peu plus. 0.83%. La Mauricie fait ici cas à part puisque cette région consacre déjà 1.07% de son temps à cette opération et voudrait en consacrer 1.09% dont 0.24% en temps supplémentaire[1].

Enfin au niveau de la satisfaction, nous notons que les gens sont satisfaits au niveau 3.03 exception faite de la région de Québec où la cote montre une satisfaction moyenne de 2.78 explicable surtout par le désir de ceux qui ne sont pas impliqués de le devenir et par une demande d'augmenter le temps consacré à cette opération de 0.58% à 0.92%.

1- Comparaison entre le temps souhaité et le temps comprimé.

TABLEAU 16

```
2.2    ADMISSION REVISION ANNUELLE DES CONTINGENTEMENTS

        MONTREAL                      MAURICIE                   QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                      SUD DU QUEBEC                     LA POCATIERE
**********************PC**************************PC***************************
*      TR=0.33        *    *      TR=0.17         *    *      TR=0.25          *
*      TS=0.64        *    *      TS=0.34         *    *      TS=0.58          *
*      SA=2.63        *    *      SA=2.70         *    *      SA=2.32          *
*                     * 90 *                      * 90 *                       *
*              S      *    *                      *    *                       *
*              S      * 80 *                      * 80 *                       *
*              S      *    *                      *    *                       *
*              S      * 70 *                      * 70 *                       *
*              S      *    *         R            *    *                S      *
*              S      * 60 *         R            * 60 *        R       S      *
*              S      *    *         R            *    *        R       S      *
*              RS     * 50 *         R            * 50 *        R       S      *
*       R      RS     *    *         R            *    *        R       S      *
*       R      RS     * 40 *         RS    S      * 40 *        R       S      *
*       R      RS     *    *         RS    S      *    *        R       RS     *
*       R      RS     * 30 *         RS    S      * 30 *        R       RS     *
*       R      RS     *    *         RS    RS     *    *        R       RS     *
*       R      RS     * 20 *         RS    RS     * 20 *        R       RS     *
*       R      RS     *    *   S     RS    RS     *    *        RS      RS     *
*       R      RS     * 10 *   S     RS    RS     * 10 *        RS      RS     *
*       RS     RS     *    *   S     RS    RS   R *    *   S    RS      RS     *
*******************************************************************************
*  0    1      2    3 *CODE*  0      1     2    3 *CODE*  0     1       2    3 *

        LAURENTIDES                   BAS DU FLEUVE                  ENSEMBLE
**********************PC**************************PC***************************
*      TR=0.22        *    *      TR=0.21         *    *      TR=0.25          *
*      TS=0.36        *    *      TS=0.19         *    *      TS=0.45          *
*      SA=2.53        *    *      SA=2.90         *    *      SA=2.61          *
*                     * 90 *                      * 90 *                       *
*                     *    *                      *    *                       *
*                     * 80 *                      * 80 *                       *
*              S      *    *                      *    *                       *
*              S      * 70 *                      * 70 *                       *
*              S      *    *                      *    *                S      *
*              S      * 60 *                      * 60 *                S      *
*       R      S      *    *         R            *    *        R       S      *
*       R      S      * 50 *         RS           * 50 *        R       S      *
*       R      S      *    *         RS           *    *        R       S      *
*       R      RS     * 40 *         RS    RS     * 40 *        R       RS     *
*       R      RS     *    *         RS    RS     *    *        R       RS     *
*       R      RS     * 30 *         RS    RS     * 30 *        R       RS     *
*       RS     RS     *    *         RS    RS     *    *        RS      RS     *
*       RS     RS     * 20 *         RS    RS     * 20 *        RS      RS     *
*       RS     RS     *    *         RS    RS     *    *        RS      RS     *
*       RS     RS     * 10 *         RS    RS     * 10 *        RS      RS     *
*       RS     RS     *    *   S     RS    RS     *    *   S    RS      RS     *
*******************************************************************************
*  0    1      2    3 *CODE*  0      1     2    3 *CODE*  0     1       2    3 *

0=SANS REPONSE  2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE  3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                          SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

2.2 Admission: revision annuelle des contingentements

Ce qui nous frappe d'abord ici c'est qu'aucun aide pédagogique n'est responsable de cette opération et qu'aucun ne souhaite le devenir. Cependant, si plus de la moitié des A.P.I. (57%) ne sont pas impliqués dans cette opération, ils souhaitent le devenir fortement au niveau de la participation (66%). Ceci explique facilement le désir de presque doubler le temps consacré à cette opération (de .25 à .45) et une cote de satisfaction de 2.61 montrant que les répondants sont assez peu satisfaits de la situation.

La seule exception que nous puissions signaler est celle du Bas du Fleuve où les répondants peu impliqués dans l'opération ne souhaitent pas le devenir davantage d'où une cote de satisfaction de niveau moyen de 2.90.

TABLEAU 17

2.8 ADMISSION REVISION ANNUELLE DES CRITERES DE SELECTION

```
        MONTREAL                        MAURICIE                  QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                        SUD DU QUEBEC                   LA POCATIERE
************************PC*************************PC************************
*    TR=0.51          *    *    TR=0.67          *    *    TR=0.34          *
*    TS=0.70          *    *    TS=0.77          *    *    TS=0.74          *
*    SA=3.07          *    *    SA=3.16          *    *    SA=2.34          *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 80 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 70 *                     * 70 *              S      *
*                   S *    *                     *    *              S      *
*                   S * 60 *                     * 60 *              S      *
*                   S *    *                     *    *              S      *
*                  RS * 50 *              S      * 50 *         R    S      *
*                  RS *    *             RS      *    *         R    S      *
*                  RS * 40 *             RS      * 40 *         R    S      *
*                  RS *    *             RS    R *    *         R   RS      *
*              R   RS * 30 *             RS    R * 30 *         R   RS      *
*             RS   RS *    *             RS   RS *    *         R   RS      *
*             RS   RS * 20 *             RS   RS * 20 *         R   RS      *
*             RS   RS *    *         R   RS   RS *    *         R   RS      *
*         R   RS   RS * 10 *    S   RS   RS   RS * 10 *         R   RS    S *
*         R   RS   RS *    *    S   RS   RS   RS *    *    S    R   RS   RS *
*****************************************************************************
*    0    1    2    3 *CODE*    0    1    2    3 *CODE*    0    1    2    3 *

        LAURENTIDES                     BAS DU FLEUVE                 ENSEMBLE
************************PC*************************PC************************
*    TR=0.54          *    *    TR=0.48          *    *    TR=0.50          *
*    TS=0.59          *    *    TS=0.54          *    *    TS=0.69          *
*    SA=3.08          *    *    SA=3.26          *    *    SA=2.95          *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*              S      * 80 *                     * 80 *                     *
*             RS      *    *                     *    *                     *
*             RS      * 70 *                     * 70 *                     *
*             RS      *    *              S      *    *                     *
*             RS      * 60 *              S      * 60 *                     *
*             RS      *    *             RS      *    *                     *
*             RS      * 50 *             RS      * 50 *              S      *
*             RS      *    *             RS      *    *             RS      *
*             RS      * 40 *             RS      * 40 *             RS      *
*             RS      *    *             RS      *    *             RS      *
*             RS      * 30 *         R   RS      * 30 *             RS    S *
*             RS      *    *         R   RS      *    *         R   RS   RS *
*             RS      * 20 *         R   RS      * 20 *         R   RS   RS *
*             RS   RS *    *        RS   RS      *    *         R   RS   RS *
*             RS   RS * 10 *        RS   RS      * 10 *         R   RS   RS *
*         R   RS   RS *    *    S   RS   RS   RS *    *    S   RS   RS   RS *
*****************************************************************************
*    0    1    2    3 *CODE*    0    1    2    3 *CODE*    0    1    2    3 *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

2.3 Admission: revision annuelle des critères de sélection

La grande majorité des A.P.I. est impliquée dans cette tâche soit comme participants, soit à titre de responsables et désire le demeurer. Ceux qui ne sont pas impliqués désirent le devenir.

Les A.P.I. souhaitent consacrer plus de temps à cette tâche (de 0.50% à 0.69%) et sont moyennement satisfaits. (cote de 2.95).

Il nous faut cependant préciser que cette cote de satisfaction ne reflète que partiellement la réalité, quatre des cinq régions étant satisfaites alors que la région de Québec, la moins impliquée est peu satisfaite. (cote de 2.34).

TABLEAU 18

2.4 ADMISSION ANALYSE DES DOSSIERS RELATIVEMENT A LEUR ADMISSIBILITE

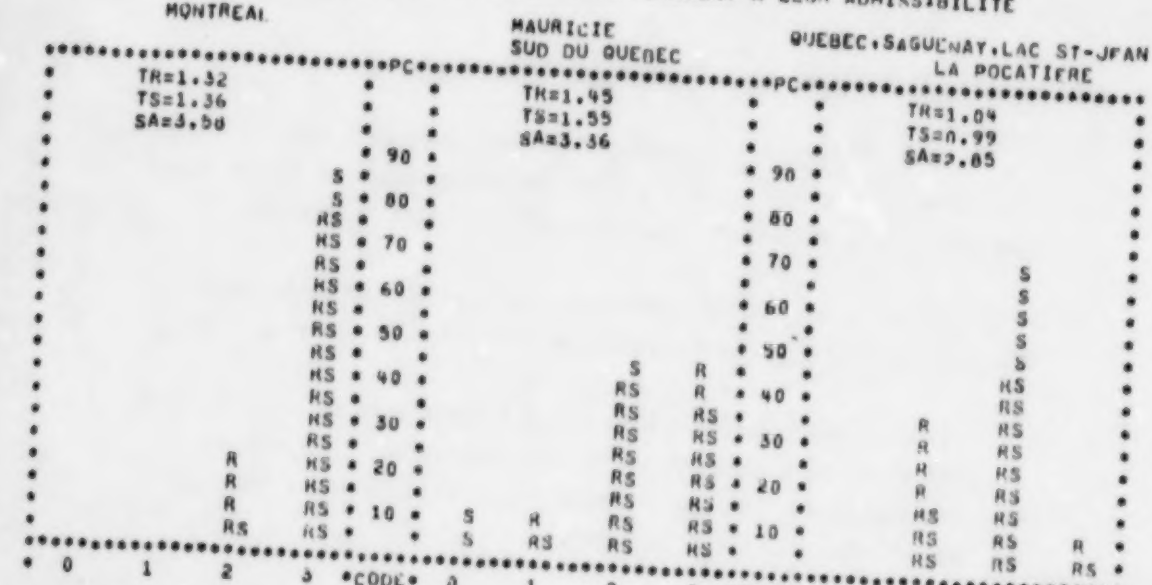

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait
2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait
3.01 à 3.25 - satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait
3.51 à 4.00 - très satisfait

2.4 Admission: analyse des dossiers relativement à leur admissibilité

85% des répondants sont impliqués dans cette opération: 35.8% comme participants et 50% à titre de responsables et les A.P.I. souhaitent demeurer impliqués à peu près dans les mêmes proportions. Ce qui nous frappe ici c'est la forte implication au niveau de la responsabilité des régions de Montréal et des Laurentides et le 38% de non-impliqués dans la région de Québec. La région du Bas du Fleuve pour sa part préfère demeurer au niveau de la participation.

Les A.P.I. du Québec consacrent en moyenne 1.24% de leur temps total à cette opération. Il nous faut noter que moins on consacre de temps à l'opération, moins on veut en consacrer et plus on en consacre plus on veut en consacrer. Le % souhaité des régions du Bas du Fleuve et de la Mauricie sont à cet effet significatifs.

Malgré ces divergences au niveau du temps et du type d'implication, nous trouvons une cote de satisfaction (3.30) montrant que les répondants sont plus que satisfaits de la situation; la satisfaction moyenne (2.85) de la région de Québec est facilement explicable par le fort désir de participer davantage.

TABLEAU 19

```
2.8    ADMISSION SEANCES DE TESTS ET ENTREVUES

       MONTREAL                         MAURICIE                  QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                        SUD DU QUEBEC                   LA POCATIERE
**************************PC****************************PC*****************************
*      TR=0.69            *    *      TR=0.40            *    *      TR=0.34            *
*      TS=0.93            *    *      TS=0.37            *    *      TS=0.14            *
*      SA=3.22            *    *      SA=3.15            *    *      SA=2.94            *
*                         * 90 *                         * 90 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 80 *                         * 80 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 70 *                         * 70 *        S                *
*                         *    *                         *    *        RS               *
*                         * 60 *                         * 60 *        RS               *
*                         *    *                         *    *        RS               *
*                         * 50 *                         * 50 *        RS               *
*        R                *    *        RS               *    *        RS               *
*        R                * 40 *        RS               * 40 *        RS               *
*        RS               *    *        RS          R    *    *        RS               *
*        RS               * 30 *        RS          R    * 30 *        RS               *
*        RS    R      S   *    *        RS          RS   *    *        RS               *
*        RS    R      S   * 20 *        RS          RS   * 20 *        RS    R          *
*  S     RS    RS     RS  *    *  S     RS    R     RS   *    *        RS    R          *
*  RS    RS    RS     RS  * 10 *  S     RS    RS    RS   * 10 *        RS    RS         *
*  RS    RS    RS     RS  *    *  S     RS    RS    RS   *    *  S     RS    RS    R    *
****************************************************************************************
*  0     1     2      3   *CODE*  0     1     2     3    *CODE*  0     1     2     3    *

       LAURENTIDES                      BAS DU FLEUVE                   ENSEMBLE
**************************PC****************************PC*****************************
*      TR=0.33            *    *      TR=0.14            *    *      TR=0.35            *
*      TS=0.36            *    *      TS=0.16            *    *      TS=0.42            *
*      SA=2.72            *    *      SA=3.21            *    *      SA=3.07            *
*                         * 90 *                         * 90 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 80 *        R                * 80 *                         *
*                         *    *        RS               *    *                         *
*                         * 70 *        RS               * 70 *                         *
*                         *    *        RS               *    *                         *
*                         * 60 *        RS               * 60 *                         *
*                         *    *        RS               *    *        R                *
*        R                * 50 *        RS               * 50 *        RS               *
*        R                *    *        RS               *    *        RS               *
*        RS               * 40 *        RS               * 40 *        RS               *
*        RS               *    *        RS               *    *        RS               *
*        RS               * 30 *        RS               * 30 *        RS               *
*        RS    RS     RS  *    *        RS               *    *        RS               *
*        RS    RS     RS  * 20 *        RS               * 20 *        RS    R          *
*        RS    RS     RS  *    *        RS               *    *        RS    RS    RS   *
*        RS    RS     RS  * 10 *        RS               * 10 *  S     RS    RS    RS   *
*  S     RS    RS     RS  *    *  S     RS    RS    RS   *    *  S     RS    RS    RS   *
****************************************************************************************
*  0     1     2      3   *CODE*  0     1     2     3    *CODE*  0     1     2     3    *

0=SANS REPONSE  2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE    TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE  3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE   TS=TEMPS SOUHAITE
                                                         SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

2.5 Admission: séances de tests et d'entrevues

Les A.P.I. du Québec sont très majoritairement non impliqués dans cette opération qui relève, d'après les commentaires, des services de consultations ou des départements et souhaitent le devenir encore moins. Ils veulent même réduire légèrement le temps consacré à cette opération.

Ils sont satisfaits à un niveau moyen de 3.07, la seule exception signalable étant celle de la région des Laurentides où on est à peine moyennement satisfaits sans qu'on puisse expliquer réellement cette situation.

TABLEAU 20

2.6 ADMISSION CONDITIONNELLE (DECISION)

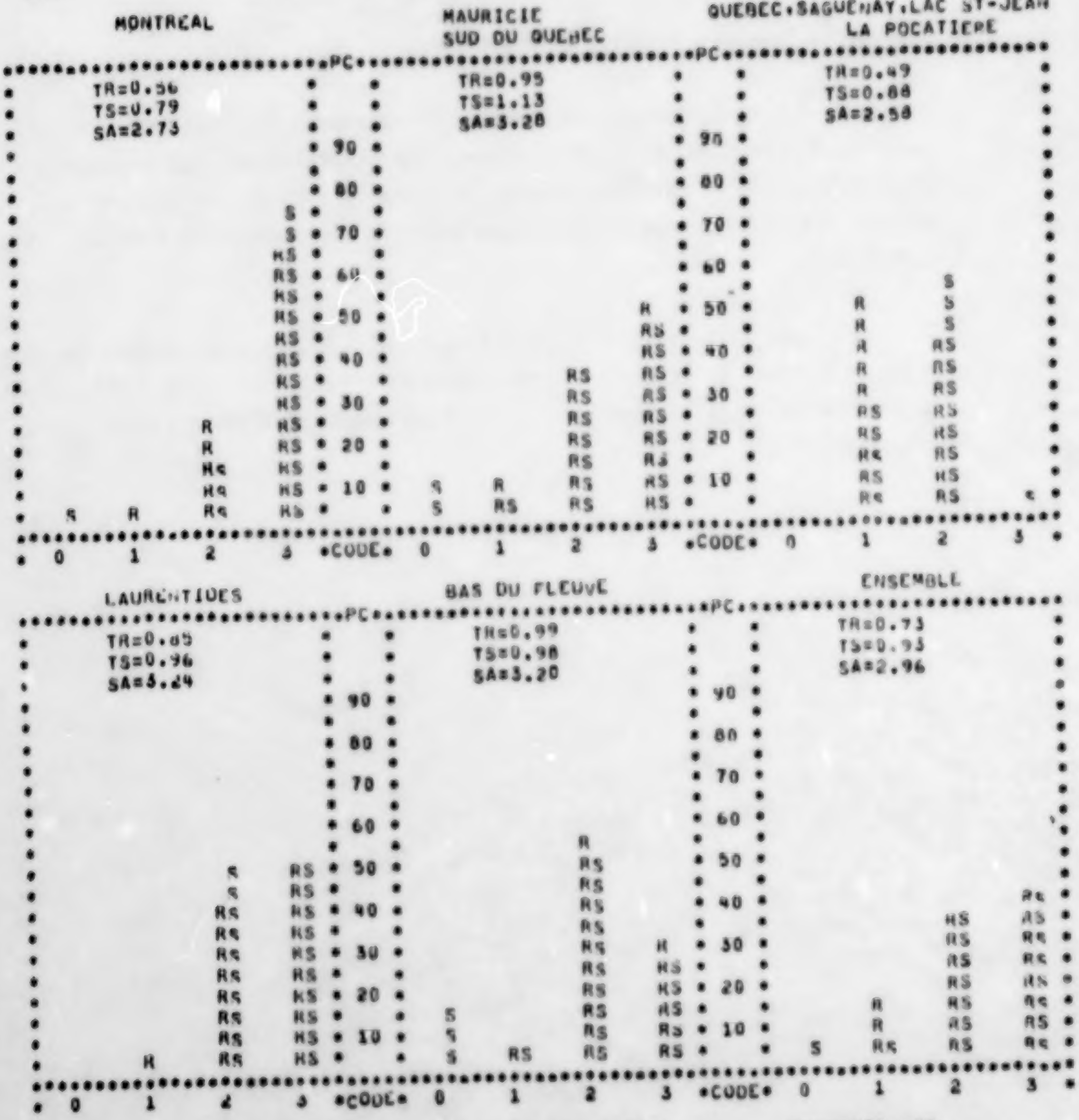

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

2.6 Admission conditionnelle (décision)

Plus de 80% des répondants sont impliqués dans cette opération à peu près également partagés entre les participants et les responsables et souhaitent le demeurer aux mêmes niveaux. Il nous faut noter une forte pointe de responsabilité dans la région de Montréal et une pointe à la participation dans la région du Bas du Fleuve. La région de Québec, non impliquée à 52.3%, aimerait le devenir au niveau de 57.1%.

On aimerait augmenter légèrement le temps consacré à cette opération (de 0.73% à 0.93%) et la cote de satisfaction de niveau moyen (2.96) ne rend pas compte du fait que trois des régions sont satisfaites, la région de Montréal voulant augmenter sa responsabilité (2.73) et la région de Québec étant assez peu satisfaite du fait de sa non-participation.

TABLEAU 21

2.7 ADMISSION OPERATION REPECHAGE (DEUXIEME PHASE)

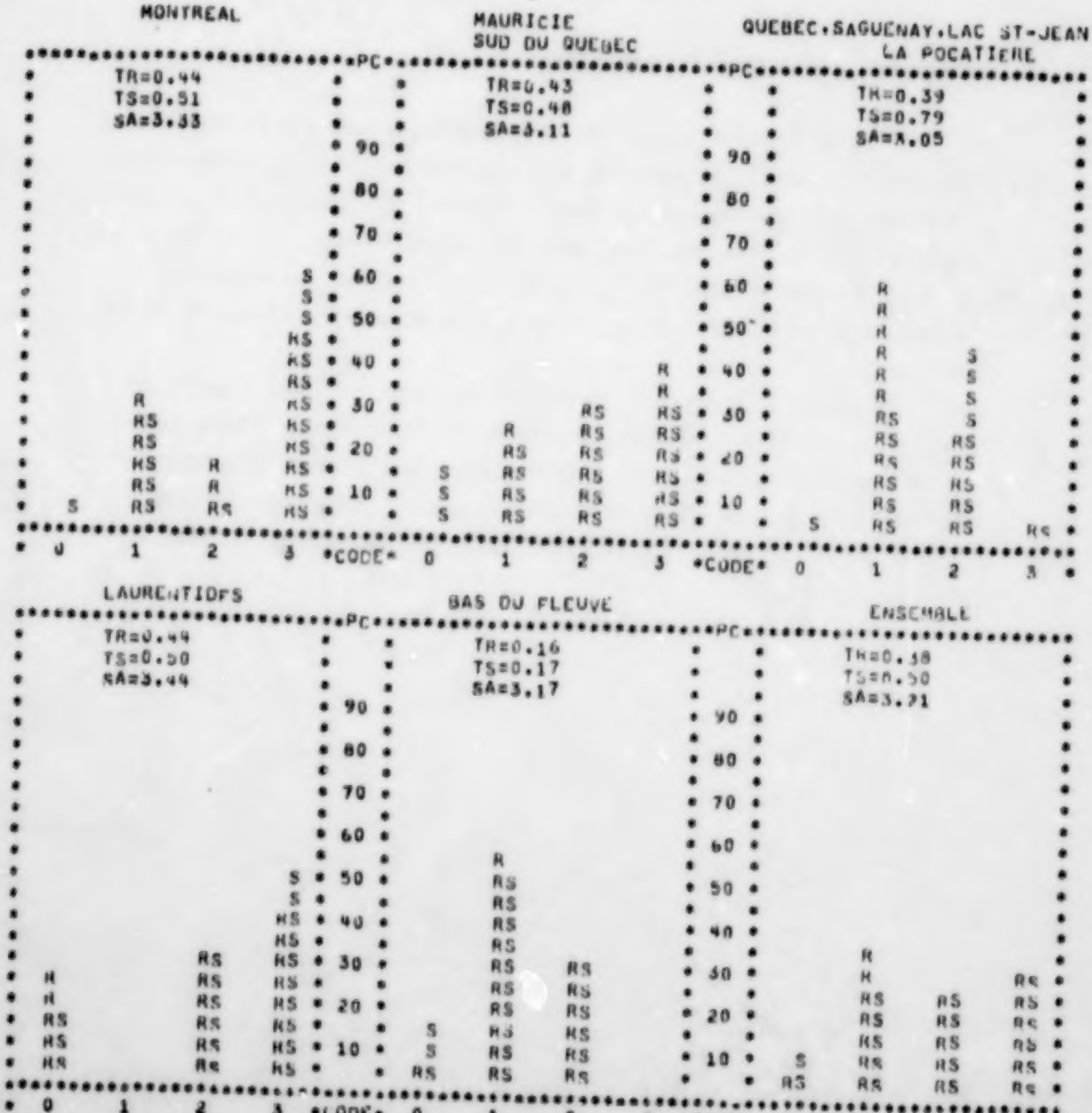

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait
2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait
3.01 à 3.25 - satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait
3.51 à 4.00 - très satisfait

2.7 Admission opération repêchage (deuxième phase)

En général, nous pouvons dire que la moyenne d'ensemble qui partage les répondants en trois groupes à peu près égaux de non-impliqués, de participants et de responsables, est un peu artificielle (sauf pour la région de la Mauricie) et ne trouve sa signification que dans la comparaison des moyennes régionales. Aussi la région de Montréal va dans le sens de la responsabilité et accentue cette tendance au niveau du souhaité. Les régions de Québec et du Bas du Fleuve sont peu impliquées et alors que la première souhaite le devenir, la seconde souhaite continuer à ne pas être impliquée. Enfin dans la région des Laurentides ceux qui ne sont pas impliqués désirent majoritairement le devenir.

Ce qui nous frappe le plus, c'est que malgré ces divergences régionales, partout la cote de satisfaction montre que les A.P.I. sont satisfaits et même parfois plus que satisfaits de la situation. Le facteur temps joue peu sauf peut-être dans la région de Québec où on veut exactement doubler le temps consacré à l'opération.

TABLEAU 22

2.81 ADMISSION DEFINITIVE SANS RESERVE

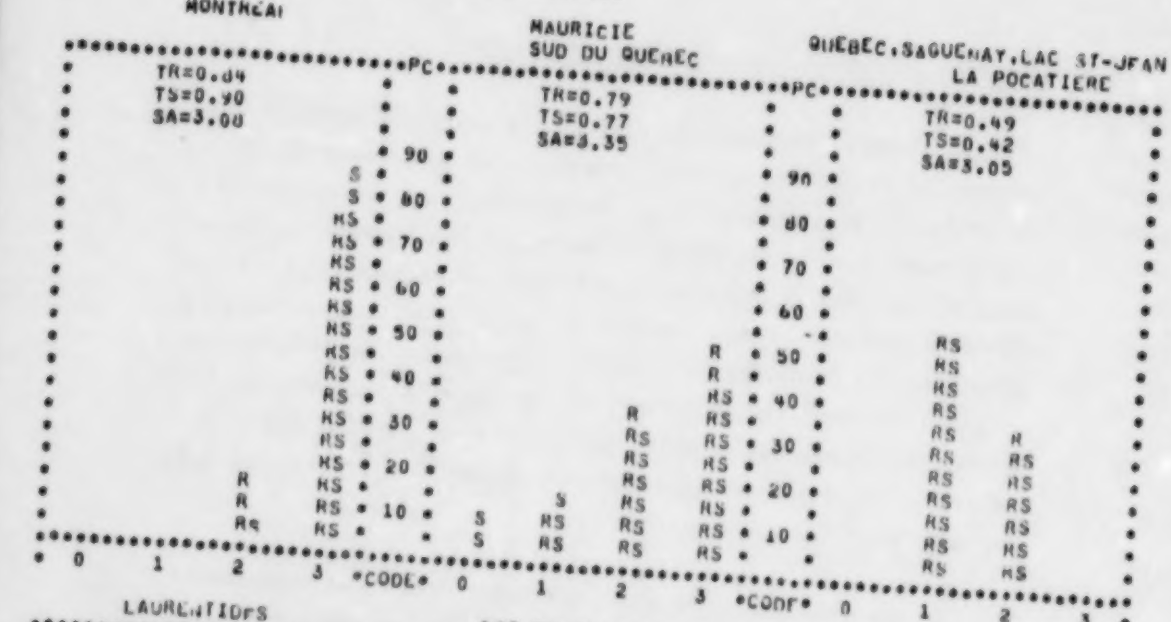

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE

R=SITUATION ACTUELLE
S=SITUATION SOUHAITEE

TR=TEMPS REEL
TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait
2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait
3.01 à 3.25 - satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait
3.51 à 4.00 - très satisfait

2.8.1 Admis ion définitive sans réserve

72% des répondants sont impliqués dans cette opération et souhaitent à peu près tous le demeurer. Cependant la courbe d'ensemble ne trouve encore ici sa signification que dans la comparaison des courbes régionales. En effet, il y a ici une forte pointe à la responsabilité (tant au niveau du réel que du souhaité) dans la région de Montréal. Les régions du Québec et du Bas du Fleuve sont peu impliquées et ne désirent pas le devenir davantage. Seules les régions des Laurentides et de la Mauricie se rapprochent de la courbe d'ensemble.

Comme pour la question précédente ce qui nous frappe c'est que les A.P.I. de toutes les régions sont satisfaits (cote 3.12) indépendamment des divergences régionales et que le facteur temps ne joue à peu près pas.

TABLEAU 23

```
2.02    ADMISSION DEFINITIVE SOUS RESERVE (PREREQUIS, C.E  S.)

        MONTREAL                          MAURICIE                    QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                          SUD DU QUEBEC                      LA POCATIERE
*************************PC****************************PC*****************************
*       TR=0.68          *    *       TR=0.79          *    *       TR=0.58          *
*       TS=0.68          *    *       TS=0.98          *    *       TS=0.69          *
*       SA=3.16          *    *       SA=3.21          *    *       SA=2.80          *
*                        * 90 *                        * 90 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                     S  * 80 *                        * 80 *                        *
*                    RS  *    *                        *    *                        *
*                    RS  * 70 *                        * 70 *                        *
*                    RS  *    *                        *    *                        *
*                    RS  * 60 *                        * 60 *                        *
*                    RS  *    *                        *   -*                        *
*                    RS  * 50 *                     R  * 50 *        R     S         *
*                    RS  *    *                    RS  *    *        R     S         *
*                    RS  * 40 *              R     RS  * 40 *        R     S         *
*                    RS  *    *              RS    RS  *    *        R     RS        *
*                    RS  * 30 *              RS    RS  * 30 *        RS    RS        *
*                    RS  *    *              RS    RS  *    *        RS    RS        *
*                    RS  * 20 *              RS    RS  * 20 *        RS    RS        *
*                    RS  *    *  S           RS    RS  *    *        RS    RS        *
*               R    RS  * 10 *  S           RS    RS  * 10 *        RS    RS        *
*   S     R    RS    RS  *    *  S     R     RS    RS  *    *  S     RS    RS        *
**************************************************************************************
*  0     1     2     3  *CODE*  0     1     2     3  *CODE*  0     1     2     3  *

        LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                      ENSEMBLE
*************************PC****************************PC*****************************
*       TR=0.49          *    *       TR=0.73          *    *       TR=0.66          *
*       TS=0.49          *    *       TS=0.73          *    *       TS=0.72          *
*       SA=3.39          *    *       SA=2.99          *    *       SA=3.11          *
*                        * 90 *                        * 90 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 80 *                        * 80 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 70 *                        * 70 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 60 *                        * 60 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*              RS        * 50 *              R         * 50 *                        *
*              RS        *    *              R         *    *                        *
*              RS    RS  * 40 *              RS        * 40 *                    RS  *
*              RS    RS  *    *              RS        *    *                    RS  *
*              RS    RS  * 30 *        S     RS        * 30 *              RS    RS  *
*              RS    RS  *    *        RS    RS    RS  *    *              RS    RS  *
*              RS    RS  * 20 *        RS    RS    RS  * 20 *              RS    RS  *
*              RS    RS  *    *        RS    RS    RS  *    *        R     RS    RS  *
*              RS    RS  * 10 *        RS    RS    RS  * 10 *        RS    RS    RS  *
*  RS          RS    RS  *    *        RS    RS    RS  *    *  S     RS    RS    RS  *
**************************************************************************************
*  0     1     2     3  *CODE*  0     1     2     3  *CODE*  0     1     2     3  *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfai.

2.8.2 Admission définitive sous réserve (prérequis, C.E.S.)

Nous sommes ici face à une situation quasi identique à celle de la question précédente avec une participation un peu plus élevée du niveau 78%, une forte responsabilité de la région de Montréal, mais une participation un peu plus forte des régions de Québec et du Bas du Fleuve.

Malgré ces divergences régionales les A.P.I. sont partout satisfaits exception faite de la région de Québec où une augmentation de la participation augmenterait le niveau de satisfaction. Ici encore les modifications du temps actuel et souhaité s'avèrent un facteur négociable.

TABLEAU 24

```
2.9    ADMISSION ACHEMINEMENT A L'INFORMATIQUE DES DECISIONS PRISES

        MONTREAL                             MAURICIE                 QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                             SUD DU QUEBEC                   LA POCATIERE
***************************PC******************************PC*******************************
*     TR=0.10              *    *     TR=0.31              *    *     TR=0.10              *
*     TS=0.19              *    *     TS=0.35              *    *     TS=0.13              *
*     SA=3.60              *    *     SA=3.40              *    *     SA=2.93              *
*                          *    *                          *    *                          *
*                          * 90 *                          * 90 *                          *
*                          *    *                          *    *                          *
*                          * 80 *                          * 80 *        RS                *
*                          *    *                          *    *        RS                *
*        R                 * 70 *                          * 70 *        RS                *
*        R                 *    *                          *    *        RS                *
*        RS                * 60 *                          * 60 *        RS                *
*        RS                *    *        R                 *    *        RS                *
*        RS                * 50 *        RS                * 50 *        RS                *
*        RS                *    *        RS                *    *        RS                *
*        RS                * 40 *        RS                * 40 *        RS                *
*        RS                *    *        RS                *    *        RS                *
*        RS                * 30 *        RS                * 30 *        RS                *
*        RS                *    *        RS                *    *        RS                *
*        RS                * 20 *        RS     RS         * 20 *        RS                *
*        RS                *    *        RS     RS     RS  *    *        RS     R          *
*  S     RS     RS     S   * 10 *  S     RS     RS     RS  * 10 *        RS     RS         *
*  RS    RS     RS     RS  *    *  RS    RS     RS     RS  *    *        RS     RS         *
********************************************************************************************
*  0     1      2      3  *CODE*  0     1      2      3  *CODE*  0     1      2      3   *
        LAURENTIDES                          BAS DU FLEUVE                    ENSEMBLE
***************************PC******************************PC*******************************
*     TR=0.04              *    *     TR=0.25              *    *     TR=0.49              *
*     TS=0.04              *    *     TS=0.23              *    *     TS=0.19              *
*     SA=3.55              *    *     SA=3.33              *    *     SA=3.37              *
*        R                 *    *                          *    *                          *
*        R                 * 90 *                          * 90 *                          *
*        RS                *    *                          *    *                          *
*        RS                * 80 *                          * 80 *                          *
*        RS                *    *        R                 *    *                          *
*        RS                * 70 *        R                 * 70 *        R                 *
*        RS                *    *        RS                *    *        RS                *
*        RS                * 60 *        RS                * 60 *        RS                *
*        RS                *    *        RS                *    *        RS                *
*        RS                * 50 *        RS                * 50 *        RS                *
*        RS                *    *        RS                *    *        RS                *
*        RS                * 40 *        RS                * 40 *        RS                *
*        RS                *    *        RS                *    *        RS                *
*        RS                * 30 *        RS                * 30 *        RS                *
*        RS                *    *        RS                *    *        RS                *
*        RS                * 20 *        RS                * 20 *        RS                *
*        RS                *    *        RS     RS         *    *        RS     R          *
*        RS                * 10 *        RS     RS         * 10 *        RS     RS         *
*  S     RS     RS         *    *  S     RS     RS     RS  *    *  S     RS     RS     RS  *
********************************************************************************************
*  0     1      2      3  *CODE*  0     1      2      3  *CODE*  0     1      2      3   *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE        TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE       TS=TEMPS SOUHAITE
                                                               SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

2.9 Acheminement à l'informatique des décisions prises

Les tableaux ci-contre sont fort éloquents. Les A.P.I. ne sont à peu près pas impliqués dans cette opération et ne souhaitent pas le devenir. Ils y consacrent très peu de temps et ne veulent pas en consacrer davantage et sont partout plus que satisfaits de la situation.

Seule la région de la Mauricie est un peu plus impliquée dans cette opération.

TABLEAU 25

```
2.10    ADMISSIOn TRANSMISSIOn DES REPONSES AUX DEMANDES

        MONTREAL                            MAURICIE                    QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                            SUD DU QUEBEC                         LA POCATIERE
****************************PC***********************************PC*******************************
*      TR=0.15            *      *      TR=0.45                 *      *      TR=0.24               *
*      TS=0.22            *      *      TS=0.51                 *      *      TS=0.23               *
*      SA=3.55            *      *      SA=3.23                 *      *      SA=3.12               *
*                         * 90   *                              * 90   *                            *
*                         *      *                              *      *                            *
*                         * 80   *                              * 80   *       RS                   *
*         R               *      *                              *      *       RS                   *
*         R               * 70   *                              * 70   *       RS                   *
*         R               *      *                              *      *       RS                   *
*         RS              * 60   *                              * 60   *       RS                   *
*         RS              *      *                              *      *       RS                   *
*         RS              * 50   *                              * 50   *       RS                   *
*         RS              *      *       R                      *      *       RS                   *
*         RS              * 40   *       RS                     * 40   *       RS                   *
*         RS              *      *       RS                     *      *       RS                   *
*         RS              * 30   *       RS                     * 30   *       RS                   *
*         RS              *      *       RS              RS     *      *       RS                   *
*         RS              * 20   *       RS      RS      RS     * 20   *       RS                   *
*         RS           S  *      *       RS      RS      RS     *      *       RS      R            *
*         RS     RS    RS * 10   *  S    RS      RS      RS     * 10   *       RS      RS           *
*   S     RS     RS    RS *      *  RS   RS      RS      RS     *      *       RS      RS           *
****************************************************************************************************
*   0     1      2     3  *CODE* 0       1       2       3      *CODE*  0      1       2      3     *

        LAURENTIDES                         BAS DU FLEUVE                          ENSEMBLE
****************************PC***********************************PC*******************************
*      TR=0.00            *      *      TR=0.29                 *      *      TR=0.22               *
*      TS=0.00            *      *      TS=0.31                 *      *      TS=0.26               *
*      SA=3.44            *      *      SA=3.50                 *      *      SA=3.37               *
*         R               * 90   *                              * 90   *                            *
*         R               *      *                              *      *                            *
*         RS              * 80   *       R                      * 80   *                            *
*         RS              *      *       RS                     *      *                            *
*         RS              * 70   *       RS                     * 70   *       R                    *
*         RS              *      *       RS                     *      *       RS                   *
*         RS              * 60   *       RS                     * 60   *       RS                   *
*         RS              *      *       RS                     *      *       RS                   *
*         RS              * 50   *       RS                     * 50   *       RS                   *
*         RS              *      *       RS                     *      *       RS                   *
*         RS              * 40   *       RS                     * 40   *       RS                   *
*         RS              *      *       RS                     *      *       RS                   *
*         RS              * 30   *       RS                     * 30   *       RS                   *
*         RS              *      *       RS                     *      *       RS                   *
*         RS              * 20   *       RS                     * 20   *       RS                   *
*   S     RS              *      *       RS                     *      *       RS                   *
*   S     RS              * 10   *       RS                     * 10   *       RS      RS      S    *
*   RS    RS              *      *  S    RS      RS      RS     *      *  S    RS      RS      RS   *
****************************************************************************************************
*   0     1      2     3  *CODE* 0       1       2       3      *CODE*  0      1       2      3     *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON_IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait	2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait	3.01 à 3.25 - satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait	3.51 à 4.00 - très satisfait

2.10 Admission: Transmission des réponses aux demandes d'admission

Ici encore les tableaux ci-contre parlent par eux-mêmes. Les A.P.I. sont très peu impliqués dans cette opération et ne désirent pas le devenir. Ils y consacrent une fraction négligeable de leur temps et ne veulent pas en consacrer davantage et sont partout satisfaits ou plus que satisfaits de la situation.

Encore une fois, seule la région de la Mauricie est plus impliquée dans cette opération.

TABLEAU 26

2.11 ADMISSION OFFRES D'ALTERNATIVES POUR LES REFUSES

```
          MONTREAL                     MAURICIE                   QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                       SUD DU QUEBEC                      LA POCATIERE
**************************PC*******************************PC*******************************
*     TR=0.36             *    *     TR=0.51             *    *     TR=0.34             *
*     TS=0.46             *    *     TS=0.68             *    *     TS=0.61             *
*     SA=3.18             *    *     SA=3.05             *    *     SA=2.76             *
*                         * 90 *                         * 90 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 80 *                         * 80 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 70 *                         * 70 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 60 *                         * 60 *       R                 *
*                         *    *                         *    *       R                 *
*                         * 50 *                         * 50 *       R                 *
*       R                 *    *                         *    *       R                 *
*       R                 * 40 *             RS          * 40 *       RS                *
*       RS          S     *    *             RS    S     *    *       RS    S           *
*       RS          RS    * 30 *             RS    RS    * 30 *       RS    S           *
*       RS    S     RS    *    *       R     RS    RS    *    *       RS    S           *
*       RS    S     RS    * 20 *       R     RS    RS    * 20 *       RS    RS          *
*       RS    RS    RS    *    *       RS    RS    RS    *    *       RS    RS          *
*       RS    RS    RS    * 10 *       RS    RS    RS    * 10 *       RS    RS    RS    *
*       RS    RS    RS    *    * S     RS    RS    RS    *    *       RS    RS    RS    *
********************************************************************************************
* 0     1     2     3     *CODL* 0     1     2     3     *CODE* 0     1     2     3     *

          LAURENTIDES                  BAS DU FLEUVE                      ENSEMBLE
**************************PC*******************************PC*******************************
*     TR=0.56             *    *     TR=0.15             *    *     TR=0.38             *
*     TS=0.64             *    *     TS=0.19             *    *     TS=0.40             *
*     SA=2.80             *    *     SA=3.25             *    *     SA=3.02             *
*                         * 90 *                         * 90 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 80 *                         * 80 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 70 *                         * 70 *                         *
*                         *    *       R                 *    *                         *
*                         * 60 *       R                 * 60 *                         *
*                         *    *       RS                *    *                         *
*                         * 50 *       RS                * 50 *                         *
*                         *    *       RS                *    *                         *
*             R     RS    * 40 *       RS                * 40 *       R                 *
*             R     RS    *    *       RS                *    *       R                 *
*             RS    RS    * 30 *       RS                * 30 *       RS    S           *
* S           RS    RS    *    *       RS                *    *       RS    RS    RS    *
* S           RS    RS    * 20 *       RS                * 20 *       RS    RS    RS    *
* RS          RS    RS    *    *       RS    RS    RS    *    *       RS    RS    RS    *
* RS          RS    RS    * 10 *       RS    RS    RS    * 10 *       RS    RS    RS    *
* RS          RS    RS    *    * S     RS    RS    RS    *    * S     RS    RS    RS    *
********************************************************************************************
* 0     1     2     3     *CODE* 0     1     2     3     *CODE* 0     1     2     3     *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

2.11 Admission: offres d'alternatives pour les refusés

Un peu plus de la moitié des répondants (54%) sont impliqués dans cette opération moitié comme responsables, moitié comme participants et souhaitent l'être un peu plus (61%). Cependant si la région de Montréal suit à peu près le modèle d'ensemble, les régions de la Mauricie et des Laurentides sont fortement impliquées alors que les régions de Québec et du Bas du Fleuve le sont peu. La région de Québec aimerait devenir impliquée alors que la région du Bas du Fleuve désire demeurer non-impliquée.

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que les A.P.I. sont satisfaits de la situation avec une cote de 3.02, mais il faut préciser que les régions de Québec et des Laurentides ne sont que moyennement satisfaites.

Encore ici le facteur temps est négligeable.

TABLEAU 27

```
2.12    ADMISSION ETUDE DE CAS DE DEMANDE DE REVISION SUITE A UN REFUS

        MONTREAL                      MAURICIE                      QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                      SUD DU QUEBEC                   LA POCATIERE
*********************PC**********************************PC**********************************
*     TR=0.56        *    *     TR=0.67        *    *     TR=0.43        *
*     TS=0.68        *    *     TS=0.73        *    *     TS=0.78        *
*     SA=3.16        *    *     SA=3.20        *    *     SA=2.62        *
*                    * 90 *                    * 90 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 80 *                    * 80 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 70 *                    * 70 *                    *
*                S   *    *                    *    *                    *
*                RS  * 60 *                    * 60 *                    *
*                RS  *    *                R   *    *                    *
*                RS  * 50 *                R   * 50 *      R             *
*                RS  *    *                RS  *    *      R    S        *
*                RS  * 40 *           S    RS  * 40 *      R    S        *
*                RS  *    *           RS   RS  *    *      R    S        *
*                RS  * 30 *           RS   RS  * 30 *      R    RS       *
*           R    RS  *    *           RS   RS  *    *      RS   RS       *
*           RS   RS  * 20 *           RS   RS  * 20 *      RS   RS       *
*           RS   RS  *    *           RS   RS  *    *      RS   RS   S   *
*      R    RS   RS  * 10 * S         RS   RS  * 10 *      RS   RS   RS  *
* S    R    RS   RS  *    * S    R    RS   RS  *    *      RS   RS   RS  *
*********************************************************************************************
* 0    1    2    3   *CODE* 0    1    2    3   *CODE* 0    1    2    3   *

        LAURENTIDES                   BAS DU FLEUVE                        ENSEMBLE
*********************PC**********************************PC**********************************
*     TR=0.54        *    *     TR=0.23        *    *     TR=0.49        *
*     TS=0.55        *    *     TS=0.19        *    *     TS=0.63        *
*     SA=3.35        *    *     SA=3.06        *    *     SA=3.06        *
*                    * 90 *                    * 90 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 80 *                    * 80 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 70 *                    * 70 *                    *
*           RS       *    *                    *    *                    *
*           RS       * 60 *                    * 60 *                    *
*           RS       *    *                    *    *                    *
*           RS       * 50 *      S             * 50 *                    *
*           RS       *    *      S             *    *                    *
*           RS       * 40 *      RS            * 40 *                RS  *
*           RS       *    *      RS            *    *           RS   RS  *
*           RS       * 30 *      RS   R        * 30 *           RS   RS  *
*           RS   RS  *    *      RS   RS       *    *           RS   RS  *
*           RS   RS  * 20 *      RS   RS       * 20 *      R    RS   RS  *
*           RS   RS  *    *      RS   RS   RS  *    *      R    RS   RS  *
*           RS   RS  * 10 *      RS   RS   RS  * 10 *      RS   RS   RS  *
* S    R    RS   RS  *    * RS   RS   RS   RS  *    * S    RS   RS   RS  *
*********************************************************************************************
* 0    1    2    3   *CODE* 0    1    2    3   *CODE* 0    1    2    3   *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

2.12 Admission: Etude des cas de demande de revision suite à un refus

Près de 80% des répondants sont impliqués dans cette opération, partagés à peu près également entre la participation et la responsabilité et souhaitent le demeurer au même niveau. Cependant alors que nous notons une forte pointe vers la responsabilité dans les régions de Montréal et de la Mauricie, cette pointe se déplace vers la participation dans les régions des Laurentides et du Bas du Fleuve. La région de Québec peu impliquée souhaite le devenir au niveau de la participation.

En général les A.P.I. veulent consacrer un peu plus de temps à cette opération, mais ce qui frappe c'est qu'alors que les régions plus impliquées au niveau de la responsabilité veulent augmenter le temps, les régions impliquées au niveau de la participation désirent le diminuer ou du moins ne pas l'augmenter.

Les répondants malgré la diversité des situations régionales sont satisfaits (cote 3.06) de cette opération exception faite de la région de Québec où les gens sont assez peu satisfaits (cote 2.62) de leur non-implication.

TABLEAU 28

```
2.13    ADMISSION ETABLISSEMENT DE LISTES DES ETUDIANTS ADMIS ET/OU REFUSES

        MONTREAL                             MAURICIE                      QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                             SUD DU QUEBEC                        LA POCATIERE
***************************PC*******************************PC**********************************
*       TR=0.17            *      *         TR=0.28           *      *         TR=0.09          *
*       TS=0.17            *      *         TS=0.28           *      *         TS=0.09          *
*       SA=3.64            *      *         SA=3.31           *      *         SA=3.18          *
*                          * 90   *                           * 90   *           RS             *
*                          *      *                           *      *           RS             *
*                          * 80   *                           * 80   *           RS             *
*                          *      *                           *      *           RS             *
*         RS               * 70   *                           * 70   *           RS             *
*         RS               *      *                           *      *           RS             *
*         RS               * 60   *                           * 60   *           RS             *
*         RS               *      *          R                *      *           RS             *
*         RS               * 50   *          RS               * 50   *           RS             *
*         RS               *      *          RS               *      *           RS             *
*         RS               * 40   *          RS               * 40   *           RS             *
*         RS               *      *          RS               *      *           RS             *
*         RS               * 30   *          RS               * 30   *           RS             *
*         RS               *      *          RS          R    *      *           RS             *
*         RS               * 20   *          RS          RS   * 20   *           RS             *
*         RS     R         *      *          RS    RS    RS   *      *           RS             *
*         RS     RS     S  * 10   *   S      RS    RS    RS   * 10   *           RS             *
*         RS     RS     RS *      *   S      RS    RS    RS   *      *           RS             *
************************************************************************************************
*   0     1      2      3  *CODE* 0      1     2      3  *CODE*  0       1       2       3   *

        LAURENTIDES                          BAS DU FLEUVE                       ENSEMBLE
***************************PC*******************************PC**********************************
*       TR=0.04            *      *         TR=0.14           *      *         TR=0.15          *
*       TS=0.05            *      *         TS=0.13           *      *         TS=0.15          *
*       SA=3.44            *      *         SA=3.41           *      *         SA=3.41          *
*         R                * 90   *                           * 90   *                          *
*         R                *      *                           *      *                          *
*         R                * 80   *                           * 80   *                          *
*         R                *      *          R                *      *           R              *
*         R                * 70   *          R                * 70   *           RS             *
*         RS               *      *          RS               *      *           RS             *
*         RS               * 60   *          RS               * 60   *           RS             *
*         RS               *      *          RS               *      *           RS             *
*         RS               * 50   *          RS               * 50   *           RS             *
*         RS               *      *          RS               *      *           RS             *
*         RS               * 40   *          RS               * 40   *           RS             *
*         RS               *      *          RS               *      *           RS             *
*         RS               * 30   *          RS               * 30   *           RS             *
*   S     RS               *      *          RS               *      *           RS             *
*   S     RS               * 20   *          RS               * 20   *           RS             *
*   S     RS               *      *   S      RS          RS   *      *           RS             *
*   S     RS               * 10   *   S      RS          RS   * 10   *           RS      R    RS *
*   S     RS     RS        *      *   S      RS    R     RS   *      *   S       RS      RS   RS *
************************************************************************************************
*   0     1      2      3  *CODE* 0      1     2      3  *CODE*  0       1       2       3   *

0=SANS REPONSE  2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE  3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

2.13 Admission: établissement de listes d'étudiants admis ou refusés

Ici la majorité des répondants n'est pas impliquée et ne souhaite pas le devenir. Les A.P.I. consacrent une fraction négligeable de leur temps à cette opération et ne souhaitent pas en consacrer davantage. Ils sont tous plus que satisfaits de la situation. Nous pouvons tout au plus signaler que la région de la Mauricie est un peu plus impliquée que les autres régions.

TABLEAU 29

```
2.14    ADMISSION PRODUCTION ET ANALYSE DE DONNEES STATISTIQUES

         MONTREAL                      MAURICIE                    QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                       SUD DU QUEBEC                   LA POCATIERE
****************************PC******************************PC******************************
*       TR=0.40            *    *       TR=0.31            *    *       TR=0.12            *
*       TS=0.44            *    *       TS=0.34            *    *       TS=0.31            *
*       SA=3.61            *    *       SA=2.94            *    *       SA=3.12            *
*                          * 90 *                          * 90 *                          *
*                          *    *                          *    *                          *
*                          * 80 *                          * 80 *          R               *
*                          *    *                          *    *          R               *
*                          * 70 *                          * 70 *          RS              *
*                          *    *                          *    *          RS              *
*                          * 60 *                          * 60 *          RS              *
*                          *    *          R               *    *          RS              *
*                          * 50 *          R               * 50 *          RS              *
*                 R        *    *          RS              *    *          RS              *
*                 RS       * 40 *          RS              * 40 *          RS              *
*          RS     RS       *    *          RS              *    *          RS              *
*          RS     RS       * 30 *          RS     S        * 30 *          RS              *
*          RS     RS       *    *          RS     RS       *    *          RS              *
*          RS     RS       * 20 *          RS     RS       * 20 *          RS     S        *
*          RS     RS       *    *          RS     RS    R  *    *          RS     RS       *
*   S      RS     RS       * 10 *   S      RS     RS    RS * 10 *          RS     RS       *
*   RS     RS     RS    RS *    *   S      RS     RS    RS *    *          RS     RS       *
********************************************************************************************
*   0      1      2     3  *CODE*   0      1      2     3  *CODE*   0      1      2     3  *

        LAURENTIDES                    BAS DU FLEUVE                   ENSEMBLE
****************************PC******************************PC******************************
*       TR=0.04            *    *       TR=0.14            *    *       TR=0.23            *
*       TS=0.11            *    *       TS=0.12            *    *       TS=0.29            *
*       SA=3.12            *    *       SA=3.50            *    *       SA=3.28            *
*                          * 90 *                          * 90 *                          *
*                          *    *                          *    *                          *
*          R               * 80 *          RS              * 80 *                          *
*          R               *    *          RS              *    *                          *
*          R               * 70 *          RS              * 70 *                          *
*          R               *    *          RS              *    *                          *
*          R               * 60 *          RS              * 60 *          R               *
*          R               *    *          RS              *    *          RS              *
*          RS              * 50 *          RS              * 50 *          RS              *
*          RS              *    *          RS              *    *          RS              *
*          RS              * 40 *          RS              * 40 *          RS              *
*          RS              *    *          RS              *    *          RS              *
*   S      RS              * 30 *          RS              * 30 *          RS              *
*   S      RS              *    *          RS              *    *          RS     RS       *
*   S      RS              * 20 *          RS              * 20 *          RS     RS       *
*   S      RS     S        *    *          RS              *    *          RS     RS       *
*   S      RS     S        * 10 *          RS              * 10 *   S      RS     RS       *
*   RS     RS     RS       *    *   S      RS     R     RS *    *   S      RS     RS    RS *
********************************************************************************************
*   0      1      2     3  *CODE*   0      1      2     3  *CODE*   0      1      2     3  *

0=SANS REPONSE  2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE  3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                          SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait	2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait	3.01 à 3.25 - satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait	3.51 à 4.00 - très satisfait

2.14 Admission: production et analyse de données statistiques

Ici encore les 2/3 des répondants ne sont pas impliqués et 55% ne désirent pas le devenir. Seule la région de Montréal est un peu plus impliquée dans cette opération. Nous constatons que les A.P.I. consacrent peu de temps à cette opération et ne souhaitent l'augmenter que très légèrement. On est partout satisfait et les seules hésitations viennent de répondants impliqués qui n'ont pas répondu à l'implication souhaitée.

TABLEAU 30

2.15 ADMISSION EVALUATION DE L'OPERATION.

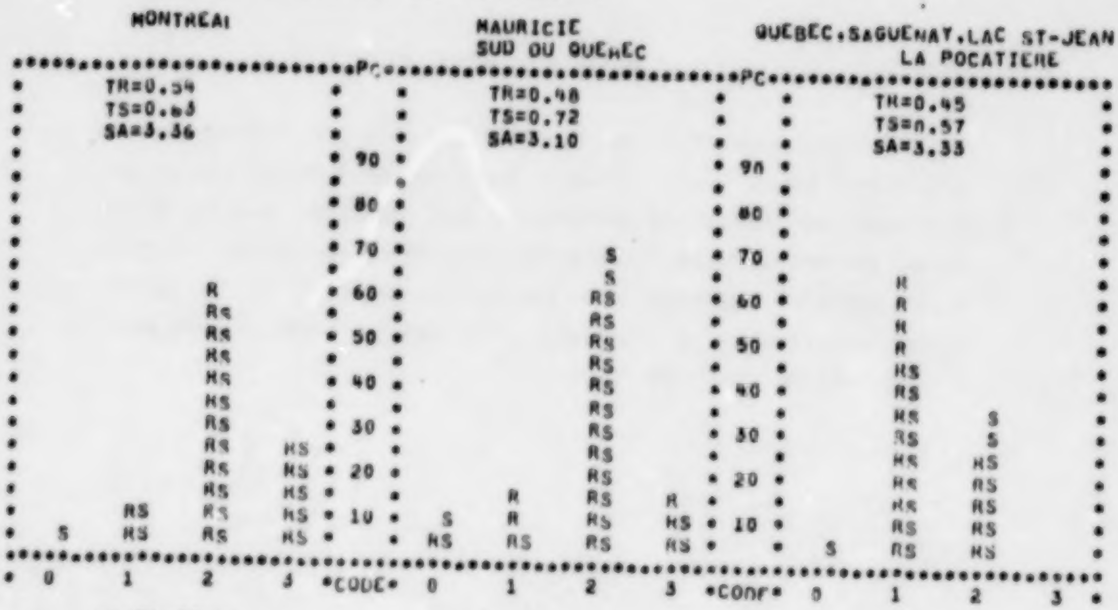

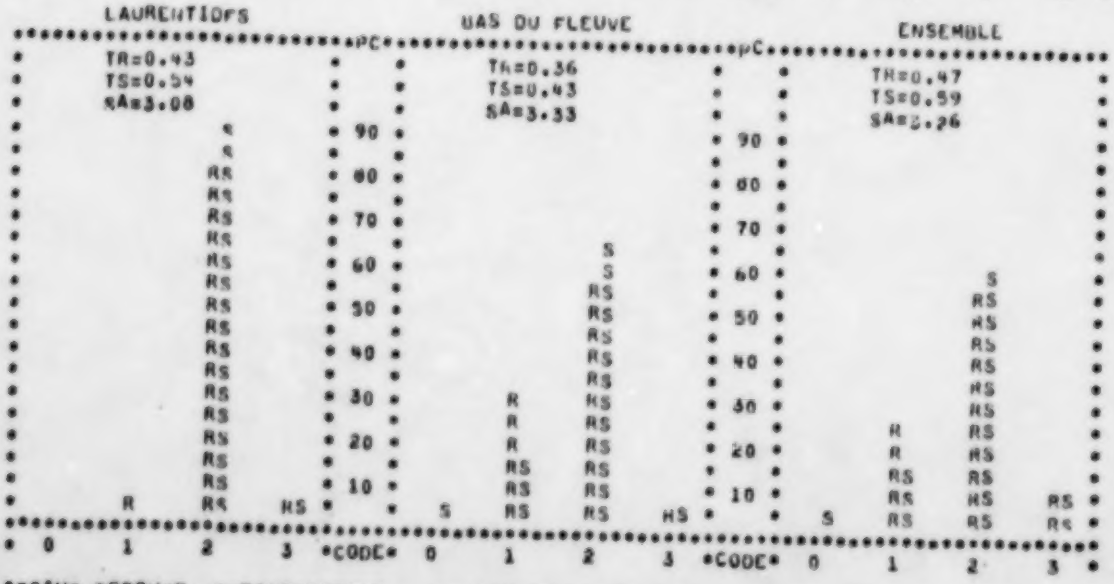

0=SANS REPONSE 1=NON-IMPLIQUE 2=PARTICIPANT 3=RESPONSABLE R=SITUATION ACTUELLE S=SITUATION SOUHAITEE TR=TEMPS REEL TS=TEMPS SOUHAITE SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

2.15 Admission: évaluation de l'opération

Près des trois-quarts des répondants participent à cette opération et souhaitent continuer à y participer. Ils aimeraient y consacrer un peu plus de temps et sont plus que satisfaits de cette opération. Le point d'interrogation que nous nous posons ici concerne la région de Québec qui se déclare plus que satisfaite alors qu'elle participe peu à cette évaluation et qu'elle aimerait y participer. Notre interrogation est d'autant plus forte que cette même région est souvent peu satisfaite des autres étapes de l'opération admission.

Analyse de l'ensemble de la question des admissions

L'ensemble des données que nous venons de présenter, si elles nous éclairent sur chacune des opérations de la tâche d'admission, nous permet difficilement de dégager un portrait général de l'agir des répondants sur la question globale des admissions. C'est pourquoi nous avons, à partir de constatations tirées de l'analyse par opération, fait des regroupements d'opérations qui nous permettent de présenter une analyse globale de la situation. Ces regroupements nous permettent en effet de dégager un agir actuel et souhaité plus précis basé sur cinq groupes d'opérations.

C'est ainsi que nous pouvons dire:

a) que dans le groupe de tâches de revision antérieure à l'admission et d'évaluation postérieure à l'admission, les gens participent et veulent continuer à participer exception faite de la revision des contingentements où les gens sont peu impliqués, mais veulent participer. Que ces gens veulent augmenter le temps consacré à ces opérations qui est de 1.94% de leur temps total à 2.56% de leur temps total et qu'ils sont moyennement satisfaits de ces opérations au niveau 2.96.

b) que pour le groupe de tâches d'analyse des dossiers d'admission conditionnelle et de revision des cas de refus les répondants sont fortement impliqués tant au niveau de la participation que de la responsabilité et veulent le demeurer. Que ces répondants souhaitent augmenter le temps consacré à ces opérations qui est de 2.46% de leur temps total à 2.77% de leur temps total et qu'il sont satisfaits de ces opérations au niveau 3.11.

c) que dans le groupe de tâches d'admission définitive sans ou avec réserve, les répondants sont responsables et veulent le demeurer, qu'ils souhaitent augmenter très légèrement le temps total consacré à ces opérations de 1.29% à 1.34% et qu'ils sont satisfaits de ces opérations au niveau 3.11.

d) que dans le groupe de tâches de repêchages et d'offres d'alternatives aux refusés les répondants sont à peu près partagés également en non-impliqués, participants et responsables et souhaitent le demeurer. Que les répondants souhaitent augmenter très légèrement le temps consacré à ces opérations qui est de 0.76% de leur temps total à 1.00% de leur temps total et qu'ils sont satisfaits de ces opérations au niveau 3.11.

e) que dans le groupe d'opérations plus techniques de séances de tests et d'entrevues, de transmissions des réponses aux demandes d'admission, d'établissement de listes d'étudiants, d'acheminement à l'informatique des décisions prises et de production et d'analyse de données statistiques concernant l'admission, les répondants sont peu impliqués et ne veulent pas le devenir. Que les répondants désirent augmenter le temps consacré à ces opérations qui est de 1.24% de leur temps total à 1.31% de leur temps total et qu'ils sont plus que satisfaits de la situation au niveau 3.30.

Pour l'ensemble des opérations de l'admission le niveau d'implication varie selon les types d'opération, les répondants consacrent actuellement 7.69% de leur temps total à cette tâche et souhaitent en consacrer 8.98% et ils ont une cote générale de satisfaction de 3.13.

Cependant ce portrait général ne serait pas complet si nous ne rappelions pas que le modèle d'ensemble est souvent un reflet artificiel de données régionales, différentes et qu'il ne trouve sa signification que dans une comparaison avec les données régionales suivantes:

a) La région de Montréal est impliquée au niveau de la responsabilité de l'opération admission, elle y consacre déjà plus de temps que la moyenne d'ensemble (8.52% - 7.69%) et veut en consacrer encore davantage (10.20%). Les A.P.I. de cette région sont plus que satisfaits au niveau 3.25 (3.13 pour l'ensemble) et une augmentation de temps consacré et du niveau de responsabilité actuel pourrait augmenter leur satisfaciton.

b) La région de la Mauricie est fortement impliquée au niveau de la participation avec un assez grand nombre de ses répondants se situant au niveau de la responsabilité. Cette région est celle qui consacre le plus de temps à la tâche d'admission (9.75%) et qui veut en consacrer le plus (11.09%). Les A.P.I. de cette région sont satisfaits au niveau 3.15. Une augmentation du temps consacré et un léger déplacement vers la responsabilité augmenterait cette cote de satisfaction.

c) La région de Québec est la moins impliquée des cinq régions, mais souhaite le devenir au niveau de la participation. Cette région consacre 6.34% de son temps total à cette opération, mais souhaite en consacrer davantage 8.87%. Les A.P.I. de cette région sont dans l'ensemble moyennement satisfaits de la situation (2.85), mais il ne faut pas oublier que pour plusieurs des opérations de la tâche d'admission, ils sont peu satisfaits. Une plus forte implication et plus de temps à consacrer à la tâche d'admission augmenterait leur niveau de satisfaction.

d) La région des Laurentides est fortement impliquée au niveau de la participation et consacre 6.59% de son temps total à la tâche des admissions. Cette région est satisfaite au niveau 3.15 et voudrait pour augmenter sa satisfaction consacrer un peu plus de temps à cette opération soit 7.42%.

e) La région du Bas du Fleuve est peu impliquée dans cette tâche des admissions même si elle l'est un peu plus que la région de Québec. Mais contrairement à cette dernière elle ne veut pas le devenir. C'est la région qui consacre le moins de temps à cette tâche (6.45%). Son temps souhaité de 6.27% fait d'elle la seule région où on veut diminuer le temps consacré aux admissions. C'est aussi la région où la cote de satisfaction est la plus élevée (3.22) et pour l'augmenter on souhaite diminuer un peu le temps consacré aux admissions.

QUESTION 3

Les inscriptions

3.1 Revision annuelle des politiques et procédures

3.21 Information préliminaire à donner aux étudiants (conception)

3.22 Information préliminaire à donner aux étudiants (diffusion)

3.3 Opération proprement dite de l'inscription

3.4 Accueil et assistance aux étudiants lors des séances d'inscription

3.5 Attribution des groupes cours d'appartenance à chaque inscrit

TABLEAU 31

3.1 INSCRIPTION REVISION ANNUELLE DES POLITIQUES ET PROCEDURES

```
         MONTREAL                   MAURICIE               QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                    SUD DU QUEBEC               LA POCATIERE
********************PC***********************PC************************
*      TR=0.82      *    *      TR=1.02      *    *      TR=1.61      *
*      TS=1.13      *    *      TS=1.02      *    *      TS=1.39      *
*      SA=3.30      *    *      SA=3.29      *    *      SA=3.16      *
*                   * 90 *                   * 90 *                   *
*                   *    *                   *    *                   *
*                   * 80 *                   * 80 *                   *
*                   *    *                   *    *                   *
*                   * 70 *           R       * 70 *                   *
*                   *    *           RS      *    *                   *
*           R       * 60 *           RS      * 60 *                   *
*           R       *    *           RS      *    *           RS      *
*           RS      * 50 *           RS      * 50 *           RS      *
*           RS      *    *           RS      *    *           RS      *
*           RS      * 40 *           RS      * 40 *           RS      *
*           RS    S *    *           RS      *    *           RS      *
*           RS    S * 30 *           RS      * 30 *           RS      *
*           RS   RS *    *           RS      *    *      RS   RS      *
*           RS   RS * 20 *           RS      * 20 *      RS   RS      *
*           RS   RS *    *      RS   RS      *    *      RS   RS      *
*      R    RS   RS * 10 *  S   RS   RS      * 10 *      RS   RS   RS *
* S    R    RS   RS *    * RS   RS   RS   RS *    *      RS   RS   RS *
***********************************************************************
*  0    1    2    3 *CODE*  0    1    2    3 *CODE*  0    1    2    3 *

         LAURENTIDES                BAS DU FLEUVE                ENSEMBLE
********************PC***********************PC************************
*      TR=1.67      *    *      TR=1.33      *    *      TR=1.18      *
*      TS=1.87      *    *      TS=1.22      *    *      TS=1.26      *
*      SA=3.33 R    *    *      SA=3.33      *    *      SA=3.20      *
*           RS      * 90 *                   * 90 *                   *
*           RS      *    *                   *    *                   *
*           RS      * 80 *                   * 80 *                   *
*           RS      *    *                   *    *                   *
*           RS      * 70 *                   * 70 *                   *
*           RS      *    *                   *    *           R       *
*           RS      * 60 *                   * 60 *           RS      *
*           RS      *    *                   *    *           RS      *
*           RS      * 50 *           RS      * 50 *           RS      *
*           RS      *    *           RS      *    *           RS      *
*           RS      * 40 *           RS   R  * 40 *           RS      *
*           RS      *    *           RS   R  *    *           RS      *
*           RS      * 30 *           RS   RS * 30 *           RS      *
*           RS      *    *           RS   RS *    *           RS      *
*           RS      * 20 *           RS   RS * 20 *           RS      *
*           RS      *    *           RS   RS *    *      R    RS   RS *
*           RS      * 10 *           RS   RS * 10 *      RS   RS   RS *
* S         RS      *    * S    RS   RS   RS *    * S    RS   RS   RS *
***********************************************************************
*  0    1    2    3 *CODE*  0    1    2    3 *CODE*  0    1    2    3 *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

3.1 <u>Inscription: revision annuelle des politiques et procédures</u>

L'immense majorité des répondants est impliquée dans cette opération à titre de participants et souhaite demeurer à ce niveau. Les répondants consacrent 1.18% de leur temps total à cette opération et ne souhaitent pas en consacrer davantage (1.26%). On est plus que satisfait de la situation (niveau 3.28) et cela dans toutes les régions. La seule particularité à signaler est celle de la région des Laurentides où les répondants sont impliqués à 100% dans l'opération.

TABLEAU 32

```
3.21    INSCRIPTION INFORMATION PRELIMINAIRE A DONNER AUX ETUDIANTS (CONCEPTION)

        MONTREAL                        MAURICIE                     QUEBEC-SAGUENAY-LAC ST-JEAN
                                        SUD DU QUEBEC                      LA POCATIERE
***************************PC**********************************PC********************************
*      TR=1.19            *      *      TR=0.89              *      *      TR=0.83               *
*      TS=1.12            *      *      TS=0.88              *      *      TS=0.98               *
*      SA=3.39            *      *      SA=3.05              *      *      SA=2.99               *
*                         * 90   *                           * 90   *                            *
*                         *      *                           *      *                            *
*                         * 80   *                           * 80   *                            *
*                         *      *                           *      *                            *
*                         * 70   *                           * 70   *                            *
*                         *      *                           *      *                            *
*                         * 60   *                R          * 60   *                            *
*                         *      *                RS         *      *                            *
*              R          * 50   *                RS         * 50   *                            *
*              RS     S   *      *                RS         *      *        R      R            *
*              RS     RS  * 40   *                RS         * 40   *        R      RS           *
*              RS     RS  *      *                RS         *      *        RS     RS           *
*              RS     RS  * 30   *                RS         * 30   *        RS     RS           *
*              RS     RS  *      *         RS     RS         *      *        RS     RS           *
*              RS     RS  * 20   *         RS     RS         * 20   *        RS     RS           *
*              RS     RS  *      *         RS     RS         *      *        RS     RS           *
*              RS     RS  * 10   *   S     RS     RS     R   * 10   *        RS     RS           *
*              RS     RS  *      *   S     RS     RS     RS  *      *   S    RS     RS     S     *
*************************************************************************************************
*  0     1     2      3   *CODE* 0      1      2      3   *CODE*  0     1      2      3     *

      LAURENTIDES                      BAS DU FLEUVE                        ENSEMBLE
***************************PC**********************************PC********************************
*      TR=1.27            *      *      TR=0.88              *      *      TR=0.97               *
*      TS=1.43            *      *      TS=0.91              *      *      TS=1.03               *
*      SA=3.24            *      *      SA=3.26              *      *      SA=3.20               *
*                         * 90   *                           * 90   *                            *
*                         *      *                           *      *                            *
*                         * 80   *                           * 80   *                            *
*                         *      *                           *      *                            *
*                         * 70   *                           * 70   *                            *
*              R          *      *                           *      *                            *
*              R          * 60   *                           * 60   *                            *
*              R          *      *                           *      *                            *
*              RS         * 50   *                       R   * 50   *               R            *
*              RS         *      *                       R   *      *               RS           *
*              RS         * 40   *                       RS  * 40   *               RS           *
*              RS         *      *                       RS  *      *               RS           *
*              RS         * 30   *                       RS  * 30   *               RS           *
*              RS     S   *      *                RS     RS  *      *               RS     RS    *
*              RS     S   * 20   *                RS     RS  * 20   *        R      RS     RS    *
*        RS    RS     RS  *      *   S     RS     RS     RS  *      *        RS     RS     RS    *
*        RS    RS     RS  * 10   *   S     RS     RS     RS  * 10   *        RS     RS     RS    *
*  S     RS    RS     RS  *      *   RS    RS     RS     RS  *      *   S    RS     RS     RS    *
*************************************************************************************************
*  0     1     2      3   *CODE* 0      1      2      3   *CODE*  0     1      2      3     *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

3.21 Information préliminaire à fournir aux étudiants (conception)

Ici, le tableau d'ensemble duquel se dégage une majorité de répondants impliqués au niveau de la participation et une répartition à peu près égale des non-impliqués et des responsables, ne prend sa pleine signification que s'il est précisé par le fait qu'aucun des répondants de la région de Montréal est non-impliqué alors qu'aucun des répondants de la région de Québec n'est responsable de l'opération et que près de la moitié de ceux-ci sont non-impliqués. De plus, si les régions de la Mauricie et des Laurentides montrent une majorité de participants, la région du Bas du Fleuve est, elle, majoritairement responsable de l'opération.

On consacre à peine 1% de son temps total à cette opération et on ne souhaite pas en consacrer davantage. On est partout satisfait avec une cote moyenne de 3.20.

TABLEAU 33

3.22 INSCRIPTION INFORMATION PRELIMINAIRE A DONNER AUX ETUDIANTS (DIFFUSION)

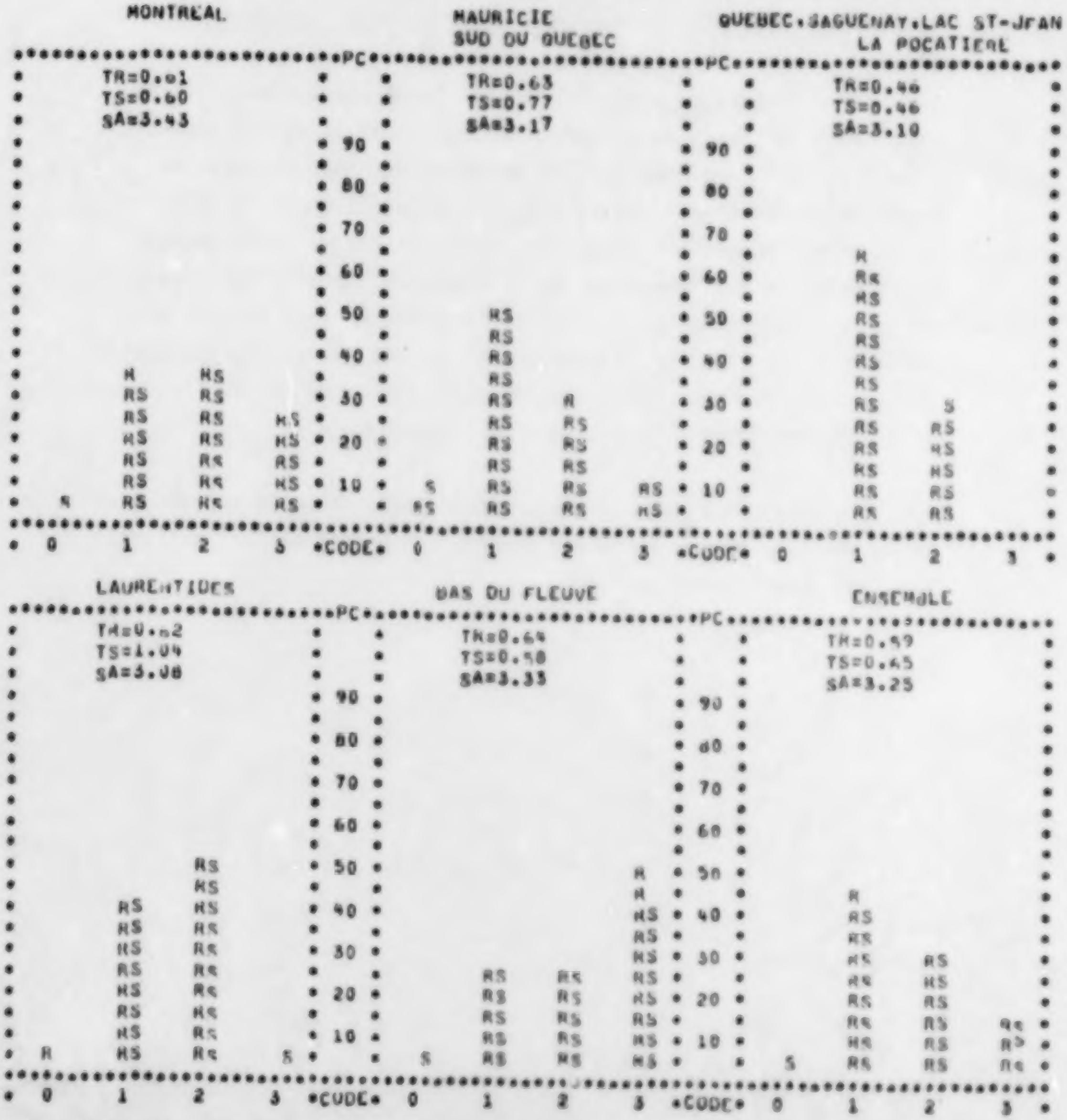

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

3.22 <u>Information préliminaire à donner aux étudiants (diffusion)</u>

Ici la caractéristique principale est la non-implication que nous retrouvons à un niveau assez élevé dans chacune des régions et qui se complète par un désir de ne pas modifier sensiblement la situation. Cependant, il faut noter que la région du Bas du Fleuve présente une majorité de responsables alors que la région des Laurentides en présente une de participants.

Les A.P.I. consacrent peu de temps à cette opération (0.59%) et ne veulent pas en consacrer davantage (0.65%). Ils sont partout satisfaits avec une cote moyenne de 3.25. Il faut peut-être noter que la région du Bas du Fleuve plus responsable de cette opération présente une cote de satisfaction de 3.33, ce qui montre que les répondants de cette région, malgré leur différence avec le reste des répondants, sont plus que satisfaits de leur situation.

TABLEAU 34

3.3 INSCRIPTION OPERATION PREPREMENT DITE

```
      MONTREAL                    MAURICIE                 QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                  SUD DU QUEBEC                   LA POCATIERE
**********************PC************************PC************************
*      TR=1.67       *    *       TR=1.72      *    *       TR=1.47      *
*      TS=1.60       *    *       TS=1.89      *    *       TS=1.10      *
*      SA=3.43       *    *       SA=3.10      *    *       SA=2.99      *
*                    * 90 *                    * 90 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 80 *                    * 80 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                 S  * 70 *                    * 70 *                    *
*                 S  *    *            R       *    *                    *
*                 RS * 60 *            R       * 60 *                    *
*                 RS *    *            R       *    *                    *
*                 RS * 50 *            RS      * 50 *                    *
*                 RS *    *            RS      *    *            R       *
*                 RS * 40 *            RS      * 40 *       RS   RS      *
*                 RS *    *            RS      *    *       RS   RS      *
*                 RS * 30 *            RS      * 30 *       RS   RS      *
*                 RS *    *            RS      *    *       RS   RS      *
*            R    RS * 20 *            RS   S  * 20 *       RS   RS      *
*            R    RS *    *       RS   RS   RS *    *       RS   RS      *
*       RS   RS   RS * 10 *  S    RS   RS   RS * 10 *       RS   RS      *
*       RS   RS   RS *    *  S    RS   RS   RS *    *       RS   RS   RS *
**************************************************************************
*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *

      LAURENTIDES                 BAS DU FLEUVE                ENSEMBLE
**********************PC************************PC************************
*      TR=1.95       *    *       TR=2.09      *    *       TR=1.72      *
*      TS=1.43       *    *       TS=2.05      *    *       TS=1.60      *
*      SA=3.45       *    *       SA=3.08      *    *       SA=3.22      *
*                    * 90 *                    * 90 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 80 *                    * 80 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 70 *                    * 70 *                    *
*            R       *    *                    *    *                    *
*            R       * 60 *                    * 60 *                    *
*            RS      *    *                 R  *    *                    *
*            RS      * 50 *                 RS * 50 *                    *
*            RS      *    *                 RS *    *            R       *
*            RS      * 40 *            RS   RS * 40 *            R       *
*            RS      *    *            RS   RS *    *            RS   S  *
*            RS      * 30 *            RS   RS * 30 *            RS   RS *
*       RS   RS      *    *            RS   RS *    *            RS   RS *
*       RS   RS      * 20 *            RS   RS * 20 *       RS   RS   RS *
*       RS   RS      *    *            RS   RS *    *       RS   RS   RS *
*       RS   RS      * 10 *            RS   RS * 10 *       RS   RS   RS *
*  S    RS   RS   RS *    *  S         RS   RS *    *  S    RS   RS   RS *
**************************************************************************
*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

3.3 Inscription: opération proprement dite

Toutes les régions sont impliquées dans cette opération: Montréal et Bas du Fleuve à titre de responsables et les autres régions à titre de participants. Nous remarquons quand même plus de 40% de répondants non-impliqués dans la région de Québec. On souhaite maintenir à peu près le même niveau d'implication.

Les A.P.I. du Québec consacrent 1.72% de leur temps total à cette opération, mais souhaiteraient réduire un peu ce temps (1.68%). Nous constatons ici que le temps varie légèrement d'une région à l'autre, mais que toutes les régions sauf la région de la Mauricie (en temps supplémentaire[1]) veulent un peu diminuer ce temps. La région de Québec à cause du fort % de non-impliqués consacre moins de temps que les autres régions et souhaite diminuer encore ce temps consacré à l'opération.

On est partout satisfait de la situation, malgré les divergences régionales, et la cote moyenne est de 3.22.

1- Selon la comparaison entre le temps souhaité et le temps comprimé.

TABLEAU 35

```
3.4    INSCRIPTION ACCUEIL ET ASSISTANCE AUX ETUDIANTS POUR COMPLETER LEUR FICHE.

        MONTREAL                       MAURICIE                   QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                       SUD DU QUEBEC                    LA POCATIERE
***************************PC**********************************PC******************************
*        TR=1.88            *    *      TR=1.51            *    *      TR=1.17                 *
*        TS=1.60            *    *      TS=1.65            *    *      TS=1.10                 *
*        SA=3.29            *    *      SA=3.12            *    *      SA=2.93                 *
*                           * 90 *                         * 90 *                              *
*                           *    *                         *    *                              *
*                           * 80 *                         * 80 *                              *
*                           *    *                         *    *                              *
*                           * 70 *                         * 70 *                              *
*                      R    *    *                         *    *                              *
*                      RS   * 60 *                         * 60 *                              *
*                      RS   *    *               R         *    *               R              *
*                      RS   * 50 *               R         * 50 *               R              *
*                      RS   *    *               R         *    *               RS             *
*                      RS   * 40 *               R         * 40 *               RS             *
*                      RS   *    *               RS        *    *         RS    RS             *
*                      RS   * 30 *               RS        * 30 *         RS    RS             *
*                      RS   *    *               RS        *    *         RS    RS             *
*                RS    RS   * 20 *   S     RS    RS    RS  * 20 *         RS    RS             *
*                RS    RS   *    *   S     RS    RS    RS  *    *         RS    RS             *
*   S            RS    RS   * 10 *   S     RS    RS    RS  * 10 *         RS    RS             *
*   S     RS     RS    RS   *    *   S     RS    RS    RS  *    *         RS    RS      S      *
********************************************************************************************
*   0     1      2     3    *CODE*   0     1     2     3   *CODE*   0     1     2       3    *

        LAURENTIDES                    BAS DU FLEUVE                    ENSEMBLE
***************************PC**********************************PC******************************
*        TR=1.87            *    *      TR=2.55            *    *      TR=1.77                 *
*        TS=2.16            *    *      TS=1.65            *    *      TS=1.58                 *
*        SA=3.29            *    *      SA=2.99            *    *      SA=3.14                 *
*                           * 90 *                         * 90 *                              *
*                           *    *                         *    *                              *
*                           * 80 *                         * 80 *                              *
*                           *    *                         *    *                              *
*                           * 70 *                         * 70 *                              *
*                           *    *                         *    *                              *
*                           * 60 *                         * 60 *                              *
*                           *    *               R         *    *                              *
*                RS         * 50 *               RS        * 50 *                              *
*                RS         *    *               RS        *    *               R              *
*                RS         * 40 *               RS    R   * 40 *               R              *
*                RS         *    *               RS    R   *    *               RS      R      *
*                RS    RS   * 30 *               RS    R   * 30 *               RS      RS     *
*                RS    RS   *    *               RS    RS  *    *               RS      RS     *
*                RS    RS   * 20 *               RS    RS  * 20 *               RS      RS     *
*                RS    RS   *    *   S           RS    RS  *    *         RS    RS      RS     *
*                RS    RS   * 10 *   S           RS    RS  * 10 *   S     RS    RS      RS     *
*   RS    RS     RS    RS   *    *   S     S     RS    RS  *    *   S     RS    RS      RS     *
********************************************************************************************
*   0     1      2     3    *CODE*   0     1     2     3   *CODE*   0     1     2       3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE       TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE      TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

3.4 Inscription: <u>Accueil et assistance aux étudiants pour compléter leur fiche d'inscription</u>

L'immense majorité des répondants est impliquée dans cette opération soit à titre de responsables, soit à titre de participants. Nous notons encore une fois un % de non-implication de près de 40% pour la région de Québec. On souhaite peu de modifications sauf que plusieurs des A.P.I. n'ont pas répondu à l'implication souhaitée particulièrement dans les régions de la Mauricie et du Bas du Fleuve.

On consacre actuellement 1.77% de son temps total à cette opération et on aimerait le réduire un peu (1.58%). Nous remarquons que les régions les plus impliquées (Montréal et Bas du Fleuve) demandent la plus forte diminution de temps exception faite de la région des Laurentides oû, malgré un très haut niveau d'implication, on demande une légère augmentation du temps.

On est partout satisfait de la situation avec une cote moyenne de 3.14%.

TABLEAU 36

3.5 INSCRIPTION ATTRIBUTION DES GROUPES COURS D'APPARTENANCE A CHACUN

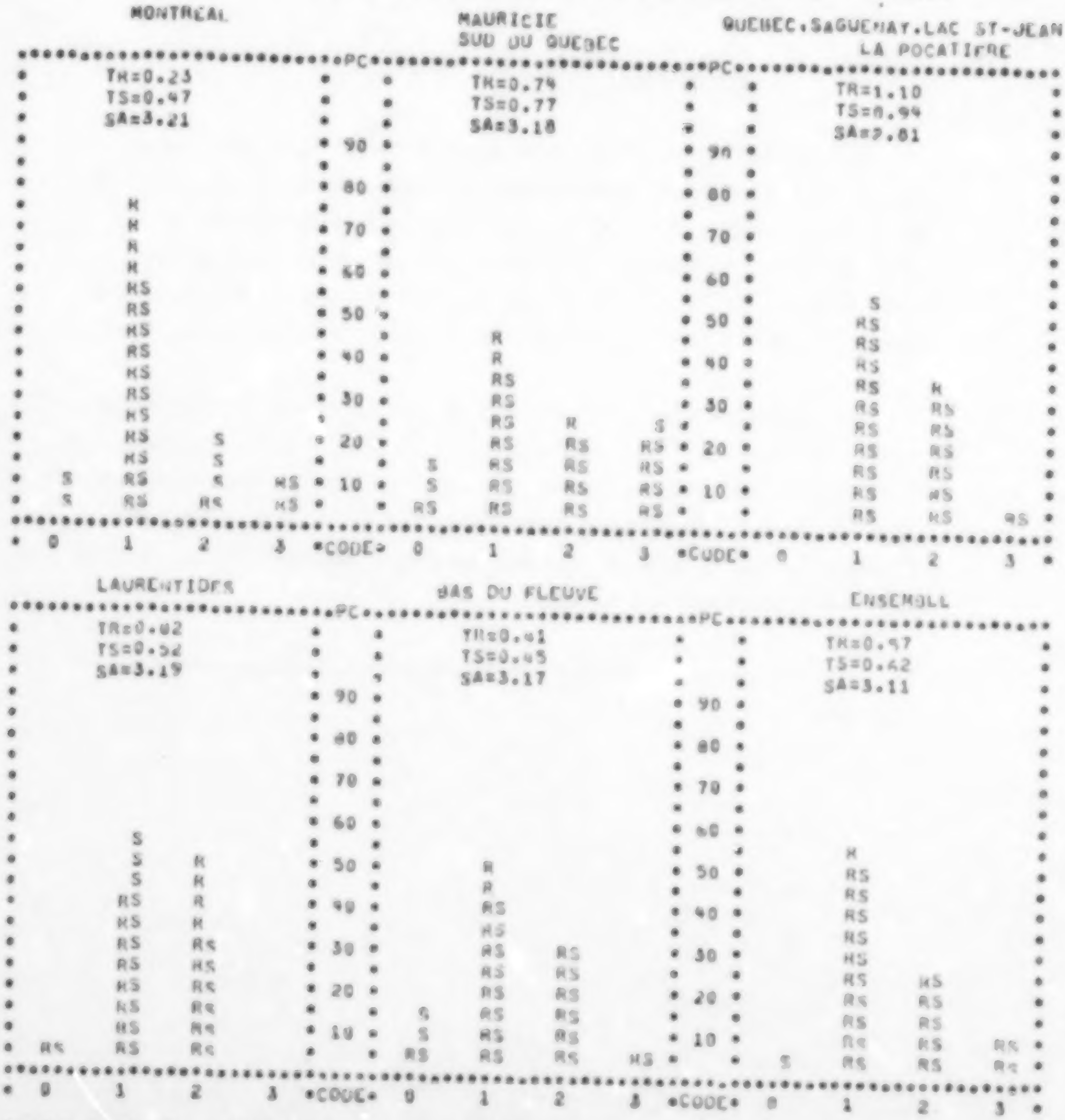

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait
2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait
3.01 à 3.25 - satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait
3.51 à 4.00 - très satisfait

3.5 Inscription: Attribution des groupes cours d'appartenance à chacun

D'une façon générale, une forte proportion des répondants n'est pas impliquée dans cette tâche sauf dans la région des Laurentides où nous retrouvons une majorité de participants qui désirent par compte ne plus être impliqués. Il y a plus de répondants responsables de cette tâche dans la région de la Mauricie que dans les autres régions.

On consacre peu de temps à cette opération (0.57%) et on désire que ça reste comme ça (0.62%), sauf dans la région de Montréal où les gens veulent être davantage impliqués et y consacrer plus de temps. Par contre dans les régions des Laurentides et de Québec on souhaite accorder moins de temps à l'opération.

Dans l'ensemble les gens sont satisfaits (cote 3.11) de la situation sauf dans la région de Québec où le niveau de satisfaction de 2.81 montre que la satisfaction est moyenne.

Analyse de l'ensemble de la question des inscriptions

Des constatations tirées de l'analyse de chacune des opérations de la tâche d'inscription, nous pouvons dégager qu'au niveau du temps consacré à cette tâche on le juge souvent trop élevé et on souhaite en général le réduire un peu. Nous notons que plus le degré d'implication est élevé, plus on souhaite diminuer le temps. Dans l'ensemble on consacre actuellement 6.92% de son temps total aux inscriptions et on voudrait en consacrer 6.74%.

Cependant la cote de satisfaction est partout élevée et se situe à 3.20 pour l'ensemble du Québec. Les méthodes peuvent varier d'une région à l'autre, l'implication être différente, mais dans tous les cas on est satisfait et peu enclin à modifier sensiblement les méthodes utilisées.

C'est au niveau de l'implication que nous notons la plus grande diversité et en résumé, nous pouvons dire que si au niveau de la révision des politiques et procédures l'immense majorité des A.P.I. participent ou sont responsables, la situation est beaucoup plus confuse au niveau de la conception de l'information à fournir aux étudiants où nous retrouvons, selon les régions, toute la gamme des possibilités allant d'une majorité de répondants responsables (Montréal et Bas du Fleuve) à une majorité de non-impliqués (région de Québec). Ce qui étonne c'est que peu importe la situation on est peu enclin à la modifier sensiblement.

Au niveau de la diffusion de l'information, on rejoint ce que nous avons déjà signalé au niveau des tâches à caractère plus technique de l'admission, c'est-à-dire que les répondants sont règle générale peu impliqués dans l'opération et ne souhaitent pas le devenir. L'exception ici étant la région du Bas du Fleuve où la majorité des répondants est responsable de cette opération. L'attribution de cours groupe d'appartenance suit à peu près le même modèle.

Enfin au niveau de l'opération proprement dite avec l'accueil et l'assistance aux étudiants toutes les régions sont impliquées, la région de Québec l'étant un peu moins que les autres (40% de non-impliqués) et souhaitent le demeurer.

En bref, si nous pouvons dire que les répondants jugent consacrer trop de temps à cette tâche et si nous pouvons dire aussi qu'ils sont satisfaits de la situation malgré les divergences régionales, il nous faut dire qu'au niveau de l'implication, les A.P.I. préparent l'opération et la réalisent, mais laissent la diffusion de l'information et l'attribution des groupes cours d'appartenance à d'autres services.

QUESTION 4

Les choix de cours

4.1 Mise à jour, s'il y a lieu, des maquettes
4.2 Elaboration du cahier de programmation institutionnelle
4.3 Rédaction des documents relatifs aux choix de cours
4.4 Diffusion des documents relatifs aux choix de cours
4.5 Préparation technique de l'opération
4.6 Fabrication des programmes individuels réguliers
4.7 Fabrication des programmes individuels spéciaux
4.8 Vérification et validation du programme de cours de chaque étudiant
4.9 Evaluation de l'opération choix de cours

TABLEAU 37

4.1 CHOIX DE COURS MISE A JOUR, S'IL Y A LIEU, DES MAQUETTES.

```
         MONTREAL                            MAURICIE                   QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                             SUD DU QUEBEC                      LA POCATIERE
*****************************PC********************************PC*********************************
*      TR=1.42               *    *      TR=1.33               *    *      TR=1.06               *
*      TS=1.84               *    *      TS=1.63               *    *      TS=1.44               *
*      SA=3.24               *    *      SA=3.09               *    *      SA=2.94               *
*                            * 90 *                            * 90 *                            *
*                            *    *                            *    *                            *
*                            * 80 *                            * 80 *                            *
*                            *    *                            *    *                            *
*                            * 70 *                            * 70 *                            *
*                R           *    *                S           *    *                            *
*                RS          * 60 *                S           * 60 *                            *
*                RS          *    *                RS          *    *                            *
*                RS          * 50 *                RS          * 50 *                S           *
*                RS          *    *                RS          *    *                RS          *
*                RS          * 40 *                RS          * 40 *                RS          *
*                RS          *    *                RS          *    *                RS          *
*                RS          * 30 *                RS          * 30 *         R      RS          *
*                RS          *    *                RS     R    *    *         R      RS          *
*                RS          * 20 *                RS     R    * 20 *         RS     RS     S    *
*  S             RS          *    *         R      RS     RS   *    *         RS     RS     RS   *
*  S      R      RS     RS   * 10 *  S      R      RS     RS   * 10 *         RS     RS     RS   *
*  RS     R      RS     RS   *    *  S      RS     RS     RS   *    *         RS     RS     RS   *
**************************************************************************************************
*  0      1      2      3    *CODE*  0      1      2      3    *CODE*  0      1      2      3    *

         LAURENTIDES                         BAS DU FLEUVE                      ENSEMBLE
*****************************PC********************************PC*********************************
*      TR=1.07               *    *      TR=0.93               *    *      TR=1.20               *
*      TS=1.07               *    *      TS=0.91               *    *      TS=1.44               *
*      SA=3.33               *    *      SA=3.33               *    *      SA=3.16               *
*                            * 90 *                            * 90 *                            *
*                            *    *                            *    *                            *
*                            * 80 *                            * 80 *                            *
*                R           *    *                            *    *                            *
*                R           * 70 *                            * 70 *                            *
*                RS          *    *                            *    *                            *
*                RS          * 60 *                            * 60 *                            *
*                RS          *    *                            *    *                RS          *
*                RS          * 50 *                R           * 50 *                RS          *
*                RS          *    *                R           *    *                RS          *
*                RS          * 40 *                RS          * 40 *                RS          *
*                RS          *    *                RS          *    *                RS          *
*                RS          * 30 *                RS     RS   * 30 *                RS          *
*                RS     RS   *    *                RS     RS   *    *                RS          *
*                RS     RS   * 20 *                RS     RS   * 20 *                RS     RS   *
*                RS     RS   *    *         RS     RS     RS   *    *         R      RS     RS   *
*                RS     RS   * 10 *         RS     RS     RS   * 10 *         RS     RS     RS   *
*         S      RS     RS   *    *  S      RS     RS     RS   *    *  S      RS     RS     RS   *
**************************************************************************************************
*  0      1      2      3    *CODE*  0      1      2      3    *CODE*  0      1      2      3    *

0=SANS REPONSE    P=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    A=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

4.1 Choix de cours: mise à jour, s'il y a lieu, des maquettes

Plus de 80% des A.P.I. sont impliqués dans cette opération surtout à titre de participants avec une pointe à la responsabilité dans la région du Bas du Fleuve et 1/3 de non-impliqués dans la région de Québec. Cette dernière région montre un désir des répondants de participer davantage voire même être davantage responsables de cette opération.

Les répondants consacrent déjà 1.20% de leur temps total à cette opération et voudraient en consacrer 1.44%. Ils sont partout satisfaits (cote de 3.16) et souvent plus que satisfaits de la situation. La région de Québec (cote de 2.94) verrait sa satisfaction atteindre le même niveau que les autres régions si les répondants pouvaient participer davantage et y mettre un peu plus de temps.

TABLEAU 38

4.2 CHOIX DE COURS ELABORATION DU CAHIER DE PROGRAMMATION INSTITUTIONNELLE.

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait
2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait
3.01 à 3.25 - satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait
3.51 à 4.00 - très satisfait

4.2 Elaboration du cahier de programmation institutionnelle

Encore ici, la dominante est la participation autant actuelle que souhaitée. Les régions de la Mauricie et de Québec offrent des particularismes communs: un pourcentage identique de gens non-impliqués qui veulent le devenir surtout comme participants mais aussi comme responsables (Québec).

Quant à la région des Laurentides, un fort pourcentage d'A.P.I. n'a pas répondu à la question probablement à cause du regroupement possible de cette question avec la question des maquettes.

Toutes les régions souhaitent une augmentation du temps à consacrer à cette opération et au niveau de l'ensemble cette augmentation se traduit par un passage du temps total de 0.76% à 1.06%.

Si l'indice de satisfaction générale de 3.08 montre que dans l'ensemble on est satisfait, cet indice doit tenir compte du fait que la région de la Mauricie est peu satisfaite de la situation souhaitant être davantage impliquée et consacrer plus de temps à l'opération et que la même situation se retrouve à un niveau moins prononcé dans la région de Québec. Par contre les trois autres régions sont plus que satisfaites de la situation.

TABLEAU 39

4.3 CHOIX DE COURS REDACTION DES DOCUMENTS

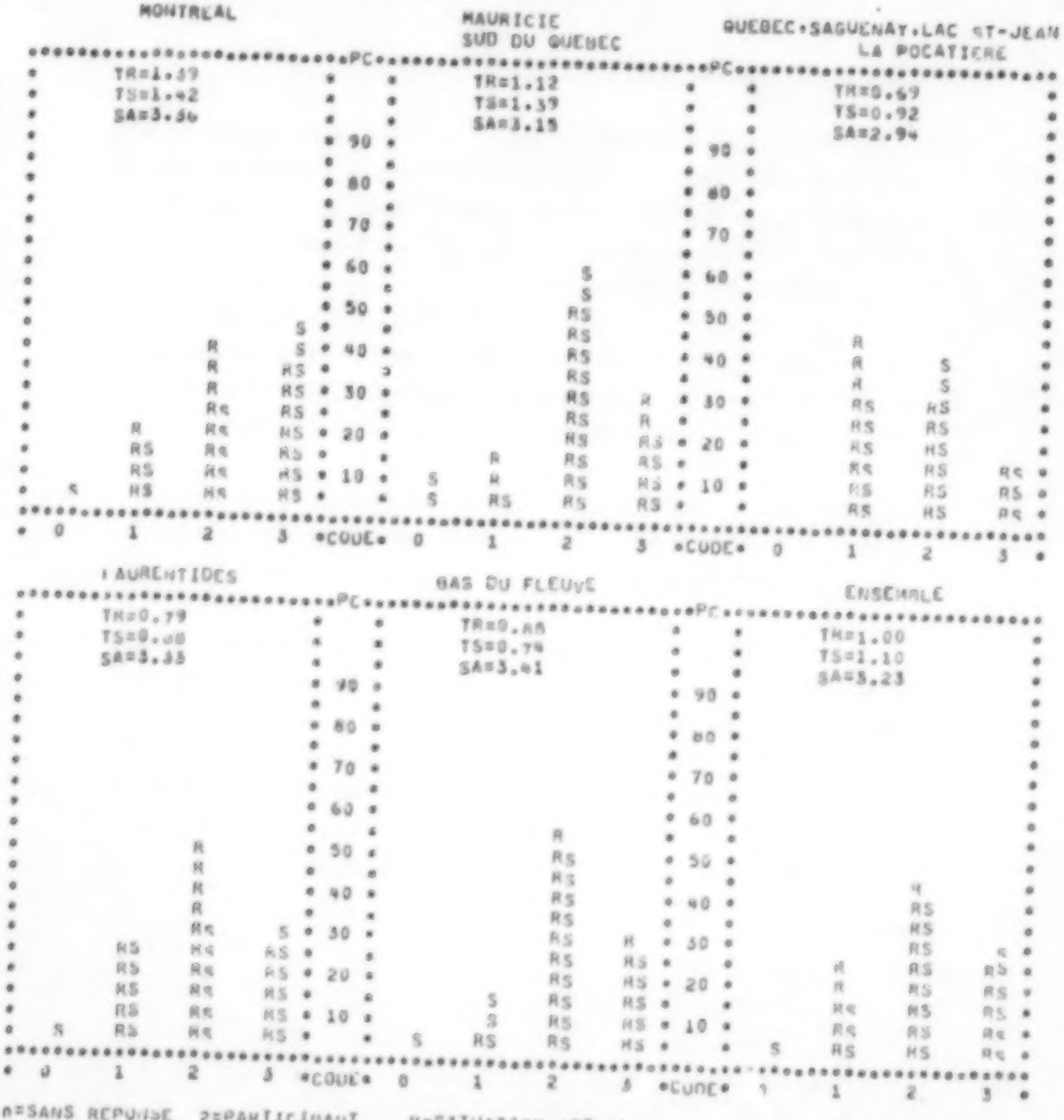

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait
2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
3.01 à 3.25 - satisfait
3.51 à 4.00 - très satisfait

4.3 Choix de cours: rédaction des documents

L'histogramme d'ensemble, même s'il présente un fort niveau d'implication, ne trouve de signification que dans l'analyse des situations régionales. En effet, alors que la région de Montréal désire être davantage responsable de l'opération, la région de la Mauricie veut troquer sa responsabilité pour une simple participation à l'opération. En même temps, les répondants de la région du Bas du Fleuve trouvent qu'ils sont trop impliqués et souhaitent laisser, en partie, cette opération à d'autres pendant que les répondants de la région de Québec veulent passer de la non-implication à la participation. Seule la région des Laurentides se rapproche de l'histogramme d'ensemble.

On souhaite partout une légère augmentation du temps consacré à cette opération (de 1.07% à 1.10%) sauf la région du Bas du Fleuve qui, conséquente avec elle-même demande une diminution du temps accordé à cette opération.

Dans l'ensemble, les gens sont satisfaits et souvent plus que satisfaits de leur situation et ce malgré les divergences régionales. La région de Québec avec une cote de 2.94 est quand même assez satisfaite.

TABLEAU 40

```
 4.4    CHOIX DE COURS DIFFUSION DES DOCUMENTS

        MONTREAL                        MAURICIE                      QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                        SUD DU QUEBEC                          LA POCATIERE
*****************************PC*************************************PC*******************************
*       TR=0.88               *     *       TR=0.88                *     *       TR=0.44               *
*       TS=0.80               *     *       TS=1.05                *     *       TS=0.48               *
*       SA=3.40               *     *       SA=3.20                *     *       SA=3.13               *
*                             * 90  *                              * 90  *                             *
*                             *     *                              *     *                             *
*                             * 80  *                              * 80  *                             *
*                             *     *                              *     *                             *
*                             * 70  *                              * 70  *                             *
*                             *     *                              *     *                             *
*                             * 60  *                              * 60  *                             *
*                             *     *                 R            *     *                             *
*                             * 50  *                 RS           * 50  *           R                 *
*        S                    *     *                 RS           *     *           RS                *
*        RS      R            * 40  *                 RS           * 40  *           RS                *
*        RS      R            *     *                 RS           *     *           RS                *
*        RS      R            * 30  *                 RS           * 30  *           RS                *
*        RS      R       S    *     *                 RS           *     *           RS     R          *
*        RS      RS      S    * 20  *         R       RS      RS   * 20  *           RS     RS         *
*        RS      RS      S    *     *         RS      RS      RS   *     *           RS     RS     RS  *
*        RS      RS      RS   * 10  *  S      RS      RS      RS   * 10  *           RS     RS     RS  *
*        RS      RS      RS   *     *  S      RS      RS      RS   *     *    S      RS     RS     RS  *
*****************************************************************************************************
*   0    1       2       3    *CODE*  0      1       2       3    *CODE*   0       1      2      3  *

        LAURENTIDES                     BAS DU FLEUVE                          ENSEMBLE
*****************************PC*************************************PC*******************************
*       TR=0.57               *     *       TR=0.45                *     *       TR=0.63               *
*       TS=0.59               *     *       TS=0.37                *     *       TS=0.62               *
*       SA=3.53               *     *       SA=3.63                *     *       SA=3.32               *
*                             * 90  *                              * 90  *                             *
*                             *     *                              *     *                             *
*                             * 80  *                              * 80  *                             *
*                             *     *                              *     *                             *
*                             * 70  *                              * 70  *                             *
*                             *     *                              *     *                             *
*                             * 60  *                              * 60  *                             *
*        RS                   *     *                              *     *                             *
*        RS                   * 50  *                              * 50  *                             *
*        RS                   *     *                              *     *                             *
*        RS                   * 40  *         RS                   * 40  *           RS                *
*        RS                   *     *         RS                   *     *           RS     R          *
*        RS                   * 30  *         RS              R    * 30  *           RS     R          *
*        RS      RS           *     *         RS      RS      RS   *     *           RS     RS         *
*        RS      RS           * 20  *         RS      RS      RS   * 20  *           RS     RS     S   *
*        RS      RS      RS   *     *         RS      RS      RS   *     *           RS     RS     RS  *
*        RS      RS      RS   * 10  *         RS      RS      RS   * 10  *           RS     RS     RS  *
*        RS      RS      RS   *     *  S      RS      RS      RS   *     *    S      RS     RS     RS  *
*****************************************************************************************************
*   0    1       2       3    *CODE*  0      1       2       3    *CODE*   0       1      2      3  *

0=SANS REPONSE  2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE        TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE  3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE       TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

4.4 Choix de cours: diffusion des documents

Plus de 45% des répondants ne sont pas impliqués dans cette opération et ne souhaitent pas le devenir. Par contre ceux qui sont impliqués souhaitent le demeurer au même niveau. Les seules exceptions à signaler ici sont celles de la région de Montréal où les participants veulent atteindre le niveau de responsabilité et celles de la région de la Mauricie où il y a un fort degré d'implication qu'on veut maintenir.

On consacre peu de temps à cette opération et on ne veut pas en consacrer davantage (sauf en Mauricie pour les raisons déjà données) et on est plus que satisfait de la situation avec une cote d'ensemble de 3.32.

TABLEAU 41

4.5 CHOIX DE COURS PREPARATION TECHNIQUE DE L'OPERATION

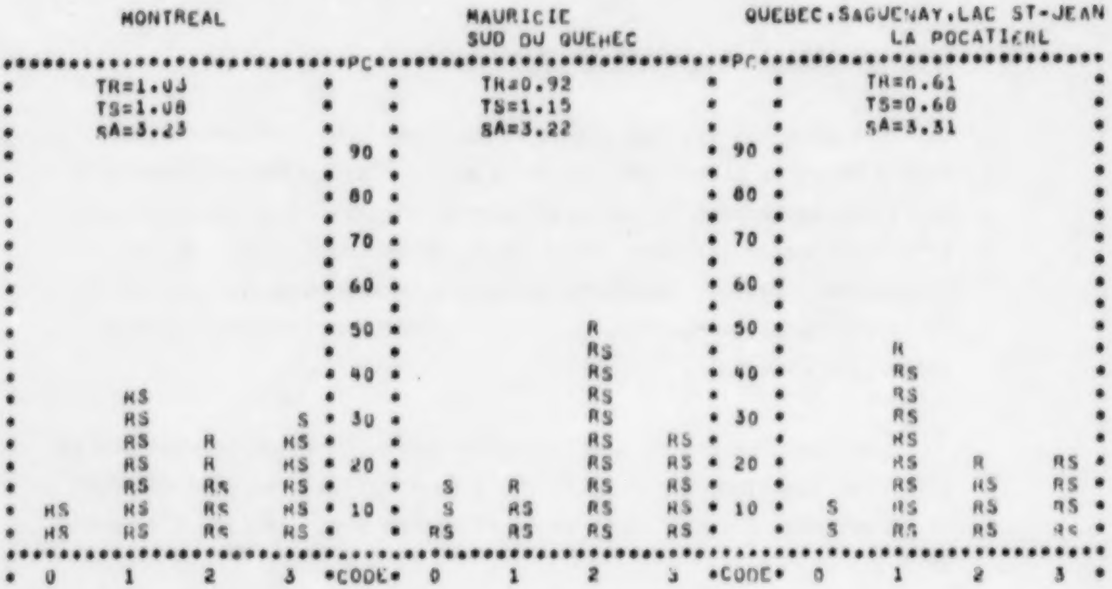

0=SANS REPONSE 1=NON-IMPLIQUE 2=PARTICIPANT 3=RESPONSABLE R=SITUATION ACTUELLE S=SITUATION SOUHAITEE TR=TEMPS REEL TS=TEMPS SOUHAITE SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

4.5 Choix de cours: préparation technique de l'opération

Nous voyons que dans l'ensemble les A.P.I. se partagent en trois catégories égales: les responsables, les participants et les non-impliqués. Mais si nous vérifions l'implication selon les régions, nous constatons que les régions de Montréal, Québec et Laurentides possèdent une majorité de répondants non-impliqués alors que la région de la Mauricie en possède une de participants et celle du Bas du Fleuve de responsables.

Cette dernière région veut diminuer sensiblement sa responsabilité au profit de la non implication. Montréal pour sa part veut être davantage responsable de l'opération. Les Laurentides souhaitent être moins impliquées alors que Québec et Mauricie veulent garder le statu quo. (A remarquer: le fort pourcentage de non répondants au niveau du souhaité dans la région de la Mauricie).

On consacre actuellement 0.80% de son temps total à cette opération et on veut consacrer le même temps. Cependant il nous faut noter que trois des cinq régions demandent une légère augmentation du temps (en termes de temps supplémentaire[1]) et que la forte demande de diminution du temps dans la région du Bas du Fleuve vient, sur le plan d'ensemble, balancer les demandes d'augmentation.

En moyenne les A.P.I. sont plus que satisfaits de la situation, la région du Bas du Fleuve l'étant au niveau 3.17 alors que la région des Laurentides l'est au niveau 3.44. Dans ce dernier cas, même si on souhaite s'occuper moins de l'opération, la cote de satisfaction nous oblige à conclure qu'on est quand même content de la situation actuelle.

1- Selon la comparaison entre le temps souhaité et le temps comprimé.

TABLEAU 42

4.6 CHOIX DE COURS FABRICATION DES PROGRAMMES INDIVIDUELS REGULIERS

PC	MONTREAL 0	MONTREAL 1	MONTREAL 2	MONTREAL 3	MAURICIE SUD DU QUEBEC 0	MAURICIE SUD DU QUEBEC 1	MAURICIE SUD DU QUEBEC 2	MAURICIE SUD DU QUEBEC 3	QUEBEC, SAGUENAY, LAC ST-JEAN, LA POCATIERE 0	QUEBEC, SAGUENAY, LAC ST-JEAN, LA POCATIERE 1	QUEBEC, SAGUENAY, LAC ST-JEAN, LA POCATIERE 2	QUEBEC, SAGUENAY, LAC ST-JEAN, LA POCATIERE 3
	TR=2.04 TS=2.26 SA=3.45				TR=2.08 TS=2.70 SA=3.20				TR=2.48 TS=2.56 SA=3.25			
90												
·												
80												
·												
70												
·												
60												
·								R			RS	
50				RS				RS			RS	
·				RS				RS			RS	
40				RS				RS			RS	
·			RS	RS				RS			RS	
30			RS	RS			RS	RS			RS	R
·			RS	RS			RS	RS			RS	RS
20			RS	RS			RS	RS			RS	RS
·			RS	RS			RS	RS			RS	RS
10	S		RS	RS	S	R	RS	RS			RS	RS
·	RS		RS	RS	S	RS	RS	RS		RS	RS	RS

PC	LAURENTIDES 0	LAURENTIDES 1	LAURENTIDES 2	LAURENTIDES 3	BAS DU FLEUVE 0	BAS DU FLEUVE 1	BAS DU FLEUVE 2	BAS DU FLEUVE 3	ENSEMBLE 0	ENSEMBLE 1	ENSEMBLE 2	ENSEMBLE 3
	TR=2.10 TS=2.01 SA=3.50				TR=1.41 TS=1.28 SA=3.25				TR=2.07 TS=2.20 SA=3.34			
90												
·												
80												
·				R								
70				R								
·				RS								
60				RS								
·				RS				R				
50				RS				R				R
·				RS				R				RS
40				RS			RS	RS				RS
·				RS			RS	RS			RS	RS
30				RS			RS	RS			RS	RS
·				RS			RS	RS			RS	RS
20				RS			RS	RS			RS	RS
·			RS	RS	S		RS	RS			RS	RS
10			RS	RS	S		RS	RS			RS	RS
·	S	RS	RS	RS	S		RS	RS	S	R	RS	RS

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

4.6 Choix de cours: fabrication des programmes individuels réguliers

Presque tous les A.P.I. sont impliqués dans cette opération majoritairement à titre de responsables (sauf dans la région de Québec où la majorité est impliquée à titre de participants) et souhaitent le demeurer. Ils sont partout plus que satisfaits de la situation avec une cote d'ensemble de 3.34 et s'ils consacrent 2.07% de leur temps total à cette opération ils aimeraient dans l'ensemble en consacrer un peu plus (2.20%). Il nous faut cependant noter que les régions des Laurentides et du Bas du Fleuve veulent diminuer le temps consacré à cette opération alors que les répondants de la région de la Mauricie présentent le plus fort écart entre le temps réel et souhaité (0.62%).

TABLEAU 43

4.7 CHOIX DE COURS FABRICATION DES PROGRAMMES INDIVIDUELS SPECIAUX

```
      MONTREAL                         MAURICIE                       QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                       SUD DU QUEBEC                         LA POCATIERE
**************************PC****************************PC*****************************
*     TR=1.45           *    *     TR=2.22            *    *     TR=3.30             *
*     TS=1.69           *    *     TS=2.46            *    *     TS=2.99             *
*     SA=3.31           *    *     SA=3.36            *    *     SA=3.20             *
*                       * 90 *                        * 90 *                         *
*                       *    *                        *    *                         *
*                       * 80 *                        * 80 *                         *
*                       *    *                        *    *                         *
*                       * 70 *                     R  * 70 *                         *
*                       *    *                     R  *    *                         *
*                       * 60 *                     R  * 60 *                         *
*                       *    *                     RS *    *                         *
*                       * 50 *                     RS * 50 *                    R    *
*              R        *    *                     RS *    *               S    RS   *
*              RS    S  * 40 *                     RS * 40 *               RS   RS   *
*              RS    RS *    *                     RS *    *               RS   RS   *
*              RS    RS * 30 *                     RS * 30 *               RS   RS   *
*              RS    RS *    *                RS   RS *    *               RS   RS   *
*              RS    RS * 20 *                RS   RS * 20 *               RS   RS   *
*              RS    RS *    *  S             RS   RS *    *               RS   RS   *
*  RS          RS    RS * 10 *  S             RS   RS * 10 *               RS   RS   *
*  RS          RS    RS *    *  S             RS   RS *    *               RS   RS   *
***************************************************************************************
*  0     1     2     3  *CODE*  0     1       2    3 *CODE*  0      1      2     3   *

      LAURENTIDES                      BAS DU FLEUVE                         ENSEMBLE
**************************PC****************************PC*****************************
*     TR=1.92           *    *     TR=1.61            *    *     TR=2.20             *
*     TS=1.83           *    *     TS=1.48            *    *     TS=2.18             *
*     SA=3.29           *    *     SA=3.35            *    *     SA=3.30             *
*                       * 90 *                        * 90 *                         *
*                       *    *                        *    *                         *
*                    R  * 80 *                        * 80 *                         *
*                    RS *    *                     R  *    *                         *
*                    RS * 70 *                     R  * 70 *                         *
*                    RS *    *                     RS *    *                         *
*                    RS * 60 *                     RS * 60 *                         *
*                    RS *    *                     RS *    *                    R    *
*                    RS * 50 *                     RS * 50 *                    RS   *
*                    RS *    *                     RS *    *                    RS   *
*                    RS * 40 *                     RS * 40 *                    RS   *
*                    RS *    *                     RS *    *                    RS   *
*                    RS * 30 *                     RS * 30 *               RS   RS   *
*                    RS *    *                     RS *    *               RS   RS   *
*                    RS * 20 *                     RS * 20 *               RS   RS   *
*              RS    RS *    *  S             RS   RS *    *               RS   RS   *
*              RS    RS * 10 *  S             RS   RS * 10 *               RS   RS   *
*        S     RS    RS *    *  RS            RS   RS *    *  S            RS   RS   *
***************************************************************************************
*  0     1     2     3  *CODE*  0     1       2    3 *CODE*  0      1      2     3   *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

4.7 Choix de cours: fabrication de programmes individuels spéciaux

Tous les A.P.I. sont impliqués dans cette opération et très majoritairement à titre de responsables sauf dans la région de Montréal où on l'est à titre de participants. On est partout plus que satisfait de la situation et si dans l'ensemble on veut réduire le temps total consacré à cette opération de 2.20% à 2.18%, il faut préciser que la région de Québec consacre 3.30% de son temps à cette opération alors que la région de Montréal en consacre à peine 1.45%.

TABLEAU 44

```
4.8    CHOIX DE COURS VERIFICATION ET VALIDATION DU PROGRAMME DE COURS DE CHACUN

       MONTREAL                        MAURICIE                      QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                       SUD DU QUEBEC                        LA POCATIERE
*******************************PC********************************PC*******************************
*        TR=2.49              *      *        TR=1.49             *      *        TR=1.80          *
*        TS=2.83              *      *        TS=1.27             *      *        TS=1.95          *
*        SA=3.34              *      *        SA=3.10             *      *        SA=3.11          *
*                             * 90   *                            * 90   *                         *
*                             *      *                            *      *                         *
*                             * 80   *                            * 80   *                         *
*                        S    *      *                            *      *                         *
*                        S    * 70   *                            * 70   *                         *
*                        RS   *      *                            *      *                         *
*                        RS   * 60   *                            * 60   *                         *
*                        RS   *      *                            *      *                         *
*                        RS   * 50   *                     R      * 50   *                         *
*                        RS   *      *                     R      *      *                         *
*                        RS   * 40   *                     R      * 40   *            RS     RS    *
*                        RS   *      *              R      RS     *      *            RS     RS    *
*                        RS   * 30   *              RS     RS     * 30   *            RS     RS    *
*                        RS   *      *              RS     RS     *      *            RS     RS    *
*                        RS   * 20   *              RS     RS     * 20   *            RS     RS    *
*                 RS     RS   *      *  S      S    RS     RS     *      *            RS     RS    *
*         R       RS     RS   * 10   *  S      RS   RS     RS     * 10   *     RS     RS     RS    *
*   S     R       RS     RS   *      *  S      RS   RS     RS     *      *     RS     RS     RS    *
***************************************************************************************************
*   0     1       2      3    *CODE* 0      1      2      3      *CODE* 0      1      2      3     *

       LAURENTIDES                     BAS DU FLEUVE                        ENSEMBLE
*******************************PC********************************PC*******************************
*        TR=1.55              *      *        TR=1.03             *      *        TR=1.73          *
*        TS=1.80              *      *        TS=1.15             *      *        TS=1.91          *
*        SA=3.09              *      *        SA=3.54             *      *        SA=3.23          *
*                             * 90   *                            * 90   *                         *
*                             *      *                            *      *                         *
*                             * 80   *                            * 80   *                         *
*                             *      *                            *      *                         *
*                             * 70   *                            * 70   *                         *
*                        RS   *      *                     RS     *      *                         *
*                        RS   * 60   *                     RS     * 60   *                         *
*                        RS   *      *                     RS     *      *                   RS    *
*                        RS   * 50   *                     RS     * 50   *                   RS    *
*                        RS   *      *                     RS     *      *                   RS    *
*                        RS   * 40   *                     RS     * 40   *                   RS    *
*                        RS   *      *                     RS     *      *                   RS    *
*                        RS   * 30   *                     RS     * 30   *                   RS    *
*         R              RS   *      *              R      RS     *      *            RS     RS    *
*         R              RS   * 20   *              R      RS     * 20   *            RS     RS    *
*         RS             RS   *      *  S           RS     RS     *      *            RS     RS    *
*         RS             RS   * 10   *  S           RS     RS     * 10   *     R      RS     RS    *
*   S     RS      RS     RS   *      *  RS          RS     RS     *      *  S  RS     RS     RS    *
***************************************************************************************************
*   0     1       2      3    *CODE* 0      1      2      3      *CODE* 0      1      2      3     *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

4.8 Vérification et validation du programme de chacun

Il y a encore ici une forte prédominance du niveau de responsabilité, mais des hésitations en ce qui regarde le souhaité particulièrement pour les régions de la Mauricie et du Bas du Fleuve (15% sans réponse). Par contre les répondants de la région de Montréal veulent augmenter leur niveau de responsabilité alors que ceux de la région de Québec ne souhaitent aucune modification et que les répondants non-impliqués de la région des Laurentides souhaitent le devenir ou ne savent pas. On consacre en moyenne 1.73% de son temps total à cette opération et on souhaite en consacrer 1.91%, mais il faut remarquer qu'alors que la région de Montréal souhaite consacrer 2.83% de son temps total, la région du Bas du Fleuve aimerait voir ce temps passer à 1.15%.

Les A.P.I. sont règle générale satisfaits de la situation avec une cote de 3.23, les régions de Montréal et du Bas du Fleuve les plus impliquées au niveau de la responsabilité étant plus que satisfaites.

TABLEAU 45

```
4.9    CHOIX DE COURS EVALUATION DE L'OPERATION

       MONTREAL                      MAURICIE                      QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                     SUD DU QUEBEC                       LA POCATIERE
*************************PC****************************PC*****************************
*     TR=1.36            *    *     TR=0.92            *    *     TR=1.40            *
*     TS=1.62            *    *     TS=1.42            *    *     TS=1.53            *
*     SA=3.33            *    *     SA=2.83            *    *     SA=3.15            *
*                        * 90 *                        * 90 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 80 *                        * 80 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 70 *                        * 70 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 60 *                        * 60 *                        *
*                        *    *                        *    *              R         *
*              R         * 50 *              RS        * 50 *              RS        *
*              RS        *    *              RS        *    *              RS        *
*              RS        * 40 *              RS        * 40 *              RS        *
*              RS    S   *    *              RS        *    *              RS        *
*              RS    RS  * 30 *              RS    R   * 30 *              RS    RS  *
*              RS    RS  *    *              RS    RS  *    *              RS    RS  *
*              RS    RS  * 20 *              RS    RS  * 20 *              RS    RS  *
*              RS    RS  *    *  S     R     RS    RS  *    *              RS    RS  *
*  S           RS    RS  * 10 *  S     R     RS    RS  * 10 *              RS    RS  *
*  RS    R     RS    RS  *    *  S     RS    RS    RS  *    *        RS    RS    RS  *
*************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *

       LAURENTIDES                   BAS DU FLEUVE                      ENSEMBLE
*************************PC****************************PC*****************************
*     TR=0.79            *    *     TR=0.88            *    *     TR=1.16            *
*     TS=0.72            *    *     TS=0.70            *    *     TS=1.27            *
*     SA=3.26            *    *     SA=3.08            *    *     SA=3.14            *
*                        * 90 *                        * 90 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 80 *                        * 80 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 70 *                        * 70 *                        *
*              R         *    *                        *    *                        *
*              R         * 60 *                        * 60 *                        *
*              R         *    *                        *    *              R         *
*              RS        * 50 *              R     R   * 50 *              R         *
*              RS        *    *              R     R   *    *              RS        *
*              RS        * 40 *              RS    R   * 40 *              RS        *
*              RS        *    *              RS    R   *    *              RS        *
*              RS        * 30 *              RS    RS  * 30 *              RS    RS  *
*              RS    RS  *    *              RS    RS  *    *              RS    RS  *
*              RS    RS  * 20 *              RS    RS  * 20 *              RS    RS  *
*        S     RS    RS  *    *  S           RS    RS  *    *              RS    RS  *
*        S     RS    RS  * 10 *  S           RS    RS  * 10 *  S           RS    RS  *
*  S     RS    RS    RS  *    *  S     S     RS    RS  *    *  S     RS    RS    RS  *
*************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE    TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE   TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

4.9 Choix de cours: évaluation de l'opération

L'implication se situe majoritairement au niveau de la participation même si près de 30% des répondants sont responsables de cette évaluation. Quelques A.P.I. de la région des Laurentides souhaitent ne plus être impliqués alors que dans les régions de la Mauricie et du Bas du Fleuve 15% des répondants ne se sont pas prononcés au niveau du souhaité.

On consacre en moyenne 1.16% de son temps total à l'opération évaluation et on voudrait en consacrer 1.27%. Si dans l'ensemble on est satisfait, il faut préciser que les répondants de la région de Montréal sont plus que satisfai : (cote 3.33) alors que ceux de la Mauricie le sont à peine (cote 2.83).

Analyse de l'ensemble de la question des choix de cours

La question des choix de cours entraîne partout une très forte implication des A.P.I. et un souhait de maintenir cette implication et parfois de l'augmenter particulièrement au niveau de la fabrication des programmes individuels tant réguliers que spéciaux. Comme pour les questions deux et trois les opérations plus techniques telles la diffusion des documents et la préparation technique de l'opération attire moins leur participation et on continue à dire que les opérations de ce type doivent relever d'autres services.

On consacre 11.57% de son temps total à cette tâche et on aimerait en consacrer 12.58%. A ce niveau alors que la région du Bas du Fleuve, qui est celle qui consacre le moins de temps à cette tâche, souhaite diminuer son temps total de 8.70% à 7.93%, la région de la Mauricie voudrait le voir augmenter de 11.72% à 14.36% soit près de 3% d'augmentation (en temps supplémentaire[1]).

Les A.P.I. sont règle générale satisfaits de la façon dont ils remplissent cette tâche des choix de cours avec une cote d'ensemble de 3.23. Mais il nous faut ici préciser que trois des cinq régions sont plus que satisfaites soit les régions de Montréal, des Laurentides et du Bas du Fleuve et ce malgré le fait que dans la région de Montréal on recherche une plus grande responsabilité, alors que dans la région des Laurentides on privilégie le statu quo et que dans celle du Bas du Fleuve on veut diminuer un peu la participation et le temps consacré.

La région de la Mauricie présente ici le cas particulier. C'est la région la moins satisfaite avec une cote de 3.08 et on retrouve une

1- Selon la comparaison entre le temps souhaité et le temps comprimé.

insatisfaction (cote 2.58) au niveau de l'élaboration du cahier de programmation institutionnelle et elle est à peine satisfaite (cote 2.83) au niveau de l'évaluation de l'opération. Si nous ajoutons à cela le fait que les répondants de cette région demandent une augmentation de près de 3% du temps total on comprend mieux cette cote d'ensemble de 3.08.

QUESTION 5

Horaire

5.1 Confection de l'horaire-maître
5.21 Horaire individuel de l'étudiant (préparation)
5.22 Horaire individuel de l'étudiant (distribution)
5.23 Horaire individuel de l'étudiant (modification ou correction)

TABLEAU 46

```
5.1    HORAIRE CONFECTION DE L'HORAIRE-MAITRE

       MONTREAL                          MAURICIE                      QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                         SUD DU QUEBEC                           LA POCATIERE
*****************************PC*************************************PC*******************************
*       TR=0.57              *    *      TR=1.17                  *    *       TR=0.67              *
*       TS=0.87              *    *      TS=0.79                  *    *       TS=0.63              *
*       SA=3.12              *    *      SA=3.21                  *    *       SA=3.10              *
*                            * 90 *                               * 90 *                            *
*                            *    *                               *    *                            *
*                            * 80 *                               * 80 *                            *
*        R                   *    *                               *    *                            *
*        R                   * 70 *                               * 70 *         R                  *
*        RS                  *    *         S                     *    *         RS                 *
*        RS                  * 60 *         S                     * 60 *         RS                 *
*        RS                  *    *         RS                    *    *         RS                 *
*        RS                  * 50 *         RS                    * 50 *         RS                 *
*        RS                  *    *         RS                    *    *         RS                 *
*        RS                  * 40 *         RS                    * 40 *         RS                 *
*        RS                  *    *         RS                    *    *         RS                 *
*        RS                  * 30 *         RS     R              * 30 *         RS     S           *
*        RS      S           *    *         RS     R              *    *         RS     RS          *
*        RS      S           * 20 *         RS     RS             * 20 *         RS     RS          *
*        RS      S           *    *         RS     RS             *    *         RS     RS          *
*        RS      RS          * 10 *         RS     RS     R       * 10 *         RS     RS          *
*        RS      RS          *    *   S     RS     RS     RS      *    *         RS     RS          *
*****************************************************************************************************
*  0     1       2       3   *CODE*   0     1      2      3       *CODE*   0     1      2      3    *

       LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                          ENSEMBLE
*****************************PC*************************************PC*******************************
*       TR=0.00              *    *      TR=0.70                  *    *       TR=0.67              *
*       TS=0.00              *    *      TS=0.70                  *    *       TS=0.68              *
*       SA=3.44              *    *      SA=3.16                  *    *       SA=3.18              *
*        RS                  * 90 *                               * 90 *                            *
*        RS                  *    *                               *    *                            *
*        RS                  * 80 *                               * 80 *                            *
*        RS                  *    *                               *    *                            *
*        RS                  * 70 *                               * 70 *         RS                 *
*        RS                  *    *         RS                    *    *         RS                 *
*        RS                  * 60 *         RS                    * 60 *         RS                 *
*        RS                  *    *         RS                    *    *         RS                 *
*        RS                  * 50 *         RS                    * 50 *         RS                 *
*        RS                  *    *         RS                    *    *         RS                 *
*        RS                  * 40 *         RS                    * 40 *         RS                 *
*        RS                  *    *         RS                    *    *         RS                 *
*        RS                  * 30 *         RS                    * 30 *         RS                 *
*        RS                  *    *         RS     RS             *    *         RS                 *
*        RS                  * 20 *         RS     RS             * 20 *         RS     RS          *
*        RS                  *    *         RS     RS             *    *         RS     RS          *
*        RS                  * 10 *         RS     RS             * 10 *         RS     RS          *
*        RS                  *    *         RS     RS     RS      *    *         RS     RS          *
*****************************************************************************************************
*  0     1       2       3   *CODE*   0     1      2      3       *CODE*   0     1      2      3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE        TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE       TS=TEMPS SOUHAITE
                                                               SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

5.1 Confection de l'horaire-maître

Ici près de 75% des A.P.I. ne sont pas impliqués dans cette opération et ne souhaitent pas le devenir. Un peu plus de 20% y participent et moins de 5% sont responsables de cette opération. Si la région des Laurentides est non impliquée à 100% et ne souhaite pas le devenir, la région de la Mauricie par contre est impliquée à plus de 30%, mais souhaite diminuer cette implication. Seule la région de Montréal veut participer davantage.

Le temps est ici un facteur négligeable se situant à 0.67% actuel et 0.68% souhaité. Toutes les régions sont satisfaites avec une cote d'ensemble de 3.18. Les répondants de la région des Laurentides non impliqués à 100% sont plus que satisfaits avec une cote de 3.44.

TABLEAU 47

5.21 HORAIRE INDIVIDUEL DE L'ETUDIANT (FABRICATION)

PC	MONTREAL 0	MONTREAL 1	MONTREAL 2	MONTREAL 3	MAURICIE SUD DU QUEBEC 0	MAURICIE SUD DU QUEBEC 1	MAURICIE SUD DU QUEBEC 2	MAURICIE SUD DU QUEBEC 3	QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN LA POCATIERE 0	QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN LA POCATIERE 1	QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN LA POCATIERE 2	QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN LA POCATIERE 3
	TR=1.16				TR=2.08				TR=1.15			
	TS=1.48				TS=1.83				TS=0.83			
	SA=2.92				SA=3.16				SA=3.10			
90												
80												
70												
60		R										
		RS								S		
50		RS					S			RS		
		RS					S			RS		
40		RS					S			RS		
		RS					RS			RS		
30		RS					RS	R		RS	R	
		RS	R			RS	RS	R		RS	R	
20		RS	R	S		RS	RS	R		RS	RS	
		RS	RS	S		RS	RS	RS		RS	RS	
10		RS	RS	S		RS	RS	RS		RS	RS	
		RS	RS	RS	RS	RS	RS	RS	S	RS	RS	RS
CODE	0	1	2	3	0	1	2	3	0	1	2	3

PC	LAURENTIDES 0	LAURENTIDES 1	LAURENTIDES 2	LAURENTIDES 3	BAS DU FLEUVE 0	BAS DU FLEUVE 1	BAS DU FLEUVE 2	BAS DU FLEUVE 3	ENSEMBLE 0	ENSEMBLE 1	ENSEMBLE 2	ENSEMBLE 3
	TR=1.25				TR=1.27				TR=1.27			
	TS=1.25				TS=1.30				TS=1.25			
	SA=3.21				SA=3.54				SA=3.13			
90												
80												
70												
60												
50			RS			RS						
			RS			RS				RS		
40		RS	RS			RS		RS		RS		
		RS	RS			RS		RS		RS		
30		RS	RS			RS		RS		RS	R	
		RS	RS			RS		RS		RS	RS	
20		RS	RS			RS		RS		RS	RS	
		RS	RS			RS		RS		RS	RS	RS
10		RS	RS			RS		RS		RS	RS	RS
		RS	RS	RS	S	RS	R	RS	S	RS	RS	RS
CODE	0	1	2	3	0	1	2	3	0	1	2	3

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait
2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait
3.01 à 3.25 - satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait
3.51 à 4.00 - très satisfait

5.21 Horaire individuel de l'étudiant (fabrication)

Ici la courbe d'ensemble montrant près de 50% de non-impliqués ne trouve sa signification que dans les particularités régionales. En effet les régions de Montréal et de Québec sont majoritairement non impliquées et ont une minorité de participants. La région du Bas du Fleuve est partagée à peu près également entre non-impliqués et responsables. La région des Laurentides présente une majorité de participants et celle de la Mauricie est partagée à peu près également entre non-impliqués, participants et responsables. Dans les modifications souhaitées, la région de Montréal veut être davantage responsable alors que la région de la Mauricie veut l'être moins, mais participer davantage.

On consacre 1.29% de son temps à cette opération avec une pointe de 2.08% en Mauricie et on veut en consacrer un peu moins (1.25%).

Globalement les répondants sont satisfaits de la situation et ce malgré les divergences régionales avec une cote d'ensemble de 3.13. Nous pouvons signaler la très grande satisfaction des répondants de la région du Bas du Fleuve (cote de 3.54) et préciser que les répondants de la région de Montréal (cote de 2.92) seraient plus satisfaits s'ils pouvaient consacrer plus de temps à l'opération et en être davantage responsables.

TABLEAU 48

5.22 HORAIRE INDIVIDUEL DE L'ETUDIANT (DISTRIBUTION)

```
        MONTREAL                              MAURICIE                        QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                              SUD DU QUEBEC                          LA POCATIERE
*****************************PC*******************************PC*********************************
*       TR=0.50              *    *       TR=0.66             *    *         TR=0.34             *
*       TS=0.68              *    *       TS=0.74             *    *         TS=0.30             *
*       SA=3.56              *    *       SA=3.38             *    *         SA=3.23             *
*                            * 90 *                           * 90 *                             *
*                            *    *                           *    *         R                   *
*                            * 80 *                           * 80 *         RS                  *
*        RS                  *    *                           *    *         RS                  *
*        RS                  * 70 *                           * 70 *         RS                  *
*        RS                  *    *                           *    *         RS                  *
*        RS                  * 60 *        R                  * 60 *         RS                  *
*        RS                  *    *        RS                 *    *         RS                  *
*        RS                  * 50 *        RS                 * 50 *         RS                  *
*        RS                  *    *        RS                 *    *         RS                  *
*        RS                  * 40 *        RS                 * 40 *         RS                  *
*        RS                  *    *        RS                 *    *         RS                  *
*        RS                  * 30 *        RS                 * 30 *         RS                  *
*        RS                  *    *        RS     R           *    *         RS                  *
*        RS     R            * 20 *        RS     RS          * 20 *         RS                  *
*        RS     RS           *    *        RS     RS          *    *         RS                  *
*        RS     RS           * 10 *  S     RS     RS     RS   * 10 *         RS    RS            *
*        RS     RS      S    *    *  S     RS     RS     RS   *    *         RS    RS            *
*********************************************************************************************
*  0     1      2       3    *CODE*  0     1      2      3    *CODE*   0     1     2       3    *

        LAURENTIDES                           BAS DU FLEUVE                        ENSEMBLE
*****************************PC*******************************PC*********************************
*       TR=0.50              *    *       TR=0.35             *    *         TR=0.46             *
*       TS=0.50              *    *       TS=0.60             *    *         TS=0.51             *
*       SA=3.44              *    *       SA=3.24             *    *         SA=3.39             *
*                            * 90 *                           * 90 *                             *
*                            *    *                           *    *                             *
*        RS                  * 80 *                           * 80 *                             *
*        RS                  *    *                           *    *         R                   *
*        RS                  * 70 *                           * 70 *         RS                  *
*        RS                  *    *                           *    *         RS                  *
*        RS                  * 60 *                           * 60 *         RS                  *
*        RS                  *    *        R                  *    *         RS                  *
*        RS                  * 50 *        RS                 * 50 *         RS                  *
*        RS                  *    *        RS                 *    *         RS                  *
*        RS                  * 40 *        RS                 * 40 *         RS                  *
*        RS                  *    *        RS                 *    *         RS                  *
*        RS                  * 30 *        RS     RS          * 30 *         RS                  *
*        RS                  *    *        RS     RS          *    *         RS                  *
*        RS                  * 20 *        RS     RS          * 20 *         RS    R             *
*        RS     RS           *    *        RS     RS          *    *         RS    RS            *
*        RS     RS           * 10 *        RS     RS          * 10 *         RS    RS            *
*        RS     RS           *    *  S     RS     RS     RS   *    *         RS    RS      S     *
*********************************************************************************************
*  0     1      2       3    *CODE*  0     1      2      3    *CODE*   0     1     2       3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

5.22 Horaire individuel (distribution)

Comme pour les autres opérations à caractère plus technique l'immense majorité des répondants n'est pas impliquée dans cette opération et ne veut pas le devenir.

On consacre peu de temps à cette opération (0.46%) et on ne veut pas en consacrer davantage (0.51%); on est partout plus que satisfait de la situation avec une cote d'ensemble de 3.39.

TABLEAU 49

```
5.23    HORAIRE INDIVIDUEL DE L'ETUDIANT (MODIFICATION + CORRECTION)

       MONTREAL                        MAURICIE                       QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                       SUD DU QUEBEC                        LA POCATIERE
*************************PC****************************PC***************************************
*       TR=3.24          *    *      TR=2.36            *    *       TR=2.31                   *
*       TS=2.84          *    *      TS=2.52            *    *       TS=1.81                   *
*       SA=2.84          *    *      SA=3.05            *    *       SA=2.72                   *
*                        * 90 *                         * 90 *                                 *
*                        *    *                         *    *                                 *
*                        * 80 *                         * 80 *                                 *
*                        *    *                         *    *                                 *
*                        * 70 *                         * 70 *                                 *
*                        *    *                         *    *                                 *
*                        * 60 *                         * 60 *                                 *
*                        *    *                         *    *                                 *
*             R     RS   * 50 *                         * 50 *                                 *
*             R     RS   *    *                    R    *    *                                 *
*             R     RS   * 40 *                    R    * 40 *                   RS            *
*             RS    RS   *    *              S     RS   *    *                   RS            *
*             RS    RS   * 30 *              S     RS   * 30 *                   RS            *
*             RS    RS   *    *              RS    RS   *    *            RS     RS            *
*             RS    RS   * 20 *        R     RS    RS   * 20 *            RS     RS      R     *
*             RS    RS   *    *        RS    RS    RS   *    *            RS     RS      RS    *
*             RS    RS   * 10 *  S     RS    RS    RS   * 10 *            RS     RS      RS    *
*             RS    RS   *    *  RS    RS    RS    RS   *    *     S      RS     RS      RS    *
************************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0      1      2       3       *

       LAURENTIDES                     BAS DU FLEUVE                        ENSEMBLE
*************************PC****************************PC***************************************
*       TR=2.11          *    *      TR=4.20            *    *       TR=2.89                   *
*       TS=1.53          *    *      TS=3.18            *    *       TS=2.5                    *
*       SA=3.08          *    *      SA=3.33       R    *    *       SA=2.96                   *
*                        * 90 *                    RS   * 90 *                                 *
*                        *    *                    RS   *    *                                 *
*                        * 80 *                    RS   * 80 *                                 *
*                        *    *                    RS   *    *                                 *
*                        * 70 *                    RS   * 70 *                                 *
*                        *    *                    RS   *    *                                 *
*                        * 60 *                    RS   * 60 *                                 *
*                        *    *                    RS   *    *                                 *
*                   R    * 50 *                    RS   * 50 *                         R       *
*                   R    *    *                    RS   *    *                         R       *
*             R     R    * 40 *                    RS   * 40 *                         RS      *
*             R     R    *    *                    RS   *    *                  R      RS      *
*             RS    RS   * 30 *                    RS   * 30 *                  RS     RS      *
*      S      RS    RS   *    *                    RS   *    *                  RS     RS      *
*      S      RS    RS   * 20 *                    RS   * 20 *                  RS     RS      *
*      S      RS    RS   *    *                    RS   *    *                  RS     RS      *
*      S      RS    RS   * 10 *                    RS   * 10 *           RS     RS     RS      *
*  S   RS     RS    RS   *    *  S                 RS   *    *     S     RS     RS     RS      *
************************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0      1      2       3       *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

5.23 Horaire individuel: (modification et correction)

C'est là la seule opération de la tâche des horaires que les répondants considèrent comme faisant partie de leur fonction. Ils y sont impliqués à plus de 85% et souhaitent maintenir à peu près la même implication exception faite de la région des Laurentides où un groupe important des répondants veut se retirer de l'opération.

On consacre 2.88% de son temps total à cette opération, mais d'une façon inégale selon les régions, (4.20% dans la région du Bas du Fleuve où tous les répondants sont responsables et 2.11% dans la région des Laurentides) et on souhaite diminuer légèrement ce temps.

On est, dans l'ensemble, assez satisfaits (cote 2.96) de la situation, mais cette cote ne trouve de signification que dans le fait que les répondants de la région de Québec sont assez peu satisfaits, alors que ceux de la région du Bas du Fleuve sont plus que satisfaits et que ceux des régions des Laurentides et de la Mauricie sont satisfaits.

Analyse de l'ensemble de la question horaire

Pour l'ensemble des opérations de cette tâche la majorité des répondants considère qu'elle n'a pas à être impliquée dans la fabrication de l'horaire-maître ni dans la distribution de l'horaire individuel, mais qu'elle doit l'être dans la modification et la correction de l'horaire individuel. Au niveau de la fabrication de l'horaire individuel, le désir d'implication varie d'une région à l'autre.

On consacre peu de temps aux opérations de fabrication d'horaire-maître et de fabrication et de distribution des horaires individuels et on ne veut pas en consacrer davantage. Par contre, les modifications et corrections de l'horaire individuel couvrent 2.89% du temps total, temps qu'on veut ramener à 2.52%.

Pour l'ensemble des opérations reliées à l'horaire on consacre actuellement 5.29% de son temps total et on veut en consacrer 4.94%.

Toutes les régions sont satisfaites de la façon dont s'accomplit cette tâche avec une cote d'ensemble de 3.16 et, exception faite des régions de Montréal et de Québec au niveau des modifications et corrections d'horaires individuels, les cotes régionales sont partout excellentes. Les modifications et corrections amènent une partie d'aide à l'étudiant et les A.P.I. veulent y contribuer. La fabrication et la distribution de l'horaire est un support technique qui peut être complété à un autre niveau, par d'autres services.

QUESTION 6

Journée d'accueil des étudiants à la session d'automne

TABLEAU 50

```
6.00    JOURNEE D'ACCUEIL DES ETUDIANTS A LA SESSION D'AUTOMNE.

          MONTREAL                           MAURICIE                QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                             SUD DU QUEBEC                    LA POCATIERE
****************************PC******************************PC***************************
*    TR= 3.32 (1.66)      *    *    TR= 3.87 (2.04)      *    *    TR= 2.27 (0.54)      *
*    TS= 6.16 (4.18)      *    *    TS= 7.87 (5.84)      *    *    TS= 7.26 (4.50)      *
*    SA= 3.03             *    *    SA= 2.83             *    *    SA= 2.49             *
*                         * 90 *                         * 90 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 80 *                         * 80 *                         *
*                         *    *                         *    *        R                *
*                         * 70 *                         * 70 *        R                *
*                         *    *               S         *    *        R                *
*                         * 60 *               S         * 60 *        R                *
*               S         *    *               S         *    *        R      S         *
*               S         * 50 *               S         * 50 *        R      S         *
*        R      RS        *    *        R      RS        *    *        R      S         *
*        R      RS        * 40 *        R      RS        * 40 *        R      S         *
*        R      RS        *    *        R      RS        *    *        R      S         *
*        R      RS        * 30 *        R      RS        * 30 *        R      S         *
*        RS     RS        *    *        R      RS        *    *        RS     S         *
*        RS     RS        * 20 *        R      RS        * 20 *        RS     RS        *
*        RS     RS        *    *        RS     RS        *    *        RS     RS        *
*        RS     RS    S   * 10 *  S     RS     RS        * 10 *        RS     RS        *
*  S     RS     RS    S   *    *  S     RS     RS    RS  *    *  S     RS     RS        *
*****************************************************************************************
*  0     1      2     3   *CODE*  0     1      2     3   *CODE*  0     1      2     3   *

          LAURENTIDES                        BAS DU FLEUVE                    ENSEMBLE
****************************PC******************************PC***************************
*    TR= 3.12 (0.79)      *    *    TR= 2.63 (1.22)      *    *    TR= 2.97 (1.24)      *
*    TS= 3.12 (0.79)      *    *    TS= 4.42 (2.96)      *    *    TS= 5.62 (3.48)      *
*    SA= 3.36             *    *    SA= 2.83             *    *    SA= 2.89             *
*                         * 90 *                         * 90 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 80 *                         * 80 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 70 *                         * 70 *                         *
*        RS               *    *                         *    *                         *
*        RS               * 60 *                         * 60 *                         *
*        RS               *    *               S         *    *        R                *
*        RS               * 50 *        R      S         * 50 *        R      S         *
*        RS               *    *        R      S         *    *        R      S         *
*        RS               * 40 *        R      RS        * 40 *        R      S         *
*        RS               *    *        R      RS        *    *        R      RS        *
*        RS               * 30 *        RS     RS        * 30 *        RS     RS        *
*        RS               *    *        RS     RS        *    *        RS     RS        *
*        RS               * 20 *        RS     RS        * 20 *        RS     RS        *
*        RS           RS  *    *        RS     RS        *    *        RS     RS        *
*        RS           RS  * 10 *        RS     RS        * 10 *        RS     RS        *
*  RS    RS     RS    RS  *    *        RS     RS    RS  *    *  S     RS     RS    RS  *
*****************************************************************************************
*  0     1      2     3   *CODE*  0     1      2     3   *CODE*  0     1      2     3   *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE       TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE      TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

6.0 Journée d'accueil des étudiants à la session d'automne

Actuellement 58% des répondants ne sont pas impliqués dans l'opération accueil et 38% désirent ne pas le devenir. Exception faite de la région des Laurentides où on souhaite maintenir le statu quo de non implication, partout ailleurs le désir de participation est manifesté.

Au niveau du temps consacré à l'opération la méthode statistique utilisée nous indique que les A.P.I. consacrent 2.97% de leur temps total à cette opération et désireraient en consacrer 5.62%. Ces chiffres nous apparaissent fortement surestimés. En effet nous sommes ici face à la limite de la méthode statistique utilisée et nous croyons que la réalité commande d'apporter des correctifs à cette évaluation, d'autant plus que l'analyse de la même question à l'intérieur du questionnaire apporte des éléments de réponse différents.

Il nous faut pour cela préciser que le temps actuel indiqué de 2.97% inclut un temps attribué par analyse statistique aux 58% des répondants qui se disent non-impliqués. Nous devons tenir compte de cette anomalie et établir un temps actuel total conforme au degré d'implication qui se situe à 42% des répondants.

Si on assume que le 2.97% est le temps consacré dans le cas ou 100% des répondants sont impliqués, on peut dire sans risque d'hérésie que les 42% réellement impliqués, (comme signalé dans les réponses à la même question à l'intérieur du questionnaire) consacrent en fait 1.24% de leur temps total à l'opération.

De la même façon le 5.62% souhaité couvre 100% des répondants et comme seulement 62% des répondants veulent être impliqués ce temps doit être ramené proportionnellement à 3.48%.

Il nous faut aussi faire le même calcul pour chacune des régions et c'est ce résultat qu'on retrouve entre parenthèse dans le tableau 50.

En conséquence, il nous faudrait repartager entre les 16 autres questions le 1.73% du temps actuel et le 2.14% du temps souhaité enlevé à la question 6. Cela situe la marge d'erreur possible pour les autres questions entre 0.10% et 0.20% ce qui nous apparaît négligeable.

Peu importe qu'on analyse la question de l'accueil selon les données à l'intérieur du questionnaire, ce qui est important à retenir c'est que de non-impliqués les A.P.I. (sauf pour la région des Laurentides) désirent le devenir et veulent mettre beaucoup plus de temps à cette opération qu'ils ne le font actuellement.

D'ailleurs, ils ne sont en général que moyennement satisfaits (cote de 2.89) de la situation et moins ils participent plus ils sont insatisfaits (voir histogramme de la région de Québec). Leur demande est claire: participer et y mettre plus de temps. Peu importe le pourcentage retenu, il semble que l'accueil des étudiants soit pour eux plus important que le vécu actuel ne le laisse voir.

QUESTION 7

Promotion des étudiants à chaque session

7.1 Analyse systématique des bulletins cumulatifs dès leur parution

7.2 Présentation au comité de promotion des cas probables de changement forcé de programme

7.3 Présentation au comité de promotion des cas ayant réussi moins de 50% de leurs cours

7.4 Présentation au comité de promotion des cas d'étudiants n'ayant pas satisfait à leurs conditions particulières d'admission

7.5 Décisions et avis aux étudiants forcés de quitter leur programme ou congédiés par le Collège

7.6 Révision de cas d'étudiants forcés de quitter leur programme ou congédiés par le Collège

TABLEAU 51

7.1 ANALYSE DES BULLETINS CUMULATIFS DES ETUDIANTS A CHAQUE SESSION

```
          MONTREAL                        MAURICIE                 QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                          SUD DU QUEBEC                  LA POCATIERE
*********************PC**************************PC***************************
*    TR=1.02         *    *    TR=1.30         *    *    TR=1.38         *
*    TS=1.26         *    *    TS=1.49         *    *    TS=1.80         *
*    SA=3.45         *    *    SA=3.10         *    *    SA=2.94         *
*                    * 90 *                    * 90 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 80 *                    * 80 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 70 *                    * 70 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 60 *                    * 60 *                    *
*                    *    *                 R  *    *                    *
*                 RS * 50 *                 R  * 50 *       R            *
*                 RS *    *                 RS *    *       R            *
*            S    RS * 40 *            S    RS * 40 *       R            *
*            RS   RS *    *            RS   RS *    *       R            *
*            RS   RS * 30 *            RS   RS * 30 *       RS   S       *
*            RS   RS *    *            RS   RS *    *       RS   S       *
*            RS   RS * 20 *            RS   RS * 20 *       RS   RS   RS *
*            RS   RS *    *            RS   RS *    *       RS   RS   RS *
*       R    RS   RS * 10 *  S         RS   RS * 10 *       RS   RS   RS *
*       R    RS   RS *    *  S    R    RS   RS *    *  S    RS   RS   RS *
******************************************************************************
*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *

          LAURENTIDES                     BAS DU FLEUVE                  ENSEMBLE
*********************PC**************************PC***************************
*    TR=0.71         *    *    TR=1.51         *    *    TR=1.22         *
*    TS=0.67         *    *    TS=1.41         *    *    TS=1.38         *
*    SA=3.26         *    *    SA=3.24         *    *    SA=3.22         *
*                    * 90 *                    * 90 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                 RS * 80 *                    * 80 *                    *
*                 RS *    *                    *    *                    *
*                 RS * 70 *                    * 70 *                    *
*                 RS *    *                 R  *    *                    *
*                 RS * 60 *                 R  * 60 *                    *
*                 RS *    *                 RS *    *                    *
*                 RS * 50 *                 RS * 50 *                 R  *
*                 RS *    *                 RS *    *                 RS *
*                 RS * 40 *                 RS * 40 *                 RS *
*                 RS *    *                 RS *    *                 RS *
*                 RS * 30 *                 RS * 30 *            S    RS *
*                 RS *    *            RS   RS *    *            RS   RS *
*                 RS * 20 *            RS   RS * 20 *            RS   RS *
*                 RS *    *            RS   RS *    *       R    RS   RS *
*                 RS * 10 *            RS   RS * 10 *       RS   RS   RS *
*  S    RS   R    RS *    *  S    RS   RS   RS *    *  S    RS   RS   RS *
******************************************************************************
*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE    TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE   TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

7.1 Analyse des bulletins cumulatifs des étudiants à chaque session

Les répondants sont fortement impliqués dans cette opération un peu plus de 50% au niveau de la responsabilité et près de 30% au niveau de la participation. La région des Laurentides présente un % de responsabilité de plus de 80% alors que les répondants de la région de Québec ne sont pas impliqués dans un peu plus de 50% des cas.

Au niveau du souhaité, seule la région de Québec présente une modification sensible voulant être davantage impliquée alors que dans les autres régions on a tendance à vouloir être moins responsables et plus impliqués au niveau de la participation.

Les A.P.I. consacrent en moyenne 1.22% de leur temps total à cette opération et souhaiteraient en consacrer un peu plus (1.38%). On remarque cependant que la région de la Mauricie consacre plus de temps que les autres régions à cette opération alors que les régions où le degré de responsabilité est élevé demandent une réduction du temps.

On est partout satisfait avec une cote de 3.22 pour l'ensemble des répondants, la région de Montréal étant pour sa part plus que satisfaite. La légère baisse au niveau de la région de Québec s'explique par un désir d'être davantage impliqué et de consacrer plus de temps à l'opération.

7.2 Présentation au comité des cas de changement forcé de programme

Au départ, nous constatons que plus de 15% des répondants n'ont pas répondu au degré d'implication de cette opération avec une pointe de 28% pour les régions de Montréal et des Laurentides, un des facteurs d'explication de cette situation pouvant être l'absence d'un tel comité dans leur collège.

Ceux qui ont répondu se partagent à peu près également entre non-impliqués, participants et responsables avec 75% de responsables dans la région du Bas du Fleuve et 40% de non-impliqués dans la région de Québec.

10% des A.P.I. ne se sont pas prononcés au niveau du souhaité, mais partout ceux qui ont répondu souhaitent au moins garder le statu quo ou augmenter un peu le niveau de responsabilité (surtout la région des Laurentides).

On est dans l'ensemble satisfait de la situation même s'il faut tenir compte du fait que les répondants souhaitent être davantage responsables alors que la région de la Mauricie est à peine satisfaite sans préciser les causes de ce bas niveau de satisfaction. Les trois autres régions sont plus que satisfaites de leur situation.

On consacre 0.83% de son temps total à cette opération et on voudrait en consacrer 0.98%, la plus forte demande de hausse venant de la région de Québec qui veut voir son temps total passer de 1.23% à 1.81%.

TABLEAU 53

```
7.3     PRESENTATION AU COMITE DES CAS DE MOINS DE 50% DE REUSSITE

          MONTREAL                       MAURICIE                  QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                         SUD DU QUEBEC                    LA POCATIERE
**************************PC*****************************PC*******************************
*       TR=0.65           *    *       TR=0.77           *    *       TR=1.11           *
*       TS=0.95           *    *       TS=0.84           *    *       TS=1.74           *
*       SA=3.50           *    *       SA=3.12           *    *       SA=2.36           *
*                         * 90 *                         * 90 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 80 *                         * 80 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 70 *                         * 70 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 60 *                         * 60 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 50 *                         * 50 *         R               *
*                         *    *                         *    *         R               *
*                     S   * 40 *                         * 40 *         R               *
*                     S   *    *               RS        *    *         R     R         *
*                     S   * 30 *               RS    R   * 30 *         R     RS        *
*   R                 RS  *    *   S           RS    RS  *    *         R     RS    S   *
*   R     RS    R     RS  * 20 *   S           RS    RS  * 20 *         R     RS    S   *
*   RS    RS    RS    RS  *    *   RS    R     RS    RS  *    *   S     RS    RS    S   *
*   RS    RS    RS    RS  * 10 *   RS    RS    RS    RS  * 10 *   S     RS    RS    S   *
*   RS    RS    RS    RS  *    *   RS    RS    RS    RS  *    *   S     RS    RS    RS  *
*****************************************************************************************
*   0     1     2     3   *CODE*   0     1     2     3   *CODE*   0     1     2     3   *

          LAURENTIDES                    BAS DU FLEUVE                    ENSEMBLE
**************************PC*****************************PC*******************************
*       TR=0.59           *    *       TR=1.49           *    *       TR=0.97           *
*       TS=0.56           *    *       TS=1.49           *    *       TS=1.13           *
*       SA=3.37           *    *       SA=3.40           *    *       SA=3.09           *
*                         * 90 *                         * 90 *                         *
*                         *    *                         *    *                         *
*                         * 80 *                         * 80 *                         *
*                     S   *    *                     RS  *    *                         *
*                     S   * 70 *                     RS  * 70 *                         *
*                     S   *    *                     RS  *    *                         *
*                     S   * 60 *                     RS  * 60 *                         *
*                     RS  *    *                     RS  *    *                         *
*                     RS  * 50 *                     RS  * 50 *                         *
*                     RS  *    *                     RS  *    *                         *
*                     RS  * 40 *                     RS  * 40 *                     S   *
*                     RS  *    *                     RS  *    *                     S   *
*                     RS  * 30 *                     RS  * 30 *                     RS  *
*   R                 RS  *    *                     RS  *    *               RS    RS  *
*   R                 RS  * 20 *                     RS  * 20 *         R     RS    RS  *
*   R           RS    RS  *    *               RS    RS  *    *   RS    R     RS    RS  *
*   R           RS    RS  * 10 *               RS    RS  * 10 *   RS    RS    RS    RS  *
*   RS          RS    RS  *    *   RS          RS    RS  *    *   RS    RS    RS    RS  *
*****************************************************************************************
*   0     1     2     3   *CODE*   0     1     2     3   *CODE*   0     1     2     3   *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE       TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE      TS=TEMPS SOUHAITE
                                                               SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

7.3 Présentation au comité des cas de moins de 50% de réussite

Comme pour l'opération précédente et probablement pour la même raison, nous constatons que plus de 15% des répondants n'ont pas répondu au degré d'implication de cette opération avec la même pointe de 28% pour les régions de Montréal et des Laurentides.

Ceux qui ont répondu se partagent dans des proportions de 25%, 30% et 35% entre non-impliqués, participants et responsables avec 75% de responsables dans la région du Bas du Fleuve et 55% de non-impliqués dans la région de Québec.

Près de 15% des A.P.I. ne se sont pas prononcés au niveau du souhaité mais partout ceux qui ont répondu souhaitent au moins garder le statu quo ou augmenter le niveau de responsabilité.

On est dans l'ensemble satisfait avec une cote d'ensemble de 3.09, mais il faut ici aussi tenir compte de la claire insatisfaction des répondants de la région de Québec (2.36) qui veulent être plus impliqués au niveau de la responsabilité et consacrer plus de temps à l'opération.

Comme pour l'opération précédente on veut augmenter un peu le temps consacré à l'opération de 0.87% à 1.13% la plus forte hausse se situant encore au niveau de la région de Québec (de 1.11% à 1.74%).

TABLEAU 54

```
7.4     PRESENTATION AU COMITE DES CAS DE NON-SATISFACTION DES CONDITIONS

        MONTREAL                     MAURICIE                  QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                     SUD DU QUEBEC                  LA POCATIERE
***********************PC*************************PC************************
*       TR=0.56        *    *      TR=0.72        *    *      TR=0.51        *
*       TS=0.70        *    *      TS=0.77        *    *      TS=1.09        *
*       SA=3.39        *    *      SA=3.00        *    *      SA=2.37        *
*                      * 90 *                     * 90 *                     *
*                      *    *                     *    *                     *
*                      * 80 *                     * 80 *                     *
*                      *    *                     *    *                     *
*                      * 70 *                     * 70 *      R              *
*                      *    *                     *    *      R              *
*                      * 60 *                     * 60 *      R              *
*                      *    *                     *    *      R              *
*                      * 50 *                     * 50 *      R              *
*                      *    *                R    *    *      R              *
*                      * 40 *                R    * 40 *      R              *
*                 S    *    *                RS   *    *      RS             *
*                 S    * 30 *                RS   * 30 *      RS   S         *
* R    RS         RS   *    * S         S    RS   *    *      RS   S         *
* R    RS         RS   * 20 * S         RS   RS   * 20 *      RS   S         *
* R    RS   RS    RS   *    * RS   R    RS   RS   *    *      RS   RS   S    *
* RS   RS   RS    RS   * 10 * RS   RS   RS   RS   * 10 *      RS   RS   R    *
* RS   RS   RS    RS   *    * RS   RS   RS   RS   *    * S    RS   RS   S    *
*****************************************************************************
* 0    1    2     3    *CODE* 0    1    2    3    *CODE* 0    1    2    3    *

        LAURENTIDES                  BAS DU FLEUVE                 ENSEMBLE
***********************PC*************************PC************************
*       TR=0.51        *    *      TR=1.08        *    *      TR=0.68        *
*       TS=0.50        *    *      TS=1.18        *    *      TS=0.83        *
*       SA=3.44        *    *      SA=3.39        *    *      SA=3.08        *
*                      * 90 *                     * 90 *                     *
*                      *    *                     *    *                     *
*                      * 80 *                     * 80 *                     *
*                 S    *    *                     *    *                     *
*                 S    * 70 *                     * 70 *                     *
*                 S    *    *                RS   *    *                     *
*                 S    * 60 *                RS   * 60 *                     *
*                 RS   *    *                RS   *    *                     *
*                 RS   * 50 *                RS   * 50 *                     *
*                 RS   *    *                RS   *    *                     *
*                 RS   * 40 *                RS   * 40 *                S    *
*                 RS   *    *                RS   *    *                S    *
*                 RS   * 30 *                RS   * 30 *                RS   *
* R               RS   *    *                RS   *    *      R         RS   *
* R               RS   * 20 *                RS   * 20 *      R    S    RS   *
* R         RS    RS   *    * RS        RS   RS   *    * RS   RS   RS   RS   *
* R         RS    RS   * 10 * RS        RS   RS   * 10 * RS   RS   RS   RS   *
* RS        RS    RS   *    * RS        RS   RS   *    * RS   RS   RS   RS   *
*****************************************************************************
* 0    1    2     3    *CODE* 0    1    2    3    *CODE* 0    1    2    3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT   R=SITUATION ACTUELLE   TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE   S=SITUATION SOUHAITEE  TS=TEMPS SOUHAITE
                                                        SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

7.4 Présentation au comité des cas de non-satisfactions aux conditions particulières

Nous nous retrouvons une troisième fois devant une absence de réponse de plus de 15% avec la même pointe de 28% des régions de Montréal et des Laurentides probablement explicable par l'absence de tels comités dans certains Collèges.

Ceux qui ont répondu se partagent dans des proportions de 30%, 15% et 35% entre non-impliqués, participants et responsables avec 65% de responsables dans la région du Bas du Fleuve et 70% de non-impliqués dans la région de Québec.

Près de 15% des A.P.I. ne se sont pas prononcés au niveau du souhaité mais partout ceux qui ont répondu souhaitent au moins garder le statu quo et augmenter le niveau de responsabilité.

On est dans l'ensemble satisfait avec une cote d'ensemble de 3.08, mais il faut ici aussi tenir compte de la claire insatisfaction des répondants de la région de Québec (2.37) qui veulent être plus impliqués au niveau de la responsabilité et consacrer plus de temps à l'opération.

Comme pour l'opération précédente on veut augmenter un peu le temps consacré à l'opération de 0.68% à 0.83% la plus forte hausse se situant encore au niveau de la région de Québec (de 0.51% à 1.09%).

TABLEAU 55

7.8 DECISIONS ET AVOC-S AUX ETUDIANTS FORCES DE QUITTER LE PROGRAMME OU LE COLLE

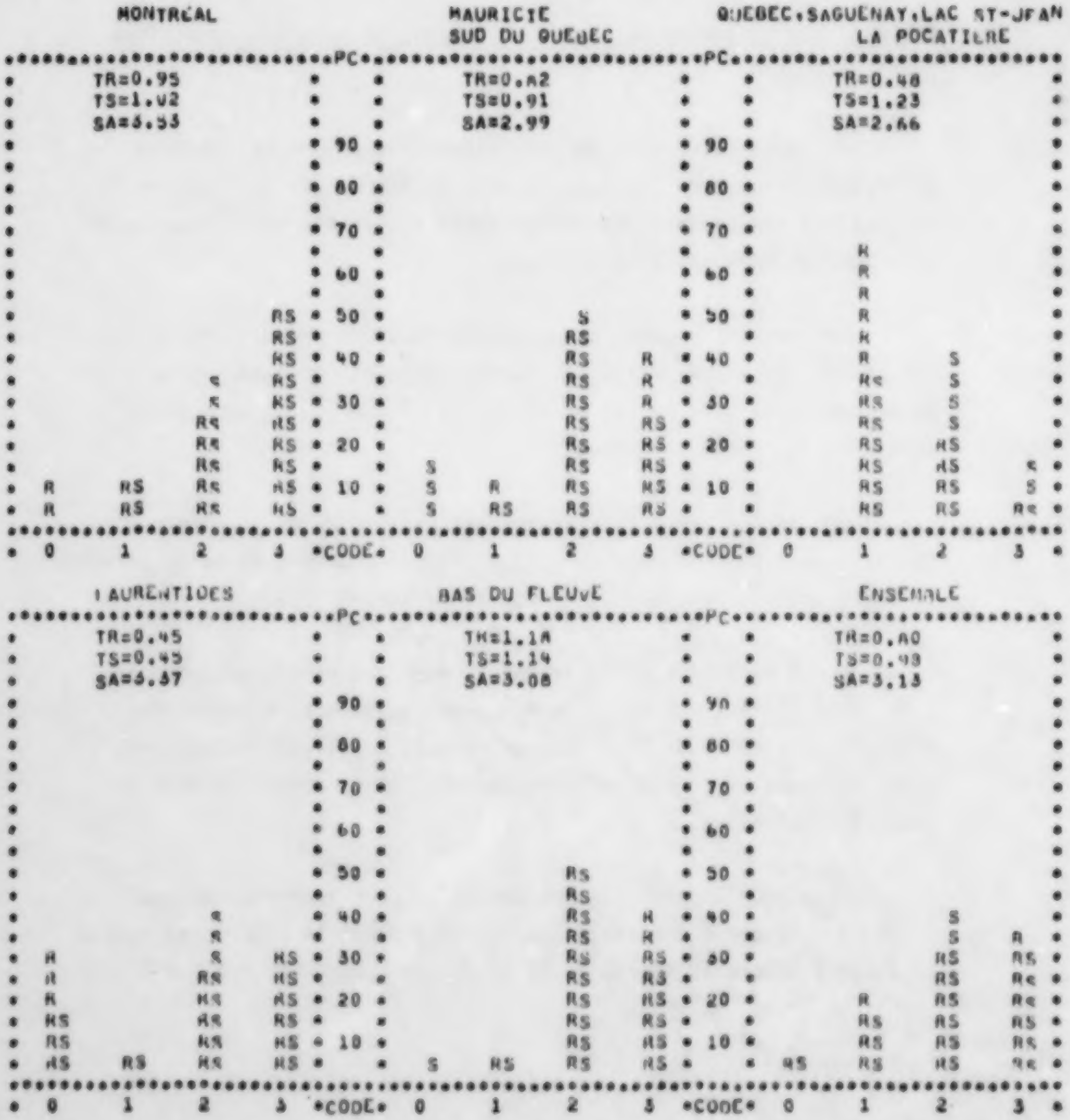

B=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

7.5 Décision et avis aux étudiants forcés de quitter le programme ou le Collège

Ici la première constatation à signaler est l'absence de réponse au niveau de l'implication actuelle pour plus de 30% des répondants de la région des Laurentides. Si dans l'ensemble on peut voir que près de 70% des répondants sont impliqués il faut préciser que les régions de la Mauricie et du Bas du Fleuve le sont à près de 90% alors que la région de Québec ne l'est pas à plus de 65%. Dans l'ensemble on souhaite augmenter la participation.

Comme pour les autres éléments de cette question on est dans l'ensemble satisfait avec une cote de 3.13, mais il faut encore préciser le peu de satisfaction de la région de Québec (2.66) et son désir de participation.

On consacre 0.80% de son temps total à cette opération et on voudrait en consacrer 0.98%. La plus forte hausse se situant encore dans la région de Québec où on veut passer de 0.40% à 1.23% soit tripler le temps actuel.

TABLEAU 56

7.6 REVISION DES CAS D ETUDIANTS FORCES DE QUITTER LE PROGRAMME OU LE COLLEGE

```
            MONTREAL                          MAURICIE                          QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                              SUD DU QUEBEC                          LA POCATIERE
**************************************PC*********************************PC*******************************
*       TR=1.01                  *       *       TR=0.89                *       *       TR=1.09             *
*       TS=1.34                  *       *       TS=0.97                *       *       TS=1.98             *
*       SA=3.24                  *       *       SA=3.04                *       *       SA=2.55             *
*                                * 90    *                              * 90    *                           *
*                                *       *                              *       *                           *
*                                * 80    *                              * 80    *                           *
*                                *       *                              *       *                           *
*                                * 70    *                              * 70    *                           *
*                                *       *                              *       *                           *
*                                * 60    *                              * 60    *                           *
*                                *       *                              *       *                           *
*                          S     * 50    *                        R     * 50    *                           *
*                          RS    *       *                  S     R     *       *              R            *
*                  S       RS    * 40    *                  RS    RS    * 40    *              RS           *
*                  RS      RS    *       *                  RS    RS    *       *              RS      S    *
*                  RS      RS    * 30    *                  RS    RS    * 30    *              RS      S    *
*                  RS      RS    *       *                  RS    RS    *       *        R     RS      S    *
*                  RS      RS    * 20    *                  RS    RS    * 20    *        R     RS      S    *
*                  RS      RS    *       *                  RS    RS    *       *        R     RS      S    *
*  R               RS      RS    * 10    *  S               RS    RS    * 10    *        R     RS      RS   *
*  R       R       RS      RS    *       *  S       R       RS    RS    *       *  RS    RS    RS      RS   *
**********************************************************************************************************
*  0       1       2       3     *CODE*  0       1       2      3      *CODE*  0       1      2       3    *

            LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                          ENSEMBLE
**************************************PC*********************************PC*******************************
*       TR=0.44                  *       *       TR=1.14                *       *       TR=0.94             *
*       TS=0.44                  *       *       TS=1.24                *       *       TS=1.22             *
*       SA=3.37                  *       *       SA=3.09                *       *       SA=3.05             *
*                                * 90    *                              * 90    *                           *
*                                *       *                              *       *                           *
*                                * 80    *                              * 80    *                           *
*                                *       *                              *       *                           *
*                                * 70    *                              * 70    *                           *
*                                *       *                              *       *                           *
*                                * 60    *                              * 60    *                           *
*                                *       *                              *       *                           *
*                                * 50    *                        R     * 50    *                           *
*                                *       *                        R     *       *                           *
*                  S       RS    * 40    *                  R     RS    * 40    *              S       RS   *
*                  S       RS    *       *                  R     RS    *       *              RS      RS   *
*                  S       RS    * 30    *                  RS    RS    * 30    *              RS      RS   *
*  R               RS      RS    *       *  S               RS    RS    *       *              RS      RS   *
*  R               RS      RS    * 20    *  S               RS    RS    * 20    *              RS      RS   *
*  R               RS      RS    *       *  S               RS    RS    *       *              RS      RS   *
*  R               RS      RS    * 10    *  S               RS    RS    * 10    *        R     RS      RS   *
*  RS      RS      RS      RS    *       *  RS              RS    RS    *       *  RS    R     RS      RS   *
**********************************************************************************************************
*  0       1       2       3     *CODE*  0       1       2      3      *CODE*  0       1      2       3    *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

7.6 Révision des cas d'étudiants forcés de quitter le programme ou le Collège

Les répondants sont impliqués dans cette opération dans une proportion de plus de 85% exception faite de la région de Québec où l'implication atteint 70%. Le niveau de participation et le niveau de responsabilité sont partagés à peu près également. Fait étonnant, on retrouve encore près de 30% d'A.P.I. qui n'ont pas répondu au niveau de l'implication actuelle dans la région des Laurentides.

Partout on souhaite maintenir à peu près le même niveau d'implication, les répondants de la région de Québec voulant augmenter leur niveau de responsabilité.

Dans l'ensemble les répondants sont satisfaits (3.05) de la situation, mais il faut encore signaler le peu de satisfaction des répondants de la région de Québec (2.55), insatisfaction qu'il n'est plus nécessaire d'expliquer.

On consacre actuellement 0.94% de son temps total à cette opération et on veut en consacrer 1.22% alors que dans la région de Québec on consacre actuellement 1.09% de son temps et on veut en consacrer 1.98%.

Analyse de l'ensemble de la question de promotion

Les éléments que nous venons d'analyser nous permettent de détacher trois niveaux à l'intérieur de cette question de la promotion: un premier niveau portant sur la cueillette des données (analyse des bulletins), un deuxième niveau portant sur l'analyse des données (comités) et avis aux personnes concernées (avis) et un troisième niveau portant sur le travail de révision après la décision.

Les répondants sont fortement impliqués dans la cueillette des données tant à titre de participants (30%) qu'à titre de responsables (50%) avec une pointe de responsabilité de 80% dans la région du Bas du Fleuve et une non implication de 50% dans la région de Québec qui en contre partie souhaite participer davantage. On consacre 1.22% de son temps total à cette opération et on souhaite l'augmenter à 1.38% et on est à peu près partout satisfait de la situation. La demande de la région de Québec de consacrer 1.80% de son temps total à l'opération indique bien son désir de participation.

Le niveau de l'analyse des données en comité et de la décision nous fournit des données moins précises, les répondants se partageant entre non-impliqués, participants et responsables et une partie d'entre eux refusant de répondre. Les seules constantes que l'on puisse dégager sont le fort niveau de non impliqués dans la région de Québec, le fort niveau de responsables dans la région du Bas du Fleuve et le fort niveau de non-répondants des régions des Laurentides et de Montréal au niveau de l'implication actuelle et de la Mauricie au niveau de l'implication souhaitée. La région de Québec veut participer et le montre clairement par son degré de satisfaction et par l'insistance pour consacrer plus de temps à ces opérations. Les non-répondants des régions de Montréal et des Laurentides souhaitent participer. Si la région de Québec est insatisfaite, les autres

régions sont satisfaites de la situation et dans certains cas plus que satisfaites. On consacre 3.28% de son temps total à ces opérations et on souhaite en consacrer 3.92%.

Enfin le troisième niveau, celui du travail de révision des décisions entraîne une implication de plus de 85% des répondants et ce même dans la région de Québec où 70% sont impliqués. Comme pour toute cette question, la région de Québec veut participer davantage et avoir plus de temps, de là son insatisfaction. Les autres répondants sont satisfaits de la situation. On consacre 0.94% de son temps à cette opération et on souhaite en consacrer 1.22%.

En bref, on peut dire que les répondants consacrent 5.44% de leur temps total à cette tâche et voudraient en consacrer 6.46%. Exception faite de la région de Québec les autres régions sont satisfaites (cote de 3.12) et ne veulent pas modifier sensiblement la situation.

QUESTION 8

Commandites

8.1 Révision des politiques et procédures

8.2 Emission

8.3 Validation des commandites pour fin de paiement

TABLEAU 57

```
8.1     COMMANDITES REVISION DES POLITIQUES ET PROCEDURES

        MONTREAL                             MAURICIE                     QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                             SUD DU QUEBEC                          LA POCATIERE
**********************************PC************************************PC************************************
*     TR=1.79                    *    *     TR=1.39                    *    *     TR=1.13                    *
*     TS=2.54                    *    *     TS=1.66                    *    *     TS=1.08                    *
*     SA=2.87                    *    *     SA=3.10                    *    *     SA=3.05                    *
*                                * 90 *                                * 90 *                                *
*                                *    *                                *    *                                *
*                                * 80 *                                * 80 *                                *
*                                *    *                                *    *                                *
*                                * 70 *                                * 70 *                                *
*                                *    *                                *    *                                *
*                   S            * 60 *                                * 60 *                                *
*                   RS           *    *                   R            *    *                                *
*                   RS           * 50 *                   R            * 50 *           RS                   *
*                   RS           *    *                   R            *    *           RS                   *
*                   RS           * 40 *                   RS           * 40 *           RS      R            *
*                   RS           *    *                   RS           *    *           RS      RS           *
*                   RS           * 30 *           R       RS           * 30 *           RS      RS           *
*           R       RS           *    *           RS      RS      S    *    *           RS      RS           *
*           R       RS           * 20 *           RS      RS      S    * 20 *           RS      RS           *
*           R       RS      S    *    *           RS      RS      S    *    *           RS      RS           *
*   S       RS      RS      RS   * 10 *           RS      RS      RS   * 10 *           RS      RS           *
*   S       RS      RS      RS   *    *   S       RS      RS      RS   *    *           RS      RS           *
**************************************************************************************************************
*   0       1       2       3    *CODE*   0       1       2       3    *CODE*   0       1       2       3    *

        LAURENTIDES                          BAS DU FLEUVE                          ENSEMBLE
**********************************PC************************************PC************************************
*     TR=1.42                    *    *     TR=1.17                    *    *     TR=1.45                    *
*     TS=1.42                    *    *     TS=1.45                    *    *     TS=1.66                    *
*     SA=3.16                    *    *     SA=3.07                    *    *     SA=3.03                    *
*                                * 90 *                                * 90 *                                *
*                                *    *                                *    *                                *
*                                * 80 *                                * 80 *                                *
*                                *    *                                *    *                                *
*                                * 70 *                                * 70 *                                *
*                                *    *                                *    *                                *
*                                * 60 *                                * 60 *                                *
*                                *    *                                *    *                                *
*                   RS           * 50 *           R       S            * 50 *                   R            *
*                   RS           *    *           R       S            *    *                   RS           *
*                   RS           * 40 *           R       RS           * 40 *                   RS           *
*                   RS           *    *           R       RS           *    *           R       RS           *
*           RS      RS           * 30 *           RS      RS           * 30 *           R       RS           *
*           RS      RS           *    *           RS      RS           *    *           RS      RS           *
*           RS      RS           * 20 *           RS      RS           * 20 *           RS      RS           *
*           RS      RS      RS   *    *           RS      RS           *    *           RS      RS      S    *
*           RS      RS      RS   * 10 *           RS      RS           * 10 *           RS      RS      RS   *
*           RS      RS      RS   *    *   S       RS      RS      RS   *    *   S       RS      RS      RS   *
**************************************************************************************************************
*   0       1       2       3    *CODE*   0       1       2       3    *CODE*   0       1       2       3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE        TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE       TS=TEMPS SOUHAITE
                                                              SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

8.1 Commandites: révision des politiques et procédures

Les A.P.I. sont impliqués à près de 70% dans cette opération majoritairement comme participants avec une pointe de non participation de plus de 50% dans les régions de Québec et du Bas du Fleuve.

Ils consacrent 1.45% de leur temps total à cette opération et voudraient en consacrer 1.66% et ils sont partout satisfaits (cote de 3.03) exception faite de la région de Montréal où une plus forte participation et un meilleur niveau de responsabilité augmenterait la satisfaction.

TABLEAU 58

```
8.2     COMMANDITES EMISSION

        MONTREAL                       MAURICIE                  QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                       SUD DU QUEBEC                   LA POCATIERE
*********************PC***********************************PC*****************************
*     TR=2.43         *    *     TR=1.20         *    *     TR=2.26         *
*     TS=2.57         *    *     TS=1.55         *    *     TS=2.28         *
*     SA=3.12         *    *     SA=3.10         *    *     SA=2.99         *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 80 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 70 *                     * 70 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                 RS  * 60 *                     * 60 *                     *
*                 RS  *    *                     *    *                     *
*                 RS  * 50 *                     * 50 *                     *
*                 RS  *    *                     *    *       R             *
*                 RS  * 40 *                     * 40 *       RS   S        *
*                 RS  *    *       R         R   *    *       RS   S        *
*                 RS  * 30 *       R    S    RS  * 30 *       RS   RS       *
*            R    RS  *    *       RS   RS   RS  *    *       RS   RS       *
*            RS   RS  * 20 *       RS   RS   RS  * 20 *       RS   RS       *
*            RS   RS  *    *       RS   RS   RS  *    *       RS   RS   R   *
*  S         RS   RS  * 10 *  S    RS   RS   RS  * 10 *       RS   RS   R   *
*  RS   S    RS   RS  *    *  S    RS   RS   RS  *    *       RS   RS   RS  *
*****************************************************************************
*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *

        LAURENTIDES                    BAS DU FLEUVE                   ENSEMBLE
*********************PC***********************************PC*****************************
*     TR=1.07         *    *     TR=1.34         *    *     TR=1.77         *
*     TS=1.15         *    *     TS=1.45         *    *     TS=1.92         *
*     SA=3.36         *    *     SA=3.94         *    *     SA=3.14         *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 80 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 70 *                     * 70 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 60 *                     * 60 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*       R             * 50 *                     * 50 *                     *
*       R             *    *                     *    *                     *
*       RS            * 40 *       R    RS       * 40 *                     *
*       RS            *    *       R    RS       *    *                 R   *
*       RS        RS  * 30 *       RS   RS       * 30 *       R    S    RS  *
*       RS        RS  *    *       RS   RS       *    *       RS   RS   RS  *
*       RS        RS  * 20 *       RS   RS       * 20 *       RS   RS   RS  *
*       RS   RS   RS  *    *       RS   RS   RS  *    *       RS   RS   RS  *
*       RS   RS   RS  * 10 *       RS   RS   RS  * 10 *       RS   RS   RS  *
*  S    RS   RS   RS  *    *  S    RS   RS   RS  *    *  S    RS   RS   RS  *
*****************************************************************************
*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *

0=SANS REPONSE  2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=N[illegible]SABLE               S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTI
```

COTE DE SATISFACTION

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

8.2 Commandites: émission

Si dans l'ensemble les répondants se partagent à peu près également entre non-impliqués, participants et responsables, ce partage ne trouve sa signification que dans une analyse de courbes régionales fort différentes où la région de Montréal est responsable à plus de 60% de l'opération alors que les régions de Québec et des Laurentides sont majoritairement non-impliqués. Les deux autres régions suivent à peu près le modèle d'ensemble.

Exception faite de la région de Québec où on veut s'orienter davantage vers la participation, les autres régions veulent conserver le statu quo et sont globalement satisfaites de leur situation (cote de 3.14). On consacre 1.77% de son temps total à cette opération et on souhaite en consacrer 1.92%. A noter que la région de Montréal impliquée au niveau de la responsabilité consacre 2.43% de son temps et veut en consacrer 2.59%.

TABLEAU 59

```
8.3    COMMANDITES VALIDATION POUR FIN DE PAIEMENT

        MONTREAL                          MAURICIE                      QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                          SUD DU QUEBEC                          LA POCATIERE
******************************PC*********************************PC*********************************
*       TR=0.31             *    *        TR=0.32             *    *        TR=0.67               *
*       TS=0.37             *    *        TS=0.70             *    *        TS=0.72               *
*       SA=3.66             *    *        SA=3.18             *    *        SA=3.11               *
*                           * 90 *                            * 90 *                              *
*          RS               *    *                            *    *          R                   *
*          RS               * 80 *                            * 80 *          RS                  *
*          RS               *    *          R                 *    *          RS                  *
*          RS               * 70 *          R                 * 70 *          RS                  *
*          RS               *    *          R                 *    *          RS                  *
*          RS               * 60 *          R                 * 60 *          RS                  *
*          RS               *    *          RS                *    *          RS                  *
*          RS               * 50 *          RS                * 50 *          RS                  *
*          RS               *    *          RS                *    *          RS                  *
*          RS               * 40 *          RS                * 40 *          RS                  *
*          RS               *    *          RS                *    *          RS                  *
*          RS               * 30 *          RS                * 30 *          RS                  *
*          RS               *    *          RS                *    *          RS                  *
*          RS               * 20 *          RS                * 20 *          RS                  *
*          RS               *    *   S      RS      S         *    *          RS                  *
*          RS               * 10 *   S      RS      S     RS  * 10 *          RS                  *
*          RS     R     RS  *    *   RS     RS      RS    RS  *    *          RS      RS          *
*****************************************************************************************************
*   0      1      2     3   *CODE*   0      1       2     3   *CODE*   0      1       2      3    *

        LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                           ENSEMBLE
******************************PC*********************************PC*********************************
*       TR=0.23             *    *        TR=0.20             *    *        TR=0.36               *
*       TS=0.23             *    *        TS=0.20             *    *        TS=0.48               *
*       SA=3.35             *    *        SA=3.66             *    *        SA=3.38               *
*                           * 90 *                            * 90 *                              *
*                           *    *                            *    *                              *
*                           * 80 *          R                 * 80 *          R                   *
*                           *    *          RS                *    *          RS                  *
*                           * 70 *          RS                * 70 *          RS                  *
*          RS               *    *          RS                *    *          RS                  *
*          RS               * 60 *          RS                * 60 *          RS                  *
*          RS               *    *          RS                *    *          RS                  *
*          RS               * 50 *          RS                * 50 *          RS                  *
*          RS               *    *          RS                *    *          RS                  *
*          RS               * 40 *          RS                * 40 *          RS                  *
*          RS               *    *          RS                *    *          RS                  *
*          RS               * 30 *          RS                * 30 *          RS                  *
*   RS     RS               *    *          RS                *    *          RS                  *
*   RS     RS               * 20 *          RS                * 20 *          RS                  *
*   RS     RS               *    *   S      RS                *    *          RS                  *
*   RS     RS               * 10 *   S      RS                * 10 *          RS                  *
*   RS     RS     RS        *    *   RS     RS      RS        *    *   RS     RS      RS     RS   *
*****************************************************************************************************
*   0      1      2     3   *CODE*   0      1       2     3   *CODE*   0      1       2      3    *

0=SANS REPONSE  2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE        TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE  3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE       TS=TEMPS SOUHAITE
                                                              SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

8.3 Validation pour fin de paiement

Les tableaux ci-contre parlent par eux-mêmes. Les A.P.I. ne sont pas impliqués, ne souhaitent pas le devenir, ils consacrent un temps négligeable à cette opération et sont plus que satisfaits de la situation.

Analyse de l'ensemble de la question des commandites

Chacun des trois éléments de la question est clair. Les A.P.I. sont majoritairement impliqués dans la révision des politiques et procédures au niveau de la participation, ils sont partagés selon les régions au niveau de l'émission et ne sont pas concernés au niveau de la validation pour fin de paiement. Au niveau de l'émission la région de Montréal est plus impliquée que les autres.

On est satisfait de l'ensemble de cette opération avec une cote d'ensemble de 3.18. On consacre 3.58% de son temps total à toute cette tâche et le désir d'en consacrer 4.06% vient particulièrement de la responsabilité de la région de Montréal et du désir de la région de Québec de participer un peu plus.

QUESTION 9

Exemptions

9.1 Révision des politiques et procédures

9.2 Attribution

9.3 Information aux instances intéressées de la décision

TABLEAU 60

```
9.1     EXCEPTIONS REVISION DES POLITIQUES ET PROCEDURES

        MONTREAL                            MAURICIE                         QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                            SUD DU QUEBEC                          LA POCATIERE
*****************************PC*************************************PC***********************************
*         TR=1.22           *    *          TR=1.25            *    *          TR=1.25               *
*         TS=1.56           *    *          TS=1.46            *    *          TS=1.64               *
*         SA=3.22           *    *          SA=2.88            *    *          SA=2.78               *
*                           * 90 *                             * 90 *                                *
*                           *    *                             *    *                                *
*                           * 80 *                             * 80 *                                *
*                  S        *    *                  R          *    *                                *
*                  S        * 70 *                  RS         * 70 *                                *
*                  RS       *    *                  RS         *    *                                *
*                  RS       * 60 *                  RS         * 60 *                                *
*                  RS       *    *                  RS         *    *                                *
*                  RS       * 50 *                  RS         * 50 *                                *
*                  RS       *    *                  RS         *    *                   RS           *
*                  RS       * 40 *                  RS         * 40 *                   RS       S    *
*                  RS       *    *                  RS         *    *                   RS       S    *
*                  RS       * 30 *                  RS         * 30 *                   RS       S    *
*                  RS       *    *                  RS         *    *                   RS       RS   *
*         R        RS       * 20 *                  RS         * 20 *                   RS       RS   *
*         R        RS       *    *        R         RS         *    *         R         RS       RS   *
*         R        RS     S * 10 *   S    R         RS       S * 10 *         R         RS       RS   *
*   S     R        RS    RS *    *   S    RS        RS      RS *    *         R         RS       RS   *
*****************************************************************************************************
*   0     1        2      3 *CODE*   0    1         2        3 *CODE*    0    1         2        3    *

         LAURENTIDES                        BAS DU FLEUVE                          ENSEMBLE
*****************************PC*************************************PC***********************************
*         TR=0.97           *    *          TR=0.73            *    *          TR=1.11               *
*         TS=0.97           *    *          TS=0.71            *    *          TS=1.33               *
*         SA=2.99           *    *          SA=2.99            *    *          SA=3.00               *
*                           * 90 *                             * 90 *                                *
*                           *    *                             *    *                                *
*                           * 80 *                             * 80 *                                *
*                           *    *                             *    *                                *
*                           * 70 *                             * 70 *                                *
*                  R        *    *                  R          *    *                   R            *
*                  R        * 60 *                  R          * 60 *                   R            *
*                  R      S *    *                  R          *    *                   RS           *
*                  R      S * 50 *                  RS         * 50 *                   RS           *
*                  R      S *    *                  RS         *    *                   RS           *
*                  R      S * 40 *         S        RS         * 40 *                   RS           *
*                  R      S *    *         S        RS         *    *                   RS           *
*                  R     RS * 30 *         RS       RS         * 30 *                   RS           *
*                  RS    RS *    *         RS       RS         *    *                   RS           *
*                  RS    RS * 20 *         RS       RS         * 20 *                   RS       S    *
*   S              RS    RS *    *         RS       RS         *    *         R         RS       S    *
*   S              RS    RS * 10 *         RS       RS         * 10 *         R         RS       RS   *
*   S              RS    RS *    *   S     RS       RS         *    *    S    RS        RS       RS   *
*****************************************************************************************************
*   0     1        2      3 *CODE*   0    1         2        3 *CODE*    0    1         2        3    *

0=SANS REPONSE  2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE        TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE  3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE       TS=TEMPS SOUHAITE
                                                              SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

9.1 Exemptions: révision des politiques et procédures

Plus de 80% des répondants sont impliqués dans cette opération soit à titre de participants, soit à titre de responsables et souhaitent le devenir au niveau de 85% en augmentant la responsabilité. Seule la région du Bas du Fleuve se dégage de l'ensemble avec un degré de non-implication de 30%.

On souhaite être davantage responsable de l'opération surtout dans les régions de Québec et des Laurentides, exception faite de la région du Bas du Fleuve qui souhaite ne pas être impliquée à un niveau de 40%.

On consacre à peine 1.11% du temps total à cette opération et on voudrait y consacrer 1.33%. On est moyennement satisfait avec une cote d'ensemble de 3.00, cote qui s'explique plus par la nature même de l'opération que par un désir de modification profonde.

TABLEAU 61

9.2 EXEMPTIONS ATTRIBUTION

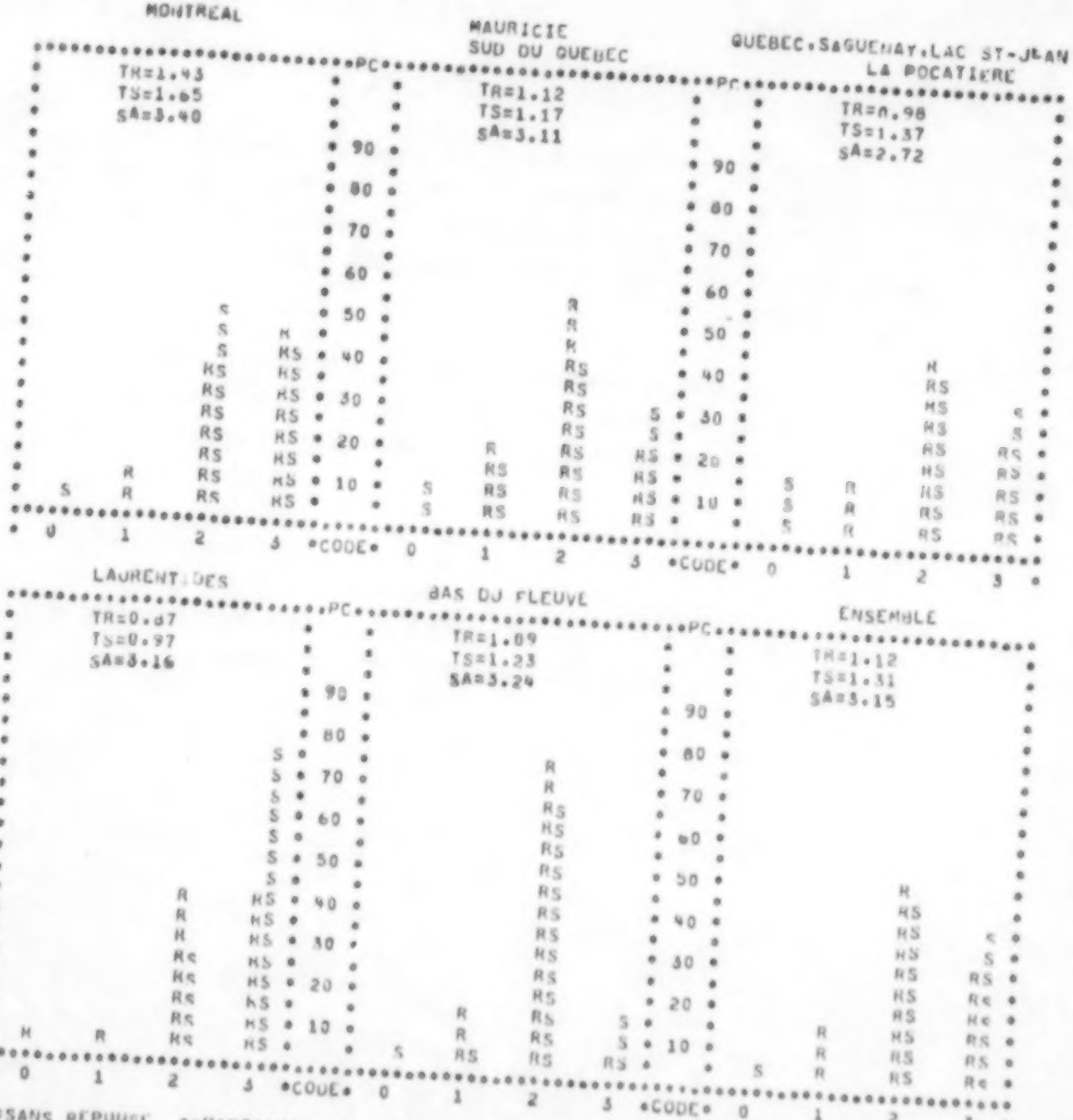

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE

R=SITUATION ACTUELLE
S=SITUATION SOUHAITEE

TR=TEMPS REEL
TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait
2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait
3.01 à 3.25 - satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait
3.51 à 4.00 - très satisfait

9.2 Exemptions: attribution

Les répondants sont encore là fortement impliqués dans l'opération y participant plus qu'ils n'en sont responsables et souhaitent augmenter le niveau de responsabilité. La région des Laurentides constitue une pointe marquée en ce sens qu'elle demande d'être responsable à plus de 75%.

Malgré ce désir d'augmenter la responsabilité, les répondants sont partout satisfaits avec une cote d'ensemble de 3.15. La cote de 2.72 de la région de Québec vient d'un désir d'être davantage responsables et d'avoir plus de temps.

On consacre à peine 1.12% de son temps à l'opération et on voudrait en consacrer 1.31%.

TABLEAU 62

9.8 EXEMPTIONS INFORMATION DES INSTANCES INTERESSEES DE LA DECISION

```
          MONTREAL                   MAURICIE               QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                     SUD DU QUEBEC                 LA POCATIERE
**********************PC**************************PC***************************
*       TR=1.22       *    *       TR=0.72       *    *       TR=0.87       *
*       TS=1.44       *    *       TS=0.70       *    *       TS=0.98       *
*       SA=3.49       *    *       SA=3.30       *    *       SA=2.86       *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 80 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 70 *                     * 70 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*            S        * 60 *                     * 60 *                     *
*            S        *    *                     *    *                     *
*            RS       * 50 *                     * 50 *                     *
*            RS       *    *       R             *    *                     *
*            RS       * 40 *       RS            * 40 *            R        *
*            RS       *    *       RS            *    *            RS       *
*            RS       * 30 *       RS   R        * 30 *            RS       *
*            RS   RS  *    *       RS   R        *    *       R    RS   S   *
*       R    RS   RS  * 20 *       RS   RS   RS  * 20 *       RS   RS   RS  *
*       R    RS   RS  *    *  S    RS   RS   RS  *    *       RS   RS   RS  *
*       R    RS   RS  * 10 *  S    RS   RS   RS  * 10 *       RS   RS   RS  *
*       RS   RS   RS  *    *  S    RS   RS   RS  *    *  S    RS   RS   RS  *
*****************************************************************************
*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *

          LAURENTIDES                BAS DU FLEUVE               ENSEMBLE
**********************PC**************************PC***************************
*       TR=0.88       *    *       TR=0.88       *    *       TR=0.93       *
*       TS=1.08       *    *       TS=0.87       *    *       TS=1.06       *
*       SA=3.30       *    *       SA=2.90       *    *       SA=3.23       *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 80 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 70 *                     * 70 *                     *
*                     *    *            R        *    *                     *
*                     * 60 *            R        * 60 *                     *
*                 S   *    *            RS       *    *                     *
*                 S   * 50 *            RS       * 50 *                     *
*                 S   *    *            RS       *    *            RS       *
*            RS   RS  * 40 *            RS       * 40 *            RS       *
*            RS   RS  *    *            RS       *    *            RS       *
*            RS   RS  * 30 *            RS       * 30 *            RS       *
*            RS   RS  *    *            RS       *    *       R    RS   S   *
*            RS   RS  * 20 *            RS       * 20 *       R    RS   RS  *
*       R    RS   RS  *    *  S    RS   RS       *    *       RS   RS   RS  *
*       R    RS   RS  * 10 *  S    RS   RS       * 10 *       RS   RS   RS  *
*       R    RS   RS  *    *  RS   RS   RS   RS  *    *  S    RS   RS   RS  *
*****************************************************************************
*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

9.3 Exemptions: information des instances concernées par la décision

Près de 70% des répondants sont impliqués dans l'opération majoritairement au niveau de la participation et ils veulent le demeurer. La Mauricie fait ici exception, 50% de ses répondants n'étant pas impliqués et plus de 50% désirant ne pas le devenir ou ne se prononçant pas.

On consacre moins de 1% de son temps total à cette opération et on ne veut pas en consacrer sensiblement plus (1.06%).

Le niveau de satisfaction est très élevé pour l'ensemble (3.23) et montre que trois régions sont plus que satisfaites alors que les régions de Québec et du Bas du Fleuve verraient leur satisfaction augmenter, la première en participant plus, la seconde en participant moins.

Analyse de l'ensemble de la question des exemptions

Les répondants sont fortement impliqués dans l'ensemble des opérations de cette tâche et souhaitent le demeurer en augmentant leur niveau de responsabilité.

Le cas d'exception étant: 1) au niveau de la révision des politiques et procédures, le désir du Bas du Fleuve d'être moins impliqué, 2) au niveau de l'attribution la demande de responsabilité de l'ordre de 75% de la région des Laurentides, 3) au niveau de l'information à fournir aux instances, la non participation de 50% des répondants de la région de la Mauricie.

On est en général satisfait avec une cote d'ensemble de 3.12 (exception faite de la région de Québec où la cote de 2.72 indique un désir de plus grande implication et d'un peu plus de temps) et si on consacre 3.16% de son temps total à cette tâche on veut tout ou plus en consacrer 3.70%.

QUESTION 10

Equivalences

10.1 Révision des politiques et procédures

10.2 Attribution

10.3 Information des instances intéressées de la décision

TABLEAU 63

10.1 EQUIVALENCES REVISION DES POLITIQUES ET PROCEDURES

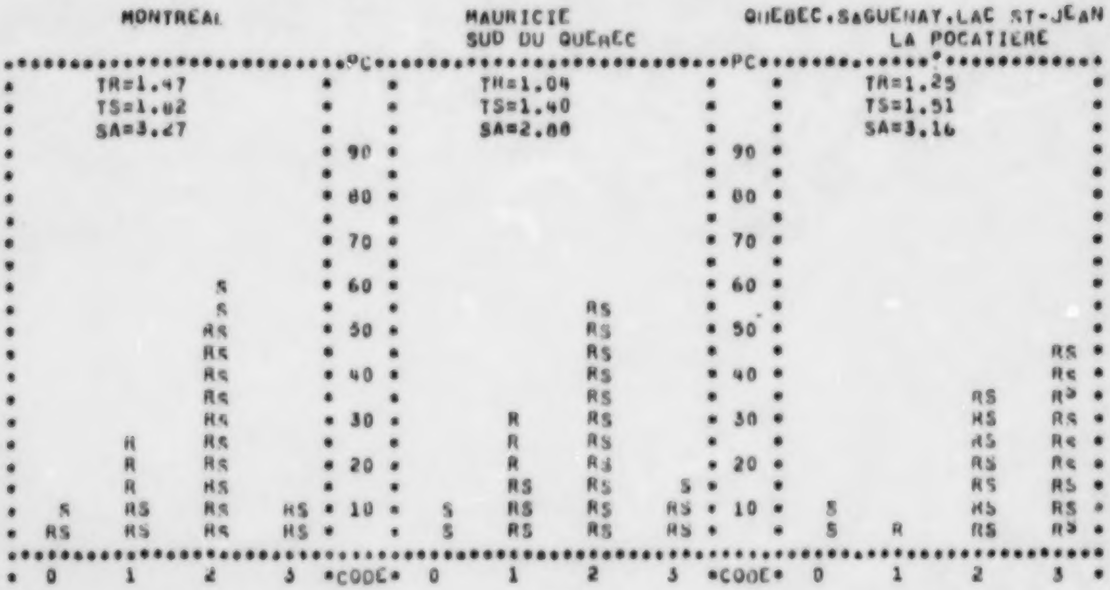

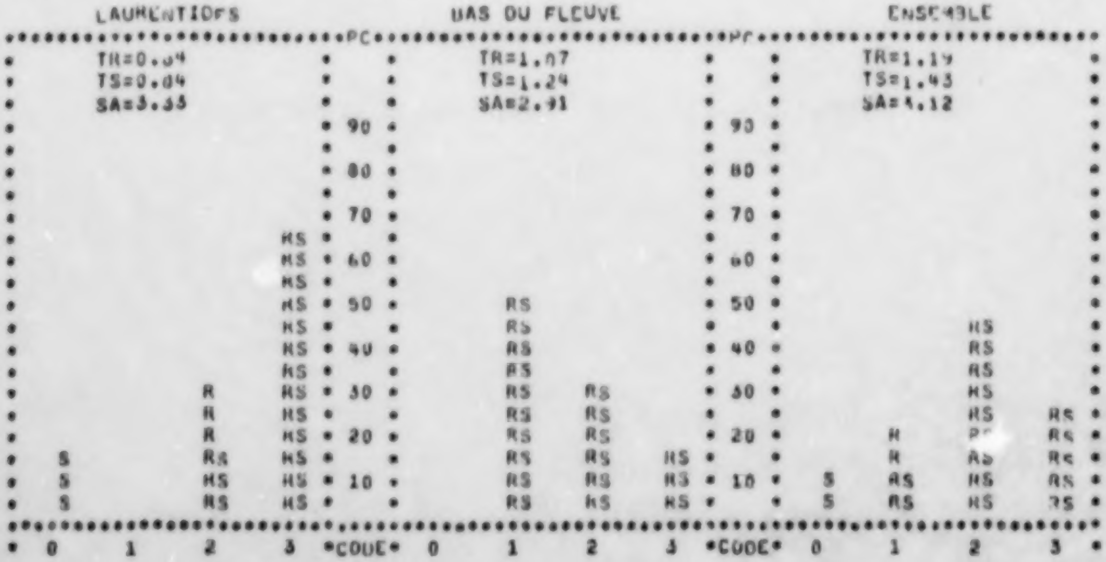

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTIO

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

10.1 Equivalences: révision des politiques et procédures

La courbe d'ensemble d'où se dégage une majorité de participants ne trouve sa signification que dans la comparaison des courbes régionales où les régions de Québec et des Laurentides sont impliquées au niveau de la responsabilité alors que la région du Bas du Fleuve a plus de 50% de non-impliqués. Les deux autres régions se situent au niveau de la participation.

Les A.P.I. consacrent 1.19% de leur temps total à cette opération et souhaitent en consacrer 1.43%. Ils sont dans l'ensemble satisfaits au niveau 3.12 et si la région de la Mauricie n'est que moyennement satisfaite c'est que les non-impliqués souhaitent ou le devenir ou n'ont pas répondu.

TABLEAU 64

```
10.2    EQUIVALENCES ATTRIBUTION

        MONTREAL                          MAURICIE                     QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                          SUD DU QUEBEC                      LA POCATIERE
**********************************PC***************************************PC**********************************
*       TR=1.42                  *    *      TR=1.40                     *    *      TR=1.44                  *
*       TS=1.69                  *    *      TS=1.76                     *    *      TS=1.51                  *
*       SA=3.49                  *    *      SA=2.99                     *    *      SA=3.33                  *
*                                * 90 *                                  * 90 *                               *
*                                *    *                                  *    *                               *
*                                * 80 *                                  * 80 *                               *
*                                *    *                                  *    *                               *
*                                * 70 *                                  * 70 *                               *
*                                *    *                                  *    *                               *
*                                * 60 *                                  * 60 *                               *
*                                *    *                   R              *    *                          R    *
*                 S              * 50 *                   R              * 50 *                          R    *
*                 S              *    *                   R        S     *    *                          RS   *
*                 RS             * 40 *                   RS       S     * 40 *                          RS   *
*                 RS             *    *                   RS       S     *    *                          RS   *
*         R       RS             * 30 *                   RS       RS    * 30 *                 RS       RS   *
*         R       RS             *    *                   RS       RS    *    *                 RS       RS   *
*         RS      RS      RS     * 20 *                   RS       RS    * 20 *                 RS       RS   *
*         RS      RS      RS     *    *                   RS       RS    *    *                 RS       RS   *
*         RS      RS      RS     * 10 *  S        R       RS       RS    * 10 *  S              RS       RS   *
*  S      RS      RS      RS     *    *  S        R       RS       RS    *    *  S              RS       RS   *
*****************************************************************************************************************
*  0      1       2       3      *CODE*  0        1       2        3     *CODE*  0      1         2        3    *

        LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                      ENSEMBLE
**********************************PC***************************************PC**********************************
*       TR=0.94                  *    *      TR=1.42                     *    *      TR=1.34                  *
*       TS=0.94                  *    *      TS=1.93                     *    *      TS=1.59                  *
*       SA=3.16                  *    *      SA=3.26                     *    *      SA=3.27                  *
*                                * 90 *                                  * 90 *                               *
*                                *    *                                  *    *                               *
*                                * 80 *                                  * 80 *                               *
*                                *    *                                  *    *                               *
*                                * 70 *                                  * 70 *                               *
*                         R      *    *                                  *    *                               *
*                         R      * 60 *                                  * 60 *                               *
*                         RS     *    *                   S              *    *                               *
*                         RS     * 50 *                   S              * 50 *                               *
*                         RS     *    *                   S              *    *                               *
*                         RS     * 40 *           R       RS             * 40 *                 RS            *
*                         RS     *    *           R       RS             *    *                 RS       RS   *
*                 RS      RS     * 30 *           R       RS             * 30 *                 RS       RS   *
*                 RS      RS     *    *           R       RS             *    *                 RS       RS   *
*                 RS      RS     * 20 *           R       RS             * 20 *                 RS       RS   *
*                 RS      RS     *    *           RS      RS       RS    *    *         R       RS       RS   *
*                 RS      RS     * 10 *           RS      RS       RS    * 10 *         R       RS       RS   *
*  S              RS      RS     *    *  S        RS      RS       RS    *    *  S      RS      RS       RS   *
*****************************************************************************************************************
*  0      1       2       3      *CODE*  0        1       2        3     *CODE*  0      1         2        3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

10.2 Attribution des équivalences

Si la courbe d'ensemble dégage une faible majorité de participants, cette courbe recoupe trois situations diverses.

En effet dans les régions de Montréal et du Bas du Fleuve un assez fort contingent de répondants se dit non concerné par cette opération, les autres étant impliqués majoritairement à titre de participants. Dans les régions de Québec et des Laurentides une majorité de responsables se dégage clairement, tous les autres étant participants. Enfin dans la région de la Mauricie c'est la participation qui retient la majorité des répondants, les autres se situant au niveau de la responsabilité.

Toutes les régions, sauf celle des Laurentides, expriment un désir de consacrer plus de temps à cette opération (en temps supplémentaire[1]), ce qui sur le plan d'ensemble se traduit par un passage de 1.34% à 1.59%.

Les A.P.I. sont plus que satisfaits de la situation et cela malgré les différences régionales, la seule exception étant la région de la Mauricie où même si les répondants sont satisfaits, ils souhaitent devenir plus impliqués au niveau de la responsabilité.

1- Selon la comparaison entre le temps souhaité et le temps comprimé.

TABLEAU 65

10.3 EQUIVALENCES INFORMATION DES INSTANCES INTERESSEES DE LA DECISION

```
        MONTREAL                    MAURICIE                     QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                    SUD DU QUEBEC                     LA POCATIERE
**********************PC**********************PC***********************
*     TR=1.47         *    *     TR=0.90         *    *     TR=0.84          *
*     TS=1.75         *    *     TS=1.15         *    *     TS=0.83          *
*     SA=3.47         *    *     SA=3.16         *    *     SA=X.21          *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 60 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 70 *                     * 70 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 60 *                     * 60 *                     *
*           R         *    *                     *    *                R    *
*           S         * 50 *                     * 50 *                R    *
*           S         *    *                     *    *                R    *
*           RS        * 40 *      R              * 40 *                RS   *
*           RS        *    *      R         S    *    *                RS   *
*           RS        * 30 *      RS        RS   * 30 *           S    RS   *
*           RS   RS   *    *      RS   R    RS   *    *           RS   RS   *
*      R    RS   RS   * 20 *      RS   RS   RS   * 20 *           RS   RS   *
*      R    RS   RS   *    *      RS   RS   RS   *    *           RS   RS   *
*      R    RS   RS   * 10 * S    RS   RS   RS   * 10 * S         RS   RS   *
* RS   RS   RS   RS   *    * S    RS   RS   RS   *    * S    RS   RS   RS   *
***********************************************************************
* 0    1    2    3    *CODE* 0    1    2    3    *CODE* 0    1    2    3    *

        LAURENTIDES                 BAS DU FLEUVE                     ENSEMBLE
**********************PC**********************PC***********************
*     TR=0.94         *    *     TR=1.07         *    *     TR=1.08          *
*     TS=0.94         *    *     TS=1.42         *    *     TS=1.23          *
*     SA=3.41         *    *     SA=3.00         *    *     SA=3.30          *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 80 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 70 *                     * 70 *                     *
*                RS   *    *                     *    *                     *
*                RS   * 60 *                     * 60 *                     *
*                RS   *    *                     *    *                     *
*                RS   * 50 *                     * 50 *                     *
*                RS   *    *                     *    *                     *
*                RS   * 40 *      R              * 40 *                     *
*                RS   *    *      R              *    *           S    RS   *
*           RS   RS   * 30 *      R    S         * 30 *           RS   RS   *
*           RS   RS   *    * S    RS   RS        *    *           RS   RS   *
*           RS   RS   * 20 * S    RS   RS        * 20 *      R    RS   RS   *
*           RS   RS   *    * RS   RS   RS   RS   *    *      R    RS   RS   *
*           RS   RS   * 10 * RS   RS   RS   RS   * 10 * S    RS   RS   RS   *
*           RS   RS   *    * RS   RS   RS   RS   *    * RS   RS   RS   RS   *
***********************************************************************
* 0    1    2    3    *CODE* 0    1    2    3    *CODE* 0    1    2    3    *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE    TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE   TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

<u>COTE DE SATISFACTION:</u>

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

10.3 Equivalences: information des instances intéressées de la décision

Si la courbe d'ensemble dégage une faible majorité de responsables, cette courbe recoupe trois situations diverses.

En effet, si les A.P.I. des régions de Québec et des Laurentides sont majoritairement responsables de l'opération, ceux de la Mauricie et du Bas du Fleuve sont majoritairement non-impliqués alors que ceux de Montréal le sont à titre de participants.

Au niveau du souhaité, les répondants de la région de Montréal désirent participer davantage, ceux de Québec désirent être moins responsables alors que ceux des Laurentides gardent le statu quo et que ceux du Bas du Fleuve hésitent.

On consacre 1.08% de son temps total à cette opération et on souhaite en consacrer 1.23%. Malgré les diversités régionales, les A.P.I. sont plus que satisfaits de leur situation avec une cote d'ensemble de 3.30. La cote de satisfaction de niveau 3.00 enregistrée dans la région du Bas du Fleuve est symptomatique de l'hésitation des répondants tant au niveau actuel que souhaité.

Analyse de l'ensemble de la question des équivalences

Toute cette question des équivalences est inscrite sous le signe des diversités régionales et l'histogramme de l'ensemble ne trouve de signification que dans la comparaison avec les histogrammes régionaux.

Dans l'ensemble les répondants de la région de Montréal participent et souhaitent augmenter leur participation et ce sont eux qui consacrent le plus de leur temps total à cette opération 4.37%.

Les répondants de la région de la Mauricie participent aux deux premiers éléments, mais sont moins concernés par l'information des instances et un certain nombre d'entre eux hésitent au niveau du souhaité ou il y a quand même une tendance vers une plus grande responsabilité.

Les répondants des régions de Québec et des Laurentides sont majoritairement responsables de cette tâche, mais alors que la première désire diminuer un peu cette responsabilité, la seconde préfère le statu quo.

Enfin la région du Bas du Fleuve est la moins fortement impliquée dans cette tâche et au niveau du souhaité, nous constatons une ambivalence, les répondants hésitant à le devenir et préférant ne pas se prononcer.

On est partout plus que satisfait de sa situation avec une cote d'ensemble de 3.23 et si on consacre 3.62% de son temps total à cette tâche on aimerait en consacrer 4.25%.

QUESTION 11

Abandons

11.1 Révision annuelle des politiques et procédures

11.2 Enregistrement officiel

11.3 Recueil des motivations d'abandon

11.4 Information des instances intéressées

TABLEAU 66

```
11.1    ABANDONS REVISION DES POLITIQUES ET PROCEDURES

        MONTREAL                     MAURICIE              QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                     SUD DU QUEBEC              LA POCATIERE
***********************PC****************************PC*************************
*      TR=1.56         *    *      TR=1.26         *    *      TR=1.32         *
*      TS=2.35         *    *      TS=1.33         *    *      TS=1.68         *
*      SA=3.39         *    *      SA=2.88         *    *      SA=3.16         *
*                      * 90 *                      * 90 *                      *
*                      *    *                      *    *                      *
*                      * 80 *                      * 80 *                      *
*             R        *    *                      *    *                      *
*             RS       * 70 *                      * 70 *                      *
*             RS       *    *                      *    *                      *
*             RS       * 60 *                      * 60 *                      *
*             RS       *    *                      *    *                      *
*             RS       * 50 *             S        * 50 *                      *
*             RS       *    *             RS       *    *             S        *
*             RS       * 40 *             RS       * 40 *             RS    S  *
*             RS       *    *             RS       *    *             RS    RS *
*             RS       * 30 *       R     RS       * 30 *             RS    RS *
*             RS       *    *       R     RS       *    *             RS    RS *
*             RS       * 20 *       RS    RS    R  * 20 *             RS    RS *
*             RS       *    *       RS    RS    RS *    *             RS    RS *
* RS    R     RS    S  * 10 * S     RS    RS    RS * 10 *       R     RS    RS *
* RS    R     RS    S  *    * S     RS    RS    RS *    * S     R     RS    RS *
********************************************************************************
* 0     1     2     3  *CODE* 0     1     2     3  *CODE* 0     1     2     3  *

        LAURENTIDES                  BAS DU FLEUVE                ENSEMBLE
***********************PC****************************PC*************************
*      TR=1.04         *    *      TR=1.26         *    *      TR=1.37         *
*      TS=1.32         *    *      TS=1.12         *    *      TS=1.63         *
*      SA=3.41         *    *      SA=3.50         *    *      SA=3.25         *
*                   R  * 90 *                      * 90 *                      *
*                   R  *    *                      *    *                      *
*                   RS * 80 *                      * 80 *                      *
*                   RS *    *                   R  *    *                      *
*                   RS * 70 *                   R  * 70 *                      *
*                   RS *    *                   RS *    *                      *
*                   RS * 60 *                   RS * 60 *                      *
*                   RS *    *                   RS *    *                      *
*                   RS * 50 *                   RS * 50 *                      *
*                   RS *    *                   RS *    *             RS       *
*                   RS * 40 *                   RS * 40 *             RS       *
*                   RS *    *                   RS *    *             RS    RS *
*                   RS * 30 *                   RS * 30 *             RS    RS *
*                   RS *    *             RS    RS *    *             RS    RS *
*                   RS * 20 *             RS    RS * 20 *             RS    RS *
*                   RS *    *             RS    RS *    *             RS    RS *
*                   RS * 10 *             RS    RS * 10 *       R     RS    RS *
* S     RS          RS *    * S           RS    RS *    * S     RS    RS    RS *
********************************************************************************
* 0     1     2     3  *CODE* 0     1     2     3  *CODE* 0     1     2     3  *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE    TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE   TS=TEMPS SOUHAITE
                                                          SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

11.1 Abandons: révision des politiques et procédures

Plus de 90% des répondants sont impliqués dans cette opération, 50% comme participants et 40% en tant que responsables. Il s'agit encore ici d'une courbe d'ensemble artificielle résultant des 80% des participants de la région de Montréal, des 90% et 75% de responsables des régions des Laurentides et du Bas du Fleuve et des 30% de non-impliqués de la région de la Mauricie. La région de Québec pour sa part se conforme au modèle d'ensemble. De plus, les répondants ne souhaitent pas de changements notables à la situation.

Si dans l'ensemble on souhaite voir le temps total consacré à cette opération passer de 1.37% à 1.63%, il faut préciser que les régions des Laurentides et du Bas du Fleuve, responsables de l'opération aimeraient voir un peu diminuer ce temps alors que les autres régions souhaitent une augmentation de ce temps consacré.

Malgré ces divergences, on est plus que satisfait de la situation avec une cote d'ensemble de 3.25 et la satisfaction moyenne de 2.88 de la région de la Mauricie trouve son explication dans un désir de plus forte participation ou dans l'hésitation de quelques répondants quant à la situation souhaitée.

TABLEAU 67

11.2 ABANDONS ENREGISTREMENT OFFICIEL

```
  MONTREAL                       MAURICIE                     QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                 SUD DU QUEBEC                      LA POCATIERE
***********************PC******************************PC*******************************
*      TR=2.57        *    *      TR=1.11        *    *      TR=1.32        *
*      TS=2.55        *    *      TS=1.08        *    *      TS=0.92        *
*      SA=3.33        *    *      SA=3.28        *    *      SA=2.88        *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 80 *                     *
*                S    *    *                     *    *                     *
*                RS   * 70 *                     * 70 *                     *
*                RS   *    *                     *    *                     *
*                RS   * 60 *                     * 60 *                     *
*                RS   *    *                     *    *                     *
*                RS   * 50 *                     * 50 *                     *
*                RS   *    *                     *    *                     *
*                RS   * 40 *      R              * 40 *                     *
*                RS   *    *      RS             *    *                S    *
*                RS   * 30 *      RS        R    * 30 *      R         S    *
*                RS   *    *      RS   RS   RS   *    *      R    R    RS   *
*           R    RS   * 20 *      RS   RS   RS   * 20 *      RS   RS   RS   *
*           R    RS   *    *      RS   RS   RS   *    *      RS   RS   RS   *
*           RS   RS   * 10 * S    RS   RS   RS   * 10 * S    RS   RS   RS   *
*      RS   RS   RS   *    * S    RS   RS   RS   *    * RS   RS   RS   RS   *
****************************************************************************
* 0    1    2    3   *CODE* 0    1    2    3   *CODE* 0    1    2    3    *

  LAURENTIDES                    BAS DU FLEUVE                     ENSEMBLE
***********************PC******************************PC*******************************
*      TR=3.22        *    *      TR=2.93        *    *      TR=2.06        *
*      TS=3.22        *    *      TS=2.95        *    *      TS=1.93        *
*      SA=3.29        *    *      SA=3.41   R    *    *      SA=3.23        *
*                RS   * 90 *                R    * 90 *                     *
*                RS   *    *                R    *    *                     *
*                RS   * 80 *                RS   * 80 *                     *
*                RS   *    *                RS   *    *                     *
*                RS   * 70 *                RS   * 70 *                     *
*                RS   *    *                RS   *    *                     *
*                RS   * 60 *                RS   * 60 *                S    *
*                RS   *    *                RS   *    *                RS   *
*                RS   * 50 *                RS   * 50 *                RS   *
*                RS   *    *                RS   *    *                RS   *
*                RS   * 40 *                RS   * 40 *                RS   *
*                RS   *    *                RS   *    *                RS   *
*                RS   * 30 *                RS   * 30 *                RS   *
*                RS   *    *                RS   *    *                RS   *
*                RS   * 20 *                RS   * 20 *                RS   *
*                RS   *    * S              RS   *    *      RS   R    RS   *
*                RS   * 10 * S              RS   * 10 *      RS   RS   RS   *
*      RS        RS   *    * S              RS   *    * S    RS   RS   RS   *
****************************************************************************
* 0    1    2    3   *CODE* 0    1    2    3   *CODE* 0    1    2    3    *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                              SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

11.2 Abandons: enregistrement officiel

Ici près de 60% des répondants sont responsables de l'opération et moins de 20% ne sont pas impliqués. La région du Bas du Fleuve présente un taux de 100% de répondants responsables, la région des Laurentides un taux de 90% et la région de Montréal 70%. Cependant la région de la Mauricie ne présente que 30% de répondants responsables et 40% de ses répondants ne sont pas impliqués dans l'opération. La région de Québec n'est impliquée qu'à 25% au niveau de la responsabilité et 35% de ses répondants ne sont pas impliqués dans l'opération.

Si au niveau du souhaité, nous constatons une légère hausse du désir de responsabilité, cela ne s'applique pas à la région de la Mauricie qui déjà moins impliquée au niveau de la responsabilité veut le devenir encore moins.

Le degré de satisfaction de l'ensemble des répondants (3.23) montre qu'on est plus que satisfait de la situation et nous remarquons que plus le niveau de responsabilité augmente plus on est satisfait. Une exception, la région de la Mauricie où le fait de ne pas être impliquée et de ne pas vouloir le devenir entraîne un haut niveau de satisfaction (3.28).

Le temps consacré à cette opération varie beaucoup d'une région à l'autre passant de 1.11% en Mauricie où 40% des répondants ne sont pas impliqués à 3.22% dans la région des Laurentides où 90% des répondants sont responsables. On souhaite à peu près maintenir le même temps.

TABLEAU 68

```
11.3    ABANDONS RECUEUIL DES MOTIVATIONS

         MONTREAL                        MAURICIE                 QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                         SUD DU QUEBEC                    LA POCATIERE
*************************PC***************************PC***************************
*       TR=1.90         *    *       TR=1.74         *    *       TR=1.54         *
*       TS=2.67         *    *       TS=2.28         *    *       TS=2.81         *
*       SA=3.15         *    *       SA=2.88         *    *       SA=3.16         *
*                       * 90 *                       * 90 *                       *
*                       *    *                       *    *                       *
*                       * 80 *                       * 80 *                       *
*                     S *    *                       *    *                       *
*                     S * 70 *                       * 70 *                       *
*                    RS *    *                       *    *                       *
*                    RS * 60 *                       * 60 *                       *
*                    RS *    *                       *    *                       *
*                    RS * 50 *                       * 50 *                       *
*                    RS *    *                     R *    *                       *
*                    RS * 40 *                    RS * 40 *                S    S *
*                    RS *    *                    RS *    *                S   RS *
*                    RS * 30 *                S   RS * 30 *               RS   RS *
*                    RS *    *           R    S   RS *    *               RS   RS *
*               R    RS * 20 *           R   RS   RS * 20 *               RS   RS *
*              RS    RS *    *      S    R   RS   RS *    *           R   RS   RS *
*              RS    RS * 10 *      S   RS   RS   RS * 10 *      S    R   RS   RS *
*    S    R    RS    RS *    *     RS   RS   RS   RS *    *     RS    R   RS   RS *
***********************************************************************************
*    0    1     2     3 *CODE*      0    1    2    3 *CODE*      0    1    2    3 *

         LAURENTIDES                     BAS DU FLEUVE                 ENSEMBLE
*************************PC***************************PC***************************
*       TR=2.86         *    *       TR=3.01         *    *       TR=2.13         *
*       TS=3.20         *    *       TS=2.93         *    *       TS=2.56         *
*       SA=3.08         *    *       SA=3.36       R *    *       SA=3.12         *
*                       * 90 *                    RS * 90 *                       *
*                       *    *                    RS *    *                       *
*                    RS * 80 *                    RS * 80 *                       *
*                    RS *    *                    RS *    *                       *
*                    RS * 70 *                    RS * 70 *                       *
*                    RS *    *                    RS *    *                       *
*                    RS * 60 *                    RS * 60 *                    RS *
*                    RS *    *                    RS *    *                    RS *
*                    RS * 50 *                    RS * 50 *                    RS *
*                    RS *    *                    RS *    *                    RS *
*                    RS * 40 *                    RS * 40 *                    RS *
*                    RS *    *                    RS *    *                    RS *
*                    RS * 30 *                    RS * 30 *                    RS *
*                    RS *    *                    RS *    *                    RS *
*                    RS * 20 *                    RS * 20 *                S   RS *
*                    RS *    *                    RS *    *               RS   RS *
*                    RS * 10 *                    RS * 10 *      S    R   RS   RS *
*   RS    S     R    RS *    *      S             RS *    *     RS    R   RS   RS *
***********************************************************************************
*    0    1     2     3 *CODE*      0    1    2    3 *CODE*      0    1    2    3 *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

11.3 Abandons: recueil des motivations

Les répondants de toutes les régions sont majoritairement responsables de cette opération quoique, à des degrés divers et souhaitent le demeurer.

Le temps qu'ils consacrent à cette opération est directement proportionnel à leur niveau de responsabilité et si pour l'ensemble il se situe à 2.13% il n'est que de 1.74% en Mauricie alors qu'il est de 3.01% dans la région du Bas du Fleuve.

On est partout satisfait de la situation avec une cote d'ensemble de 3.12 exception faite de la région de la Mauricie où la satisfaction moyenne de 2.88 s'explique par un désir d'une plus grande participation et l'hésitation d'un certain nombre de répondants quant à l'avenir. Ce qui est clair dans cette région, c'est qu'on veut consacrer beaucoup plus de temps à l'opération.

TABLEAU 69

11.4 ABANDONS INFORMATION DES INSTANCES INTERESSEES

```
         MONTREAL                         MAURICIE                      QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                          SUD DU QUEBEC                         LA POCATIERE
*************************************PC***************************************PC****************************************
*        TR=1.03                     *    *         TR=0.80                   *    *          TR=0.81                   *
*        TS=1.23                     *    *         TS=1.23                   *    *          TS=0.87                   *
*        SA=3.27                     *    *         SA=2.71                   *    *          SA=3.33                   *
*                                    * 90 *                                   * 90 *                                    *
*                                    *    *                                   *    *                                    *
*                                    * 80 *                                   * 80 *                                    *
*                                    *    *                                   *    *                                    *
*                                    * 70 *                                   * 70 *                                    *
*                                    *    *                                   *    *                                    *
*                                    * 60 *                                   * 60 *                                    *
*                                    *    *                                   *    *                                    *
*                                    * 50 *                                   * 50 *                                    *
*          R                         *    *           R                       *    *                                    *
*          R                  S      * 40 *           R                       * 40 *                                S   *
*          RS                 RS     *    *           R        S              *    *                                S   *
*          RS                 RS     * 30 *           R        S       R      * 30 *                                RS  *
*          RS                 RS     *    *           R        S       RS     *    *            R                   RS  *
*          RS                 RS     * 20 *           RS       RS      RS     * 20 *            RS       R          RS  *
*          RS       RS        RS     *    *     S     RS       RS      RS     *    *            RS       RS         RS  *
*          RS       RS        RS     * 10 *     S     RS       RS      RS     * 10 *   RS       RS       RS         RS  *
*          RS       RS        RS     *    *     S     RS       RS      RS     *    *   RS       RS       RS         RS  *
*************************************************************************************************************************
*   0      1        2         3      *CODE*     0     1        2       3      *CODE*   0        1        2          3   *

         LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                           ENSEMBLE
*************************************PC***************************************PC****************************************
*        TR=1.48                     *    *         TR=1.26                   *    *          TR=0.99                   *
*        TS=1.48                     *    *         TS=1.01                   *    *          TS=1.09                   *
*        SA=3.33                     *    *         SA=3.41                   *    *          SA=3.19                   *
*                                    * 90 *                                   * 90 *                                    *
*                                    *    *                                   *    *                                    *
*                             RS     * 80 *                           R       * 80 *                                    *
*                             RS     *    *                           RS      *    *                                    *
*                             RS     * 70 *                           RS      * 70 *                                    *
*                             RS     *    *                           RS      *    *                                    *
*                             RS     * 60 *                           RS      * 60 *                                    *
*                             RS     *    *                           RS      *    *                                    *
*                             RS     * 50 *                           RS      * 50 *                                    *
*                             RS     *    *                           RS      *    *                                RS  *
*                             RS     * 40 *                           RS      * 40 *                                RS  *
*                             RS     *    *                           RS      *    *                                RS  *
*                             RS     * 30 *                           RS      * 30 *            R                   RS  *
*                             RS     *    *                           RS      *    *            R                   RS  *
*                             RS     * 20 *                           RS      * 20 *            RS                  RS  *
*                    R        RS     *    *                           RS      *    *            RS       RS         RS  *
*                    R        RS     * 10 *                           RS      * 10 *            RS       RS         RS  *
*          S         RS       RS     *    *     S     RS       RS     RS      *    *   S        RS       RS         RS  *
*************************************************************************************************************************
*   0      1        2         3      *CODE*     0     1        2       3      *CODE*   0        1        2          3   *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE         TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE        TS=TEMPS SOUHAITE
                                                                 SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

11.4 Abandons: information des instances intéressées

Ici près de la moitié des répondants sont impliqués à titre de responsables, 20% comme participants et un peu plus de 30% ne sont pas impliqués. Cependant si des régions des Laurentides et du Bas du Fleuve se dégage une forte majorité de responsables, les régions de Montréal et de la Mauricie présentent une non-implication de près de 50%. Les répondants de la région de Québec sont quant à eux à peu près également partagés entre responsables, participants et non-impliqués.

On ne souhaite pas de modifications sensibles à la situation exception faite de la région de la Mauricie d'où se dégage un désir clair d'une plus grande participation.

Le niveau moyen de satisfaction de 3.19 montre que dans l'ensemble on est satisfait de la situation, mais il faut préciser que quatre régions sont plus que satisfaites alors que les répondants de la région de la Mauricie sont assez peu satisfaits (2.71) voulant être plus impliqués et consacrer plus de temps.

Le temps est ici un facteur négligeable passant de 0.99% à 1.09%.

Analyse de l'ensemble de la question des abandons

Cette question des abandons relève généralement de la responsabilité des répondants à des degrés inégaux selon les régions, dégageant une majorité claire de responsables. Seule la région de la Mauricie fait exception avec un % élevé de non-implication et un désir de participation sauf en ce qui concerne l'enregistrement officiel des abandons. Notons que les régions du Bas du Fleuve et des Laurentides présentent un très haut degré de responsabilité dans cette opération.

Le temps total consacré à l'opération est lié directement au degré d'implication et s'il est de 6.54% pour l'ensemble il est de 9.20% dans la région des Laurentides et de 4.90% dans la région de la Mauricie. Partout on demande une augmentation du temps sauf dans la région du Bas du Fleuve où on veut diminuer légèrement ce temps.

La cote de satisfaction est partout élevée et se situe à 3.20 pour l'ensemble. Elle augmente avec le degré de responsabilité et si elle est plus faible dans la région de la Mauricie, cette baisse s'explique par un désir d'implication plus grande et de temps à consacrer plus élevé.

QUESTION 12

Orientation professionnelle

TABLEAU 70

12.0 ORIENTATION PROFESSIONNELLE

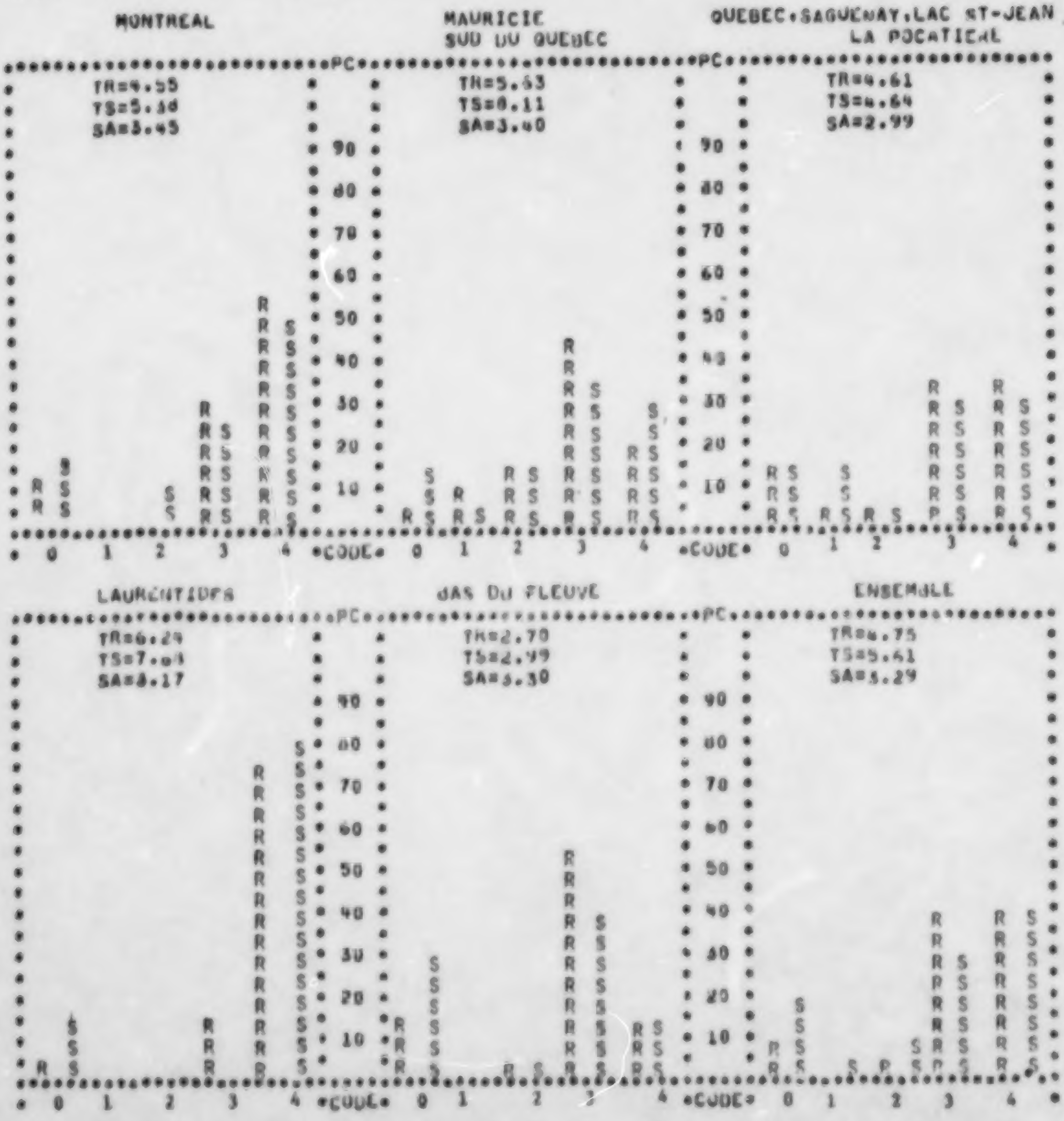

0= sans réponse 2= j'en fais R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1= non impliqué 3- je réfère S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
4- j'en fais et réfère SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

12 Orientation professionnelle

Cette question recoupe des éléments différents des autres questions. Au niveau de l'implication, il ne s'agit plus de savoir si les répondants participent ou sont responsables, mais s'ils font de l'orientation professionnelle, s'ils en font et réfèrent les étudiants aux spécialistes de l'orientation ou s'ils ne font que référer. Ils peuvent aussi n'être pas concernés par la question ou la laisser sans réponse.

Ce qui frappe d'abord ici c'est que les répondants se regroupent à 80% dans deux possibilités qui sont: en faire et référer ou simplement référer. 6.5% d'entre eux déclarent en faire et les autres se déclarent non-impliqués ou refusent tout simplement de répondre.

On est plus que satisfait de la situation (cote 3.29) et on est peu enclin à la modifier sensiblement.

S'il apparaît que les A.P.I. consacrent 4.75% de leur temps global à cette opération et veulent en consacrer 5.61%, il ne faut pas oublier que 13 des 92 répondants sont par formation conseiller d'orientation et que 3 autres sont psychologues donc habiletés à faire de l'orientation professionnelle (17.5% de tous les répondants).

Cela est particulièrement vrai dans la région de la Mauricie où 5 des 19 répondants (26%) ont un tel type de formation ce qui explique peut-être le temps consacré de 5.63% et le temps souhaité de 8.11%.

La satisfaction très forte ne doit pas être jugée sur le fait de faire ou de ne pas faire d'orientation professionnelle et d'y consacrer beaucoup de temps, mais sur la satisfaction que chacun retire de sa propre situation d'en faire, d'en faire et de référer ou simplement de référer selon le cas.

QUESTION 13

Orientation scolaire

13.1 Information aux étudiants sur des sujets tels cours, rythme

13.2 Rencontres avec des groupes d'étudiants

13.3 Information sur les services spécialisés et référence

13.4 Organisation de rencontres université-étudiants

13.5 Préparation, analyse et diffusion de données statistiques sur % de succès et d'échecs

13.6 Analyse individuelle ou collective du rendement scolaire

13.7 Dépistage des étudiants en difficulté

13.8 Assistance aux étudiants en difficulté, recherche des causes et des correctifs

TABLEAU 71

13.1 ORIENT. SCOL. INFORMATION AUX ETUDIANTS SUR SUJETS TELS COURS,RYTHME.

```
      MONTREAL                          MAURICIE                    QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                        SUD DU QUEBEC                      LA POCATIERE
*****************************PC*******************************PC*******************************
*        TR=3.80             *    *        TR=3.94            *    *        TR=4.03            *
*        TS=4.50             *    *        TS=5.09            *    *        TS=4.08            *
*        SA=3.35             *    *        SA=3.36            *    *        SA=3.19            *
*                            * 90 *                           * 90 *                           *
*                         S  *    *                           *    *                           *
*                         S  * 80 *                           * 80 *                           *
*                         RS *    *                        R  *    *                           *
*                         RS * 70 *                        R  * 70 *                           *
*                         RS *    *                        RS *    *                           *
*                         RS * 60 *                        RS * 60 *                           *
*                         RS *    *                        RS *    *                           *
*                         RS * 50 *                        RS * 50 *                 R         *
*                         RS *    *                        RS *    *                 RS    R   *
*                         RS * 40 *                        RS * 40 *                 RS    RS  *
*                         RS *    *                        RS *    *                 RS    RS  *
*                         RS * 30 *                        RS * 30 *                 RS    RS  *
*                         RS *    *                        RS *    *                 RS    RS  *
*                  R      RS * 20 *                RS      RS * 20 *                 RS    RS  *
*                  R      RS *    *                RS      RS *    *                 RS    RS  *
*                  RS     RS * 10 *  S             RS      RS * 10 *                 RS    RS  *
*                  RS     RS *    *  S             RS      RS *    *  S              RS    RS  *
***********************************************************************************************
*  0      1        2      3  *CODE*  0      1      2       3  *CODE*  0      1        2     3  *
```

```
      LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                      ENSEMBLE
*****************************PC*******************************PC*******************************
*        TR=6.47             *    *        TR=3.08            *    *        TR=4.11            *
*        TS=6.23             *    *        TS=3.43            *    *        TS=4.5?            *
*        SA=3.50          R  *    *        SA=3.08            *    *        SA=3.31            *
*                         RS * 90 *                        R  * 90 *                           *
*                         RS *    *                        R  *    *                           *
*                         RS * 80 *                        RS * 80 *                           *
*                         RS *    *                        RS *    *                       R   *
*                         RS * 70 *                        RS * 70 *                       RS  *
*                         RS *    *                        RS *    *                       RS  *
*                         RS * 60 *                        RS * 60 *                       RS  *
*                         RS *    *                        RS *    *                       RS  *
*                         RS * 50 *                        RS * 50 *                       RS  *
*                         RS *    *                        RS *    *                       RS  *
*                         RS * 40 *                        RS * 40 *                       RS  *
*                         RS *    *                        RS *    *                       RS  *
*                         RS * 30 *                        RS * 30 *                       RS  *
*                         RS *    *                        RS *    *                       RS  *
*                         RS * 20 *                        RS * 20 *                 R     RS  *
*                         RS *    *  S                     RS *    *                 RS    RS  *
*                         RS * 10 *  S                     RS * 10 *                 RS    RS  *
*  S                      RS *    *  RS                    RS *    *  S              RS    RS  *
***********************************************************************************************
*  0      1        2      3  *CODE*  0      1      2       3  *CODE*  0      1        2     3  *
```

```
0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

13.1 Information aux étudiants sur sujets tels cours, rythme

Tous les répondants sont impliqués dans cette opération, plus de 75% à titre de responsables et les autres à titre de participants et souhaitent le demeurer au même niveau, exception faite de quelques répondants qui ne précisent pas la situation souhaitée.

Ils sont partout plus que satisfaits de la situation avec une cote d'ensemble de 3.31 et, s'ils consacrent 4.11% de leur temps total à cette opération, ils désirent en consacrer 4.50%

La région des Laurentides impliquée à 100% au niveau de la responsabilité consacre 6.47% de son temps total à cette opération.

TABLEAU 72

13.2 ORIENT. SCOL. RENCONTRES AVEC GROUPES D ETUDIANTS

```
      MONTREAL                      MAURICIE                    QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                    SUD DU QUEBEC                     LA POCATIERE
*************************PC***************************PC****************************
*     TR=0.49            *    *     TR=0.78           *    *     TR=1.08            *
*     TS=1.52            *    *     TS=2.26           *    *     TS=2.23            *
*     SA=2.74            *    *     SA=2.55           *    *     SA=2.55            *
*                        * 90 *                       * 90 *                        *
*                        *    *                       *    *                        *
*                        * 80 *                       * 80 *                        *
*                        *    *                       *    *                        *
*                        * 70 *                       * 70 *                        *
*                        *    *                       *    *                        *
*                        * 60 *                       * 60 *                        *
*              S         *    *                       *    *                        *
*        R     S         * 50 *                       * 50 *                        *
*        R     S         *    *                    S  *    *              S         *
*        R     S         * 40 *                    S  * 40 *              S         *
*        R     S         *    *              R     S  *    *        R     S     S   *
*        R     S         * 30 *        R     RS    S  * 30 *        R     S     RS  *
*        R     RS        *    *        R     RS    RS *    *        R     S     RS  *
*        R     RS     S  * 20 *        R     RS    RS * 20 *        R     S     RS  *
*        R     RS     S  *    *        R     RS    RS *    *        R     RS    RS  *
*  R     RS    RS     RS * 10 *  S     RS    RS    RS * 10 *        R     RS    RS  *
*  RS    RS    RS     RS *    *  RS    RS    RS    RS *    *  RS    R     RS    RS  *
************************************************************************************
*  0     1     2      3  *CODE*  0     1     2     3  *CODE*  0     1     2     3   *
```

```
      LAURENTIDES                   BAS DU FLEUVE                     ENSEMBLE
*************************PC***************************PC****************************
*     TR=1.33            *    *     TR=1.49           *    *     TR=0.93            *
*     TS=2.30            *    *     TS=2.12           *    *     TS=2.05            *
*     SA=2.44            *    *     SA=3.20           *    *     SA=2.60            *
*                        * 90 *                       * 90 *                        *
*                        *    *                       *    *                        *
*                        * 80 *                    RS * 80 *                        *
*                        *    *                    RS *    *                        *
*                        * 70 *                    RS * 70 *                        *
*                        *    *                    RS *    *                        *
*                        * 60 *                    RS * 60 *                        *
*                     S  *    *                    RS *    *                        *
*                     RS * 50 *                    RS * 50 *                        *
*                     RS *    *                    RS *    *                        *
*                     RS * 40 *                    RS * 40 *                    S   *
*                     RS *    *                    RS *    *              S     S   *
*                     RS * 30 *                    RS * 30 *        R     S     RS  *
*                     RS *    *                    RS *    *        R     S     RS  *
*                     RS * 20 *                    RS * 20 *        R     RS    RS  *
*  RS    RS    R      RS *    *  R                 RS *    *        R     RS    RS  *
*  RS    RS    R      RS * 10 *  S                 RS * 10 *  S     R     RS    RS  *
*  RS    RS    RS     RS *    *  RS          R     RS *    *  RS    RS    RS    RS  *
************************************************************************************
*  0     1     2      3  *CODE*  0     1     2     3  *CODE*  0     1     2     3   *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

13.2 Rencontre avec des groupes d'étudiants

La situation est ici ambiguë et le tableau d'ensemble n'est explicable que par la superposition des tableaux régionaux. Ainsi la région du Bas du Fleuve est responsable à 80% de cette opération alors que la région des Laurentides l'est à 55%. D'un autre côté, la région de Montréal n'est pas impliquée dans une proportion de 55% et celle de Québec dans une proportion de 40%. Les répondants de la région de la Mauricie sont pour leur part majoritairement impliqués au niveau de la participation.

Ce qui est important de noter ici c'est que malgré ces divergences régionales, toutes les régions (à l'exception de celle du Bas du Fleuve où le niveau de responsabilité est élevé) sont assez peu satisfaites de leur situation (cote de 2.68) et souhaitent clairement augmenter leur participation et leur niveau de responsabilité.

Le facteur temps nous apparaît ici déterminant puisque partout (sauf Bas du Fleuve) on veut au minimum le doubler passant de 0.93% de son temps total à 2.05%.

TABLEAU 73

```
13.3    ORIENT. SCOL. INFORMATION SUR SERVICES SPECIALISES ET REFERENCE.

        MONTREAL                     MAURICIE                   QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                     SUD DU QUEBEC                     LA POCATIERE
*************************PC****************************PC***************************
*       TR=1.35          *    *      TR=0.93          *    *      TR=1.18          *
*       TS=1.03          *    *      TS=1.09          *    *      TS=1.25          *
*       SA=3.00          *    *      SA=3.09          *    *      SA=2.99          *
*                        * 90 *                       * 90 *                       *
*                        *    *                       *    *                       *
*              RS        * 80 *                       * 80 *                       *
*              RS        *    *                       *    *                       *
*              RS        * 70 *              R        * 70 *                       *
*              RS        *    *              R        *    *              RS       *
*              RS        * 60 *              R        * 60 *              RS       *
*              RS        *    *              RS       *    *              RS       *
*              RS        * 50 *              RS       * 50 *              RS       *
*              RS        *    *              RS       *    *              RS       *
*              RS        * 40 *              RS       * 40 *              RS       *
*              RS        *    *              RS       *    *              RS       *
*              RS        * 30 *              RS       * 30 *              RS       *
*              RS        *    *              RS       *    *              RS       *
*              RS        * 20 *              RS       * 20 *              RS       *
*              RS        *    *  S     RS    RS       *    *              RS       *
*              RS    RS  * 10 *  S     RS    RS    RS * 10 *        RS    RS    R  *
*              RS    RS  *    *  S     RS    RS    RS *    *  S     RS    RS    RS *
************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3  *CODE*  0     1     2     3  *

        LAURENTIDES                  BAS DU FLEUVE                     ENSEMBLE
*************************PC****************************PC***************************
*       TR=1.25          *    *      TR=0.88          *    *      TR=1.12          *
*       TS=1.40          *    *      TS=0.91          *    *      TS=1.34          *
*       SA=2.90          *    *      SA=3.26          *    *      SA=3.07          *
*                        * 90 *                       * 90 *                       *
*                        *    *                       *    *                       *
*                        * 80 *                       * 80 *                       *
*                        *    *                       *    *                       *
*                        * 70 *                       * 70 *                       *
*                        *    *                       *    *              R        *
*                        * 60 *                       * 60 *              RS       *
*              R         *    *                       *    *              RS       *
*              RS        * 50 *                    RS * 50 *              RS       *
*              RS        *    *                    RS *    *              RS       *
*              RS    R   * 40 *              R     RS * 40 *              RS       *
*              RS    R   *    *              R     RS *    *              RS       *
*              RS    RS  * 30 *              RS    RS * 30 *              RS       *
*              RS    RS  *    *              RS    RS *    *              RS       *
*              RS    RS  * 20 *              RS    RS * 20 *              RS    R  *
*  S           RS    RS  *    *  S           RS    RS *    *              RS    RS *
*  S           RS    RS  * 10 *  S           RS    RS * 10 *  S           RS    RS *
*  S           RS    RS  *    *  RS          RS    RS *    *  S     RS    RS    RS *
************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3  *CODE*  0     1     2     3  *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

13.3 <u>Information sur services spécialisés et référence</u>

L'immense majorité des répondants participe à cette opération et un certain nombre en est responsable. On ne veut pas modifier sensiblement la situation même si on souhaite augmenter légèrement le temps à y consacrer de 1.12% à 1.34%.

On est dans l'ensemble satisfait de la situation avec une cote de 3.07, les répondants de la région des Laurentides désirant pour augmenter leur satisfaction (cote 2.90) être un peu moins responsables sans toutefois préciser à quel niveau ils aimeraient se situer.

TABLEAU 74

```
13.4     ORIENT. SCOL. ORGANISATION DE RENCONTRES UNIVERSITE-ETUDIANTS

      MONTREAL                         MAURICIE                      QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                       SUD DU QUEBEC                         LA POCATIERE
**************************PC****************************PC***************************
*       TR=0.25          *    *       TR=0.34          *    *       TR=0.39          *
*       TS=0.54          *    *       TS=0.52          *    *       TS=0.67          *
*       SA=3.20          *    *       SA=3.10          *    *       SA=2.99          *
*                        * 90 *                        * 90 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 80 *                        * 80 *                        *
*        R               *    *                        *    *                        *
*        R               * 70 *        R               * 70 *                        *
*        R               *    *        R               *    *                        *
*        R               * 60 *        R               * 60 *        R               *
*        R               *    *        RS              *    *        R     S         *
*        RS              * 50 *        RS              * 50 *        R     S         *
*        RS              *    *        RS              *    *        R     S         *
*        RS              * 40 *        RS              * 40 *        R     S         *
*        RS    S         *    *        RS              *    *        R     S         *
*        RS    S         * 30 *        RS              * 30 *        RS    RS        *
*        RS    S         *    *        RS              *    *        RS    RS        *
*        RS    S         * 20 *        RS              * 20 *        RS    RS        *
*        RS    RS        *    *  S     RS    RS        *    *        RS    RS        *
*        RS    RS    S   * 10 *  S     RS    RS    RS  * 10 *        RS    RS        *
*        RS    RS    RS  *    *  S     RS    RS    RS  *    *        RS    RS        *
*************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *

      LAURENTIDES                      BAS DU FLEUVE                      ENSEMBLE
**************************PC****************************PC***************************
*       TR=0.93          *    *       TR=0.35          *    *       TR=0.40          *
*       TS=1.05          *    *       TS=0.34          *    *       TS=0.57          *
*       SA=3.16          *    *       SA=3.41          *    *       SA=3.16          *
*                        * 90 *                        * 90 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 80 *                        * 80 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 70 *                        * 70 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 60 *                        * 60 *        R               *
*                        *    *                        *    *        R               *
*                    RS  * 50 *        RS              * 50 *        R               *
*                    RS  *    *        RS              *    *        R               *
*                    RS  * 40 *        RS    R         * 40 *        RS              *
*                    RS  *    *        RS    R         *    *        RS    S         *
*                    RS  * 30 *        RS    RS        * 30 *        RS    S         *
*        R     RS    RS  *    *        RS    RS        *    *        RS    RS        *
*        R     RS    RS  * 20 *        RS    RS        * 20 *        RS    RS        *
*  S     R     RS    RS  *    *        RS    RS        *    *        RS    RS        *
*  S     R     RS    RS  * 10 *        RS    RS        * 10 *        RS    RS    RS  *
*  S     RS    RS    RS  *    *  S     RS    RS    RS  *    *  S     RS    RS    RS  *
*************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                              SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

13.4 Organisation de rencontres universités-étudiants

Exception faite de la région des Laurentides où les répondants sont fortement impliqués au niveau de la responsabilité, les A.P.I. sont majoritairement non-impliqués dans l'opération, mais souhaitent y participer un peu plus.

Ils sont partout satisfaits avec une cote d'ensemble de 3.16 et ils consacrent une fraction infime de leur temps à cette opération (0.48%). Ils veulent à peine en consacrer plus (0.59%).

TABLEAU 75

```
13.5    ORIENT. SCOL. PREPARATION,ANAL. & DIFF. DE DONNEES SUR DE SUCCES OU D ECHECS

        MONTREAL                       MAURICIE                  QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                       SUD DU QUEBEC                    LA POCATIERE
**************************PC*******************************PC****************************
*     TR=0.79          *    *     TR=0.73          *    *     TR=0.67          *
*     TS=1.52          *    *     TS=0.94          *    *     TS=1.19          *
*     SA=2.99          *    *     SA=2.78          *    *     SA=2.75          *
*                      * 90 *                      * 90 *                      *
*                      *    *                      *    *                      *
*                      * 80 *                      * 80 *                      *
*                      *    *                      *    *                      *
*                      * 70 *                      * 70 *                      *
*           S          *    *                      *    *                      *
*           S          * 60 *                      * 60 *                      *
*           S          *    *                      *    *                      *
*           RS         * 50 *                      * 50 *           S          *
*           RS         *    *                      *    *           S          *
*           RS         * 40 *      R     R         * 40 *           S          *
*           RS         *    *      R     R         *    *     R     RS         *
*           RS         * 30 *      RS    RS        * 30 *     R     RS         *
*     R     RS         *    *      RS    RS        *    *     R     RS         *
*     R     RS         * 20 *      RS    RS    S   * 20 *     R     RS    S    *
*     R     RS    S    *    *S     RS    RS    RS  *    *     RS    RS    RS   *
*     R     RS    RS   * 10 *S     RS    RS    RS  * 10 *     RS    RS    RS   *
*  S  RS    RS    RS   *    *S     RS    RS    RS  *    *     RS    RS    RS   *
****************************************************************************************
*  0     1     2     3 *CODE*  0     1     2     3 *CODE*  0     1     2     3  *

        LAURENTIDES                    BAS DU FLEUVE                    ENSEMBLE
**************************PC*******************************PC****************************
*     TR=0.69          *    *     TR=1.16          *    *     TR=0.79          *
*     TS=0.82          *    *     TS=1.28          *    *     TS=1.22          *
*     SA=3.00          *    *     SA=3.45          *    *     SA=2.95          *
*                      * 90 *                      * 90 *                      *
*                      *    *                      *    *                      *
*                      * 80 *                      * 80 *                      *
*                      *    *                      *    *                      *
*                      * 70 *                      * 70 *                      *
*                      *    *                      *    *                      *
*                      * 60 *                      * 60 *                      *
*                      *    *                  R   *    *                      *
*                      * 50 *                  RS  * 50 *                      *
*                      *    *                  RS  *    *           S          *
*                      * 40 *                  RS  * 40 *           RS         *
*                      *    *                  RS  *    *           RS         *
*     RS    R     R    * 30 *                  RS  * 30 *     R     RS         *
*     RS    RS    RS   *    *      R     S     RS  *    *     R     RS    S    *
*     RS    RS    RS   * 20 *      R     S     RS  * 20 *     R     RS    RS   *
*  S  RS    RS    RS   *    *      RS    RS    RS  *    *     RS    RS    RS   *
*  S  RS    RS    RS   * 10 *      RS    RS    RS  * 10 *     RS    RS    RS   *
*  S  RS    RS    RS   *    *S     RS    RS    RS  *    *  S  RS    RS    RS   *
****************************************************************************************
*  0     1     2     3 *CODE*  0     1     2     3 *CODE*  0     1     2     3  *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

13.5 Préparation, analyse et diffusion de données statistiques sur réussite ou échec

Près de 70% des répondants sont impliqués dans cette opération, 50% comme participants et 20% comme responsables et on souhaite une implication dans l'ordre de 80%.

Cependant ici encore la courbe d'ensemble ne reproduit pas ce qui se passe dans chacune des régions. Ainsi les répondants de la région de Montréal participent à plus de 50% et souhaitent participer à près de 70%. En Mauricie où on est non-impliqué à 40% et où on participe dans la même proportion on hésite au niveau du souhaité. Dans la région de Québec, la situation actuelle ressemble à celle de la Mauricie, mais on souhaite clairement une participation pour l'avenir. La région des Laurentides se partage également entre les trois niveaux et souhaite à peu près la même situation malgré l'hésitation de quelques-uns de ses répondants. Enfin la région du Bas du Fleuve us impliquée au niveau de la responsabilité voudrait participer un peu plus et être un peu moins responsable.

Les A.P.I., malgré les divergences régionales sont partout moyennement satisfaits et ils hésitent, pour augmenter leur satisfaction, entre se retirer du dossier ou augmenter leur participation. La région du Bas du Fleuve, la plus impliquée au niveau de la responsabilité, est aussi la plus satisfaite. Le facteur temps joue peu (de 0.79% à 1.22%), sauf dans la région de Québec où on veut presque doubler le temps total consacré à l'opération.

<u>TABLEAU 76</u>

```
13.6    ORIENT. SCOL. ANALYSE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE DU RENDEMENT SCOLAIRE

      MONTREAL                          MAURICIE                     QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                        SUD DU QUEBEC                     LA POCATIERE
**********************PC******************************PC******************************
*      TR=1.23         *    *      TR=1.55         *    *      TR=1.06         *
*      TS=2.13         *    *      TS=2.26         *    *      TS=2.31         *
*      SA=2.83         *    *      SA=2.41         *    *      SA=2.59         *
*                      * 90 *                      * 90 *                      *
*                      *    *                      *    *                      *
*                      * 80 *                      * 80 *                      *
*                      *    *                      *    *                      *
*                      * 70 *                      * 70 *           S          *
*                      *    *                      *    *           S          *
*                      * 60 *                      * 60 *           RS         *
*                      *    *           R          *    *           RS         *
*           R    S     * 50 *           R          * 50 *           RS         *
*           R    S     *    *           R          *    *           RS         *
*           R    S     * 40 *           RS         * 40 *           RS         *
*           RS   S     *    *           RS         *    *           RS         *
*           RS   S     * 30 *           RS   RS    * 30 *           RS         *
*           RS   RS    *    *           RS   RS    *    *           RS         *
*           RS   RS    * 20 *           RS   RS    * 20 *           RS   RS    *
*      R    RS   RS    *    * S         RS   RS    *    *           RS   RS    *
*      R    RS   RS    * 10 * S    RS   RS   RS    * 10 *      R    RS   RS    *
* S    R    RS   RS    *    * S    RS   RS   RS    *    *      R    RS   RS    *
******************************************************************************
* 0    1    2    3     *CODE* 0    1    2    3     *CODE* 0    1    2    3     *

      LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                   ENSEMBLE
**********************PC******************************PC******************************
*      TR=1.40         *    *      TR=1.47         *    *      TR=1.37         *
*      TS=1.85         *    *      TS=2.11         *    *      TS=2.21         *
*      SA=2.90         *    *      SA=3.16     RS  *    *      SA=2.74         *
*                      * 90 *                RS    * 90 *                      *
*                      *    *                RS    *    *                      *
*                      * 80 *                RS    * 80 *                      *
*                      *    *                RS    *    *                      *
*                      * 70 *                RS    * 70 *                      *
*                      *    *                RS    *    *                      *
*                      * 60 *                RS    * 60 *                      *
*                RS    *    *                RS    *    *                      *
*                RS    * 50 *                RS    * 50 *                      *
*                RS    *    *                RS    *    *                R     *
*                RS    * 40 *                RS    * 40 *           R    RS    *
*                RS    *    *                RS    *    *           RS   RS    *
*                RS    * 30 *                RS    * 30 *           RS   RS    *
*           R    RS    *    *                RS    *    *           RS   RS    *
*           R    RS    * 20 *                RS    * 20 *           RS   RS    *
* S         RS   RS    *    *                RS    *    *           RS   RS    *
* S         RS   RS    * 10 *                RS    * 10 *      R    RS   RS    *
* RS   RS   RS   RS    *    *                RS    *    * S    R    RS   RS    *
******************************************************************************
* 0    1    2    3     *CODE* 0    1    2    3     *CODE* 0    1    2    3     *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                              SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

<u>COTE DE SATISFACTION</u>:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

13.6 Analyse individuelle et collective du rendement scolaire

Près de 90% des répondants sont impliqués dans cette opération moitié comme participants, moitié comme responsables. Sur le plan régional, nous retrouvons encore là l'éventail axé sur la participation (Montréal, Mauricie et Québec) et sur la responsabilité (Laurentides, Bas du Fleuve). Au niveau du souhaité, il y a souvent hésitation (Mauricie, Laurentides), mais aussi recherche d'un niveau plus élevé de responsabilité (Montréal) ou de participation (Québec).

Si on fait exception de la région du Bas du Fleuve oû les répondants sont satisfaits (3.16), les autres régions ne sont que moyennement satisfaites, la Mauricie l'étant même assez peu. Le facteur temps joue dans cette insatisfaction de même que le désir d'une implication plus grande, mais nous croyons que d'autres causes interviennent comme par exemple la façon dont les responsables s'acquittent de cette tâche dans les cas ou les A.P.I. ne sont pas responsables.

TABLEAU 77

```
13.7     ORIENT. SCOL. DEPISTAGE DES ETUDIANTS EN DIFFICULTE

         MONTREAL                       MAURICIE                     QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                        SUD DU QUEBEC                         LA POCATIERE
**************************PC************************************PC***************************
*        TR=1.39            *    *      TR=1.49             *    *      TR=1.16                *
*        TS=2.53            *    *      TS=3.37             *    *      TS=2.50                *
*        SA=2.10            *    *      SA=2.25             *    *      SA=2.40                *
*                           * 90 *                          * 90 *                             *
*                           *    *                          *    *                             *
*                           * 80 *                          * 80 *                             *
*                           *    *                          *    *                             *
*                           * 70 *                          * 70 *                             *
*                           *    *                          *    *                             *
*                R          * 60 *              R           * 60 *                             *
*                R          *    *              R           *    *                             *
*                R      S   * 50 *              R      S    * 50 *                             *
*                R      S   *    *              R      S    *    *                        RS   *
*                RS     S   * 40 *              RS     S    * 40 *                  S     RS   *
*                RS     S   *    *              RS     S    *    *                  S     RS   *
*                RS     RS  * 30 *              RS     RS   * 30 *                  S     RS   *
*                RS     RS  *    *              RS     RS   *    *                  RS    RS   *
*                RS     RS  * 20 *              RS     RS   * 20 *           R      RS    RS   *
*                RS     RS  *    *              RS     RS   *    *           R      RS    RS   *
*                RS     RS  * 10 *              RS     RS   * 10 *           R      RS    RS   *
*                RS     RS  *    *   S     R    RS     RS   *    *    S      R      RS    RS   *
***********************************************************************************************
*   0     1      2      3   *CODE*   0     1    2      3    *CODE*    0      1      2     3    *

         LAURENTIDES                    BAS DU FLEUVE                      ENSEMBLE
**************************PC************************************PC***************************
*        TR=2.55            *    *      TR=1.67             *    *      TR=1.54                *
*        TS=2.48            *    *      TS=2.62             *    *      TS=2.72                *
*        SA=2.74            *    *      SA=2.74             *    *      SA=2.37                *
*                       R   * 90 *                     RS   * 90 *                             *
*                       R   *    *                     RS   *    *                             *
*                       RS  * 80 *                     RS   * 80 *                             *
*                       RS  *    *                     RS   *    *                             *
*                       RS  * 70 *                     RS   * 70 *                             *
*                       RS  *    *                     RS   *    *                             *
*                       RS  * 60 *                     RS   * 60 *                        S    *
*                       RS  *    *                     RS   *    *                        S    *
*                       RS  * 50 *                     RS   * 50 *                        RS   *
*                       RS  *    *                     RS   *    *                        RS   *
*                       RS  * 40 *                     RS   * 40 *                  R     RS   *
*                       RS  *    *                     RS   *    *                  R     RS   *
*                       RS  * 30 *                     RS   * 30 *                  RS    RS   *
*                       RS  *    *                     RS   *    *                  RS    RS   *
*                       RS  * 20 *                     RS   * 20 *                  RS    RS   *
*                       RS  *    *                     RS   *    *                  RS    RS   *
*                       RS  * 10 *                     RS   * 10 *                  RS    RS   *
*   S            RS     RS  *    *              RS     RS   *    *    S      R      RS    RS   *
***********************************************************************************************
*   0     1      2      3   *CODE*   0     1    2      3    *CODE*    0      1      2     3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

13.7 Dépistage des étudiants en difficulté

Près de 90% des répondants sont impliqués dans cette opération majoritairement au niveau de la responsabilité et ils souhaitent le demeurer en devenant plus responsables de l'opération. La région de Québec non-impliquée à près de 25% souhaite le devenir à près de 100%.

Si la cote de satisfaction de 2.37 montre que les A.P.I. sont assez peu satisfaits de la situation, le facteur temps est sûrement un élément d'explication important puisqu'on veut presque le doubler (1.54% à 2.72%). Cependant le désir d'une plus forte implication au niveau de la responsabilité joue aussi un rôle, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser à plus et au moins poser l'hypothèse de la difficulté de créer les contacts et d'organiser efficacement cette opération comme source importante d'insatisfaction. Le fait que même les régions impliquées à 100% au niveau de la responsabilité présentent un faible niveau de satisfaction accrédite cette hypothèse.

TABLEAU 78

13.8 ORIENT. SCOL. ASSISTANCE AUX ETU. EN DIFFICULTE.RECH. DES CAUSES ET CORRECTIF

```
       MONTREAL                     MAURICIE               QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                    SUD DU QUEBEC                  LA POCATIERE
**************************PC******************************PC******************************
*      TR=1.77           *    *     TR=2.12              *    *     TR=1.16              *
*      TS=2.92           *    *     TS=3.28              *    *     TS=2.95              *
*      SA=2.40           *    *     SA=2.68              *    *     SA=2.66              *
*                        * 90 *                          * 90 *                          *
*                        *    *                          *    *                          *
*                        * 80 *                          * 80 *                          *
*                        *    *                          *    *                          *
*                        * 70 *                          * 70 *                          *
*            R           *    *                          *    *                          *
*            R           * 60 *                          * 60 *                          *
*            R           *    *                    RS    *    *                 S        *
*            R      S    * 50 *                    RS    * 50 *                 S        *
*            RS     S    *    *                    RS    *    *                 S        *
*            RS     S    * 40 *              R     RS    * 40 *                 RS       *
*            RS     S    *    *              R     RS    *    *                 RS   R   *
*            RS     S    * 30 *              RS    RS    * 30 *                 RS   RS  *
*            RS     RS   *    *              RS    RS    *    *                 RS   RS  *
*            RS     RS   * 20 *              RS    RS    * 20 *                 RS   RS  *
*            RS     RS   *    *              RS    RS    *    *          R      RS   RS  *
*            RS     RS   * 10 *  S           RS    RS    * 10 *          R      RS   RS  *
*            RS     RS   *    *  S           RS    RS    *    *          R      RS   RS  *
******************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3    *

       LAURENTIDES                   BAS DU FLEUVE                  ENSEMBLE
**************************PC******************************PC******************************
*      TR=3.24           *    *     TR=2.17              *    *     TR=2.03              *
*      TS=4.65           *    *     TS=2.70              *    *     TS=3.20              *
*      SA=2.01           *    *     SA=2.83              *    *     SA=2.63              *
*                   R    * 90 *                    RS    * 90 *                          *
*                   R    *    *                    RS    *    *                          *
*                   RS   * 80 *                    RS    * 80 *                          *
*                   RS   *    *                    RS    *    *                          *
*                   RS   * 70 *                    RS    * 70 *                          *
*                   RS   *    *                    RS    *    *                          *
*                   RS   * 60 *                    RS    * 60 *                          *
*                   RS   *    *                    RS    *    *                      S   *
*                   RS   * 50 *                    RS    * 50 *                      RS  *
*                   RS   *    *                    RS    *    *                      RS  *
*                   RS   * 40 *                    RS    * 40 *                 R    RS  *
*                   RS   *    *                    RS    *    *                 RS   RS  *
*                   RS   * 30 *                    RS    * 30 *                 RS   RS  *
*                   RS   *    *                    RS    *    *                 RS   RS  *
*                   RS   * 20 *                    RS    * 20 *                 RS   RS  *
*                   RS   *    *                    RS    *    *                 RS   RS  *
*                   RS   * 10 *                    RS    * 10 *                 RS   RS  *
*  S           RS   RS   *    *              RS    RS    *    *  S              RS   RS  *
******************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

13.8 Assistance aux étudiants en difficulté et recherche des causes et correctifs

Tous les répondants sont impliqués dans cette opération majoritairement comme responsables (sauf Québec à titre de participants) et souhaitent le demeurer en augmentant le niveau de responsabilité.

La cote de satisfaction est encore ici faible (niveau de 2.63) indiquant que les répondants sont assez peu satisfaits de la situation et dans les meilleurs cas que moyennement satisfaits. Comme pour l'opération précédente, le facteur temps et le désir d'une plus grande responsabilité expliquent en partie cette insatisfaction, mais si les A.P.I. manquent de moyens pour faire le dépistage, leur travail d'assistance se trouve d'autant diminué, ce qui augmente leur insatisfaction.

Analyse de l'ensemble de la question d'orientation scolaire

L'orientation scolaire telle que nous l'avons définie dans le questionnaire[1] est certes l'une des facettes essentielles de la fonction d'aide pédagogique (la plus importante en temps consacré) et c'est pourtant celle qui entraîne le plus bas niveau de satisfaction, justement, peut-être parce qu'elle est pour les répondants essentielle et qu'en même temps ils y sentent là le plus de lacunes.

Nous venons d'analyser chacune des opérations de cette tâche et il en ressort clairement que les aides pédagogiques du Québec y sont fortement impliqués et quand ils ne le sont pas souhaitent le devenir.

Certes il y a l'opération d'orientation scolaire donnée à des groupes qui demeure ambiguë et qui varie beaucoup d'une région à l'autre et l'opération d'organisation de rencontre université-étudiants où seule la région des Laurentides est impliquée mais nous voyons que l'ensemble des répondants a les pieds à l'étrier face à cette tâche et que malgré les difficultés pour devenir un bon cavalier tous sont prêts à dompter la bête. Ils sont prêts à y mettre le temps nécessaire à doubler les leçons, à se mieux préparer car ils veulent y arriver.

Mais en même temps, ils demeurent fondamentalement insatisfaits (cote globale de 2.07) comme si au-delà de leur propre effort il y avait quelques difficultés indépendantes d'eux. En effet, que peuvent-ils faire

---

(1) Orientation scolaire: fonction de conseiller des individus et des groupes sur les programmes et les projets scolaires et la progression des études, ce qui implique guider et assister des étudiants en ce qui regarde des problèmes tels leur admission dans un établissement scolaire, le choix d'un cours, la progression de leurs études et l'adaptation au système scolaire.

de plus? De participants, ils tendent à devenir responsables, de 12.29% de leur temps total ils veulent passer à 17.23%, c'est-à-dire près de 1/5 de toute leur fonction et cela n'est pas suffisant.

On a posé dans l'analyse détaillée l'hypothèse de la difficulté de créer les contacts nécessaires, d'organiser efficacement l'opération et nous croyons voir là un facteur important d'insatisfaction. Les cavaliers ont beau se cramponner, ils montent une monture rebêche, sans selle, ils font du saut à obstacles et ça devient épuisant.

Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'un certain nombre de répondants ne sachent comment orienter leur souhaité et demandent un moment de repos, de recul, une halte!

<u>QUESTION 14</u>

Changements de programme:

14.1 Révision des politiques et procédures
14.2 Autorisation
14.3 Information des instances concernées

TABLEAU 79

```
14.1     CHANG. DE PROG. REVISION DES POLITIQUES ET PROCEDURES

      MONTREAL                   MAURICIE                QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                 SUD DU QUEBEC                 LA POCATIERE
************************PC*************************PC************************
*     TR=2.39         *    *     TR=2.61         *    *     TR=2.73         *
*     TS=3.37         *    *     TS=3.23         *    *     TS=3.53         *
*     SA=2.99         *    *     SA=3.05         *    *     SA=2.81         *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 80 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 70 *                     * 70 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 60 *                     * 60 *                     *
*                     *    *            S        *    *                     *
*            R    S   * 50 *            S        * 50 *            S        *
*            R    S   *    *            RS       *    *            RS       *
*            R    S   * 40 *            RS       * 40 *            RS       *
*            RS   RS  *    *            RS       *    *            RS   S   *
*            RS   RS  * 30 *            RS       * 30 *            RS   RS  *
*            RS   RS  *    *       R    RS       *    *            RS   RS  *
*            RS   RS  * 20 *       R    RS   R   * 20 *            RS   RS  *
*            RS   RS  *    *  S    RS   RS   R   *    *            RS   RS  *
*  S         RS   RS  * 10 *  S    RS   RS   RS  * 10 *            RS   RS  *
*  S    R    RS   RS  *    *  RS   RS   RS   RS  *    *  RS   R    RS   RS  *
*****************************************************************************
*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *

      LAURENTIDES                BAS DU FLEUVE                 ENSEMBLE
************************PC*************************PC************************
*     TR=2.46         *    *     TR=1.97         *    *     TR=2.48         *
*     TS=3.57         *    *     TS=1.46         *    *     TS=3.18         *
*     SA=3.29         *    *     SA=3.17         *    *     SA=3.03         *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 80 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 70 *                     * 70 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 60 *                     * 60 *                     *
*                     *    *                 RS  *    *                     *
*            R        * 50 *                 RS  * 50 *                     *
*            R        *    *                 RS  *    *            RS       *
*            RS   RS  * 40 *            RS   RS  * 40 *            RS       *
*            RS   RS  *    *            RS   RS  *    *            RS   RS  *
*            RS   RS  * 30 *            RS   RS  * 30 *            RS   RS  *
*            RS   RS  *    *            RS   RS  *    *            RS   RS  *
*            RS   RS  * 20 *            RS   RS  * 20 *            RS   RS  *
*  S         RS   RS  *    *            RS   RS  *    *            RS   RS  *
*  S         RS   RS  * 10 *            RS   RS  * 10 *  S         RS   RS  *
*  RS        RS   RS  *    *            RS   RS  *    *  RS   R    RS   RS  *
*****************************************************************************
*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *CODE*  0    1    2    3   *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT   R=SITUATION ACTUELLE    TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE   S=SITUATION SOUHAITEE   TS=TEMPS SOUHAITE
                                                         SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

14.1 Changement de programme: révision des politiques et procédures

80% des répondants sont impliqués dans cette opération majoritairement à titre de participants et recherchent à peu près le statu quo, exception faite de la région de Montréal, qui veut augmenter son niveau de responsabilité alors que la région de la Mauricie veut troquer sa responsabilité pour un simple niveau de participation.

L'élément temps est ici important puisqu'on réclame partout une forte augmentation du temps qui dans l'ensemble devrait passer de 2.48% à 3.18%. Seule la région du Bas du Fleuve réclame à ce niveau le statu quo.

Si nous pouvons dire que les répondants sont dans l'ensemble satisfaits avec une cote de 3.03, il faut préciser que les deux régions les plus basses, Montréal et Québec, demandent l'une plus de responsabilité et l'autre beaucoup plus de temps en même temps qu'une plus grande participation.

TABLEAU 80

14.2 CHANG. DE PROG. AUTORISATION

```
        MONTREAL                 MAURICIE                  QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                 SUD DU QUEBEC                   LA POCATIERE
***********************PC************************PC***********************
*   TR=2.78          *    *   TR=3.16          *    *   TR=4.28          *
*   TS=3.40          *    *   TS=3.47          *    *   TS=4.69          *
*   SA=3.29          *    *   SA=3.10          *    *   SA=3.09          *
*                    * 90 *                    * 90 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 80 *                    * 80 *                    *
*                 S  *    *                    *    *                    *
*                 S  * 70 *                    * 70 *                    *
*                 S  *    *                    *    *                    *
*                RS  * 60 *                    * 60 *                    *
*                RS  *    *                    *    *                    *
*                RS  * 50 *                 R  * 50 *                    *
*                RS  *    *                 R  *    *            R    S  *
*                RS  * 40 *            S    R  * 40 *            R   RS  *
*                RS  *    *           RS   RS  *    *           RS   RS  *
*                RS  * 30 *           RS   RS  * 30 *           RS   RS  *
*            R   RS  *    *           RS   RS  *    *           RS   RS  *
*           RS   RS  * 20 *           RS   RS  * 20 *           RS   RS  *
*           RS   RS  *    *  S        RS   RS  *    *           RS   RS  *
*           RS   RS  * 10 *  S        RS   RS  * 10 *  S        RS   RS  *
*       R   RS   RS  *    * RS   RS   RS   RS  *    * RS        RS   RS  *
**************************************************************************
*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *

      LAURENTIDES                BAS DU FLEUVE                  ENSEMBLE
***********************PC************************PC***********************
*   TR=3.62          *    *   TR=2.78          *    *   TR=3.39          *
*   TS=3.25          *    *   TS=3.08          *    *   TS=3.72          *
*   SA=3.33          *    *   SA=3.41          *    *   SA=3.23          *
*                    * 90 *                 R  * 90 *                    *
*                    *    *                 R  *    *                    *
*                 R  * 80 *                RS  * 80 *                    *
*                RS  *    *                RS  *    *                    *
*                RS  * 70 *                RS  * 70 *                    *
*                RS  *    *                RS  *    *                    *
*                RS  * 60 *                RS  * 60 *                RS  *
*                RS  *    *                RS  *    *                RS  *
*                RS  * 50 *                RS  * 50 *                RS  *
*                RS  *    *                RS  *    *                RS  *
*                RS  * 40 *                RS  * 40 *                RS  *
*                RS  *    *                RS  *    *                RS  *
*                RS  * 30 *                RS  * 30 *            R   RS  *
*                RS  *    *                RS  *    *           RS   RS  *
*                RS  * 20 *                RS  * 20 *           RS   RS  *
*           RS   RS  *    *                RS  *    *           RS   RS  *
*           RS   RS  * 10 *                RS  * 10 *           RS   RS  *
*  S        RS   RS  *    *  S        RS   RS  *    *  S        RS   RS  *
**************************************************************************
*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE    TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE   TS=TEMPS SOUHAITE
                                                          SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait		2.51 à 2.75 - assez peu satisfait	
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait		3.01 à 3.25 - satisfait	
3.26 à 3.50 - plus que satisfait		3.51 à 4.00 - très satisfait	

14.2 Changement de programme: autorisation

Presque tous les A.P.I. sont impliqués dans cette opération et d'une façon très majoritaire à titre de responsables et souhaitent demeurer à peu près au même niveau. Alors que la région de Montréal veut augmenter sa responsabilité, la région de la Mauricie souhaite revenir au niveau de la participation.

On est partout satisfait et souvent plus que satisfait de la situation et si on consacre 3.39% de son temps total à cette opération, on aimerait pouvoir en consacrer 3.72%.

TABLEAU 81

```
14.3    CHANG. DE PROG. INFORMATION DES INSTANCES CONCERNEES

        MONTREAL                          MAURICIE                      QUEBEC-SAGUENAY-LAC ST-JEAN
                                          SUD DU QUEBEC                        LA POCATIERE
****************************PC********************************PC*******************************
*       TR=1.68               *      *     TR=1.38                *      *     TR=1.96            *
*       TS=2.05               *      *     TS=1.34                *      *     TS=2.11            *
*       SA=3.33               *      *     SA=3.37                *      *     SA=3.12            *
*                             * 90   *                            * 90   *                        *
*                             *      *                            *      *                        *
*                             * 80   *                            * 80   *                        *
*                             *      *                            *      *                        *
*                             * 70   *                            * 70   *                        *
*                             *      *                            *      *                        *
*                             * 60   *                            * 60   *                        *
*                             *      *                            *      *                        *
*                             * 50   *                            * 50   *                        *
*                        R    *      *                        R   *      *                        *
*                        RS   * 40   *                        R   * 40   *                   R    *
*                S       RS   *      *        RS              RS  *      *                   RS   *
*                S       RS   * 30   *        RS              RS  * 30   *                   RS   *
*       R        RS      RS   *      *        RS              RS  *      *                   RS   *
*       R        RS      RS   * 20   *        RS              RS  * 20   *             RS    RS   *
*       R        RS      RS   *      *   S    RS              RS  *      *   S    RS   RS    RS   *
*       RS       RS      RS   * 10   *   RS   RS      S       RS  * 10   *   RS   RS   RS    RS   *
*       RS       RS      RS   *      *   RS   RS      RS      RS  *      *   RS   RS   RS    RS   *
***********************************************************************************************
*  0    1        2       3    *CODE* 0    1       2       3    *CODE* 0    1     2     3    *

        LAURENTIDES                        BAS DU FLEUVE                       ENSEMBLE
****************************PC********************************PC*******************************
*       TR=1.60               *      *     TR=1.69                *      *     TR=1.70            *
*       TS=1.60               *      *     TS=1.73                *      *     TS=1.84            *
*       SA=3.19               *      *     SA=3.41                *      *     SA=3.29            *
*                             * 90   *                            * 90   *                        *
*                             *      *                            *      *                        *
*                             * 80   *                            * 80   *                        *
*                             *      *                            *      *                        *
*                             * 70   *                            * 70   *                        *
*                             *      *                        R   *      *                        *
*                             * 60   *                        R   * 60   *                        *
*                             *      *                        RS  *      *                        *
*                        RS   * 50   *                        RS  * 50   *                        *
*                        RS   *      *                        RS  *      *                   R    *
*                        RS   * 40   *                        RS  * 40   *                   RS   *
*                        RS   *      *                        RS  *      *                   RS   *
*                R       RS   * 30   *                RS      RS  * 30   *                   RS   *
*                R       RS   *      *                RS      RS  *      *             S     RS   *
*                R       RS   * 20   *                RS      RS  * 20   *        R    RS    RS   *
*  S    RS       RS      RS   *      *                RS      RS  *      *        RS   RS    RS   *
*  S    RS       RS      RS   * 10   *                RS      RS  * 10   *   S    RS   RS    RS   *
*  S    RS       RS      RS   *      *   S            RS      RS  *      *   RS   RS   RS    RS   *
***********************************************************************************************
*  0    1        2       3    *CODE* 0    1       2       3    *CODE* 0    1     2     3    *

R=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

14.3 Changement de programme: information des instances concernées

Même si les A.P.I. sont fortement impliqués dans cette opération information, ils le sont un peu moins que dans les deux autres opérations de cette tâche. Ils demeurent majoritairement impliqués au niveau de la responsabilité et ce qui nous étonne, c'est le 40% de répondants non-impliqués dans la région de la Mauricie.

On consacre 1.70% de son temps à cette opération et on veut en consacrer 1.84%. On est partout plus que satisfait de la situation avec une cote de 3.29 et on ne souhaite pas de modifications profondes.

Analyse de l'ensemble de la question des changements de programme

Les A.P.I. sont fortement impliqués au niveau des changements de programme surtout à titre de participants en ce qui concerne la révision des politiques et procédures et à titre de responsables aux niveaux de l'autorisation et de l'information. Sauf au niveau des particularités régionales déjà signalées, on ne souhaite pas de modifications profondes à la situation.

On est en général satisfait de la situation avec une cote de 3.18 et si on consacre 7.57% de son temps total à cette opération, on veut en consacrer 8.74%. Il faut noter que la région de Québec qui consacre déjà 8.97% de son temps total à cette opération aimerait en consacrer 10.33%.

QUESTION 15

Recommandation aux certifications

15.1 Vérification des grilles

15.2 Analyse des bulletins cumulatifs finals

15.3 Recommandation des candidatures

TABLEAU 82

15.1 RECOM. AUX CERTIF. VERIFICATION DES GRILLES

```
        MONTREAL                              MAURICIE                        QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                              SUD DU QUEBEC                            LA POCATIERE
*************************PC***********************************PC*********************************
*      TR=1.58                *    *        TR=1.37            *    *         TR=2.04             *
*      TS=1.65                *    *        TS=1.31            *    *         TS=2.43             *
*      SA=3.38                *    *        SA=3.16            *    *         SA=2.99             *
*                          *  90   *                           * 90 *                             *
*                          *       *                           *    *                             *
*                          *  80   *                           * 80 *                             *
*                          *       *                           *    *                             *
*                          *  70   *                           * 70 *                             *
*                          *       *                           *    *                             *
*                   RS     *  60   *                           * 60 *                             *
*                   RS     *       *                           *    *                             *
*                   RS     *  50   *                           * 50 *                             *
*                   RS     *       *                           *    *             R               *
*                   RS     *  40   *                   RS      * 40 *             RS              *
*                   RS     *       *           R       RS      *    *             RS              *
*                   RS     *  30   *           R       RS      * 30 *             RS      R       *
*            RS     RS     *       *           RS      RS      *    *             RS      RS      *
*            RS     RS     *  20   *           RS      RS      * 20 *             RS      RS      *
*            RS     RS     *       *  S    RS  RS      RS      *    *             RS      RS      *
*            RS     RS     *  10   *  S    RS  RS      RS      * 10 *  S    RS    RS      RS      *
*   S        RS     RS     *       * RS    RS  RS      RS      *    *  S    RS    RS      RS      *
***************************************************************************************************
*   0     1      2      3  *CODE*    0     1    2       3      *CODE*  0     1     2       3      *

        LAURENTIDES                           BAS DU FLEUVE                            ENSEMBLE
*************************PC***********************************PC*********************************
*      TR=0.99                *    *        TR=1.41            *    *         TR=1.39             *
*      TS=0.96                *    *        TS=1.84            *    *         TS=1.60             *
*      SA=3.24                *    *        SA=3.36            *    *         SA=3.23             *
*                          *  90   *                           * 90 *                             *
*                          *       *                           *    *                             *
*                          *  80   *                           * 80 *                             *
*                          *       *           R               *    *                             *
*                          *  70   *           R               * 70 *                             *
*                          *       *           RS              *    *                             *
*                          *  60   *           RS              * 60 *                             *
*                   RS     *       *           RS              *    *                             *
*                   RS     *  50   *           RS              * 50 *                             *
*                   RS     *       *           RS              *    *                     R       *
*            R      RS     *  40   *           RS              * 40 *             R       RS      *
*            R      RS     *       *           RS              *    *             R       RS      *
*            R      RS     *  30   *           RS              * 30 *             RS      RS      *
*   S        R      RS     *       *           RS      R       *    *             RS      RS      *
*   S        R      RS     *  20   *           RS      R       * 20 *             RS      RS      *
*   S        RS     RS     *       *  S        RS      RS      *    *             RS      RS      *
*   S        RS     RS     *  10   *  S        RS      RS      * 10 *  S          RS      RS      *
*   S        RS     RS     *       *  S        RS      RS      *    *  S    RS    RS      RS      *
***************************************************************************************************
*   0     1      2      3  *CODE*    0     1    2       3      *CODE*  0     1     2       3      *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

15.1 Vérification des grilles

La plupart des A.P.I. répondants sont impliqués dans cet aspect de l'opération, certains à titre de participants, d'autres à titre de responsables et ils se disent satisfaits de leur implication. Un petit nombre d'entre eux désire voir la situation qui prévaut se modifier mais sans spécifier dans quel sens ils souhaitent ces modifications.

C'est dans la région de Montréal qu'on retrouve le plus grand nombre d'A.P.I. impliqués au niveau de la responsabilité et c'est dans celle du Bas du Fleuve qu'on retrouve le plus grand nombre de participants. C'est d'ailleurs dans ces régions que les gens sont les plus satisfaits (3.38 à Montréal, 3.36 Bas du Fleuve). Quant aux répondants des autres régions, ils se répartissent à peu près également entre responsables et participants.

TABLEAU 83

15.2 RECUM. AUX CERTIF. ANALYSE DES BULLETINS CUMULATIFS FINALS

```
      MONTREAL                     MAURICIE                  QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                   SUD DU QUEBEC                    LA POCATIERE
*********************PC**************************PC**************************
*     TR=1.65         *    *     TR=1.86         *    *     TR=1.55         *
*     TS=1.73         *    *     TS=1.84         *    *     TS=1.76         *
*     SA=3.55         *    *     SA=3.10         *    *     SA=2.94         *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 80 *                     *
*                 RS  *    *                     *    *                     *
*                 RS  * 70 *                     * 70 *                     *
*                 RS  *    *                     *    *                     *
*                 RS  * 60 *                     * 60 *                     *
*                 RS  *    *                     *    *                     *
*                 RS  * 50 *                 RS  * 50 *            S        *
*                 RS  *    *                 RS  *    *            RS       *
*                 RS  * 40 *                 RS  * 40 *            RS       *
*                 RS  *    *                 RS  *    *            RS       *
*                 RS  * 30 *                 RS  * 30 *            RS       *
*                 RS  *    *            R    RS  *    *       RS   RS       *
*                 RS  * 20 *            R    RS  * 20 *       RS   RS       *
*            RS   RS  *    *  S    RS   RS   RS  *    *       RS   RS   R   *
*            RS   RS  * 10 *  S    RS   RS   RS  * 10 *       RS   RS   R   *
*            RS   RS  *    *  RS   RS   RS   RS  *    *  S    RS   RS   RS  *
*****************************************************************************
*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3    *

      LAURENTIDES                  BAS DU FLEUVE                   ENSEMBLE
*********************PC**************************PC**************************
*     TR=1.24         *    *     TR=1.81         *    *     TR=1.66         *
*     TS=1.34         *    *     TS=1.48         *    *     TS=1.69         *
*     SA=3.00         *    *     SA=3.16         *    *     SA=3.20         *
*                     * 90 *                     * 90 *                     *
*                     *    *                     *    *                     *
*                     * 80 *                     * 80 *                     *
*                 R   *    *                     *    *                     *
*                 R   * 70 *                     * 70 *                     *
*                 RS  *    *                     *    *                     *
*                 RS  * 60 *                     * 60 *                     *
*                 RS  *    *            RS       *    *                     *
*                 RS  * 50 *            RS       * 50 *                 R   *
*                 RS  *    *            RS       *    *                 RS  *
*                 RS  * 40 *            RS       * 40 *                 RS  *
*                 RS  *    *            RS       *    *                 RS  *
*                 RS  * 30 *            RS       * 30 *            RS   RS  *
*                 RS  *    *            RS   R   *    *            RS   RS  *
*                 RS  * 20 *            RS   R   * 20 *            RS   RS  *
*  S         RS   RS  *    *       RS   RS   RS  *    *            RS   RS  *
*  S         RS   RS  * 10 *       RS   RS   RS  * 10 *       RS   RS   RS  *
*  S    R    RS   RS  *    *  S    RS   RS   RS  *    *  S    RS   RS   RS  *
*****************************************************************************
*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE    TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE   TS=TEMPS SOUHAITE
                                                          SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50 - peu satisfait	2.51 à 2.75 - assez peu satisfait
2.76 à 3.00 - moyennement satisfait	3.01 à 3.25 - satisfait
3.26 à 3.50 - plus que satisfait	3.51 à 4.00 - très satisfait

15.2 Analyse des bulletins cumulatifs finals

A peu près 75% des répondants de la région de Montréal et de celle des Laurentides sont responsables de cette opération et désirent le demeurer avec un peu d'hésitation dans la région des Laurentides. On retrouve la même tendance dans la région de la Mauricie mais à un niveau de 50%. Les deux autres régions sont pour leur part impliquées au niveau de la participation.

On est généralement satisfait et de son implication et du temps consacré et on est peu désireux d'y changer quoi que ce soit.

TABLEAU 84

```
15.3     RECOM. AUX CERTIF. RECOMMANDATION DES CANDIDATURES

          MONTREAL                          MAURICIE                       QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                            SUD DU QUEBEC                           LA POCATIERE
*****************************PC*****************************PC*****************************
*     TR=1.35            *    *     TR=1.00            *    *     TR=1.57            *
*     TS=1.44            *    *     TS=1.05            *    *     TS=1.57            *
*     SA=3.57            *    *     SA=3.10            *    *     SA=3.05            *
*                        * 90 *                        * 90 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 80 *                        * 80 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 70 *                        * 70 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 60 *                        * 60 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                    R   * 50 *                        * 50 *                        *
*                    R   *    *                        *    *                        *
*              S     RS  * 40 *                        * 40 *              S         *
*              RS    RS  *    *        RS          R   *    *              RS        *
*              RS    RS  * 30 *        RS          RS  * 30 *              RS        *
*              RS    RS  *    *        RS          RS  *    *        RS    RS    R   *
*              RS    RS  * 20 *        RS    RS    RS  * 20 *        RS    RS    R   *
*              RS    RS  *    *        RS    RS    RS  *    *        RS    RS    RS  *
*        R     RS    RS  * 10 *  S     RS    RS    RS  * 10 *        RS    RS    RS  *
*  S     RS    RS    RS  *    *  RS    RS    RS    RS  *    *  S     RS    RS    RS  *
****************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *

          LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                           ENSEMBLE
*****************************PC*****************************PC*****************************
*     TR=0.81            *    *     TR=0.82            *    *     TR=1.16            *
*     TS=0.82            *    *     TS=0.71            *    *     TS=1.19            *
*     SA=3.00            *    *     SA=3.16            *    *     SA=3.24            *
*                        * 90 *                        * 90 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 80 *                        * 80 *                        *
*                    R   *    *                        *    *                        *
*                    R   * 70 *                        * 70 *                        *
*                    RS  *    *                        *    *                        *
*                    RS  * 60 *                        * 60 *                        *
*                    RS  *    *                        *    *                        *
*                    RS  * 50 *                        * 50 *                        *
*                    RS  *    *                        *    *                        *
*                    RS  * 40 *        RS    RS        * 40 *                    R   *
*                    RS  *    *        RS    RS        *    *                    R   *
*                    RS  * 30 *        RS    RS        * 30 *              RS    RS  *
*        R           RS  *    *        RS    RS        *    *        R     RS    RS  *
*        R           RS  * 20 *        RS    RS        * 20 *        RS    RS    RS  *
*  S     RS          RS  *    *        RS    RS    R   *    *        RS    RS    RS  *
*  S     RS          RS  * 10 *        RS    RS    R   * 10 *        RS    RS    RS  *
*  S     RS          RS  *    *  S     RS    RS    RS  *    *  S     RS    RS    RS  *
****************************************************************************************
*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *CODE*  0     1     2     3   *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE        TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE       TS=TEMPS SOUHAITE
                                                               SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

15.3 Recommandation des candidatures

Près de 75% des répondants sont impliqués dans cette opération à peu près également à titre de participants et à titre de responsables avec une forte pointe à la responsabilité dans la région des Laurentides.

On est dans l'ensemble plus que satisfait de la situation (3.24) et peu enclin à la modifier, même si on y consacre qu'un peu plus de 1% de son temps.

Analyse de l'ensemble de la question des recommandations des candidatures

Dans l'ensemble, les A.P.I. participent massivement à cette opération (près de 86%) avec une pointe à la responsabilité dans les régions de Montréal et des Laurentides et une pointe à la participation dans la région du Bas du Fleuve.

Ils sont plus que satisfaits de la situation (3.22) et souhaitent à peu près le statu quo.

QUESTION 16

Participation au S.A.P.I.

16.1 Participation aux réunions périodiques du service

16.2 Rédaction des documents et procès-verbaux

16.3 Planification des activités

16.4 Evaluation des activités

TABLEAU 85

```
16.1     PARTICIPATION AUX REUNIONS DU S.A.P.I.

         MONTREAL                          MAURICIE                          QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                           SUD DU QUEBEC                              LA POCATIERE
*******************************PC*****************************PC*******************************
*        TR=1.51            *      *       TR=1.80            *      *        TR=2.37            *
*        TS=2.12            *      *       TS=2.50            *      *        TS=2.62            *
*        SA=2.87            *      *       SA=2.83            *      *        SA=2.94            *
*                           * 90   *                          * 90   *                           *
*                           *      *                          *      *                           *
*                 R         * 80   *                          * 80   *                           *
*                 S         *      *                          *      *                           *
*                 RS        * 70   *                          * 70   *                           *
*                 RS        *      *                RS        *      *                           *
*                 RS        * 60   *                RS        * 60   *                           *
*                 RS        *      *                RS        *      *                 R         *
*                 RS        * 50   *                RS        * 50   *                 RS        *
*                 RS        *      *                RS        *      *                 RS        *
*                 RS        * 40   *                RS        * 40   *                 RS        *
*                 RS        *      *                RS        *      *                 RS    RS  *
*                 RS        * 30   *                RS        * 30   *                 RS    RS  *
*                 RS        *      *                RS        *      *                 RS    RS  *
*                 RS        * 20   *                RS    R   * 20   *                 RS    RS  *
*                 RS        *      *  S             RS    RS  *      *                 RS    RS  *
*           R     RS    RS  * 10   *  S             RS    RS  * 10   *                 RS    RS  *
*   R       R     RS    RS  *      *  RS     R      RS    RS  *      *  S              RS    RS  *
***********************************************************************************************
*   0       1     2     3   *CODE* 0       1      2     3   *CODE*  0        1        2     3  *

         LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                          ENSEMBLE
*******************************PC*****************************PC*******************************
*        TR=1.43            *      *       TR=1.54            *      *        TR=1.83            *
*        TS=1.51            *      *       TS=1.46            *      *        TS=2.21            *
*        SA=2.99            *      *       SA=3.45            *      *        SA=2.97            *
*                           * 90   *                          * 90   *                           *
*                           *      *                          *      *                           *
*                           * 80   *                          * 80   *                           *
*                           *      *                          *      *                           *
*                           * 70   *                          * 70   *                           *
*                           *      *                          *      *                           *
*                           * 60   *                          * 60   *                 RS        *
*                           *      *                          *      *                 RS        *
*                 RS        * 50   *                          * 50   *                 RS        *
*                 RS        *      *                          *      *                 RS        *
*                 RS        * 40   *                RS    R   * 40   *                 RS        *
*                 RS        *      *                RS    R   *      *                 RS        *
*   S             RS        * 30   *                RS    RS  * 30   *                 RS        *
*   RS            RS    R   *      *                RS    RS  *      *                 RS    R   *
*   RS            RS    R   * 20   *                RS    RS  * 20   *                 RS    RS  *
*   RS            RS    RS  *      *  S             RS    RS  *      *                 RS    RS  *
*   RS            RS    RS  * 10   *  S             RS    RS  * 10   *  S              RS    RS  *
*   RS            RS    RS  *      *  RS     RS     RS    RS  *      *  RS       R     RS    RS  *
***********************************************************************************************
*   0       1     2     3   *CODE* 0       1      2     3   *CODE*  0        1        2     3  *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT      R=SITUATION ACTUELLF       TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE      S=SITUATION SOUHAITEE      TS=TEMPS SOUHAITE
                                                                SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	trPs satisfait

16.1 Participation aux réunions périodiques du service

Presque tous les répondants sont impliqués dans cette opération et principalement à titre de participants. On peut cependant noter que dans la région du Bas du Fleuve, il y a presque autant de responsables que de participants, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'on trouve dans cette région un grand nombre de petits collèges et par voie de conséquence sans doute, le plus grand nombre d'A.P.I. seuls dans leur collège.

On est en général moyennement satisfait de cette situation et peu désireux de la modifier.

TABLEAU 86

16.2 REDACTION DE DOCUMENTS ET PROCES-VERBAUX DU S.A.P.I.

```
      MONTREAL                       MAURICIE                  QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                     SUD DU QUEBEC                   LA POCATIERE
**********************PC************************PC************************
*   TR=0.76          *    *   TR=0.76          *    *   TR=1.31          *
*   TS=1.06          *    *   TS=0.82          *    *   TS=1.42          *
*   SA=3.26          *    *   SA=3.10          *    *   SA=3.11          *
*                    * 90 *                    * 90 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 80 *                    * 80 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 70 *                    * 70 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 60 *                    * 60 *                    *
*            S       *    *                    *    *                    *
*            S       * 50 *                    * 50 *                    *
*            RS      *    *                    *    *                    *
*            RS      * 40 *       R            * 40 *            R       *
*       R    RS      *    *       RS   S       *    *            RS      *
*       R    RS      * 30 *       RS   RS      * 30 *            RS      *
*       R    RS      *    *       RS   RS      *    *            RS   S  *
*       RS   RS      * 20 *       RS   RS      * 20 *       R    RS   RS *
*       RS   RS   S  *    *  S    RS   RS   R  *    *       RS   RS   RS *
*       RS   RS   RS * 10 *  RS   RS   RS   RS * 10 *  S    RS   RS   RS *
*       RS   RS   RS *    *  RS   RS   RS   RS *    *  RS   RS   RS   RS *
**************************************************************************
*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *

      LAURENTIDES                    BAS DU FLEUVE                   ENSEMBLE
**********************PC************************PC************************
*   TR=0.93          *    *   TR=1.04          *    *   TR=1.01          *
*   TS=0.94          *    *   TS=1.34          *    *   TS=1.14          *
*   SA=2.99          *    *   SA=3.08          *    *   SA=3.15          *
*                    * 90 *                    * 90 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 80 *                    * 80 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 70 *                    * 70 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*                    * 60 *                    * 60 *                    *
*                    *    *                    *    *                    *
*            RS      * 50 *            R       * 50 *                    *
*            RS      *    *            R       *    *            S       *
*            RS      * 40 *            RS      * 40 *            RS      *
*            RS      *    *            RS      *    *            RS      *
*  S         RS      * 30 *            RS   RS * 30 *            RS      *
*  RS        RS      *    *            RS   RS *    *       R    RS      *
*  RS        RS      * 20 *            RS   RS * 20 *       RS   RS      *
*  RS        RS   R  *    *  S         RS   RS *    *       RS   RS   RS *
*  RS        RS   R  * 10 *  S         RS   RS * 10 *  S    RS   RS   RS *
*  RS   RS   RS   RS *    *  RS   RS   RS   RS *    *  RS   RS   RS   RS *
**************************************************************************
*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *CODE*  0    1    2    3  *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                            SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

16.2 Rédaction des documents et procès-verbaux

Il nous apparaît difficile d'analyser les réponses à cette question car elle regroupe deux éléments différents et non également quantifiables. En effet, si la rédaction de procès-verbaux paraît claire et ne devrait pas concerner un grand nombre des répondants, il n'en va pas de même des documents qui peuvent être interprétés dans un sens beaucoup plus large.

La rédaction de documents semble dans les réponses avoir été interprétés dans son sens le plus large pouvant aller de la simple rédaction d'un document de routine comme les indications pour compléter un choix de cours à la rédaction d'un document d'analyse de résultats, de suivis, de relance, etc ...

La grande participation qu'on retrouve dans les tableaux ci-contre semble indiquer que c'est surtout le deuxième aspect de la question qu'on a retenu et dans ce sens la grande satisfaction, malgré un temps total consacré minime montre que les A.P.I. participent et veulent continuer à participer à la rédaction des documents dont plusieurs servent d'orientation de base à leur tâche.

TABLEAU 87

```
16.3    PLANIFICATION DES ACTIVITES DU S.A.P.I.

        MONTREAL                           MAURICIE                  QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                           SUD DU QUEBEC                   LA POCATIERE
*************************PC*******************************PC******************************
*     TR=1.21            *    *     TR=1.38            *    *     TR=2.41            *
*     TS=1.74            *    *     TS=2.50            *    *     TS=1.66            *
*     SA=2.78            *    *     SA=2.83            *    *     SA=2.99            *
*                        * 90 *                        * 90 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 80 *                        * 80 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*               S        * 70 *                        * 70 *                        *
*               RS       *    *                        *    *                        *
*               RS       * 60 *               S        * 60 *                        *
*               RS       *    *               S        *    *                        *
*               RS       * 50 *               RS       * 50 *                        *
*               RS       *    *               RS       *    *                        *
*               RS       * 40 *               RS       * 40 *               R     S  *
*               RS       *    *               RS       *    *               RS    RS *
*               RS       * 30 *               RS       * 30 *               RS    RS *
*               RS       *    *               RS    R  *    *               RS    RS *
*               RS       * 20 *               RS    RS * 20 *               RS    RS *
*               RS    S  *    *   S     R     RS    RS *    *               RS    RS *
*   S     R     RS    RS * 10 *   S     R     RS    RS * 10 *   RS          RS    RS *
*   RS    R     RS    RS *    *   RS    R     RS    RS *    *   RS          RS    RS *
******************************************************************************************
*   0     1     2     3  *CODE*   0     1     2     3  *CODE*   0     1     2     3  *

        LAURENTIDES                        BAS DU FLEUVE                    ENSEMBLE
*************************PC*******************************PC******************************
*     TR=1.42            *    *     TR=1.78            *    *     TR=1.63            *
*     TS=1.37            *    *     TS=1.47            *    *     TS=1.92            *
*     SA=3.35            *    *     SA=3.26            *    *     SA=2.93            *
*                        * 90 *                        * 90 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 80 *                        * 80 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 70 *                        * 70 *                        *
*                        *    *                        *    *                        *
*                        * 60 *                        * 60 *                        *
*               RS       *    *                        *    *               S        *
*               RS       * 50 *                     R  * 50 *               RS       *
*               RS       *    *                     R  *    *               RS       *
*               RS       * 40 *                     RS * 40 *               RS       *
*               RS       *    *                     RS *    *               RS       *
*               RS    R  * 30 *               RS    RS * 30 *               RS       *
*               RS    RS *    *               RS    RS *    *               RS    RS *
*               RS    RS * 20 *               RS    RS * 20 *               RS    RS *
*   S           RS    RS *    *   S           RS    RS *    *               RS    RS *
*   S           RS    RS * 10 *   S           RS    RS * 10 *   S           RS    RS *
*   RS          RS    RS *    *   RS    RS    RS    RS *    *   RS    R     RS    RS *
******************************************************************************************
*   0     1     2     3  *CODE*   0     1     2     3  *CODE*   0     1     2     3  *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                              SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

16.3 <u>Planification des activités du service</u>

Ce qui ressort clairement ici c'est la très grande implication des A.P.I. au niveau de la planification des activités de leur service. En effet, très peu de répondants ne sont pas impliqués dans cette opération et il apparaît que nous nous trouvons là face à une forme de gestion participative.

Si la cote de satisfaction de 2.98 indique que les gens sont satisfaits de la situation et qu'ils désirent peu la modifier, les variantes régionales de cette satisfaction doivent à notre avis être cherchées beaucoup plus dans la forme que revêt la participation que dans le principe même de la participation à la planification. A titre d'indication, il suffit de regarder la différence entre le temps réel et le temps souhaité dans les régions où la cote de satisfaction est la plus faible.

TABLEAU 88

16.4 EVALUATION DES ACTIVITES DU S.A.P.I.

```
        MONTREAL                    MAURICIE                    QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                    SUD DU QUEBEC                    LA POCATIERE
***********************PC***********************PC***********************
*  TR=1.11             *    *  TR=1.28            *    *  TR=1.82            *
*  TS=1.68             *    *  TS=1.76            *    *  TS=2.50            *
*  SA=2.80             *    *  SA=2.81            *    *  SA=2.87            *
*                      * 90 *                     * 90 *                     *
*                      *    *                     *    *                     *
*                      * 80 *                     * 80 *                     *
*                      *    *                     *    *                     *
*                      * 70 *                     * 70 *                     *
*              S       *    *                     *    *                     *
*              RS      * 60 *                     * 60 *                     *
*              RS      *    *                     *    *           RS        *
*              RS      * 50 *                     * 50 *           RS        *
*              RS      *    *           RS        *    *           RS        *
*              RS      * 40 *           RS        * 40 *           RS        *
*              RS      *    *           RS        *    *           RS        *
*              RS      * 30 *           RS        * 30 *           RS        *
*              RS      *    *  S        RS        *    *           RS   S    *
*              RS   S  * 20 *  S    R   RS   RS   * 20 *           RS   RS   *
*              RS   S  *    *  S    R   RS   RS   *    *           RS   RS   *
*  RS    R     RS   RS * 10 *  RS   R   RS   RS   * 10 *  RS       RS   RS   *
*  RS    R     RS   RS *    *  RS   RS  RS   RS   *    *  RS       RS   RS   *
*************************************************************************
*  0     1     2    3  *CODE*  0    1   2    3    *CODE*  0    1   2    3    *

        LAURENTIDES                 BAS DU FLEUVE                    ENSEMBLE
***********************PC***********************PC***********************
*  TR=1.21             *    *  TR=1.54            *    *  TR=1.43            *
*  TS=1.25             *    *  TS=1.59            *    *  TS=1.49            *
*  SA=3.08             *    *  SA=3.10            *    *  SA=2.90            *
*                      * 90 *                     * 90 *                     *
*                      *    *                     *    *                     *
*                      * 80 *                     * 80 *                     *
*                      *    *                     *    *                     *
*                      * 70 *                     * 70 *                     *
*                      *    *                     *    *                     *
*                      * 60 *                     * 60 *                     *
*              R       *    *                     *    *           S         *
*              RS      * 50 *                R    * 50 *           RS        *
*              RS      *    *                R    *    *           RS        *
*              RS      * 40 *           RS   RS   * 40 *           RS        *
*              RS      *    *           RS   RS   *    *           RS        *
*              RS   RS * 30 *           RS   RS   * 30 *           RS        *
*              RS   RS *    *           RS   RS   *    *           RS   RS   *
*              RS   RS * 20 *           RS   RS   * 20 *           RS   RS   *
*  S           RS   RS *    *  S        RS   RS   *    *  S        RS   RS   *
*  S           RS   RS * 10 *  S        RS   RS   * 10 *  RS       RS   RS   *
*  RS          RS   RS *    *  RS       RS   RS   *    *  RS   R   RS   RS   *
*************************************************************************
*  0     1     2    3  *CODE*  0    1   2    3    *CODE*  0    1   2    3    *
```

0=SANS REPONSE 2=PARTICIPANT R=SITUATION ACTUELLE TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE 3=RESPONSABLE S=SITUATION SOUHAITEE TS=TEMPS SOUHAITE
SA=DEGRE DE SATISFACTION

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

16.4 Evaluation des activités du service

On semble ici devant le même phénomène qu'au niveau de la planification: une forte participation signe d'une forme de gestion participative, un degré de satisfaction moyen et encore là une insatisfaction relative basée sur la forme et le temps consacré à cette évaluation et non sur le principe même.

Analyse de l'ensemble de la question de la participation au S.A.P.I.

Dans l'ensemble, on peut dire que les répondants participent très fortement aux activités du service et veulent continuer à y participer en y mettant un peu plus de temps. Ils sont en général moyennement satisfaits de la situation et les modifications souhaitées se situent davantage dans la forme de cette participation que dans le principe même de cette participation.

QUESTION 17

Participation aux activités extérieures au S.A.P.I.

17.1 Réunion de nature pédagogique au collège

17.2 Visite aux universités

17.3 Congrès et réunions régionales

17.4 Perfectionnement

TABLEAU 89

17.1 PARTICIPATION AUX REUNIONS DE NATURE PEDAGOGIQUES AU COLLEGE

```
          MONTREAL                        MAURICIE                 QUEBEC.SAGUENAY.LAC ST-JEAN
                                          SUD DU QUEBEC                    LA POCATIERE
***************************PC************************************PC********************************
*       TR=0.96          *      *       TR=0.93                *      *       TR=1.40             *
*       TS=1.58          *      *       TS=1.46                *      *       TS=2.46             *
*       SA=2.70          *      *       SA=2.62                *      *       SA=2.50             *
*                        * 90   *                              * 90   *                           *
*             R          *      *                              *      *                           *
*             RS         * 80   *                R             * 80   *                R          *
*             RS         *      *                R             *      *                RS         *
*             RS         * 70   *                RS            * 70   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 60   *                RS            * 60   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 50   *                RS            * 50   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 40   *                RS            * 40   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 30   *                RS            * 30   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 20   *  S             RS            * 20   *                RS         *
*             RS         *      *  S      R      RS            *      *                RS         *
*  S    R     RS         * 10   *  S      R      RS            * 10   *  S     R       RS         *
*  S    R     RS         *      *  S      RS     RS            *      *  S     R       RS         *
**************************************************************************************************
*  0    1     2     3    *CODE* 0      1      2      3        *CODE*  0     1       2      3    *

          LAURENTIDES                     BAS DU FLEUVE                     ENSEMBLE
***************************PC************************************PC********************************
*       TR=1.08          *      *       TR=1.69                *      *       TR=1.21             *
*       TS=1.21          *      *       TS=1.68                *      *       TS=1.74             *
*       SA=2.86          *      *       SA=3.07  R             *      *       SA=2.69             *
*             R          * 90   *                RS            * 90   *                           *
*             R          *      *                RS            *      *                R          *
*             RS         * 80   *                RS            * 80   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 70   *                RS            * 70   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 60   *                RS            * 60   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 50   *                RS            * 50   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 40   *                RS            * 40   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 30   *                RS            * 30   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 20   *                RS            * 20   *                RS         *
*             RS         *      *                RS            *      *                RS         *
*             RS         * 10   *                RS            * 10   *  S     R       RS         *
*  S    RS    RS         *      *  S             RS            *      *  S     R       RS         *
**************************************************************************************************
*  0    1     2     3    *CODE* 0      1      2      3        *CODE*  0     1       2      3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT    R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE    S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                           SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	-	peu satisfait	2.51 à 2.75	-	assez peu satisfait
2.76 à 3.00	-	moyennement satisfait	3.01 à 3.25	-	satisfait
3.26 à 3.50	-	plus que satisfait	3.51 à 4.00	-	très satisfait

17.1 <u>Participation aux réunions de nature pédagogique</u>

Ici les A.P.I. participent à un niveau supérieur à 85% et veulent continuer à y participer au même niveau. S'ils sont assez peu satisfaits de cette situation, c'est qu'ils aimeraient y consacrer plus de temps et probablement s'y impliquer davantage. D'ailleurs, la seule région où il n'y a pas d'écart entre le temps actuel et souhaité, la région du Bas du Fleuve, voit sa cote de satisfaction se situer à 3.07 comparativement à la cote d'ensemble de 2.69.

TABLEAU 90

17.2 VISITES AUX UNIVERSITES

```
        MONTREAL                          MAURICIE                         QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                          SUD DU QUEBEC                        LA POCATIERE
*****************************PC*************************************PC**************************************
*      TH=0.21              *    *        TH=0.32                  *    *       TH=0.33                    *
*      TS=0.74              *    *        TS=0.63                  *    *       TS=1.05                    *
*      SA=2.76              *    *        SA=2.89                  *    *       SA=2.60                    *
*                           * 90 *                                 * 90 *                                  *
*                           *    *                                 *    *                                  *
*                           * 80 *                                 * 80 *                                  *
*        R                  *    *                                 *    *                                  *
*        R                  * 70 *                                 * 70 *        R                         *
*        R                  *    *                                 *    *        R                         *
*        R                  * 60 *          R                      * 60 *        R        S                *
*        R                  *    *          R                      *    *        R        S                *
*        R      S           * 50 *          R                      * 50 *        R        S                *
*        R      S           *    *          R                      *    *        R        S                *
*        R      S           * 40 *          R        S             * 40 *        R        S                *
*        RS     S           *    *          R        S             *    *        R        S                *
*        RS     S           * 30 *          RS       RS            * 30 *        RS       S                *
*        RS     S           *    *    S     RS       RS            *    *        RS       RS               *
*        RS     RS          * 20 *    S     RS       RS            * 20 *        RS       RS               *
*        RS     RS          *    *    S     RS       RS            *    *        RS       RS               *
*        RS     RS          * 10 *    S     RS       RS            * 10 *        RS       RS               *
*        RS     RS          *    *    S     RS       RS      R     *    *        RS       RS               *
********************************************************************************************************
*  0     1      2      3    *CODE*  0     1        2       3     *CODE*   0    1        2        3      *

        LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                        ENSEMBLE
*****************************PC*************************************PC**************************************
*      TH=0.88              *    *        TH=0.21                  *    *       TH=0.34                    *
*      TS=0.98              *    *        TS=0.28                  *    *       TS=0.76                    *
*      SA=2.88              *    *        SA=2.89                  *    *       SA=2.78                    *
*                           * 90 *                                 * 90 *                                  *
*                           *    *                                 *    *                                  *
*                           * 80 *                                 * 80 *                                  *
*               S           *    *                                 *    *                                  *
*               S           * 70 *                                 * 70 *                                  *
*               RS          *    *          R                      *    *                                  *
*               RS          * 60 *          R                      * 60 *        R                         *
*               RS          *    *          RS                     *    *        R                         *
*               RS          * 50 *          RS                     * 50 *        R        S                *
*               RS          *    *          RS                     *    *        R        S                *
*               RS          * 40 *          RS                     * 40 *        R        S                *
*               RS          *    *          RS                     *    *        R        S                *
*               RS          * 30 *          RS                     * 30 *        RS       RS               *
*               RS          *    *          RS       S             *    *        RS       RS               *
*               RS          * 20 *          RS       S             * 20 *        RS       RS               *
*  R            RS          *    *          RS       RS            *    *        RS       RS               *
*  R            RS          * 10 *          RS       RS            * 10 *        RS       RS               *
*  RS    RS     RS     RS   *    *  RS      RS       RS      RS    *    *   S    RS       RS               *
********************************************************************************************************
*  0     1      2      3    *CODE*  0     1        2       3     *CODE*   0    1        2        3      *

0=SANS REPONSE    2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE    3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                              SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

17.2 Visites aux universités

Si on excepte la région des Laurentides où les répondants participent fortement et veulent participer davantage, les autres régions sont peu impliquées dans cette opération mais veulent le devenir au niveau de la participation. Les répondants ici sont peu satisfaits; ils veulent participer et consacrer plus de temps à cette opération.

TABLEAU 91

17.3 CONGRES ET REUNIONS REGIONALES DES API

```
         MONTREAL                          MAURICIE                       QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                           SUD DU QUEBEC                        LA POCATIERE
*****************************PC*********************************PC*********************************
*       TR=0.89             *      *      TR=0.95              *      *      TR=1.59              *
*       TS=1.25             *      *      TS=1.03              *      *      TS=1.89              *
*       SA=2.70   S         *      *      SA=3.10              *      *      SA=3.04              *
*                 S         * 90   *                           * 90   *                           *
*                 S         *      *                R          *      *                           *
*                 S         * 80   *                RS         * 80   *                           *
*                 RS        *      *                RS         *      *                           *
*                 RS        * 70   *                RS         * 70   *                           *
*                 RS        *      *                RS         *      *                           *
*                 RS        * 60   *                RS         * 60   *                RS         *
*                 RS        *      *                RS         *      *                RS         *
*                 RS        * 50   *                RS         * 50   *                RS         *
*                 RS        *      *                RS         *      *                RS         *
*                 RS        * 40   *                RS         * 40   *                RS         *
*                 RS        *      *                RS         *      *                RS         *
*                 RS        * 30   *                RS         * 30   *                RS         *
*                 RS        *      *                RS         *      *                RS         *
*                 RS        * 20   *                RS         * 20   *                RS    R    *
*        R        RS        *      *  S             RS         *      *                RS    RS   *
*        R        RS        * 10   *  S             RS    R    * 10   *  S             RS    RS   *
*        R        RS        *      *  S             RS    R    *      *  S     R       RS    RS   *
***************************************************************************************************
*   0    1        2     3   *CODE* 0       1        2     3    *CODE* 0       1        2     3    *

         LAURENTIDES                       BAS DU FLEUVE                        ENSEMBLE
*****************************PC*********************************PC*********************************
*       TR=1.20             *      *      TR=2.25              *      *      TR=1.32              *
*       TS=1.20             *      *      TS=2.39              *      *      TS=1.54              *
*       SA=3.20             *      *      SA=3.45              *      *      SA=3.03              *
*                           * 90   *                           * 90   *                           *
*                           *      *                           *      *                           *
*                 RS        * 80   *                R          * 80   *                S          *
*                 RS        *      *                RS         *      *                RS         *
*                 RS        * 70   *                RS         * 70   *                RS         *
*                 RS        *      *                RS         *      *                RS         *
*                 RS        * 60   *                RS         * 60   *                RS         *
*                 RS        *      *                RS         *      *                RS         *
*                 RS        * 50   *                RS         * 50   *                RS         *
*                 RS        *      *                RS         *      *                RS         *
*                 RS        * 40   *                RS         * 40   *                RS         *
*                 RS        *      *                RS         *      *                RS         *
*                 RS        * 30   *                RS         * 30   *                RS         *
*                 RS        *      *                RS         *      *                RS         *
*                 RS        * 20   *                RS         * 20   *                RS         *
*                 RS        *      *                RS    RS   *      *                RS         *
*                 RS        * 10   *                RS    RS   * 10   *                RS    R    *
*   RS            RS    RS  *      *  S             RS    RS   *      *  S     R       RS    RS   *
***************************************************************************************************
*   0    1        2     3   *CODE* 0       1        2     3    *CODE* 0       1        2     3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT   R=SITUATION ACTUELLE     TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE   S=SITUATION SOUHAITEE    TS=TEMPS SOUHAITE
                                                          SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

17.3 Participation aux congrès et réunions régionales des A.P.I.

Les répondants sont presque tous impliqués au niveau de la participation, exception faite de quelques individus qui sont responsables de l'organisation de ces congrès et réunions et ils souhaitent le demeurer. Dans la région de Montréal, 15% des A.P.I. ne sont pas impliqués mais désirent le devenir.

On consacre 1.35% de son temps total à ces congrès et réunions et on ne désire pas l'augmenter sensiblement (1.58%). De plus, on est en général satisfait de la situation et la baisse dans la région de Montréal s'explique par les non impliqués qui désirent le devenir.

TABLEAU 92

17.4 SESSION DE PERFECTIONNEMENT (PARTICIPATION)

```
         MONTREAL                              MAURICIE                          QUEBEC,SAGUENAY,LAC ST-JEAN
                                               SUD DU QUEBEC                            LA POCATIERE
*************************PC*****************************PC*******************************
*     TR= 1.09          *    *     TR=  0.68            *    *      TR= 1.10            *
*     TS= 1.48          *    *     TS=  0.87            *    *      TS= 1.75            *
*     SA= 2.68 S        *    *     SA=  3.16            *    *      SA= 2.73            *
*              S        * 90 *                          * 90 *                          *
*             RS        *    *                          *    *                          *
*             RS        * 80 *                          * 80 *                          *
*             RS        *    *                          *    *                          *
*             RS        * 70 *                          * 70 *                          *
*             RS        *    *               S          *    *               S          *
*             RS        * 60 *              RS          * 60 *               S          *
*             RS        *    *              RS          *    *               S          *
*             RS        * 50 *              RS          * 50 *               S          *
*             RS        *    *              RS          *    *               S          *
*             RS        * 40 *              RS          * 40 *              RS          *
*             RS        *    *              RS          *    *              RS          *
*             RS        * 30 *              RS          * 30 *              RS          *
*             RS        *    *         R    RS          *    *              RS          *
*             RS        * 20 *         R    RS          * 20 *         R    RS    RS    *
*             RS        *    *    S   RS    RS          *    *         R    RS    RS    *
*      R      RS        * 10 *    S   RS    RS          * 10 *         R    RS    RS    *
*      R      RS        *    *   RS   RS    RS     R    *    *    R    R    RS    RS    *
*****************************************************************************************
*  0   1      2     3   *CODE*   0    1     2      3    *CODE*    0    1     2     3    *

       LAURENTIDES                          BAS DU FLEUVE                             ENSEMBLE
*************************PC*****************************PC*******************************
*     TR= 1.17          *    *     TR=  1.71            *    *      TR= 1.14            *
*     TS= 1.17          *    *     TS=  1.78            *    *      TS= 1.44            *
*     SA= 3.50          *    *     SA=  3.36            *    *      SA= 3.01            *
*             RS        * 90 *                          * 90 *                          *
*             RS        *    *                          *    *                          *
*             RS        * 80 *                          * 80 *                          *
*             RS        *    *               R          *    *               S          *
*             RS        * 70 *               R          * 70 *              RS          *
*             RS        *    *              RS          *    *              RS          *
*             RS        * 60 *              RS          * 60 *              RS          *
*             RS        *    *              RS          *    *              RS          *
*             RS        * 50 *              RS          * 50 *              RS          *
*             RS        *    *              RS          *    *              RS          *
*             RS        * 40 *              RS          * 40 *              RS          *
*             RS        *    *              RS          *    *              RS          *
*             RS        * 30 *              RS          * 30 *              RS          *
*             RS        *    *              RS    RS    *    *              RS          *
*             RS        * 20 *              RS    RS    * 20 *              RS          *
*             RS        *    *              RS    RS    *    *              RS          *
*             RS        * 10 *              RS    RS    * 10 *         R    RS    R     *
*             RS    RS  *    *    S         RS    RS    *    *    S    R    RS    RS    *
*****************************************************************************************
*  0   1      2     3   *CODE*   0    1     2      3    *CODE*    0    1     2     3    *

0=SANS REPONSE   2=PARTICIPANT     R=SITUATION ACTUELLE      TR=TEMPS REEL
1=NON-IMPLIQUE   3=RESPONSABLE     S=SITUATION SOUHAITEE     TS=TEMPS SOUHAITE
                                                             SA=DEGRE DE SATISFACTION
```

COTE DE SATISFACTION:

2.00 à 2.50	- peu satisfait	2.51 à 2.75	- assez peu satisfait
2.76 à 3.00	- moyennement satisfait	3.01 à 3.25	- satisfait
3.26 à 3.50	- plus que satisfait	3.51 à 4.00	- très satisfait

17.4 Participation aux sessions de perfectionnement

Presque tous les répondants sont impliqués à titre de participants et souhaitent le demeurer au même niveau. La seule particularité se situe au niveau de la région de la Mauricie où 15% des répondants disent ne pas souhaiter être impliqués et où un autre 15% n'apporte aucune réponse à ce niveau.

Les A.P.I. consacrent en moyenne 1.14% de leur temps total à cette opération et souhaitent en consacrer 1.41%, la Mauricie ayant le temps consacré le plus bas (0.68%) et le temps souhaité le plus bas (0.87%).

Les régions des Laurentides et du Bas du Fleuve où les répondants sont impliqués à 100% ont des cotes de satisfaction très élevées (3.50 et 3.36). Les régions où on veut devenir impliqué à 100%, Montréal (2.68) et Québec (2.73) ont des cotes de satisfaction faibles. La région de la Mauricie avec ses particularités a quand même une cote de moyenne (3.16) supérieure à la cote d'ensemble (3.01).

Analyse de l'ensemble de la question de participation aux activités extérieures au service

La très grande majorité (90%) des répondants est impliquée à titre de participants dans cette fonction et souhaite le demeurer au même niveau. Seuls quelques individus ne dévoilent pas la nature du changement qu'ils souhaitent voir opérer. Il faut signaler que dans l'opération de visites aux universités, les gens sont peu impliqués (sauf Laurentides) et ne souhaitent pas le devenir beaucoup plus.

Les répondants souhaitent augmenter de près de 50% le temps consacré à l'ensemble de cette fonction mais cela se traduit surtout au niveau de la participation à des réunions de nature pédagogique à l'intérieur du collège et au niveau des visites aux universités. Pour ce qui est des congrès, réunions régionales et session de perfectionnement, on ne veut augmenter que légèrement le temps consacré à ces activités.

La cote générale de satisfaction est de 2.90, mais elle est inégale selon les facettes de la fonction.

Aussi pour ce qui est de la participation à des réunions pédagogiques à l'intérieur du collège, elle est partout faible, exception faite de la région du Bas du Fleuve, phénomène explicable par l'écart qui existe entre le temps réel et le temps souhaité.

Pour ce qui est des visites aux universités, elle est partout faible, les gens désirant être impliqués davantage et mettre plus de temps.

Pour ce qui est des congrès et réunions régionales, elle est partout bonne, exception faite de Montréal où les non-impliqués désireraient le devenir.

Enfin pour ce qui est du perfectionnement, plus on participe, plus on est satisfait. Le cas ambigu de la Mauricie amène quand même une satisfaction assez forte.

2.2 - Attributions dominantes actuelles et souhaitées

2.2 Attributions dominantes actuelles et souhaitées

Prenant un peu de recul par rapport à l'analyse détaillée que nous venons de terminer, nous tenterons de mettre en lumière les tâches qui nécessitent le plus de temps. Nous soulignerons au passage le degré de satisfaction exprimé par les A.P.I. relativement à chacune d'entre elles, ainsi que les modifications qu'ils souhaiteraient voir apporter quant à l'affectation de leur temps.

Nous explorerons à cette fin la situation actuelle et souhaitée dans chacune des régions et dans l'ensemble de la province.

TABLEAU 93

TABLEAU DES ATTRIBUTIONS DOMINANTES, PRESENTEES SELON L'IMPORTANCE DU TEMPS ALLOUE, PAR REGION ET AU NIVEAU DE L'ENSEMBLE DE LA PROVINCE

REGION 1 SITUATION		REGION 2 SITUATION		REGION 3 SITUATION		REGION 4 SITUATION		REGION 5 SITUATION		REGION 6 SITUATION	
ACTUELLE	SOUHAITEE	ACTUELLE	SOUHAITEE	ACTUELLE	SOUHAITEE	ACTUELLE	SOUHAITEE	ACTUELLE	SOUHAITEE	ACTUELLE	SOUHAITEE
1. Choix de cours	Orientation scolaire	Orientation scolaire	Orientation scolaire	Choix de cours	Orientation scolaire	Orientation scolaire	Orientation scolaire	Orientation scolaire	Orientation scolaire	Orientation scolaire	Orientation scolaire
2. Orientation scolaire	Choix de cours	Choix de cours	Choix de cours	Orientation scolaire	Choix de cours	Choix de cours	Choix de cours	Choix de cours	Abandons	Choix de cours	Choix de cours
3. Admission	Admission	Admission	Admission	Changement de programme	Changement de programme	Abandons	Abandons	Abandons	Choix de cours	Admission	Admission
4. Abandons	Changement de programme	Changement de programme	Orientation professionnelle	Participation au fonctionnement du S.A.P.I.	Promotion	Inscription	Inscription	Inscription	Promotion	Changement de programme	Changement de programme
5. Changement de programme	Abandons	Inscription	Changement de programme	Inscription	Admission	Changement de programme	Changement de programme	Promotion	Inscription	Inscription	Abandons
6. Inscription	Participation aux activités du S.A.P.I.	Horaire	Journée d'accueil	Admission	Participation aux activités du S.A.P.I.	Admission	Orientation professionnelle	Horaire	Changement de programme	Abandons	Participation aux activités du S.A.P.I.
7. Horaire	Inscription	Orientation professionnelle	Participation aux activités du S.A.P.I.	Promotion	Journée d'accueil	Orientation professionnelle	Admission	Admission	Horaire	Participation aux activités du S.A.P.I.	Inscription
8. Promotion	Journée d'accueil	Information aux C.S.R.	Information aux C.S.R.	Recommandation aux certifications méritées	Activités extérieures au S.A.P.I.	Participation aux activités du S.A.P.I.	Participation aux activités du S.A.P.I.	Changement de programme	Admission	Promotion	Promotion
9. Recommandation aux certifications méritées	Promotion	Promotion	Inscription	Abandons	Inscription	Information aux C.S.R.	Participation aux activités extérieures au S.A.P.I.	Participation aux activités du S.A.P.I.	Participation aux activités extérieures au S.A.P.I.	Horaire	Journée d'accueil
10. Participation aux activités du S.A.P.I.	Horaire	Participation aux activités du S.A.P.I.	Abandons	Orientation professionnelle	Recommandation aux certifications méritées	Participation aux activités extérieures au S.A.P	Information aux C.S.R.	Participation aux activités extérieures au S.A.P.I.	Participation aux activités du S.A.P.I.	Orientation professionnelle	Orientation professionnelle
11. Orientation professionnelle	Orientation professionnelle	Abandons	Horaire	Horaire	Abandons	Horaire	Journée d'accueil	Information aux C.S.R.	Information aux C.S.R.	Recommandation aux certifications méritées	Participation aux activités extérieures au S.A.P.I.
12. Commandites	Commandites	Recommandation aux certifications méritées	Promotion	Participation aux activités extérieures au S.A.P.I.	Information aux C.S.R.	Journée d'accueil	Recommandation aux certifications méritées	Recommandation aux certifications méritées	Equivalences	Information aux C.S.R.	Information aux C.S.R.
13. Equivalences	Equivalences	Journée d'accueil	Equivalences	Commandites	Orientation professionnelle	Promotion	Horaire	Equivalences	Journée d'accueil	Participation aux activités extérieures au S.A.P.I.	Horaire
14. Exemptions	Information aux C.S.R.	Equivalences	Recommandation aux certifications méritées	Information aux C.S.R.	Commandites	Recommandation aux certifications méritées	Exemptions	Commandites	Recommandation aux certifications méritées	Equivalences	Recommandation aux certifications méritées
15. Information aux C.S.R.	Participation aux activités extérieures au S.A.P.I.	Exemptions	Participation aux activités extérieures au S.A.P.I.	Equivalences	Exemptions	Commandites	Promotion	Exemptions	Commandites	Commandites	Equivalences
16. Journée d'accueil	Recommandation aux certifications méritées	Commandites	Commandites	Exemptions	Equivalences	Exemptions	Commandites	Orientation professionnelle	Orientation professionnelle	Exemptions	Commandites
17. Participation aux activités extérieures au S.A.P.I.	Exemptions	Participation aux activités extérieures au S.A.P.I.	Exemptions	Journée d'accueil	Horaire	Equivalences	Equivalences	Journée d'accueil	Exemptions	Journée d'accueil	Exemptions

Tableau 94: Répartition du temps des A.P.I. dans leurs attributions caractéristiques

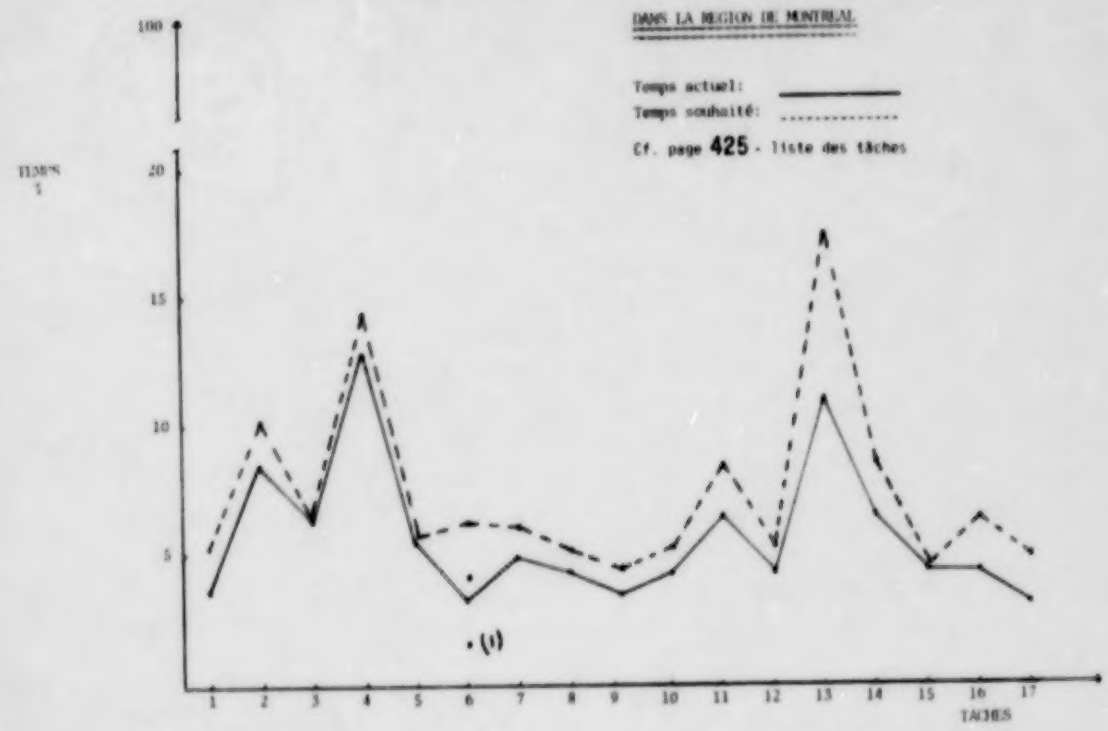

(1) Reportez-vous à la page 307 pour la signification de ce double point.

Tableau 95: Représentation graphique de la satisfaction exprimée par les A.P.I. relativement à chacune de leurs tâches

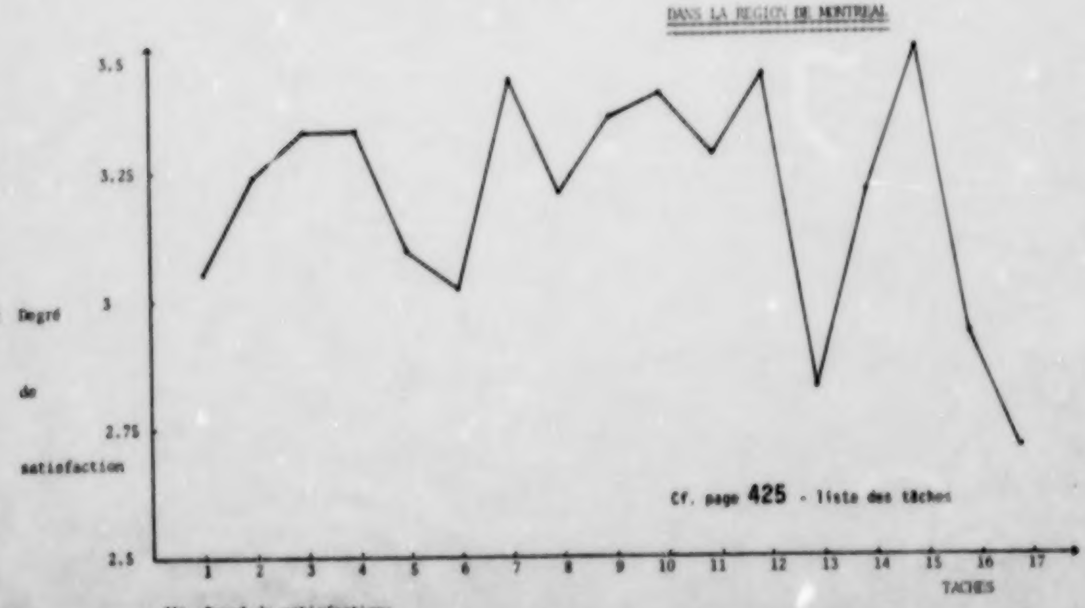

(*) Degré de satisfaction:

2.5 à 2.75: satisfaction mitigée	3.00 à 3.25: satisfaction
2.75 à 3.00: satisfaction moyenne	3.25 à 3.50: plus que satisfaction

2.2.1 Région de Montréal

L'examen de la courbe des temps de cette région nous révèle l'existence de deux priorités revêtant une importance quasi égale, le choix de cours (12.98%) et l'orientation scolaire (11.17%).

Le 12.98% de leur temps qu'ils consacrent au choix de cours se répartit dans l'ordre comme suit:

2.49% Vérification et validation du programme de cours.
2.04% Fabrication des programmes individuels réguliers.
1.45% Fabrication des programmes individuels spéciaux.
1.42% Mise à jour des maquettes.
1.39% Rédaction des documents.
1.36% Evaluation de l'opération.
1.03% Préparation technique de l'opération.
.92% Elaboration du cahier de programmation institutionnelle.
.88% Diffusion des documents.

Ils sont presque tous impliqués dans l'ensemble de l'opération tantôt comme participants tantôt comme responsables et cet état de fait les satisfait au plus haut point, car la cote de satisfaction exprimée est de l'ordre de 3.33. Aussi sont-ils assez peu désireux de voir modifier quoi que ce soit, si ce n'est qu'ils puissent y investir un peu plus de temps.

Quant à l'organisation scolaire, à laquelle les A.P.I. de cette région travaillent pour 11.17% de leur temps, elle ne les impliquent pas tous de la même façon. Ainsi, 50% d'entre eux ne font pas de rencontres avec des groupes d'étudiants mais souhaitent

en faire, 75% d'entre eux n'organisent pas de rencontres université-étudiants et 55% ne désirent pas en organiser, 25% d'entre eux ne préparent pas, n'analysent pas et ne diffusent de données sur le succès ou le D.E.C. mais 90% d'entre eux désirent le faire. Enfin, 15% d'entre eux ne font pas d'analyse individuelle ou collective du rendement scolaire mais tous souhaitent en avoir la possibilité. Ils sont, toutefois, tous impliqués dans les autres dimensions de cette tâche.

Et face à l'ensemble de cette tâche, les A.P.I. de cette région nous font part d'une insatisfaction très nette (cote de satisfaction: 2.50). Il semble qu'ils souhaiteraient consacrer beaucoup plus de temps à cette tâche (i.e.: 18.85% de leur temps au lieu de 11.17%) et être impliqués dans tous les aspects.

Bref, on constate dans la région de Montréal une inversion des attributions dominantes actuelles par rapport au modèle de l'ensemble (cf. p. 444). On remarquera, toutefois, que les modifications souhaitées par les A.P.I. de cette région vont dans le sens du modèle actuel de l'ensemble.

2.2.2 Attributions dominantes
de la région de la Mauricie-Sud
du Québec: page suivante

Tableau 96: Répartition du temps des A.P.I. dans leurs attributions caractéristiques

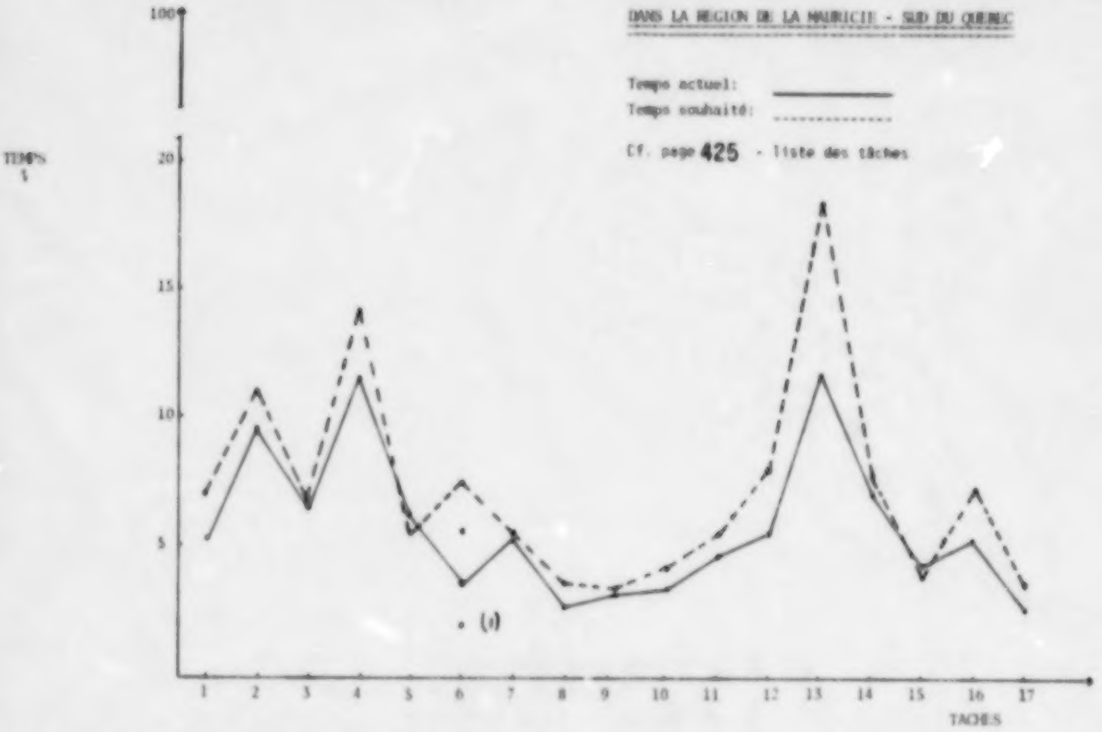

(1) Reportez-vous à la page 307 pour la signification de ce double point.

Tableau 97: Représentation graphique de la satisfaction exprimée par les A.P.I. relativement à chacune de leurs tâches

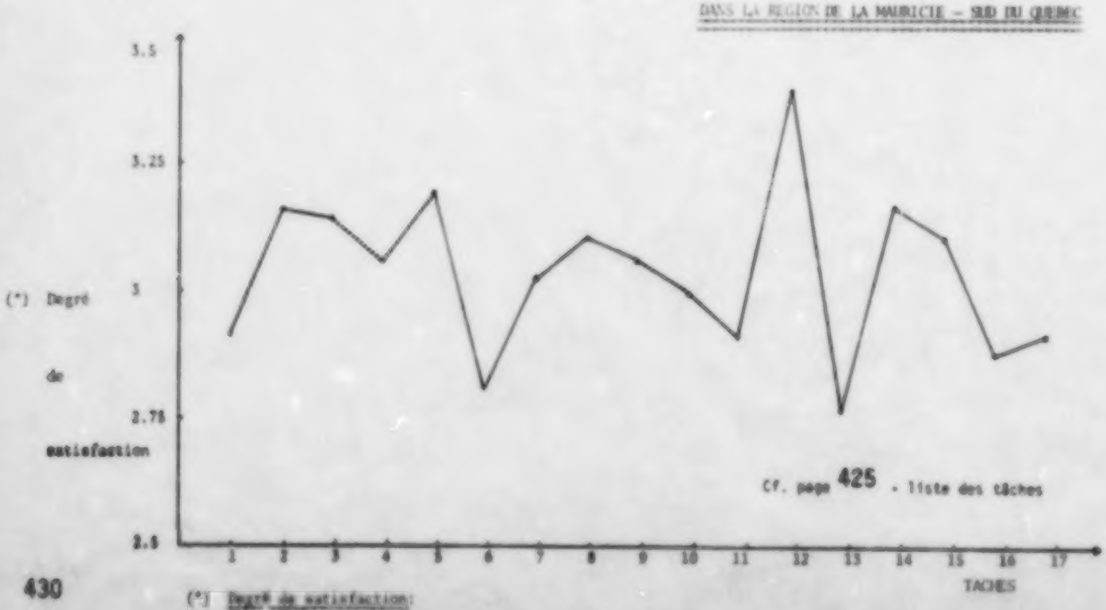

(*) Degré de satisfaction:

2.5 à 2.75: satisfaction mitigée	3.00 à 3.25: satisfaction
2.75 à 3.00: satisfaction moyenne	3.25 à 3.50: plus que satisfaction

2.2.2. Région du Sud du Québec et de la Mauricie

Attributions dominantes actuelles:

Trois attributions nous paraissent dominer l'ensemble des tâches des A.P.I. de cette région: ce sont, par ordre décroissant de temps consacré, l'orientation scolaire (11.89%), le choix de cours (11.72%) et les admissions (9.75%).

On observera que le temps consacré à l'orientation scolaire dans cette région est inférieur à la moyenne de l'ensemble; (cf. p. 444) c'est sans doute ce qui explique l'écart considérable (6.92%) entre le temps actuellement consacré à cette tâche et celui qu'on souhaiterait y investir. Aussi n'est-il pas étonnant de constater qu'on a exprimé un faible degré de satisfaction (2.78: le plus faible enregistré dans cette région) pour cette tâche. Cette insatisfaction provient principalement d'un manque de temps pour travailler au "dépistage" des difficultés scolaires, puisqu'on souhaite y consacrer trois fois plus de temps et aussi d'un désir d'être davantage impliqués dans l'ensemble de l'opération.

Quant à l'opération choix de cours, les A.P.I. semblent en être assez satisfaits (cote de satisfaction: 3.08). Ils souhaiteraient cependant participer davantage à l'élaboration du cahier de programmation et consacrer à l'ensemble de l'opération un peu plus de temps qu'il n'y consacrent actuellement (écart de 2.5%).

En ce qui concerne les admissions, le degré de satisfaction (3.17) exprimé est un des plus élevés rencontrés dans cette région. Aussi, les A.P.I. de cette région sont-ils peu enclins, dans l'ensemble, à changer de quelque façon que ce soit leur type d'implication.

Il faut remarquer que cette région demande très souvent au niveau du souhaité, une augmentation de temps. Nous croyons qu'il est important de signaler que pour l'ensemble de la fonction, cette région réclame le plus de temps supplémentaire (128.12%) soit plus que la région de Québec (125%), pourtant moins bien nantie en nombre d'A.P.I. par étudiant.

C'est, toutefois, de leur implication dans l'orientation professionnelle que les A.P.I. de cette région tirent la plus grande satisfaction. La cote de satisfaction enregistrée (3.40) en témoigne éloquemment, avec son écart appréciable par rapport au degré de satisfaction moyen de cette région. L'explication de ce phénomène réside sans doute dans le fait, comme le révèlent les données sociologiques du rapport, que 26% des A.P.I. de cette région sont habilités à faire de l'orientation professionnelle, soit à titre de C.O., soit à titre de psychologues. Ces personnes consacrent forcément beaucoup de temps à cette fonction, puisque 47% des A.P.I. de cette région ne font que référer et qu'en moyenne l'ensemble des A.P.I. de cette région emploient 5.63% de leur temps total à cette opération, ce qui est supérieur à la moyenne du temps qui y est consacré par l'ensemble des répondants (4.7%). Chose certaine, les A.P.I. de cette région sont satisfaits de leur mode d'intervention dans la fonction d'orientation professionnelle.

2.2.3 Attributions dominantes actuelles et souhaitées de la région de Québec: page suivante

Tableau 98: Répartition du temps des A.P.I. dans leurs attributions caractéristiques

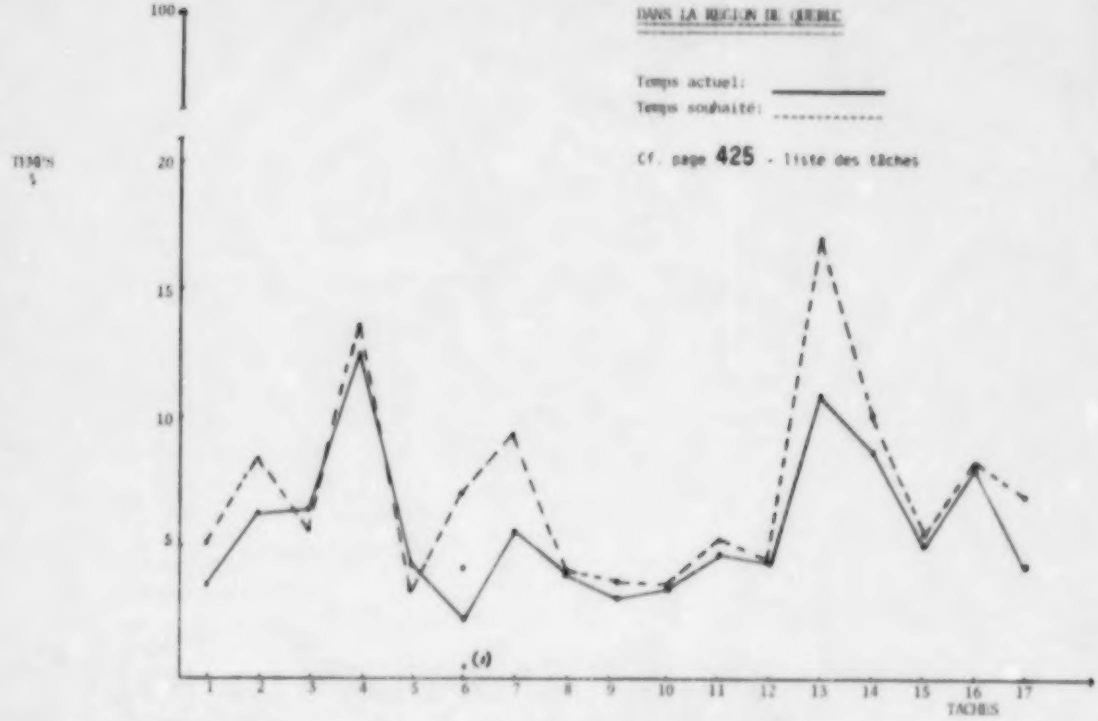

(1) Reportez-vous à la page 307 pour la signification de ce double point.

Tableau 99: Représentation graphique de la satisfaction exprimée par les A.P.I. relativement à chacune de leurs tâches

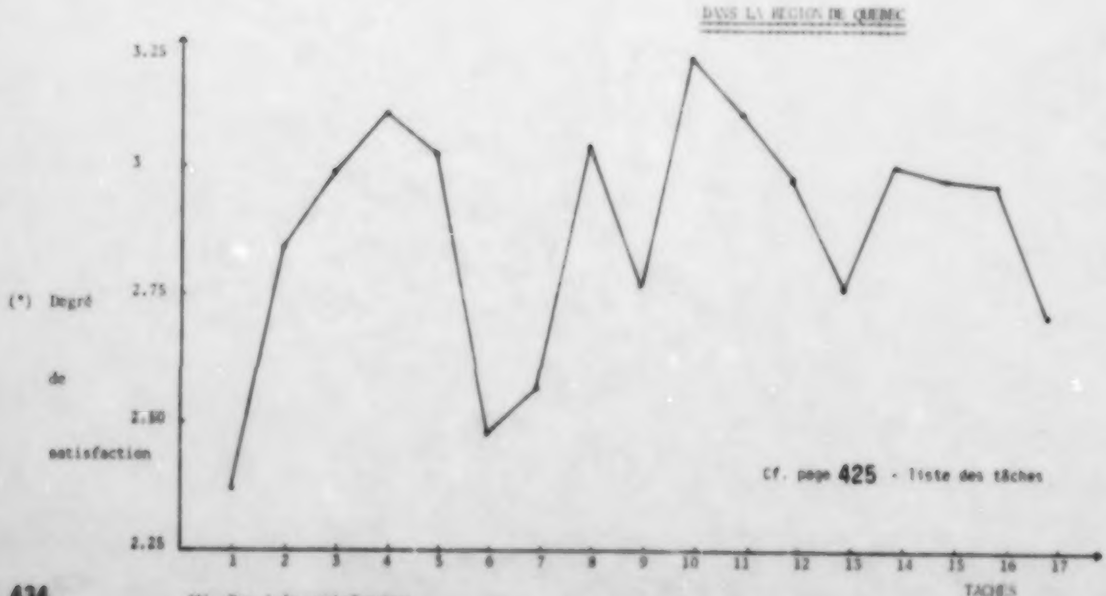

(*) Degré de satisfaction:

2.5 à 2.75: satisfaction mitigée 3.00 à 3.25: satisfaction

2.75 à 3.00: satisfaction moyenne 3.25 à 3.50: plus que satisfaction

2.2.3 Région de Québec

Tout comme dans la région de Montréal, les deux attributions dominantes actuelles sont dans l'ordre le choix de cours (12.67% du temps total) et l'orientation scolaire (11.03% du temps total).

En ce qui concerne le choix de cours, les A.P.I. de cette région ne sont fortement impliqués que dans les sous-opérations suivantes: la fabrication des programmes individuels réguliers et spéciaux, la vérification et la validation du programme de cours de chacun de même que l'évaluation de l'opération. En effet, une bonne partie d'entre eux déclare ne pas être impliquée dans la mise à jour des maquettes, l'élaboration du cahier de programmation institutionnelle, la rédaction et la diffusion des documents et la préparation technique de l'opération. De plus, ils ne semblent pas, pour la plupart, être désireux de se voir davantage impliqués dans ces sous-opérations de nature proprement administrative. Ils souhaitent tout au plus conserver le type d'implication qu'ils ont dans les sous-opérations qui les concernent actuellement et pouvoir y consacrer légèrement plus de temps. Cette concordance presque complète du temps actuellement alloué et du temps souhaité (cf.: tableau 98) et de leur niveau d'implication actuelle et souhaitée trouve son écho dans une cote de satisfaction élevée (3.11).

Il n'en va cependant pas de même de l'orientation scolaire à laquelle ils consacrent actuellement 11.17% de leur temps total et souhaitent consacrer 17.18% de leur temps. Et, quoiqu'ils soient pour l'immense majorité d'entre eux fortement impliqués dans l'ensemble de cette opération, ils déplorent au plus haut point ne pas avoir plus de temps à y consacrer, ce qui explique sans doute, pour une large part, la très faible cote de satisfaction exprimée (2.77).

le manque relatif d'A.P.I. dans cette région (ratio: 955 étudiants par A.P.I.), que nous avons souligné lors de l'analyse des données sociologiques, constitue, nous le croyons, un facteur important d'explication du manque de temps exprimé. L'éparpillement dans une multitude de tâches ainsi qu'une instrumentation possiblement inadéquate peuvent aussi contribuer à l'insatisfaction rencontrée.

Enfin, il importe de mentionner que les A.P.I. de cette région souhaitent clairement s'aligner sur le modèle actuel de l'ensemble c'est-à-dire faire, pour une plus grande partie de leur temps, de l'orientation scolaire (17.18%) puis de choix de cours (13.82%).

2.2.4 Attributions dominantes actuelles et souhaitées de la région des Laurentides: page suivante

Tableau 100: Répartition du temps des A.P.I. dans leurs attributions caractéristiques

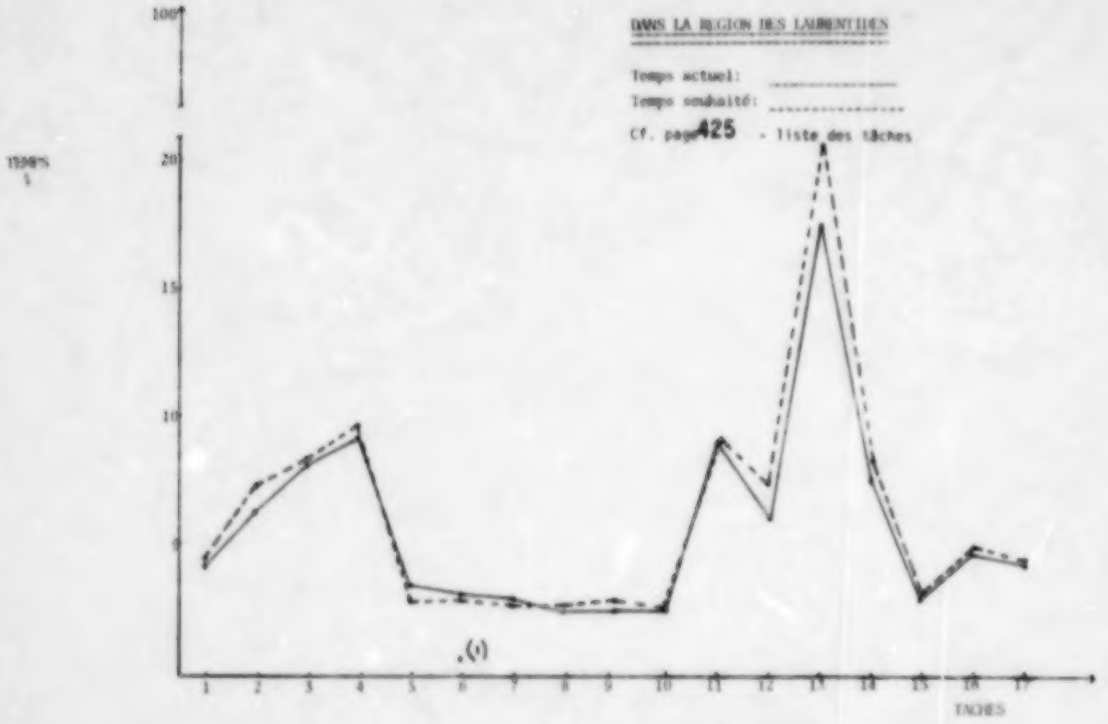

(1) Reportez-vous à la page 307 pour la signification de ce double point.

Tableau 101: Représentation graphique de la satisfaction exprimée par les A.P.I. relativement à chacune de leurs tâches

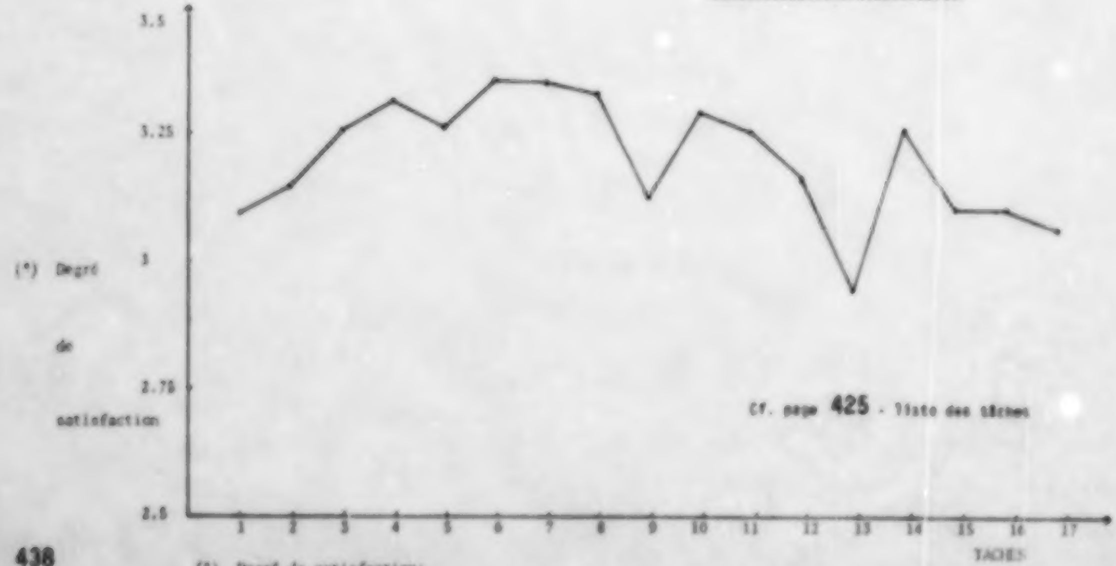

(*) Degré de satisfaction:

2.5 à 2.75: satisfaction mitigée 3.00 à 3.25: satisfaction

2.75 à 3.00: satisfaction moyenne 3.25 à 3.50: plus que satisfaction

2.2.4. Région des Laurentides

La région des Laurentides se caractérise par une seule attribution nettement dominante: l'orientation scolaire. Les A.P.I. de cette région y consacrent 17.67% de leur temps, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne provinciale (12.29%). De plus, ils sont presque entièrement responsables de toutes les facettes de cette opération. Cependant, aussi étonnant que cela puisse paraître, ils n'en sont pas moins relativement insatisfaits. En effet, nous enregistrons pour cette opération le plus bas niveau de satisfaction (2.95) de cette région qui, dans l'ensemble, se montre la plupart du temps assez satisfaite de son sort (cf.: la stabilité relative de la courbe de satisfaction, tableau 101). L'insatisfaction relative, pour cette opération atteint son niveau le plus élevé dans les rencontres avec les groupes d'étudiants (cote de satisfaction: 2.44).

Nous sommes d'avis que l'insatisfaction relative exprimée dans cette région pour l'ensemble de cette tâche est attribuable à un certain manque de temps et à l'absence d'instrumentation adéquate. Car, non satisfaits de consacrer déjà 17.67% de leur temps à l'orientation scolaire, les A.P.I. de cette région voudraient y investir 21% de leur temps, ce qui fait de cette fonction la plus grande dominante de toutes les régions au niveau du souhaité.

La courbe de temps alloué aux différentes tâches nous révèle pour sa part qu'un certain nombre d'entre elles revêtent une importance en temps à peu près égale (7.5% du temps total); ce sont dans l'ordre le choix de cours, les abandons, les inscriptions, les changements de programme, les admissions et l'orientation professionnelle.

Et comme la courbe du temps souhaité colle assez bien à celle du temps actuel, ce groupe de tâches se retrouve au même niveau d'importance dans l'ordre du souhaité.

Par ailleurs, les A.P.I. des Laurentides sont responsables surtout du choix de cours, de l'étude de la promotion, de l'attribution des équivalences, des abandons, de l'orientation scolaire, des changements de programmes et des recommandations aux certifications méritées.

Ils sont principalement non impliqués dans la fabrication des horaires, la journée d'accueil et l'attribution des commandites. Quant aux autres fonctions, ils y participent tout simplement.

Dans le domaine du souhaité, les mêmes types d'implications se retrouvent, sauf dans l'attribution des exemptions où ils sont principalement participants et voudraient devenir responsables.

2.2.5 Attributions dominantes actuelles et souhaitées de la région du Bas du Fleuve: page suivante

Tableau 102: Répartition du temps des A.P.I. dans leurs attributions caractéristiques

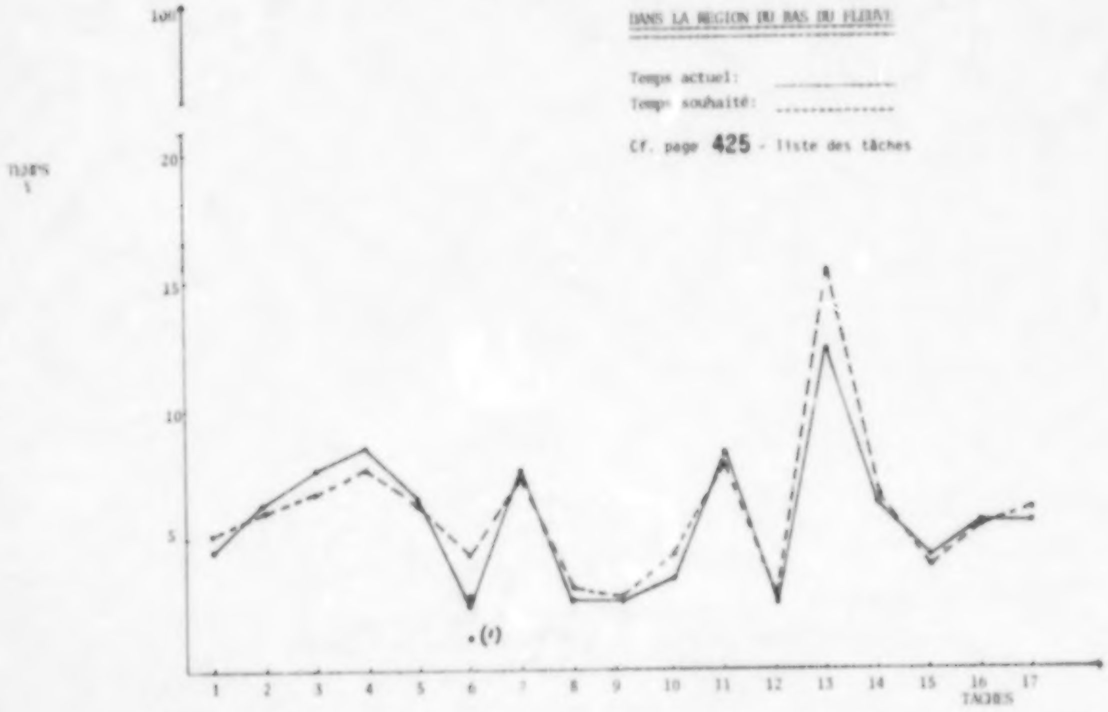

(1) Reportez-vous à la page 307 pour la signification de ce double point.

Tableau 103: Représentation graphique de la satisfaction exprimée par les A.P.I. relativement à chacune de leurs tâches

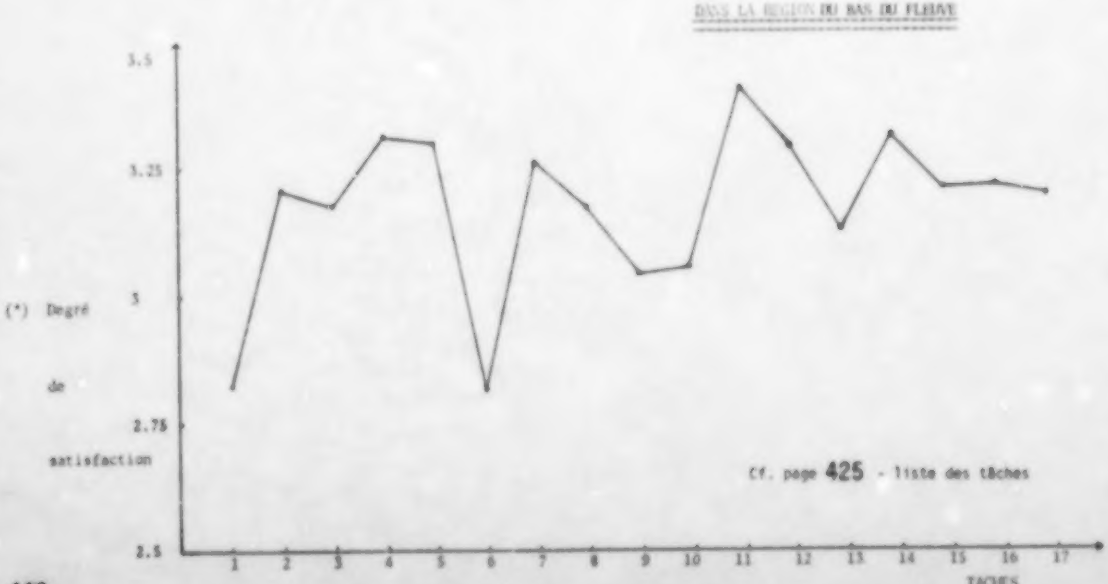

(*) Degré de satisfaction:

2.5 à 2.75: satisfaction mitigée 3.00 à 3.25: satisfaction

2.75 à 3.00: satisfaction moyenne 3.25 à 3.50: plus que satisfaction

2.2.5 Région du Bas-du-Fleuve

L'examen de la courbe des temps de cette région nous révèle qu'il n'existe qu'une attribution que l'on puisse qualifier véritablement de dominante, l'orientation scolaire. En effet, on y consacre 12.47% du temps total disponible. Le choix de cours (8.70%), les abandons (8.45%), les inscriptions (7.90), la promotion des étudiants à chaque session (7.87), l'horaire (6.72%), l'admission (6.45%), les changements de programme (6.45%), la participation au fonctionnement du S.A.P.I. (5.89%) et sa participation aux activités extérieures au S.A.P.I. (5.86%) se situent dans une seconde série d'attributions qui, comme vous pouvez le constater, revêtent en temps à peu près une égale importance.

Quant à l'implication des A.P.I. de cette région en orientation scolaire, elle se définit de la façon suivante: l'immense majorité d'entre eux sont responsables de l'ensemble de l'opération et désireux de le demeurer. Il n'y a que deux sous-opérations par lesquelles un certain nombre d'entre eux ne semble pas être concerné, l'organisation de rencontres universités-étudiants et la préparation, l'analyse et la diffusion de données sur le succès ou l'attribution du D.E.C.

Enfin, les A.P.I. de cette région sont plus que satisfaits (3.18) règle générale de la situation qui prévaut actuellement et peu désireux de voir changer quoique ce soit. Tout au plus souhaitent-ils pouvoir disposer de légèrement plus de temps pour l'orientation scolaire et la journée d'accueil, tout en allouant un peu moins de temps aux choix de cours.

Tableau 106: Répartition du temps des A.P.I. dans leurs attributions caractéristiques

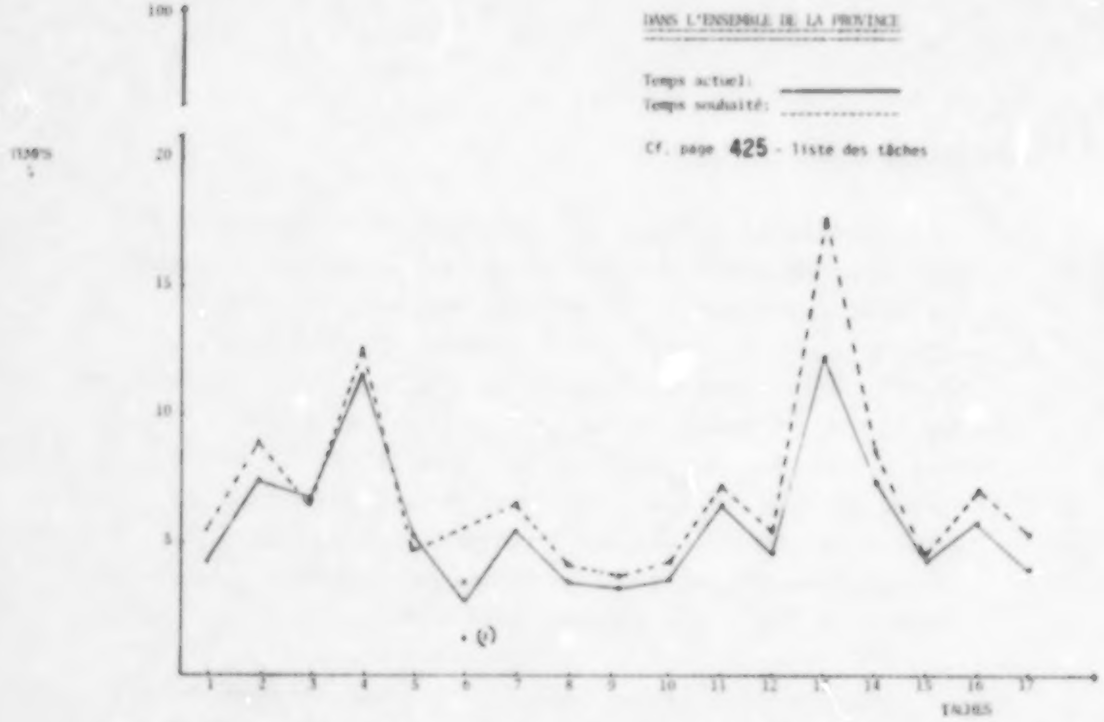

(1) Reportez-vous à la page 307 pour la signification de ce double point.

Tableau 105: Représentation graphique de la satisfaction exprimée par les A.P.I. relativement à chacune de leurs tâches

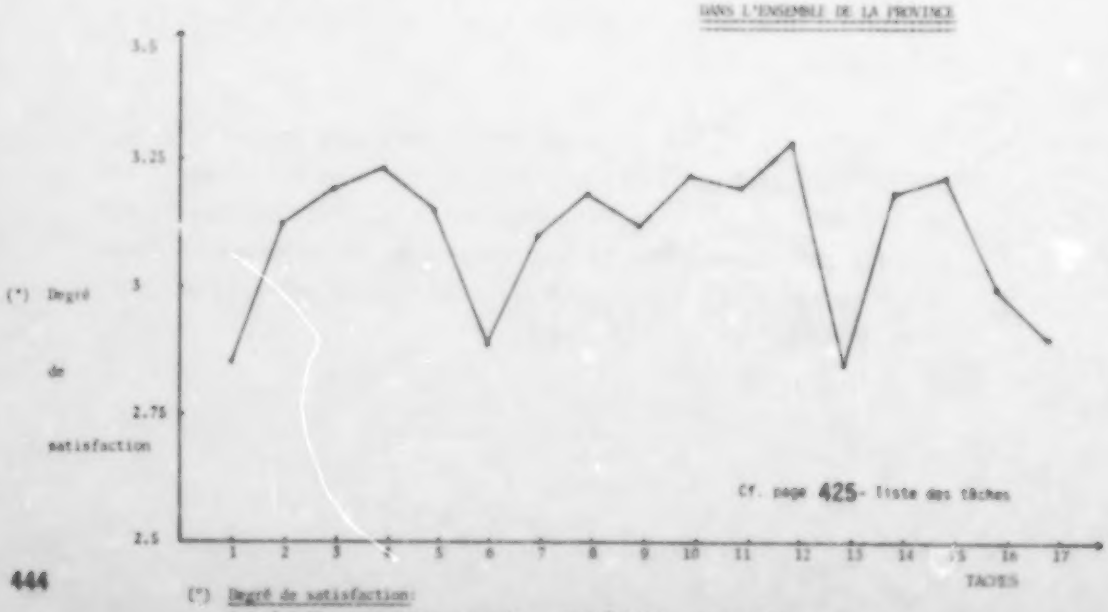

(*) Degré de satisfaction:

2.5 à 2.75: satisfaction mitigée 3.00 à 3.25: satisfaction

2.75 à 3.00: satisfaction moyenne 3.25 à 3.50: plus que satisfaction

2.2.6 Dans l'ensemble du Québec

Il appert que deux attributions sont nettement dominantes: l'orientation scolaire (12.29% du temps total de l'A.P.I. y est consacré) et le choix de cours (11.57%).

Il est à noter qu'en orientation scolaire, les A.P.I. sont impliqués dans une très forte proportion, principalement dans l'information aux étudiants sur des sujets d'ordre pédagogique (Régime pédagogique, programmes, etc...), dans l'analyse du rendement scolaire et dans le dépistage et l'assistance aux étudiants en difficultés. La situation qui prévaut semble, quant à cette dimension de leur tâche, être assez peu satisfaisante. En effet, la cote de satisfaction exprimée à ce sujet (2.87) est la plus faible de toute. Nous remarquons, par ailleurs, que les A.P.I. souhaitent pouvoir consacrer 17.83% de leur temps à cette tâche, soit une hausse de plus de 5%. Cela souligne bien, à notre avis, toute l'importance qu'ils y attachent. Nous croyons de plus que le relatif manque de temps explique en bonne partie l'insatisfaction enregistrée. Elle peut aussi être attribuable à un certain manque d'instrumentation adéquate. Quant à leur type d'implication actuelle, il semble les satisfaire puisque dans l'ensemble, ils ne souhaitent pas en changer.

Dans le choix de cours qui occupe 11.57% des disponibilités des A.P.I., ceux-ci sont d'abord et avant tout impliqués dans la fabrication et la validation des programmations individuelles régulières et spéciales. Le niveau de satisfaction exprimé (3.23) est un des plus élevé rencontré. Ils estiment, en effet, que le temps qu'ils y allouent actuellement ainsi que leur niveau d'implication est suffisant et prônent dans l'ensemble le statu quo quant

à l'avenir. Plus encore, une analyse détaillée de cette question nous révèle que la cote de satisfaction serait de l'ordre de 3.33 si ce n'était que, certaines dimensions techniques de cette tâche, pour lesquelles les répondants impliqués expriment une certaine insatisfaction, la font baisser.

Quant à l'importance relative des autres tâches en temps, elle est illustrée dans le tableau qui précède l'analyse des attributions dominantes. Vous serez à même de l'évaluer en le consultant. Cf. Tableau 93, p. 424.

Vous remarquerez cependant que ces deux attributions, quoique dominantes tant dans la situation actuelle que dans la situation souhaitée, n'occupent qu'environ 30% du temps total des A.P.I. Cette constatation est pour le moins étonnante, si l'on considère que ces tâches, définies dans le schéma opérationnel initial de l'A.P.I. comme étant la raison d'être principale de la fonction, devraient monopoliser la plus grande partie du temps de l'A.P.I. C'est étonnant, certes, mais explicable: l'éparpillement de ses énergies dans une multitude de tâches l'empêche, croyons-nous, de se consacrer davantage à l'essentiel de ses tâches. Peut-être y aurait-il lieu d'élaguer la fonction d'A.P.I. de certaines tâches accessoires, de façon à mettre le plus de temps possible au service de l'essentiel? C'est peut-être ce que disent les A.P.I., quant ils souhaitent de façon quasi unanime avoir plus de temps à consacrer à ces tâches.

CONCLUSION

Conclusion

Cette analyse détaillée de l'instantané de la fonction d'aide pédagogique nous a permis de constater:

1 - que, règle générale l'aide pédagogique moyen est un homme âgé de 36 ans ayant un diplôme universitaire de ler cycle et une scolarité de 18 ans. Cet aide pédagogique a une expérience dans l'enseignement et une moyenne de 4.25 années d'expérience dans la fonction. Il est rattaché aux services pédagogiques à titre de professionnel non-enseignant et il a charge en moyenne de 785.5 étudiants;

2 - que l'analyse question par question nous révèle A) certaines divergences selon les régions dans l'exécution de telle tâche, mais règle générale, une forte concordance d'implication lorsqu'une de ces tâches apporte une relation de conseil et une même concordance de non-implication lorsque les tâches sont de caractère plus technique, B) un partage équilibré du temps entre les tâches, un désir de pouvoir consacrer un peu plus de temps aux tâches à caractère conseils et un peu moins de temps aux tâches plus techniques, C) une satisfaction moyenne de leur situation, satisfaction qui pourrait être augmentée d'une part par une plus forte implication dans les tâches conseils et une plus faible implication dans les tâches techniques, et d'autre part par une augmentation du temps global. (Ce qui devrait entraîner une augmentation du nombre d'A.P.I.).

3 - que l'analyse des orientations dominantes nous révèle A) que les tâches qui occupent le plus de temps, une à une, impliquent une relation conseil, tels l'orientation scolaire, les choix de cours,

changement de programmes, inscription, abandon, etc... et que les tâches plus techniques se situent dans celles qui occupent le moins de temps, une à une, B) qu'au niveau du souhaité, les tâches liées à la relation conseil entrainent un fort désir d'y augmenter le temps.

Malgré quelques variances, ces données demeurent vraies sur le plan régional.

Niveau(x) d'enseignement 7 Numéro EDUQ : 9170786
Centre d'intérêt: 610

L'Aide pédagogique, une réalité en pleine évolution : l'aide pédagogique individuelle / par Andrée Blanchard ... [et al.]. -- Montréal : Fédération des cégeps, 1977.
3 v. (xliii, 509, [147] p.) ; 28 cm.

"Rapport présenté à la Commission des A.P.I. de la Fédération des cégeps". Code: C-437. Bibliogr.: v. 3, p. 507-509. Dépouillement: v. 1. Historique de ses origines, son institution et son modèle de départ -- v. 2. Instantané de l'aide pédagogique individuel(le) dans la province en 1975-76 -- v. 3. Congruence entre le modèle de départ et la situation de fait et souhaitée.

Vedette(s)-secondaire(s): Blanchard, Andrée * Fédération des cégeps

Descripteur(s): Aide pédagogique individuelle * Histoire * Théorie * Enquête * Questionnaire * Collégial (Ordre d'enseignement)

Cette étude sur l'aide pédagogique individuelle se veut un dossier d'information destiné à la commission des A.P.I. Dans ce dossier, on retrace d'abord les origines et les fondements théoriques de l'aide pédagogique individuelle afin d'en dégager l'historique et le modèle de départ. Puis on fait un instantané de l'A.P.I. en 1975-1976 (portrait-type du titulaire de l'aide pédagogique individuelle et situation de la fonction elle-même) et on vérifie finalement s'il y a congruence entre le modèle de départ et la fonction telle qu'exercée en 1975-1976. Pour ce faire, on a recueilli des données au moyen d'un questionnaire auprès de 92 A.P.I. répartis dans 36 collèges du Québec.

Type de document:

Centre de documentation

9170786-C

notre réf. C-437

L'AIDE PEDAGOGIQUE UNE REALITE EN PLEINE EVOLUTION

par
Andrée Blanchard (Cégep Lionel-Groulx)
André Caulet (Cégep de Lévis-Lauzon)
Renaud Corriveau (Cégep St-Jean-sur-Richelieu)
Jacques Lemire (Cégep de Trois-Rivières)

PARTIE 3

L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

Congruence entre le modèle de départ et la situation de fait et souhaitée

Rapport présenté
à la Commission des A.P.I.
de la Fédération des cégeps

Décembre 1977

CÉGEP Fédération des cégeps
1940 est, boulevard Henri-Bourassa, Montréal (Québec) H2B 1S2 — Tél.: 381-8891

TABLE DES MATIERES

Partie 3

PAGES

Introduction 457

1) Une définition de la congruence ....

2) Exposé de notre méthode de calcul de la congruence ....

3) Analyse de la congruence, une mesure de l'évolution de la fonction 460

Conclusion 473

Remerciements 503

Références 505

Annexes

A Structure détaillée d'un cégep. Tableau 2: Extrait du "GUIDE POUR L'ADMINISTRATION D'UN CEGEP" publié en avril 1967

B Structure complète des services de l'enseignement. Extrait du "GUIDE POUR L'ADMINISTRATION D'UN CEGEP" publié en avril 1967, tableau 6

C Le coordonnateur de l'aide pédagogique individuelle. Extrait du "GUIDE POUR L'ADMINISTRATION D'UN CEGEP" publié en avril 1967, pages 34-35

D Aide pédagogique individuelle, document numéro 24 de la politique administrative et salariale, 12 décembre 1972, page 8

E Les principales fonctions au sein de l'administration pédagogique des CEGEPS - Fédération des CEGEPS - Décembre 1970 - pages 84 à 97

F L'aide pédagogique individuelle tel que vu par les C.A.P.I.

G Questionnaire administré aux A.P.I.

H Questionnaire administré aux secrétaires généraux

J Table de calcul des temps

K Table de calcul de la satisfaction

L Tableau du temps affecté aux tâches d'A.P.I. par région et pour l'ensemble de la province

M Spécimen du traitement informatique des données du questionnaire administré aux A.P.I.

Introduction:

Nous avons vu dans la première partie de cet ouvrage que la fonction d'aide pédagogique individuelle a été décrite officiellement en avril 1967 dans un document appelé "Guide pour l'administration d'un cégep". Elle était alors composée de quatre grandes sous-fonctions: orientation (professionnelle et scolaire), information professionnelle, programmation individuelle et tutorat pédagogique. Nous avons appelé l'ensemble de ces quatre sous-fonctions, le "modèle théorique" de l'aide pédagogique.

Nous avons ensuite vérifié, dans la deuxième partie, quelle était la fonction en 1975-1976 sous les aspects suivants: le temps alors consacré à chaque tâche, le type d'implication, le temps qu'on aurait voulu effectivement consacrer pour chacune d'elles et le degré de satisfaction.

1- Définition de la congruence:

Nous allons maintenant vérifier le lien qui existe entre le modèle théorique et la tâche elle-même en 1975-1976. Ce lien, nous l'appellerons "congruence". Il ne tiendra compte que d'un aspect de la réalité, le temps consacré à chaque sous-fonction du modèle théorique.

C'est donc dire que nous entendons par congruence le pourcentage de leur temps que les A.P.I. consacrent à des tâches contenues d'une façon explicite ou implicite dans le modèle théorique.

2- Méthode de calcul de la congruence:

Pour calculer la congruence, nous avons d'abord réparti chaque tâche par la méthode des juges, selon les quatre catégories du modèle théorique: cf. tableau 106, p. 468. Les quatre membres de l'équipe constituaient

les juges pour les besoins de la cause. Nous avons procédé à la classification des tâches par voie concensuelle. Ce qui ne fut pas chose facile! En effet les parties de cet ouvrage traitant du modèle de départ de la fonction et celle traitant de la construction du questionnaire de l'enquête ont été rédigées en parallèle; le souci de ne pas biaiser la recherche d'un modèle de départ et celui de bâtir un questionnaire exhaustif sur la tâche actuelle peuvent justifier les auteurs d'avoir adopter cette façon de procéder. Mais celle-ci rend plus difficile le lien à faire, par la suite, entre les deux parties. C'est dire que nous devons faire preuve d'énormément de circonspection dans l'évaluation du classement des tâches par catégorie. En effet plusieurs catégories comme la programmation individuelle, l'information professionnelle, le tutorat pédagogique ne font pas l'objet d'une évaluation distincte dans le questionnaire de base: ainsi, le tutorat, le follow-up, le counseling et le dépannage pédagogique se trouvent imbriqués dans un tout que nous avions qualifié d'orientation scolaire. Plus encore, certaines de ces tâches, telle l'encadrement pédagogique, recoupent certaines autres dimensions de la fonction mesurées par le questionnaire; ainsi l'encadrement pédagogique pourrait-il prendre la forme tantôt d'orientation scolaire, tantôt d'intervention en matière de commandites, d'exemptions, d'équivalences, d'abandons ou de changement de programme. Les juges, se référant à leur expérience de la fonction, ont essayé d'isoler après coup dans les différentes tâches l'aspect dominant de chacune d'elles afin de les regrouper dans l'une ou l'autre des quatre (4) catégories du modèle de départ.

Certaines tâches ont été jugées clairement explicites par rapport à ces catégories, d'autres, moins directement reliées à ces mêmes catégories, ont été qualifiées d'implicites et enfin les dernières ont été exclues du modèle théorique (classe Nini), soit parce qu'elles ont été jugées

sans rapport avec celui-ci, soit à cause de leur appartenance clairement explicite à d'autres fonctions: par exemple, même si les admissions pouvaient avoir un lien implicite avec le tutorat pédagogique ou l'orientation, celles-ci appartiennent au registraire selon le document de référence dont nous avons extrait le modèle de départ (Guide pour l'administration d'un cégep).

De plus, le tableau 106 indique que toutes les tâches sauf celles mentionnées aux questions 16 et 17 ont été classées dans une seule catégorie, celle que nous avons jugée la plus évidemment pertinente. Quant aux questions 16 et 17, elles touchent à la planification de toutes les activités du service de l'aide pédagogique: nous avons donc divisé par 5 le temps consacré à ces tâches pour le répartir ensuite dans 5 catégories, la catégorie Nini et les quatre catégories implicites de chaque sous-fonction du modèle de départ, supposant en cela que les A.P.I. répartissaient d'une façon égale le temps qu'ils consacrent à la planification des activités de chaque catégorie.

Ensuite, nous avons fait la sommation des temps actuels et la sommation des temps souhaités pour chacune de ces catégories (cf. tableaux 107 et 108, pages 469 et 470).

Nous avons finalement calculé la congruence actuelle en faisant la sommation des pourcentages de temps actuellement (1975-76) consacrés par les A.P.I. aux tâches préalablement réparties en quatre catégories (progr. ind., info. prof., orientation, tutorat), elles-mêmes divisées en deux sous-catégories (explicite et implicite). Nous avons procédé de la même façon pour l'évaluation de la congruence par rapport au temps souhaité (cf. tableau 109, page 471).

Il est à remarquer cependant que pour calculer la congruence souhaitée, nous avons dû reprendre le calcul du temps souhaité, car dans les tables de la partie II sur l'instantané de la fonction, la somme des temps

souhaités non seulement n'était pas de 100% mais encore variait d'une région à l'autre (cf. schéma expérimental, p. XXIII - pour explication et annexe J, colonne temps souhaité ajusté). Or, pour pouvoir comparer les deux congruences (actuelle et souhaitée) nous avons ramené l'échelle des temps souhaités à 100%. Nous avons appelé ces nouvelles valeurs de temps "le temps comprimé" (cf. annexe J). Nous postulons en faisant cette démarche d'une part, qu'aucun ajout de personnel n'est consenti et d'autre part qu'aucun temps supplémentaire n'est autorisé.

3- L'analyse de la congruence: une mesure de l'évolution de la fonction

Par ces calculs, nous sommes arrivés à une congruence actuelle de 70.61% et souhaitée de 72.60%. Cela veut donc dire que les A.P.I. consacrent soit comme responsables soit comme participants 70% de leur temps à des tâches qui sont à un degré ou l'autre, congruentes avec le modèle de départ de la fonction d'aide pédagogique, et qu'ils voudraient en consacrer 72%, soit une augmentation de l'ordre de 2%. On ne peut donc pas parler d'une très grande volonté de changement, puisque l'incertitude sur la mesure du temps est de ± 2.5% et que, par conséquent, elle est supérieure à la variation constatée. Une étude plus approfondie du tableau 109 montre que c'est dans les régions de Québec et de la Mauricie - Sud du Québec que se manifeste une volonté clairement exprimée de changement: ces deux régions, possédant le plus bas pourcentage de congruence actuelle (ordre de 68%), désirent se situer dans la moyenne de congruence souhaitée donc souhaitent une augmentation de 4% par rapport à leur situation actuelle, ce qui paraît très significatif. Par ailleurs, l'ensemble des répondants désirent consacrer à peu près le même temps aux tâches dites congruentes, puisque la congruence souhaitée varie très peu d'une région à l'autre. Il est intéressant de constater cette forme de concensus dans l'ensemble du Québec.

Nous nous attarderons maintenant à examiner plus en détail la répartition des tâches selon les catégories du modèle théorique (cf. tableaux 106, 107 et 108).

Programmation individuelle:

Nous avons classé comme tâches explicites, la programmation régulière, spéciale, individuelle et la validation du choix de cours. Nous avons constaté que les A.P.I. sont majoritairement responsables de ces tâches et y consacrent, règle générale, 6% de leur temps. Par ailleurs, c'est la région de Québec qui consacre le plus de temps à ces tâches (7.58%). Les tâches implicites sont surtout des moyens plus indirects d'assumer la programmation individuelle. Par exemple, l'assistance à l'étudiant pendant son inscription (l'inscription étant elle-même considérée comme non-congruente à la fonction), la fabrication des grilles, des documents distribués aux étudiants, les corrections d'horaire, la préparation technique de l'opération choix de cours, les attributions d'exemptions, d'équivalences, les autorisations de commandites et d'abandons de cours sont considérés ici comme autant de moyens de vérifier où l'étudiant en est par rapport à son programme d'études. Il est à noter que les A.P.I. consacrent en moyenne 25.54% de leur temps à ces tâches. Montréal est la région qui consacre le plus de temps à ces tâches (30.02%). Quant à l'ensemble des tâches explicitement et implicitement liées à la programmation individuelle, les A.P.I. y consacrent 31.54% de leur temps. Il est cependant troublant de constater, en supposant que les effectifs en A.P.I. n'augmentent pas et que ceux-ci ne soient pas autorisés à faire du temps supplémentaire, que dans toutes les régions, surtout dans celles de Montréal et Québec, les A.P.I. veulent diminuer le temps consacré à la programmation individuelle (28.78%) et plus précisément aux tâches qui lui sont implicites. Ils veulent en effet diminuer de 2.2% le temps qu'ils consacrent à certaines opérations techniques afférentes à la programmation individuelle. Et pourtant la programmation individuelle a été considérée dans la première partie de cet ouvrage comme étant une des principales tâches de la fonction d'aide pédagogique individuelle.

Orientation:

L'orientation professionnelle et l'orientation scolaire dans sa partie information scolaire sur le régime pédagogique et sur les services spécialisés sont considérées comme des tâches explicites. Les A.P.I. y consacrent 10.91% de leur temps et semblent souhaiter le statu quo quant au temps. Ils veulent tout au plus faire davantage d'information scolaire auprès de groupes d'étudiants. Par ailleurs, la seule tâche qui apparaît comme implicite à l'orientation est l'accueil des étudiants, ce qui peut sembler surprenant de prime abord. Doit-on comprendre que les A.P.I. n'ont pas de moyens pour faire de l'orientation... ou bien ils n'en font pas suffisamment pour consacrer du temps à l'organisation de moyens? La question reste entière! D'autre part, l'orientation est un grand thème qui aurait pu englober en tant que moyens, l'information professionnelle, une partie de la programmation individuelle et du tutorat pédagogique; mais comme ces fonctions apparaissaient intégralement dans le modèle de départ, nous en avons fait des catégories distinctes possédant leurs tâches explicites et implicites. Quant à l'accueil des étudiants, les A.P.I. veulent y consacrer plus de temps, surtout la région de Québec.

Information professionnelle:

Cette catégorie inclut explicitement dans sa compréhension la participation des A.P.I. à l'information aux commissions scolaires régionales ainsi que l'organisation de la journée des universités, à laquelle 25% des A.P.I. participent, et implicitement, les visites aux universités. Les A.P.I. consacrent 6.95% de leur temps à cette fonction et voudraient en consacrer un peu plus (7.71%). D'ailleurs le pourcentage des temps consacrés à l'information professionnelle, même s'il est le plus petit de toutes les catégories, est un peu soufflé. En effet, lorsque les A.P.I. font de l'information au secondaire, ils ne parlent pas seulement des options et de leurs débouchés, ils informent aussi les étudiants du secondaire des choix

de cours, du régime pédagogique..., bref ils font de l'orientation scolaire auprès de groupes ou d'individus. Ainsi, est-il difficile de discerner ce qui, dans la question 1 ("Information aux C.S.R.), appartient à l'orientation scolaire et à l'information professionnelle. Et comme les juges ont décidé de classer cette question dans la catégorie information professionnelle, le pourcentage de temps est un peu grossi. Mais, malgré cela, les A.P.I. ne semblent pas vouloir investir beaucoup plus de temps à cette sous-fonction. Même si l'information professionnelle apparaît comme une des quatre sous-fonctions du modèle de départ, il ne semble pas qu'elle soit considérée par les A.P.I. eux-mêmes comme un pilier de l'Aide pédagogique individuelle.

Tutorat pédagogique:

Nous avons considéré comme explicites à cette catégorie, l'analyse des B.C.U., l'analyse du % d'échecs, le rendement scolaire, le dépistage et le traitement des difficultés. Les A.P.I., impliqués à 80% dans ces tâches, y consacrent 6.95% de leur temps et voudraient y consacrer 8.99%. De plus, ils désirent augmenter leur implication. Toutes les régions sont unanimes pour souhaiter consacrer plus de temps au tutorat. Ici, c'est la région de Québec qui demande le plus gros changement (de 5.67% à 8.60%).

De plus, la partie de la question 13 traitant de l'analyse du rendement scolaire, du dépistage et du traitement des difficultés pédagogiques reçoit les indices de satisfaction les plus bas. Si l'on fait un relevé des remarques produites par les répondants à ces questions, on retrouve souvent mentionné le manque de moyens adéquats pour assurer la réalisation de la fonction de tutorat: malgré que la fonction tutorat soit considérée dans cet ouvrage comme un des principaux piliers de l'A.P.I., elle présente un problème important de fonctionnement: le manque de temps et de moyens.

Faute de moyens plus adéquats pour assurer le tutorat pédagogique, tout ce que nous avons trouvé comme tâches implicitement contenues dans cette catégorie, c'est le rôle que jouent les A.P.I. au comité de promotion ainsi que le recueil des motifs d'abandons. Les A.P.I. y consacrent en moyenne 9.25% (le Bas du Fleuve 12.95%) de leur temps et veulent s'en tenir à peu près au statu quo.

Classe Nini:

C'est maintenant par la mesure de l'écart existant entre le modèle de départ et la situation actuelle que nous serons à même d'évaluer l'importance des changements que la fonction d'aide pédagogique individuelle a subis. La classe nini est composée de tâches qu'assument les A.P.I. mais qui ne sont ni explicitement ni implicitement contenues dans le modèle de départ de la fonction. Ces tâches sont les suivantes:

- Révision annuelle des politiques, procédures et conditions d'admission.
- Révision annuelle des contingentements.
- Révision annuelle des critères de sélection.
- Analyse des dossiers, relativement à leur admissibilité.
- Séances de test et d'entrevues.
- Admission conditionnelle (admission).
- Opération repêchage (échange de dossiers ou études des dossiers des étudiants non admis en première phase).
- Admission définitive.
- Acheminement à l'informatique des décisions d'admission prises.
- Transmission des réponses aux demandes d'admission.
- Offres d'alternatives pour les refusés.
- Etude de cas de demande de révision suite à un refus.
- Production et analyse de données statistiques concernant l'admission.
- Evaluation de l'opération admission.

- Révision annuelle des politiques et procédures d'inscription.
- Information préliminaire à donner aux étudiants sur l'opération inscription.
- Opération proprement dite de l'inscription.
- Attribution des groupes cours d'appartenance à chaque inscrit.
- Confection de l'horaire-maître.
- Confection et distribution de l'horaire individuel de l'étudiant.
- Validation des commandites émises, pour fin de paiement.
- Révision annuelle des politiques et procédures de changement de programme.
- Autorisation des changements de programme.
- Information des instances intéressées par la décision rendue relativement à la demande de changement de programme.
- Vérification des grilles types des différents programmes.
- Analyse des bulletins cumulatifs finals des candidats aux certificats.
- Recommandation des étudiants aux certifications méritées.

Les A.P.I. consacrent 29.39% de leur temps à ces tâches et ne voudraient y consacrer que 27.4% (cf. tableau 108, p. 470). Le plus grand désir de changement vient de la région de la Mauricie - Sud du Québec où l'on enregistre une volonté de diminuer de 4.65% le temps affecté à ces tâches, suivie de près par la région de Québec. Dans l'ensemble du Québec, les A.P.I. veulent garder le statu quo quant au temps consacré aux admissions et aux changements de programmes mais veulent diminuer le temps consacré aux inscriptions, à l'horaire et à la certification. Quant au type d'implication, il varie de la non-implication dans la fabrication de l'horaire-maître à une forte responsabilité dans les changements de programmes. Dans l'ensemble, cependant, les A.P.I. souhaitent à peu près le statu quo quant au type d'implication. Seule une étude par région et par tâche nous permet de constater certains désirs de changement dans l'implication. Nous référons alors le lecteur à la partie II de cet ouvrage.

Les tâches composant la classe Nini, c'est-à-dire, ni explicites ni implicites au modèle de départ, semblent être des tâches à caractère administratif. En effet, l'organisation de l'inscription qu'il ne faut pas confondre avec le choix de cours et la fabrication des horaires sont des tâches administratives. Il en est de même de la validation du paiement des commandites et de l'autorisation des D.E.C. Quant aux admissions, certains pourraient dire avec raison que l'étude des dossiers, préliminaire à l'admission, pourrait être un bon moyen de dépistage d'éventuelles difficultés d'apprentissage, donc pourrait être un moyen implicite au tutorat pédagogique. Cependant, nous avons dû respecter l'organigramme du document de référence au modèle de départ. Ce document "Guide pour l'Administration d'un cégep" donnait les admissions au registraire; c'est ainsi que toute la question 2 du questionnaire est passée dans la catégorie Nini. De plus, la question des changements de programmes a été considérée ici comme étant une admission dans un nouveau programme, donc elle rejoint les admissions dans la catégorie Nini, puisque la partie orientation inhérente à un changement de programme était traitée ailleurs.

Il serait intéressant d'examiner maintenant les raisons qui ont amené les A.P.I. à s'occuper de ces tâches administratives et d'y consacrer 30% de leur temps. Nous croyons que c'est par un souci d'efficacité administrative que les A.P.I. ont été amenés à s'occuper de ces tâches. Par exemple, les A.P.I. sont appelés à travailler aux inscriptions: en effet, dans plusieurs collèges, l'opération inscription se fait en même temps que l'étudiant fait son choix de cours au bureau de l'A.P.I.; alors pourquoi faire rencontrer à l'étudiant un A.P.I. pour le choix de cours et une personne différente pour l'inscription; que l'A.P.I. s'en occupe, c'est dans la logique des choses et cela prend si peu de temps... par étudiant! De plus, en sa qualité d'expert en matière de programmation de cours, l'A.P.I. est la personne toute désignée pour faire l'étude des D.E.C.. Alors pourquoi donner à d'autres l'autorisation des certifications méritées? (D'ailleurs il semble que ce soit là une tâche très gratifiante...

cf. le haut degré de satisfaction exprimé par les A.P.I. qui s'en occupent). C'est encore en sa qualité d'"expert-programmeur" que l'A.P.I. participera à la fabrication de l'horaire-maître. Il est aussi très commode d'avoir dans un collège une personne-ressource qui, lorsqu'elle autorise les changements de programmes, vérifie en même temps, auprès de l'étudiant, le bien-fondé de son transfert: car notre expert en analyse de dossiers académiques en vue du tutorat (via les admissions) possède en plus certaines notions d'orientation acquises dans l'exercice de la fonction...!

Et tout cela prend quand même 30% du temps des A.P.I.. Cependant ceux-ci souhaiteraient travailler une semaine de moins à ces tâches (2%) afin de disposer d'une semaine de plus pour le tutorat pédagogique.

En conclusion, nous ne voulons aucunement porter un jugement de valeur sur les changements que la fonction d'aide pédagogique a vécus depuis sa création: bref, nous nous garderons bien de dire si le fait de consacrer 30% de son temps à des tâches autres que celles prévues par le modèle de départ est justifiable ou pas. Cependant, il est bien évident que si les A.P.I. veulent consacrer davantage de leurs énergies au dépistage et au traitement des difficultés d'apprentissage et à la fabrication de moyens pour y arriver adéquatement, ils devront laisser tomber certaines tâches. Sinon il deviendra impératif d'ajouter des A.P.I.

TABLEAU 106

[illegible]

Tableau 107

Répartition des temps actuels et souhaités en fonction des catégories du modèle théorique

Région	Programmation individuelle				Orientation				Information professionnelle				Tutorat pédagogique				Nini	
	Ex.		Impl.		Ex.		Impl.		Ex.		Impl.		Ex.		Impl.			
	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S
Montréal	5.98	5.33	30.02	26.93	10.27	10.46	4.83	6.59	4.06	4.50	1.72	2.31	6.20	8.19	8.44	8.64	28.49	27.10
Mauricie - Sud du Québec	5.79	5.01	22.74	21.57	11.28	12.91	5.43	7.86	5.77	5.98	1.88	2.19	7.19	8.84	8.02	7.73	31.92	27.27
Québec	7.58	6.00	23.67	20.70	10.95	9.75	4.71	8.10	4.02	4.70	2.77	3.13	5.67	8.60	9.21	10.87	31.41	28.13
Laurentides	5.37	5.27	22.61	21.06	15.26	16.60	4.81	4.54	5.26	5.18	2.57	2.54	8.39	9.80	4.02	3.78	27.31	26.91
Bas du Fleuve	4.05	3.73	26.66	25.05	8.15	9.01	4.74	6.45	5.06	5.30	2.52	2.51	8.18	9.74	12.95	12.13	27.72	26.14
Ensemble	6.00	5.27	25.54	23.34	10.91	11.31	4.88	6.70	4.70	5.08	2.25	2.63	6.95	8.99	9.25	9.35	29.39	27.40

Tableau 108

Répartition des temps actuels et souhaités en fonction des catégories du modèle théorique

Régions	Programmation individuelle		Orientation		Information professionnelle		Tutorat pédagogique		Nini	
	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S
Montréal	36.00	32.26	15.10	17.05	5.78	6.81	14.64	16.83	28.49	27.10
Mauricie - Sud du Québec	28.53	26.58	16.71	20.77	7.65	8.17	15.21	16.57	31.92	27.27
Québec	31.25	26.70	15.66	17.85	6.79	7.83	14.88	19.47	31.41	28.13
Laurentides	27.98	26.33	20.07	21.14	7.83	7.72	12.41	13.58	27.31	26.91
Bas du Fleuve	30.71	28.78	12.89	15.46	7.58	7.81	21.13	21.87	27.72	26.14
Ensemble	31.54	28.61	15.79	18.01	6.95	7.71	16.20	18.34	29.39	27.40

Tableau 109 Congruence

Répartition des temps actuels et souhaités en fonction des tâches implicites et explicites par rapport au modèle théorique

Régions	Implicites		Explicites		Nini		Congruence	
	R	S	R	S	R	S	R	S
Montréal	45.01	44.47	26.51	28.48	28.49	27.10	71.51	72.90
Mauricie - Sud du Québec	38.07	39.35	30.03	32.74	31.92	27.27	68.08	72.73
Québec	40.36	42.80	28.22	29.05	31.41	28.13	68.59	71.87
Laurentides	34.01	31.92	34.28	36.85	27.31	26.91	72.69	73.09
Bas du Fleuve	46.87	46.14	25.44	27.78	27.72	26.14	72.28	73.86
Ensemble	41.92	42.02	28.56	30.65	29.39	27.40	70.61	72.60

CONCLUSION

Parvenus à cette étape de notre recherche, nous nous attarderons à évaluer le degré d'atteinte des objectifs de départ, à mettre en lumière les points saillants rencontrés et à vérifier si les hypothèses de départ se sont avérées exactes. Nous préciserons en terminant les limites de notre travail et suggèrerons quelques pistes complémentaires de recherche.

1. DEGRE D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

1.1 Rappel des objectifs

Il importe de distinguer dès le départ, deux (2) ordres d'objectifs bien distincts quoique complémentaires: ceux de la commission des A.P.I. et ceux du comité de recherche.

En effet, alors que la Commission des A.P.I. vise, d'une part, à cerner ce que sont et devraient être les rôles et fonctions de l'A.P.I. et, d'autre part, à orienter le perfectionnement de ses membres en fonction de besoins rationnellement identifiés, le comité de recherche tend à exécuter le mandat que lui a confié l'assemblée générale des A.P.I., c'est-à-dire, lui monter un dossier complet d'information sur:

- les origines, les fondements théoriques, l'historique et le modèle de départ de la fonction d'A.P.I.,
- l'instantané de l'A.P.I. dans la province en 1975-76 (individu et fonction),
- la congruence entre le modèle de départ et la situation vécue et souhaitée par les A.P.I. en 1975-76.

Et c'est précisément le degré d'atteinte des objectifs de ce comité qui sera ici évalué. Il est toutefois, bien évident que, dans le contexte actuel, nous jaugerons aussi par ricochet les chances de succès de la commission des A.P.I. dans la poursuite de ses propres buts.

1.2 Evaluation

Mis à part le fait que l'échéancier initial n'a pas été respecté, le comité de recherche pense s'être acquitté en bonne partie du mandat qui lui a été confié: il a effectivement réuni l'information disponible sur les sujets désignés par la commission des A.P.I. Il n'en demeure pas moins qu'une obligation tacite lui est encore impartie: rendre cette information accessible à tous les A.P.I. de la province. C'est précisément ce à quoi nous consacrerons nos énergies dans les quelques mois qui suivront le dépôt officiel du rapport. Toutes les conditions favorables à la poursuite de la réflexion collective déjà entreprise par l'assemblée générale des A.P.I. seront alors réunies.

2. POINTS SAILLANTS RENCONTRES

Afin d'en faciliter la situation dans le texte, nous les dégagerons dans l'ordre partie par partie.

LES POINTS SAILLANTS DE LA PARTIE 1

Les divisions seront ici les mêmes que les grands titres de chapitre de la partie un.

1.1 Les causes lointaines de l'origine de l'A.P.I. (ou la conjoncture sociale qui a précédé la création des CEGEPS, milieu d'éclosion de l'A.P.I.)

Au cours de la période d'après guerre, le Québec s'engage dans un processus global d'évolution sociale qui aura un effet d'entraînement et de transformation dans les divers secteurs de son activité. L'un des premiers à être concerné sera celui de l'éducation (ref. réforme de l'éducation 1963). Cette réforme est l'aboutissement d'une succession de différents phénomènes et de la combinaison de leurs influences qui ont amené le Québec à accéder à une société moderne et technologique hautement industrialisée où les secteurs tertiaires de l'économie sont en pleine expansion. Parmi ces phénomènes mentionnons: l'explosion démographique, l'urbanisation, l'industrialisation, l'utilisation de différentes technologies et l'éveil culturel et politique. Tout ceci a conduit à une remise en question du système d'éducation et à son ajustement à une société où les fonctions professionnelles sont de plus en plus diversifiées et spécialisées de façon à faciliter la progression de l'évolution de la collectivité. La formule d'enseignement la mieux adaptée aux besoins de ce Québec moderne inséré dans l'hémisphère occidental a alors été perçue comme étant l'enseignement polyvalent. Voilà qui explique la formation du milieu institutionnel dans lequel devait naître la fonction d'A.P.I.

Parmi les causes lointaines de l'origine de l'A.P.I., nous avons aussi considéré une première partie de ses origines professionnelles. Notre attention s'est alors dirigée du côté du phénomène de

l'orientation professionnelle dans la société. Au départ causé par une grande diversification dans la division du travail, le problème du choix d'une profession a d'abord nécessité la connaissance des caractéristiques des métiers et des intérêts des individus. Par la suite, les programmes de formation sont devenus davantage complexes et ont impliqué une connaissance plus poussée des aptitudes des individus et une plus grande assistance au moment de leurs choix scolaires (cours à option).

L'orientation scolaire et professionnelle était née. Ses objectifs et la nature de son travail devait en faire l'un des parents de l'A.P.I. dont la naissance a été favorisée par les progrès de la pédagogie, de notre système d'éducation et des programmes d'études. Les insuffisances de l'ancien système d'éducation par rapport à cette nouvelle société québécoise dont la croissance était bien amorcée incitèrent le gouvernement à procéder à une réforme en profondeur du système d'éducation. Les options choisies pour cette réforme étaient celles de la polyvalence, de la régionalisation et de la démocratisation. Cette réforme devait fournir le cadre institutionnel d'éclosion de l'A.P.I. à laquelle on attribuera d'importantes responsabilités en matière d'encadrement pédagogique des étudiants.

1.2 Les causes prochaines de l'origine de l'A.P.I., (des nécessités de fonctionnement de la pédagogie polyvalente à la conception de l'A.P.I.)

Les nécessités de fonctionnement du nouveau système d'éducation allaient faire ressortir les besoins de consultation pédagogique des étudiants et impliqueraient qu'on y affecte des personnes-ressources.

Le principe de la polyvalence dont l'application devait se généraliser à la grandeur du système mettait en relief certains besoins qui existaient déjà dans l'ancien système: l'orientation et l'encadrement pédagogique.

ORIENTATION:

Une des premières implications de la polyvalence était d'assurer désormais aux étudiants pour leur orientation des étapes progressives pour ce processus qui, lui, avait toujours été progressif et évolutif au niveau des individus. Maintenant la résolution positive d'un problème de choix de carrière devait tabler sur tous les aspects suivants: la connaissance des intérêts, la connaissance des aptitudes, une prise de décision réaliste quant à son devenir professionnel (ces premières opérations se faisaient déjà par des moyens professionnels dans l'ancien système pour ceux qui le désiraient, elles devenaient indispensables pour évoluer dans le nouveau), des choix de cours périodiques et des corrections de parcours au besoin en fonction des variables précédemment énoncées.

Il devenait évident que, pour assurer le fonctionnement du nouveau système, il était urgent de mettre sur pied un système d'orientation scolaire bien intégré aux structures de l'enseignement. C'était là une des nécessités bien réelles du système. Les personnes-ressources affectées à ce travail devaient avoir une connaissance des programmes, de leurs exigences et de leurs débouchés, de même que de l'histoire scolaire des étudiants et de leurs aptitudes. Ceci annonçait le début de l'orientation scolaire intégrée aux objectifs de l'institution en milieu collégial.

ENCADREMENT ET TUTORAT PEDAGOGIQUES:

Un autre besoin de fonctionnement accentué par la réforme se situait du côté de l'encadrement et du tutorat des étudiants. La polyvalence faisait éclater les classes et les groupes homogènes. Les individus étaient alors dispersés dans de multiples groupes-matières composés d'étudiants de diverses orientations et de divers niveaux d'études. Les groupes allaient alors se former et se défaire au rythme des sessions d'études qui se succèderaient. Les professeurs allaient devenir des spécialistes de discipline dont les responsabilités prenaient strictement fin avec l'évaluation de leurs groupes-matières. L'évaluation du rendement scolaire de l'étudiant allait donc se retrouver morcelée. A moins de réagir, on allait en perdre la synthèse et cela comportait des dangers non négligeables tant pour les institutions que pour les étudiants. C'était là une fonction pédagogique essentielle que l'on se devait d'assurer.

Conscients des lacunes du système qu'ils proposaient, les auteurs du Rapport Parent avaient assumé leurs responsabilités et avaient proposé des systèmes palliatifs. Ce sont ces systèmes que nous avons reconnus comme étant les "formes primaires" de l'A.P.I. dans le projet de réforme ou bien encore selon notre propre expression les "prototypes" de l'A.P.I.:

1) un système d'orientation intégré aux structures de l'enseignement
2) un système d'enseignants-orienteurs
3) les tuteurs et les patrons

1.3 <u>La cause déclenchante de la création de l'aide pédagogique individuelle: la création des CEGEPS (ou les nécessités qui ont conduit à l'implantation et à l'organisation de l'A.P.I.)</u>

Les profondes transformations qui se sont opérées dans la société québécoise l'ont amenée à une réforme en profondeur de son système scolaire. Cette réforme a conduit aux CEGEPS, une formule d'enseignement polyvalent qui a nécessité une formule inédite d'aide auprès des étudiants soit l'aide pédagogique individuelle.

Concrètement, à l'ouverture des CEGEPS, il a fallu s'organiser pour assurer les nécessités suivantes:

1. la nécessité de guider les étudiants dans leurs programmes d'études, principalement due au fait que dans ce système polyvalent les problèmes d'orientation se posaient de façon plus immédiate et étaient transposés au plan scolaire. Ce besoin était aussi réel en raison de la complexité des programmes et de leur multitude.
2. la nécessité d'évaluer la qualité du rendement scolaire des étudiants et d'encadrer pédagogiquement les étudiants de façon à assurer le maintien d'une vue de synthèse du rendement scolaire tant au niveau des individus qu'au niveau des groupes-programmes.
3. la nécessité d'assurer le respect du régime pédagogique et des programmes d'études.

Il était devenu indispensable d'assurer une aide personnelle aux étudiants afin d'humaniser ce système où l'étudiant ne risquait que trop d'être abandonné à son propre sort.

C'est pour toutes ces raisons qu'a été pensée et créée l'aide pédagogique individuelle.

LES FONDEMENTS THEORIQUES DE L'A.P.I.

En tant que service et fonction, elle a été institutionnalisée par un premier texte en avril 1967 soit le Guide pour l'administration d'un CEGEP. Les champs de responsabilité qui lui ont été attribués sont:

- programmation individuelle
- orientation
- information professionnelle
- tuteurs

Par la suite, trois autres textes ont joué un rôle certain d'encadrement de la fonction, ce sont: Les principales fonctions au sein de l'administration pédagogique, l'aide pédagogique individuelle (texte des C.A.P.I.) et le Document no 24, l'analyse des tâches de l'A.P.I.

Tous ces textes ont consacré la nature aide-conseil des fonctions de l'A.P.I. principalement en matière d'orientation scolaire (programmation individuelle et choix de cours) et de turotat pédagogique (follow-up des étudiants en difficultés). Un seul, soit celui des C.A.P.I., comportait des implications administratives et accentuait la relation d'autorité pédagogique.

Le schéma de l'évolution de l'A.P.I. nous laisse voir une tendance vers la professionnalisation de cette fonction. Dès le début, on y observe des efforts de définition plus élaborée et plus complète de l'A.P.I. Par la suite, les stages de perfectionnement auxquels

se sont inscrits les A.P.I. démontrent bien leur volonté de s'instrumenter plus adéquatement afin de devenir de meilleurs aides conseils au plan pédagogique, afin de mieux percevoir les besoins des étudiants et y mieux répondre.

1.4 Une conception plus étoffée du modèle de départ de l'A.P.I. pour les objectifs du projet (cadre théorique du modèle de départ)

Nature de la fonction

L'aide pédagogique individuelle est prioritairement un service d'aide et d'encadrement de l'étudiant dans un système d'enseignement polyvalent. Il comporte essentiellement, des fonctions d'aide-conseil dans les choix de cours et des fonctions de tutorat pédagogique. L'objet des interventions de l'A.P.I. concerne fondamentalement la réalisation d'un projet d'orientation professionnelle plutôt que la clarification des projets d'orientation professionnelle sans toutefois que cette dimension en soit nécessairement exclue.

L'étendue de la fonction

De l'admission à la graduation des étudiants.

Les champs par excellence d'opérationnalisation de la fonction se distinguent comme étant la programmation individuelle et la relance pédagogique, deux modes de réalisation de cette réalité qu'est l'orientation scolaire en milieu collégial.

Enfin, en ce qui concerne le schéma opérationnel, étant donné sa concision, nous vous référons à la page 160 afin de ne pas en omettre aucun élément essentiel.

LES POINTS SAILLANTS DE LA PARTIE 2

2.1 L'individu:

Il ressort avec évidence qu'en 1975-76 l'aide pédagogique individuel n'est pas un diplômé frais émoulu de l'université. Il est, en effet, âgé en moyenne de 36 ans. C'est donc dire qu'il a été formé dans l'ancien système d'éducation et qu'il a été, en un sens, témoin de sa métamorphose. Plus encore, il joua un rôle de premier plan dans l'implantation du nouveau système à titre d'enseignant à un niveau ou l'autre. Il est donc un professionnel chevronné de l'éducation, cet enseignant-orienteur qu'a créé le Rapport Parent. Et son âge moyen de 36 ans n'est pas étranger, à notre avis, au fait que les administrations pédagogiques se sont alors reposées sur des professionnels déjà insérés dans les structures de l'enseignement (professeurs) et expérimentés pour assurer les services d'aide pédagogique individuelle. La preuve en est que 89% des A.P.I. répondants à notre questionnaire déclarent que leur expérience antérieure est constituée d'enseignement. Peut-être a-t-on estimé que, pour assumer ces tâches valablement, il importait de bien connaître les structures du nouveau système et d'y avoir oeuvré un temps, lié de près au processus d'apprentissage.

Et le fait que quarante-huit (48) de nos quatre-vingt-douze (92) répondants soient diplômés en pédagogie vient, en quelque sorte, renforcer l'hypothèse que nous venons d'énoncer, si nous présumons que ce n'est pas là l'effet du hasard et qu'ils ont été choisis précisément à cause de leurs qualifications particulières dans ce domaine. Par ailleurs, il semble bien qu'une autre tendance, de moindre importance cependant, soit reflétée par le type de formation dont une autre partie des A.P.I. se réclame, celle d'embaucher

des conseillers de formation. C'est du moins ce que nous incite à croire les chiffres suivants: en 1975-76, vingt-six (26) des quatre-vingt-douze (92) A.P.I. qui ont prêté leur concours à notre enquête sont des conseillers de par leur formation même, treize (13) en orientation scolaire et professionnelle, dix (10) en information scolaire et professionnelle et trois (3) en psychologie.

2.2 La fonction:

2.2.1 Situation prévalant en 1975-76:

- Quant au temps consacré à chacune des tâches:

Les deux (2) tâches auxquelles l'ensemble des A.P.I. consacrent le plus de temps sont l'orientation scolaire (12.29%) et le choix de cours (11.57%). Mais ce qui ressort par-dessus tout dans l'analyse de cet aspect de la question c'est l'éparpillement apparent du temps total disponible dans une multitude de tâches. Nous le qualifions d'apparent non pas parce que de fait il est négligeable, mais parce que, comme nous l'a démontré l'analyse de congruence, cet éparpillement n'est pas aussi considérable qu'il le paraît. L'explication de ce phénomène réside dans le fait qu'un certain nombre de tâches qui font l'objet d'une évaluation distincte dans le questionnaire administré aux A.P.I. sont en réalité regroupables entre elles de par leur nature. Or, cela n'est pas clairement indiqué dans la Partie 2. Le fait est, cependant, qu'une certaine partie du temps des A.P.I. (30%) est éparpillée dans une multitude de sous-opérations non directement pertinentes avec le modèle de départ. Nous y reviendrons dans l'analyse des faits saillants de la Partie 3.

- <u>Quant à la satisfaction exprimée par les A.P.I. pour chacune d'elles</u>:

Dans l'ensemble, les A.P.I. semblent satisfaits de ce qu'ils font dans treize (13) de leurs dix-sept (17) tâches. Et leur satisfaction n'est mitigée (ils ne sont moyennement satisfaits) que dans les quatre (4) tâches suivantes: informations aux commissions scolaires régionales, journées d'accueil des étudiants à la session d'automne, orientation scolaire ("academic advising") et participation aux activités extérieures au S.A.P.I.

Cette satisfaction d'ensemble est particulièrement évidente dans les régions suivantes: Montréal, les Laurentides, et le Bas-du-Fleuve. Quant à l'insatisfaction relative rencontrée dans l'analyse de l'ensemble, elle est apparente dans la région de la Mauricie et du Sud du Québec mais vraiment caractérisée dans la région de Québec où l'on enregistre parallèlement une rareté relative d'A.P.I. Cette insatisfaction relative peut signifier que les A.P.I. de façon générale manquent de temps pour assumer ces tâches, ou ne sont pas satisfaits de leur type d'implication dans chacune d'entre elles, ou même les deux à la fois. Mais nous croyons que l'insatisfaction nettement marquée que nous avons constaté dans la région de Québec peut aussi être attribuable à la surcharge que les A.P.I. de cette région doivent sans doute subir à cause de leur relatif petit nombre.

- <u>quant au type d'implication des A.P.I. dans chacune de leurs tâches</u>:

Seize (16) des dix-sept (17) questions se prêtaient à une évaluation de ce genre. (La question 12 (orientation professionnelle) ne s'y prêtait pas à cause de sa formulation même.) L'analyse nous révèle

que la plupart des A.P.I. s'occupent de la majorité de ces tâches à titre de participants et qu'ils ne sont pas impliqués dans certaines qui sont plus techniques.

2.2.2 Situation que les A.P.I. souhaitent voir prévaloir dans l'avenir:

- Quant au temps consacré à chacune de leurs tâches:

Dans l'ensemble, les A.P.I. souhaitent continuer d'assumer leurs tâches actuelles (1975-76) mais estiment qu'il faudrait consacrer plus de temps à l'immense majorité d'entre elles. La somme des temps souhaités ajustés (cf.: annexe J) en témoigne d'ailleurs assez éloquemment. Ce manque de temps implicitement déploré est dû, à notre avis, soit à un manque d'A.P.I. (c'est le cas de la région de Québec), soit à une vaillance excessive de l'ensemble des répondants, soit à une combinaison de ces deux facteurs. Les A.P.I. ne l'attribuent, cependant, en aucun cas au fait qu'ils consacrent trop de temps à certaines tâches et pas assez à d'autres, puisqu'ils veulent conserver leurs tâches actuelles et même règle générale consacrer plus de temps à chacune d'entre elles. Nous croyons, toutefois, en ce qui nous concerne, que l'éparpillement des A.P.I. dans une multitude de tâches peut aussi constitué un facteur d'explication du manque de temps souligné.

Enfin, nous soulignons en terminant que c'est en orientation scolaire que les A.P.I. souhaitent hausser le plus le temps consacré.

- Quant au type d'implication des A.P.I. dans chacune de leurs tâches:

Ils souhaitent, règle générale, être impliqués à titre de participants. Cela se vérifie dans neuf (9) des seize (16) tâches qu'il est possible d'évaluer sous cet angle. (La question (12) ne se

prête pas à ce genre d'évaluation.) Il s'agit en l'occurrence de

- admission
- l'information aux commissions scolaires régionales
- inscription
- journées d'accueil des étudiants à la session d'automne
- commandites
- exemptions
- équivalences
- participation au fonctionnement du S.API
- participation aux activités extérieures au S.API.

Ils expriment, par ailleurs, majoritairement le désir d'être responsables de (des)

- la promotion des étudiants à chaque session
- abandons
- l'orientation scolaire
- changement de programme.

Ils souhaitent, par contre, ne plus être impliqués dans l'horaire et certaines opérations techniques. Ils sont, enfin, divisés quant au type d'implication qu'ils souhaitent dans le choix de cours à chaque session et dans la recommandation des étudiants aux certifications méritées: une moitié d'entre eux veut participer à ces opérations et l'autre en être responsable.

Tels sont brièvement les faits saillants de la Partie 2.

LES POINTS SAILLANTS DE LA PARTIE 3

Les A.P.I. consacrent 70.61% de leur temps à des tâches prévues en 1967 et voudraient y consacrer 72.60%. Les quatre catégories dans lesquelles les tâches prévues (programmation individuelle, orientation, tutorat et information professionnelle) sont réparties, semblent d'inégale importance quant au temps. En effet, la programmation individuelle est de toutes ces catégories celle à laquelle les A.P.I. consacrent et veulent consacrer le plus de temps (28%), et l'information professionnelle, le moins de temps (8%). Quant à l'orientation et au tutorat pédagogique, les A.P.I. y consacrent à peu près autant de temps (18%).

Les A.P.I. de l'ensemble du Québec désirent unanimement augmenter le temps consacré au tutorat pédagogique au détriment de certaines tâches comme l'inscription, la fabrication de l'horaire-maître et l'enregistrement des abandons de cours.

Globalement les A.P.I. veulent légèrement diminuer le temps qu'ils consacrent à la programmation individuelle et celui qu'ils consacrent aux tâches techniques non prévues.

Ils veulent augmenter sensiblement le temps consacré au tutorat pédagogique, à l'orientation (surtout l'accueil des étudiants) et un peu à l'information professionnelle.

3. VERIFICATION DES HYPOTHESES DE DEPART

Nous reverrons une à une chacune des hypothèses posées au début de la recherche et nous vérifierons, en les confrontant à l'ensemble de l'information recueillie, si elles sont infirmées ou confirmées.

Hypothèse 1

L'A.P.I. a été pensée et créée comme un service spécialisé d'aide à l'étudiant en vue de l'assister dans l'élaboration de son programme d'études et, si besoin est, par la suite de lui venir en aide dans ses difficultés scolaires par des modes d'encadrement et de tutorat pédagogique.

Cette hypothèse s'est avérée exacte. En effet, la Partie 1 de notre travail le démontre avec force détails.

Les auteurs du Rapport Parent englobant la réalité de l'A.P.I. dans le concept "service d'orientation" affirmaient que le service d'orientation constituerait une pierre d'angle du nouveau système. La raison en est que, dans leur esprit, ce service devait pallier à la disparition de certaines fonctions traditionnelles d'encadrement (ex.: préfet d'études, préfet de discipline, titulaire de classe, etc...) et atténuer les effets de la dispersion des étudiants résultant du décloisonnement des classes, des horaires, des programmes et des multiples options. Ils lui prêtaient, en quelque sorte, le rôle suivant:

- *éviter que "la perplexité des étudiants, des parents et des maîtres" ne soit "grande devant la multiplicité des décisions individuelles que ce régime appelle"*[1]

1- Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Rapport Parent, Les programmes d'études et les services éducatifs, Tome 3, Ronalds - Federated Limited, 1966, no 1068, page 263.

- *"aider les étudiants à faire les choix de cours les plus judicieux..."*[1]

- *"... examiner les résultats scolaires de l'élève dans les diverses matières, de confronter ces résultats avec la vocation ou la profession que celui-ci veut choisir et dans un certain nombre de cas d'examiner les motivations qui poussent un élève dans telle ou telle direction..."*[2]

Ces quelques extraits du Rapport Parent illustrent bien que l'aide pédagogique individuelle a été pensée dans le sens de notre hypothèse. Car, ils confirment non seulement ses champs d'activités mais également déterminent sa raison d'être, l'étudiant.

Les auteurs du Rapport Parent, désireux que l'A.P.I. soit et demeure un service d'aide à l'étudiant, servent même une mise en garde explicite en ce sens:

"Il faut éviter que la direction scolaire ne se décharge sur le service d'orientation de certaines tâches qui ne sont pas de son ressort. On devra, par exemple, résister à la tentation de confier au service d'orientation la tenue de dossiers divers, le soin d'enquêter sur les absences, la préparation d'horaires, etc..."[3]

Et, qui plus est, le "Guide pour l'administration d'un CEGEP", qui a été en quelque sorte l'instrument d'implantation de la nouvelle structure, nous confirme que l'A.P.I. a été créée aux mêmes fins. Il prévoit, en effet, que la direction des services pédagogiques de chaque collège devra mettre à la disposition des étudiants un service d'aide

---

1- Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Rapport Parent, Les programmes d'études et les services éducatifs, Tome 3, no 1083, page 269.
2- Ibid., Tome 2, 1965, page 191.
3- Ibid., Tome 3, 1966, page 272.

en matière de programmation individuelle, d'orientation, d'information professionnelle et de tutorat (cf.: annexes B et C). Il précise, au surplus, que ces activités seront supervisées par le coordonnateur de l'aide pédagogique individuelle définissant ainsi la réalité de l'aide pédagogique individuelle comme un concept générique et englobant.

Hypothèse 2

Depuis sa création, l'A.P.I. aurait surtout réussi à assumer la partie programmation individuelle de ses fonctions (réf.: choix de cours) et aurait rencontré des difficultés en ce qui a trait à l'encadrement, au tutorat, au follow-up, au counseling et au "dépannage pédagogique des étudiants".

Nous n'avons malheureusement pas l'information requise pour vérifier cette hypothèse telle qu'elle est formulée, car il faudrait que nous disposions d'une analyse complète de l'évolution de cette fonction depuis sa création jusqu'en 1975-76. Or, il n'en est rien. Nos seuls points de référence sont le passé (origines, fondements théoriques, historique, modèle de départ) et le présent (portrait de l'individu et de la fonction en 1975-76). De plus ni le modèle de départ ni le schéma opérationnel de la fonction ne définissent l'importance relative des tâches entre elles, de sorte que nous ne pouvons rien en déduire quant à ce que les A.P.I. auraient surtout dû faire.

Cependant, malgré ses limites, l'analyse de la congruence révèle que les A.P.I. consacrent environ 32% de leur temps à la programmation individuelle. C'est, parmi les quatre sous-fonctions du modèle de départ de la fonction d'aide pédagogique, celle qui monopolise le plus de temps. Il est aussi à remarquer que cette sous-fonction cumule plusieurs moyens en dépit du fait qu'elle n'inclue pas la question 13.1 (Orientation scolaire: information aux étudiants... sur les

cours composant leur programme). On se référera à la liste des tâches congruentes à la programmation individuelle. (cf. tableau 106, p. 468). La même analyse en ce qui a trait au tutorat pédagogique indique que les A.P.I. consacrent à cette sous-fonction seulement 16% de leur temps. De plus, la courte liste de tâches, les remarques que les A.P.I. ont stipulées dans les questionnaires à la question du dépistage des difficultés d'apprentissage, la forte demande de temps ainsi que le faible degré de satisfaction inhérant à cette question nous incitent à conclure à la pauvreté de moyens adéquats en vue d'assumer le tutorat pédagogique. Même si nous ne pouvons pas mesurer d'une façon précise l'évolution de la fonction d'aide pédagogique, nous pensons qu'en 1975-76, "l'A.P.I. a surtout réussi à assumer la partie programmation individuelle de ses fonctions (réf.: choix de cours) et aurait rencontré des difficultés en ce qui a trait à l'encadrement, au tutorat, au follow-up, au counseling et au dépannage pédagogique des étudiants".

Hypothèse 3

Il y aurait un déphasement notable entre le modèle de départ théorique de l'A.P.I. et la situation pratique actuelle de l'A.P.I.

Les indications fournies par l'analyse de congruence nous révèlent que les A.P.I. consacrent actuellement (1975-76) 70.48% de leur temps à des tâches soit explicitement (28.56%) soit implicitement (41.92%) congruentes avec le modèle de départ, ce qui implique que quelque 30% de leur temps a été dévié (distrait) de leurs objectifs de départ.

Ceci dit, ce chiffre, de 30% consacre tout de même un certain déphasement que les pessimistes qualifieront de notable, les modérés de non négligeable et les optimistes de négligeable. Nous nous situons personnellement parmi les modérés et estimons en cette occurrence, qu'il est exagéré de parler de déphasement notable et qu'on sous-évaluerait le phénomène en parlant de déphasement négligeable.

A cette muance près, cette hypothèse s'est tout de même avérée exacte.

Hypothèse 4

S'il y a déphasement, ce déphasement résulterait:

4.1 d'un trop grand investissement de l'A.P.I. dans des services de soutien à l'administration pédagogique.

Le service d'aide pédagogique individuelle, comme nous l'avons déjà démontré, a été conçu et créé pour répondre à certains

besoins d'aide des étudiants du nouveau système. Et les auteurs du Rapport Parent ont même pris la peine de mettre en garde les administrateurs pédagogiques contre la tentation de se décharger sur ce service d'une multitude de tâches administratives, voulant sans doute, en ce faisant insister sur la seule raison d'être de cette fonction, les besoins de l'étudiant en matière de programmation individuelle, d'orientation, d'information professionnelle et de tutorat.

Mais en dépit de leur avertissement il semble bien que ce qu'ils craignaient se soit produit. En effet, une analyse sommaire de la nature des tâches considérées comme ni explicitement et ni implicitement congruentes et auxquelles les A.P.I. consacrent quelque 30% de leur temps en 1975-76 nous révèle qu'il s'agit bien là de tâches de soutien à l'administration pédagogique. Comment qualifier autrement les tâches suivantes:

- les admissions
- les changements de programmes
- l'inscription
- l'horaire
- validation du paiement des commandites
- certification

Le fait est, d'ailleurs, que dans tous les cas où ces tâches ne sont pas assumées par des A.P.I., elles le sont par des membres des services adminsitratifs pédagogiques, en l'occurrence le Registraire ou un adjoint du directeur des services pédagogiques.

Nous croyons donc que cet hypothèse, qui attribue le déphasement constaté entre le modèle de départ et la situation pratique

actuelle de l'A.P.I. à un trop grand investissement de ce dernier dans des services de soutien à l'administration pédagogique, est entièrement fondé, car, de toute évidence, toutes les tâches non congruentes que nous venons d'énumérer sont de nature proprement administrative et relèvent des services pédagogiques dans les collèges francophones du réseau.

et/ou

4.2 du fait que la première partie des fonctions d'aide-conseil de l'A.P.I. relative à l'élaboration des programmes d'étude individuelle requièrent plus d'énergie et de temps qu'il n'en avait été initialement prévu.

Nous savons actuellement (en 1975-76) que les A.P.I. consacrent au dela de 30% de leur temps total à la programmation individuelle et 6% de ce temps total est utilisé à l'élaboration des programmes d'étude individuels. C'est ce que nous révèle les points 4.6, 4.7, 4.8 du questionnaire traité dans la deuxième partie du rapport. Nous n'avons, cependant, aucune idée du temps qui avait été initialement prévu pour cette tâche, car l'importance relative des tâches entre elles n'est pas mentionnée dans le modèle de départ et dans le schéma opérationnel. Si bien que nous n'avons rien qui nous permette de comparer quant au temps ce qui devait être à ce qui est.

Et, même, si nous avions toutes les données requises à la vérification de cette hypothèse, il nous faudrait accepter le postulat sur lequel elle repose, à savoir que certaines activités du modèle de départ ne sont pas du tout assumé en 1975-76 par les A.P.I. Ce qui n'est pas le cas. Le déphasement enregistré est plutôt attribuable à la dispersion des énergies des A.P.I. dans

un certain nombre de tâches qui se sont ajoutées en cours de route à celles qui avaient été initialement prévues.

Bref, cette hypothèse n'est pas vérifiable et le postulat sur lequel elle repose est faux.

4. LES LIMITES DE NOTRE RECHERCHE

Avant de mettre un terme au présent rapport, il importe de rappeler certaines de ses limites.

La partie 1 a été élaborée à partir des sources auxquelles nous avons eu accès. Le centre de documentation de CADRE fut notre principal pourvoyeur en cette matière. Nous y avons trouvé une masse impressionnante d'informations de valeur inégale sur le sujet qui nous intéressait. Nous nous en sommes toutefois tenus à l'essentiel, négligeant systématiquement et volontairement les sources qui traitaient de l'évolution de la fonction pour ne s'attarder qu'à celles qui traitaient des origines et des fondements théoriques. Et, parmi celles-ci, il en est une que nous avons privilégiée de façon évidente, le Rapport Parent, dont nous avons cité de larges et nombreux extraits tout au long de cette première partie. La raison en est qu'on y retrouve en gestation notre actuel système d'éducation et ses ressources et que cette oeuvre de grande envergure marque un tournant dans l'histoire de l'éducation au Québec. De plus, on y trouve exposés de façon exhaustive la problématique et le rationnel qui ont présidé à la naissance de l'aide pédagogique individuelle. Enfin, cette première partie, quoique très détaillée, n'a pas la prétention d'épuiser le sujet et encore moins de le traiter définitivement.

Quant à l'instrument principal de cueillette des données, le questionnaire qui fut administré aux aides pédagogiques individuels de la province et dont les réponses servirent à l'élaboration de la partie 2, il était assez exhaustif. C'est du moins ce que semblent nous avoir signalé les A.P.I. qui ne se sont pas prévalus, pour l'immense majorité d'entre eux, de la possibilité qui leur était offerte d'ajouter aux dix-sept (17) tâches déjà mentionnées celle (celles) qu'ils faisaient et qui n'était (ent) pas déjà explicitement ou implicitement

incluses dans le questionnaire.

Nous tenons également à souligner que ce que nous avons qualifié de portrait est, de fait un auto-portrait. Il s'agit, en effet, de la perception qu'a l'A.P.I. de ce qu'il fait en 1975-76 et voudrait faire dans l'avenir. Ce questionnaire invitait en quelque sorte l'A.P.I. à se placer volontairement devant un miroir, un miroir qui lui renvoie avec un certain retard une image nuancée de lui-même et de ses collègues. Cette image, nous la qualifions de nuancée car elle définit l'individu non seulement quant à son implication ou non, actuelle ou souhaitée, dans l'une ou l'autre des dix-sept (17) tâches énumérées, mais encore quant à son type d'implication dans chacune d'elles, au temps qu'il y consacre et à son degré de satisfaction face à chacune d'elles.

De plus cet auto-portrait permet aux A.P.I. de comparer ce qu'ils font à ce qui se fait dans chacune des cinq (5) régions de la province en matière d'aide pédagogique individuelle et de se situer par rapport au modèle d'ensemble actuel (1975-76). Nous avions même toute l'information requise pour leur permettre de se comparer aux autres collèges de leur région. Nous avons cependant dû faire des choix étant donné la quantité astronomique de données disponibles et les limites de temps qui nous étaient imposées. Aussi avons-nous décider de laisser de côté le traitement des données collège par collège, car il eut, à toute fin pratique, doublé le temps et le travail nécessaires à la rédaction de cette deuxième partie.

Bref, cette analyse vise tout au plus à fournir aux A.P.I. de la province une autre bribe de leur identité, afin de leur permettre de mieux se situer par rapport à leur raison d'être initiale et d'influencer plus rationnellement leur avenir comme groupe.

Quant à la partie 3 de notre recherche, qui traite de la congruence entre le modèle de départ et la définition actuelle (1975-76) et souhaitée de la fonction, elle a été élaborée à partir d'un partage en trois (3) grandes catégories (explicitement congruente, implicitement congruente et ni explicitement ni implicitement congruente) des tâches actuelles et souhaitées; nous avons situé chacune des opérations et sous-opérations actuelles et souhaitées par rapport aux quatre (4) grand champs d'intervention dévolus à l'A.P.I. dans le modèle de départ.

Nous avons procédé pour ce faire, par la méthode des juges, déterminant pour chacune de ces tâches et sous-tâches leur congruence (explicite ou implicite) ou leur non congruence. Nous avons systématiquement négocié ce partage à quatre (4) sur la base que ce qui se retrouvait textuellement dans le modèle de départ était explicitement congruent, que ce qui constituait d'une façon ou d'une autre un moyen de réaliser une des quatre (4) fonctions génériques du modèle de départ était implicitement congruent et que tout le reste était non congruent. Cette démarche nous fut en quelque sorte dictée par l'indéfinition relative de notre modèle de départ. Aussi invitons-nous le lecteur à considérer les conclusions de cette partie du rapport comme autant de pistes d'information traduisant une tendance générale plutôt que comme des absolus.

5. RECHERCHES COMPLEMENTAIRES

Que de questions laissées sans réponse!

Comment a évolué la réalité de l'A.P.I. (fonction) depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui.

Quels sont les instruments dont les A.P.I. disposent actuellement pour s'acquitter de la programmation individuelle, de l'information, de l'orientation scolaire et du tutorat pédagogique.

Est-ce que les instruments actuellement disponibles sont adéquats?

Quels sont les besoins et les attentes des étudiants en matière d'aide pédagogique individuelle?

Quel devrait être le type de relation de l'A.P.I. avec l'étudiant: relation de conseil, d'autorité ou relation mixte?

L'aide pédagogique individuelle, une fonction qui n'a pas son pareil en Amérique du Nord ni en Europe.

Pertinence du regroupement des A.P.I. dans une corporation?

L'aide pédagogique doit-il se doter d'un code d'éthique? Si oui, quel serait-il?

De quelle formation devrait être muni le futur A.P.I.?

Autant de questions et encore bien d'autres auxquelles il faudra tôt ou tard apporter des réponses. C'est là une condition sine qua non à l'évolution consciente des A.P.I. comme collectivité et à l'avancement de leur fonction. C'est, en effet, dans les réponses que

les A.P.I. trouveront à ces questions qu'ils puiseront les éléments essentiels à la détermination des voies d'avenir de l'A.P.I. Les résultats de notre recherche ne marquent donc pas la fin mais bien le début d'un processus de réflexion collective qui prendra tout son sens dans le caractère continu qu'il revêtera.

REMERCIEMENTS

Les auteurs désirent exprimer leur reconnaissance à leurs collègues A.P.I. de la province, à leurs collèges respectifs et à la Fédération des CEGEPS, à qui ils sont redevables d'une assistance tantôt financière, tantôt morale.

Références

BARBEAU, G. "De quelques défis majeurs que l'orientation scolaire et professionnelle doit relever en milieu scolaire", in l'Orientation professionnelle, vol. 5, no. 3, été 1969, pages 173 à 182.

BORDELEAU, H.-P. et al. "Pour des programmes d'études propices à l'orientation", in Prospectives, vol. 3, no. 4, septembre 1967, pages 245 à 252.

COMITE D'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL, C.O.P.E.P.P. Commission pédagogique du comité provisoire de l'Institut, Document de travail, 1965, pages 1 à 3.

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA PROVINCE DE QUEBEC. Rapport Parent. Les structures supérieures du système scolaire, Tome 1, Ronalds-Federated Limited, 1965, 140 pages.

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA PROVINCE DE QUEBEC. Rapport Parent. Les structures et les niveaux de l'enseignement, Tome 2, Ronalds-Federated Limited, 1965, 404 pages.

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA PROVINCE DE QUEBEC. Rapport Parent. Les programmes d'études et les services éducatifs, Tome 3, Ronalds-Federated Limited, 1966, 391 pages.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION. Le collège. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial. Editeur officiel du Québec, Montréal, 1975, 185 pages.

COUDRAY, L. Lexique des sciences de l'éducation. Collection Science de l'Education, Les Editions E.S.F., Paris, 1973.

DUMOULIN, R.M., LEGEAULT, P. L'aide pédagogique individuelle. En collaboration, exécutif 1970-71 du groupe de travail des coordonnateurs de l'aide pédagogique individuelle, Fédération des CEGEPS, 1971, 3 pages.

DREVILLON, J. L'orientation scolaire. Collection "L'EDUCATEUR", no. 10, Presses Universitaires de France, 1966, 150 pages.

DUVAL, R., DESHAIES, G. "Pour une insertion sociale réaliste de l'orientation scolaire et professionnelle", in l'Orientation professionnelle, vol. 5, no. 1, hiver 1969, pages 5 à 14.

FEDERATION DES CEGEPS. Les principales fonctions au sein de l'administration pédagogique des CEGEPS. Dossier préparé par M. Claude Fortier, Montréal, décembre 1970, 214 pages.

GADBOIS, L. (juin 1966). "Les options graduées et l'orientation progressive au cours secondaire", in Prospectives, vol. 2, no. 3, juin 1966, pages 159 à 252.

GERIN-LAJOIE, P. Pourquoi le Bill 60. Les éditions du jour, Montréal, 1963, 142 pages.

LAFLEUR, F. Etude sur la fonction de conseiller pédagogique au collège de Rosemont. Collège d'enseignement général et professionnel de Rosemont, Janvier 1969, 58 pages.

LEON, A. Psycho-pédagogie de l'orientation professionnelle. Collection "Nouvelle Encyclopédie Pédagogique", Presses Universitaires de France, Paris, 1957, 131 pages.

MINISTERE DE L'EDUCATION. L'enseignement collégial et les collèges d'enseignement général et professionnel. Document 3, octobre 1967, 122 pages.

MINISTERE DE L'EDUCATION. Guide pour l'administration d'un CEGEP. Structure administrative et fonctionnelle d'un collège d'enseignement général et professionnel. Document préliminaire, Gouvernement du Québec, avril 1967, 51 pages.

MINISTERE DE L'EDUCATION. Les corps professionnels des collèges d'enseignement général et professionnel: nature du travail, attributions caractéristiques, critères d'admissibilité. Document no. 24, Gouvernement du Québec, 12 décembre 1972, 27 pages.

MINISTERE DE LA MAIN D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION DU CANADA. Classification canadienne descriptive des professions. Classifications et définitions, Tome I, Ottawa, 1971, 1,493 pages.

PRATTE, C. "L'orientation dans les CEGEPS, in l'Orientation professionnelle, vol. 5, no. 3, été 1969, pages 238 à 245.

REUCHLIN, M. L'orientation scolaire et professionnelle. Collection "Que sais-je?", no. 121, Presses Universitaires de France, Paris, 2e trimestre 1971, 127 pages.

ROUSSEAU, J.-J. Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes. Collection "Idées", no. 90, Editions Gallimard, France, 1965, 189 pages.

SUPER, D. E. "Les théories du choix professionnel: leur évolution, leur condition courante et leur utilité pour le conseiller," in L'information scolaire et professionnelle dans l'orientation, une approche multidisciplinaire, Faculté des Sciences de l'Education, Université de Sherbrooke, 1973, pages 45 à 63.

ANNEXE A

Structure détaillée d'un Cégep. Tableau 2: Extrait du "GUIDE POUR L'ADMINISTRATION D'UN CEGEP" publié en avril 1967.

Structure détaillée d'un CEGEP TABLEAU 2

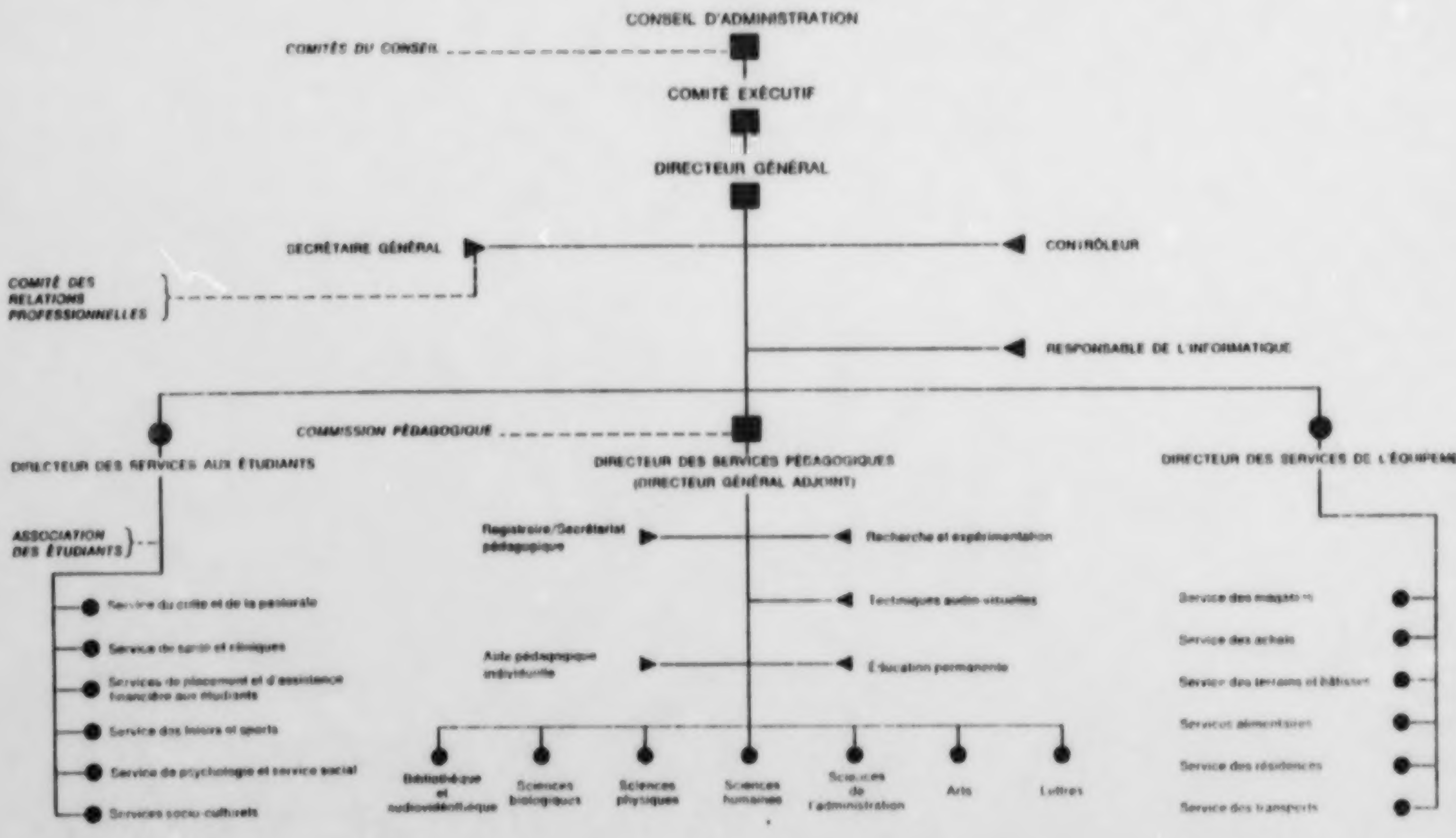

ANNEXE A

ANNEXE B

Structure complète des services de l'enseignement
Extrait du "GUIDE POUR L'ADMINISTRATION D'UN CEGEP"
publié en avril 1967, tableau 6.

Structure complète des services de l'enseignement

TABLEAU [illegible]

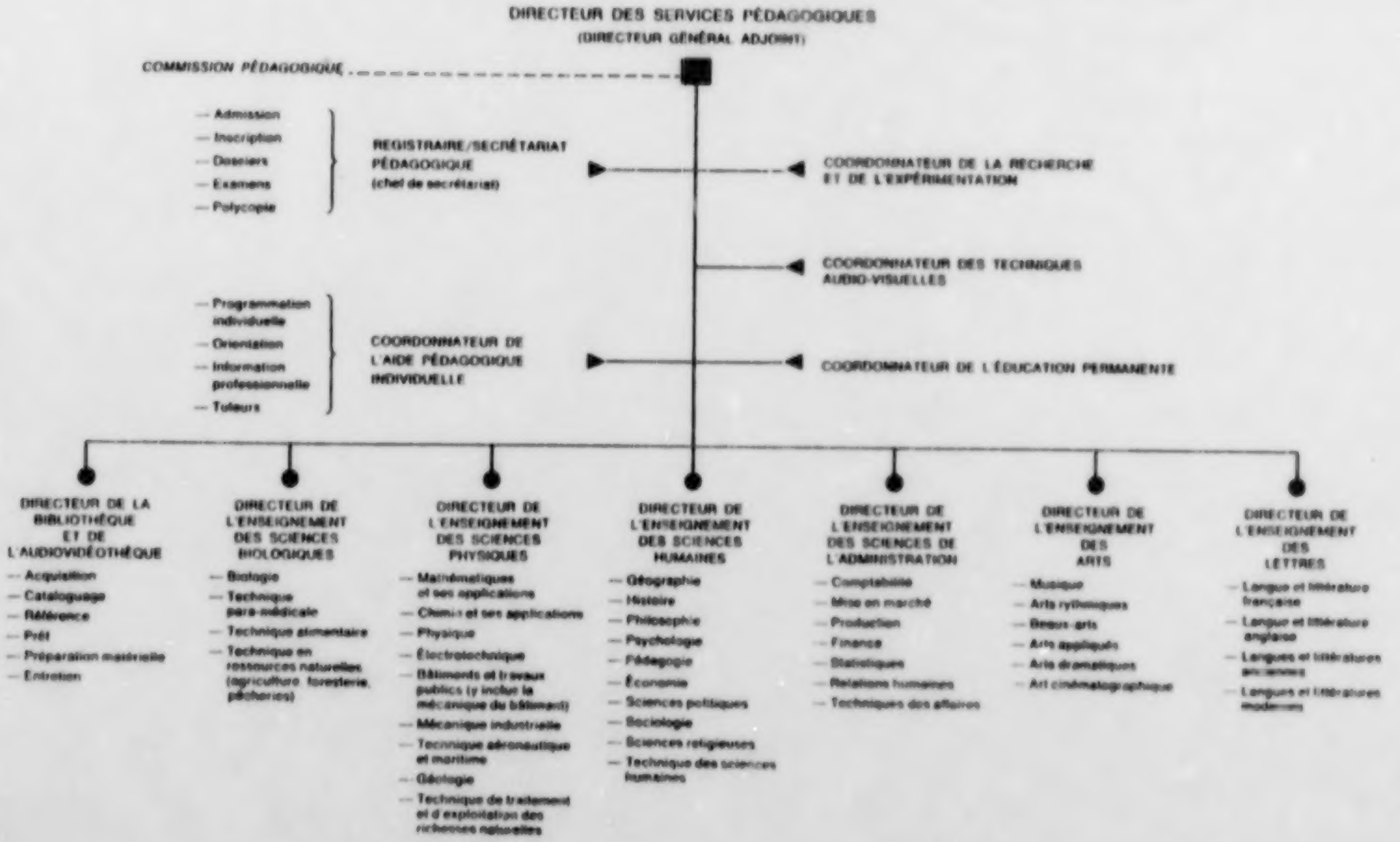

ANNEXE B

ANNEXE C

Le coordonnateur de l'aide pédagogique individuelle
Extrait du "GUIDE POUP L'ADMINISTRATION D'UN CEGEP"
publié en avril 1969, pages 34-35.

3. <u>le coordonnateur de l'Education permanente</u>

Même si la responsabilité des services de l'enseignement, dans le cadre d'une éducation permanente (*) pour toute la clientèle, est celle du directeur des services pédagogiques, ce dernier peut s'adjoindre un coordonnateur qui aura pour fonction de l'aviser sur toute question relative à l'enseignement aux adultes; il pourra l'aviser plus particulièrement sur les besoins du milieu, sur les techniques pédagogiques propres aux adultes déjà sur le marché du travail, sur l'organisation de l'enseignement aux adultes, et même sur les programmes à leur offrir.

4. <u>le coordonnateur de l'aide pédagogique individuelle</u>

La caractéristique fondamentale de l'organisation de l'enseignement dans un CEGEP est celle de la polyvalence, c'est-à-dire un enseignement relié à un système d'options graduées et facultatives avec promotion par matière; cette caractéristique nécessite une programmation individuelle des cours et des horaires en fonction des goûts, des aptitudes et des possibi-

---

(*) Une caractéristique fondamentale des CEGEP devrait être celle de l'éducation permanente, c'est-à-dire l'enseignement à toute la clientèle du milieu.

lités. La direction pédagogique d'un cégep devra offrir les services de programmation individuelle et d'orientation; cette fonction pourra inclure l'information professionnelle tant pour informer les étudiants que les professeurs ou tuteurs.

5. le chef du secrétariat pédagogique ou registraire

Les tâches reliées à cette fonction comprennent la constitution et le maintien des dosseirs des étudiants: admission, inscription, examens, etc.; il serait aussi normal d'inclure la responsabiblité de la polycopie et de la dactylographie des travaux des professeurs, des rapports, etc.

ANNEXE D

Aide pédagogique individuelle: document no 24 de la politique administrative et salariale, 12 décembre 1972, page 8.

ANNEXE D

AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

Nature du travail

L'aide pédagogique individuelle assiste l'étudiant dans le choix de sa programmation individuelle des cours et des horaires en fonction de ses goûts, aptitudes et possibilités.

Attributions caractéristiques

Il conseille et informe les étudiants dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans la fabrication de leur horaire individuel, dans les changements d'orientation ou de spécialités, dans l'abandon de cours...

Il analyse les dossiers des étudiants, diagnostique le plus précisément possible les causes ou les dangers d'échecs, suggère aux étudiants des remèdes à ces situations et fait régulièrement rapport à ce sujet aux membres de la direction des services pédagogiques.

Il se tient au courant des débouchés à l'université et sur le marché du travail pour les diplômés des différents programmes afin de conseiller plus utilement les étudiants.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

Qualifications requises

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

ANNEXE E

Les principales fonctions au sein de l'administration pédagogique des CEGEP - Fédération des CEGEP décembre 1970, pages 84 à 97.

API, TUTORAT ET PROFESSEURS

Le service de l'aide pédagogique individuelle poursuit des objectifs qui sont dans la ligne du module de l'Université du Québec.

Le module en effet est une structure qui correspond à un programme d'études, au groupe d'étudiants qui poursuivent le cheminement prévu par un programme et au groupe de maîtres qui conseillent les étudiants au cours de leur cheminement. Ses fonctions consistent à élaborer un programme d'études, à conseiller les étudiants au moment de leur inscription et au cours de leurs études, à s'assurer que les étudiants inscrits au module remplissent les exigences du programme et, spécialement, qu'ils font la synthèse propre à leur orientation.

A) DEFINITIONS OFFICIELLES

1. Selon le "guide pour l'administration d'un CEGEP", p. 34.

> *"La caractéristique fondamentale de l'organisation de l'enseignement dans un CEGEP est celle de la polyvalence, i.e. un enseignement relié à un système d'options graduées et facultatives avec promotion par matière; cette caractéristique nécessite une programmation individuelle des cours et des horaires en fonction des goûts, des aptitudes et des possibilités. La direction pédagogique d'un CEGEP devra offrir les services de programmation individuelle et d'orientation; cette fonction pourra inclure l'information professionnelle tant pour informer les étudiants que les professeurs ou tuteurs."*

A la page 30, "le guide" précise les champs d'activité et de responsabilités de l'API: programmation individuelle, orientation, information professionnelle, tuteurs.

2. A Fort Prével, l'Assemblée des DSP a ainsi délimité les responsabilités du coordonnateur de l'API:

> "Sous l'autorité du DSP, le CAPI est responsable:
> 1º de l'orientation scolaire, i.e. de la programmation individuelle;
> 2º de l'analyse des résultats scolaires."

B) LES CEGEP ET L'API

Il n'est sans doute pas de poste qui recouvre autant de réalités différentes que celui de CAPI et/ou conseiller pédagogique. Une rencontre avec quinze d'entre eux nous permettait de la vérifier à la fin de mai 1970. C'est pourquoi il est très difficile de proposer des exemples: chaque cas est à toute fin pratique un cas d'espèce.

On pourrait trouver un dénominateur commun de tout service de l'API quelles qu'en soit la place dans l'organigramme, l'organisation intime et les fonctions: la préoccupation de l'étudiant. Le service existe pour l'étudiant. Deuxièmement de façon générale, tout service d'API s'occupe de programmation individuelle. A partir de là, on peut enregistrer plusieurs différences v.g. rattachement aux services pédagogiques ou aux services aux étudiants; service autonome ou service jumelé avec l'orientation, le placement etc. Le coordonnateur est titulaire de ce seul service ou assume aussi la responsabilité de l'éducation permanente, de l'orientation et de la psychologie, des services aux étudiants, etc.

Un certain nombre de questions reviennent dans la bouche de la plupart des CAPI: quelles sont les relations à entretenir avec le service d'orientation? On peut identifier une nette tendance vers l'intégration de l'API et de l'orientation voire même de la psychologie et du service social dans un service commun.

Quel doit être le partage des responsabilités entre le service d'enseignement (départements et secteurs) et le service d'API au point de vue conditions d'admission, études de dossier, promotion? Le service d'API doit-il sur ce plan, ne traiter que les cas d'exception?

Quelle est la meilleure formule au plan de l'autorité? Certains ont un pouvoir de décision plus ou moins étendu selon les cas et affirment être satisfaits de leur situation. D'autres considèrent incompatibles avec les fonctions de conseiller, les pouvoirs de décision sur les étudiants.

Nous reproduisons, avec les réserves déjà mentionnées, deux exemples de définition des fonctions de l'API.

Ajoutons que dans certains collèges le CAPI est responsable des admissions, ailleurs, ce sera le registraire, ailleurs, les chefs de secteur...

Au moins un collège à notre connaissance a défini les fonctions d'un conseiller d'orientation intégré à l'équipe de l'API. Nous l'incluons à titre d'illustration.

1er EXEMPLE:

L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

L'aide pédagogique individuelle (A.P.I.) assiste le directeur des services pédagogiques dans le travail d'orientation scolaire des étudiants et dans celui de diagnostic pédagogique.

Il est nommé par le directeur général sur recommandation du directeur des services pédagogiques.

ANNEXE E - 4

L'A.P.I. est particulièrement chargé

3.1 de l'information scolaire;

3.2 d'établir avec les étudiants leurs programmes individuels (choix de cours, rythme et durée des études);

3.3 d'analyser les dossiers scolaires pour suggérer aux étudiants qui ont des difficultés les moyens à prendre pour éviter des échecs; il rencontre ces étudiants;

3.4 de rencontrer les étudiants qui désirent abandonner un cours, quitter le Collège ou changer d'orientation; dans ce dernier cas, l'A.P.I. travaille en collaboration avec l'orienteur du Collège;

3.5 de rencontrer les parents s'il y a lieu;

3.6 d'informer le registraire de tout abandon de cours ou départ du Collège;

3.7 d'appliquer l'article 30 du régime pédagogique;

3.8 de se tenir au courant des débouchés à l'université et sur le marché du travail afin de conseiller le mieux possible les étudiants;

3.9 de l'admission des étudiants à l'université (dossiers, évaluation)

L'A.P.I. peut utiliser les ressources du centre de documentation du Collège et y référer des étudiants.

L'A.P.I. est membre du bureau d'admission.

A la fin de chaque année scolaire, l'A.P.I. remet au directeur des services pédagogiques un rapport sur les activités de son bureau

2e EXEMPLE:

COORDONNATEUR DE L'AIDE PEDAGOGIQUE (C.A.P.I.)

Nomination: Le coordonnateur de l'aide pédagogique est nommé par le conseil d'administration après consultation de la commission pédagogique.

Supérieur immédiat: Le directeur des services pédagogiques.

Sommaire de la fonction: Le coordonnateur de l'aide pédagogique assiste le directeur des services pédagogiques dans le travail d'orientation académique des étudiants et de diagnostic pédagogique.

Description des tâches:

1. Le coordonnateur de l'aide pédagogique est membre "ex officio" des comités suivants:
   - le conseil des services pédagogiques
   - le comité des admissions et promotions

2. Il planifie à bref et à long terme les activités de son service et voit à ce que les choses exigées de son service soient produites en temps voulu.

3. Il conseille et informe les étudiants, si nécessaire, dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans la fabrication de leur horaire individuel, dans les changements d'orientation ou de spécialités, dans l'abandon de cours, etc...

4. Il analyse les dossiers des étudiants, en particulier de ceux qui ont des échecs, diagnostique le plus précisément possible les causes ou les dangers d'échec , suggère aux étudiants des remèdes à ces situations et fait régulièrement rapport à ce sujet aux membres de la direction des services pédagogiques.

5. Il se tient au courant des débouchés à l'université et sur le marché du travail pour les diplômés des différents programmes afin de conseiller plus utilement les étudiants.

6. Il doit assurer aux étudiants l'information pédagogiques dont ils peuvent avoir besoin.

7. Il doit préparer le budget de son service conformément aux directives reçues du directeur des services pédagogiques et il est directement responsable de l'administration de ce budget

8. Il remet au directeur des services pédagogiques un rapport annuel des activités de son service en indiquant les projets de développement qu'il envisage.

<u>3e EXEMPLE</u>:

<u>CONSEILLER PEDAGOGIQUE</u>

Il est membre du conseil d'admission
- doit rencontrer tous les étudiants avant le début de l'année scolaire

- doit assurer le "follow-up" des étudiants qui ont posé quelques problèmes à l'admission
- voit à la prévention de ces problèmes par un contrôle régulier du rendement pédagogique de l'étudiant
- veille à ce que chaque étudiant se constitue un programme d'études valable
- fait les recommandations pertinentes à la réadmission des étudiants
- est responsable des renseignements d'ordre pédagogique qu'il peut recevoir d'une commission scolaire ou fournir à l'université
- participe aux comités de promotion
- répond aux demandes des parents.

<u>CONSEILLER D'ORIENTATION</u>

- Il est un conseiller pédagogique spécialisé
  membre du conseil d'admission (préposé à la sélection)
  personne ressource touchant l'orientation
  Il a une fonction <u>diagnostique</u>

- est responsable de l'information scolaire et professionnelle (centre de documentation)

- est responsable aussi des rencontres d'information avec les étudiants

- est responsable d'une assistance à l'étudiant (via les cons. péd.) des quatre temps de l'orientation: information, évaluation, prise de décision et réalisation à court terme d'un projet à long terme. Ces quatre temps sont exécutés à partir d'une décision de l'autorité

- responsable des <u>expertises</u> devant éclairer des décisions d'ordre ADMINISTRATIF

- la plupart des données qu'il possède sont communicables, c'est pourquoi il doit être bien identifié par l'étudiant.

C) LES COLLEGES AMERICAINS ET CANADIENS ET DE L'API

Il n'existe pas de service d'aide pédagogique individuelle tel qu'on le (les!) connaît dans les CEGEP.

De façon générale, les services aux étudiants comprennent le registrariat, le service des admissions, le service de counselling qui lui-même se subdivise en "guidance" et "counselling".

Dans la majorité des collèges américains, le service d'assistance pédagogique est sous la responsabilité du "guidance service" et comprend les conseillers de ce service (distincts ou non des membres du "counselling service" selon l'institution) et les professeurs. En effet, les professeurs des "junior colleges" doivent assurer un certain nombre d'heures à recevoir des étudiants sur une base individuelle, pour jouer auprès d'eux le rôle de "conseiller pédagogique" relativement à leur programme d'études, à leurs difficultés scolaires, etc. Ces heures consacrées à la fonction "d'avisor" sont partie intégrante de la charge professionnelle. Ainsi, les professeurs sont engagés dans le processus de conseil dès le début des sessions, au moment de la période d'inscription (ordinairement une semaine).

Nous ne chercherons pas à entrer dans le détail des distinctions entre "counselling", "guidance" et "faculty advising". Nous nous contentons d'illustrer, par un exemple, le rôle demandé aux professeurs. Pour le reste, nous référons le lecteur au texte de M. Yvon Sauvageau qui faisait rapport d'un voyage d'étude auprès des services aux étudiants d'un certain nombre de collèges américains (1).

(1) Sauvageau, Yvon, Psychologie et Orientation dans les "Community Colleges" Rapport sur les "Community Colleges" publié par le CEGEP de Saint-Laurent.

EXEMPLE:

FACULTY ADVISORS*

Each faculty member at Nebraska Western College will have assigned to him, for the purpose of serving as faculty advisor, a number of students who have indicated interest in the academic field in which the faculty member is a specialist. The advisor is expected to take a special interest in the welfare of his advisee, to learn to know the student as a personal friend, and to assist him in attaining qualities of character and leadership, to experience satisfactory social adjustment, and to make appropriate vocational and educational choices. Advisors are encouraged to consult with the Student Personnel Office concerning any aspects of the advising and counseling program. The Student Personnel Office is to be used as the immediate referral source for any problems the nature of which require counseling beyond the competency of the advisor. In this respect, faculty members are not expected to demonstrate skilled competence as counselors, but are urged to hold a philosophy and attitude that might be deemed student oriented rather than exclusively subject matter oriented.

Specific duties is fulfilling the role of faculty advisor include the following:

1. Assisting advisees in registration for courses.
2. Holding conferences with each advisee on occasion such as pre-registration planning, issuing of grades, and at other times when the need arises.
3. Submitting such faculty advisor's reports as may be called upon from time to time by the Student Personnel Office.
4. Being reasonably available to all advisees and other students by maintaining regular office hours exclusive of class time.

---

*Nebraska Western College

D) <u>LES PROFESSEURS, LE TUTORAT ET LA FONCTION DE CONSEILLER</u>

La tradition anglo-saxonne, on le vérifie au CEGEP Dawson, confie au professeurs un rôle de conseiller auprès des étudiants. L'avantage majeur est sûrement le rapprochement marqué des professeurs et des étudiants comme individus et l'intérêt accru des professeurs à l'égard de leurs étudiants.

Dans un texte livré au colloque de la Fédération des CEGEP, M. Roger Gagnon, mentionnait trois avenues pensables pour le développement du service de l'API: a) accroissement du nombre des conseillers pédagogiques; b) tutorat par les professeurs; c) regroupement multidisciplinaire des services personnels aux étudiants.

Puisqu'aux Etats-Unis on fait appel systématiquement aux professeurs pour collaborer au service de conseiller auprès des étudiants, nous voulons prolonger un peu la réflexion sur cet aspect.

Le "guide pour l'administration d'un CEGEP" confie au CAPI la responsabilité des tuteurs. D'un autre côté, les exigences de la pédagogie soulignent de plus en plus l'individualisation de l'enseignement et des relations maître-élève. Enfin, l'évolution des méthodes pédagogiques, grâce principalement à l'apport des moyens audio-visuels, permettra au professeur de se décharger davantage de son rôle de transmetteur pour se consacrer mieux à sa fonction irremplacable de guide intellectuel, de soutien et d'animateur.

Ces facteurs peuvent nous amener à préciser ce que pourrait être la définition du tuteur au niveau collégial compte tenu de l'évolution qui nous semble en gestation. Nous reportons le lecteur intéressé à la question du tutorat à un rapport éventuel qui sera publié par CADRE comme suite aux travaux d'un comité qui réfléchit sur le sujet depuis un certain nombre de mois.

Retenons seulement qu'une partie du rôle joué par le service de l'API pourrait être remplie par les professeurs d'une institution avec d'autant plus d'à propos que leurs contacts avec les étudiants deviendront plus personnalisés et se situeront plus dans la ligne de la fonction de conseiller et d'animateur.

Si l'on revient à l'exemple de l'Université du Québec, on se rend compte quw les maîtres-conseillers affectés à un module remplissant des tâches qui sont près des fonctions de l'API et des rôles dévolus aux "faculty advisors" des collèges américains.

Ainsi, on pouvait lire dans le journal "Réseau" de l'Université du Québec, Volume 1, No 4 (26 novembre - 9 décembre 1969):

> *"Les conseillers sont des professeurs affectés par les départements aux modules pour assumer les fonctions de conseil et d'évaluation des étudiants.*
>
> *Désignés à un module par le directeur du département concerné, sur demande du vice-doyen de la famille, les conseillers devraient normalement pouvoir:*
>
> 1. *accueillir les étudiants à l'admission et à l'inscription du module*
> 2. *conseiller les étudiants sur leur choix de séquences, de cours et du rythme des études*
> 3. *favoriser la participation des étudiants à la vie universitaire*
> 4. *rencontrer périodiquement les étudiants sous leur responsabilité (sur sa demande ou celle des étudiants eux-mêmes)*
> 5. *évaluer globalement le rendement de chaque étudiant dont ils sont responsables et faire leurs recommandations au conseil du module."*

Ce rapprochement avec le rôle des professeurs nous invite à pousser plus loint la réflexion. Quel jugement, quelle évaluation fait-on de l'expérience américaine?

Dans un article (1) sur le rôle du conseiller dans les "junior colleges" l'auteur se demande: a) si le conseiller (professionnel) doit s'engager dans des activités dites de psychothérapie; b) si le conseiller doit consacrer une partie importante de son temps à la fonction de conseiller pédagogique (academic advising function)?

A propos de ce deuxième point, l'auteur remarque qu'un certain nombre de collèges américains confient cette fonction exclusivement à des conseillers professionnels (counselors).

Cette tendance, selon lui, répondrait à une préoccupation administrative: il est plus facile d'organiser ce service à l'aide de quelques conseillers à plein temps plutôt que de la répartir sur une centaine de professeurs.

Une seconde raison tient à l'inefficacité des programmes d'aide pédagogique impliquant les professeurs. Comme groupe, les professeurs échouent dans leurs efforts pour conseiller les étudiants relativement au choix de cours, aux séquences de cours, aux conditions de promotion, etc.

> *"There is ample reason to believe that faculty advising systems have failed to provide junior college students with adequate academic advisement services." (2)*

Cependant, il faut se poser des questions comme celles qui suivent, si l'on voit dans le conseiller professionnel la personne la mieux placée pour assurer l'aide pédagogique (academic advising):

- le conseiller qui a reçu une formation professionnelle est-il utilisé au meilleur escient en jouant le rôle de "academic advisor"?
- le conseiller professionnel peut-il actuellement fournir à l'étudiant une information précise, pertinente, à date, concernant les

---

1) Jones Twyman, The Counselor and His Role, in Junior College Journal, April 1970, p. 10-14.
2) Jones Twyman, Op. cit. p. 12.

prérequis, les politiques de promotion, les exigences du régime pédagogique, etc...? ou le peut-il plus facilement à cause de sa formation spécialisée?

- la fonction de "conseil académique" facilite-t-elle le contact subséquent de l'étudiant avec le conseiller professionnel dans une relation de "counseling"? Même si c'était le cas, le conseiller ne risque-t-il pas d'être submergé par les exigences de sa tâche d'aide pédagogique?
- y a-t-il d'autres solutions possibles à part l'utilisation des conseillers professionnels comme conseillers pédagogiques?

L'auteur répond à cette dernière question en soumettant deux piste de recherche:

a) recours à un personnel "para-professionnel" possédant des qualités reconnues en termes de relations humaines. C'est la solution adoptée au "St-Louis Country-Meramic Community College". Il suffit alors de faire une sélection soignée du personnel en question, de leur assurer une session d'entraînement aux procédures et aux techniques de base du "counseling" ainsi qu'une solide information des données qu'ils auront à mettre à la disposition des étudiants. Reste en suite à exercer un contrôle efficace. (1)

b) utilisation de matériel programmé permettant à un bon nombre d'étudiants d'établir eux-mêmes leur programme de cours. Certaines recherches tendent à montrer que plusieurs étudiants universitaires préfèrent dresser eux-mêmes leur horaire plutôt que d'entrer en contact avec un conseiller.

---

(1) Voir à ce propos la suggestion de créer au niveau collégial un programme de formation au rôle de "counselor Aide" dans Collins Charles C. <u>Giving the Counselor a Helping Hand</u>, in Junior College Journal, mai 1970, pages 17-20.

ANNEXE F

L'aide pédagogique individuelle telle que vue par les C.A.P.I.

L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

Une des tâches de la Direction des Services pédagogiques est d'entourer l'étudiant de tous les éléments nécessaires à la réussite de ses études. Parmi les différents services de la Direction des Services Pédagogiques, celui qui veille à mettre sur pied une telle politique, surtout en ce qui concerne l'étudiant en difficulté, est, comme son nom l'indique, le Service de l'Aide pédagogique individuelle.

Pour faire en sorte que la polyvalence s'incarne aux niveaux de l'administration et de la programmation, il faut que l'étudiant soit le mieux informé possible sur le contenu et les conséquences de son choix scolaire. Il faut pouvoir lui offrir une programmation individuelle, si besoin est, selon l'esprit du CEGEP. Il faut en outre assurer une présence continue auprès de tous les étudiants et plus particulièrement auprès de ceux qui en éprouvent le besoin.

En conséquence, nous proposons:

1. Que l'A.P.I. soit l'organisme chargé de:

   a) par des rencontres individuelles, assister l'étudiant durant la période de transition du régime secondaire au régime collégial.

   b) répondre aux problèmes de compréhension de l'étudiant par une information complémentaire et adéquate.

   c) faciliter l'adaptation et l'intégration au fonctionnement de l'ensemble du régime pédagogique du collège.

   d) résoudre les difficultés pédagogiques personnelles de l'étudiant.

2. Que la dernière étape de la résolution d'un problème individuel d'ordre pédagogique s'effectue obligatoirement sous la responsabilité de l'A.P.I.

3. Que l'A.P.I. prenne charge responsable de toutes les interventions nécessaires d'ordre pédagogique auprès d'un individu.
   Ex.: modification du cheminement pédagogique.

4. Etant donné que le C.A.P.I. est le responsable le mieux informé des problèmes pédagogiques individuels au collège, résultant du régime pédagogique commun,

   a) qu'il assure la coordination du travail des préposés à l'A.P.I.

   b) qu'il informe personnellement le D.S.P. et les chefs de secteur des problèmes pédagogiques des étudiants.

   c) qu'il soit membre ex-officia de la régie pédagogique et de la commission pédagogique.

5. Que l'A.P.I. assure:

   l'information externe des régimes pédagogiques et parapédagogiques par des conférences et des exposés ou par une participation à des panels d'information.

6. Que tous les dossiers refusés soient remis à l'A.P.I. afin d'être réétudiés et que certaines solutions de rechange puissent être offertes aux étudiants.
   Ex.: Avancer leur scolarité.
   Orientation vers l'Education permanente.

7. Etant donné que le C.A.P.I. est particulièrement bien informé des conditions de vie au collège et de leur impact possible sur la réalisation du programme pédagogique de l'étudiant, il s'avère tout à fait souhaitable qu'il siège de façon continue aux réunions des services aux étudiants qui impliquent directement les services à rendre aux étudiants.
   Ex.: admission
   renvois.

8. Etant donné que:

   a) d'un collège à l'autre, les mêmes titres ne regroupent pas les mêmes fonctions.

   b) qu'à l'intérieur d'un collège, l'administration du régime pédagogique dépend de plus d'une personne et ou de plus d'un service.

Nous pensons qu'il serait souhaitable que l'administration du régime pédagogique relève d'un seul service.

ANNEXE G

Questionnaire administré aux A.P.I.

PROJET DE LA COMMISSION

DES P.A.P.I.

PHASE II

ENQUETE DANS LE MILIEU

II - ASPECT PROFESSIONNEL

Pour chaque sous-opération, encerclez le chiffre placé vis-à-vis de la phase dépeignant le plus adéquatement votre degré d'implication dans ce que vous êtes susceptibles de faire. Faites de même pour la phase dépeignant le degré d'implication que vous voudriez avoir dans une situation souhaitée. Utilisez un des chiffres du continuum suivant:

1 = Je ne suis pas concerné = Que je ne sois pas concerné

2 = J'y participe simplement = Que j'y participe simplement

3 = J'en suis responsable = Que j'en sois responsable

Indiquez par la suite un estimé du temps que vous y allouez ainsi qu'un estimé du temps que vous désireriez y allouer. Référez-vous à l'échelle suivante:

1 - 5% ou moins

2 - 6% à 10%

3 - 11% à 15%

4 - 16% à 20%

5 - 21% à 25%

6 - 26% à 30%

7 - 31% ou plus

L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE: UNE REALITE EN PLEINE EVOLUTION

Conformément au voeu exprimé par l'assemblée générale des A.P.I., réunis le 8 juin dernier à Cap-Rouge, nous avons entrepris, dans un premier temps, de faire l'historique de la fonction d'aide pédagogique, exposant à cette occasion ce qui a présidé à la naissance et à l'évolution des différents services d'aide pédagogique des collèges concernés.

Nous procédons en second lieu au bilan factuel de l'aide pédagogique dans la province en 1975. Pour ce faire, nous avons préparé un questionnaire et faisons actuellement une enquête auprès des A.P.I. de chaque collège. Nous recueillons, en même temps, les différentes modifications souhaitées par les A.P.I. du réseau. Nous ne croyons par utile d'insister longuement sur le fait que le succès de cette entreprise repose en bonne partie sur la collaboration que nous accorderont tous les A.P.I. du réseau.

A l'aide des données recueillies, nous tenterons de vérifier s'il existe des corrélations entre le schéma théorique présenté dans un premier temps et la réalité. Nous essaierons de dégager, en finale, les orientations dominantes factuelles et souhaitées, ce qui nous permettra, nous l'espérons, de déterminer les voies d'avenir de l'aide pédagogique individuelle et d'orienter le perfectionnement des A.P.I. en fonction de celles-ci.

****

RENSEIGNEMENTS DIVERS

ECHANTILLONNAGE

Tous les A.P.I. des collèges publics francophones du réseau des cégeps.

COMPOSITION DU COMITE DE RECHERCHE

Mme	Andrée Blanchard	(Lionel-Groulx)
MM.	Renaud Corriveau	(St-Jean-sur-Richelieu)
	Jacques Lemire	(Trois-Rivières)
	André Caulet	(Lévis-Lauzon)
	Responsable du projet	(M. André Caulet)

PERSONNE-RESSOURCE

M. Marc-André Nadeau — Professeur agrégé aux Sciences de l'Education de l'Université Laval, Spécialiste en mesure et évaluation.

DATE DE REMISE DU RAPPORT FINAL

Septembre 1976.

****

GLOSSAIRE

CHOIX DE COURS:

Opération sessionnelle qui consiste, pour l'étudiant, à sélectionner, avec ou sans l'aide de l'A.P.I., parmi les cours offerts, ceux qui sont pertinents à la réalisation de son programme d'études.

COMITE D'ADMISSION:

Formé d' un nombre variable de personnes dont les rôles et fonctions ne sont pas forcément identiques d'un collège à l'autre, son objet de travail est l'admission des nouveaux étudiants.

COMITE DE PROMOTION:

Formé d'un nombre variable de personnes dont les rôles et fonctions ne sont pas forcément identiques d'un collège à l'autre, son objet de travail est l'admission des étudiants déjà inscrits au collège à la poursuite de leurs études. Ce comité voit au respect des règles qui régissent le passage d'une session à une autre.

INSCRIPTION:

Opération qui consiste à transcrire sur les fiches prévues à cette fin les cours préalablement choisis.

MAQUETTES DE COURS:

Rencontrées parfois sous les vocables profils ou grilles de cours,

elles sont constituées de l'ensemble des cours agencés par type (obligatoire, concentration et complémentaire) et par session et prévus dans la réalisation d'un programme d'études donné.

ORIENTATION SCOLAIRE:

Fonction de conseiller des individus et des groupes sur les programmes, les projets scolaires et la progression des études, ce qui implique guider et assister des étudiants en ce qui concerne des problèmes tels que leur admission dans un établissement scolaire, le choix d'un cours, la progression de leurs études et l'adaptation au milieu scolaire.

N.B.: Cette définition fut fabriquée à partir du texte de la classification canadienne descriptive des occupations du C.M.C.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE:

Fonction d'aider, par ses conseils, les gens à choisir une profession, à s'y préparer, à débuter et à progresser dans une carrière, ce qui implique étudier, évaluer et interpréter les données réunies afin d'aider les gens à choisir la profession qui leur convient le mieux, discuter des carrières possibles et donner des conseils relatifs à des études et à une formation complémentaires compatibles avec les préférences et la personnalité de l'individu, afin d'utiliser ses aptitudes au maximum, documenter les intéressés sur les divers métiers et professions en ayant recours à diverses méthodes, par exemple, distribuer des imprimés, faire appel à des conférenciers, organiser des visites d'usines ou utiliser du matériel audio-visuel et des ordinateurs.

N.B.: Même source que la définition précédente.

REGIE PEDAGOGIQUE:

Il s'agit de l'assemblée des responsables des services pédagogiques.

RESPONSABLE:

Individu investi d'un pouvoir délégué relativement à un champ de juridiction bien déterminé. Ses décisions sont généralement exécutoires, quoiqu'on puisse toujours en appeler à son supérieur immédiat. Car, un pouvoir délégué peut être rapatrié à discrétion par celui qui en est détenteur de droit.

****

LES PRINCIPALES TACHES D'A.P.I.

Relativement à chacune des tâches énumérées, encerclez un des chiffres du continuum suivant:

1 2 3 4 5 6 7

correspondant le plus fidèlement au temps que vous y allouez

1	=	5% ou moins
2	-	6% à 10%
3	-	11% à 15%
4	-	16% à 20%
5	-	21% à 25%
6	-	26% à 30%
7	-	31% ou plus

Tâches énumérées	Temps alloué
1. Information aux commissions scolaires régionales (C.S.R.)	1 2 3 4 5 6 7
2. Admission	1 2 3 4 5 6 7
3. Inscription	1 2 3 4 5 6 7

4. Choix de cours à chaque session	1 2 3 4 5 6 7
5. Horaire	1 2 3 4 5 6 7
6. Journées d'accueil des étudiants à la session d'automne	1 2 3 4 5 6 7
7. Promotion des étudiants à chaque session	1 2 3 4 5 6 7
8. Commandites	1 2 3 4 5 6 7
9. Exemptions	1 2 3 4 5 6 7
10. Equivalences	1 2 3 4 5 6 7
11. Abandons	1 2 3 4 5 6 7
12. Orientation professionnelle ("vocational guidance")	1 2 3 4 5 6 7
13. Orientation scolaire ("academic advising")	1 2 3 4 5 6 7
14. Changement de programme	1 2 3 4 5 6 7
15. Recommandation des étudiants aux certifications méritées	1 2 3 4 5 6 7
16. Participation au fonctionnement du S.API	1 2 3 4 5 6 7
17. Participation aux activités extérieures au S.API	1 2 3 4 5 6 7

I - ASPECT SOCIOLOGIQUE

Pour répondre à cette partie du questionnaire il suffit d'encercler le numéro correspondant à la réponse que vous voulez donner.

Pour les questions ouvertes, inscrire brièvement, mais précisément, les renseignements demandés.

IDENTIFICATION

COLLEGE: ____________________ REGION: ____________________

SEXE: 1 Féminin 2 Masculin

GROUPE D'AGE

- de 25 ans	1	25 à 29 ans	2
30 à 34 ans	3	35 à 39 ans	4
40 à 44 ans	5	45 à 49 ans	6
50 à 54 ans	7	55 à 59 ans	8
60 à 64 ans	9	plus de 65 ans	10

FONCTION

Coordonnateur	1	Responsable	2
A.P.I.	3		

Fonction du supérieur immédiat: ____________________

____

TAILLE DU COLLEGE

- de 1000 étudiants	1	1000 à 1500 étudiants	2
1500 à 2000 étudiants	3	2000 à 2500 étudiants	4
2500 à 3000 étudiants	5	3000 à 3500 étudiants	6
3500 à 4000 étudiants	7	4000 à 5000 étudiants	8
plus de 5000 étudiants	9		

IDENTIFICATION

COLLEGE: ____________ REGION: ____________

SEXE: 1 Féminin 2 Masculin

GROUPE D'AGE

- de 25 ans	1	25 à 29 ans	2
30 à 34 ans	3	35 à 39 ans	4
40 à 44 ans	5	45 à 49 ans	6
50 à 54 ans	7	55 à 59 ans	8
60 à 64 ans	9	plus de 65 ans	10

FONCTION

Coordonnateur	1	Responsable	2
A.P.I.	3		

Fonction du supérieur immediat: ____________

____

TAILLE DU COLLEGE

- de 1000 étudiants	1	1000 à 1500 étudiants	2
1500 à 2000 étudiants	3	2000 à 2500 étudiants	4
2500 à 3000 étudiants	5	3000 à 3500 étudiants	6
3500 à 4000 étudiants	7	4000 à 5000 étudiants	8
plus de 5000 étudiants	9		

SCOLARITE

Nombre d'années de scolarité

1	2	3	4	5	6	7
-15	15	16	17	18	19	20 et plus

Diplôme universitaire

1	2	3	4
Aucun	1er cycle	2e cycle	3e cycle

Précisez le ou les diplômes (titre, institution, année d'obtention)

____
____
____
____
____
____

Réservé
1
2
3
4
5
6

Appartenez-vous à une association professionnelle.

1	2
oui	non

Si, oui, précisez laquelle

____
____
____
____

Réservé
1
2
3
4

EXPERIENCE

AVANT A. P. I.

EN EDUCATION

Postes occupés	Durée de l'emploi	Réservé
		1
		2
		3
		4
		5
		6
		7
		8

HORS EDUCATION

Postes occupés	Durée de l'emploi	Réservé
		1
		2
		3
		4
		5
		6
		7

AU POSTE D'A.P.I.

Secteur	Enseig. régulier	Educ. per.	Rég. Edu. per.	Durée de l'emploi
Général	1	2	3	
Profess.	4	5	6	
Général et Profess.	7	8	9	

CADRE DES ACTIVITES

AU COLLEGE

Nombre d'étudiants sous ma responsabilité

____

Nombre d'A.P.I. dans mon collège________________

Nombre de conseillers d'orientation______________

Nombre de psychologues________________________

Nombre de travailleurs sociaux_________________

Nombre de conseillers en information scolaire et

professionnelle______________________________

AU SERVICE

Mon service est:

- relié aux services pédagogiques 1
- relié aux services aux étudiants 2
- intégré aux services personnels à l'étudiant (péd. et étudiant) 3

Dans mon service règle générale:

- chaque A.P.I. s'occupe d'un groupe de programmes particuliers 1
- chaque A.P.I. s'occupe de tous les programmes 2
- certains A.P.I. ont des programmes particuliers et d'autres n'en n'ont pas 3

Enfin, signalez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la situation que vous vivez actuellement. Utilisez l'échelle suivante:

1 = Insatisfait

2 = Peu satisfait

3 = Satisfait

4 = Très satisfait

L'espace réservé aux commentaires sous chacune des situations vécues ou souhaitées devrait être utilisé aux fins suivantes:

- répondre sur la première ligne de commentaires de chaque situation actuelle à la question, "si vous n'êtes pas responsable, qui devrait l'être?". Mentionner la fonction et le statut du responsable.

  Ex.: Registraire, Professionnel.

- répondre sur la première ligne de commentaires de chaque situation souhaitée à la question, "si vous ne voudriez pas en être responsable, qui devrait l'être?". Mentionner la fonction et le statut du responsable.

- inscrire les remarques que vous jugerez utiles de faire sur la clarté ou la compréhension de la question ou pour expliciter votre réponse en deuxième et troisième ligne de commentaires.

Nous vous prions également d'ajouter en annexe toute tâche que vous faites et qui n'est pas déjà explicitement ou implicitement incluse dans le sondage.

N.B.: Il n'y a que cinq (5) sous-questions qui font l'objet d'un traitement particulier. Les directives appropriées vous seront fournies au moment d'y répondre.

1. INFORMATION AUX COMMISSIONS SCOLAIRES REGIONALES (C.S.R.):

1.1 Rencontres avec les personnes-ressources du secondaire

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ______________________________

____

____

1.2 Rencontres avec les étudiants du secondaire:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ______________________________

____

____

1.3 Lieu des rencontres avec les étudiants du secondaire:

Au lieu d'indiquer votre degré d'implication dans cette opération, cochez l'énoncé qui reflète le mieux comment cela se passe chez-vous.

Les deux autres dimensions (temps alloué et degré de satisfaction) sont identiques.

- Situation actuelle:

1.3.1	A chaque fois dans les polyvalentes mêmes	( )	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4
1.3.2	Tantôt dans les polyvalentes tantôt dans les cégeps	( )	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3
1.3.3	Toujours au cégep	( )	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

-Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée:

1.3.4 A chaque fois dans les polyvalentes ( ) 1 2 3 4 5 6 7
1.3.5 Tantôt dans les polyvalentes, tantôt dans les cégeps ( ) 1 2 3 4 5 6 7
1.3.6 Toujours au cégep ( ) 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ______________________________

1.4 Documents d'information destinés aux C.S.R. (annuaires, prospectus, formules de demande d'admission...)

1.4.1 Fabrication:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ______________________________

1.4.2 Diffusion:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ______________________________

2. ADMISSION:

2.1 Révision annuelle des politiques, procédures et conditions d'admission:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ______________________________

____

____

2.2 Révision annuelle des contingentements (nombre d'étudiants par programme):

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ______________________________

____

____

2.3 Révision annuelle des critères de sélection:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ______________________________

____

____

2.4 Analyse des dossiers relativement à leur admissibilité

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________
____
____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________
____
____

2.5 Séances de tests et entrevues:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________
____
____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________
____
____

2.6 Admission conditionnelle (décision):

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________
____
____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________
____
____

2.7 Opération repêchage (échange de dossiers ou étude des dossiers des étudiants non admis en première phase)

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____

____

____

2.8 Admission définitive (décision)

2.8.1 Sans réserve (à la suite de la production du bulletin et du certificat finals):

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4

- Commentaires: ____

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____

____

____

2.8.2 Sous certaines réserves (ex: compléter le/les prérequis manquant(s), compléter le C.E.S. en cours d'année, etc...)

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4

- Commentaires: ____

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____

____

____

2.9 Acheminement à l'informatique des décisions prises:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ______________________________

____

____

2.10 Transmission des réponses aux demandes d'admission:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ______________________________

____

____

2. 1 Offres d'alternatives pour les refusés:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ______________________________

____

____

2.12 Etude des cas de demande de révision à la suite d'un refus:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____________________

____

____

2.13 Etablissement de listes des étudiants admis et/ou refusés:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____________________

____

____

2.14 Production et analyse de données statistiques concernant l'admission:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____________________

____

____

2.15 Evaluation de l'opération admission:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

3. INSCRIPTION

3.1 Révision annuelle des politiques et procédures:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

3.2 Information préliminaire à donner aux étudiants sur l'opération inscription:

3.2.1 Conception:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

3.2.2 Diffusion:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

3.3 Opération proprement dite de l'inscription:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

3.4 Accueil et assistance aux étudiants lors des séances d'inscription dans la façon de compléter leur fiche d'inscription:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

3.5 Attribution des groupes cours d'appartenance à chaque inscrit:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ____

4. CHOIX DE COURS A CHAQUE SESSION:

4.1 Mise à jour, s'il y a lieu, des maquettes (profils ou grilles de cours) pour les différents programmes:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ____

4.2 Elaboration du cahier de programmation institutionnelle (i.e. programmation régulière suggérée):

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ____

4.3 Rédaction des documents relatifs au choix de cours:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

____

____

4.4 Diffusion des documents relatifs au choix de cours:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

____

____

4.5 Préparation technique de l'opération:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

____

____

4.6 Fabrication des programmes individuels réguliers:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________

____

____

4.7 Fabrication des programmes individuels spéciaux:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________

____

____

4.8 Vérification et validation du programme de cours de chaque étudiant selon son statut:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________

____

____

4.9 Evaluation de l'opération choix de cours:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

5. HORAIRE:

5.1 Confection de l'horaire-maître:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

5.2 Horaire individuel de l'étudiant:

5.2.1 Confection de l'horaire individuel:
- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

5.2.2 Distribution:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

5.2.3 Modification ou correction d'horaire:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

6. JOURNEE D'ACCUEIL DES ETUDIANTS A LA SESSION D'AUTOMNE:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

7. PROMOTION DES ETUDIANTS A CHAQUE SESSION:

7.1 Analyse systématique des bulletins cumulatifs dès leur parution:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

	Degré d'implication	Temps alloué	
- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________

7.2 Présentation au comité de promotion des cas probables de changement forcé de programme:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ____________________

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ____________________

7.3 Présentation au comité de promotion des cas ayant réussi moins de 50% de leurs cours:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ____________________

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ____________________

7.4 Présentation au comité de promotion des cas d'étudiants n'ayant pas satisfait à leurs conditions particulières d'admission:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____
____
____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____
____
____

7.5 Décisions et avis aux étudiants forcés de quitter leur programme ou congédiés par le Collège:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____
____
____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____
____
____

7.6 Révision de cas d'étudiants forcés de quitter leur programme ou congédiés par le Collège:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____
____
____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____
____
____

8. COMMANDITES:

8.1 Révision des politiques et procédures:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________

____

____

8.2 Emission:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________

____

____

8.3 Validation des commandites émises, pour fin de paiement:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________

____

____

9. EXEMPTIONS

9.1 Révision annuelle des politiques et procédures:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré d satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____________________

____

____

9.2 Attribution:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____________________

____

____

9.3 Information des instances intéressées de la décision rendue:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____________________

____

____

10. EQUIVALENCES

10.1 Révision annuelle des politiques et procédures:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________
____
____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________
____
____

10.2 Attribution des équivalences:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________
____
____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________
____
____

10.3 Information des instances intéressées de la décision rendue:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____________________
____
____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____________________
____
____

11. ABANDONS:

11.1 Révision annuelle des politiques et procédures:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____

____

____

11.2 Enregistrement officiel:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____

____

____

11.3 Recueil des motivations d'abandons:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ____

____

____

11.4 Information des instances intéressées de l'abandon signifié:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ______________________________
____
____

12. ORIENTATION PROFESSIONNELLE ("VOCATIONAL GUIDANCE"), CHOIX DE CARRIERE:

Instructions particulières:

Au lieu d'indiquer votre degré d'implication dans cette opération, cochez l'énoncé qui reflète le mieux comment cela se passe chez vous. Les deux autres dimensions (temps alloué et degré de satisfaction) sont identiques.

- Situation actuelle:

12.1 J'en fais	( )	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4
12.2 Je réfère l'étudiant à un spécialiste du choix professionnel	( )	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4
12.3 J'en fais et je réfère l'étudiant à un spécialiste du choix	( )	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4
12.4 Je ne suis pas concerné(e)	( )	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée:

12.5 Que j'en fasse	( )	1 2 3 4 5 6 7
12.6 Que je réfère l'étudiant à un spécialiste du choix professionnel	( )	1 2 3 4 5 6 7
12.7 Que j'en fasse et que je réfère l'étudiant à un spécialiste du choix professionnel.	( )	1 2 3 4 5 6 7
12.8 Que je ne sois pas concerné(e)	( )	1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ______________________________
____
____

13. ORIENTATION SCOLAIRE ("ACADEMIC ADVISING")

13.1 Information aux étudiants désireux d'être renseignés et conseillés sur l'un ou l'autre des sujets suivants: articles du régime pédagogique, cours composant leur programme d'étude , modification du choix de cours initial, changement éventuel d'orientation, ralentissement ou accélération du rythme des études, interruption des études, etc...

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____

____

____

13.2 Rencontres périodiques avec des groupes d'étudiants: ateliers d'information sur la structure des programmes, le régime pédagogique, etc...

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4

- Commentaires: ____

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____

____

____

13.3 Information sur les divers services spécialisés disponibles et référence des intéressés:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4

- Commentaires: ____

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____

____

____

13.4 Organisation des rencontres entre les représentants des universités et les étudiants:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ______________________________

____

____

13.5 Préparation, analyse et diffusion de données statistiques sur les pourcentages de réussites et d'échecs:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ______________________________

____

____

13.6 Analyse, sur une base individuelle et/ou collective, du rendement scolaire des étudiants:

- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	

- Commentaires: ______________________________

____

____

13.7 Dépistage des étudiants en difficultés:

	Degré d'implication			Temps alloué							Degré de satisfaction			
- Situation actuelle:	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

____

____

13.8 Assistance des étudiants en difficultés, recherche avec eux des causes et des correctifs appropriés ("academic advising"):

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

____

____

14. CHANGEMENT DE PROGRAMME:

14.1 Révision annuelle des politiques et procédures:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

____

____

14.2 Autorisation:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

14.3 Information des instances concernées par la décision rendue:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

15. RECOMMANDATION DES ETUDIANTS AUX CERTIFICATIONS MERITEES:

15.1 Vérification des grilles types des différents programmes:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitéé: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

15.2 Analyse des bulletins cumulatifs finals des candidats aux certificats:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

____

____

15.3 Recommandation des candidatures:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

____

____

16. PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU S.API:

16.1 Réunions périodiques du service:

- Situation actuelle: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

____

____

- Situation souhaitée: 1 2 3 1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

____

____

16.2 Rédaction de documents et procès-verbaux:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

16.3 Planification des activités du service:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

16.4 Evaluation des activités du service:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________
____
____

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________
____
____

17. PARTICIPATION AUX ACTIVITES EXTERIEURES AU S.API:

17.1 Participation aux réunions de nature pédagogique à l'intérieur du collège:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ______________________________

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

17.2 Visites à diverses universités:

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

17.3 Journées d'études des A.P.I. (Congrès et réunions régionales):

- Situation actuelle: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7   1 2 3 4
- Commentaires: ______________________________

- Situation souhaitée: 1 2 3   1 2 3 4 5 6 7
- Commentaires: ______________________________

17.4 Sessions de perfectionnement:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
- Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4

- Commentaires: ____

____

____

	Degré d'implication	Temps alloué
- Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7

- Commentaires: ____

____

____

ANNEXE

Tâches que je fais et qui ne sont pas déjà explicitement ou implicitement incluses dans le sondage:

	Degré d'implication	Temps alloué	Degré de satisfaction
18. ______			
Situation actuelle:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4
Commentaires: ______			
Situation souhaitée:	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4
Commentaires: ______			
19. ______			

ANNEXE H

Questionnaire administré aux secrétaires généraux

ANNEXE H

COLLEGE: ______________________ Nombre d'étudiants: ______________________ Nombre actuel de A.P.I.: __________

A.P.I. (depuis le début du Collège)

NOM	AGE	SEXE	EXPERIENCE ANTERIEURE à A.P.I.	DUREE DE L'EMPLOI à L'A.P.I.	QUALIFICATIONS	FONCTION ACTUELLE (A.P.I. ou autre si connue)

PERSONNEL CONNEXE (conseiller d'orientation, psychologue, travailleur social)

NOM	AGE	SEXE	FONCTION AU COLLEGE	EXPERIENCE DANS CETTE FONCTION AU COLLEGE	EXPERIENCE TOTALE

ANNEXE H

ANNEXE J

Table de calcul des temps

	TEMPS REEL		TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
1.1	3.29	0.74	5.30	1.19	1.00
1.2	4.40	0.99	6.25	1.40	1.17
1.3	6.20	1.39	7.20	1.62	1.36
1.4.1	2.91	0.65	3.36	0.76	0.64
1.4.2	2.35	0.53	2.25	0.51	0.43
Total	19.15	4.30	24.36	5.48	4.59
2.1	4.80	0.72	5.55	0.83	0.70
2.2	1.65	0.25	3.04	0.45	0.38
2.3	3.32	0.50	4.60	0.69	0.58
2.4	8.30	1.24	8.30	1.24	1.04
2.5	2.97	0.45	2.80	0.42	0.35
2.6	4.90	0.73	6.25	0.93	0.79
2.7	2.56	0.38	3.32	0.50	0.42
2.8.1	4.20	0.63	4.15	0.62	0.52
2.8.2	4.45	0.66	4.85	0.72	0.60
2.9	1.29	0.19	1.29	0.19	0.16
2.10	1.51	0.22	1.75	0.26	0.22
2.11	2.56	0.38	3.32	0.50	0.42
2.12	3.29	0.49	4.00	0.60	0.50
2.13	1.01	0.15	1.01	0.15	0.13
2.14	1.54	0.23	1.95	0.29	0.24
2.15	3.15	0.47	3.95	0.59	0.49
Total	51.50	7.69	60.13	8.98	7.52
3.1	4.70	1.18	4.95	1.26	1.06
3.2.1	3.85	0.97	4.05	1.03	0.86
3.2.2	2.35	0.59	2.56	0.65	0.54
3.3	6.90	1.72	6.30	1.60	1.34
3.4	7.10	1.77	6.20	1.58	1.32
3.5	2.28	0.57	2.42	0.62	0.52
Total	27.18	6.92	26.48	6.74	5.64
4.1	5.15	1.20	6.15	1.44	1.21
4.2	3.29	0.76	4.55	1.06	0.89
4.3	4.30	1.00	4.70	1.10	0.92
4.4	2.70	0.63	2.67	0.62	0.52
4.5	3.43	0.80	3.43	0.80	0.67
4.6	8.90	2.07	9.50	2.20	1.84
4.7	9.45	2.20	9.30	2.18	1.83
4.8	7.35	1.73	8.20	1.91	1.60
4.9	5.00	1.16	5.45	1.27	1.06
Total	49.57	11.57	53.95	12.58	10.54
5.1	1.68	0.67	1.65	0.66	0.55
5.2.1	3.22	1.29	3.11	1.25	1.05
5.2.2	1.15	0.46	1.27	0.51	0.43
5.2.3	7.15	2.88	6.30	2.52	2.11
Total	13.20	5.29	12.33	4.94	4.14
6.00	1.68	2.97	3.18	5.62	4.71
Total	1.68	2.97	3.18	5.62	4.71

ANNEXE J - 2

ENSEMBLE (suite)

	TEMPS REEL		TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
7.1	5.05	1.22	5.65	1.38	1.16
7.2	3.43	0.83	4.05	0.98	0.82
7.3	4.00	0.97	4.65	1.13	0.95
7.4	2.80	0.68	3.43	0.83	0.70
7.5	3.32	0.80	4.05	0.98	0.82
7.6	3.90	0.94	5.05	1.22	1.02
Total	22.50	5.44	26.88	6.46	5.41
8.1	2.35	1.45	2.70	1.66	1.39
8.2	2.87	1.77	3.11	1.92	1.61
8.3	0.59	0.36	0.77	0.48	0.40
Total	5.81	3.58	6.58	4.06	3.40
9.1	3.25	1.11	3.90	1.33	1.11
9.2	3.29	1.12	3.85	1.31	1.10
9.3	2.74	0.93	3.11	1.06	0.89
Total	9.28	3.16	10.86	3.70	3.10
10.1	3.08	1.19	3.70	1.43	1.20
10.2	3.47	1.34	4.10	1.59	1.33
10.3	2.80	1.08	3.18	1.23	1.03
Total	9.35	3.62	10.98	4.25	3.56
11.1	4.25	1.37	5.05	1.63	1.37
11.2	6.40	2.06	6.00	1.93	1.62
11.3	6.60	2.13	7.95	2.56	2.14
11.4	3.08	0.99	3.39	1.09	0.91
Total	20.33	6.54	22.39	7.21	6.04
12.00	6.90	4.75	8.15	5.61	4.70
Total	6.90	4.75	8.15	5.61	4.70
13.1	17.20	4.11	18.85	4.50	3.77
13.2	3.90	0.93	8.60	2.05	1.72
13.3	4.70	1.12	5.60	1.34	1.12
13.4	1.68	0.40	2.45	0.59	0.49
13.5	3.29	0.79	5.10	1.22	1.02
13.6	5.75	1.37	9.25	2.21	1.85
13.7	6.45	1.54	11.40	2.72	2.28
13.8	8.50	2.03	13.40	3.20	2.68
Total	51.47	12.29	74.65	17.83	9.87
14.1	4.80	2.48	6.15	3.18	2.66
14.2	6.55	3.39	7.20	3.72	3.12
14.3	3.29	1.70	3.55	1.84	1.54
Total	14.64	7.57	16.90	8.74	7.32
15.1	5.15	1.59	5.45	1.68	1.41
15.2	5.40	1.66	5.50	1.69	1.42
15.3	3.75	1.16	3.85	1.19	1.00
Total	14.30	4.41	14.80	4.56	3.82
16.1	5.40	1.83	6.50	2.21	1.85
16.2	2.97	1.01	3.36	1.14	0.95
16.3	4.80	1.63	5.65	1.92	1.61
16.4	4.20	1.43	5.55	1.89	1.58
Total	17.37	5.90	21.06	7.16	6.00

	TEMPS REEL		TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
17.1	4.30	1.21	6.20	1.74	1.46
17.2	1.22	0.34	2.70	0.76	0.64
17.3	4.70	1.32	5.50	1.54	1.29
17.4	4.05	1.14	5.15	1.45	1.21
Total	14.27	4.00	19.55	5.49	4.60
GRAND TOTAL	348.50	100	413.23	119.41	100

ANNEXE J - 4

MONTREAL

	TEMPS REEL		TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
1.1	2.52	0.62	4.10	1.00	0.79
1.2	3.08	0.75	5.20	1.27	1.00
1.3	5.55	1.36	6.80	1.67	1.32
1.4.1	2.42	0.59	3.32	0.81	0.64
1.4.2	1.99	0.49	1.65	0.40	0.32
Total	15.56	3.81	21.07	5.15	4.07
2.1	5.15	0.76	6.05	0.90	0.71
2.2	2.25	0.33	4.35	0.64	0.51
2.3	3.47	0.51	4.75	0.70	0.55
2.4	8.95	1.32	9.20	1.36	1.08
2.5	4.70	0.69	6.25	0.93	0.74
2.6	3.80	0.56	5.35	0.79	0.62
2.7	2.97	0.44	3.47	0.51	0.40
2.8.1	5.70	0.84	6.05	0.90	0.71
2.8.2	4.60	0.68	4.60	0.68	0.54
2.9	1.19	0.18	1.29	0.19	0.15
2.10	1.01	0.15	1.47	0.22	0.17
2.11	2.45	0.36	3.08	0.46	0.36
2.12	3.80	0.56	4.60	0.68	0.54
2.13	1.15	0.17	1.15	0.17	0.13
2.14	2.67	0.40	2.94	0.44	0.35
2.15	3.65	0.54	4.25	0.63	0.50
Total	57.51	8.52	68.85	10.20	8.07
3.1	3.65	0.82	5.00	1.13	0.89
3.2.1	5.05	1.14	4.95	1.12	0.89
3.2.2	2.70	0.61	2.67	0.60	0.47
3.3	7.40	1.67	6.80	1.54	1.22
3.4	8.30	1.88	7.10	1.60	1.27
3.5	1.01	0.23	2.10	0.47	0.37
Total	28.11	6.36	28.62	6.46	5.11
4.1	4.80	1.42	6.25	1.84	1.46
4.2	3.11	0.92	3.65	1.07	0.85
4.3	4.70	1.39	4.80	1.42	1.12
4.4	2.97	0.88	2.70	0.80	0.63
4.5	3.50	1.03	3.65	1.08	0.85
4.6	6.90	2.04	7.65	2.26	1.79
4.7	4.90	1.45	5.55	1.64	1.30
4.8	8.45	2.49	9.60	2.83	2.24
4.9	4.60	1.36	5.50	1.62	1.28
Total	43.93	12.98	49.35	14.56	11.51
5.1	1.15	0.57	1.72	0.86	0.68
5.2.1	2.32	1.16	2.97	1.48	1.17
5.2.2	0.98	0.50	1.37	0.68	0.54
5.2.3	6.50	3.24	5.70	2.84	2.25
Total	10.95	5.47	11.76	5.86	4.63
6.00	1.79	3.32	3.32	6.16	4.87
Total	1.79	3.32	5.15	6.16	4.87

MONTREAL (suite)

	TEMPS REEL		TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
7.1	4.20	1.02	5.15	1.26	1.00
7.2	2.59	0.63	3.47	0.85	0.67
7.3	3.50	0.85	3.90	0.95	0.75
7.4	2.28	0.56	2.87	0.70	0.55
7.5	3.90	0.95	4.20	1.02	0.81
7.6	4.10	1.01	5.50	1.34	1.06
Total	20.57	5.02	25.09	6.12	4.84
8.1	2.84	1.79	3.70	2.34	1.85
8.2	3.85	2.43	4.10	2.59	2.05
8.3	0.49	0.31	0.59	0.37	0.30
Total	7.18	4.53	8.39	5.30	0.42
9.1	2.84	1.22	3.65	1.56	1.23
9.2	3.36	1.43	3.85	1.65	1.31
9.3	2.84	1.22	3.36	1.44	1.14
Total	9.04	3.87	10.86	4.65	3.68
10.1	2.80	1.47	3.47	1.82	1.44
10.2	2.70	1.42	3.22	1.69	1.34
10.3	2.80	1.47	3.32	1.75	1.38
Total	8.30	4.37	10.01	5.26	4.16
11.1	3.90	1.56	5.90	2.35	1.86
11.2	5.95	2.37	5.90	2.35	1.86
11.3	4.75	1.90	6.70	2.67	2.11
11.4	2.59	1.03	3.08	1.23	0.97
Total	17.19	6.86	21.58	8.60	6.80
12.0	6.05	4.55	7.15	5.38	4.25
Total	6.05	4.55	7.15	5.38	4.25
13.1	13.25	3.88	15.35	4.50	3.56
13.2	1.68	0.49	5.20	1.52	1.20
13.3	4.60	1.35	6.25	1.83	1.45
13.4	0.87	0.25	1.85	0.54	0.43
13.5	2.70	0.79	5.20	1.52	1.20
13.6	4.20	1.23	7.30	2.13	1.68
13.7	4.75	1.39	8.65	2.53	2.00
13.8	6.05	1.77	9.95	2.92	2.31
Total	38.10	11.17	59.75	17.49	13.83
14.1	4.05	2.39	5.70	3.37	2.67
14.2	4.70	2.78	5.75	3.40	2.69
14.3	2.84	1.68	3.47	2.05	1.62
Total	11.59	6.86	14.92	8.82	6.97
15.1	5.50	1.58	5.75	1.65	1.31
15.2	5.75	1.65	6.05	1.73	1.37
15.3	4.70	1.35	5.00	1.44	1.14
Total	15.95	4.59	16.80	4.82	3.81
16.1	4.60	1.51	6.45	2.12	1.68
16.2	2.32	0.76	3.22	1.06	0.84
16.3	3.65	1.20	5.30	1.74	1.38
16.4	3.36	1.11	5.10	1.68	1.33
Total	13.93	4.59	20.07	6.60	5.22

MONTREAL (suite)

ANNEXE J - 6

	TEMPS REEL		TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
17.1	3.36	0.96	5.50	1.58	1.25
17.2	0.73	0.21	2.59	0.74	0.59
17.3	3.11	0.89	4.35	1.25	0.99
17.4	3.80	1.09	5.15	1.48	1.17
Total	11.00	3.16	17.59	5.05	3.99
GRAND TOTAL	316.75	100	395.18	126.48	100

TEMPS REEL			TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
1.1	3.70	0.94	6.40	1.63	1.27
1.2	4.30	1.09	6.25	1.59	1.24
1.3	5.45	1.38	6.40	1.63	1.27
1.4.1	4.50	1.13	5.50	1.40	1.09
1.4.2	3.47	0.88	3.47	0.88	0.69
Total	21.42	5.43	28.02	7.13	5.57
2.1	6.85	1.07	7.00	1.09	0.85
2.2	1.08	0.17	2.17	0.34	0.27
2.3	4.25	0.67	4.90	0.77	0.60
2.4	9.25	1.45	9.90	1.55	1.21
2.5	2.56	0.40	2.39	0.37	0.29
2.6	6.10	0.95	7.25	1.13	0.88
2.7	2.74	0.43	3.04	0.48	0.38
2.8.1	5.05	0.79	4.90	0.77	0.60
2.8.2	5.05	0.79	6.25	0.98	0.77
2.9	1.92	0.31	2.25	0.35	0.27
2.10	2.87	0.45	3.25	0.51	0.40
2.11	3.29	0.51	4.30	0.68	0.53
2.12	4.25	0.67	4.65	0.73	0.57
2.13	1.81	0.28	1.81	0.28	0.22
2.14	1.99	0.31	2.02	0.34	0.27
2.15	3.08	0.48	4.60	0.72	0.56
Total	62.14	9.75	70.68	11.09	8.66
3.1	3.75	1.02	3.75	1.02	0.80
3.2.1	3.29	0.89	3.25	0.88	0.69
3.2.2	2.32	0.63	2.84	0.77	0.60
3.3	6.35	1.72	6.95	1.89	1.48
3.4	5.55	1.51	6.10	1.65	1.29
3.5	2.70	0.74	2.84	0.77	0.60
Total	23.96	6.50	25.73	6.98	5.45
4.1	4.75	1.33	5.80	1.63	1.27
4.2	2.70	0.76	4.60	1.29	1.01
4.3	4.00	1.12	4.95	1.39	1.09
4.4	3.11	0.88	3.75	1.05	0.82
4.5	3.29	0.92	4.10	1.15	0.90
4.6	7.40	2.08	9.60	2.70	2.10
4.7	7.90	2.22	8.75	2.46	1.92
4.8	5.30	1.49	4.40	1.27	0.99
4.9	3.29	0.92	5.05	1.42	1.11
Total	41.74	11.72	51.00	14.36	11.21
5.1	2.56	1.17	1.72	0.79	0.62
5.2.1	4.55	2.08	4.00	1.83	1.43
5.2.2	1.44	0.66	1.61	0.74	0.58
5.2.3	5.15	2.36	5.50	2.52	1.97
Total	13.70	6.26	12.83	5.88	4.59
6.00	2.56	3.87	5.20	7.89	6.16
Total	2.56	3.87	5.20	7.89	6.16
7.1	5.85	1.30	6.70	1.49	1.16

ANNEXE J - 8

MAURICIE-SUD DU QUEBEC (suite)

TEMPS REEL			TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
7.2	3.25	0.72	3.25	0.72	0.56
7.3	3.47	0.77	3.80	0.84	0.66
7.4	3.25	0.72	3.47	0.77	0.60
7.5	3.70	0.82	4.10	0.91	0.71
7.6	4.00	0.89	4.35	0.97	0.76
Total	23.52	5.23	25.67	5.70	4.45
8.1	2.56	1.39	3.08	1.66	1.30
8.2	2.21	1.20	2.87	1.55	1.21
8.3	0.56	0.30	1.29	0.70	0.55
Total	5.33	2.88	7.24	3.91	3.05
9.1	3.47	1.25	4.05	1.46	1.14
9.2	3.11	1.12	3.25	1.17	0.91
9.3	1.99	0.72	2.17	0.78	0.61
Total	8.57	3.09	9.47	3.41	2.66
10.1	2.56	1.04	3.47	1.40	1.09
10.2	3.47	1.40	4.35	1.76	1.37
10.3	2.21	0.90	2.84	1.15	0.90
Total	8.24	3.33	10.66	4.31	3.36
11.1	3.11	1.26	3.29	1.33	1.04
11.2	2.74	1.11	2.67	1.08	0.84
11.3	4.30	1.74	5.65	2.28	1.78
11.4	1.99	0.80	3.04	1.23	0.96
Total	12.14	4.90	14.65	5.92	4.62
12.0	5.40	5.63	7.80	8.11	6.33
Total	5.40	5.63	7.80	8.11	6.33
13.1	14.70	3.94	19.00	5.09	3.97
13.2	2.91	0.78	8.45	2.26	1.76
13.3	3.47	0.93	4.10	1.09	0.85
13.4	1.26	0.34	1.95	0.52	0.41
13.5	2.74	0.73	3.50	0.94	0.73
13.6	5.80	1.55	8.45	2.26	1.76
13.7	5.55	1.49	12.60	3.37	2.63
13.8	7.90	2.12	12.25	3.28	2.56
Total	44.33	11.89	70.30	18.81	14.68
14.1	3.80	2.61	4.70	3.23	2.52
14.2	4.60	3.16	5.05	3.47	2.71
14.3	2.02	1.38	1.95	1.34	1.05
Total	10.42	7.16	11.70	8.04	6.28
15.1	4.00	1.37	3.80	1.31	1.02
15.2	5.40	1.86	5.35	1.84	1.44
15.3	2.91	1.00	3.04	1.05	0.82
Total	12.31	4.24	12.19	4.20	3.28
16.1	4.30	1.80	5.95	2.50	1.95
16.2	1.81	0.76	1.95	0.82	0.64
16.3	3.29	1.38	5.95	2.50	1.95
16.4	3.04	1.28	4.20	1.76	1.37
Total	12.44	5.23	18.05	7.58	5.9[illegible]
17.1	3.70	0.93	5.80	1.46	1.14

TEMPS REEL			TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
17.2	1.26	0.32	2.49	0.63	0.49
17.3	3.75	0.95	4.10	1.03	0.80
17.4	2.70	0.68	3.47	0.87	0.68
Total	11.41	2.88	15.86	3.99	3.11
GRAND TOTAL	324.40	100	397.05	128.12	100

QUEBEC

TEMPS REEL			TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
1.1	2.80	0.69	5.30	1.31	1.05
1.2	2.80	0.69	5.05	1.25	1.00
1.3	6.25	1.55	6.95	1.72	1.38
1.4.1	1.65	0.41	2.63	0.65	0.52
1.4.2	1.15	0.28	1.08	0.27	0.22
Total	14.65	3.63	21.01	5.20	4.16
2.1	3.15	0.58	4.95	0.92	0.74
2.2	1.33	0.25	3.11	0.58	0.46
2.3	1.81	0.34	4.00	0.74	0.59
2.4	5.60	1.04	5.35	0.99	0.79
2.5	2.94	0.54	0.73	0.14	0.11
2.6	2.63	0.49	4.75	0.88	0.70
2.7	2.13	0.39	4.25	0.79	0.63
2.8.1	2.63	0.49	2.25	0.42	0.34
2.8.2	3.11	0.58	3.70	0.69	0.55
2.9	0.98	0.18	0.70	0.13	0.10
2.10	1.29	0.24	1.22	0.23	0.18
2.11	1.81	0.34	3.32	0.61	0.49
2.12	2.32	0.43	4.20	0.78	0.62
2.13	0.49	0.09	0.49	0.09	0.07
2.14	0.66	0.12	1.65	0.31	0.25
2.15	2.45	0.45	3.08	0.57	0.46
Total	35.33	6.54	47.75	8.87	7.10
3.1	5.10	1.61	4.40	1.39	1.11
3.2.1	2.63	0.83	3.11	0.98	0.78
3.2.2	1.47	0.46	1.47	0.46	0.37
3.3	4.65	1.47	3.47	1.10	0.88
3.4	3.70	1.17	3.47	1.10	0.88
3.5	3.47	1.10	2.97	0.94	0.75
Total	21.02	6.64	18.89	5.97	4.78
4.1	4.85	1.06	6.55	1.44	1.15
4.2	3.70	0.81	5.80	1.27	1.02
4.3	3.15	0.69	4.20	0.92	0.74
4.4	1.99	0.44	2.17	0.48	0.38
4.5	2.77	0.61	3.08	0.68	0.54
4.6	11.30	2.48	11.70	2.56	2.05
4.7	15.05	3.30	13.65	2.99	2.39
4.8	8.20	1.80	8.90	1.95	1.56
4.9	6.75	1.48	7.00	1.53	1.22
Total	57.76	12.67	63.05	13.82	11.06
5.1	1.95	0.67	1.81	0.63	0.50
5.2.1	3.32	1.15	2.39	0.83	0.66
5.2.2	0.98	0.34	0.87	0.30	0.24
5.2.3	6.70	2.31	5.25	1.81	1.45
Total	12.95	4.47	10.42	3.57	2.86
6.00	0.80	2.27	2.56	7.26	5.81
Total	0.80	2.27	2.56	7.26	5.81

QUEBEC (suite)

TEMPS REEL			TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
7.1	3.70	1.38	4.80	1.80	1.44
7.2	3.29	1.23	4.85	1.81	1.45
7.3	2.97	1.11	4.65	1.74	1.39
7.4	1.37	0.51	2.91	1.09	0.87
7.5	1.29	0.48	3.29	1.23	0.98
7.6	2.91	1.09	5.30	1.98	1.58
Total	15.53	5.80	25.80	9.65	7.72
8.1	1.65	1.13	1.58	1.08	0.86
8.2	3.29	2.26	3.32	2.28	1.82
8.3	0.98	0.67	1.05	0.72	0.58
Total	5.92	4.06	5.95	4.08	3.26
9.1	3.95	1.25	5.20	1.64	1.31
9.2	3.11	0.98	4.35	1.37	1.10
9.3	2.77	0.87	3.11	0.98	0.78
Total	9.83	3.10	12.66	3.99	3.19
10.1	4.95	1.25	5.95	1.51	1.21
10.2	5.70	1.44	5.95	1.51	1.21
10.3	3.32	0.84	3.29	0.83	0.66
Total	13.97	3.53	15.19	3.85	3.08
11.1	5.00	1.32	6.35	1.68	1.34
11.2	5.00	1.32	3.47	0.92	0.74
11.3	5.80	1.54	7.60	2.01	1.61
11.4	3.04	0.81	3.29	0.87	0.70
Total	18.84	4.99	20.71	5.48	4.38
12.0	8.70	4.61	8.75	4.64	3.71
Total	8.70	4.61	8.75	4.64	3.71
13.1	18.90	4.08	18.90	4.08	3.26
13.2	5.00	1.08	10.30	2.23	1.78
13.3	5.45	1.18	5.80	1.25	1.00
13.4	1.81	0.39	3.11	0.67	0.54
13.5	3.11	0.67	5.50	1.19	0.95
13.6	4.90	1.06	10.70	2.31	1.85
13.7	5.35	1.16	11.55	2.50	2.00
13.8	6.50	1.40	13.65	2.95	2.36
Total	51.02	11.02	79.51	17.18	13.74
14.1	6.35	2.73	8.20	3.53	2.82
14.2	9.95	4.28	10.90	4.69	3.75
14.3	4.55	1.96	4.90	2.11	1.69
Total	20.85	8.97	24.00	10.33	8.26
15.1	5.20	2.04	6.20	2.43	1.94
15.2	3.95	1.55	4.50	1.76	1.41
15.3	4.00	1.57	4.00	1.57	1.26
Total	13.15	5.16	14.70	5.76	4.61
16.1	6.70	2.37	7.40	2.62	2.10
16.2	4.25	1.51	4.00	1.42	1.14
16.3	6.80	2.41	4.70	1.66	1.33
16.4	5.15	1.82	7.05	2.50	2.00

QUEBEC (suite)

TEMPS REEL			TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
Total	22.90	8.11	23.15	8.20	6.56
17.1	4.20	1.40	7.35	2.46	1.97
17.2	0.98	0.33	3.15	1.05	0.84
17.3	4.75	1.59	5.65	1.89	1.51
17.4	3.29	1.10	5.25	1.75	1.40
Total	13.22	4.41	21.40	7.15	5.72
GRAND TOTAL	336.44	100	415.50	125.00	100

LAURENTIDES

	TEMPS REEL		TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
1.1	3.90	0.63	5.55	0.89	0.83
1.2	7.55	1.22	8.05	1.30	1.22
1.3	6.80	1.09	7.95	1.28	1.20
1.4.1	4.75	0.76	2.84	0.46	0.43
1.4.2	3.90	0.63	3.47	0.56	0.52
Total	26.90	4.33	27.86	4.49	4.20
2.1	4.30	0.54	4.35	0.55	0.51
2.2	1.72	0.22	2.91	0.36	0.34
2.3	4.30	0.54	4.70	0.59	0.55
2.4	9.35	1.17	10.25	1.28	1.20
2.5	2.63	0.33	2.84	0.36	0.34
2.6	6.80	0.85	7.65	0.96	0.90
2.7	3.50	0.44	4.00	0.50	0.47
2.8.1	2.91	0.36	3.18	0.40	0.37
2.8.2	3.90	0.49	3.90	0.49	0.46
2.9	0.32	0.04	0.34	0.04	0.04
2.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2.11	4.50	0.56	5.15	0.64	0.60
2.12	4.30	0.54	4.35	0.55	0.51
2.13	0.33	0.04	0.38	0.05	0.05
2.14	0.34	0.04	0.87	0.11	0.10
2.15	3.47	0.43	4.30	0.54	0.51
Total	52.67	6.59	59.17	7.42	6.94
3.1	5.15	1.67	5.70	1.87	1.75
3.2.1	3.90	1.27	4.35	1.43	1.34
3.2.2	1.88	0.62	3.18	1.04	0.97
3.3	5.95	1.95	4.35	1.43	1.34
3.4	5.70	1.87	6.60	2.16	2.02
3.5	2.52	0.82	1.58	0.52	0.49
Total	25.10	8.23	25.76	8.45	7.90
4.1	4.70	1.07	4.70	1.07	1.00
4.2	2.70	0.61	3.08	0.70	0.65
4.3	3.47	0.79	3.90	0.88	0.82
4.4	1.72	0.39	1.72	0.39	0.37
4.5	2.21	0.50	2.21	0.50	0.47
4.6	9.30	2.10	8.85	2.01	1.88
4.7	8.45	1.92	8.05	1.83	1.71
4.8	5.95	1.35	7.95	1.80	1.68
4.9	3.47	0.79	3.15	0.72	0.67
Total	41.97	9.52	43.61	9.90	9.26
5.1	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5.2.1	2.32	1.25	2.32	1.25	1.17
5.2.2	0.56	0.30	0.56	0.30	0.28
5.2.3	3.90	2.11	2.84	1.53	1.43
Total	6.78	3.66	5.72	3.08	2.88
6.00	1.58	3.12	1.58	3.12	2.92
Total	1.58	3.12	1.58	3.12	2.92

LAURENTIDES (suite)

	TEMPS REEL		TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
7.1	5.55	0.71	5.25	0.67	0.63
7.2	2.70	0.34	2.84	0.36	0.34
7.3	4.60	0.59	4.35	0.56	0.52
7.4	4.00	0.51	3.90	0.50	0.47
7.5	3.50	0.45	3.50	0.45	0.42
7.6	3.47	0.44	3.47	0.44	0.41
Total	23.82	3.04	23.31	2.98	2.79
8.1	2.32	1.42	2.32	1.42	1.33
8.2	1.75	1.07	1.88	1.15	1.08
8.3	0.38	0.23	0.38	0.23	0.22
Total	4.45	2.72	4.58	2.80	2.62
9.1	3.50	0.97	3.50	0.97	0.91
9.2	3.15	0.87	3.50	0.97	0.91
9.3	3.18	0.88	3.90	1.08	1.01
Total	9.83	2.72	10.90	3.02	2.82
10.1	3.50	0.84	3.50	0.84	0.79
10.2	3.90	0.94	3.90	0.94	0.88
10.3	3.90	0.94	3.90	0.94	0.88
Total	11.30	2.72	11.30	2.72	2.54
11.1	4.30	1.64	3.47	1.32	1.23
11.2	8.45	3.22	8.45	3.22	3.01
11.3	7.50	2.86	8.40	3.20	2.99
11.4	3.90	1.48	3.90	1.48	1.38
Total	24.15	9.20	24.22	9.22	8.62
12.00	8.90	6.24	10.95	7.68	7.18
Total	8.90	6.24	10.95	7.68	7.18
13.1	24.35	6.44	23.45	6.23	5.82
13.2	5.00	1.33	8.95	2.38	2.23
13.3	4.70	1.25	5.50	1.46	1.37
13.4	3.50	0.93	3.95	1.05	0.98
13.5	2.59	0.69	3.15	0.82	0.77
13.6	5.30	1.40	6.95	1.85	1.73
13.7	8.85	2.35	9.35	2.48	2.32
13.8	12.20	3.24	17.50	4.65	4.35
Total	66.49	17.67	78.80	20.92	19.56
14.1	4.35	2.46	5.95	3.37	3.15
14.2	6.40	3.62	5.75	3.25	3.04
14.3	3.18	1.80	3.11	1.80	1.68
Total	13.93	7.88	14.81	8.42	7.87
15.1	4.75	0.99	4.60	0.96	0.90
15.2	5.95	1.24	6.45	1.34	1.25
15.3	3.90	0.81	3.95	0.82	0.77
Total	14.60	3.04	15.00	3.12	2.92
16.1	6.25	1.43	6.60	1.51	1.41
16.2	4.05	0.93	4.10	0.94	0.88
16.3	6.20	1.42	6.00	1.37	1.28
16.4	5.30	1.21	5.45	1.25	1.17
Total	21.80	4.99	22.15	5.07	4.74

TEMPS REEL			TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
17.1	4.30	1.08	4.85	1.21	1.13
17.2	3.50	0.88	3.90	0.98	0.92
17.3	4.80	1.20	4.80	1.20	1.12
17.4	4.70	1.17	4.70	1.17	1.09
Total	17.30	4.33	18.25	4.56	4.26
GRAND TOTAL	371.57	100	398.00	106.97	100

BAS DU FLEUVE

TEMPS REEL			TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
1.1	5.15	0.96	5.95	1.11	1.06
1.2	8.05	1.49	8.45	1.57	1.50
1.3	7.50	1.39	8.45	1.57	1.50
1.4.1	2.63	0.49	2.91	0.54	0.52
1.4.2	2.02	0.38	2.32	0.43	0.41
Total	25.35	4.71	28.18	5.22	4.98
2.1	4.30	0.53	4.35	0.54	0.52
2.2	1.72	0.21	1.58	0.19	0.18
2.3	3.90	0.48	4.35	0.54	0.52
2.4	8.85	1.09	7.05	0.87	0.83
2.5	1.15	0.14	1.26	0.16	0.15
2.6	8.05	0.99	7.95	0.98	0.93
2.7	1.26	0.16	1.40	0.17	0.16
2.8.1	4.30	0.53	4.00	0.49	0.47
2.8.2	5.95	0.73	5.95	0.73	0.70
2.9	2.02	0.25	1.88	0.23	0.22
2.10	2.32	0.29	2.52	0.31	0.30
2.11	1.44	0.18	1.58	0.19	0.18
2.12	1.88	0.23	1.58	0.19	0.18
2.13	1.15	0.14	1.05	0.13	0.12
2.14	1.15	0.14	0.94	0.12	0.11
2.15	2.91	0.36	3.47	0.43	0.41
Total	52.35	6.45	50.91	6.27	5.98
3.1	7.20	1.33	6.60	1.22	1.16
3.2.1	4.80	0.88	4.95	0.91	0.87
3.2.2	3.50	0.64	3.15	0.58	0.55
3.3	11.35	2.09	11.15	2.05	1.95
3.4	13.85	2.55	8.95	1.65	1.57
3.5	2.21	0.41	2.42	0.45	0.43
Total	42.91	7.90	37.22	6.86	6.54
4.1	7.20	0.93	7.05	0.91	0.87
4.2	4.70	0.61	5.70	0.74	0.71
4.3	6.80	0.88	5.70	0.74	0.71
4.4	3.47	0.45	2.84	0.37	0.35
4.5	6.80	0.88	4.35	0.56	0.53
4.6	10.95	1.41	9.95	1.28	1.22
4.7	12.50	1.61	11.45	1.48	1.41
4.8	8.00	1.03	8.95	1.15	1.10
4.9	6.80	0.88	5.45	0.70	0.67
Total	67.22	8.70	61.44	7.93	7.56
5.1	2.59	0.70	2.59	0.70	0.67
5.2.1	4.70	1.27	4.80	1.30	1.24
5.2.2	2.02	0.55	2.21	0.60	0.57
5.2.3	15.50	4.20	14.30	3.88	3.70
Total	24.81	6.72	23.90	6.48	6.18
6.00	1.75	2.43	3.18	4.42	4.21
Total	1.75	2.43	3.18	4.42	4.21

BAS DU FLEUVE (suite)

TEMPS REEL			TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
7.1	7.60	1.51	7.10	1.41	1.34
7.2	7.45	1.48	6.95	1.38	1.32
7.3	7.50	1.49	7.50	1.49	1.42
7.4	5.45	1.08	5.95	1.18	1.13
7.5	5.95	1.18	5.75	1.14	1.09
7.6	5.75	1.14	6.25	1.24	1.18
Total	39.70	7.87	39.50	7.84	7.47
8.1	2.02	1.17	2.52	1.45	1.38
8.2	2.32	1.34	2.52	1.45	1.38
8.3	0.34	0.20	0.35	0.20	0.19
Total	4.68	2.70	5.39	3.10	2.96
9.1	2.59	0.73	2.52	0.71	0.68
9.2	3.90	1.09	4.40	1.23	1.17
9.3	3.15	0.88	3.11	0.87	0.83
Total	9.64	2.70	10.03	2.81	2.68
10.1	1.75	1.07	2.02	1.24	1.18
10.2	2.32	1.42	3.15	1.93	1.84
10.3	1.75	1.07	2.32	1.42	1.35
Total	5.82	3.57	7.49	4.59	4.38
11.1	5.95	1.26	5.30	1.12	1.07
11.2	13.85	2.93	13.95	2.95	2.81
11.3	14.25	3.01	13.85	2.93	2.79
11.4	5.95	1.26	4.80	1.01	0.96
Total	40.00	8.45	37.90	8.01	7.63
12.00	5.95	2.70	6.60	2.99	2.85
Total	5.95	2.70	6.60	2.99	2.85
13.1	20.25	3.08	22.50	3.43	3.27
13.2	9.80	1.49	13.95	2.12	2.02
13.3	5.75	0.88	6.00	0.91	0.87
13.4	2.32	0.35	2.21	0.34	0.32
13.5	7.60	1.16	8.40	1.28	1.22
13.6	10.95	1.67	13.85	2.11	2.01
13.7	10.95	1.67	17.20	2.62	2.50
13.8	14.25	2.17	18.40	2.80	2.67
Total	81.27	12.47	102.51	15.61	14.88
14.1	6.00	1.97	5.95	1.96	1.87
14.2	8.45	2.78	9.35	3.08	2.94
14.3	5.15	1.69	5.25	1.73	1.65
Total	19.60	6.45	20.55	6.77	6.45
15.1	6.40	1.81	6.50	1.84	1.75
15.2	6.40	1.81	5.25	1.48	1.41
15.3	2.91	0.82	2.52	0.71	0.68
Total	15.71	4.44	14.27	4.03	3.84
16.1	5.75	1.54	5.45	1.46	1.39
16.2	3.90	1.04	5.00	1.34	1.28
16.3	6.65	1.78	5.50	1.47	1.40
16.4	5.75	1.54	5.95	1.59	1.52
Total	22.05	5.89	21.90	5.86	5.59

BAS DU FLEUVE (suite)

TEMPS REEL			TEMPS SOUHAITE		
Questions	Temps donné	Temps ajusté	Temps donné	Temps ajusté	Temps comprimé
17.1	7.60	1.69	7.55	1.68	1.60
17.2	0.94	0.21	1.26	0.28	0.27
17.3	10.10	2.25	10.70	2.39	2.28
17.4	7.65	1.71	8.00	1.78	1.70
Total	26.29	5.86	27.51	6.13	5.84
GRAND TOTAL	485.70	100	492.99	104.92	100

ANNEXE K

Table de calcul de la satisfaction

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Ensemble du Québec

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
1.1	85	2.85	242.25	
1.2	76	2.82	214.32	
1.3	68	2.83	192.44	
1.4.1	83	2.89	239.87	
1.4.2	76	2.92	221.92	
Moyenne pour	la question 1		1110.8/388	2.86
2.1	89	3.08	269.67	
2.2	85	2.61	221.85	
2.3	82	2.95	241.90	
2.4	88	3.30	290.40	
2.5	80	3.07	245.60	
2.6	79	2.96	233.84	
2.7	79	3.21	253.59	
2.8.1	83	3.12	258.96	
2.8.2	80	3.11	248.80	
2.9	78	3.37	262.86	
2.10	77	3.37	259.49	
2.11	78	3.02	235.56	
2.12	86	3.06	263.16	
2.13	79	3.41	269.39	
2.14	75	3.28	246.00	
2.15	87	3.26	283.62	
Moyenne pour	la question 2		4084.69/1305	3.13
3.1	85	3.28	278.80	
3.2.1	83	3.20	265.60	
3.2.2	83	3.25	269.75	
3.3	84	3.22	270.48	
3.4	77	3.14	241.78	
3.5	77	3.11	239.47	
Moyenne pour	la question 3		1565.88/489	3.20
4.1	85	3.18	268.60	
4.2	79	3.08	243.32	
4.3	88	3.23	284.24	
4.4	79	3.32	262.28	
4.5	78	3.26	254.28	
4.6	88	3.34	293.92	
4.7	81	3.30	267.30	
4.8	80	3.23	258.40	
4.9	88	3.14	276.32	
Moyenne pour	la question 4		2408.66/746	3.23

ANNEXE K - 2

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Ensemble du Québec (suite)

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
5.1	82	3.18	260.76	
5.2.1	81	3.13	253.53	
5.2.2	81	3.39	274.59	
5.2.3	84	2.96	248.64	
Moyenne pour	la question 5		1037.52/328	3.16
6.0	87	2.89		
Moyenne pour	la question 6			2.89
7.1	86	3.22	276.92	
7.2	69	3.15	217.35	
7.3	73	3.09	225.57	
7.4	71	3.08	218.68	
7.5	80	3.13	250.40	
7.6	77	3.05	234.85	
Moyenne pour	la question 7		1423.77/456	3.12
8.1	87	3.03	263.61	
8.2	85	3.14	266.90	
8.3	80	3.38	270.40	
Moyenne pour	la question 8		800.91/252	3.18
9.1	87	3.00	261.00	
9.2	86	3.15	270.90	
9.3	78	3.23	251.94	
Moyenne pour	la question 9		783.84/251	3.12
10.1	86	3.12	268.32	
10.2	86	3.27	281.22	
10.3	80	3.30	264.00	
Moyenne pour	la question 10		813.54/252	3.23
11.1	86	3.25	279.50	
11.2	86	3.23	277.78	
11.3	82	3.12	255.84	
11.4	82	3.19	261.58	
Moyenne pour	la question 11		1074.7/336	3.20
12.0	74	3.29		
Moyenne pour	la question 12			3.29
13.1	90	3.31	297.90	
13.2	77	2.68	206.36	
13.3	84	3.07	257.88	

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Ensemble du Québec (suite)

Question	N(répondants)	S^o	N X S^o	U
13.4	86	3.16	271.76	
13.5	85	2.95	250.75	
13.6	87	2.74	238.38	
13.7	90	2.37	213.30	
13.8	87	2.63	228.81	
Moyenne pour la question 13			1965.14/686	2.87
14.1	82	3.03	248.46	
14.2	88	3.23	284.24	
14.3	81	3.29	266.49	
Moyenne pour la question 14			799.19/251	3.18
15.1	86	3.23	277.78	
15.2	88	3.20	281.60	
15.3	85	3.24	275.40	
Moyenne pour la question 15			834.78/259	3.22
16.1	83	2.97	246.51	
16.2	80	3.15	252.00	
16.3	80	2.98	238.40	
16.4	75	2.90	217.50	
Moyenne pour la question 16			954.41/318	3.00
17.1	88	2.69	236.72	
17.2	82	2.78	227.96	
17.3	86	3.03	260.58	
17.4	81	3.01	251.10	
Moyenne pour la question 17			976.36/337	2.90
MOYENNE				3.10

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Ensemble du Québec (suite)

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
13.4	86	3.16	271.76	
13.5	85	2.95	250.75	
13.6	87	2.74	238.38	
13.7	90	2.37	213.30	
13.8	87	2.63	228.81	
Moyenne pour la question 13			1965.14/686	2.87
14.1	82	3.03	248.46	
14.2	88	3.23	284.24	
14.3	81	3.29	266.49	
Moyenne pour la question 14			799.19/251	3.18
15.1	86	3.23	277.78	
15.2	88	3.20	281.60	
15.3	85	3.24	275.40	
Moyenne pour la question 15			834.78/259	3.22
16.1	83	2.97	246.51	
16.2	80	3.15	252.00	
16.3	80	2.98	238.40	
16.4	75	2.90	217.50	
Moyenne pour la question 16			954.41/318	3.00
17.1	88	2.69	236.72	
17.2	82	2.78	227.96	
17.3	86	3.03	260.58	
17.4	81	3.01	251.10	
Moyenne pour la question 17			976.36/337	2.90
MOYENNE				3.10

ANNEXE K - 4

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région de Montréal

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
1.1	24	2.99	71.76	
1.2	21	2.99	62.79	
1.3	19	3.04	57.76	
1.4.1	24	3.08	73.92	
1.4.2	21	3.18	66.78	
Moyenne pour	la question 1		333.01/109	3.06
2.1	27	3.14	84.78	
2.2	28	2.63	73.64	
2.3	23	3.07	70.61	
2.4	27	3.58	96.66	
2.5	22	3.22	70.84	
2.6	23	2.73	62.79	
2.7	24	3.33	79.92	
2.8.1	25	3.08	77.00	
2.8.2	25	3.16	79.00	
2.9	23	3.60	82.80	
2.10	23	3.55	81.65	
2.11	21	3.18	66.78	
2.12	25	3.16	79.00	
2.13	23	3.64	83.72	
2.14	21	3.61	75.81	
2.15	27	3.36	90.72	
Moyenne pour	la question 2		10 255.74/387	3.25
3.1	26	3.30	85.80	
3.2.1	25	3.39	84.75	
3.2.2	25	3.43	85.75	
3.3	25	3.43	85.75	
3.4	23	3.29	75.67	
3.5	23	3.21	73.83	
Moyenne pour	la question 3		491.55/147	3.34
4.1	24	3.24	77.76	
4.2	24	3.37	80.88	
4.3	27	3.36	90.72	
4.4	25	3.40	85.00	
4.5	21	3.23	67.83	
4.6	26	3.45	89.70	
4.7	22	3.31	72.82	
4.8	23	3.34	76.82	
4.9	26	3.33	86.58	
Moyenne pour	la question 4		728.11/218	3.34

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région de Montréal (suite)

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
5.1	24	3.12	74.88	
5.2.1	25	2.92	73.00	
5.2.2	25	3.56	89.00	
5.2.3	26	2.84	73.84	
Moyenne pour	la question 5		310.72/100	3.11
6.0	27	3.03		
Moyenne pour	la question 6			3.03
7.1	26	3.45	89.70	
7.2	19	3.52	66.88	
7.3	20	3.50	70.00	
7.4	20	3.39	67.80	
7.5	24	3.53	84.72	
7.6	24	3.24	77.76	
Moyenne pour	la question 7		456.86/133	3.44
8.1	26	2.87	74.62	
8.2	25	3.12	78.00	
8.3	27	3.66	98.82	
Moyenne pour	la question 8		251.44/78	3.22
9.1	26	3.22	83.72	
9.2	27	3.40	91.80	
9.3	26	3.49	90.74	
Moyenne pour	la question 9		266.26/79	3.37
10.1	25	3.27	81.75	
10.2	26	3.49	90.74	
10.3	25	3.47	86.75	
Moyenne pour	la question 10		259.24/76	3.41
11.1	25	3.39	84.75	
11.2	27	3.33	89.91	
11.3	25	3.15	78.75	
11.4	25	3.27	81.75	
Moyenne pour	la question 11		335.16/102	3.29
12.0	22	3.45		
Moyenne pour	la question 12			3.45
13.1	28	3.35	93.80	
13.2	24	2.74	65.76	
13.3	24	3.80	73.92	

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région de Montréal (suite)

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
13.4	24	3.20	76.80	
13.5	23	2.99	68.77	
13.6	25	2.83	70.75	
13.7	27	2.10	56.70	
13.8	27	2.40	64.80	
Moyenne pour	la question 13		571.30/202	2.83
14.1	26	2.99	77.74	
14.2	27	3.29	88.83	
14.3	27	3.33	89.91	
Moyenne pour	la question 14		256.48/80	3.21
15.1	26	3.38	87.88	
15.2	27	3.55	95.85	
15.3	26	3.57	92.82	
Moyenne pour	la question 15		276.55/79	3.50
16.1	25	2.87	71.75	
16.2	26	3.26	84.76	
16.3	24	2.78	66.72	
16.4	21	2.80	58.80	
Moyenne pour	la question 16		282.03/96	2.94
17.1	27	2.70	72.90	
17.2	26	2.76	71.76	
17.3	27	2.70	72.90	
17.4	25	2.68	67.00	
Moyenne pour	la question 17		284.56/105	2.71
MOYENNE				3.21

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

La Mauricie - Sud du Québec

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
1.1	19	2.99	56.81	
1.2	18	2.82	50.76	
1.3	13	2.99	38.87	
1.4.1	19	2.94	55.86	
1.4.2	17	2.87	48.79	
Moyenne pour la question 1			251.09/86	2.92
2.1	19	3.10	58.90	
2.2	17	2.70	45.90	
2.3	17	3.16	53.72	
2.4	19	3.36	63.84	
2.5	19	3.15	59.85	
2.6	17	3.28	55.76	
2.7	17	3.11	52.87	
2.8.1	19	3.36	63.84	
2.8.2	18	3.21	57.78	
2.9	17	3.40	57.80	
2.10	17	3.23	54.91	
2.11	18	3.05	54.90	
2.12	19	3.20	60.80	
2.13	19	3.31	62.89	
2.14	18	2.94	52.92	
2.15	18	3.10	55.80	
Moyenne pour la question 2			912.48/288	3.17
3.1	17	3.29	55.93	
3.2.1	18	3.05	54.90	
3.2.2	17	3.17	53.89	
3.3	18	3.10	55.80	
3.4	16	3.12	49.92	
3.5	16	3.18	50.88	
Moyenne pour la question 3			321.32/102	3.15
4.1	19	3.04	57.76	
4.2	17	2.58	43.86	
4.3	19	3.15	59.85	
4.4	19	3.20	60.80	
4.5	18	3.22	57.96	
4.6	19	3.20	60.80	
4.7	19	3.36	63.84	
4.8	19	3.10	58.90	
4.9	19	2.83	53.77	
Moyenne pour la question 4			512.53/168	3.08

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

La Mauricie - Sud du Québec (suite)

Question	N(répondants)	S^o	N X S^o	U
5.1	18	3.21	57.78	
5.2.1	18	3.16	56.88	
5.2.2	18	3.38	60.84	
5.2.3	17	3.05	51.85	
Moyenne pour	la question 5		227.35/71	3.20
6.0	19	2.83		
Moyenne pour	la question 6			2.83
7.1	19	3.10	58.90	
7.2	17	2.99	50.83	
7.3	16	3.12	49.92	
7.4	16	3.00	48.00	
7.5	19	2.99	56.81	
7.6	19	3.04	57.76	
Moyenne pour	la question 7		322.22/106	3.04
8.1	19	3.10	58.90	
8.2	19	3.10	58.90	
8.3	16	3.18	50.88	
Moyenne pour	la question 8		168.68/54	3.12
9.1	19	2.88	54.72	
9.2	17	3.11	52.87	
9.3	16	3.30	52.80	
Moyenne pour	la question 9		160.39/52	3.08
10.1	19	2.88	54.72	
10.2	19	2.99	56.81	
10.3	17	3.16	53.72	
Moyenne pour	la question 10		165.25/55	3.01
11.1	19	2.88	54.72	
11.2	17	3.28	55.76	
11.3	18	2.88	51.84	
11.4	18	2.71	48.78	
Moyenne pour	la question 11		211.10/72	2.93
12.0	17	3.40		
Moyenne pour	la question 12			3.40
13.1	19	3.36	63.84	
13.2	18	2.55	45.90	
13.3	19	3.09	58.71	

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

La Mauricie - Sud du Québec (suite)

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
13.4	19	3.10	58.90	
13.5	19	2.78	52.82	
13.6	19	2.41	45.79	
13.7	19	2.25	42.75	
13.8	19	2.68	50.92	
Moyenne pour	la question 13		419.63/151	2.78
14.1	18	3.05	54.90	
14.2	18	3.10	55.80	
14.3	16	3.37	53.92	
Moyenne pour	la question 14		164.62/52	3.17
15.1	18	3.16	56.88	
15.2	18	3.10	55.80	
15.3	18	3.10	55.80	
Moyenne pour	la question 15		168.48/54	3.12
16.1	18	2.83	50.94	
16.2	17	3.10	52.70	
16.3	18	2.83	50.94	
16.4	17	2.81	47.77	
Moyenne pour	la question 16		202.35/70	2.89
17.1	19	2.62	49.78	
17.2	19	2.84	53.96	
17.3	18	3.10	55.80	
17.4	18	3.16	56.88	
Moyenne pour	la question 17		216.42/74	2.93
MOYENNE				3.05

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région de Québec

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
1.1	18	2.44	43.92	
1.2	16	2.37	37.92	
1.3	17	2.22	37.74	
1.4.1	16	2.36	37.76	
1.4.2	15	2.52	37.80	
Moyenne pour	la question 1		195.14/82	2.38
2.1	19	2.78	52.82	
2.2	18	2.32	41.76	
2.3	20	2.34	46.80	
2.4	20	2.85	57.00	
2.5	19	2.94	55.86	
2.6	17	2.58	43.86	
2.7	18	3.05	54.90	
2.8.1	18	3.05	54.90	
2.8.2	16	2.80	44.80	
2.9	17	2.93	49.81	
2.10	16	3.12	49.92	
2.11	17	2.76	46.92	
2.12	19	2.62	49.78	
2.13	16	3.18	50.88	
2.14	16	3.12	49.92	
2.15	18	3.33	59.94	
Moyenne pour	la question 2		809.82/284	2.85
3.1	18	3.16	56.88	
3.2.1	17	2.99	50.83	
3.2.2	18	3.10	55.80	
3.3	19	2.99	56.81	
3.4	17	2.93	49.81	
3.5	17	2.81	47.77	
Moyenne pour	la question 3		317.9/106	3.00
4.1	18	2.94	52.92	
4.2	18	2.94	52.92	
4.3	18	2.94	52.92	
4.4	15	3.13	46.55	
4.5	19	3.31	62.89	
4.6	19	3.25	61.75	
4.7	19	3.20	60.80	
4.8	17	3.11	52.87	
4.9	20	3.15	63.00	
Moyenne pour	la question 4		507.02/163	3.11

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région de Québec (suite)

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
5.1	19	3.10	58.90	
5.2.1	18	3.10	55.80	
5.2.2	17	3.23	54.91	
5.2.3	18	2.72	48.96	
Moyenne pour	la question 5		218.57/72	3.04
6.0	18	2.49		
Moyenne pour	la question 6			2.49
7.1	18	2.94	52.92	
7.2	15	2.53	37.95	
7.3	19	2.36	44.84	
7.4	16	2.37	37.92	
7.5	18	2.66	47.88	
7.6	16	2.55	40.80	
Moyenne pour	la question 7		262.31/102	2.58
8.1	18	3.05	54.90	
8.2	18	2.99	53.82	
8.3	17	3.11	52.87	
Moyenne pour	la question 8		161.59/53	3.05
9.1	19	2.78	52.82	
9.2	18	2.72	48.96	
9.3	15	2.86	42.90	
Moyenne pour	la question 9		144.68/52	2.78
10.1	18	3.16	56.88	
10.2	18	3.33	59.94	
10.3	18	3.21	57.78	
Moyenne pour	la question 10		174.6/54	3.23
11.1	18	3.16	56.88	
11.2	18	2.88	51.84	
11.3	17	3.16	53.72	
11.4	15	3.33	49.95	
Moyenne pour	la question 11		212.39/68	3.12
12.0	14	2.99		
Moyenne pour	la question 12			2.99
13.1	20	3.19	63.80	
13.2	16	2.55	40.80	
13.3	19	2.99	56.81	

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région de Québec (suite)

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
13.4	19	2.99	56.81	
13.5	20	2.75	55.00	
13.6	20	2.59	51.80	
13.7	20	2.40	48.00	
13.8	18	2.66	47.88	
Moyenne pour	la question 13		420.9/152	2.77
14.1	17	2.81	47.77	
14.2	19	3.09	58.71	
14.3	16	3.12	49.92	
Moyenne pour	la question 14		156.40/52	3.01
15.1	19	2.99	56.81	
15.2	19	2.94	55.86	
15.3	17	3.05	51.85	
Moyenne pour	la question 15		164.52/55	2.99
16.1	20	2.94	58.80	
16.2	17	3.11	52.87	
16.3	16	2.99	47.84	
16.4	17	2.87	48.79	
Moyenne pour	la question 16		208.3/70	2.98
17.1	18	2.50	45.00	
17.2	18	2.60	46.80	
17.3	19	3.04	57.76	
17.4	15	2.73	40.95	
Moyenne pour	la question 17		190.51/70	2.72
MOYENNE				2.89

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région des Laurentides

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
1.1	12	3.08	36.96	
1.2	11	3.08	33.88	
1.3	11	3.17	34.87	
1.4.1	12	2.99	35.88	
1.4.2	12	3.16	37.92	
Moyenne pour	la question 1		179.51/58	3.10
2.1	12	3.16	37.92	
2.2	11	3.53	27.83	
2.3	11	3.08	33.88	
2.4	11	3.35	36.85	
2.5	11	2.72	29.92	
2.6	12	3.24	38.88	
2.7	9	3.44	30.96	
2.8.1	10	2.90	29.00	
2.8.2	10	3.39	33.90	
2.9	9	3.55	31.95	
2.10	9	3.44	30.96	
2.11	10	2.80	28.00	
2.12	11	3.35	36.85	
2.13	9	3.44	30.96	
2.14	8	3.12	24.96	
2.15	12	3.08	36.96	
Moyenne pour	la question 2		519.76/165	3.15
3.1	12	3.33	39.96	
3.2.1	12	3.24	38.88	
3.2.2	11	3.08	33.88	
3.3	11	3.45	37.95	
3.4	10	3.29	32.90	
3.5	10	3.19	31.90	
Moyenne pour	la question 3		215.47/66	3.26
4.1	12	3.33	39.96	
4.2	8	3.37	26.96	
4.3	12	3.33	39.96	
4.4	9	3.33	29.97	
4.5	9	3.44	30.96	
4.6	12	3.50	42.00	
4.7	10	3.29	32.90	
4.8	10	3.09	30.90	
4.9	11	3.26	35.86	
Moyenne pour	la question 4		309.47/93	3.33

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région des Laurentides (suite)

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
5.1	9	3.44	30.96	
5.2.1	9	3.21	28.89	
5.2.2	9	3.44	30.96	
5.2.3	11	3.08	33.88	
Moyenne pour	la question 5		124.69/38	3.28
6.0	11	3.36		
Moyenne pour	la question 6			3.36
7.1	11	3.26	35.86	
7.2	8	3.37	26.96	
7.3	8	3.37	26.96	
7.4	9	3.44	30.96	
7.5	8	3.37	26.96	
7.6	8	3.37	26.96	
Moyenne pour	la question 7		174.66/52	3.36
8.1	12	3.16	37.92	
8.2	11	3.36	36.96	
8.3	9	3.55	31.95	
Moyenne pour	la question 8		106.83/32	3.34
9.1	12	2.99	35.88	
9.2	12	3.16	37.92	
9.3	10	3.30	33.00	
Moyenne pour	la question 9		106.80/34	3.14
10.1	12	3.33	39.96	
10.2	12	3.16	37.92	
10.3	12	3.41	40.92	
Moyenne pour	la question 10		118.8/36	3.30
11.1	12	3.41	40.92	
11.2	12	3.24	38.88	
11.3	11	3.08	33.88	
11.4	12	3.33	39.96	
Moyenne pour	la question 11		153.64/47	3.27
12.0	11	3.17		
Moyenne pour	la question 12			3.17
13.1	12	3.50	42.00	
13.2	9	2.44	21.96	

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région des Laurentides (suite)

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
13.3	11	2.90	31.90	
13.4	12	3.16	37.92	
13.5	12	3.00	36.00	
13.6	11	2.90	31.90	
13.7	12	2.74	32.88	
13.8	11	2.81	30.91	
Moyenne pour	la question 13		265.47/90	2.95
14.1	10	3.29	32.90	
14.2	12	3.33	39.96	
14.3	10	3.19	31.90	
Moyenne pour	la question 14		104.76/32	3.27
15.1	12	3.24	38.88	
15.2	12	3.00	36.00	
15.3	12	3.08	36.96	
Moyenne pour	la question 15		111.84/36	3.11
16.1	9	2.99	26.91	
16.2	9	2.99	26.91	
16.3	11	3.35	36.85	
16.4	11	3.08	33.88	
Moyenne pour	la question 16		124.55/40	3.11
17.1	12	2.66	31.92	
17.2	9	2.88	25.92	
17.3	11	3.26	35.86	
17.4	12	3.50	42.00	
Moyenne pour	la question 17		135.7/44	3.08
MOYENNE				3.21

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région du Bas-du-Fleuve

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
1.1	12	2.74	32.88	
1.2	10	2.89	28.90	
1.3	8	2.87	22.96	
1.4.1	12	2.99	35.88	
1.4.2	11	2.71	29.81	
Moyenne pour	la question 1		150.43/53	2.84
2.1	12	2.91	34.92	
2.2	11	2.90	31.90	
2.3	11	3.26	35.86	
2.4	11	3.26	35.86	
2.5	9	3.21	28.89	
2.6	10	3.20	32.00	
2.7	11	3.17	34.87	
2.8.1	11	3.08	33.88	
2.8.2	11	2.99	32.89	
2.9	12	3.33	39.96	
2.10	12	3.50	42.00	
2.11	12	3.25	39.00	
2.12	12	3.08	36.96	
2.13	12	3.41	40.92	
2.14	12	3.50	42.00	
2.15	12	3.33	39.96	
Moyenne pour	la question 2		581.87/181	3.22
3.1	12	3.33	39.96	
3.2.1	11	3.26	35.86	
3.2.2	12	3.33	39.96	
3.3	11	3.08	33.88	
3.4	11	2.99	32.89	
3.5	11	3.17	34.87	
Moyenne pour	la question 3		217.42/68	3.19
4.1	12	3.33	39.96	
4.2	12	3.24	38.88	
4.3	12	3.41	40.92	
4.4	11	3.63	39.93	
4.5	11	3.17	34.87	
4.6	12	3.25	39.00	
4.7	11	3.35	36.85	
4.8	11	3.54	38.94	
4.9	12	3.08	36.96	
Moyenne pour	la question 4		346.31/104	3.33

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région du Bas-du-Fleuve (suite)

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
5.1	12	3.16	37.92	
5.2.1	11	3.54	38.94	
5.2.2	12	3.24	38.88	
5.2.3	12	3.33	39.96	
Moyenne pour	la question 5		155.7/47	3.31
6.0	12	2.83		
Moyenne pour	la question 6			2.83
7.1	12	3.24	38.88	
7.2	10	3.50	35.00	
7.3	10	3.40	34.00	
7.4	10	3.39	33.90	
7.5	11	3.08	33.88	
7.6	10	3.09	30.90	
Moyenne pour	la question 7		206.56/63	3.28
8.1	12	3.07	36.84	
8.2	12	3.24	38.88	
8.3	11	3.26	35.86	
Moyenne pour	la question 8		111.58/35	3.19
9.1	11	2.99	38.89	
9.2	12	3.24	38.88	
9.3	11	2.90	31.90	
Moyenne pour	la question 9		103.67/34	3.05
10.1	12	2.91	34.92	
10.2	11	3.26	35.86	
10.3	8	3.00	24.00	
Moyenne pour	la question 10		94.78/31	3.06
11.1	12	3.50	42.00	
11.2	12	3.41	40.92	
11.3	11	3.36	36.96	
11.4	12	3.41	40.92	
Moyenne pour	la question 11		160.8/47	3.42
12.0	10	3.30		
Moyenne pour	la question 12			3.30
13.1	11	3.08	33.88	
13.2	10	3.20	32.00	

CALCUL DU DEGRE DE SATISFACTION

Région du Bas-du-Fleuve (suite)

Question	N(répondants)	S°	N X S°	U
13.3	11	3.26	35.86	
13.4	12	3.41	40.92	
13.5	11	3.45	37.95	
13.6	12	3.16	37.92	
13.7	12	2.74	32.88	
13.8	12	2.83	33.96	
Moyenne pour la question 13			285.37/91	3.14
14.1	11	3.17	34.87	
14.2	12	3.41	40.92	
14.3	12	3.41	40.92	
Moyenne pour la question 14			116.71/35	3.33
15.1	11	3.36	36.96	
15.2	12	3.16	37.92	
15.3	12	3.16	37.92	
Moyenne pour la question 15			112.8/35	3.22
16.1	11	3.45	37.95	
16.2	11	3.08	33.88	
16.3	11	3.26	35.86	
16.4	9	3.10	27.90	
Moyenne pour la question 16			135.59/42	3.23
17.1	12	3.07	36.84	
17.2	10	2.89	28.90	
17.3	11	3.45	37.95	
17.4	11	3.36	36.96	
Moyenne pour la question 17			140.65/44	3.20
MOYENNE				3.18

ANNEXE L

Tableau du temps affecté aux tâches d'A.P.I.
par région et pour l'ensemble de la province.

TABLEAU DE REPARTITION DU TEMPS DES A.P.I. DANS CHACUNE DES TACHES QUI LES CONCERNENT

TACHES	REGION 1		REGION 2		REGION 3		REGION 4		REGION 5		ENSEMBLE	
	ACTUEL	SOUHAITE	ACTUEL	SOUHAITE	ACTUEL	SOUHAITE	ACTUEL	SOUHAITE	ACTUEL	SOUHAITE	ACTUEL	SOUHAITE
1	3.81	5.15	5.43	7.13	3.63	5.20	4.33	4.49	4.71	5.22	4.30	5.48
2	8.52	10.20	9.75	11.09	6.54	8.87	6.59	7.42	6.45	6.27	7.69	8.98
3	6.36	6.46	6.50	6.98	6.64	5.97	8.23	8.45	7.90	6.86	6.92	6.74
4	12.98	14.56	11.72	14.36	12.67	13.82	9.52	9.90	8.70	7.93	11.57	12.58
5	5.47	5.86	6.26	5.88	4.47	3.57	3.66	3.08	6.72	6.48	5.29	4.94
6	3.32	6.16	3.87	7.89	2.27	7.26	3.12	3.12	2.43	4.42	2.97	5.62
7	5.02	6.12	5.23	5.70	5.89	9.65	3.04	2.98	7.87	7.84	5.44	6.46
8	4.53	5.30	2.88	3.91	4.06	4.08	2.72	2.80	2.70	3.10	3.58	4.06
9	3.87	4.65	3.09	3.41	3.10	3.99	2.72	3.02	2.70	2.81	3.16	3.70
10	4.37	5.26	3.33	4.31	3.53	3.85	2.72	2.72	3.57	4.59	3.62	4.25
11	6.86	8.60	4.90	5.92	4.99	5.48	9.20	9.22	8.45	8.01	6.54	7.21
12	4.55	5.38	5.63	9.11	4.61	4.64	6.24	7.68	2.70	2.99	4.75	5.61
13	11.17	17.49	11.89	18.81	11.03	17.18	17.67	20.92	12.47	15.61	12.29	17.83
14	6.86	8.82	7.16	8.04	8.97	10.33	7.88	8.42	6.45	6.77	7.57	8.74
15	4.59	4.82	4.24	4.20	5.16	5.76	3.04	3.12	4.44	4.03	4.41	4.56
16	4.59	6.60	5.23	7.58	8.11	8.20	4.99	5.07	5.89	5.86	5.90	7.16
17	3.16	5.05	2.88	3.99	4.41	7.15	4.33	4.56	5.86	6.13	4.00	5.49
TOTAL	100	126.48	100	128.12	100	125	100	106.97	100	104.92	100	119.41

ANNEXE L

ANNEXE M

Spécimen du traitement informatique des données du questionnaire administré aux A.P.I.

QUESTION 26 ADMISSION ANALYSE DES DOSSIERS RELATIVEMENT A LEUR ADMISSIBILITE (5c) ENSEMBLE

CODE	REGION 1			REGION 2			REGION 3			REGION 4			REGION 5		
1	0.	0.0	0.0	0.	0.0	0.0	0.	0.0	0.0	0.	0.0	0.0	0.	0.0	0.0
2	2.	7.4	7.4	1.	5.2	5.2	4.	20.0	20.0	1.	9.0	9.0	1.	9.0	9.0
3	7.	25.9	33.3	10.	52.6	57.8	15.	75.0	95.0	5.	45.4	54.4	6.	54.5	63.5
4	18.	66.6	99.9	8.	42.1	99.9	1.	5.0	100.0	5.	45.4	99.8	4.	36.3	99.8
5	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9	0.	0.0	100.0	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.8
6	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9	0.	0.0	100.0	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.8
7	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9	0.	0.0	100.0	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.8
TOTAL	27.	100.0	99.9	19.	100.0	99.9	20.	100.0	100.0	11.	100.0	99.8	11.	100.0	99.8

	REGION 1	REGION 2	REGION 3	REGION 4	REGION 5
MOYENNE	3.58	3.36	2.85	3.35	3.26
ECART	0.627	0.583	0.479	0.644	0.618

CODE	ENSEMBLE		
1	0.	0.0	0.0
2	9.	10.2	10.2
3	43.	48.8	59.0
4	36.	40.9	100.0
5	0.	0.0	100.0
6	0.	0.0	100.0
7	0.	0.0	100.0
TOTAL	88.	100.0	100.0

MOYENNE 3.30

ECART 0.649

QUESTION 26 ADMISSION ANALYSE DES DOSSIERS RELATIVEMENT A LEUR ADMISSIBILITE TR ENSEMBLE

ANNEXE M - 2

CODE	REGION 1			REGION 2			REGION 3			REGION 4			REGION 5		
0	0.	0.0	0.0	2.	10.5	10.5	8.	38.0	38.0	0.	0.0	0.0	3.	25.0	25.0
1	8.	28.5	28.5	1.	5.2	15.7	5.	23.8	61.8	4.	36.3	36.3	2.	16.6	41.6
2	13.	46.4	74.9	10.	52.6	68.3	5.	23.8	85.6	4.	36.3	72.6	4.	33.3	74.9
3	5.	17.8	92.7	4.	21.0	89.3	0.	0.0	85.6	0.	0.0	72.6	1.	8.3	83..
4	1.	3.5	96.2	2.	10.5	99.8	2.	9.5	95.1	3.	27.2	99.8	0.	0.0	83.2
5	0.	0.0	96.2	0.	0.0	99.8	0.	0.0	95.1	0.	0.0	99.8	0.	0.0	83.2
6	1.	3.5	99.7	0.	0.0	99.8	0.	0.0	95.1	0.	0.0	99.8	2.	16.6	99.8
7	0.	0.0	99.7	0.	0.0	99.8	1.	4.7	99.8	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.8
TOTAL	28.	100.0	99.7	19.	100.0	99.8	21.	100.0	99.8	11.	100.0	99.8	12.	100.0	99.8

	REGION 1	REGION 2	REGION 3	REGION 4	REGION 5
MOYENNE	2.09	2.15	1.42	2.17	2.07
ECART	1.078	1.043	1.736	1.196	1.165

CODE	ENSEMBLE		
0	13.	14.2	14.2
1	20.	21.9	36.2
2	36.	39.5	75.8
3	10.	10.9	86.8
4	8.	8.7	95.6
5	0.	0.0	95.6
6	3.	3.2	98.9
7	1.	1.0	100.0
TOTAL	91.	100.0	100.0

MOYENNE 1.96

ECART 1.440

QUESTION 26 ADMISSION ANALYSE DES DOSSIERS RELATIVEMENT A LEUR ADMISSIBILITE TS ENSEMBLE 13307

CODE	-----REGION 1-----			-----REGION 2-----			-----REGION 3-----			-----REGION 4-----			-----REGION 5-----		
0	0.	0.0	0.0	1.	5.8	5.8	4.	19.0	19.0	0.	0.0	0.0	3.	27.2	27.2
1	8.	29.6	29.6	1.	5.8	11.6	9.	42.8	61.8	4.	36.3	36.3	3.	27.2	54.4
2	12.	44.4	74.0	9.	52.9	64.5	5.	23.8	85.6	3.	27.2	63.5	2.	18.1	72.5
3	4.	14.8	88.8	4.	23.5	88.0	2.	9.5	95.1	0.	0.0	63.5	2.	18.1	90.6
4	2.	7.4	96.2	2.	11.7	99.7	1.	4.7	99.8	4.	36.3	99.8	0.	0.0	90.6
5	0.	0.0	96.2	0.	0.0	99.7	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.8	0.	0.0	90.6
6	1.	3.7	99.9	0.	0.0	99.7	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.8	1.	9.0	99.6
7	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.7	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.6
TOTAL	27.	100.0	99.9	17.	100.0	99.7	21.	100.0	99.8	11.	100.0	99.8	11.	100.0	99.6

	REGION 1	REGION 2	REGION 3	REGION 4	REGION 5
MOYENNE	2.14	2.28	1.37	2.35	1.71
ECART	1.150	0.956	1.047	1.303	1.125

CODE	ENSEMBLE		
0	8.	9.1	9.1
1	25.	28.7	37.9
2	31.	35.6	73.5
3	12.	13.7	87.3
4	9.	10.3	97.7
5	0.	0.0	97.7
6	2.	2.2	99.9
7	0.	0.0	99.9
TOTAL	87.	100.0	100.0

MOYENNE 1.96

ECART 1.260

QUESTION 26 ADMISSION ANALYSE DES DOSSIERS RELATIVEMENT A LEUR ADMISSIBILITE I5 ENSEMBLE

ANNEXE M - 4

CODE	REGION 1			REGION 2			REGION 3			REGION 4			REGION 5		
0	1.	3.5	3.5	2.	10.5	10.5	0.	0.0	0.0	1.	8.3	8.3	1.	8.3	8.3
1	0.	0.0	3.5	1.	5.2	15.7	4.	19.0	19.0	0.	0.0	8.3	3.	25.0	33.3
2	2.	7.1	10.6	9.	47.3	63.0	15.	71.4	90.4	3.	25.0	33.3	7.	58.3	91.6
3	25.	89.2	99.8	7.	36.8	99.8	2.	9.5	99.9	8.	66.6	99.9	1.	8.3	99.9
4	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9
5	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9
6	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9
7	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9
TOTAL	28.	100.0	99.8	19.	100.0	99.8	21.	100.0	99.9	12.	100.0	99.9	12.	100.0	99.9

	REGION 1	REGION 2	REGION 3	REGION 4	REGION 5
MOYENNE	2.81	2.10	1.90	2.49	1.66
ECART	0.598	0.914	0.527	0.869	0.743

CODE	ENSEMBLE		
0	5.	5.4	5.4
1	8.	8.6	14.1
2	36.	39.1	53.2
3	43.	46.7	100.0
4	0.	0.0	100.0
5	0.	0.0	100.0
6	0.	0.0	100.0
7	0.	0.0	100.0
TOTAL	92.	100.0	100.0

MOYENNE 2.27

ECART 0.839

QUESTION 26 ADMISSION ANALYSE DES DOSSIERS RELATIVEMENT A LEUR ADMISSIBILITE IR ENSEMBLE

CODE	REGION 1			REGION 2			REGION 3			REGION 4			REGION 5		
0	0.	0.0	0.0	0.	0.0	0.0	0.	0.0	0.0	1.	8.3	8.3	0.	0.0	0.0
1	0.	0.0	0.0	2.	10.5	10.5	8.	38.0	38.0	0.	0.0	8.3	3.	25.0	25.0
2	6.	21.4	21.4	8.	42.1	52.6	10.	47.6	85.6	2.	16.6	24.9	7.	58.3	83.3
3	22.	78.5	99.9	9.	47.3	99.9	3.	14.2	99.8	9.	75.0	99.9	2.	16.6	99.9
4	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9
5	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9
6	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9
7	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.8	0.	0.0	99.9	0.	0.0	99.9
TOTAL	28.	100.0	99.9	19.	100.0	99.9	21.	100.0	99.8	12.	100.0	99.9	12.	100.0	99.9

	REGION 1	REGION 2	REGION 3	REGION 4	REGION 5
MOYENNE	2.78	2.36	1.75	2.58	1.91
ECART	0.412	0.668	0.685	0.864	0.642

CODE	ENSEMBLE		
0	1.	1.0	1.0
1	13.	14.1	15.2
2	33.	35.8	51.0
3	45.	48.9	100.0
4	0.	0.0	100.0
5	0.	0.0	100.0
6	0.	0.0	100.0
7	0.	0.0	100.0
TOTAL	92.	100.0	100.0

MOYENNE 2.32

ECART 0.757